

LA PRATIQUE  
DE  
L'ÉDUCATION  
CHRÉTIENNE

D'APRÈS LES VRAIS PRINCIPES

OUVRAGE

DÉDIÉ AUX MAISONS D'ÉDUCATION ET AUX FAMILLES CHRÉTIENNES

PAR

LE P. A. MONFAT

DE LA SOCIÉTÉ DE MARIF

---

Deuxième édition soigneusement revue, et en plusieurs endroits remaniée

« Quid majus quam animis moderari, quam  
adolescentulorum fingere mores ? »

S. JOANN. CHRYS.. Hom. LX, in Matth.

« Adolescentiæ recta institutio est publicorum  
negotiorum omnium maxime serius. »

PLATO. lib. VI de legib.

---

PARIS

RETAUX-BRAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, RUE BONAPARTE, 82

1889

Droits de traduction et de reproduction réservés.





## *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2009.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



LA PRATIQUE

DE

L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

---

LES VRAIS PRINCIPES

DE

# L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE

RAPPELÉS AUX MAÎTRES ET AUX FAMILLES,  
DISPOSITIONS REQUISES POUR EN FAIRE UNE HEUREUSE APPLICATION  
ET DEVOIRS QUI EN DÉCOULENT

---

DEUXIÈME ÉDITION

1 vol. in-18 jésus . . . . . 3 fr. 50

---

LA PRATIQUE

DE

# L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN

D'APRÈS LES VRAIS PRINCIPES

faisant suite à

LA PRATIQUE DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE :

**GRAMMAIRE ET LITTÉRATURE**

1 vol. in-18 jésus . . . . . 3 fr. 50

**HISTOIRE ET PHILOSOPHIE**

1 vol. in-18 jésus . . . . . 3 fr. 50

## APPROBATION

---

*Vu le témoignage favorable qui m'a été rendu par les hommes compétents chargés d'examiner l'ouvrage d'un Religieux de notre Société, ayant pour titre : LA PRATIQUE DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE, je consens volontiers à ce que ce livre soit publié.*

**JULIEN FAVRE**

**Supérieur Général de la Société de Marie.**

**Lyon, le saint jour de la Pentecôte, 9 juin 1873.**

## ERRATA

---

- Page 67 6<sup>e</sup> ligne, au lieu de *parler des langues*, lisez : *parler les langues*.  
— 77 20<sup>e</sup> ligne, — *osé apporté*, lisez : *osé apporter*.  
— 82 3<sup>e</sup> ligne, — *rendre à l'honnête*, lisez : *rendre l'honnête*.  
— 82 21<sup>e</sup> ligne, — *nous avons aussi*, lisez : *nous avons ainsi*.  
— 99 20<sup>e</sup> ligne, — *de l'éducation*, lisez : *de l'éducateur*.  
— 104 28<sup>e</sup> ligne, — *être traversées*, lisez : *être traversés*.  
— 111 6<sup>e</sup> ligne, — *l'accompli*, lisez : *accompli*.  
— 154 3<sup>e</sup> ligne, — *de micur*, lisez : *de mieux en mieux*.  
— 210 7<sup>e</sup> ligne, — *accordées dans*, lisez : *accordées à tous dans*.  
— 222 13<sup>e</sup> ligne, — *le bien général, détermine*, lisez : *le bien général, il détermine*.  
— 293 3<sup>e</sup> en remontant, au lieu de *laissé échapper*, lisez : *laissées échapper*.  
— 298 à la suite, au lieu de *110 et suiv.*, lisez : *210 et suiv.*  
— 360 10<sup>e</sup> ligne, — *attirée par*, lisez : *attiré par*.  
— 488 supprimer le titre **ARTICLE SECOND**, et remplacer par **II**.



## LE 29 JUILLET 1889 A LA SORBONNE

Au moment de publier ce volume, un fait vient de se passer, il a été prononcé un discours officiel, dont l'auteur s'est laissé frapper. Y attache-t-il trop d'importance? il va exposer : le lecteur jugera.

Donc, le 29 juillet 1889, le ministre de l'instruction publique, M. Fallières, à la distribution des prix du Grand Concours, a tenu un langage peu usité assurément, depuis d'assez longues années, en tel lieu et en telles circonstances. Cette éducation, dite *utilitaire*, qui vise surtout au métier et à la fortune, avec un souci médiocre de la raison et à peu près nul de la volonté, le ministre la déplore; il la condamne; il a juré de la proscrire. Il proclame qu'il est temps de se mettre à cultiver le moral, à former le caractère, à amener l'enfant à devenir un homme qui fasse figure dans la vie, à force de sacrifices et d'efforts (1).

L'influence sur l'éducation des belles lettres aux-

(1) « Si intense, si libre et si bien dirigé qu'on le suppose, l'effort intellectuel ne suffit pas à former la volonté; et le développement de l'intelligence n'est pas le *dernier mot de l'éducation*. De deux idées, choisir l'une et sacrifier l'autre, c'est un acte sans doute; mais qui n'a qu'un rapport lointain avec les choix et les sacrifices que nous impose la pratique de la vie. Gardons-nous aussi de croire que l'originalité de l'esprit garantit l'indépendance du caractère. Il faut EXERCER LA VOLONTÉ ET FORMER L'HOMME A LA VIE. »

quelles on a peu, en ces derniers temps, ménagé le dédain, il l'invoque, il veut qu'elle reprenne empire. Et assurément les échos de la Sorbonne, où ne s'est pas éteint, pour ne parler que des modernes, le langage toujours beau et souvent sage des Guizot, des Villemain, des Saint-Marc-Girardin, des Patin, etc..., ont dû tressaillir en entendant ces nobles paroles vibrantes de conviction :

« Tout envisager au point de vue de l'utilité, ce serait tarir la source des plus pures jouissances, ce serait amoindrir l'âme de la France, dont l'honneur a toujours été justement de s'attacher aux grandes et belles choses avec un désintéressement généreux. »

Ce qu'il ne faut pas manquer d'ajouter, c'est que, dans cette culture de l'esprit par les lettres qu'il veut faire renaître, le ministre entend qu'on s'attache par-dessus tout à rendre la raison droite et ferme, et à lui mettre en main le sceptre sur toutes les facultés intellectuelles (1).

(1) « Nous nous garderons de dédaigner jamais la délicatesse du goût, la finesse de l'esprit, l'art ingénieux du style. Mais nous nous appliquerons avant tout à tenir la raison en belle et forte santé par des exercices virils et une alimentation solide. Plus que jamais, l'explication des chefs-d'œuvre anciens et modernes sera comme le centre de gravité des classes de lettres ; mais la critique littéraire de la forme y aura moins d'importance que l'étude philosophique du fond (a)... Dans le style de Tacite et de Pascal, si beau qu'il soit, il y a quelque chose de plus intéressant que le style, c'est l'homme et, dans l'homme, *quelque chose de plus grand que l'homme, l'éternelle vérité dont il est le disciple et l'organe*... Habituer l'élève à penser juste, à sentir vivement, à dire simplement ce qu'il sent et ce qu'il pense, l'inviter à ne jamais se passer de sincérité. »

(a) C'est ce que notre 3<sup>e</sup> volume, (*la Pratique de l'enseignement chrétien*) a cherché à mettre en évidence dans les passages consacrés à l'*étude des modèles*.

Or toutes ces idées sont la substance même des quatre volumes du cours; et l'on en retrouverait jusqu'à certaines expressions de marque dans les autorités citées çà et là. Vraiment! qui nous eût annoncé, seulement un an d'avance, un tel secours de la part d'un chef ennemi, si nettement déclaré, si souvent oppresseur, nous aurait étonné, comme dut l'être Enée en écoutant la Sibylle :

..... Via prima salutis  
 Quod minime roris, gratia pandetur ab urbe!

Moins cependant... pour être sincère. La France chrétienne a des retours de bon sens et des éclaircies de foi qui ont souvent déconcerté les sectaires acharnés à la perdre.

Donc, en entendant l'Université, qui s'est livrée, depuis plusieurs années, au plus fatal empirisme, écrasant sous le poids des programmes toujours nouveaux, toujours plus lourds, l'âme de la jeunesse française, en l'entendant, par l'organe de son grand maître, crier au déraillement et donner le signal d'enrayer, il nous est permis de penser qu'un de ces retours s'annonce; et nous saluons l'aurore d'une ère de justice et de raison, où l'éducation de la jeunesse reviendra aux dictées de la sagesse des siècles, surtout des siècles chrétiens.

Celle-là, il est vrai, le ministre ne la comprend ni dans ses regrets, ni dans ses promesses. Dieu! le but final de l'éducation, puisqu'il est le but final de la vie; la religion, premier mobile et ressource suprême : tout ce qu'il y a de plus grand et de plus nécessaire est omis.

Ce sont là de ces vieilles légendes que la troisième République a définitivement mises hors cours. Ses agents ont « changé tout cela » ; les manuels de morale civique suffiront à l'œuvre. Tout au plus notre orateur a-t-il salué, en passant, « l'éternelle vérité dont l'homme est le disciple ! » salut peu compromettant, et que nous appellerions *platonique*, si le nom de Platon n'éveillait pas de lui-même une manière tout autrement précise, et tirant mieux à la pratique de la vie, de traiter de l'Éternel !

Quoi qu'il en soit, il nous est permis d'espérer que cette seconde édition sera moins inopportune que la première (1). Le volume que nous rééditons, le second du cours, est celui qui a valu à l'auteur le plus de bons témoignages. On l'a regardé comme pouvant être le plus utile, soit aux maîtres qui voudront bien le consulter, soit aux parents qui entendent ne pas se dessaisir de leur responsabilité en confiant à d'autres la culture de l'âme de leurs fils.

Jaloux de justifier l'accueil dont ce livre a été l'objet, l'auteur s'est donc efforcé de l'améliorer, en corrigeant et en complétant dans le sens des observations qui lui ont été faites. Il le présente aujourd'hui revu avec soin en toutes ses pages, et en quelques-unes refondu.

(1) Lorsque parut le 3<sup>e</sup> volume du cours, *la Pratique de l'enseignement chrétien* (grammaire et littérature), un homme d'autorité, à qui nous avons communiqué les épreuves, nous reprocha, avec autant de bienveillance que de finesse, d'avoir choisi un moment peu opportun de recommander un système tant opposé à la pratique de l'université. Voir la préface de ce volume.

Nous citerons en exemple : *la discipline de la volonté par le sacrifice* (p. 98); — la nécessité et le moyen pour l'autorité du maître d'accoutumer l'élève à celle de la raison (p. 139); — cette époque, si appréhendée des parents et des maîtres chrétiens, qu'on a appelée *la crise d'adolescence* (p. 256); — la nécessité, plus impérieuse aujourd'hui que jamais, de *tremper fortement l'âme des enfants dans la foi* (p. 301) etc.....

Que le grand Patriarche des familles chrétiennes, dont c'est aujourd'hui la fête, daigne accorder à ce travail une bénédiction de fécondité, seule récompense qu'il ambitionne !

Lyon, fête de SAINT JOACHIM, 18 août 1889.

NOTA. — Comme ce volume fait suite à celui qui porte pour titre : *Les vrais principes de l'éducation chrétienne*, et qu'il en est l'application pratique, l'auteur a cru opportun d'établir la connexion en renvoyant quelquefois de l'un à l'autre. — Les renvois se font par page, en visant la seconde édition.

---



# PRATIQUE

DE

# L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE

---

## INTRODUCTION

En exposant les VRAIS PRINCIPES DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE, nous avons essayé de donner de ce ministère, éminemment sacerdotal et d'importance souveraine en nos temps si éprouvés, la haute idée qu'il mérite. Il fallait débiter par des considérations aussi hautes et complètes que possible et en déduire, par voie de conséquence, les DISPOSITIONS que les éducateurs consciencieux s'efforcent d'acquérir et les DEVOIRS dont l'accomplissement ne peut manquer de rendre fructueuse leur mission.

Nous avons ainsi, par une sorte de préparation prochaine, ouvert une heureuse entrée dans la carrière de l'éducation. Il reste maintenant à étudier, d'après les Maîtres, le moyen de la bien fournir, à rechercher les meilleurs systèmes et les meilleures méthodes.

L'éducation s'adresse, d'une part, au cœur et à la volonté; de l'autre, à l'esprit. Dans le premier cas, c'est l'*Éducation proprement dite*; dans le second, elle prend le nom d'*Instruction ou d'Enseignement* (1). De là deux grandes

(1) Ces deux mots s'emploient souvent l'un pour l'autre; l'usage autorise cette liberté. Ici cependant le mot d'enseignement semble

divisions pour l'étude qui va nous occuper ; de chaque côté sont réclamées des aptitudes, sont imposées des obligations spéciales. Mais il serait aussi dangereux que déraisonnable d'isoler absolument ces deux vastes fonctions. Déraisonnable : car les deux catégories de facultés dont elles sont chargées sont distinctes, non séparées, dans l'unité de l'âme ; dangereux : car, s'il n'est pas contre les intérêts de l'ordre surnaturel, s'il arrive même le plus souvent qu'on cultive le cœur sans donner, dans la même proportion, de la culture à l'esprit, on ne développe jamais l'esprit sans préjudice grave pour l'âme, si l'on ne s'occupe, en même temps, avec une vive et constante sollicitude, de rectifier et d'élever le cœur et de fortifier la volonté. Faut de ce soin, « la science enfle (1) ; » une sorte d'hypertrophie de l'esprit encombre la vie morale, détruit l'équilibre de l'âme, que sa volonté n'est plus en état de conduire au bien final. On aura à revenir sur cette capitale affirmation.

Il y a donc entre ces deux grandes fonctions de l'éducateur, l'éducation proprement dite et l'enseignement, des rapports nécessaires. Le maître qui est spécialement chargé d'enseigner doit, en dernière analyse, diriger toutes ses leçons dans le sens de la vertu, qui est la discipline et la perfection de la volonté. De son côté, le maître qui exhorte, qui dirige, qui surveille, n'agira sur le cœur, d'une manière efficace et durable, qu'autant qu'il s'efforcera de parler à la raison, de sorte que son action soit aussi un enseignement qui façonne et élève l'esprit. C'est exclusivement au prix de ce concert que se forme, dans l'élève, l'homme moral qui est le terme de l'homme intellectuel, et l'homme surnaturel qui est le couronnement de l'homme moral ; et c'est à ces conditions seulement que les éduca-

préférable ; parce que, selon la remarque de M. Littré au mot ENSEIGNER, il regarde moins le résultat et davantage les moyens, tandis que c'est le contraire pour le mot INSTRUIRE.

(1) I Cor. VIII, 1.



teurs réalisent la noble, mais indispensable devise de l'Apôtre : « Mes petits enfants, je suis pour vous en travail « de vie jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous (1). » De là découle cette solidarité entre tous les ministères de l'éducation, solidarité qu'on a dit être si vaste, si haute, si glorieuse et si féconde, quand elle repose sur des têtes sacerdotales (2).

Des fonctions destinées à se pénétrer ainsi mutuellement ont nécessairement des moyens communs de s'exercer. L'esprit et le cœur doivent être l'un et l'autre gagnés et librement soumis par des procédés capables d'assurer aux deux catégories de maîtres, à ceux qui sont surtout chargés d'enseigner et à ceux à qui incombent plus spécialement et plus directement les soins de l'éducation, l'attention, la docilité, la confiance, les libres efforts des élèves. L'ensemble de ces moyens, de ces procédés, constitue la DISCIPLINE. Le succès de l'éducation proprement dite et de l'enseignement est au prix et en raison d'une sage discipline. Ainsi, avant d'aborder ces deux fonctions, nous aurons préalablement à bien comprendre ce qu'est la discipline et à établir les conditions qui la rendront salutaire et efficace.

Mais nous allons rencontrer sur notre chemin des préjugés universels et invétérés. Il en est deux surtout contre lesquels l'éducateur, qui s'est convaincu du vrai but auquel il doit tendre, se heurte douloureusement partout et toujours. Chez les hommes en proie à l'indifférence religieuse et mal doués de sens pratique, ces préjugés sont à l'état de système ; chez une foule de gens, même chrétiens, mais irréfléchis, ils sont inspirés par l'entraînement général et par l'habitude, si répandue hélas ! d'échapper aux pres-

(1) GAL. IV, 19.

(2) Cf. *Les vrais principes*, p. 190 et suiv.

criptions de la foi dans les actes mêmes les plus importants de la vie sociale.

Le premier de ces préjugés, qui règne principalement dans la première de ces deux catégories d'esprits, c'est de négliger de parti pris la formation du cœur, ce que nous avons jusqu'ici appelé l'éducation proprement dite. On trouve des hommes, même très instruits et occupant des positions importantes, qui font habitude, même profession, d'une insouciance complète, quelquefois d'une sorte de dédain, à propos de tout ce qui, dans la part dévolue aux maîtres, ne se rattache pas immédiatement et exclusivement à préparer leurs enfants à la carrière qu'ils leur destinent.

Qu'on nous permette de le dire : le cœur nous saigne encore en pensant à certaines conversations où cette opinion nous fut exprimée; quelquefois avec certaines précautions qu'on voulait bien prendre pour atténuer la douleur sensible qu'on nous causait; d'autres fois avec une franchise brutale. Malheureusement nombre de collègues n'ont pour but que de satisfaire à ces fatales exigences; et, quand on pense qu'un jeune homme peut être bachelier, même avec mention, et se présenter le front haut à l'entrée de toutes les carrières où se forment les classes sociales les plus honorées, sans avoir fait la moindre preuve qu'il croit, sinon à Dieu, du moins *en Dieu*, sans avoir donné le moindre gage certain de vertu ou de bon sens chrétien, ne doit-on pas demander compte à l'Etat du crédit qu'il donne à de si déplorables aveuglements?

La seconde erreur, qui est surtout propre aux esprits plutôt superficiels que systématiquement indifférents, consiste à ne voir dans l'enseignement qu'un moyen de donner à l'intelligence une certaine mesure d'acquis. Un nombre encore heureusement grand de pères et de mères veulent pour leurs enfants de la religion et de la vertu; ils choisissent de préférence les collèges qui font profes-

sion d'assigner une place d'honneur et une culture soignée à l'une et à l'autre. Mais, dans leur estime, l'instruction n'a rien à faire à la formation de l'enfant; elle a pour objet exclusivement de mettre l'élève en état de préparer, pour la fin de ses études, un examen qui lui ouvrira sa carrière. Aux yeux de quelques-uns, c'est même là une question de principe : ils regardent les matières de l'enseignement, c'est-à-dire les lettres et les sciences, comme absolument indépendantes de la foi ; comment songer dès lors à en profiter pour développer cette grande vertu ? Aux yeux du plus grand nombre, c'est seulement une persuasion malheureuse que les lettres et les sciences sont et ne peuvent être qu'étrangères à l'éducation proprement dite (1).

On a déjà montré que les lettres et les sciences ont à compter avec la Religion (2). Il reste à prouver qu'elles ont pour première raison d'emploi, dans un bon système d'enseignement, la formation du jeune homme ; qu'elles sont appelées, pour leur large part, à contribuer à son éducation totale, en aidant au développement normal de ses facultés. Ce n'est pas à dire qu'elles ne servent aussi à le faire *savoir* ; mais il faut qu'elles servent avant tout

(1) De là ces systèmes que les chefs d'institution entendent si souvent mettre sur le tapis, même en projet, devant eux par les pères de famille. L'un voudrait que l'éducation débutât par l'enseignement expérimental des sciences naturelles ; l'autre par l'étude pratique des langues vivantes ; tel autre, par le maniement du compas appliqué à dessiner des figures géométriques, sur lesquelles on fera le plus tôt possible raisonner l'enfant, etc... Les empirismes varient à l'infini, ne s'accordant qu'en un point, l'exclusion des langues anciennes comme inutiles. Hélas ! les expérimentations faites, renouvelées si fréquemment par les maîtres de l'enseignement officiel, et imposées à toutes les maisons dites libres qui les ont subies avec tant de douleur, n'expliquent que trop cette inquiétude des esprits dans notre patrie. Le mal vient de l'erreur que nous voulons combattre. Dès qu'on n'a plus souci de former l'esprit, il est clair qu'il ne reste qu'à lui donner le plus tôt possible les connaissances qu'on appelle *utilitaires*.

(2) Cf. *Les vrais principes*, p. 105.

à le faire *profiter*. L'ammagasinor dans l'esprit des acquisitions de telle ou telle nature, à tel ou tel degré, c'est seulement le second but de l'enseignement ; le premier est de fournir une matière et des instruments pour ouvrir l'esprit, le tremper, l'étendre, le rendre solide et droit. L'esprit a besoin de formation comme le cœur. Si l'on néglige ce soin, l'âme restera en souffrance. D'un côté, l'esprit, gonflé plutôt que nourri, manquant de sa vertu propre, ne sera pas pour le cœur le conseiller sage qui lui est nécessaire ; de l'autre, la préoccupation de l'examen, dominant exclusivement les études, entraînera l'oubli du but final de l'éducation, la vertu chrétienne. Que serait-ce si, de parti pris, les lettres et les sciences, s'affranchissant du contrôle de l'Église, portaient dans l'âme de l'enfant d'inévitables atteintes à la foi ?

Prenons-y bien garde, nous tous prêtres-éducateurs. Nous éprouvons, en principe, une répulsion invincible contre le premier préjugé ; mais, pratiquement parlant, avons-nous toujours bien en vue le grand devoir de former par-dessus tout le cœur de nos élèves, et en faisons-nous bien le terme final de nos efforts ? Quant au second préjugé, il faut le craindre d'autant plus qu'il a des intelligences au dedans de nous. Un élève fait plus d'honneur à ses maîtres par le savoir, qui jette vite de l'éclat, que par le bon sens et la droiture du jugement, dont la preuve ne se fournit que modestement et à la longue. Il arrive ainsi que, aux yeux des gens superficiels, qui sont en grand nombre et toujours les plus prompts en général à exprimer leur admiration, les maîtres qui paraissent savants, et qui ont l'habileté de faire paraître tels leurs élèves, sont en grande considération. Les éducateurs ont donc besoin, pour ne pas sacrifier à un faux honneur, d'être solidement établis dans les règles de la vérité et de la justice.

Voilà pourquoi nous allons débiter en rappelant les principes qui condamnent ces erreurs et qui serviront à nous faire bien comprendre, goûter et pratiquer notre devoir.

Tel sera donc notre plan : après les *Considérations préliminaires* dont l'objet vient d'être indiqué, nous traiterons successivement de la *Discipline* et de l'*Éducation* proprement dite. Le moment viendra, s'il plaît à Dieu, de traiter de l'*Enseignement* (1).

(1) L'ouvrage annoncé ici a paru à la même librairie. Il contient deux volumes sous ce titre général : LA PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN. Le premier (1883) traite de la *Grammaire* et de la *Littérature* ; et le second (1887), de l'*Histoire* et de la *Philosophie*. Le cours d'éducation et d'enseignement se trouve ainsi complété.

---



## CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

### ÉDUCATION PROPREMENT DITE ET ENSEIGNEMENT. -- LEUR OBJET PROPRE ET LEUR CŒUT SPECIAL.

L'objet par excellence, le but suprême de l'éducation totale, il a été proclamé dès le début de notre étude. Le dernier terme des efforts du prêtre-éducateur, c'est d'établir et de faire croître l'enfant dans la vie surnaturelle, et, comme dit saint Paul, « Dans la charité par la pratique « de la vérité, en Jésus-Christ qui est notre Chef (1). » Il fallait tout d'abord bien établir ce terme final ; c'était le moyen d'ouvrir au zèle son plus vaste horizon, en lui assignant sa place d'honneur dans le nombre des ministères apostoliques, afin de lui faire prendre tout son essor.

Mais ce but n'exclut pas la formation à la vie intellectuelle et morale ; au contraire, il l'implique dans une large mesure et il en tire toujours du profit (2). L'éducateur doit donc prendre aussi cette double vie naturelle de l'âme pour objet de son dévouement. Et s'il est sage, s'il sait bien coordonner sa sollicitude et ses soins, la croissance des facultés intellectuelles et morales de l'enfant tournera au développement de ses vertus surnaturelles. Ce n'est pas en perdant terre qu'on travaille pour le ciel : bien loin

(1) ÉPH. IV. 15.

(2) Cf. *Les vrais principes*, p. 35 et suiv.

de là; les progrès légitimes de la nature sont pour les élévations de la grâce une excellente préparation.

Quand on voyage dans les pays de montagnes, on n'atteint pas d'un seul élan le dernier sommet perdu dans le ciel; on s'y dirige par des ascensions et des haltes successives. Ainsi en est-il de notre dernière fin. « L'homme « montera sur les hauteurs de son cœur (1), » par les vertus de son intelligence et de sa volonté, afin de parvenir de là aux cimes de la gloire divine; ou, pour parler plus exactement, afin que « l'Aigle divin vienne là le prendre « sur son aile et l'élever jusqu'aux régions de l'inaccessible « lumière (2). »

Ainsi l'éducateur, tout en ne perdant jamais de vue le but surnaturel final, et en tenant toujours élevé vers lui, autant que possible, le regard des élèves, doit s'occuper de former dans la sphère naturelle leur cœur et leur esprit. Ce double soin, après celui de la formation surnaturelle et par rapport à cette formation, doit dominer toute autre préoccupation; et, dans la double série de devoirs qu'il prescrit, c'est la formation du cœur qui s'impose en premier lieu.

(1) Ps. LXXIII, 8.

(2) DEUT. LXXXII, 11. — I TIM 1, 16.



## PREMIÈRE CONSIDÉRATION

L'ÉDUCATION PROPREMENT DITE EST LA FORMATION DU CŒUR ET DE LA VOLONTÉ. — C'EST LE PREMIER OBJET DE L'ÉDUCATEUR PAR RAPPORT AU BUT FINAL DE SA MISSION.

Ces mêmes hommes, qui ont si peu de souci de la religion et de la vertu, ont cependant toujours sur les lèvres le mot d'*éducation*. Mais ils l'entendent en un sens singulièrement rabaissé et rétréci. C'est pour eux simplement : « Connaissance et pratique des usages du monde ; » l'enfant qui fait preuve d'avoir acquis cette connaissance et qui se conforme avec grâce à ces usages, ils le disent *bien élevé*. Nous sommes loin de méconnaître l'importance relative de cette sorte de science et de ces habitudes ; nous croyons qu'elles sont renfermées dans la vaste compréhension du mot d'éducation, mais non point à titre principal. Elles ne peuvent être que l'éclat et le vernis des qualités solides que la vraie éducation doit communiquer à l'âme. Mettre en ces formes capricieuses, et souvent vaines, l'essence de notre grande œuvre, c'est accuser en soi cet esprit superficiel du monde pour qui tout est bon quand l'extérieur ne heurte en rien.

Nous définirons l'éducation avec la plupart des auteurs : « L'action de former, d'élever, de communiquer des qualités morales, intellectuelles ou physiques (1) ; » et

(1) V. Littré au mot ÉDUCATION.

comme l'a dit plus heureusement M. de Bonald, qui insiste à diverses reprises sur ce mot : « L'éducation, c'est tout ce qui sert à former des habitudes (1). » Comprenons bien la valeur de ces termes auxquels les bons auteurs et l'usage universel attachent une autorité incontestable. Il s'agit de former, de communiquer des qualités et des habitudes, d'élever.

*Former*, c'est donner l'existence et la forme. Dans le sens rigoureux, ce mot ne peut se dire que du Créateur. Mais Dieu nous a associés à sa puissance créatrice ; et il veut que nous nous devions à nous-mêmes, sous son aide continue, le développement de l'existence et de la forme qu'il a seul tirées du néant. Le mot d'éducation (*educere, educare*) implique cette idée de donner l'existence, que signifie le terme *former*. Car, selon l'explication très juste de M. de Bonald, « Donner l'éducation, c'est faire passer l'homme de l'état d'ignorance et de faiblesse à l'état de connaissance et d'action (2). » Or, n'est-ce pas là, en une certaine mesure, tirer du néant et pourvoir de vie ?

L'homme incline toujours vers le néant (3) : il a donc toujours besoin d'en être préservé. Il est prédestiné à grandir et à se perfectionner à l'infini : il faut donc indéfiniment accroître en lui l'existence, la bonté, la vertu, et lui communiquer des manières d'être, des modifications de son esprit et de son cœur, toujours plus parfaites. Si tel est le noble dessein de l'homme à tous les âges, que sera-ce de l'enfant ? Et quelle peut être la plus haute préoccupation de ses éducateurs, sinon d'y pourvoir en s'attachant à le bien former ?

Ces modifications que l'éducation a pour but d'opérer dans l'âme, ce sont les *qualités* ; et, parce qu'il faut qu'elles soient stables, on les appelle *habitudes*. Car les

(1) Mélanges : *De l'éducation et de l'instruction*.

(2) *De l'éducation dans la société*, chap. 1<sup>er</sup>.

(3) *Semper ad nihilum tendis*... III SUR. IV, 3.

habitudes sont précisément des qualités solidement acquises, de sorte qu'elles ne changent que difficilement : *Qualitas de difficili mobilis*, comme le dit Aristote adopté par saint Thomas (1). Ainsi l'éducation n'est rien de moins qu'une sorte de transformation de la nature dans l'enfant. Elle la saisit tout entière pour la redresser, l'améliorer, la parachever. Combien donc ils la méconnaissent ceux qui la font consister à orner, à polir, quand il faut refaire ; à déposer des connaissances (2), quand il faut changer le fonds ; à donner un certain savoir-vivre, quand il faut refondre la vie de l'âme tout entière ? Sur les rudiments, quelquefois aussi sur les ruines, de cette nature qu'il apporte en venant au jour, incomplète ou vicieuse (3), l'éducation, en inoculant l'habitude du bien, crée une seconde nature rectifiée et supérieure. Cette définition proverbiale de l'habitude, *une seconde nature*, est aussi juste qu'elle est encourageante pour l'âme avide de ses vrais intérêts et qu'elle est glorieuse à ceux qui doivent les faire valoir. Elle donne l'idée d'un statuaire habile et infatigable qui tire une image vivante d'un beau marbre qu'on lui avait donné à peine dégrossi ou ébauché de travers.

Voilà donc ce qu'on prétend, lorsqu'on dit que l'éducation forme, qu'elle communique des qualités et des habitudes. Aussi tous les termes, à quelque degré synonymes, qu'on emploie pour signifier l'action de l'éducateur, renferment l'idée de délivrer d'un défaut, d'une faiblesse quelconque, ou l'âme entière, ou quelque-une de ses

(1) 1a 2ae, *Quest. XLIX*, art. 1.

(2) Comme si l'âme était une *garde-robe* ! selon la pittoresque ironie de Montaigne.

(3) On entend ici la nature au point de vue de la déchéance originelle, telle que l'a décrite l'imitation : *Circumfusa magna caligine... nposiens adimplere. . . nec pleno jam lumine veritatis, nec sanitate affectionum suarum potita. Lib. III, cap. IV, 2.*

facultés ; ou bien l'idée d'agir, non pas à sa surface, mais dans ses profondeurs. Ces mots commencent tous par le préfixe *de*, ou par le préfixe *in* : *e-ducere, e-ducare, e-rudire*, ou *in-struere, in-stituere* (1). Qu'est-ce qui fait mieux comprendre que cette sorte de conspiration de toutes les ressources du langage, la nature même et la souveraine portée de cette formation qui est l'objet de l'éducation ?

Il faut y ajouter ce terme que nous n'avons laissé de côté que pour y revenir, ce terme éminemment chrétien, qui est surtout propre à la langue française, le terme *Élever*. Comme il est juste et profond dans sa simplicité ! Tout le monde l'a sur les lèvres ; une fois appliqué à l'action de *porter en haut* l'âme de l'enfant, il a été trouvé si heureux qu'on n'a plus vu dans l'objet de cette grande action qu'un être à élever, un *Élève*. Le mot d'*Écolier* lui a été à peu près totalement sacrifié. « Dans les collèges, dit un auteur très compétent en philologie, les jeunes gens portent le nom d'élèves, parce que leurs maîtres sont en même temps leurs gouverneurs ; et que, au lieu de se borner à leur communiquer certaines connaissances théoriques, ils cultivent en eux le cœur et les dispositions morales, en même temps que l'esprit... L'écolier est celui qu'on enseigne ; l'élève est celui qu'on forme, à qui on apprend ce qu'il doit être (2). »

Plût à Dieu que l'affirmation de notre auteur se vérifiât exactement partout ! Nous, du moins, prêtres-éducateurs,

(1) La langue grecque est pourvue d'un mot des plus heureux, parce qu'il est très complet, pour exprimer d'éducation, *παιδεύω*. Rigoureusement il signifie enfanter, faire, c'est-à-dire former, l'enfant, l'élever de l'indigence rigoureuse de l'enfance à la plénitude de la vie. Le mot français *enfanter* est exclusivement destiné à exprimer la mise au jour de l'enfant ; tandis que les Grecs, grâce à la richesse des racines, ayant pour cette expression le mot *τεχνέω*, de *τέχνη*, peuvent donner tout son beau et vaste sens au premier, à celui qui est tout consacré à ce travail de formation dont l'enfant est l'objet, sans lequel il lui servirait peu d'avoir reçu la naissance.

(2) Lafaye : *Dict. des synonymes*, au mot *ÉLÈVE*.

acceptons le conseil qu'elle implique ; et, en entendant un membre de l'enseignement officiel de l'État supposer ainsi universellement pratiquée une maxime qu'il juge par là même si absolue, n'oublions jamais que nos enfants sont des *Élèves* et qu'ils nous sont confiés pour être avant tout formés et élevés. « Je souhaiterais, disait naguère un homme de science et de cœur, reconnu aujourd'hui un génie de premier ordre, je souhaiterais que tout professeur, en franchissant le seuil de sa classe, se dit avec recueillement : « Comment éièverai-je aujourd'hui plus haut qu'hier l'esprit et le cœur de mes élèves ? (1) » Ce doit être là une inspiration ardente et soutenue, et l'objet toujours en vue de nos efforts.

Jusqu'à quelle hauteur devons-nous élever l'âme de nos élèves ? On l'a assez dit dans le précédent ouvrage, et l'on vient de le rappeler ; mais il est doux de le répéter encore : jusqu'à la hauteur de Dieu. Ce prêtre-éducateur serait vraiment bien à plaindre qui ne se tiendrait pas, dès le début, en face de ces horizons infinis, et qui ne les proposerait pas avant tout aux aspirations de ses élèves en leur disant, comme saint Basile, à la première page d'un de ses plus beaux discours : « Nous, ô adolescents, nous tenons pour rien cette vie humaine ; nous n'estimons comme bien, nous n'appelons de ce mot, rien de ce qui ne peut nous servir que dans les limites de cette vie... Tout ce qui est purement humain est à nos yeux dépourvu de grandeur et indigne de nos désirs ; nous n'avons pas de considération pour les hommes qui le possèdent. Notre espérance a une portée plus haute ; tout ce que nous faisons est en vue et en préparation de la vie à venir (2). »

Ainsi, les sphères déjà si élevées du développement naturel des facultés de l'enfant ne doivent contenir, ni ses

(1) M. Pasteur. *Discours d la distribution des prix du collège d'Arbois* ; août 1874.

(2) Serm. *De legend. lib. Gentil. ad initium.*

propres efforts, ni le zèle de ses éducateurs. Il s'y débattrait à l'étroit comme un aigle captif, pour peu que la nature lui eût fait une âme généreuse ; et, s'il était assez mal doué que de ne pas sentir cette gêne, le premier devoir de ses éducateurs devrait être de lui inspirer de plus nobles élans. *Au plus haut !* cette fière devise d'un roi de Portugal sera donc celle de notre ambition sacerdotale, à condition de lui donner sa signification totale et suprême. Au plus haut les pensées et les sentiments de nos élèves ! au plus haut leur esprit et leur cœur ! Au plus haut du possible d'abord, aux dernières limites de la perfection propre à chacune de nos facultés ! Puis dépassant les espaces créés, au plus haut « Do ce qui est impossible à l'homme, mais possible à Dieu (1) ; » aux plus glorieuses couronnes des vertus surnaturelles dans les splendeurs de l'infini.

Mais, dans cette œuvre de former, de communiquer des qualités permanentes, d'élever, quel ordre suivre ? L'enfant est un être complexe. « Les facultés que Dieu lui a départies, a dit un homme compétent, chef d'une institution célèbre, ces facultés, destinées à le mettre en rapport avec les êtres, sont de trois ordres comme les êtres eux-mêmes. Aux êtres physiques, matériels, au monde sensible, correspondent des facultés qui nous mettent en possession des vérités physiques ; aux êtres métaphysiques, abstraits, répondent des facultés qui nous permettent d'acquérir les notions des vérités métaphysiques ; enfin, aux êtres moraux, aux faits de la conscience, au sentiment du beau et du bien, correspondent des facultés qui nous rendent accessibles à l'impression des vérités morales. En présence de ces facultés et de leurs missions diverses, l'éducation a dû se poser d'abord cette question : agirai-je sur toutes les facultés à la fois et dans la même

(1) Luc. xviii. 17.

mesure? ou bien, si je ne puis former tout l'homme à la fois, par où commencerai-je? à quel ordre de facultés doit être dévolue l'initiative? M'adresserai-je d'abord aux facultés qui mettent l'homme en rapport avec le monde physique? ou irai-je avant tout éveiller et exercer celles qui lui rendront possibles, faciles, certains, ses rapports avec le monde moral et les êtres surnaturels (1)? »

On pressent quelle est ici la réponse de ces hommes qui ne voient dans l'éducation que l'action de préparer le jeune homme à une carrière. La conséquence nécessaire de ce point de départ est de tourner le plus tôt possible toutes les facultés vers le monde matériel. « A peine l'instruction littéraire est-elle effleurée, que voilà les sciences qui se pressent à l'encontre, comme pour on distraire l'esprit et l'absorber. L'intelligence est épuisée presque tout entière sur tout ce qui se voit, sur tout ce qui se touche, sur tout ce qui est susceptible d'être compté et mesuré. Est-ce qu'on a pensé que les études qui portent sur ces objets sont aussi propres à former l'homme intellectuel et moral que tout autre genre d'étude? Est-ce qu'on a cru que le sens moral n'avait que médiocrement besoin du secours de l'éducation? Ce qui paraît plus probable, c'est qu'on a eu en vue tout autre but que celui de l'éducation et de la formation de l'homme. Au lieu de se demander quelles facultés doivent être d'abord développées, on a dit : « Donnons « au plus tôt les connaissances actuellement les plus « utiles. » Or, il était évident, à la première vue, que les connaissances le plus immédiatement utiles sont celles qui se rapportent au monde matériel et à ses besoins (2). »

Pour nous, sans hésiter, pactant, avec saint Basile, du but élevé que nous venons de reconnaître à l'éducation,

(1) M. l'abbé Lalanne, directeur du collège Stanislas. *De l'éducation*, 2<sup>e</sup> partie, 8<sup>e</sup> discours.

(2) *Ibid*

nous mettons au-dessus de tout les rapports avec le monde intellectuel et moral, à condition d'avoir en vue, pour terme final, le monde surnaturel. Nous tenons comme dogme de foi, à l'encontre des sophismes impies de l'*Émile*, que « le sens moral a le plus grand besoin du secours de l'éducation » ; et nous entendons nous préoccuper à titre principal, non de donner promptement des connaissances utiles, mais de former avec patience et d'élever l'enfant, de lui donner les salutaires habitudes de la sagesse et de la vertu. Il nous paraît étrange que des chrétiens, pour peu qu'ils aient réfléchi, ne partagent pas ces préoccupations et ne travaillent pas à nous seconder dans l'application de ces principes.

Avant d'étudier ces principes en eux-mêmes et de les justifier par leur confrontation avec la nature et les besoins de l'âme humaine, rappelons d'abord, par quelques citations rapides, la foi que les siècles y ont donnée.

Dans tous les temps, même ceux du paganisme, les hommes les plus graves et les plus compétents ont eu de l'éducation l'idée qui vient d'être exposée. Les Anciens se sont peu occupés de l'enfance, dans leurs écrits. Mais leurs idées sur l'éducation première, si elles ne sont pas toujours explicitement exprimées, se déduisent facilement des principes exposés dans les ouvrages moraux ou politiques qui ont fait leur réputation. Quand on voit, par exemple, Aristote analyser les vertus morales avec tant de justesse et de profondeur (1) que les Docteurs de l'Église, saint Ambroise (2), saint Augustin (3), saint Grégoire-le-Grand (4), saint Thomas (5), ces maîtres de la morale

(1) *Ethic.* passim.

(2) Lib. V in Luc. cap. vi.

(3) *De morib. Eccles.* lib. I, cap. xv.

(4) *Moral.* lib. II, cap. xxxvi.

(5) 1a 2æ, *Quæst.* LV et seq.



chrétienne, admettent presque en tout sa classification, ses divisions et ses définitions (1); quand on remarque à quel point il a compris et démontré l'importance souveraine de ces vertus, peut-on douter qu'il n'ait voulu qu'on en donnât avant tout l'habitude aux enfants?

Et Platon, quand il recommande aux orateurs de faire de leur art une discipline qui apprenne aux hommes à se proposer dans toutes les actions de devenir toujours meilleurs (2), Platon ne fait-il pas implicitement cette grande leçon aux éducateurs par rapport à leurs élèves? Si des maîtres s'oubliaient jusqu'à sacrifier la formation morale de ceux qui leur sont confiés à l'éclat de leurs cours et au désir de se faire honneur du brillant de leurs élèves, ne devrait-on pas demander avec indignation, comme Platon le demande de Périclès et d'Alcibiade, de Gorgias et de Polus : « Où sont ceux que de tels enseignements ont guéris de leurs vices, qu'ils ont rendus tempérants et vertueux (3)? » Et n'enseigne-t-il pas directement cette maxime quand il dit : « Avant de devenir poètes et artistes, formons-nous à la tempérance, à la force, à la libéralité, à la magnificence et à toutes les sœurs de ces vertus (4). »

Cicéron recommande la vertu, comme le but de l'éducation littéraire, en des termes doublement remarquables, et par la netteté de son affirmation, et par la juste mesure d'importance qu'il attribue aux lettres comme moyen par rapport à ce but : « Nous formons nos enfants, dit-il, aux études et aux disciplines libérales, non qu'elles puissent par elles-mêmes donner la vertu, mais parce qu'elles pré-

(1) Sauf l'admirable complément des vertus surnaturelles que ne pouvait atteindre le *Philosophe*, et les modifications qui en résultent pour tout son système.

(2) *Gorgias* : vers. med.

(3) *Ibid.* vers. fin.

(4) Neque prius musici (a) erimus, quam temperantiae et fortitudinis, liberalitatis et magnificentiae, et quaecumque harum sorores sunt, cognoverimus. *De rep.* Lib. III.

(a) On sait que par musique Socrate entendait la poésie et les beaux-arts à leur suprême élévation.

*parent* le cœur à recevoir la vertu (1). » Ainsi, d'une part, ce texte suppose très clairement que la vertu est surtout l'objet que l'on doit se proposer dans l'éducation des enfants; de l'autre, il affirme que les études ne donnent pas d'elles-mêmes la vertu; qu'elles ont seulement pour mission de lui préparer le cœur, réservant à d'autres moyens l'acquisition efficace de la vertu. Il est bon de relever en passant cette leçon donnée par la philosophie païenne à la philosophie contemporaine, qui affirme si haut sa prétention de moraliser les hommes par l'instruction seule. Il est tant de livres qui relèvent plus ou moins de cette impiété renouvelée des Pélagiens! sans parler de ceux qui aujourd'hui pullulent, où est non seulement mise en œuvre l'instruction séparée de l'éducation, mais où est proclamé son droit de se passer de Dieu et même de se retourner contre lui!

Sénèque se plaît aussi à rabaisser les prétentions de la littérature à rendre l'âme meilleure, tout en laissant énergiquement entendre qu'elle ne doit être autre chose qu'une préparation à ce but : « Les études libérales, dit-il, sont utiles à cette condition qu'elles *préparent l'âme*, mais sans la retenir .... Elles sont notre apprentissage, et non pas notre métier..... Il ne faut pas les apprendre toujours, mais les avoir une fois apprises..... Où est leur profit contre nos passions? Y gagnons-nous la délivrance de la crainte, la victoire sur la cupidité, un frein contre la licence?..... Non : ces enseignements ne nous mettent en garde ni contre nos appréhensions, ni contre nos désirs : or, cependant, qui ignore tout cela apprend en vain tout le reste (2). » Ailleurs le même philosophe, en des termes

(1) Nos liberalibus studiis et disciplinis filios erudimus, non quia virtutem dare possunt; sed quia animum ad accipiendam virtutem preparant.

(2) Liberalia studia hactenus utilia sunt, si preparant animum, non detineant... Nihil apud litteras invenio quod velot timere, velot cupere... Quæ qui ignorat alia frustra scit. *Ep.* &c.

que les maîtres chrétiens ne pèsent jamais assez, hâtant  
« les études littéraires dont on fait un stérile étalage et  
qui ne guérissent en rien (1). » Il recommande avant tout  
aux éducateurs de s'attacher « à corriger la fierté, l'estime  
exagérée de soi, l'enflure par laquelle on s'élève sottement  
sur ses rivaux, l'amour aveugle et imprévoyant de tout ce  
qui tient à soi, la disposition orgueilleuse de l'esprit aux  
bons mots injurieux, la détente et l'indolence du cœur  
dormant sur sa mauvaise nature (2). »

Ailleurs encore, il met bien au dessous de la vertu la  
science « qui, sans la vertu, tourne au mal de celui qui  
l'apprend (3). »

« S'il était prouvé, dit Quintilien, que l'école profite  
aux études, mais qu'elle nuit aux mœurs, je sacrifierais  
l'apprentissage de bien parler à celui de vivre dans la  
vertu (4). » Un Docteur de l'Église aurait-il mieux dit ?

Plutarque revient très souvent sur cette affirmation. Un  
de ses traités de morale a précisément pour objet de dé-  
montrer que la vertu doit être le premier fruit de l'ensei-  
gnement ; il faudrait le citer tout entier. « On demandait  
à un Lacédémonien, y est-il dit, quel bien il procurait  
aux enfants en les élevant : « Je fais, répondit-il, que ce qui  
est honnête leur soit agréable (5). » — Dans un autre de ses  
traités il cite une parole toute pareille ; peut-être est-ce la  
même sur laquelle il revient : « Un instituteur lacédémonien  
disait avec beaucoup de sens qu'il se proposait d'ob-  
tenir que son élève se plût aux choses honnêtes et qu'il vît  
avec peine tout ce qui serait malhonnête. C'est en effet,

(1) *Studiorum liberalium vanam ostentationem et nil sanantes lit-  
teras. Ep. 59.* — N'est-ce point ce mot qui a inspiré à la servante  
Nicole sa répartie si spirituelle et si pleine de bon sens au *Bour-  
geois-gentilhomme* : « De quoi est-ce que ça guérit ? »

(2) *De beatâ vitâ. cap. x.*

(3) *Mores primum, mox scientiam, disco; quæ, sine moribus,  
malè discitur. Ep. 76.*

(4) *Instit. lib. I, cap. II.*

(5) *Œuvres morales : Si la vertu est le fruit de l'enseignement.*

ajoute l'auteur, la fin la plus noble et la plus belle qu'on puisse se proposer dans l'éducation d'un enfant libre (1). »

Arrêtons nous sur cette parole. Qui ne s'empresserait d'en convenir que ce Lacédémonien-là était un homme d'autant de bon sens que de perspicacité? Faire trouver des charmes à l'honnête, c'est-à-dire à l'objet des vertus, obtenir que l'enfant s'y complaise au préjudice des charmes du mal : n'est-ce pas le rendre invincible et l'établir définitivement dans le bien ?

En effet, la plupart du temps et surtout à ses débuts, le vice ne provient que d'un défaut de trempe de caractère en face des séductions qui se présentent. Le vice, le mal-honnête, se montre agréable. « Les faux charmes des frivolités, a dit le Sage, obscurcissent le bien aux regards ; et les désirs volages de la concupiscence renversent l'esprit, quand il est encore éloigné du mal (2). » Celui donc qui veut devenir solidement bon doit être formé à tenir ferme devant ces dangereux attraits. Or cependant il est dans le fond même de notre nature de subir des attraits et d'en être maîtrisée. Quand le poète a dit : *Trahit sua quemque voluptas*, il a exprimé, au témoignage de saint Augustin, une vérité d'expérience générale : chacun suit l'entraînement de ses attraits (3). Pourra-t-on arracher la nature à une de ses lois essentielles et obtenir une lutte sans dédommagement ?

Non : « Il nous est impossible, a dit Leibnitz, de résister à la douleur et au plaisir, si nous ne leur opposons leurs contraires (4). » Nous opposerons donc attraits à attraits. Sur les attraits du vice que subit la concupiscence, nous ménagerons le triomphe à ceux du bien que nous formerons le cœur à goûter seuls. « Les attraits de

(1) *Traité de la vertu morale.*

(2) *Fascinatio nugacitatis obscurat bonum, et inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum sine malitiâ.* SÆP. IV, 12.

(3) *Tracl. XXVI IN JOAN.*

(4) *Pensées*, tom. II, p. 320.

la vérité, comme le dit délicieusement saint Augustin, les attraits du vrai bonheur, de la justice, de la vie permanente, toutes choses qui sont des attributs, et comme des rayonnements, de Jésus-Christ (1) : » voilà les saintes et sublimes voluptés dont on accoutumera l'âme à s'éprendre. Dès lors seront victorieusement contrebalancées celles de la mauvaise nature ; « les agréments immortels de la vertu », comme a dit Bossuet, auront tous leurs charmes, tout leur empire ; « l'honnête sera devenu pour eux l'agréable » et l'âme ira d'elle-même, doucement entraînée, au devoir.

Il est inutile de chercher des autorités parmi les Pères de l'Église ; car c'est le fond même de leur enseignement, que l'on doit faire passer, avant tous les biens de l'esprit, non moins qu'avant ceux de la fortune, les vertus chrétiennes. Il résulte de là, nécessairement et clairement, que l'éducation, qui donne à l'âme des enfants les habitudes dont profitera la vie entière, doit avant tout s'occuper de celles du cœur et de la volonté dans le sens de la fin surnaturelle.

Les paroles suivantes de saint Augustin expriment ce devoir avec précision et résumement suffisamment la tradition chrétienne : « Les diverses ressources de l'esprit, aussi bien que du corps, dont la volonté a besoin lui doivent être assujetties, et non la dominer. Pour qu'un homme soit heureux, il lui faut deux conditions : la rectitude de la volonté et les moyens pour atteindre l'objet de sa volonté. Mais, de ces deux conditions, ne viser qu'à la seconde au détriment de la première, et s'occuper d'accroître les moyens en négligeant de perfectionner la volonté, ce serait faire preuve d'un esprit pervers. Travaillons avant tout à avoir une volonté saine et droite ; et, pour cela, à la

(1) Est quedam voluptas cordis... Trahitur ad Christum homo ille, qui delectatur veritate, delectatur beatitudine, delectatur iustitia, delectatur sempiterna vita, quod totum Christus est. *Ibid.*

purger de toute espèce de vices. Dès lors toutes les puissances de l'esprit se tourneront contre le mal. Efforçons-nous de devenir prudents, forts, tempérants et justes ; et augmentons toutes les ressources de notre âme au profit réel de ces vertus. A ces conditions l'homme est puissant en réalité ; il est merveilleusement fort contre lui-même, à l'avantage de lui-même (1). »

Il serait facile de multiplier les citations parmi les modernes. Nous nous bornerons à quelques auteurs, ayant soin de les prendre aussi bien parmi les indifférents ou les hostiles que dans le nombre des vrais penseurs chrétiens. « A la mode de quoy nous sommes instruits, a dit Montaigne, il n'est pas merveille si ny les escoliers, ny les maistres n'en deviennent pas meilleurs, quoiqu'ils s'y fassent plus doctes. De vray, le soing et la dispense de nos pères ne visent qu'à nous meubler la teste de science. Du judgement et de la vertu ? peu de nouvelles. Criez d'un passant à nostre peuple : « Oh ! le sçavant homme ! » et d'un autre : « Oh ! le vertueux homme ! » il ne faudra pas à détourner les yeux et son respect vers le premier. Il y faudroit un tiers crieur : « Oh ! les lourdes testes ! » Nous nous enquérons volontiers : « Sçait-il du grec ou du latin ? » « escrit-il en vers ou en prose ? » Mais, s'il est devenu meilleur ou plus avisé : c'estait le principal, et c'est ce qui demeure derrière (2). »

« La grande affaire d'un gouverneur, dit Locke, c'est de bien former son élève, de lui faire prendre de bonnes habitudes, de lui inspirer des principes solides de vertu et de sagesse ; de lui apprendre insensiblement à connaître les hommes ; de l'engager à aimer et à imiter ce qui est excellent et digne d'estime, mais avec ce degré de vigueur,

(1) *De Trinit.* Lib. XIII. cap. viii,

(2) *Essays* : liv. 1<sup>er</sup> chap. xviii et xxiv. *Édition Lecoffre.*

d'activité et d'application dont il a besoin pour en venir heureusement à bout. Que s'il s'attache à quelques études particulières, ce n'est que pour mettre en œuvre les facultés de son esprit, et lui faire employer son temps pour le détourner de l'oisiveté, pour le rendre capable d'application, pour l'accoutumer au travail et lui donner quelque goût pour les choses qu'il doit ensuite apprendre plus exactement de lui-même (1). »

« Hélas ! s'écrie Pascal, avec un accent de douleur qui n'est pas exempt d'ironie, on n'apprend pas aux hommes à être honnêtes gens ; mais on leur apprend tout le reste (2) ! » Et cependant quel enseignement sera plus utile dans tout le cours de la vie exposée à tant d'épreuves ? « La science des choses extérieures ne nous consolera pas d'ignorer la morale au temps de l'affliction. Mais la science des mœurs nous consolera toujours de l'ignorance des choses extérieures (3). »

Nul n'est plus explicite, ni plus compétent que Rollin. Écoutons ce maître si consciencieux, si expérimenté, si chrétien, nous donner une théorie très judicieuse et très complète de la vraie éducation : « Pour peu qu'on fasse usage de sa raison, dit-il, on reconnaît aisément que le but des maîtres n'est point d'apprendre à leurs disciples seulement du grec et du latin, ni de leur enseigner à faire des thèmes, des vers, des amplifications ; à charger leur mémoire de faits et de dates historiques, à dresser des syllogismes en forme, à tracer sur le papier des lignes et des figures. Ces connaissances, je ne le nie point, sont utiles et estimables, mais comme moyen, non comme fin ; quand elles nous conduisent ailleurs, non quand on s'y arrête ; quand elles nous servent de préparatifs et d'instruments pour de meilleures choses dont *l'ignorance rend tout le*

(1) *De l'éduc. des enfants*, tome 1<sup>er</sup>, § 97.

(2) *Pensées* : 1<sup>re</sup> partie, art. 13, 35.

(3) *Ibid.* 44.

*reste inutile.* Les jeunes gens seraient bien à plaindre, s'ils étaient condamnés à passer les huit ou dix plus belles années de leur vie à apprendre, à grands frais et avec des peines incroyables, une ou deux langues, et d'autres choses pareilles, dont ils n'auront peut-être que rarement occasion de faire usage. Le but des maîtres, dans la longue carrière des études, est d'accoutumer leurs disciples à un travail sérieux ; de leur faire estimer et aimer les sciences ; d'en exciter en eux une faim et une soif qui, au sortir du collège, les leur fassent rechercher ; de leur en montrer la route ; de leur en faire bien sentir l'usage et le prix, et par là de les disposer aux différents emplois où la divine Providence les appellera. Le but des maîtres, *encore plus que cela*, est de leur former l'esprit et le cœur ; de mettre leur innocence à couvert ; de leur inspirer des principes d'honneur et de probité ; de leur faire prendre de bonnes habitudes ; de corriger et de vaincre en eux, par des voies douces, les mauvaises inclinations qu'on y remarque (2). »

« Souvenez-vous en bien, dit Joubert, ce penseur si judicieux, si fin et si profond observateur, souvenez-vous en bien : l'éducation ne consiste pas seulement à orner la mémoire et à perfectionner l'entendement ; elle doit *sur-tout* s'occuper à diriger la volonté (2). » Ailleurs, il donne, à l'aide de quelques comparaisons aussi neuves que justes, la raison décisive de cette maxime : « Plus j'y pense, dit-il, plus je vois que l'esprit est quelque chose hors de l'âme ; comme les mains sont hors du corps ; les yeux, hors de la tête ; les branches, hors du tronc. Il aide à *avoir*, non à *être* plus (3). »

Le vicomte de Bonald s'est occupé de l'éducation à diverses reprises ; au milieu de ses graves travaux de poli-

(1) *Tr. des études* : Liv. VII, 3<sup>e</sup> partie, art. 1.

(2) *Pensées*, titre six, 12.

(3) *Ibid.* titre III, 23.



tique et de philosophie, il se trouve naturellement amené à y rattacher ce grand sujet qui lui tient fortement au cœur. Il n'est pas moins affirmatif : « Il faut, dit-il, que les parents se persuadent que l'éducation sociale (1) n'a pas pour objet de rendre les jeunes gens *savants*, mais de les rendre *bons* (2). » Et ailleurs, à l'aide d'un parallèle dont quelques traits nous suffiront, il fait ressortir nettement le but principal de l'éducation, en le distinguant du but de l'instruction : « On doit entendre par éducation, dit-il, tout ce qui sert à former les habitudes ; et, par instruction, tout ce qui donne des connaissances... L'instruction forme des savants ; l'éducation forme des hommes... Le défaut d'instruction fait des ignorants ; et le défaut de bonne éducation, des hommes vicieux... Si l'éducation contrariait l'instruction, il n'y aurait peut-être pas d'académies ; mais si l'instruction contrariait l'éducation, il n'y aurait bientôt plus même de société (3). »

Les paroles suivantes, qui résument si bien notre présente affirmation, tirent leur autorité, moins encore du recueil conservateur qui les publia, que de l'époque où elles furent écrites. C'est à la fin de la Révolution, au moment où, les églises se rouvrant, tous les esprits sérieux s'aidaient du spectacle de tant de ruines accumulées pour remonter aux causes qui les avaient faites :

« De quoi s'agit-il dans l'éducation, disait le *Spectateur français* ? Sans proposer aucun système particulier, sans rechercher ce qui se pratiquait à Lacédémone ou chez les Perses, je dirai qu'il s'agit de former des hommes. Or, c'est moins par l'esprit que par le cœur, moins par la science que par la vertu, moins par l'art de bien dire que

(1) Il entend par là l'éducation qui succède à la première éducation de famille et qui a pour objet de former l'enfant pour la société.

(2) *Théorie de l'éducation sociale*, chap. x. — *De l'éduc. dans la société*, chap. xi.

(3) *Mélanges : De l'éduc. et de l'instr.* — *De l'éduc. dans la société*, p. 369 et 371.

par le mérite de bien faire, que l'homme est ce qu'il doit être, qu'il remplit sa destinée sur la terre et qu'il s'élève, par sa conduite, à la dignité de sa nature. Cet amour du vrai que la cupidité n'altère pas ; ce goût du travail qui écarte les vices, sauve de l'ennui et assaisonne les plaisirs les plus simples ; cette délicatesse qui repousse toute déloyauté alors même qu'elle paraît utile ; cette force d'âme qui maîtrise les désirs volages et les passions fougueuses ; cette humanité tendre et généreuse qui n'est pas dans des discours mais dans des effets : voilà ce qui fait l'homme de bien et ce qu'il importe de faire entrer insensiblement dans les âmes encore neuves, faciles à recevoir les impressions qu'on leur donne. On peut absolument se passer d'être orateur, poète, géomètre, physicien, chimiste ; mais nul ne peut se passer d'être honnête homme.

« *Il est utile, sans doute, de former les enfants aux sciences, aux lettres, aux beaux-arts ; mais IL EST NÉCESSAIRE de nourrir dans leurs cœurs ces vertus qui, en faisant le bon fils, le bon époux, le bon frère, le bon ami, assurent le bonheur et la paix des familles (1).* »

Entendons, à la suite de ces philosophes de l'école catholique, deux célèbres penseurs libéraux. Quand des hommes de haut renom, divisés entre eux sur tant de questions importantes, sont unanimes sur un principe, il est impossible de ne pas en conclure que la certitude en est irrésistible. « Tout en faisant aux connaissances scientifiques une part convenable, dit M. Cousin, il faut s'attacher surtout aux connaissances morales (2), puisque c'est surtout l'âme de l'enfant qu'il s'agit de former. Ce sont les bases de la vie morale qu'il faut asseoir solidement ; et, pour cela, il faut mettre au premier rang l'instruction religieuse ; c'est-

(1) N° du 18 février an XI.

(2) On ne manquera pas de remarquer ce que laisse à désirer cette expression les *connaissances morales* ; elle se ressent de l'opinion philosophique contemporaine qui attribue au savoir de l'esprit une influence décisive sur la conduite.

à-dire, pour parler plus nettement, l'instruction chrétienne (1). »

A la Chambre des Députés, quand se discutait la loi sur l'instruction primaire (1833), M. Guizot adressait aux législateurs ces graves paroles, qu'on dirait d'un prophète et qu'il y a grande urgence de méditer aujourd'hui : « Messieurs, prenez garde à un fait qui n'a jamais peut-être éclaté avec plus d'évidence que dans notre temps : le développement intellectuel, quand il est uni au développement moral et religieux est excellent ; mais le développement intellectuel tout seul, séparé du développement moral et religieux, devient un principe d'orgueil, d'insubordination, d'égoïsme, et par conséquent un danger pour la société... Il faut que l'atmosphère de l'école soit morale et religieuse, sous peine de voir se produire les plus redoutables bouleversements. »

« Bonne en elle-même, dit-il ailleurs, et par les richesses qu'elle ajoute aux facultés naturelles de l'homme, c'est surtout par son intime rapport avec le développement moral que l'instruction intellectuelle est excellente (2). »

Ces paroles, M. Guizot les attribue aux hommes d'État d'Angleterre avec lesquels il se trouva en relations pendant son ambassade à Londres. Ce sont bien là en effet leurs principes sur l'éducation. Dans le rapport présenté au Ministre sur l'enseignement secondaire en ce même pays, par MM. Demogeot et Mantucci, on lit ces belles paroles : « La grande affaire de l'éducation, aux yeux de la majorité des instituteurs anglais, c'est de former la volonté. Ils pensent avec raison que l'homme puissant est moins celui qui *sait* que celui qui *veut*. Savoir vouloir, savoir agir, c'est aux yeux des Anglais le but suprême où l'éducation doit amener l'homme (3). »

(1) Cité par Mgr de La Boue, évêque de Nevers; *Mandement du carême de 1877*.

(2) *Mémoires*, tom. III, chap. xv.

(3) Ce rapport remarquable a été publié en 1866.

Telle est donc bien la manière unanime de tous les hommes d'autorité, dans tous les siècles, d'entendre l'éducation : la formation du cœur et de la volonté, en subordonnant à cette fin suprême la formation de toutes les facultés de l'esprit, non moins que le développement de la vigueur et des grâces du corps; en un mot toutes les habitudes que la nature humaine est susceptible d'acquérir.

Étudions maintenant en lui-même ce grand principe séculaire, il faudrait dire *éternel*, puisqu'il gouverne l'essence même des choses; étudions-le en le confrontant, ainsi qu'on l'a dit plus haut, avec la nature et les plus impérieuses aspirations de l'âme.

*Omnia secundum ordinem* (1); que tout se fasse en bon ordre! c'est une vérité générale, absolue, à laquelle il faut se conformer d'autant plus rigoureusement que l'œuvre à laquelle on se dévoue a plus d'importance. Elle a d'ailleurs une raison d'application particulière quand l'objet de l'œuvre est l'âme humaine. « L'homme est un microcosme, a dit Balmès; ses facultés sont nombreuses et diverses, et il a besoin d'harmonie. Or, point d'harmonie sans une juste combinaison de toutes choses; point de juste combinaison, à moins que tout ne soit à sa place et n'entre en mouvement ou ne s'arrête à propos (2). »

Ainsi l'éducation qui, pour former et élever l'âme, est redevable de ses soins à chacune de ses « nombreuses et diverses facultés », doit mesurer ses soins dans un dessein « d'harmonie », selon une règle d'importance qui déterminera le degré de développement dont chacune sera l'objet. S'attacher à faire grandir telle ou telle d'entre elles, la mémoire, la sensibilité, l'imagination, selon qu'elle semble s'y prêter, ou selon des besoins passagers ou rela-

(1) I. COR. XIV, 40.

(2) *Art d'arriver au vrai*. chap. XXII, 60.

tifs, sans souci de l'ensemble, ce serait rompre l'harmonie; ce n'est que par rapport au terme final qu'il faut les monter.

N'est-ce pas ainsi en effet, pour continuer l'image de Balmès, qu'on accorde une harpe ? on met les cordes à la tension qui les tient en harmonie les unes avec les autres. On ne donne pas la tension au hasard, ni par caprice; on ne la calcule pas d'après le degré qu'elles peuvent supporter sans se rompre, mais d'après l'intervalle qu'elles ont à remplir dans la succession diatonique des sons. De même donc, il y a dans l'âme une relation des facultés qui les met en juste proportion les unes avec les autres, par rapport à un but; une subordination des unes aux autres en raison même du plus ou moins d'influence qu'elles ont sur ce but à atteindre. Aucune ne doit être développée outre mesure, mais de telle sorte qu'elle rende, dans ce dessein final, tous les services qui sont de sa compétence; qu'elle donne le son, tout le son qui convient, mais qu'elle ne couvre pas.

Usons d'une comparaison plus complète. L'âme n'est pas seulement une harpe céleste qui, « accordée dans la « paix, et excitée par les saintes allégresses se remplit de « mélodies et chante le cantique d'amour dans la jubila- « tion de l'amour (1). » C'est un être vivant, c'est-à-dire se mouvant vers un terme. La vie intellectuelle et morale est un mouvement vers un repos définitif, lequel n'est autre chose qu'une mesure de perfection déterminée de Dieu, et remplie, avec son aide, par nos efforts. Ici donc se présente d'elle-même l'allégorie ordinaire, si poétique et si juste à la fois qu'elle conserve encore toute sa grâce, quoiqu'elle ait depuis longtemps perdu sa fraîcheur.

Voici le vaisseau qui s'avance. Incliné sur les flots qu'il divise, il présente à la vue des mâts de hauteur inégale,

(1) III. *Imit.*, I, 2. — V, 6.

des voiles, des cordages diversement tendus. Cette variété donne du charme à son coup d'œil, mais bien plus encore de l'assurance et de la rapidité à sa marche. Tout a été calculé, tout est maintenu en ordre, pour le mettre, dans un juste équilibre, sous l'action la plus favorable du vent qui le pousse. Qu'il atteigne le port dans les meilleures conditions possibles de sécurité et de vitesse : c'est le but de l'ingénieur qui l'a construit et du chef qui le commande. Or ce but final est la règle d'après laquelle ont été déterminées la forme et la puissance de la nef et du gréement, et la mesure du développement qu'on donne, à chaque heure, à la voilure, suivant l'état de la mer et du vent. Chacun des agrès a une fonction spéciale à remplir, par rapport à laquelle ont été prévus sa force native et son degré actuel de tension. Mais toutes ces fonctions ne vont à leur propre but que pour pourvoir au but final, l'heureuse arrivée au port. L'excès ne serait pas moins à craindre que le défaut. Il est même juste de dire qu'il le serait plus : car de ce côté, c'est la vitesse ; de l'autre, c'est le salut du navire qui seraient menacés.

Maintenant donc, en cette âme qui « a besoin d'harmonie » dans les relations de ses facultés, où prendre le ton ? laquelle des facultés doit être souveraine et dominer sur toutes les autres pour les faire concourir heureusement à la fin, qui est le but de l'éducation parce qu'elle est le but de la vie ? Dans cette âme qui marche à sa perfection morale et spirituelle, à quelle faculté revient l'impulsion et la direction du mouvement ? Aucune hésitation n'est possible dans la réponse : c'est au cœur et à la volonté. D'après le cœur l'homme se juge et se mesure. La volonté assigne aux actes humains leur caractère spécifique et leur valeur. Qu'ainsi la volonté soit la règle de l'harmonie de l'âme, toutes les autres facultés se haussant, s'effaçant, pour l'aider à dominer avec facilité ! — C'est la volonté qui va d'elle-même au bien, une fois clairement connu,

pour y trouver sa perfection et son repos. Il la tient sous le charme et l'attire ; et, sous l'impulsion qu'elle en reçoit, elle ébranle et met en mouvement toute l'activité et toutes les puissances de l'âme. Elle est donc le sujet immédiat de la vie morale ; elle est comme la maîtresse de l'esquif précieux, qui, ayant mis le cap sur le Ciel, s'avance, évitant tous les écueils et s'aidant de toutes les ressources dont il peut profiter.

Qu'ainsi la volonté concentre sur elle les premiers efforts de la formation et du perfectionnement. Qu'on l'habitue de bonne heure à discerner le bien réel des biens sensibles et trompeurs, puis à le rechercher au prix des plus grands sacrifices et de la plus longue patience. Toutes les autres facultés lui sont tributaires et vassales ; qu'elles s'enrichissent et s'exercent dans la juste proportion où elles pourront mieux la servir. Il est bon d'être éloquent ou poète, érudit ou habile, d'avoir pénétré les mystères de la nature, ou fait preuve de génie ; mais sous condition expresse que ces qualités n'entraveront pas la marche finale. Si elles ralentissent et amusent ; à plus forte raison, si elles égarent ou détournent, il eût mieux valu en manquer. *Si fac'*, comme saint Augustin vient de le dire, qu'elles soient toujours maîtrisées par une volonté droite et ferme, capable de les manier à son gré et de se servir d'elles, sans qu'elles résistent, pour arriver heureusement au terme.

Voyons encore la vie organique du corps humain. Qu'est-ce qui est dans cette vie le principe et le régulateur du mouvement ? C'est précisément l'organe qui est regardé comme le siège et l'instrument physique de la volonté ; c'est le cœur. Sous la forte armure de la poitrine, qui le protège sans le gêner, cet organe, noble par excellence, agit avec une énergie infatigable, mais contenue, pour répandre partout, réparer et accroître la vie

dont il est le foyer. Près de lui d'autres organes, qui lui sont sympathiques mais subordonnés, lui fournissent à chaque instant l'aliment et la chaleur nécessaires à ses fonctions. Au dehors, la sensibilité, répandue sur toute la surface, prévient les occasions de ruine ; les sens veillent ; les membres se meuvent. Tout est tributaire de ce principe d'une circulation féconde, qui rend à tout avec usure ce qu'il en a reçu.

Qu'ainsi, dans la vie morale et surnaturelle, tout s'enrichisse et se fortifie d'après la volonté et à son profit. Elle s'emploiera elle-même à rendre saines et vigoureuses toutes les autres facultés, mais à condition qu'elles lui demeurent dociles, lui prêtant leur concours sans languir, mais sans empiéter ni encombrer. On s'occupera donc de la mémoire, de l'imagination, de la sensibilité, ces puissances mixtes, intermédiaires du corps et de l'âme. On donnera à l'une de la souplesse et de la consistance pour acquérir et conserver ; à l'autre, de la vivacité et de la justesse pour prêter, mais avec mesure, de la couleur et de l'harmonie aux choses de l'ordre intellectuel et les rendre saisissables ; on formera le cœur (1) à s'éveiller, à s'attendrir, à propos et selon la raison.

Mais qu'on y prenne bien garde ; ces facultés, qui sont comme des sentinelles et des pourvoyeuses, s'attachent aux objets de leur compétence et tendent à « s'épuiser sur tout ce qui voit et se touche, » à s'y absorber en oubliant qu'elles ne sont que des tributaires. On aura donc grand soin de les retenir dans la dépendance. Point d'études dont la passion, la vanité, puissent s'alimenter. Ce que réclame la conscience pour qu'on remplisse, avec justice et avec honneur, la carrière qu'on doit fournir ; ce qu'il faut pour élever l'esprit, le caractère surtout, à

(1) Nous prenons ici le mot en tant que principe de la sensibilité seulement.



la hauteur des fonctions sociales qu'on peut être appelé à exercer ; ce qui peut procurer à l'esprit des jouissances honnêtes et délicates : et tout cela réglé avec sagesse, soumis à la volonté, au bénéfice de la vertu.

Il suit de là qu'il faut s'attacher à former surtout les facultés qui relèvent de l'esprit seul, l'entendement, ou l'intelligence et la raison. Ces facultés sont sympathiques à la volonté et de même ordre. La volonté n'agit que dans leur concert ; elle ne peut bien agir qu'autant qu'elles sont droites et vigoureuses. « Quelle n'est pas, enseigne saint Thomas, l'importance de ces facultés et la nécessité de les posséder aussi parfaites que possible ? Bien vivre, c'est bien agir. Mais, pour bien agir, il faut d'abord savoir ce qu'on doit faire ; et encore est-ce peu. Il faut savoir comment s'y prendre, afin d'éviter l'impulsion aveugle de la nature et de la passion, pour procéder pleinement de la dictée sereine et droite de la raison. Car, si c'est à la volonté d'aller et de conduire à la fin, c'est à l'intelligence de déterminer nettement cette fin. Or, combien n'a-t-elle pas besoin, pour y réussir, d'avoir acquis l'habitude d'un sage et ferme discernement (1) ? »

Balmès exprime la même vérité avec vivacité et avec grâce : « Don précieux du Créateur, dit-il, l'intelligence n'est pas sans péril. Elle est la lumière qui doit nous guider dans tous les actes de notre vie : veiller sur cette lumière est donc, pour l'homme, le devoir par excellence. Qu'elle vienne à s'éteindre, nous ne marchons plus qu'à tâtons. Ne laissez point votre intelligence inactive, de peur qu'elle ne s'engourdisse et ne s'hébète ; mais, en alimentant son foyer, en excitant sa flamme, ayez soin que rien n'en altère la pureté. Cette flamme doit éclairer

(1) *la Sac. Theol.* LVII, art. v.

sans éblouir, montrer la route et, en même temps, les écueils dont la route est semée (1). »

Bossuet recommande expressément d'être en garde contre les dangers où l'imagination peut entraîner l'âme, et de faire en sorte que « la raison préside toujours (2). » Pour mieux faire comprendre cette importante recommandation, il trace, en un court mais saisissant parallèle, la différence entre les hommes qui se laissent gouverner par les facultés inférieures et les hommes de bon sens et de raison droite. « Ceux-là, dit-il, sont propres à retenir et à se représenter vivement les choses qui frappent les sens; ceux-ci savent démêler le vrai d'avec le faux et juger de l'un et de l'autre. Les premiers sont féconds en descriptions, en peintures vives, en comparaisons, etc.; l'esprit droit (3) donne aux autres un fort raisonnement avec un discernement exact et juste qui produit des paroles propres et précises. Les premiers sont passionnés et emportés, parce que l'imagination, qui prévaut en eux, excite naturellement et nourrit les passions; les autres sont réglés et modérés, parce qu'ils sont plus disposés à écouter la raison et à la suivre... Comme nous avons remarqué que l'imagination aide beaucoup l'intelligence, il est clair que, pour faire un habile homme, il faut de l'une et de l'autre. Mais, dans ce tempérament, il faut que la raison prévale. » Plus loin, Bossuet met la mémoire au même rang que l'imagination. On ne saurait mieux établir la supériorité des facultés qui relèvent purement de la raison sur celles qui tiennent aussi des sens.

Les qualités que ces facultés doivent avoir, telles que les Maîtres viennent de les décrire, constituent la vertu de l'intelligence; car l'intelligence, dans son rôle pratique,

(1) *Art d'arriver au vrai*, chap. 1, §.

(2) *Connaissance de Dieu*, etc., chap., 1, n° xi.

(3) Bossuet dit *le bon esprit*; mais il explique ce mot dans notre sens.

a une vertu propre qui est rangée au nombre des quatre grandes vertus morales : c'est la *Prudence*. « Aussi bien que la tempérance, la justice et la force, a dit le Sage, « aussi bien que ces trésors sans pareils pour la vie humaine, la prudence est la fille de la Sagesse (1). » Et l'on comprend qu'il faut entendre ici par sagesse l'ensemble des vertus qui donnent à la vie de l'âme toute sa valeur. Aussi le grand Docteur appelle-t-il la prudence, d'après Aristote, l'inspiratrice des actions et la sage conseillère de la vie : *Recta ratio agibilium ; virtus quæ rectè consiliatur* (2). Et il insiste sur la nécessité de la prudence pour donner à la vie morale toute sa perfection ; à la volonté, son caractère distinctif (3) et toute sa valeur.

Nous rapprocherons de l'autorité de saint Thomas le célèbre jugement de saint Antoine. Un jour il demandait aux cénobites quelle vertu morale il convient d'estimer et de rechercher par excellence. Lorsque chacun eut opiné exaltant, l'un la mortification, l'autre l'humilité, un troisième l'obéissance, etc. : « Non, dit le patriarche, la vertu excellente, ce n'est aucune de celles que vous venez de nommer ; mais bien la discrétion ou la prudence. Car, si cette vertu ne règle pas tous les actes des vertus, ils cessent d'être des actes de vertu (4). »

Ainsi, pour que la volonté puisse agir dans la plénitude de la lumière et de la force, on s'appliquera à donner à l'intelligence la plénitude de la prudence (5). On formera

(1) SAP. VIII, 7.

(2) *Loc. cit.*, art. IV et V.

(3) Remarquons avec quelle sagacité notre langue a pris à la langue grecque, par l'intermédiaire de la langue latine, le terme de *volonté*. Le mot βούλη auquel il doit son origine, implique l'idée de délibération et de conseil ; θέλω, qui exprime la volonté aveugle, n'a pas reçu chez nous droit de cité. Un auteur de la Renaissance, qui connaissait sa langue, a été bien inspiré de donner le nom de *Thélème* à une résidence où il a montré le déchaînement de la débauche, avec ce cynisme qui a fait dire de lui par La Bruyère qu'il fait trop souvent *les délices de la canaille*.

(4) *Cassian. Collat.*, cap. IV.

(5) *Cl. Les vrais principes*, p. 110.

le sens pratique par une sage culture du jugement et du raisonnement ; car c'est à ces facultés intellectuelles que se rattache surtout la vertu de la prudence (1).

Le bon éducateur ne se contentera pas, tant s'en faut, de donner dans leur temps les règles des propositions et des syllogismes. A tout instant, même pour l'âge le plus tendre et dans les écoles tout élémentaires, il veillera, comme il sera dit dans les volumes destinés à l'ENSEIGNEMENT, à ce que l'élève s'attache à discerner le sens des mots, à en juger la vérité, à comparer les idées avec justesse, à les déduire avec logique. Il ne cessera de le mettre en garde contre « les axiomes faux, les propositions trop étendues, les définitions incomplètes, les expressions vagues, les suppositions gratuites, les préjugés de diverse nature (2) : » toutes causes si universellement répandues, si tyranniquement influentes, du faux dans les jugements et les raisonnements. Et comme, pour bien penser, il faut avant toutes choses savoir être attentif (3) et réfléchir, l'éducateur s'appliquera par tous les moyens possibles, en unissant à la fermeté du commandement les industries d'un zèle ingénieux, à obtenir de l'enfant une attention soutenue et une réflexion mûre.

A ces conditions, la volonté conduira, avec la plus haute

(1) L'homme, dit ailleurs saint Thomas, est né pour percevoir par la déduction de la raison, comme l'ange par la vue claire et immédiate de l'intelligence. Or, ces déductions sont précisément du ressort du jugement et du raisonnement. Tout acte qui ne procède pas de la passion ou de l'instinct aveugle, implique un vrai syllogisme, dont la majeure est un principe général, et la mineure, un principe contingent (2a 2æ q. XLVII et XLIX). Par conséquent tout acte qui aspire à un mérite moral doit relever d'un jugement et d'un raisonnement réglés par la prudence.

(2) *Art d'arriver au vrai*, chap. XIV. 1.

(3) « La hache, dit Balmès très ingénieusement à ce propos, la hache ne coupe point si elle n'est appliquée à l'arbre ; la faucille est inutile aux mains du moissonneur, si elle n'atteint pas les épis. » (*Loc. cit.* chap. II, 1.) Oh ! dans l'éducation des enfants que de coups inutiles ! combien de fois la faucille, destinée à abattre les plus riches moissons, « bat l'air qui n'en peut mais ! »

puissance de ses moyens, l'intéressant esquivé au port. Le cœur de la vie morale battra en liberté, avec une force régulière, énergique et contenue. La vie morale dont il est le foyer aura toute sa vigueur, s'élevant à la rencontre de la grâce, comme une plante qui, pourvue par un sol fertile de son vigoureux feuillage, monte vers le ciel pour y trouver le soleil à qui elle devra ses fleurs et ses fruits ! La jeune âme jouira de l'harmonie féconde de ses facultés, assouplies et trempées, et bien coordonnées pour leur fin dernière.

Ainsi prendra-t-elle possession de cet état, si magnifiquement célébré par saint Augustin et qui doit être le terme de tous ses efforts : « État de paix, dit le saint Docteur, qui est la perfection et en qui se reflète comme une image du royaume céleste. Car alors vraiment règne en elle l'ordre éternel de la justice. La raison, faculté excellente et distinctive de l'homme, y commande aux sens dociles (1), soumise elle-même à la Vérité, au Verbe divin qui l'éclaire de sa propre lumière. Telle est l'harmonie de la paix promise ici bas aux hommes de bonne volonté; telle est la vie de la sagesse consommée et parfaite (2). »

Les lignes suivantes de Balmès semblent être le commentaire de cette belle, mais sommaire exposition, et donner en détail la formule de ce sublime et bienheureux

(1) On rapproche spontanément de ce beau texte la sublime définition de l'homme tracée, sinon à titre rigoureux, du moins avec une poésie éminemment chrétienne, par une saine philosophie, savoir : *Une intelligence servie par les organes* (De Bonald : *Du divorce*; disc. prélim.). » Le même auteur dit ailleurs— il en avait le droit— : « Cette définition présente le premier des êtres sous le rapport à la fois le plus noble, le plus simple et le plus étendu ; elle réduit à la concision et à la généralité d'un axiome la science de tout ce que l'homme est par sa nature et de tout ce qu'il doit être par la raison. » *Recherches philos.*, chap. v.

(2) *In pace perfecta est... In qua ita sunt ordinata omnia, ut id quod est in homine præcipuum et excellens, hoc imperet cæteris non reluctantibus, quæ sunt nobis bestialisque communia; atque id ipsum quod excellit in homine, id est mens et ratio, subjiciatur potiori, quod est ipsa Veritas, Unigenitus Filius Dei... Hæc est vita consummati perfectique sapientis.* *De sermone Dom. in Monte. Lib. I, cap. II.*

état. Il termine ainsi son livre substantiel, original et judicieux, auquel nous ne nous laissons pas de faire des emprunts: « L'entendement assujetti à la volonté : la volonté assujettie à la morale ; les passions soumises à l'entendement et à la volonté ; toutes les facultés éclairées, dirigées par la religion : voilà l'homme complet, l'homme par excellence. En cet homme, la raison dirige, elle éclaire de son flambeau les réalités de la vie ; l'imagination tient le pinceau et fournit les couleurs ; le sentiment vivifie, la religion divinise (1). »

N'est-ce pas encore cet état, auquel doit tendre sans cesse l'éducateur consciencieux, qui se trouve résumé en quatre mots par l'Évangéliste des premières années du saint Enfant Jésus ! *Puer crescebat, et confortabatur, plenus sapientiâ ; et gratia Dei erat in illo* (2). Comme ces expressions si simples peignent bien tout entière, et dans sa progression désirable, cette formation de l'enfant chrétien, dont le Sauveur a daigné nous fournir en lui-même, sous l'aile de sa divine Mère, l'exemplaire à la fois idéal et vivant ! L'enfant se développe corps et âme, en chacune de ses facultés et en chacun de ses organes : *crescebat*. Mais ce n'est pas un accroissement superficiel et factice, opéré aux dépens de la vigueur réelle, pour l'honneur de vaines apparences. Il est substantiel, solide, bien proportionné : *confortabatur* ; tout ordonné pour la sagesse de la vie, qui remplit l'âme selon que ses dispositions l'en ont rendue capable : *plenus sapientiâ* ; et qui s'offre à la grâce toujours prête à se donner sans mesure : *gratia Dei erat in illo*.

Quand on descend des hautes et sercines affirmations de la sagesse des siècles, et de la méditation calme des

(1) *Art d'arriver au vrai*, les dernières lignes.

(2) LUC., II, 40.

principes dont elles sont la caution, quand on descend de ces sommets lumineux et paisibles aux tumultes de la presse contemporaine, qui réclament l'*Instruction obligatoire*, quelle distance on a parcourue ! et quelle preuve cette distance ne donne-t-elle pas de l'affaiblissement du bon sens public ! L'esprit révolutionnaire a infatué les têtes des intérêts matériels ; sous le poids des préoccupations d'un avenir tout terrestre, on ne cherche plus qu'à obtenir, dans l'éducation de la famille, un moyen de mettre plus tôt les enfants en état de se suffire et d'avancer rapidement. Déjà sous la Restauration, Joubert se plaignait de la décadence : « Le soin du corps et l'apprentissage des arts, disait-il, la négligence de l'esprit et l'ignorance des devoirs, est le caractère de l'éducation moderne (1). »

Depuis lors, ce caractère a encore plus baissé : le soin du corps est devenu une sorte d'idolâtrie ; à « l'apprentissage des arts », il faut joindre, comme objet du principal souci, l'apprentissage d'un métier. Car, à voir comme on entend aujourd'hui les carrières libérales selon le produit qu'on en retire, s'inquiétant d'y entrer et d'y faire rapidement fortune, non d'en être digne et de s'en acquitter consciencieusement, il est clair qu'on les rabaisse jusqu'au métier (2). Quant à « la négligence de l'esprit », au point de vue de sa vraie culture telle qu'on en va bientôt exposer la nécessité et la méthode, et surtout quant à « l'ignorance des devoirs », ces lamentables lacunes sont en quelque sorte érigées à l'état de principes. On tient que le désir de savoir porte en lui-même le germe de toute vertu ; que délivrer les hommes de l'ignorance, c'est les réformer au point de vue moral ; que le véritable secret de l'améliora-

(1) Titre XIX, 31.

(2) L'auteur demandait un jour à un homme occupant une place très honorable dans la magistrature, laquelle de deux charges désignées était réputée la plus digne : « Elles sont égales, répondit-il : car elles rapportent le même émolument ! »

tion des sociétés consiste à instruire les hommes, et qu'on peut les abandonner ensuite à leur libre impulsion pour le bien et l'utile (1).

Enfin, ce qui a porté le mal à son comble, et ce que présageait et préparait en même temps cette aberration des esprits sur la grande question de l'éducation, c'est que, cette *instruction obligatoire* par laquelle on la remplace, on l'a voulue et proclamée *laïque*. Or, par ce mot menteur, c'est l'indifférence d'abord, puis la révolte à l'égard de Dieu, qu'on entendait. Et ainsi l'instruction, insuffisante par elle-même à élever l'âme, l'a, de parti pris, déformée et pervertie en se donnant à l'encontre et au mépris de la religion, le premier et essentiel objet de toute culture de l'esprit comme du cœur.

De ces faux principes, s'enchaînant fatalement l'un à l'autre, sont venues les lamentables ruines que nous voyons s'accumuler sous nos yeux. A quelle époque des temps chrétiens a-t-on jamais eu à gémir sur des scandales comparables à ceux dont nous sommes les témoins et les victimes? L'improbité et la luxure ravagent avec une audace dont on ne sait plus ni rougir, ni s'indigner, toutes les classes de la société. Que serait-ce, grand Dieu! si nos jeunes générations, dont on proscrit par d'incroyables et monstrueuses injustices les maîtres chrétiens, devaient subir sans contrepoils l'enseignement systématiquement séparé de Dieu et devenu le blasphème en permanence!

Faut-il désespérer? Au contraire, plus que jamais il faut prendre courage et se dévouer. Le mal est si radical, il est d'une si fatale influence, qu'il appelle nécessairement le remède. Le désordre, en ne cessant de s'accroître, l'accusera aux yeux les plus obstinés; ou bien Dieu les ouvrira par

(1) V. la *Réforme sociale*, chap. III, § 23. M. Le Play y expose sommairement ces théories pélagiennes malsaines, puis les combat avec la haute puissance de son expérience et de sa raison.



des prodiges de miséricorde. Cet état de choses ne peut donc que nous animer d'une estime plus profonde pour notre mission. *Everso succurrere sæclo* : c'est la maxime que Joubert donnait à l'Université de l'État (1). Elle s'est montrée incapable de la justifier ; aujourd'hui elle est, au contraire, en grand train de contribuer à l'écrasement moral du siècle. Cette maxime est la nôtre, celle des éducateurs chrétiens ; et Dieu, aidant, nous saurons la réaliser.

Et d'abord, préservons-nous soigneusement de ces maximes frivoles, fausses, pernicieuses, que nous venons de combattre. Répétons-nous souvent à nous-mêmes que nous voulons avant tout former le cœur et la volonté. A aucun prix, comme l'a dit notre grand pape Léon XIII, « Nous ne consentirons à renouveler sur l'enfant le juge-  
« ment de Salomon et à le partager en deux par une scis-  
« sion déraisonnable et cruelle entre son intelligence et sa  
« volonté (2). » En même temps que nous tâcherons de faire des officiers de mérite, des ingénieurs savants, des avocats éloquents, des commerçants habiles, et cela avec toute notre ardeur, nous voudrons faire des hommes honnêtes et chrétiens. Affranchissons-nous donc de la tyrannie de l'opinion ; car sur ce point elle est entièrement faussée, et il faudra du temps pour qu'elle se montre prête à attacher la gloire à la vertu, de préférence à l'éclat et au succès du talent.

Appliquons-nous bien ce sage conseil du doux et modeste Rollin : « Quoique, pour l'ordinaire, ce soit une règle très sage et très judicieuse d'éviter toute singularité et de suivre les coutumes établies, je ne sais si, dans la matière que nous traitons, cette maxime ne souffre pas exception, et si l'on ne doit pas craindre les dangers et les inconvénients d'une espèce de servitude, qui fait que nous suivons aveuglément les traces de ceux qui nous ont précédés, que

(1) Voir en aide au monde qui s'écroule ! *Titre* xix, 28.

(2) Lettre au Card. Vicaire du 26 juin 1878.

nous consultons moins la raison que la coutume, et que nous nous réglons plutôt sur ce qui se fait que sur ce qui devrait se faire; d'où il arrive souvent qu'une erreur, une fois établie, se communique de main en main et d'âge en âge, et devient une loi presque imprescriptible, parce qu'on croit devoir faire comme les autres et suivre le grand nombre. Mais le genre humain est-il assez heureux pour que le grand nombre approuve toujours ce qu'il y a de meilleur, et n'est-ce pas le contraire qui arrive le plus souvent (1) ? »

Les convictions profondes que nous nous serons faites sur le vrai but de l'éducation, sur les graves et pernicieuses erreurs qui ont cours à ce sujet, sur l'extrême urgence où est aujourd'hui la société de les abjurer en théorie et en pratique, si elle veut conjurer les derniers malheurs, ces convictions gardons-les fortes et ardentes au fond de notre cœur; ne les trahissons jamais par les moindres concessions dans notre langage; ne nous lassons pas de les communiquer; et, par tous les moyens que nous permettra la prudence, sans ostentation mais sans faillir à notre devoir, sans respect humain ni faiblesse, faisons-en la règle de toutes nos relations avec nos enfants.

En second lieu, tirons confiance et courage des conditions favorables que nous fait en ce moment la suave dévotion que l'Église s'applique de nos jours à propager, la dévotion au Cœur de Jésus.

Ne peut-on pas dire qu'il y a dans les vastes enseignements de la miséricordieuse Apparition, une leçon qui semble spécialement destinée à donner à la vérité qui nous

(1) Rollin exprime ici une vérité affirmée par le Sauveur lui-même. Il s'appuie de l'autorité de Sénèque (*De vitâ beati*): ne pouvait-il pas citer des paroles bien autrement autorisées et concluantes: *Lata porta et spatiosa via est que ducit ad perditionem, et nulli sunt qui intrant per eam* (Matth. vii, 13), et encore ces paroles du Sage: *Stultorum infinitus est numerus.* (Ecccl. i, 15)?

occupe la plus haute authenticité? Ne peut-on pas en déduire une preuve nouvelle et irrésistible que la formation du cœur des enfants doit être le premier objet du zèle de leurs éducateurs?

En effet, l'âme et le corps du Verbe Incarné, dans toutes leurs facultés et tous leurs organes, sont également dignes de nos adorations : pourquoi donc appeler spécialement notre culte sur son Cœur (1) ?

Avant tout, il est vrai, c'est pour nous montrer, par dessus tous ses attributs, son amour, afin d'obtenir victorieusement le nôtre en retour. Car l'amour commande l'âme tout entière; il en est comme la gravitation, selon le mot de Saint Augustin : *Amor meus, pondus meum*. Mais il nous est permis, il nous est imposé, de voir aussi dans l'apparition du divin Cœur une intention spéciale qui s'attaque à la grande erreur que nous combattons. Cette intention, c'est de rendre à notre propre cœur, dans notre estime et dans nos soins, la prépondérance qu'il mérite. C'est le cœur, c'est la volonté, émue par le cœur mais le maîtrisant et le dirigeant, qui est, on l'a dit, le principe de tout mérite, et qui donne la mesure de la valeur de l'homme. C'est donc le cœur qu'il faut former avant tout. Et, avant de rendre nos élèves lettrés, artistes, savants, travaillons de préférence, en nous attachant à leur volonté et à leur cœur à l'école du Cœur de Jésus, travaillons à les rendre *bons*.

Ce terme, si simple dans son expression, si haut dans sa portée, résume très justement ce côté de l'enseignement de la dévotion du Sacré-Cœur, et s'applique admirablement au grand principe d'éducation que nous achevons de méditer sous ses auspices. C'est le dernier mot d'une des

(1) La dévotion au Sacré-Cœur présente à l'adoration des fidèles un double objet: le cœur organique du Sauveur lui-même et son amour influi pour les hommes, dont ce cœur est le symbole et l'instrument matériel. V. les PP. Croizet et Gallifet, postulatores de la cause auprès de la Sacrée-Congrégation.

conférences les plus mémorables de saint Augustin, qui est en même temps une scène émouvante et une grande leçon pour les éducateurs : à ce double titre nous devons la citer (1).

Il discute avec deux jeunes élèves, Trygèce et Licentius, la définition de l'*Ordre*, remplissant à leur égard les fonctions de professeur de philosophie. Suivant sa coutume, il interroge ; il oppose les réponses les unes aux autres, afin d'obliger les élèves à réfléchir plus sérieusement. Mais, de leur part, l'attention et l'émulation ne sont pas longtemps seules en jeu ; bientôt l'amour-propre s'y engage. Ils en viennent à montrer tour à tour du triomphe ou du dépit, à railler et à rougir ; « comme s'il se fût agi, dit le saint Docteur, d'une question de vaine gloire ! »

Aussitôt tout le charme que les hautes contemplations de la philosophie faisaient subir à ce génie puissant s'évanouit. Au lieu d'un sujet d'intéressantes investigations, il n'a plus en face de lui que des âmes en péril, et les graves intérêts de leur vertu menacée absorbent toute son attention.

« Que faites-vous ? s'écrie-t-il : comment, vous ne remarquez pas avec effroi ce poids de vices qui nous écrase, ces ténèbres d'ignorance qui nous submergent ? Voilà donc ce qu'est de votre part cette application dont j'étais assez sot de me réjouir, cet essor vers Dieu et vers la vérité ! Ah ! si vous pouviez voir, même seulement comme je le vois de mon œil cependant malade, à quels périls nous sommes exposés et de quelle démente votre raillerie accuse l'infirmité ! Si vous pouviez le voir, que soudainement votre rire se changerait en intarissables pleurs !... Je vous en conjure, ne redoublez pas mes misères ; j'ai bien assez de mes propres plaies. Hélas ! pour en obtenir la guérison,

(1) *De ordine*, lib. I. cap. 29 et 30.

je prie Dieu avec larmes chaque jour ; et je me convaincs chaque jour que je ne suis pas digne de cette guérison prompte, dont j'ai tant de désir. Je vous en conjure, si vous me devez un peu d'amour, si vous m'avez un peu d'obligation ; si vous comprenez combien je vous chéris, combien je fais estime et quel ardent souci j'ai de votre vertu ; si je mérite de vous quelques égards ; si enfin — et Dieu m'est témoin que je ne mens pas — si je ne me veux pas à moi-même plus de bien qu'à vous, rendez-moi bienfait pour bienfait. Puisque vous aimez à me donner le nom de maître, payez-moi mon salaire : SOYEZ BONS ! »

Quelle leçon donnée à tous les éducateurs ! Prenons saint Augustin pour patron et pour modèle. Que d'autres admirent en lui surtout son esprit étendu, profond, sublime, pénétrant : pour nous, aimons et imitons son cœur si éveillé, si ému, si secourable aux moindres symptômes du mal dans ceux auxquels il se dévoue ; et n'ayons rien de plus cher que de travailler constamment, et par dessus tout, en formant le cœur et la volonté de nos élèves, à les faire devenir bons.

## SECONDE CONSIDÉRATION

**L'OBJET PRINCIPAL DE L'ENSEIGNEMENT EST DE FORMER L'ESPRIT ;  
CETTE FORMATION DOIT SE FAIRE PAR RAPPORT AU CŒUR ET A  
LA VOLONTÉ. .**

Le cœur ne saurait être véritablement bon, si l'esprit n'a pas acquis la vertu de prudence : c'est ce qui vient d'être démontré. On a dit en outre que, pour douer l'esprit de cette vertu, il faut cultiver surtout avec soin le jugement et le raisonnement, mûrir la réflexion, soutenir l'attention. Ce sont là les facultés maîtresses dans l'ordre intellectuel proprement dit. Celles qui tiennent des sens, la mémoire, l'imagination, etc... leur sont subordonnées, et elles ne doivent être développées que sous leur empire et par rapport à elles.

Cette culture, cette formation des facultés de l'esprit est donc le premier but de l'enseignement proprement dit. On atteint ce but, on obtient cette formation, par la grammaire, la littérature et les éléments des sciences mathématiques, physiques et naturelles. Mais ces connaissances constituent la matière, non le terme, de l'enseignement ; et l'acquisition qu'on en fait, si importante qu'elle puisse être en elle-même, n'en est cependant que le but secondaire. D'où il suit que bien enseigner, c'est travailler

avant tout et fructueusement à ouvrir l'esprit, à l'étendre, surtout à le redresser, à le tremper, à l'affermir. S'attacher principalement à donner des connaissances, c'est donc une erreur ; c'est ce genre d'erreur qui consiste à renverser l'ordre naturel des choses, en prenant l'objet pour le but, l'accessoire pour le principal, le moyen pour la fin (1).

Entendons-nous bien. Il est grandement à désirer que l'élève acquière et retienne le savoir dont il doit faire preuve à la fin de ses années de collège, sous peine de ne trouver ouverte aucune des carrières libérales, et de ne faire jamais bonne figure dans le monde des esprits cultivés. Mais, encore une fois, c'est chose secondaire et subordonnée à la formation de l'esprit ; et ces objets doivent être surtout considérés et traités comme servant de thème et d'instrument à cette formation.

Ainsi parle, à l'encontre de l'erreur que nous avons présentement à combattre, l'expérience de tous les siècles. Ainsi a-t-on toujours considéré, toujours pratiqué l'enseignement, chez les anciens et chez les modernes, jusqu'aux novateurs qui, soufflant partout leur funeste esprit révolutionnaire, n'ont pas, hélas ! épargné l'éducation. Il est permis de croire que c'est à cette inspiration impie que remonte la première origine de l'envahissement de l'instruction scientifique. Quant au vulgaire, qui ne se préoccupe que des intérêts matériels, il s'est laissé entraîner, on l'a dit plus haut, par le résultat utilitaire : donner au plus tôt aux enfants les connaissances le plus immédiatement utiles. Séduits par ce but, en faveur duquel conspire la soif violente de jouissances et de luxe qui dévore tout aujourd'hui, on s'est aussitôt demandé « si les connaissances le

(1) Remarquons en passant que tel est le principe de la plupart des erreurs qui affectent la conduite : on mange, on s'amuse, pour le plaisir ; on travaille exclusivement pour s'enrichir ; on n'étudie que pour savoir, etc...

plus immédiatement utiles ne sont pas celles qui se rapportent au monde matériel et à ses besoins (1). » La réponse ne pouvait être douteuse. C'est de là qu'est venue la prépondérance donnée à l'enseignement qu'on appelle scientifique, spécial, qui satisfait le mieux les préoccupations utilitaires; tandis que, au contraire, c'est l'enseignement littéraire qui a toujours été considéré comme devant avoir le plus d'influence pour la formation de l'esprit.

Nous allons opposer à ces desseins coupables de quelques-uns, et à ces entraînements de la foule, des témoignages d'abord, puis quelques raisons simples et décisives. Il est inutile de remonter aux Anciens. Chez les Romains comme chez les Grecs, c'est toujours la littérature et la philosophie qui ont fait le fond de l'enseignement dans les écoles. A une erreur qui est surtout contemporaine opposons l'autorité des contemporains illustres de diverses écoles, que l'erreur calculée de nos sophistes a indignés comme nous.

Mais écoutons d'abord le maître de nos maîtres universitaires. « Si l'on veut sérieusement parvenir à la vérité, il ne faut pas s'appliquer à telle ou telle science, dit Descartes; il faut songer à augmenter les lumières naturelles, non pour résoudre telle ou telle difficulté de l'école, mais pour que l'intelligence *puisse bien montrer à la volonté le parti* qu'elle doit prendre dans chaque situation de la vie. Celui qui suivra cette méthode verra qu'en peu de temps il aura fait des progrès merveilleux et bien supérieurs à ceux des hommes qui se livrent *aux études spéciales*, et que, s'il n'a pas obtenu les résultats que ceux-ci veulent atteindre, il est parvenu à *un but plus élevé et auquel leurs vœux n'eussent jamais osé prétendre* (2). »

(1) M. l'abbé Lalanne : *De l'éduc.* 8<sup>e</sup> disc.

(2) Descartes : *Règles pour la direction de l'esprit* : Règle 1<sup>re</sup>. En citant ces lignes, M. Fernand Papillon (*Hist. de la phil. contempo-*



Recueillons encore un témoignage que l'époque où il fut rendu, la fin de la république de 1790, recommande à notre attention. Le 21 ventôse, an XII, comme on s'occupait d'organiser les écoles de droit, Sédilly fit prévaloir au Tribunat les maximes que nous défendons : « Dans aucun temps, dit-il aux applaudissements de l'assemblée, et dans aucun pays, on n'a songé à faire apprendre à un élève son métier dans les écoles secondaires. On ne doit y chercher, on ne doit y trouver, que les *moyens d'apprendre*. Une bonne formation n'est-elle pas infiniment préférable à quelques notions positives qu'on trouve dans les livres, ou qu'on prend aisément par la triture des affaires ? »

Parmi les hommes qui se sont directement occupés d'éducation, nul n'a plus insisté que le vicomte de Bonald. « L'éducation, dit-il, doit développer et perfectionner dans l'homme toutes ses facultés, autant qu'elles en sont susceptibles ; et lorsqu'elles sont développées et perfectionnées, *l'homme est capable de s'acquitter des divers emplois* que la société lui confie, et d'être, suivant sa vocation, homme d'Église, d'épée, de robe. c'est-à-dire qu'alors l'homme social est formé, et le but de l'éducation est atteint (1). »

« Il faut, dit-il ailleurs, — nous complétons le texte que nous avons déjà cité, — il faut que les parents se persuadent que l'éducation publique a moins pour but de rendre les jeunes gens savants, que de les rendre bons, et *capables de recevoir les connaissances et de pratiquer les vertus propres à la profession à laquelle ils sont appelés* (2). »

Il s'occupe ensuite à décrire, de la manière la plus pré-  
ra'ne, 1<sup>er</sup> vol., p. 108) dit : « Ce passage devrait être gravé en lettres d'or dans la salle d'honneur de tous nos collèges. »

(1) *Théorie de l'éduc. sociale*, chap. x.

(2) *De l'éduc. publique*, chap. xi. — *Théorie de l'éduc. sociale*, chap. x.

cise et la plus heureuse, le vrai résultat de la formation de l'esprit : « Que saura donc le jeune homme au sortir du collège ? rien ; pas même ce qu'il aura étudié : car que peut-on savoir à dix-huit ans ? Mais, si la nature a secondé l'éducation, et l'éducation la nature, il aura l'esprit ouvert ; il aura appris à retenir, appris à comparer, appris à imaginer, appris à distinguer, appris à connaître l'amitié et à savoir diriger ses affections, appris à faire usage de ses forces, appris à occuper son esprit et son cœur ; appris à obéir surtout, appris enfin... à tout apprendre (1). »

« Qu'on sache bien, ajoute-t-il encore, ce qu'il faut entendre par réussir dans l'éducation. L'éducation a réussi, quand elle a donné au jeune homme les *dispositions nécessaires à acquérir* les connaissances de son état, et surtout à en pratiquer les vertus ; car les vertus sont, dans les sciences qui tiennent à la morale et à la politique, les premières connaissances ; et jamais, dans ces sciences, on n'a le cœur mauvais sans avoir l'esprit faux (2). »

« L'étude des lettres, a dit M. Guizot, est celle qui convient le mieux à la première période de la vie ; car c'est elle qui impose à l'esprit l'exercice intellectuel le plus sain et le plus fortifiant. Qu'est-ce, en effet, que le langage, sinon la manifestation de l'esprit humain sous toutes ses formes et dans tous ses modes d'action ? Lors donc que l'esprit, encore jeune et inexpérimenté, étudie profondément une langue, il s'exerce, il se déploie lui-même ; et, plus la langue qu'il étudie sera exacte, fine, élégante, bien faite, plus cette étude sera salutaire à l'esprit, qui en acquerra, dans sa propre activité, plus d'exactitude, de finesse, de richesse et d'élégance. Presque toutes les autres études se rapportent au monde extérieur,

(1) Mêmes ouvrages aux mêmes chapitres. On a groupé en un même alinéa ce qui est dit en deux endroits divers.

(2) *De l'éduc. publique*, chap. xi.

procèdent par voie d'observation et supposent l'intelligence toute formée, ou s'appliquent à des objets étrangers. L'étude des langues est, au contraire, pour l'esprit un travail en quelque sorte personnel, intime, spontané; ce que la gymnastique, en un mot, est pour le corps. Aussi produit-elle sur l'esprit les mêmes effets que la gymnastique produit sur le corps: elle le soutient, le développe, l'assouplit, le fortifie, lui apprend à se servir habilement et puissamment de lui-même: *but essentiel de l'éducation, résultat le plus précieux qu'il soit donné d'obtenir* (1). »

« Le meilleur système d'études, a dit un contemporain et un émule de M. Guizot, ne consiste pas à enseigner le plus de choses, mais à enseigner chaque chose en son temps, pour le meilleur profit de l'intelligence. Accumuler les matières, c'est fatiguer et énerver l'esprit, ce n'est pas le faire croître et le féconder. Le jeune homme n'a qu'une certaine mesure d'attention; s'il la rassemble sur quelques objets bien choisis, il augmente ses forces par leur bon emploi (2). »

« L'enseignement, a dit Balmès, qui pose nettement la question, se propose deux objets: 1° donner aux élèves l'enseignement des sciences; 2° développer leurs facultés, afin qu'au sortir des écoles ils soient en état de s'avancer, en proportion de leur capacité, dans la carrière qu'ils auront choisie. On pourrait croire que ces deux objets de l'enseignement sont identiques; il n'en est point ainsi. Pour réaliser le premier, il suffit d'un maître médiocrement instruit; seuls des hommes d'un mérite véritable savent se proposer le second (3). »

« L'erreur de beaucoup de gens, a dit encore un professeur d'expérience et de valeur incontestables, M. Ozanam,

(1) Cité par Mgr Dupanloup: *De la haute éducat. intellectuelle*, liv. I, chap. viii.

(2) V. Cousin. Cité dans le même ouvrage, liv. V, chap. iii.

(3) *Art d'arriver au vrai*, chap. xvii.

L'erreur de beaucoup de gens est de se méprendre sur les études où l'on a coutume d'appliquer la jeunesse. Le but prochain qu'on s'y propose n'est pas précisément le *savoir*, mais l'*exercice* (1). »

« Nous entendons par fortes études, — disait aux élèves, qui ont eu si peu de temps le bonheur de recevoir ses incomparables leçons, M. l'abbé Pouillet, — nous entendons par *fortes* études celles qui *fortifient* l'âme en développant toutes les facultés, et qui rendent un élève capable de faire dans le monde quelque chose de sérieux et d'utile (2). » Et ailleurs : « Gardons-nous de confondre les moyens avec la fin. Ce n'est point précisément par ce qu'un élève *sait* qu'il faut apprécier le fruit de ses études ; c'est surtout par ce qu'il *peut*. Cherchons toujours à augmenter la puissance intrinsèque de l'esprit, plutôt qu'à le parer d'une puissance artificielle et toute d'emprunt (3). »

« Ce n'est pas seulement au point de vue des connaissances acquises ou à acquérir, que l'action éducatrice doit s'exercer sur les enfants, dit M. l'abbé Lalanne ; c'est *d'abord et surtout* au point de vue du perfectionnement de l'être intellectuel et de son plus complet développement. C'est ce que dicte le bon sens le plus vulgaire dans les choses les plus ordinaires de la vie (4). » Ailleurs le même auteur, toujours inspiré par cette conviction ardente qu'il faut viser d'abord à former l'esprit, fait remarquer, avec autant d'esprit que de justesse, que, dans l'opinion de nos adversaires, « il y a une méprise. L'utilité des connaissances est subordonnée à la possibilité de les acquérir ; or, comment les connaissances, même les plus vulgaires,

(1) *Discours à la distribution des prix du collège Stanislas.*

(2) M. l'abbé Pouillet, fondateur du collège Saint-Vincent à Soulis, un des plus vaillants champions de la liberté d'enseignement dans la phase critique de 1844 ; mort à trente-sept ans, à la fleur d'un talent de premier ordre : *Disc.* du 17 août 1837.

(3) *Discours* du 18 août 1843.

(4) *De l'éducation* : append. 1<sup>re</sup> lettre.

peuvent-elles être acquises par l'esprit, si l'esprit n'est pas assez formé pour avoir cette capacité (1) ? Jusqu'à ce jour on s'était attaché à former l'esprit pour qu'il apprit ; voudrait-on aujourd'hui que l'esprit acquit des connaissances avant qu'il ne fût formé ? C'est donc à nos principes qu'il faut revenir, c'est-à-dire qu'il faut considérer les études, non pas en raison de leur utilité relative, mais en raison de leur influence sur le développement des facultés (2). »

Un critique contemporain qui a beaucoup d'autorité, M. Patin, rend parfaitement raison de la manière dont les lettres préparent aux carrières spéciales : « Voici, dit-il, une utilité pratique dont on ne tient pas assez compte quand on déprécie les études classiques. Par la lutte qu'elles établissent entre nos langues modernes et les langues de l'antiquité, qui diffèrent si complètement pour la forme et pour l'esprit, par le commerce où elles nous font vivre avec les plus rares intelligences qui aient honoré l'humanité, elles sont éminemment propres à donner à l'esprit de la rectitude, de l'étendue, de la sagacité, de la force, de l'élevation. Sans doute on n'en retire pas des connaissances positives, applicables à l'instant même dans les diverses carrières de la vie sociale. Non : mais on y forme l'instrument avec lequel s'acquièrent ces connaissances, au moyen desquelles s'opèrent tous les travaux de la pensée ; elles sont par là une *merveilleuse préparation* aux éducations spéciales qui nous attendent tous en entrant dans le monde. Ainsi l'entendaient nos pères... Ne rejetons pas légèrement ce qui, durant des siècles, a doté notre pays d'une si grande quantité d'hommes distingués en tout genre (3). »

Rien ne serait plus facile que de multiplier les citations

(1) Cf. *supra* ce mot de M. Grizot : Les autres études supposent l'intelligence toute formée.

(2) *Ibid.*, 8<sup>e</sup> discours.

(3) *Études sur la poésie latine*, 1<sup>re</sup> partie, 2<sup>e</sup> discours.

des hommes de même. Terminons par un publiciste éminent qui n'en est pas, et dont le témoignage n'aura pour cela même que plus de force. Ce n'est pas par un préjugé de corps que M. Le Play est arrivé à sa conclusion, c'est par sa célèbre méthode expérimentale qui acquiert tous les jours plus de crédit, par l'observation consciencieuse et impartiale des faits. Or il est ici très nettement affirmatif : « On ne saurait, dit-il, rapporter à l'enseignement scientifique des écoles la partie la plus essentielle de ce qu'il faut savoir (le savoir qui engendre la supériorité sociale et qui donne l'ascendant sur les masses). En recueillant leurs souvenirs, les hommes éminents que j'ai consultés trouvent tous que la véritable utilité d'un bon enseignement n'est pas dans les connaissances immédiates que l'enfant en obtient, mais dans la culture qu'en reçoit son esprit. » Puis arrivant, par une heureuse coïncidence, à la comparaison de M. Guizot, il en tire un parti nouveau qui augmente la certitude de nos affirmations. « Il en est, ajoute-t-il, des travaux offerts à l'intelligence de l'enfance comme des exercices du corps : ils ne se retrouvent guère dans les occupations usuelles de la vie. Mais, en assignant aux facultés naissantes des devoirs simples en rapport avec la faiblesse des organes, ils préparent les nouvelles générations à remplir les fonctions sociales et à faire un bon emploi de ces facultés (1). »

Occupons-nous maintenant de justifier ces témoignages, en nous rendant compte de la manière dont l'enseignement atteint le but proposé. Ce sera un excellent moyen de comprendre intrinsèquement la nécessité de cette formation. Comment donc l'enseignement devient-il « cet exercice intellectuel sain et fortifiant, cette sorte de gym-

(1) *Réforme sociale*, chap. v, § 47.

nastique intellectuelle de l'esprit » ? comment en fait-on une école « de fortes études » ? comment « les hommes d'un mérite véritable » manient-ils ce précieux instrument « de perfectionnement de l'être intellectuel » ? Il est facile de le reconnaître.

Rappelons-nous d'abord que les facultés intellectuelles doivent toutes être cultivées par rapport au jugement qu'il s'agit avant tout de rectifier et d'affermir, de douer de prudence ; or, tout notre enseignement, sagement compris et donné avec méthode, concourt à ce but. Il a pour base la grammaire, dont l'objet est le langage élémentaire, les mots, leur valeur étymologique, leur sens modifié par cette ductilité merveilleuse dont ils sont doués, leur origine et leurs familles, les lois de leur association, qui ont pour but de rendre, par leurs flexions et par l'influence qu'ils exercent les uns sur les autres, toutes les nuances de la pensée.

Au second degré est la littérature. Ces éléments, que la grammaire a livrés bien corrects, logiquement unis et coordonnés dans la petite sphère de la phrase, la littérature apprend à les saisir d'ensemble pour rendre heureusement tout ce qu'on pense et tout ce qu'on sent ; à les enchaîner pour former un tout, compact et simple comme la pensée, de ces fragments divisés à l'infini, de même que l'architecte bâtit, avec des pierres éparses, un monument lié et solide comme un roc sculpté ; à animer ces lettres mortes par les ardeurs des nobles passions, en y coulant pour ainsi dire la vie même de l'âme ; à s'élaner de l'horizon matériel, visible et palpable, dans les régions du monde intellectuel qu'on fait entrer en quelque sorte dans le domaine des sens, en lui prêtant des images, des couleurs et des sons.

Enfin, au couronnement, c'est la philosophie. Après avoir étudié les instruments et les ressources par lesquels l'esprit humain se manifeste au dehors, le moment est

venu de le prendre lui-même pour objet direct et immédiat des études. La philosophie aborde donc le sujet personnel de la science, l'âme et ses facultés au double point de vue expérimental et rationnel ; elle creuse les fondements de la science, en rattachant ses investigations puissantes aux principes et aux causes qu'elle apprend à connaître, à distinguer, à coordonner, et sur lesquels elle aide à élever, par déduction, des assises solides ; elle enseigne les méthodes sûres et fécondes de parvenir à la vérité.

Or, tout le long de ces belles études, nous voyons l'esprit de l'élève occupé à se connaître, lui et ses ressources, à les maîtriser et à les féconder, mais surtout à rectifier son jugement et à affermir son bon sens.

Les idées lui arrivent peu à peu avec les mots ; car le maître « de mérite véritable » a fortement à cœur que nul ne soit pour la mémoire naissante l'écho d'un son stérile ; et, de tous les mots qui sont employés dans le cours de l'enseignement, il exige que l'élève saisisse et retienne l'idée dont ils sont l'expression, l'âme dont ils sont le corps. Mais à mesure que son esprit commence à se fournir d'idées, tout s'y met en sa place pour le développer dans l'équilibre et l'harmonie. Les mots ont dans leur orthographe le signe de leur origine et leur caractère de famille ; c'est le moyen d'appeler l'attention sur la filiation des idées et leur association. La syntaxe explique et apprend à exprimer leur dépendance mutuelle et l'influence qu'ils exercent les uns sur les autres. Le maître habitue peu à peu les enfants à se rendre compte de ces règles qui n'ont rien de conventionnel, mais qui dérivent toutes de la logique naturelle, des relations des idées avec l'âme et des mots avec les idées. Par la discipline des premiers, il les initie à celle des secondes, dont les mots subissent rigoureusement la dépendance, puisqu'ils n'ont de raison d'être que par elles et pour elles. Il les forme à distinguer les idées principales des idées accessoires ; il met ainsi tout dans leur esprit



selon l'ordre que la syntaxe a pour objet d'établir, comme son nom de l'exprimer.

La littérature est le domaine propre de l'imagination et de la sensibilité. Au contact des bons auteurs qui ont le secret de l'élan, de l'harmonie, de la couleur, de tout ce qui saisit l'âme, les idées vives et les nobles sentiments deviennent familiers à l'élève; il s'en fait un trésor; il s'habitue à penser et à sentir, à rendre, avec les mêmes avantages, ce qu'il pense et ce qu'il sent. Mais le maître sage veille à ce que ces deux facultés qui s'éveillent, restent toujours vassales et tributaires du jugement. Sonder ces apparences gracieuses et soulever ces ornements de luxe pour reconnaître la solidité et la justesse de la pensée; s'assurer que la figure est de bon goût et que la phrase n'est point une vaine sonorité; demander à l'ensemble si les parties ont la proportion que l'unité réclame; mettre ainsi aux pieds de la raison les séductions de la poésie et de l'éloquence, comme faisaient les juges de l'Aréopage: tel est le travail salutaire qui ne cesse, en enrichissant l'esprit, de maîtriser ses ressources et de tout soumettre au bon sens. Il est inutile de pousser ces observations plus loin.

Telle est la vraie éducation de l'esprit, qui le rectifie, le nourrit et l'élève. « On a fait contracter à l'enfant l'habitude de regarder ce qu'il voit, d'écouter ce qu'il entend, de réfléchir à ce qu'il fait, de comparer, de retenir, de raisonner; on lui a appris à enchaîner ses idées avec ordre; on a éveillé dans son âme un goût pur et vif pour ce qui est beau, simple et droit (1). » On s'est occupé de « la direction (de l'esprit) qui est bien plus importante que son progrès (2). » — « Au lieu de communiquer à l'enfant ce

(1) M. l'abbé Pouillet: *Discours* du 18 août 1845.

(2) Joubert: *Pensées*, titre XIX, 34.

qu'on appelle vulgairement *de l'esprit*, et « qui consiste à avoir beaucoup de pensées inutiles », selon la maxime de Joubert ; qui n'est, a dit Balmès, « que la contre-façon brillante du bon sens (1), » on lui a fait posséder le vrai bon sens, le bon sens qui consiste à être bien pourvu des notions nécessaires (2) ; » le bon sens que Bossuet appelle si bien « Le maître de la vie humaine. » Ces notions nécessaires, constitutives du bon sens et maîtresses de la vie, on y trempe peu à peu, on en pénètre l'esprit par l'habitude qu'on lui donne d'aller au fond des choses et de tout juger en soi, indépendamment des apparences, d'après les arrêts de ce tribunal intérieur qu'on appelle, selon ses diverses compétences, bon goût, jugement droit, conscience éclairée, et auquel on communique d'autant plus de fermeté et de rectitude qu'on le consulte davantage.

Cette lumière du dedans, qu'est-elle autre chose si ce n'est le reflet de la raison et de la sagesse de Dieu, éclairant, dans l'ordre de la nature, l'intelligence qui a été créée pour en être le miroir ? Saint Augustin a dit admirablement qu'elle est « Une sorte de transcription de la Loi immuable de Dieu dans les âmes des sages, pour élever et perfectionner d'autant plus leur vie, qu'ils se mettent mieux en état et se rendent plus empressés de la contempler (3). » Quel terme plus noble des études de l'enfant et du dévouement de ses maîtres ?

Mais n'oublions-nous point la préparation de l'élève à la carrière spéciale qu'il est appelé à fournir ? Non : il n'est pas possible qu'un système d'éducation ainsi coordonné pour donner à l'esprit la maturité et la justesse,

(1) *Art d'arriver au vrai*, chap. xxiii. xxii, 6.

(2) Joubert, *Til.* III, 42.

(3) *Hæc disciplina ipsa dei lex est quæ, apud Eum fixa et inconvulsa semper manens, in sapientibus animis quasi transcribitur. ut tantò se sciunt vivere meliùs, tantòque sublimiùs, quantò perfectiùs contemplantur intelligendo.*— *De ordine*, lib. II. 25.

qui sont indispensables à la formation de la volonté par rapport au but final de la vie, il n'est pas possible qu'un tel système d'éducation porte préjudice à la préparation que le jeune homme doit faire en vue de son avenir. Étudier ainsi, c'est se conformer à la prescription de l'Évangile « De chercher avant tout le royaume de Dieu (1) » ; c'est donc avoir droit à la promesse qui en assure la récompense : « Tout le reste sera donné par surcroît. »

Et en effet, cet enseignement est loin de négliger la matière des programmes de l'examen qui couronne les bonnes études libérales et qui ouvre les carrières, puisque cette matière est précisément l'instrument dont on se sert pour la formation de l'esprit. En se préoccupant avant tout de le nourrir, de le rectifier, de le fortifier, on n'oublie donc pas de l'enrichir des connaissances dont il a besoin. On s'y prend, au contraire, pour les lui communiquer, de la manière la plus sûre et la plus fructueuse, puisqu'on le fortifie pour qu'il puisse les acquérir plus vite et les conserver plus solidement. Comment, répétons-nous avec un maître déjà cité, comment les connaissances, même les plus vulgaires, peuvent elles être acquises par l'esprit, si l'esprit n'est pas assez formé pour avoir cette capacité ?

Hélas ! c'est précisément parce qu'on néglige trop cette formation quand on prépare le jeune homme à certaines grandes écoles, même au baccalauréat, que les connaissances spéciales profitent si mal. Au lieu de les communiquer avec la lenteur nécessaire à un bon travail d'assimilation, on les *ingurgite* d'une manière précipitée. Ce n'est plus qu'une sorte d'emmagasinement de notions, de faits, de dates, d'idées toutes faites, qui encombre et surcharge, sans fortifier ; qui souvent même écrase et peut quelquefois étouffer : « Un homme qui digère mal, disait Vauve-

(1) MATH. VI. 33.

marques, et qui est vorace, est une image assez fidèle du caractère d'esprit de la plupart des savants (1) » Il veut parler assurément de ceux qui ont été instruits par les procédés que nous combattons. Mais il faut ajouter que les élèves qui ont eu le malheur de s'y trouver en proie, n'ont ordinairement cette voracité qu'au moment des examens ; et que, pour suivre cette figure, ils se dédoutent du mauvais état auquel ces mauvaises digestions ont réduit leurs facultés, en rejetant pour jamais les études qui les ont provoquées. Voilà où aboutit cette grande hâte d'introduire dans le cerveau la matière des programmes, pour qu'il fasse honneur à des maîtres plus soucieux de leur gloire que de son vrai profit, en débitant leurs leçons à l'examen comme un écho servile. Non : ce n'est pas à ces conditions que s'opère la formation de l'esprit, pas plus qu'on ne forme le corps en le surchargeant de nourriture ou en le couvrant de fard. Il faut répéter sur cet infortuné la triste prédiction de l'Écriture : « Écrivez de cet homme-là qu'il sera stérile : *Scribe virum istum sterilem* (2) ! »

Hélas ! n'est-ce pas le douloureux état d'une grande partie de la génération actuelle, dont l'éducation s'est faite sous l'influence du système que nous déplorons ? Des esprits inconsistants, légers, paresseux, dont l'ambition et la portée, en dehors des spécialités et des affaires, ne dépassent pas le journal et le roman. Et de là, des caractères en proie à une inquiète et fébrile mobilité et condamnés à une enfance perpétuelle, indifférents envers le beau, incapables de tenir pour la vérité et de faire le moindre effort pour le triomphe de la vertu ; sans influence sur la foule, à qui, dans nos temps de suffrage universel, il est si urgent de faire sentir le prestige des hommes de bon

(1) *Réfl. et maximes*, CCXVI.

(2) JEREM. XXII, 30.

sens et de cœur. Les études spéciales elles-mêmes, auxquelles tout le reste est sacrifié, ont beaucoup perdu à cet affaiblissement de la raison; car, s'il faut répondre à des préoccupations du moment, peut-on douter que l'application consciencieuse aux études littéraires n'eût formé des jeunes gens plus capables de parler des langues modernes et plus sûrs de leur géographie ?

Faute de cet important travail de la formation de l'esprit et du cœur, de l'esprit pour le cœur, les jeunes gens ont complètement méconnu cette belle maxime que les vieux historiens prêtent au roi Charles-le-Sage : « Qu'il faut inspirer aux enfants des Grands l'amour de la vertu, afin qu'ils surpassent en bonnes mœurs ceux qu'ils doivent dépasser en dignité. » Pour eux, ils ne cherchent à surpasser que par l'indolence et les jouissances de la sensualité. « Se fondant sur leur droit de naissance, dit M. Le Play, ils prétendent jouir, dès leur entrée dans la vie, de la richesse créée par leurs aïeux. Ils ne se croient pas obligés de s'en montrer dignes par le travail et la vertu. Rebelles à l'autorité des parents, ils s'abandonnent aux appétits sensuels et aux extravagances de la mode... Les sociétés les plus parfaites restent ainsi incessamment soumises à une invasion intestine de petits barbares, qui raniment sans relâche les mauvais instincts de la nature humaine. C'est ainsi que j'ai expliqué comment la décadence devient imminente, dès que les sociétés négligent un moment d'opposer à ce fléau naturel la discipline de l'éducation (1). »

Une grande part de responsabilité doit être attribuée à la manière dont on prépare les élèves à l'examen du baccalauréat. Un homme distingué du haut enseignement universitaire, bien en état et bien capable d'apprécier ce

(1) *Organis. de la famille*, p. 82 et 109.

mal, s'en est plaint en ces termes : « Au moment où l'enfant, devenu adolescent, commence à ouvrir son œil aux perspectives de la vie virile, dès ce moment le mal commence avec la préoccupation du baccalauréat, qui de bonne heure fait grands ravages... On devrait y penser comme à une épreuve et à un combat, pour s'exciter et se préparer à y faire figure brillante ; ou y pense comme à une affaire, pour négliger, obstinément et de parti pris, toute branche de l'enseignement qui n'a pas sa place au programme ; pour calculer au plus juste, d'après les données de l'expérience, le maximum d'ignorance qui sera toléré, le minimum de connaissances qui suffira à franchir le détroit incommode. Ainsi fait-on ; et, faisant ainsi, on arrive assez souvent au port. On est bachelier, mais on n'est que cela. On a manqué à coup sûr *les deux seuls résultats* qu'on puisse espérer des études du collège : d'une part, un certain fonds de connaissances, peu étendu encore et peu profond, mais solide ; d'autre part, l'habitude et le goût d'entretenir ce fonds par le travail (1). »

Que de douloureux souvenirs ces paroles doivent évoquer dans le cœur des éducateurs expérimentés et consciencieux ! Ce moment, où s'éveillent les malencontreuses préoccupations qui viennent d'être décrites, est justement celui où l'œuvre de la formation de l'esprit donne les résultats sensibles les plus encourageants. Dans les classes inférieures, l'attention de l'élève est encore si légère, le travail grammatical si ingrat, que le progrès, réel au fond, s'accuse faiblement aux regards superficiels. Il faut à l'enfant sa joyeuse insouciance de l'avenir et cette charmante simplicité d'âme qui se laisse gagner par l'affection paternelle de ses maîtres et par la société de ses camarades de bonne famille comme lui, par l'émulation et le désir

(1) M. Am. de Margerie *De la restauration de la France*, p. 61.

des récompenses ; il faut à la famille la satisfaction de voir l'enfant heureux dans le milieu favorable où il grandit, pour que la vie du collége chrétien soit si bien acceptée et aimée.

On devrait donc s'attendre qu'elle aurait des attraits bien plus efficaces au moment où s'aborde l'étude de la littérature. Les premières impressions du beau découvert, goûté, analysé ; les grâces de la poésie livrant leurs secrets et déployant toute leur influence ; le contact pénétrant et familier de l'esprit avec les génies les plus aimables, à l'intimité desquels il se sent grandir ; cet essor de la raison que le maître sage excite en la formant à se rendre compte des principes du beau et de la justice naturelle des règles, en élargissant les horizons de l'histoire : tout cela ouvre à l'esprit de l'élève une source de nobles satisfactions qui devraient faire fuir à ses yeux les heures dans une heureuse possession du présent.

Hélas ! c'est alors que la préoccupation de *l'affaire* de son diplôme vient renverser ses aspirations et troubler ce précieux recueillement. Tout ce qui est étranger au programme lui devient importun ; et, comme nous l'a appris un témoignage compétent, il le repousse. Il exige qu'on ne lui enseigne exclusivement que ce qui est nécessaire en vue de l'examen, et qu'on l'enseigne seulement de manière à assurer le plus vite possible un succès quelconque de cet examen. Plus d'analyses approfondies, plus de grandes vues sur les causes, plus de comparaisons et de jugements sagaces et si propres à former le bon sens. Si l'on pouvait au moins, par l'étude sérieuse des auteurs, lui en faire comprendre la langue, le mérite vrai, les défauts qui menacent le cœur ou la foi ! Si l'on pouvait obtenir des compositions qui fussent comme les fleurs épanouies d'une culture consciencieuse ! Mais il veut savoir promptement, et il a beaucoup à apprendre ; il peut, avec de la mémoire et une étude superficielle, éviter les fautes

et courir les chances du succès. Le chevalier de fortune se fie à son étoile et va tirer au sort ses éperons :

.... Si quâ fata aspera rumpas,  
Tu Marcellus eris !...

Le plus déplorable, c'est qu'il ne veut plus s'occuper d'étudier la religion. La foi religieuse est le moindre souci du programme qui pèse sur les dernières années du collège et qui ouvre au jeune homme l'avenir dont il est de plus en plus impatient. Si donc, par suite de ses habitudes de première éducation et des influences de son baptême fidèlement gardé, l'élève estime encore la parole de Dieu, s'il l'écoute avec une respectueuse sympathie à l'église ; sur les bancs, c'est un temps perdu qu'il déplore. Ainsi s'accoutume-t-il à ce triste esprit du temps, dit l'esprit *catholique-libéral*, qui relègue la religion au temple et lui enlève sa domination sur la vie. En même temps que la foi se déprécie dans son esprit, comme n'étant plus qu'une sorte de hors-d'œuvre, ses efforts se concentrent sur les auteurs païens ; et tout ce qu'il a de mémoire est consacré à les retenir ; tout ce qu'il a de goût, à les trouver beaux ; tout ce qu'il a d'élocution à les louer. Ce n'est pas qu'il y tienne, ou qu'il croie à tant de mérite ; mais tel est le langage de convention qui assure le succès de l'examen. Il en déteint toujours quelque chose sur la conscience, obligée qu'elle est de tenir secret ce qu'elle adore et de célébrer ce qu'elle n'estime pas. Que sortira-t-il d'un tel système d'éducation ? Cela fait comprendre hélas ! la justesse de cette parole prononcée naguère à la tribune par un Prélat qui a rendu des services signalés à la cause de l'éducation : « Un bachelier de plus et un homme de moins ! » *Scribe virum istum sterilem !*

Ce qui n'est pas moins déplorable, et ce que ce système d'enseignement entraîne comme conséquence fatale, c'est que ce désir violent d'en finir avec des études qui pour-



raient être cependant aussi attrayantes que fructueuses, mais qui sont devenues un objet de dégoût, ce désir augmente, on pourrait le dire, comme le carré des temps parcourus. La jeune âme qui en est dévorée donne l'idée d'un ruisseau calme et limpide, qui, en coulant lentement entre deux larges rives, déposait peu à peu son limon et réfléchissait toujours mieux l'azur du ciel; puis précipitant tout à coup son courant à l'entrée d'un canal creusé par l'industrie, et prenant un mouvement furieux, comme s'il ne pouvait livrer assez vite ses eaux aux engins qui les déchirent, pour les perdre ensuite dans l'abîme qui les absorbe en les troublant. Dans ces conditions, quelle formation est possible, et que deviendra, nous le demandons encore, que deviendra l'élève jeté dans la vie, son esprit demeurant léger, sa raison négligée, sa volonté incapable d'efforts ?

Il faut que les éducateurs consciencieux s'emploient de toute l'ardeur de leur âme, de toute l'influence de leur crédit, à obtenir qu'on nous donne le temps pour mener notre œuvre jusqu'à ce couronnement nécessaire qu'on sacrifie et qu'on dédaigne. Il faut obtenir que les jeunes gens, à quelque carrière qu'on les destine, passent d'abord au collège, dans les études communes à tous, les années sans lesquelles la formation est impossible. « Qu'ils fassent leurs classes, disait M. de Bonald, comme on les faisait autrefois, comme les ont faites le grand Condé, Bossuet et d'Aguesseau, et comme les ont dirigées les Porée, les Rollin, les Lebeau, les Coffin ; en observant toutefois, dans le choix des auteurs à expliquer, de tourner l'esprit des jeunes gens vers les connaissances et les sentiments les plus avantageux aux principes constitutifs de la société ; et à cet égard, il y a quelque chose à retrancher de l'ancienne méthode et quelque chose à y ajouter (1). Les enfants

(1) L'illustre philosophe fait ici certainement allusion à l'engoue

seront donc plusieurs années dans les collèges ; et je crains qu'ils n'en sortent trop tôt. Je me méfie beaucoup de ces petits merveilleux, qui ont tout vu, tout appris, tout fini à quinze ans ; qui entrent dans la société *avec une mémoire sans jugement, une imagination sans goût, une sensibilité sans direction* ; et, qui, mauvais sujets à seize ans, sont nuls à vingt. Je voudrais, et pour cause, que l'éducation se prolongeât jusqu'à la dix-septième et dix-huitième année. — Quand l'éducation du collège est finie, alors commence l'éducation de la profession (1). »

Nous opposera-t-on les jeunes gens en certain nombre qui réussissent très bien dans leur profession, et qui l'honorent par l'élévation de leur esprit et par leur vertu, quoiqu'ils aient précipité leur éducation première ; tandis que d'autres, avec une culture faite selon les règles et avec tout le temps réclamé, ne sont devenus que des sujets médiocres ? Nous nous bornerons à répondre, avec notre auteur, que les exceptions n'ont jamais rien prouvé contre la règle. « S'il est des sujets pour qui la nature a tout fait au point que les hommes ne peuvent les détériorer, tandis qu'il en est d'autres pour qui la nature n'a rien fait et que les hommes ne peuvent améliorer (2), » il n'en est pas moins vrai que le très grand nombre ont besoin du concours d'une éducation sage pour développer heureusement leur fonds naturel.

Nous obtiendrons donc le temps nécessaire à l'éducation que nous sommes jaloux de donner. Le temps ! n'est-ce

ment des classiques païens, exclusivement employés, et injustement et maladroitement loués par les maîtres de son époque. On a eu raison d'attribuer à ces exagérations le culte dangereux et mal fondé des institutions républicaines, qui a aidé au renversement de la monarchie et au bouleversement social de 1789.

(1) *De l'éduc. publ.* chap. xi. — *Théorie. De l'éduc. sociale*, chap. x, p. 127.

(2) *Théorie de l'éduc. sociale*, chap. xi.

pas la condition la plus indispensable qu'ait imposée la divine Providence aux œuvres de sagesse et de durée ? Il faut du temps pour assurer à tout ce qui a vie un développement solide dans le vrai sens de son progrès. L'agriculteur nous dira que ce qui croît rapidement reste frêle ; que le grain, lorsqu'il n'a pas subi dans le sillon les épreuves des mois d'hiver, ne donnera pas une tige résistante capable de porter un riche épi ; que le bourgeon qui s'est formé rapidement sur le cop au printemps, après les gelées, ne se développera qu'en un stérile feuillage. Et le médecin expérimenté, que pense-t-il de ces malades impatients qui absorbent en quelques doses le remède dont les intervalles du temps peuvent seuls rendre l'action efficace ? L'un et l'autre savent surtout qu'il est dans la nature des époques critiques de croissance, où il faut savoir ménager et attendre ; car une imprudente précipitation pourra alors ruiner toutes les espérances. Ainsi donc, à l'âge intéressant et délicat où l'intelligence et le cœur entrent dans la crise décisive de leur puberté, qu'on nous laisse accomplir en paix, avec une patience confiante et respectueuse, la tâche que trop de rapidité compromettrait d'une manière irréparable (1).

(1) Dans son discours du 11 août 1839, l'abbé Pouillet a fait, avec une haute éloquence, justice de l'opinion qui réclame si malheureusement contre la vraie éducation littéraire, au profit des études utilitaires : « A quoi bon, s'écriait-il, ces étroites discussions sur l'utilité ou la nécessité des études classiques ? Quand il s'agit de l'esprit et des plus nobles facultés de l'homme, convient-il de se borner au nécessaire, ou seulement à l'utilité matérielle et pratique ? Est-il noble, est-il libéral, de demander sans cesse, à propos d'instruction : *A quoi cela sert-il ?* Ou en serait la société, où en serait notre civilisation et nos arts, si l'on voulait appliquer à tous les objets de notre activité, cette question glaciale ? *A quoi cela sert-il ?* » Et si la suprême Sagesse apportait dans ses œuvres la même parcimonie, où en serait la nature ? De quoi sert à la terre le riche éclat de sa parure ? et au ciel même les milliers d'astres qui étincellent sous ses voûtes ? Ne comprenez-vous pas qu'en dehors, disons même, au-dessus du nécessaire et de l'utile, il y a le beau et le grand ? L'homme est fait pour le sentir ; il cherche même à le réaliser dans ses faibles œuvres, en lui donnant un reflet de cette beauté qui brille dans les œuvres divines ! Les arts et les

Mais une conquête à faire plus précieuse encore que celle du temps, c'est la liberté de nos programmes. Le professeur très estimable, que nous avons entendu critiquer si judicieusement la préparation actuelle du baccalauréat, a-t-il pénétré jusqu'à la racine même du mal ? Ne faut-il pas attribuer, non pas seulement à la préparation, mais au programme lui-même, ce vertige qui détourne les jeunes esprits de l'étude consciencieuse et de l'amour patient de la discipline et du travail ? Est-il possible d'étudier avec goût et longueur de temps des matières si étendues et si diverses, qui dépassent la capacité des intelligences ordinaires de la jeunesse, et qui supposent réunies dans le même sujet des aptitudes variées à l'infini, même opposées les unes aux autres ?

Aussi un bon nombre des représentants les plus autorisés de l'Université ont condamné, non moins énergique-

lettres sont l'expression de cette beauté d'un ordre supérieur ; l'élégance, la délicatesse, le luxe même que nous recherchons et que nous mettons partout, sont la satisfaction, plus ou moins légitime, du penchant qui nous porte vers le grand et le beau ; et il est étrange que, dans un siècle où le luxe corporel épuise toutes les ressources de l'industrie et de l'art, on veuille réduire l'esprit au nécessaire et lui disputer une à une toutes ses jouissances !

« De quoi serviront à cet incrédule, à ce négociant, à cet officier, les études littéraires que l'on impose à tous les élèves ? — Et moi je demande : voulez-vous donc le condamner à n'être, pendant toute sa journée et pendant toute sa vie, occupé que de commerce et de son métier ? n'est-il pas homme avant tout, et ne le restera-t-il pas toujours ? et, par sa position et sa fortune, homme élevé au-dessus de ceux qui ne peuvent avoir d'autre soin que de vivre ? A quelques nobles et utiles fonctions que l'on soit dévoué, il y a des heures, des jours, où l'on sent le besoin de franchir le cercle de ses pensées habituelles et de ses affaires, pour revenir à ces idées générales de littérature, de beaux arts et de sciences, qui sont le rendez-vous de tous les esprits cultivés. La lecture des bons et beaux ouvrages rafraîchit et relève une âme fatiguée ; mais quand on a fait peu d'études, que lira-t-on ? peu de chose, et mèlera à peu de jouissances. La conversation des hommes instruits, le commerce des esprits cultivés et polis est comme une fête innocente et simple, où l'homme de goût va chercher un noble délassement ; la fortune et l'habit peuvent en ouvrir l'entrée, mais non point donner le privilège de s'y plaire, et moins encore d'y jouer un rôle ; trop souvent même le contraste de l'ignorance et des richesses ne fait que servir d'aliment aux malicieux sarcasmes des acteurs plus habiles. »

ment que les défenseurs de l'enseignement libre, le programme du baccalauréat. Ils l'ont appelé « un dressage violent et mécanique (1), — une préparation hâtive, un bourrage, *craming*, comme disent les Anglais (2); un examen mortel aux études (3) — fléau de la jeunesse, une des causes principales de l'abaissement du goût littéraire (4). »

A propos d'un rapport sur l'état de l'enseignement secondaire en 1876, *le Temps* disait : « Le ministre s'applaudit à bon droit des progrès qui ont marqué la dernière période décennale. Au lieu de soixante-dix-sept lycées, nous en avons quatre-vingt-six...; l'installation matérielle a été notablement améliorée. La position des maîtres a subi d'heureux changements. Le plan d'études fait une plus large part à l'histoire, à la géographie, aux langues vivantes, etc.

« Tous ces résultats sont en effet satisfaisants; *mais nous aurions aimé en apprendre davantage*. M. le ministre eût comblé nos vœux, s'il nous eût dit *quels progrès réels se sont accomplis dans l'éducation de notre jeunesse universitaire. Montre-t-elle plus d'amour pour la science?* ou, si le mot est trop ambitieux pour cet âge, *plus de goût pour l'étude?*... *La moyenne du travail s'est-elle accrue?*... que vaut la moyenne des devoirs ordinaires, ou celle des compositions? S'est-il révélé, depuis nos malheurs, un esprit nouveau au sein de la jeune génération (5)? »

Que de témoignages n'aurions-nous pas à ajouter, si nous les cherchions parmi les hommes indépendants?

« Je crains, a dit un éminent philosophe chrétien,

(1) De Laprade. — *L'éducation homicide*, p. 73.

(2) M. Demozot. — *De l'enseignement secondaire en Angleterre*, p. 509.

(3) *Revue de l'instr. publ.*, 21 avril 1864.

(4) De Laprade: *Le baccalauréat et les études classiques*, 1869.

(5) V. l'*Union*, du 20 août 1878.

M. Blanc-Saint-Bonnet, que nos études ne conduisent, en cinquante ans, à l'extinction de la pensée. Plus préoccupés du savoir que du caractère de l'homme, nos programmes sont allés en multipliant les matières et ont fait perdre le savoir. De ces études multipliées, nous voyons sortir chaque année une jeunesse ignorante, surtout faible de bon sens... La première condition pour tirer parti d'une intelligence est l'unité. Dans la multiplicité, on a trouvé l'art d'abêtir les enfants... Que de peine on s'est donné pour gâter l'esprit de cette belle race française, la première de l'Europe par le bon sens et la beauté de l'inspiration, aussi bien que par la franchise et la noblesse du caractère (1) ! »

Terminons par ces lignes de M. Laurentie, que l'on peut considérer comme le langage propre de la raison : « Ne fût-on qu'un homme de théorie que, au simple examen de l'immense énumération d'objets d'enseignement symétriquement disposés et numérotés dans les programmes universitaires, le bon sens s'étonne et la réflexion est comme étourdie. Plus la classification y est régulière et correcte, plus la raison est autorisée à conclure qu'il n'en doit sortir qu'une instruction acquise par un travail de mémoire et de routine, où la méditation n'aura aucune part ; instruction trompeuse et futile, par conséquent sans rapport avec l'instruction laborieusement conquise par l'exercice libre de l'intelligence (2). »

Il n'est donc que trop vrai de le dire : le programme n'est aucunement dirigé de manière que les réponses puissent attester les progrès du bon sens, à l'avantage du caractère et de la volonté ; de manière à obliger le candidat à faire preuve qu'on s'est fortement préoccupé d'exercer en lui le jugement, l'attention, la réflexion,

(1) *De l'affaiblissement de la raison en Europe*, p. 412.

(2) *Mélanges*, août 1886.

qu'on a voulu lui communiquer l'amour du travail, le goût de l'honnête et les habitudes de la vertu; de manière enfin à faire foi, comme disait Montaigne, « du proufit que l'escolier aura fait, moins par le témoignage de sa mémoire que par celui de sa vie (1). »

Hélas! de tout autres influences ont pesé sur la rédaction des programmes. N'est-ce pas déjà assez, pour les livrer à la vindicte de l'opinion, de rappeler avec quelle déplorable mobilité on les a si souvent modifiés de fond en comble? Non seulement la chute de nos gouvernements éphémères, mais l'avènement d'un homme nouveau dans le même règne, a été l'occasion de nouveaux essais empiriques. Une œuvre dont les bases doivent être inmutables comme tout ce qui tient au fond de la nature humaine, et à laquelle sa grandeur devait assurer d'unanimes respects, cette œuvre a été remuée cent fois de nos jours, jusque dans ses racines profondes, au gré des partis, avec une précipitation et une suffisance qu'on n'eût jamais osé apporter à remanier des traités de commerce. L'opinion, hélas! en a-t-elle été émue? Et cependant, fallait-il plus que ces atteintes sacrilèges au système séculaire d'éducation pour expliquer, pour présager même, nos révolutions sociales? sur quel fond stable la société peut-elle compter, quand les générations de l'avenir manquent de principes? et quels principes résisteraient à ces catastrophes périodiques de l'enseignement?

Or nous sommes à une époque de régénération nationale: sans récriminer contre les régimes écroulés, chacun a le droit de retirer des décombres ce qu'il tient pour sacré, et de demander à haute voix qu'on le mette désormais à l'abri. Est-ce que jamais la centralisation, contre laquelle chacun aujourd'hui se récrie, a broyé

(1) *Essays*, liv. I, chap. xxv.

dans ses rouages de plus précieux, de plus augustes intérêts? Est-ce que les pères de famille doivent tolérer à l'avenir ce trafic de la raison et de la vertu de leurs enfants, au profit de préoccupations ou dynastiques ou républicaines? Dans les graves questions qui s'agitent, celle de la forme du gouvernement, si haute, si critique qu'elle soit, n'est pas la plus décisive. Au-dessus du gouvernement, il y a la famille, il y a l'âme; il y a l'enfant, dont l'âme est le trésor de la famille et la fortune de l'avenir. Le meilleur de tous, c'est celui qui saura le mieux environner de ses égards toutes ces majestés, celui qui rendra à l'Église le droit imprescriptible, dont elle est spoliée depuis si longtemps, d'enseigner comme elle le doit, et de contrôler comme elle l'entend, l'enseignement qu'elle aura choisi.

Quand nous aurons obtenu la liberté de nos programmes, nous donnerons à notre aise le genre d'enseignement et d'éducation que nous savons être le meilleur, ou plutôt le seul bon. C'est la récompense la plus digne que notre zèle puisse ambitionner : demandons-la par les plus ardentes prières; méritons-la par le plus infatigable dévouement.

---



# PREMIÈRE PARTIE

## DE LA DISCIPLINE

---

On entend par Discipline tout ce qui tient à l'instruction ou à la direction des mœurs : tel est le premier des sens attribués à ce mot par les vocabulaires les plus autorisés. Par le second sens, Discipline signifie les relations de maître à disciple en vue de l'instruction et de l'éducation. Ainsi d'un côté, c'est le fond même de l'œuvre de l'éducation ; de l'autre, — et c'est le seul qui nous occupe en ce moment — c'est l'ensemble des moyens destinés à la faire réussir. Les langues adoptent fréquemment cette extension de sens qui, en partant de la chose elle-même, en signifie ou les effets, ou les causes, ou les moyens ; et les rhéteurs, on le sait, appellent ce procédé *métonymie*. Nous faisons cette remarque en passant, parce que nous y trouvons une lumière pour parvenir à une idée plus juste de la bonne discipline.

En effet, puisque le même mot est employé pour signifier d'abord l'éducation que donne le maître au disciple, puis, par voie d'extension naturelle, les relations qui servent à la donner heureusement, il est clair que la nature

et la direction de ces relations dépendront de l'idée qu'on se sera faite du fond même de l'éducation. Deux maîtres qui verraient dans leur tâche, l'un, la préparation pure et simple à un examen final, l'autre, le développement graduel de la raison et de la volonté, ayant des préoccupations opposées, partageraient en sens fort divers, même contraires, non seulement leurs enseignements, mais leurs exhortations, leur patience et tous les soins de leur dévouement.

Nous n'avons plus à nous fixer sur la vraie nature de l'éducation. Il est bien entendu que nous voyons avant tout dans cette œuvre la formation de l'esprit et du cœur, de l'esprit pour le cœur, en vue de la vie surnaturelle sans laquelle tout n'est rien. Il nous reste à étendre cette idée à la discipline, à calculer sur le but auquel nous aspirons les moyens de le mieux atteindre. Quelles sont donc les qualités des bonnes et heureuses relations du maître avec l'élève, de la bonne discipline, en un mot ?

Elles nous semblent très heureusement indiquées dans un beau texte du livre de la Sagesse : « Le commencement de la sagesse, dit le Saint-Esprit, c'est le désir très sincère de l'éducation. La sollicitude, *qui provient de ce désir*, et qui a l'éducation pour objet, c'est l'amour ; et l'amour garde les lois. Et les lois bien gardées, c'est la perfection de l'innocence ; et l'innocence nous tient unis à Dieu (1). »

Ce texte dit avec une riche précision : notre terme

(1) *Initium sapientie verissima est disciplina (a) concupiscentia. Cura ergo disciplina dilectio est; et dilectio, custodia legum (b) illius est. Custoditio autem legum consummatio incorruptionis est. Incorruptio autem facit esse proximum Deo. SAP. VI, 18-20.*

(a) *Disciplina*, en grec *παιδεία*, a ici le premier sens, celui de l'éducation elle-même.

(b) Le mot *legum*, les lois de l'éducation, peut être entendu dans le second sens, celui des relations de l'élève avec le maître, des règles selon lesquelles ces relations seront heureuses et efficaces.

final, notre chemin, notre mobile, notre point de départ. Le terme final, c'est l'union à Dieu par la perfection de l'innocence; notre chemin, c'est l'accomplissement des préceptes; notre mobile, c'est l'amour; notre point de départ, le désir, le désir de la sagesse qui seul peut mener à Dieu; le désir de l'éducation, c'est-à-dire de la science et des lois de la sagesse, mais désir très sincère, par conséquent généreux, appliquant l'âme à la sollicitude de tout ce qui est prescrit pour arriver à réaliser ce désir. Ce désir réel, cette sollicitude efficace, se confondent en quelque sorte avec l'amour; et l'amour ne fait qu'un avec l'obéissance, que couronne la sagesse en livrant pleinement à Dieu.

Ainsi la bonne discipline, c'est l'ensemble des moyens les plus capables d'exciter, d'affermir et d'accroître ce désir de l'éducation, de le tourner au respect affectueux, à l'estime pratique, à l'accomplissement spontané et soutenu, de tout ce qu'elle enseigne et de tout ce qu'elle prescrit. Pour qu'il soit tel, il faut qu'il procède, non de crainte servile, non d'ambition humaine, mais de l'amour de la sagesse et de ce qui la donne. Tous les efforts combinés des éducateurs, dans les relations avec les élèves, doivent tendre à leur inoculer cet amour, afin de leur faire désirer l'éducation et accepter ses lois librement. La bonne discipline éloigne la contrainte et détruit l'*écolier*; elle provoque la libre obéissance et forme l'*élève* dans le grand sens du mot. On peut encore, par des moyens serviles, assurer un succès de mémoire; mais quand il s'agit, comme l'a dit Bossuet, « de régir et surtout de guérir les âmes, de les conduire et d'en répondre, il faut que l'obéissance soit volontaire (1), » et qu'ainsi elle relève de tous les sentiments généreux qui ne procèdent eux-mêmes que de l'amour.

(1) *Panegyrique de saint Benoît.*

On doit conclure de là que la bonne discipline s'attachera avant tout à faire aimer le devoir, et, selon l'expression de Plutarque rendre à l'honnête agréable. Comme cette tâche est difficile et que l'amour du devoir a contre soi toutes les ardeurs de la concupiscence, la bonne discipline cherchera à les contrebaler victorieusement par les nobles passions de l'émulation et de l'honneur, qu'elle s'efforcera d'ailleurs de développer bien chrétiennement.

Mais ce ressort ne saurait suffire : les âmes les mieux douées ont leurs moments de détente ; les mobiles généreux ne suffisent pas alors pour les préserver des défaillances ; il faut qu'elles reçoivent ce que Joubert a si judicieusement appelé « la trempe de la crainte (1). » D'ailleurs l'éducation publique, qui présente des avantages de premier ordre, et qu'il est souvent impossible de remplacer, a ses risques propres : l'agglomération des élèves n'est pas sans dangers pour l'innocence, et elle expose les caractères faibles. La bonne discipline doit donc surveiller, dans une juste mesure de sollicitude et de prudence. Enfin, quand elle n'a pu prévenir le mal, il lui reste à réprimer et à punir.

Nous avons aussi à parler successivement de l'amour du devoir, des encouragements et récompenses, de la surveillance et de la répression. Mais il sera bon de commencer par quelques aperçus sur la nature et les avantages de la discipline.

(1) *Pensées*, titre XIX, 7.

## CHAPITRE PREMIER

### DE LA DISCIPLINE EN GÉNÉRAL

Le mot de discipline implique l'idée d'ordre, et de deux manières. C'est, d'abord, pour terme final, l'ordre intérieur de la vertu auquel il s'agit de soumettre la jeune âme en y pliant définitivement sa volonté ; c'est aussi l'ordre extérieur qui préside aux relations des maîtres avec les élèves, sans lequel il est impossible d'obtenir ce terme final. L'ordre intérieur, la discipline de la volonté, est le but auquel tend l'ordre que produit la discipline extérieure.

Cet ordre extérieur résulte d'un ensemble d'exercices sagement distribués, qui s'accomplissent avec exactitude, mais une exactitude spontanée, non servile. La ponctualité, le silence, la tenue, un air de respect et de confiance, d'entrain contenu : tels sont les signes auxquels se fera connaître l'ordre de la discipline extérieure. Cet ordre fournit aux relations des maîtres avec les élèves les conditions les plus favorables, même indispensables, de succès. Il constitue pour ainsi dire l'air natal de l'obéissance, du travail, de la modestie, de la piété, toutes vertus qui sont principales dans notre œuvre, et qui sont la vraie cause de l'ordre qu'elle a pour but de mettre dans l'âme des élèves. Car cet ordre intérieur ne peut s'établir et régner qu'en raison de l'habitude acquise de se posséder, de maîtriser son

attention, de vouloir avec prudence et fermeté, de goûter et de pratiquer le sacrifice.

Ce que nous avons à dire de la nature et des avantages de la discipline se partage donc en deux articles : la discipline extérieure et la discipline de la volonté.

Mais l'ordre ne saurait s'établir dans les relations avec les élèves et produire en eux l'ordre intérieur, qu'autant qu'il règnera dans les relations mutuelles des maîtres. Il faut donc avant tout qu'un concert heureux, inspiré et maintenu par le dévouement, coordonne les efforts de tous dans le sens de cet ordre pacifique et fécond ; et nous avons à étudier d'abord du côté des éducateurs eux-mêmes la nécessité de la discipline.

---

## ARTICLE PREMIER

### LA DISCIPLINE DANS LES RELATIONS RÉCIPROQUES DES ÉDUCATEURS.

On a remarqué, dès le début de nos études sur l'éducation (1), qu'elle ne peut être qu'une œuvre d'ensemble ; que le mot d'éducateur est comme un nom collectif, qui désigne l'ensemble des hommes dévoués à cette œuvre dans un même concert. Il faut tant d'aptitudes, ajoutons-nous, de talents, d'acquis, de spécialités, d'énergies, de ressources diverses, pour arriver au but !

Chacun son fait : nul n'a tout en partage,

a dit le Fabuliste. « La sagesse humaine, remarque Bossuet, est toujours courte par quelque endroit. » Enfin la limite, en activité et en puissance, est la condition néces-

(1) Cf. *Les vrais principes*, p. 102.

saire de tout ce qui est créé. Chaque chose a une mesure déterminée de forces, qu'elle ne peut étendre en un sens qu'aux dépens des autres sens. D'où il résulte que, le plus ordinairement, l'exactitude des connaissances et la profondeur du talent sont en raison inverse de l'étendue.

Voilà pourquoi Dieu a pourvu à la perfection de ses œuvres en multipliant les agents. De là cette variété infinie, cette inépuisable fécondité, que l'esprit attentif se plaît à admirer dans la Création. De là aussi cette multiplicité de dons et de charges qu'il a plu au Sauveur d'instituer dans son Église, afin d'y mettre « sa grâce, infinie « en formes, à la portée de chacun par le ministère de « plusieurs (1). »

Du reste, cette économie providentielle n'a pas seulement pour but de suppléer à l'imperfection d'un seul par le concours de tous ; elle a une raison plus élevée, c'est de manifester plus parfaitement la gloire du Créateur. Saint Thomas expose ainsi cette haute raison, qui ne sera pas sans lumière pour notre sujet : « Dieu, dit-il, n'a créé que pour communiquer sa bonté aux créatures, et en reproduire l'image sur elles par reflets. Or une seule espèce ne saurait suffire à réfléchir ainsi la bonté divine totale ; et il faut qu'elles se multiplient afin de se prêter un aide mutuel pour obtenir ce résultat si digne de l'œuvre de Dieu (2). »

Or le collège chrétien est le lieu où l'enfant vient recueillir une communication toujours plus ample de la bonté de Dieu. C'est comme une église où la vie surnaturelle doit se greffer sur son âme dans la fraîcheur et l'épanouissement graduel de ses facultés naissantes. Le concours de plusieurs est donc nécessaire pour réaliser ce

(1) Ipse dedit quosdam quidem apostolos, quosdam autem prophetas, alios vero evangelistas, alios autem pastores et doctores, ad consummationem sanctorum. Eph. iv, 11 et 12.

(2) 1<sup>o</sup>. quest. xlvii, art. 1.

dessein providentiel. Chaque maître a son caractère, son talent, son genre, son mérite propre : *Alius sic, alius nero sic* (1). Ces qualités composent un faisceau de science et de vertu qui réfléchit sur l'enfant, dans une mesure qu'on ne rendra jamais assez large, cette bonté divine pour son profit personnel et pour la gloire de son Créateur. Et de même que la fleur, baignée dans la lumière du soleil, choisit, au nombre de ses rayons, ceux qu'elle boit pour se nourrir, ceux qu'elle renvoie pour se colorer ; l'enfant, qui grandit sous l'influence de ces images réelles, quoique affaiblies, des perfections divines, se laisse toucher et saisir à l'attrait de tel enseignement, à l'imitation de tel exemple, qui lui révèle sa vocation propre et lui aide à prendre son caractère distinctif.

Du reste, il ne suffit pas aux éducateurs de posséder le trésor intellectuel et moral auquel ils cherchent à faire participer leurs élèves. Encore doivent-ils savoir communiquer ce qu'ils ont. C'est une question de tact, d'affection sage, de savoir-faire intelligent et désintéressé, de facilité d'élocution, d'aménité dans les formes et de procédés insinuants. Faute de ces qualités la science, si profonde qu'elle soit, la vertu même la plus réelle, restent impuissantes à pénétrer et à féconder.

Il peut donc arriver que longtemps l'esprit ou le cœur des élèves restent arides près de ces sources, pleines cependant, mais manquant de pente ou d'élan. C'est à la longue seulement que la manière personnelle de tel maître, venu après beaucoup d'autres plus capables peut-être mais moins sympathiques, éveillera cette intelligence engourdie et électrisera un talent qui menaçait de demeurer inerte.

Cela est encore bien plus vrai des choses surnaturelles. Mettra-t-on jamais assez d'enseignements et d'exemples

(1) I COR. VII, 7.



de foi chrétienne à la portée des élèves pour avoir raison de leurs doutes, pour leur prouver que la pratique est possible et qu'elle établit la paix dans le cœur fidèle, en raison même de la violence qu'il se fait à lui-même et selon la mesure de ses sacrifices ? Là aussi, et à bien plus forte raison, il faut tâcher de reconstituer en quelque sorte, le plus parfaitement possible, par la variété des lumières et des imitations, la bonté de Dieu qui s'est fait homme pour donner à ses perfections une forme sensible et communicative. Chaque maître en reproduisant, d'après le divin Exemplaire, la vertu spéciale dont l'acquisition est l'effort constant et l'amour de sa vie, aidera ainsi à faire apparaître, aux yeux toujours ouverts de l'enfant, l'aimable Modèle « dans toute sa beauté et dans ses « grâces, pour assurer dans la jeune âme le progrès progressif et le règne croissant de la vérité, de la mansuétude « et de la justice (1). » A mesure que ces rayons réfléchis de la vie du Sauveur se lèveront sur lui tour à tour, l'enfant sentira éclore en lui la sainteté propre à laquelle il a été prédestiné. En contemplant l'œuvre du génie, le génie endormi, sans avoir encore conscience de soi, se révèle ; ainsi, en face de la parole et de l'exemple qui font vibrer en lui la fibre chrétienne, au moment marqué par la Providence, l'enfant pressent la vertu qui doit faire son caractère et s'écrie : « Moi aussi je serai chaste, je serai obéissant, je serai pieux, je serai, de telle ou telle manière, utile aux hommes, dévoué aux âmes et à la gloire de Dieu. »

Mais tant d'aptitudes et de qualités diverses ne peuvent atteindre le but auquel elles tendent qu'autant qu'elles sont réduites à l'unité par une forte discipline. S'il faut de l'ordre dans les relations des maîtres avec les élèves, à combien plus forte raison n'en faut-il pas dans leurs relations réciproques ? Quels pourraient être les progrès de

(1) Ps. xlii.

l'élève s'il se voyait tiré en sens contraire par des méthodes discordantes, des efforts incohérents, des directions inspirées par l'esprit propre, allant en sens divers, quelquefois se dépréciant, peut-être se dénigrant les unes les autres ? Une dans son essence, une dans son action et dans sa fructification dernière, la vérité ne saurait jaillir de ces foyers divergents. Et la vertu, pour s'imprimer dans les jeunes âmes, pour avoir raison des secrètes résistances, des faux prétextes, des conseils pervers, de l'entraînement des exemples, que ne lui faut-il pas d'esprit de suite, de constance, de persévérance, d'unité enfin, de la part de ceux qui doivent en être envers elles les docteurs et les modèles ?

Les éducateurs auront donc fortement à cœur de soumettre à l'ordre général tout ce qu'ils ont à faire, chacun de son côté, pour le bien de l'œuvre : *Omnes connexis viribus unanimiter agentes* (1). Il leur faudra souvent méditer et s'appliquer à eux-mêmes ces belles paroles de saint Augustin, qui font ressortir la grandeur et la puissance du concert dans les efforts : « Pensez à l'unité mes frères, et voyez si elle n'est pas, dans la multitude, la seule cause de l'ordre et de la beauté. Voici que, grâce à Dieu, vous êtes ici en grand nombre : ne seriez-vous pas insupportables les uns aux autres, si vous n'aviez pas les mêmes sentiments ? D'où vient dans ce nombre une telle paix ? Donnez-moi l'unité : c'est le calme fécond ; ôtez l'unité, c'est le trouble... Ecoutez l'Apôtre : « Je vous en conjure, mes frères (il parlait à plusieurs, mais il voulait faire l'unité) ; je vous en conjure, ayez tous le même langage ; « qu'il n'y ait point de division parmi vous. Soyez parfaits, « mais dans le même sens et dans la même science (2). »

Ce n'est pas assez de partir des mêmes principes, d'obéir aux mêmes méthodes, et de se proposer par les mêmes

(1) *Const. soc. mar.*, n° 44.

(2) I COR. I. 10. — *Serm.*, CIII, 4.

moyens le même but général; il faut encore avoir toujours ce but devant les yeux, dans tous les détails des fonctions diverses et dans les rapports de tous avec chaque élève. C'est ce que recommande, avec autant d'esprit que d'opportunité, une Revue contemporaine. « Il est nécessaire, dit l'auteur de l'article, de rappeler à ceux qui se chargent du soin de la génération naissante, que corriger un vice aussitôt qu'on l'aperçoit; recommander une vertu quand l'occasion s'en présente; communiquer quelques connaissances qui nous frappent comme utiles ou agréables; cultiver un talent qui promet d'heureux développements; que tout cela, dis-je, ne mérite pas le nom d'éducation, s'il ne fait partie d'un système régulier, dont l'ensemble soit toujours présent à l'esprit des instituteurs et puisse constamment les guider dans le choix des moyens qu'ils emploient. Nous ne pouvons nous empêcher de gémir, en voyant qu'il y a dans le comptoir d'un marchand des vues plus systématiques qu'on n'en trouve, je ne dirai pas dans les familles, mais même dans les écoles, où tous les travaux devraient se soutenir mutuellement et se diriger au même but; où l'on devrait avoir à cœur, moins d'enseigner le grec, le latin, l'écriture..., que de former le cœur et l'esprit des élèves (1). »

A plus forte raison faut-il se garder de se contrarier réciproquement dans l'action sur les élèves; d'intervenir, par exemple, pour blâmer ce qu'un autre fait, ou seulement pour plaindre l'élève qu'un autre aura réprimandé. « Quand les maîtres, dit Rollin, sont mal contents d'un enfant et lui témoignent justement du froid, il faut que tous ceux qui sont auprès de lui le traitent de la même manière, et que jamais il ne trouve à se consoler dans les caresses des gouvernantes et des domestiques (2). »

(1) *Monthly review*. Bibl. britannique, tom. XLIV.

(2) *Traité des études*. liv. VII, part. 1<sup>re</sup>, chap. vii.

Ces consolations hélas ! l'écolier les recherche et les trouve, non pas seulement parmi les gens de cette classe qui viennent le visiter au parloir : d'autres aiment à les donner, à les prodiguer même, parmi les parents et les parentes, les amis de la famille et, au collège, parmi les camarades. Est-ce par suite de cette disposition naturelle à voir dans le maître l'ennemi et, par conséquent, dans le réprimandé la victime ? Est-ce un redoublement d'affection que les larmes ont attendrie ?

Si encore ces larmes venaient du repentir ! Mais trop souvent ce sont des larmes de dépit, quelquefois de calcul ; et ceux qui s'emploient à les sécher font l'affaire de son amour propre, qui ferme sa conscience à la connaissance de sa faute et son cœur au remords, qui rend sa volonté amère et obstinée devant celle du maître et l'endurcit contre tout le bien qu'on lui veut. Ceux qui ont quelque expérience du cher petit monde dont nous nous occupons, ne trouveront pas exagérée l'application au présent sujet des vers de notre Satirique, et ils pardonneront l'altération de la rime à la justesse du trait :

... Ainsi qu'en sots *pleureurs*  
Le collège est fertile en sots *consolateurs*.

Est-il même besoin de dire que cette grave dissonnance dans le gouvernement des jeunes âmes, qui compromet l'autorité des maîtres et en paralyse les effets, si elle est déplorable de quelque part qu'elle se produise, serait désastreuse et lamentable quand un maître viendrait à s'en rendre coupable à l'égard d'un autre maître. Quelle responsabilité il encourrait devant Dieu et les familles ! Quelle preuve il donnerait de manquer, ou de tact, ou de désintéressement, ou de vertu !

C'est du Supérieur que dépend surtout ce précieux concert entre tous les maîtres ; et il lui appartient de préve-

nir tout ce qui se manifesterait entre eux de susceptibilité, de sottise jalouse. « Qu'il ait soin, dit Rollin, de les soutenir tous avec sagesse, de bien établir leur autorité, de ne jamais leur donner tort devant leurs élèves. Qu'il se réserve de leur dire en particulier ce qu'il juge à propos et de leur donner les avis nécessaires.

« Pour cela, il doit les voir souvent, les recevoir toujours avec bonté et honnêteté, s'informer par eux de la conduite des élèves, écouter leurs plaintes et leurs avis, leur laisser une entière liberté afin de s'attirer leur confiance. C'est cette union, ce concert, cette unanimité qui est l'âme des gouvernements. Alors tout retentit aux oreilles du principal. Son esprit règne partout. Les maîtres, qui sont comme ses bras, ses oreilles, ses yeux, reçoivent de lui tout leur mouvement; et il les ménage aussi de son côté comme la prunelle de ses yeux, et comme ne faisant qu'un même tout avec lui (1) ».

Quoi de plus juste et de plus sage? Mais, si des maîtres qui ne sont liés les uns envers les autres que par les lois ordinaires de la politesse et de la charité, ou par l'unité de but de leur œuvre, se doivent réciproquement de tels égards, que sera-ce de ceux qui se recommandent les uns envers les autres par l'auguste caractère du sacerdoce (2) et la sainte fraternité de la vie religieuse? Et que peuvent-ils avoir plus à cœur que de donner à l'élève, en se prévenant mutuellement d'honneur et de déférence, l'exemple du respect pour le prêtre, qui sera pour lui une grande vertu

(1) Liv. VII, 2<sup>e</sup> partie chap. 1<sup>er</sup>, art. III.

(2) Saint Denis l'Aréopagite enseigne que la cérémonie du baiser fraternel, qui termine l'ordination, a pour raison la tendre vénération que le caractère sacerdotal doit inspirer aux prêtres les uns pour les autres : *Ad pulchritudinem divinitate similitem perductus (novus sacerdos) mentes similes amat, et ab eis sanctè redamatur.* Il ajoute qu'il faut conserver précieusement cette affection à laquelle est attachée en grande partie la conservation de la dignité du sacerdoce : *Quippe quæ divinitatem hanc pulchritudinem salvam et incolumem, ecclesiastici ordinis formæ, conservet.*

tutélaire, la garantie de sa foi, et qui est déjà une condition indispensable pour le succès final de son éducation?

---

## ARTICLE SECOND

### DE LA DISCIPLINE EXTÉRIEURE

La discipline extérieure, c'est l'ordre dans les relations des maîtres avec les élèves. Elle impose et maintient le silence, la réserve, l'exactitude ; et elle cherche surtout à les obtenir de la raison et de la conscience, afin de les avoir libres et durables. Elle fait régner la paix ; elle donne essor à la confiance, à l'émulation, sous l'influence desquelles naît et grandit toute vertu.

Il est inutile de montrer ici à quel point la prospérité dépend partout de l'ordre (1) et de la paix, qui n'est elle-même que l'ordre légitime stable (2). Que peut-on espérer d'un sol que l'intempérie des saisons bouleverse régulièrement ? d'un État où la discorde sévit dans les conseils, ou gronde fréquemment dans la rue ?

Mais c'est surtout dans les commencements des choses que de telles épreuves seraient fatales. La récolte est perdue si les germes, avant d'avoir levé, ont été ravagés par l'orage. Une nation naissante n'a point d'avenir, si l'anarchie l'envahit avant que des mœurs et des coutumes héréditaires l'aient enracinée dans le sol de la patrie : à quoi donc n'est pas exposée la jeune âme qui reçoit dans le désordre les premiers enseignements de la vérité et les pratiques élémentaires de la vertu !

(1) L'ordre en toutes choses, c'est-à-dire, l'ordre littéraire, moral, politique et religieux, est la base de toute éducation. — JOUBERT, *Pensées*, livre XIX.

(2) Pax tranquillitas ordinis. SAINT AUGUSTIN.

L'habitude, l'habitude du bien surtout qui réclame tant d'efforts constants, ne s'acquiert que par des actes répétés. Mais ces actes, par cela même qu'ils coûtent, ne se répèteront qu'autant que des exercices réguliers et pacifiques en viendront rappeler le souvenir et imposer l'accomplissement. Ce retour méthodique des mêmes heures, ramenant, avec des exercices divers, les mêmes leçons et les mêmes pratiques, constitue une sorte d'atmosphère morale, heureusement combinée pour favoriser l'éclosion de la bonne volonté. Les élèves, toujours à leur place, sous l'aile d'une surveillance qui les tient à sa portée, et qui sait d'ailleurs se faire subir en se montrant à la fois indispensable et tutélaire, vivent en dehors des suggestions perfides et des exemples dangereux. L'âme se plie au devoir ; il devient sa pente, son besoin. C'est la seconde nature qui se forme.

Qu'au contraire l'ordre soit absent : à la faveur du tumulte, qui est plus ou moins violent et prolongé et qui ne s'apaise jamais entièrement, dans ces mouvements qui n'ont point de repos, dans ces retards, ces allées et venues solitaires, le courage se détend, le travail se relâche, la dissipation envahit ; l'esprit écolier se propage, ruine l'obéissance, et tourne l'activité intellectuelle à une opposition aux maîtres qui est mortelle à tout progrès. Le mauvais conseil souffle à son aise dans ce milieu désordonné ; les actes d'insoumission ou de scandale y oppriment le peu de bonne volonté qui demeure encore au fond de quelques âmes mieux trempées.

Qu'on ne l'oublie jamais : « Nous savons tous, a dit un maître, de quoi se compose le caractère moral d'un enfant. L'amour du plaisir, et presque uniquement du plaisir des sens ; la répugnance à toute contention de l'esprit, à tout effort qui exige l'attention et le travail soutenu de l'intelligence ; la présomption et la confiance illimitées dans ses forces et dans l'inépuisable ressource du temps ; la ten-

dance constante à la supériorité et à la domination en toutes choses ; la haine de toute contrainte et de tout assujettissement ; une recherche turbulente et continuelle de sensations nouvelles et variées ; la mobilité folle et inquiète de l'imagination, qui laisse un libre champ à la spontanéité des émotions et des volontés les plus irréfléchies, le plus souvent désordonnées : tel est naturellement et communément l'homme à l'état d'enfant (1). » Tous ces défauts sont comme des plantes parasites, prêtes à envahir le champ où l'ordre aura cessé de protéger la culture naissante. Au lieu des progrès de la vertu, il y aura progrès dans le sens de la mauvais nature : « Progrès dans l'amour du plaisir ; progrès dans la répugnance au travail ; progrès dans la pertinacité de la volonté propre ; progrès dans l'aversion de toute subordination ; entraînement vers tous les penchants vicieux, avec toute la promptitude et l'imprudence d'une âme ardente. Le feu active le feu. La pétulance de chaque enfant s'accroît en raison du nombre, et de la confiance qui s'appuie sur la puissance du nombre. Les plus intelligents, les plus hardis, les plus rétifs à l'ordre et à la censure, constituent, par l'encouragement réciproque qu'ils se donnent, une sorte de solidarité et l'empire tyrannique de l'esprit de corps (2). » Qui pourrait calculer où s'arrêteront les conséquences de ces désordres qui naissent de l'absence, ou de la faiblesse, ou de la fausse inspiration de la discipline ?

L'opinion publique a donc raison d'attacher à la discipline extérieure l'honneur d'un collège. Quand on voit les passages s'opérer en bon ordre et le silence régner à ses heures, puis les jeux animer la maison d'entrain et de cris joyeux et cependant modérés, tous les mouvements,

(1) M. l'abbé Lalanne. *De l'éduc.* chap. v, § 3.

(2) *Ibid.*



réduits à l'unité, s'accomplissant avec entrain et mesure, sans langueur, sans laisser de trainards, on a raison d'en augurer toute espèce de bien. Là, on est autorisé à le croire, le devoir est aimé; la pureté et la foi sont l'objet du respect unanime; les conversations des élèves entre eux témoignent de l'esprit de famille, de la confiance aux maîtres, de l'affection mutuelle, d'une habitude générale de modestie et de sagesse. Il est de bon ton de ne point encourir de reproches; et les punitions sont redoutées moins pour la peine qu'elles imposent que pour « Les grandes craintes de la honte, de la multitude des témoins qui rend le blâme terrible, et de la censure publique qui seule glace d'effroi les belles âmes (1). » Les enfants sont contents; ils attendent sans impatience le terme de leurs études et se prêtent volontiers à l'action des éducateurs sur leur âme tout entière. L'opinion, au lieu d'être frondeuse, hostile à la vertu, favorable à la grossièreté du langage, comme il arrive quand la discipline fléchit, met l'honneur dans la docilité, la réserve, les bonnes manières, le parler convenable. Dès lors, le vice se cache et perd tout crédit. Il se forme, par l'ensemble des idées et le concert des efforts, une sorte de conscience générale, droite et inflexible, qui ne permet qu'au bien de se montrer. Dans cette lumière et cette paix, les consciences faibles se retrempent; et telle âme, que le moindre entraînement aurait perdue, apprend à rougir du mal et à aimer le devoir.

On lira avec intérêt le gracieux tableau, qui va suivre, d'un collège où la discipline extérieure établit et maintient le bon esprit. A la justesse et à la mesure des détails, et à l'affection qui l'inspire, on reconnaîtra l'expérience du maître et le cœur du père: « Dans une maison animée de

(1) Joubert: *Pensées*, titre XIX, 7.

cet heureux esprit, a dit M. l'abbé Poulet, règne une aimable candeur, une simplicité naïve, et une affectueuse confiance. Là, si tous les défauts du premier âge n'ont point disparu, on ignore du moins la résistance opiniâtre, les mépris hantains, les intrigues d'une malice précoce, et les vains projets d'opposition et de ligue. Vous y verrez quelquefois des esprits légers, aisément agités par le moindre souffle qui passe, mais semblables à des ruisseaux limpides coulant sur un lit de sable, dont le vent ride la surface sans troubler la pureté et la transparence de leurs eaux. Là, le maître et l'élève ne s'arment point l'un contre l'autre d'une défiance hostile et malveillante. Une autorité paternelle, qui commence toujours par la raison, la bonté et l'indulgence, n'éveille d'abord en des cœurs droits et simples que le respect et l'amour. Ces sentiments réciproques restent toujours la disposition dominante, et répandent un charme ineffable sur les rapports habituels de ceux qui commandent et de ceux qui obéissent, de ceux qui enseignent et de ceux qui étudient, de ceux qui sont obligés par leur charge de diriger et de conduire, et de ceux qui comprennent que leur bonheur est de suivre avec docilité la voie tracée par la raison et le devoir. Et lors même que plus tard, entre quelques-uns, des collisions presque inévitables là où il y a tant de choses à exiger, tant d'abus à prévenir ou à réprimer, tant de fautes à punir, provoquent des mécontentements secrets ou des murmures, ces nuages passagers sont promptement dissipés. La sérénité reparait ; ce désir, ce besoin de se faire plaisir les uns aux autres, qui obtient aisément des élèves et des maîtres tant de sacrifices et tant de condescendances, reprend son doux et puissant empire ; l'esprit d'une mutuelle et affectueuse confiance continue de répandre la liberté, la joie et la vie dans le collège, comme le soleil de mai répand sa bénigne chaleur et sa lumière sur une terre bien cultivée, l'embellit d'une fraîche verdure, et y prépare une heureuse abondance.

« Entre les élèves eux-mêmes dans leurs rapports de tous les jours et de tous les instants, le bon esprit ne prévient pas toujours les effets naturels des différences de caractère, des antipathies spontanées, des petites vanités, des petites jalousies, et de toutes les causes qui partout, et à tous les âges, suscitent entre les hommes des divisions plus ou moins profondes, des luttes plus ou moins vives. Les pères et les mères savent combien, dans l'intérieur même d'une famille peu nombreuse, il est difficile souvent de faire régner une constante union et une amitié fraternelle. Cependant, l'enfant docile, confiant et affectueux envers des maîtres qu'il regarde comme des pères, est plus disposé à regarder ses condisciples comme des frères, et à étendre sur eux ces dispositions bienveillantes, aussi douces pour ceux qui les cultivent en leur cœur que pour ceux qui en sont l'objet. La gaieté vive et bruyante des récréations communes ne sera point troublée par ces grossières habitudes de violence, qui sont, pour l'avenir, un apprentissage de la vengeance. Les petites peines de la vie de collège (quelle vie n'a pas les siennes ?) ne seront point aigries par ces persécutions systématiques et malignes qui gâtent le caractère beaucoup plus qu'elles ne le réforment. Et si des maîtres vigilants, aimant eux-mêmes et aimés, se mêlent à tous les mouvements de la vie écolière, préviennent ou calment par leur présence les premiers emportements de la colère ; s'ils savent signaler et flétrir, à mesure qu'ils se produisent, les actes de malveillance et de ressentiment ; s'ils encouragent et honorent la modération, l'oubli des injures, les égards mutuels, toutes les affections douces, tous les procédés bienveillants ; s'ils font souvent appel au cœur de leurs élèves, en leur répétant ces maximes évangéliques sur la charité qui ont toujours un écho dans une raison droite et un cœur pur, ils viendront à bout d'établir dans cette réunion d'enfants toujours impatients, et souvent égoïstes, un esprit aimant et pacifique qui fera du

collège une véritable famille : or, nous ne concevrons jamais qu'il soit autre chose, sans être une triste et funeste chose (1). »

---

## ARTICLE TROISIÈME

### DE LA DISCIPLINE DE LA VOLONTÉ

L'ordre de la discipline extérieure, tel qu'on vient de le décrire, n'est évidemment qu'un signe et qu'une de ces conditions qu'on appelle *negatives*. Ce signe serait mensonger, cette condition resterait stérile, elle ferait même preuve d'une odieuse hypocrisie si, en s'attachant à maintenir l'ordre extérieur, on n'avait pas en vue l'ordre intérieur de l'âme des élèves. En dehors de l'éducation, une discipline qui se borne à maintenir chacun à son rang et à son affaire peut quelquefois suffire. Des gens de service, par exemple, tiendraient encore honorablement une maison en faisant chacun leur travail, tout en gardant au fond du cœur des dispositions malveillantes contre leurs maîtres. Bien des soldats subissent l'obéissance avec amertume, et prennent cependant une part suffisante aux devoirs dont l'accomplissement est l'honneur et la sécurité de tous. L'éducateur n'a rien fait s'il n'a pas discipliné l'âme de ses enfants. Il ne doit tenir à la discipline extérieure que pour parvenir à l'ordre de la volonté.

Si l'on demande pourquoi il faut tant s'attacher à établir cet ordre dans l'âme de l'enfant, il est bien facile de répondre. C'est que, d'une part, toute l'éducation est là ; et, que, d'autre part, cet ordre ne peut s'établir qu'à la longue et au prix de grands efforts.

(1) Discours du 19 août 1834.

Toute l'éducation est là, parce que là est la raison d'être et le terme final de la vie humaine. *Deum time, et mandata ejus observa : hoc est enim omnis homo.* « Crains Dieu, « garde ses commandements; car c'est là tout l'homme(1) » Telle est la dernière parole de ce mélancolique poème, où l'Ecclésiaste a mis tant de complaisance à décrire la vanité de tout ce qui n'est pas pour Dieu, c'est-à-dire de tout ce qu'on a soustrait au devoir.

Relevant de Dieu en toutes choses et à tout instant, origine, existence, activité de corps et d'âme, fin dernière; tenant absolument de lui, et de lui seul en dernière analyse, tout ce qu'il fait, tout ce qu'il a, tout ce qu'il est; nécessairement il lui rendra compte un jour de tout, et son ambition doit être bien moins de beaucoup posséder que de bien user, d'user de tout selon la loi, qui est la dictée du devoir : *mandata ejus observa.*

Donc former l'enfant au culte du devoir; lui communiquer le désir de connaître le devoir et, autant qu'il est au pouvoir du maître, le goût et la force de le pratiquer : telle doit être la suprême préoccupation de l'éducation. Tout le reste étant donné, et cette sollicitude omise, il n'a rien fait; il est traître à sa mission.

Mais c'est une tâche aussi difficile qu'importante. Il n'y a qu'un cri des sages le long des siècles : c'est la plainte de l'âme déchirée en elle-même, que la loi charme et qui trahit la loi. Avant saint Paul, dont l'humble aveu nous sert d'exemple et d'encouragement (2), la poésie antique avait accusé à sa manière, en en prenant mieux son parti, ce fait douloureux de la conscience humaine (3).

Et la cause n'en est pas dans des circonstances étrangères

(1) ECL. XII, 13.

(2) *Condolector legi secundum interiorem hominem; video autem aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meae, et captivantem me in lege peccati.* ROM. VII, 23.

(3) ... *Videō meliora proboque,  
Deteriora sequor.* OVID. *Metam.*

et adventicos ; elle est aux entrailles même de l'âme. « L'enfant naît, dit le Sage, ayant la folie liée au cœur(1). » C'est encore un fait d'expérience, preuve trop évidente hélas ! de ce désordre originel qui a obscurci l'esprit et, bien plus encore, vicié et affaibli la volonté. Les sophismes de Rousseau, qui part de la négation de la déchéance pour construire son double système d'éducation et de politique, ont certes fait assez de ruines et créé assez d'obstacles à la reconstruction sociale (2) pour qu'on puisse définitivement juger par sa désastreuse récolte l'arbre maudit. Et ce ne sera pas un des moindres bienfaits de l'école de *La paix sociale* d'avoir démontré expérimentalement, avec une irrésistible clarté, cette vérité fondamentale de notre foi. « Selon tous les légitimes instituteurs des nations, dit M. Le Play, la propension constante des enfants vers le bien ne se rencontre que chez quelques natures exceptionnelles ; la tendance vers le mal est prédominante chez beaucoup d'autres... L'inclination exceptionnelle de l'enfance vers le bien se révèle çà et là, malgré la contagion du mauvais exemple et les excitations les plus perverses ; l'inclination puissante vers le mal est habituelle chez beaucoup d'enfants issus des parents les plus vertueux... Les doctrines qui ont le mieux réussi à constituer des peuples libres et prospères ont toutes proclamé que le penchant vers le mal domine en somme chez les enfants (3). »

Ce n'est donc qu'au prix de la violence à se faire que l'enfant pourra goûter et accomplir le devoir. Sa nature est à retourner. Il faut qu'il s'en crée une nouvelle, en vertu de cette magnifique puissance dont Dieu l'a doué de se

(1) Stultitia colligata est in corde pueri. Prov. xxii, 15.

(2) Il n'est plus aujourd'hui d'esprit de bonne foi qui puisse refuser d'admettre que la Révolution a puisé dans l'*Émile* et le *Contract social*, ces faux principes qui ont inspiré les législateurs de 1789 et conduit l'opinion en esclave.

(3) *La Réforme sociale*, chap. III, § 28.

donner des habitudes (1), mais ce sera long, ce sera rude : ce doit être si glorieux ! qu'on s'y mette donc de bonne heure.

Il répugne au devoir par orgueil et par sensualité. Il veut ce qu'il veut, et il ne veut que fantaisies, amusements, jouissances sensibles. Le fond même de sa nature, c'est la prédominance de la vie des sens, le goût inné pour tout ce qui flatte l'amour propre et la répulsion instinctive contre tout ce qui lui commande, le discipline et le gêne : accoutumons-le en toute occasion à se convaincre qu'on ne fait rien même en ce monde, sans se surmonter et obéir. « Incrédule, le plus crédule ! » a dit Pascal. Insoumis, le plus soumis : pourrions-nous dire à notre enfant mutin. Quiconque refuse d'être le glorieux serviteur de la vertu devient le vil esclave des passions.

Montrons-lui qu'il n'est pas un succès solide et honoré qui n'ait été payé d'une lutte énergique, et ordinairement de longue date, contre la paresse et la sensualité. Apprenons-lui à comparer les joies coupables du mal, s'il a pu les connaître quelquefois, avec les jouissances issues de la violence qu'il a su aussi plus d'une fois se faire, amères souvent, même âpres, mais d'autant plus nobles, substantielles et fortifiantes. « Si j'eusse eu des masies, disait Montaigne, je me serais plu à leur grossir le cœur de générosité et de franchise. » Faisons comme lui de ce fils que Dieu nous a donné pour que nous le lui rendions mâle chrétien. De même que les fontes de fer, l'âme a des mélanges qui doivent être traversés par le feu pour qu'elle acquière la résistance et le tranchant de l'acier. Ce feu, c'est le *Sacrifice*.

Et vraiment, pour sortir de ce monde et monter sur les hauteurs surnaturelles où toute âme est tenue de s'élever, n'a-t-on pas tout dit, quand on a prononcé ce mot magique

(1) Ce point d'importance souveraine dans l'éducation a été traité dans *les Vrais principes*, 2<sup>e</sup> édit., p. 83.

qui, en ce sens si répandu, est exclusivement chrétien ? Comme le mot plus auguste encore de *Croix*, il exprime l'acte suprême de notre Sauveur en quête de notre salut. Et cet acte résume toute sa doctrine, toute, depuis le *Sermon sur la Montagne* jusqu'au *Sermon après la Cène*, d'abnégation, d'obéissance et d'immolation. Or, par une de ces condescendances exquisés dont un cœur de mère a seul le secret, les plus légers des actes de vertu qui coûtent à la nature, l'Église veut bien que le chrétien, le petit enfant lui-même, puisse les relever du nom de croix et du nom de sacrifice, à l'imitation, si lointaine et si pâle qu'elle soit, du Sauveur. Que faut-il de plus, pour décider l'élève bien né à accepter cette nécessité de lutter et de vaincre, et à se laisser former par l'amour au goût du sacrifice et à l'habitude d'y tremper volontiers son caractère et sa vertu ?

Il ne s'agit pas d'ailleurs de pratiques extraordinaires et supérieures à l'âge et aux forces de l'enfant. L'essentiel — et en dehors des combats dont Dieu seul a le secret et que chacun peut avoir à livrer au mal au fond de sa conscience, cet essentiel suffit, — c'est qu'il accepte librement la discipline extérieure dont on vient de dire qu'elle est l'honneur d'une maison d'éducation. Elle impose en effet tout un ensemble de sacrifices qui sont la discipline même et l'éducation de la volonté.

L'élève docile est obligé à tout instant d'immoler au devoir ses inclinations, ses répugnances, sa légèreté. Il lui faut, au premier signal, quitter le jeu, retenir sa langue, se recueillir ; à tout instant on le rappelle à maîtriser ses sens, à veiller sur son maintien, à prêter son attention, à se dépouiller de son humeur, à assouplir son caractère. Une juste mesure de sommeil, de nourriture et de récréation, le forme à donner au corps ce qu'il faut à la vigueur, mais en l'arrêtant à la limite où la sensualité, si prompt à envahir, prendrait dangereusement le dessus. L'ordre des études développe chaque faculté selon le degré qu'elle



doit atteindre pour mener l'âme à la sagesse dans la plénitude et la puissance de son équilibre ; et en même temps, appliqué à la tâche qui lui est imposée, non de son choix, il apprend à suivre dans ses études, comme en toute chose, l'impulsion du devoir, de préférence à celle de l'attrait qui se confond si souvent avec le caprice. Enfin ses rapports entre condisciples, surveillés avec une sollicitude paternelle encore plus que magistrale, l'obligent à vaincre son égoïsme, à se montrer endurant, serviable, modeste. Il fait ainsi, dans une mesure proportionnée à ses forces, l'apprentissage de la vie du monde, en éprouvant les contradictions, les froissements, les premiers combats, les premiers sacrifices de la vie commune ; se formant peu à peu à la réserve dans la conduite, à la discrétion dans le langage, et à toutes les habitudes qui relèvent, soit de la prudence, soit de la charité, et qui réciproquement entretiennent ces deux salutaires vertus (1).

Tous les efforts des maîtres doivent donc tendre à faire accepter cette discipline, et à obtenir que l'élève se plie sans résistance, dans ce dessein, à tous les exercices de l'ordre extérieur. C'est le résultat qu'on cherchera surtout à obtenir en développant dans son âme le sentiment du devoir, et en appelant à l'aide de ce sentiment celui de l'honneur, du véritable honneur chrétien. Nous sommes donc conduits à étudier les moyens de parvenir à exciter et à soutenir ces nobles mobiles dans le cœur de l'enfant.

(1) Voir à la fin du volume l'appendice *l'Enfant gâté*.



## CHAPITRE SECOND

### DES MOYENS DE DÉVELOPPER DANS LES ÉLÈVES L'AMOUR DU DEVOIR.

Il nous est donc interdit de croire qu'il suffise de présenter le devoir aux yeux des enfants pour qu'ils l'aiment et l'accomplissent. Il restera toujours aux éducateurs, obligés de calculer leur action, non sur quelques âmes d'élite, mais sur le grand nombre, il leur restera à encourager la bonne volonté par l'espoir des récompenses sensibles, à empêcher de naître, par leur vigilance, les inclinations vicieuses, et, au besoin, à en prévenir la contagion, à en éloigner les causes par une répression sévère.

Mais il n'en est pas moins vrai que le devoir a ses charmes, très sympathiques aux nobles cœurs. Les enfants bien nés, qui sont loin de manquer à nos maisons, ont donc droit à ce qu'on éveille en eux ce mobile d'une importance incomparablement supérieure aux autres ; et il y a lieu d'espérer que, en faisant aux attrait du devoir des conditions favorables d'influence, on s'emparera de ces âmes encore respectées par le monde et on les ouvrira à la vertu. Entraînées par l'exemple, celles qui sont moins bien douées par naissance et par éducation apprendront à la longue à le subir, grâce au milieu éminemment salubre que cette noble discipline sera parvenue à créer dans la maison.

Or il semble que ces conditions favorables peuvent se réduire à quatre points : que les éducateurs soient eux-mêmes des hommes exemplaires du devoir ; que leurs relations avec les élèves s'inspirent toujours d'un parfait désintéressement ; qu'elles se tiennent dans une juste proportion d'indulgence et de sévérité, procédant d'un amour toujours égal dans la diversité de ses manifestations ; enfin qu'il soit fait le plus souvent possible des appels opportuns à la raison et au cœur des élèves.

---

## ARTICLE PREMIER

### DE L'AMOUR EXEMPLAIRE DU DEVOIR DANS LA PERSONNE DES ÉDUCATEURS.

La docilité, de la part des élèves, est en grande partie attachée au prestige d'autorité que les maîtres auront su acquérir. On l'a dit (1) : c'est l'autorité seule qui parvient à imposer l'ordre, à fixer l'attention, à ouvrir le cœur pour y avoir raison de cette défiance et de cette opposition, ou avouées ou secrètes, que l'amour propre manque rarement de soulever dans leur esprit et qu'il faut absolument soumettre, sans quoi on obtiendra peut-être une obéissance apparente, mais jamais l'amour du devoir.

Or, pour que l'autorité ait tout son crédit sur les enfants, il est absolument nécessaire que son langage, quand elle recommande le devoir, soit sincère, et qu'il s'inspire et se justifie d'une conduite qui en sera l'expression pratique soutenue. Le moindre soupçon fondé que le maître déclame,

(1) Cf. *Les vrais principes*, p. 229.

rendrait toute son éloquence inefficace. A des esprits déjà mûrs et ayant l'expérience du monde, on pourrait dire de ceux qui les gouvernent, comme autrefois le Sauveur aux Juifs : « Sur la chaire de Moïse se sont assis les Pharisiens. « Tout ce qu'ils vous diront, observez-le, mettez-le en « action ; mais n'agissez pas selon leurs œuvres ; car ils « disent, et ils ne font pas (1). » Mais le moyen de faire accepter cette inconséquence à des enfants !

C'est donc surtout à nous, qui aspirons avant tout à faire de nos élèves des enfants du devoir, c'est à nous que s'appliquent ces graves recommandations de saint Basile aux deux adolescents qu'il dirigeait : « Celui-là seul mérite le nom de sage, — ajoutons : et peut communiquer la sagesse — qui ratifie par sa conduite les maximes que d'autres se bornent à avoir sur leurs lèvres ; ces derniers ne sont que des ombres voltigeantes. Il y a entre ceux-ci et le vrai sage la même différence qu'entre un peintre qui chercherait à reproduire les traits d'un homme d'une beauté merveilleuse et cet homme lui-même, qui serait la réalité vivante de la copie imprimée sur le tableau. Celui qui se contente ainsi de l'apparence, ne faudrait-il pas le comparer à ces personnages de théâtre qui font des rôles de rois, n'étant en réalité que des esclaves (2) ? »

Saint Augustin a dit aussi : « Pour être docilement écouté, le maître aura plus de poids dans sa propre vie que dans l'élévation de son langage (3). » Et saint Jean Chrysostôme : « Le grand devoir du maître excellent est d'enseigner par l'exemple tout ce qu'il prescrit (4). » — « Gardez-vous, disait saint Jérôme, de donner en vous l'idée de ce maître douillet qui, gorgé de nourriture, re-

(1) MATTH. XXIII, 2, 3.

(2) Ad adolesc. de legend. libr. gentil.

(3) Habet, ut obedienter audiatur, quantumque granditate dictionis majus pondus vita docentis. *De Doctr. Christ. Lib. iv, 59.*

(4) Hoc magistri optimi officium est, suo exemplo docere quod præcipit. *Hom. xx, in I Cor.*

commande le jeûne » (1). Citons enfin un sage de Rome. « L'honnêteté de la vie aide beaucoup à la leçon... La conversation et la conduite ont plus d'effet que l'enseignement sur ceux avec qui l'on vit. Les hommes croient plus volontiers à leurs yeux qu'à leurs oreilles. Longue est la route du précepte ; celle de l'exemple est courte et heureuse (2). »

La sincérité des exemples, manifestée par une conduite toujours inspirée du devoir, est donc comme un vernis transparent qui donne éclat à tout ce que dit, à tout ce que fait l'éducateur, et qui rehausse incessamment sa parole de toute la valeur de sa vie mise en belle lumière. Il est estimé : et ses élèves éprouvent le besoin de son approbation qui les grandit à leurs propres yeux. Il est aimé : et de sa personne l'attachement descend sur les devoirs qu'il recommande et auxquels il est lui-même cordialement dévoué.

Ils le voient passer sa vie à les remplir, enfermé au milieu d'eux, sans nul regret de la prétendue liberté et des vaines joies du monde ; content dans ses emplois, ses études, ses surveillances, et toujours prêt à recommencer le lendemain ce qu'il a fait la veille ; content parce que cette vie, ces emplois, sont pour lui le devoir, son devoir tant aimé. Ils le voient aller sans nul ennui, sans défaillance, de la chapelle et de la piété au travail de la cellule, à la fonction de son ministère, la sérénité au front, la confiance dans le cœur, la bienveillance rayonnant de toute sa personne, sans même songer que ses talents pourraient suffire à des missions plus retentissantes, sans aspirer pour son zèle à de plus vastes horizons. Toute sa façon d'être et d'agir est une heureuse provocation à la

(1) *Magister delicatus qui, pleno ventre, de jejuniis disputat. Ad Nepot.*

(2) *Multum juvat vita honesta doctrinam... Longum iter per præcepta ; breve et efficax per exempla. Ep. xix.*

vertu et aux labeurs que Dieu bénit, et semble dire incessamment à l'élève, mais plus modestement que le roi guerrier de la poésie antique :

Disce, puer, virtutem ex illis, sanctumque laborem (1).

Comment ce dévouement au devoir, infatigable et calme, héroïque à force d'être simple et de s'oublier soi-même, n'aurait-il pas à la longue le pouvoir de se communiquer ?

« Heureux donc, nous écrierons-nous avec un philosophe célèbre, revenu lentement à la foi, heureux ceux qui, dans leur jeunesse et lorsque le caractère n'est pas encore formé, peuvent jouir de la société des personnes vraiment éclairées qui les dirigent, les conseillent et leur montrent la route qu'ils ont à tenir pour suivre, dans leur conduite, les traces de la raison ! Combien d'ascendant, combien d'influence, peuvent avoir sur l'esprit et le cœur d'un jeune homme bien né les discours et l'exemple des sages qu'il fréquente ! Ce sont des modèles qu'il a sous les yeux ; il fait des efforts pour se rapprocher d'eux et se mettre à l'unisson ; il est forcé de cultiver son bon naturel. S'il a quelque vice, la vertu de ses modèles l'en fera rougir ; à force de travail pour s'égalier à eux, il finira sans doute par devenir meilleur (2). »

Tels furent les maîtres que Lamartine se félicitait d'avoir eus dans sa jeunesse, et dont il a célébré les bienfaits en une page qu'il sera bon, si connue qu'elle soit, de reproduire aux yeux des éducateurs pour lesquels nous écrivons, et qui auront à cœur d'y puiser l'émulation d'une imitation généreuse.

« Un collège dirigé par les Jésuites, a donc écrit Lamar-

(1) *Æneid.* XII, 433.

(2) Maine de Biran : *Journal*, année 1794.

tine (c'était à Belloy), était alors en grande renommée. Ma mère m'y conduisit. En y entrant, je sentis en peu de jours la différence prodigieuse qu'il y a entre une éducation vénale et une éducation donnée au nom de Dieu, et inspirée par un généreux dévouement dont le ciel seul est la récompense. Je ne retrouvai pas ma mère; mais j'y trouvai Dieu, la pureté, la prière, la charité, une douce et paternelle surveillance, le ton de la famille, des enfants aimés et aimant, aux physionomies heureuses... Un esprit divin semblait animer du même souffle les maîtres et les disciples. Toutes nos âmes avaient retrouvé leurs ailes et volaient d'un élan naturel vers le bien et vers le beau. Les plus rebelles eux-mêmes étaient soulevés et entraînés dans le mouvement général. C'est là que j'ai vu ce que l'on pouvait faire des hommes, non en les contraignant, mais en les inspirant. Le sentiment religieux qui animait nos maîtres nous animait tous. Ils avaient l'art de rendre ce sentiment aimable et sensible, et de créer en nous la passion de Dieu. Avec un tel levier placé dans nos propres cœurs, ils soulevaient tout... Ils commencèrent par me rendre heureux, ils ne tardèrent pas à me rendre sage. La piété se anima dans mon âme, elle devint le mobile de mon ardeur au travail. Je formais des amitiés avec des enfants de mon âge, aussi purs et aussi heureux que moi; ces amitiés nous refaisaient pour ainsi dire une famille (1).»

(1) *Confidences...* cité par le R. P. Losœur : *l'État maître de pension.*



## ARTICLE SECOND

### DU DESINTÉRESSEMENT DANS LES RELATIONS AVEC LES ÉLÈVES.

S'il est un devoir qui s'impose surtout aux maîtres, c'est le désintéressement dans toutes leurs relations avec les élèves ; il résume et achève tous les autres. Fidèlement accompli, il les rendra vraiment exemplaires ; la vertu elle-même prendra en quelque sorte leurs traits pour se faire aimer de tous et s'insinuer dans toute leur conduite. Comment ne pas se livrer à ceux qui ne veulent que notre bien ? et comment hésiter à les imiter de notre mieux, quand ils se montrent si dignes d'estime, d'admiration et de confiance ?

Or ce désintéressement doit porter d'abord sur la tenue de la maison, et exclure absolument tout ce qui sentirait la cupidité. Mais tous et chacun, en ce qui concerne l'emploi du temps, l'inspiration du langage et de la conduite, ont à prendre garde à ce que l'élève sente toujours que l'amour propre est hors de cause quand le maître enseigne et commande, et surtout quand il sévit.

### I

Par son vœu d'obéissance, non moins que par celui de pauvreté, le Religieux est à l'abri du soupçon de cupidité personnelle. La maison qu'il habite aujourd'hui, il peut s'attendre à la quitter demain, pour en vivre à jamais éloigné, peut-être jusque par delà l'Océan, d'où à peine

entendra-t-il parler d'elle. Si donc il pouvait être, malgré son vœu, sensible à l'appât du gain, la perspective de n'en pas retirer pour lui-même le moindre bénéfice suffirait à le contenir. Qui ne sait que les passions sont toujours faciles à maîtriser, quand *le mien* n'est pas en cause ?

En administrant pour le compte d'une société, la personne reste donc en dehors ; et la raison plus libre peut discerner la juste mesure à tenir entre les dépenses et l'économie ; elle fait mieux la part, d'un côté, aux frais que réclament, soit la santé des enfants à l'âge où leur tempérament se forme, soit la tenue honorable de la maison qui leur tient lieu de foyer domestique ; et, de l'autre, aux dédommagements auxquels a droit, dont a besoin absolument, l'administration du collège. « Assurément, dirons-nous avec un Ancien, et avec bien plus de titres que lui, rien n'est plus honorable, et de beaucoup, rien n'est plus digne des sentiments élevés qui sont de notre libre choix, que de ne jamais vendre notre dévouement, ou rabaisser les titres de nos si grands services » (1).

Mais enfin il faut vivre ; et pour que la société religieuse soit mise en état de fournir les sujets dont la maison a besoin, pour que le collège soit honorable, il est des dépenses auxquelles les familles doivent pourvoir ; et il faut que l'administration soit à l'aise et au large pour que rien ne laisse à désirer quant à l'entretien des élèves et à la tenue de la maison.

« La santé, dit Rollin, dépend beaucoup de la nourriture, qui, jointe au mouvement et à l'exercice, sert à faire croître les enfants, à les fortifier, à leur donner une bonne constitution, à les mettre en état de soutenir les fatigues

(1) Quis ignorat quin id sit longè honestissimum, ac liberalibus disciplinis, et illo, quem elevamus, animo diemissimum, non vendere operam, nec elevare (*amandare*) tanti beneficii auctoritatem. QUENTIL., lib. XII, cap. VII.

des différents états où la Providence les appellera un jour. Pour cela il faut que la nourriture soit simple, mais bonne, solide et réglée (1). » Il conseille en conséquence de choisir des aliments de bonne qualité, « ayant connu par mon expérience, ajoute-t-il, qu'il n'en coûte pas beaucoup plus, surtout si l'on a soin de payer régulièrement ceux qui font les fournitures, moyennant quoi l'on est assuré d'être toujours bien servi. »

Mais la nourriture n'en doit pas moins rester simple, si elle doit être bonne et substantielle. La simplicité dans les goûts est une des habitudes qu'il importe le plus de donner à l'enfant. Elle sied à son âge et elle importe beaucoup à son avenir. L'appétit naturellement vif, par suite des besoins de la croissance et de la chaleur du sang, n'a pas à être excité par des recherches dans la préparation des aliments. Or, dès que cette délicatesse est inutile, elle devient dangereuse. Pourquoi provoquer une faim factice et user si tôt les organes en les surchargeant ? Quelles ressources demeureront pour ranimer les forces, quand l'âge et la maladie auront émoussé les sens ? A un autre point de vue, où s'arrêterait-on si l'on cédait ici à des exigences au moins très prématurées ? De la nourriture bonne et solide à la nourriture délicate, la différence de prix est considérable. Que resterait-il pour tant d'autres frais d'entretien et pour les dépenses bien autrement importantes de l'enseignement, si la table absorbait en grande partie les honoraires que paient les familles ?

Un autre objet qui doit éveiller l'attention des premiers administrateurs d'un collège, c'est la tenue générale. Ici encore, qu'on reste éloigné du luxe : est-ce un service à rendre aux enfants que de les habituer aux minuties de la parure et à la somptuosité des appartements ? Faut-il les former à ne pouvoir vivre qu'en marchant sur des tapis

(1) *Loc. cit.*

moelleux, sous des lambris d'or et des rideaux de soie ? à mettre leur complaisance dans les parfums et les raffinements de la toilette (1) ? Et veut-on réduire des maîtres, qui, par caractère et par mission, ont abjuré les fausses délicatesses de notre civilisation matérielle, à se tenir au courant de ses vaines et capricieuses mobilités pour s'en faire les pourvoyeurs auprès de leurs enfants ?

Non : des appartements spacieux et aisément visités par le soleil ; des parquets sains, des plafonds élevés, sous lesquels de larges volumes d'air circulent et se renouvellent sans cesse ; des boiseries qui ne semblent pas mendier la peinture, condition nécessaire non seulement à leur conservation, mais à l'éloignement de certains parasites nuisibles même à l'hygiène : voilà le droit des élèves, le luxe honorable et salubre auquel il est indispensable de les accoutumer.

C'est donc le bon état des lieux qu'ils habitent ; ce sont des salles régulièrement balayées et époussetées, où l'araignée la plus infatigable ne peut trouver la moindre sûreté pour ses toiles ; de vastes corridors absolument vides de tout objet oublié et de tout encombrement, avec des vitres bien transparentes ; s'il est possible, le carrelage luisant ; les murs rendus de temps à autre à leur poli et à leur fraîcheur première ; des tables commodes, préservées des outrages du couteau de l'écolier oisif, ou réparées à propos ; le linge renouvelé dans sa blancheur, et des dortoirs sans odeur, resplendissant de propreté ; la vaisselle bien écurée, et les ustensiles de la cuisine, si l'on nous permet d'entrer dans les détails et d'employer les

(1) En visitant une de nos maisons à laquelle il venait confier ses enfants, un homme, fort distingué par sa richesse et son rang social, disait, en félicitant le directeur sur la tenue propre mais modeste : « C'est là ce qu'il me faut. Je veux qu'ils soient préparés à vivre dans une aisance inférieure de dix degrés à celle que je pourrais leur assurer, si nul malheur ne m'arrive. » N'est-ce pas le langage de la sage et prévoyante tendresse paternelle ?

expressions d'Horace, si brillants qu'ils puissent servir de miroir(1) ! Négliger des soins si peu dispendieux, puisqu'ils se résolvent, pour citer en ore notre Satirique, en une question de balais, de vils torchons et de sciure de bois, et ne réclament que la vigilance de l'œil du maître, ne serait-ce pas grande honte (2) ? La garde de la propreté générale est une vertu, à l'influence de laquelle les enfants contractent eux-mêmes celle de la propreté personnelle. Mais le moyen de l'exiger, si la maison n'en donne pas l'exemple ?

Faut-il ajouter ici une observation faite par Rollin à peu près au même lieu ? Il avait sans doute remarqué autour de lui certaines pratiques d'une peu honorable concurrence ; car on sent l'indignation dans les termes modérés qu'il emploie : « Un peu d'honneur, dit-il, suffit pour ne jamais briguer un pensionnaire. Ce serait s'avilir et dégrader son ministère, et le confondre avec l'emploi des mercenaires et des ouvriers, dont plusieurs même rougiraient d'une telle démarche. Il faut qu'on regarde comme un honneur d'être admis (3). »

Hélas ! la concurrence dans le commerce, sans frein comme sans honnêteté, telle que la Révolution l'a faite, a tellement envahi nos mœurs que Rollin trouverait aujourd'hui, dans l'éducation, des sujets plus justes et plus fréquents de protester. C'est notre devoir, à nous éducateurs consciencieux et désintéressés, de rester, comme les Machabées, « plus haut que notre siècle : *Temporibus nostris excelsiores* (4) » Faisons notre réputation par nos œuvres, non par la réclame, cette plaie déplorable de notre époque. En fait de publicité, rien que de loyales enseignes, des programmes raisonnables et sincères, ne promettant que

(1) ... *Necnon et cantharus et laux*

*Ostendat tibi te.*

*Epist. v, lib. I.*

(2) ... *Vilibus in scopis, in mappis, in scabe, quantus*

*Consistit sumptus ? neglectis flagitium ingens.* *SATIR. IV, lib. II.*

(3) *Ibid.*, art. III.

(4) S. Greg. Naz. *Orat. de Mach.*

ce qui doit être fait pour le meilleur bien des élèves, et tenant tout ce qu'ils promettent. Quel droit aurions-nous d'être fermes et sévères, quand il le faut, envers des enfants mendifiés ? et de quel front les rendre à leur famille s'ils viennent à encourir l'expulsion ?

Enfin, quand le jour viendra de rendre compte à Dieu de notre conduite à leur égard, quelles excuses si nous nous y sommes ingérés de notre fait et par ambition ? Comme son divin Fils, c'est de bien faire, non pas de faire beaucoup, qu'il nous a imposé la charge. En nous présentant au Tribunal avec nos enfants : *Ecce ego, et pueri mei, quos dedit mihi Deus* (1), c'est leur vertu, non leur nombre, qui sera la matière de notre jugement.

## II

Ce qui reste à dire, pour donner au désintéressement de nos relations toute son étendue et sa portée, est plus important encore et d'une application plus fréquente, puisque tous sont directement et constamment en de meure de le pratiquer. Résumons-le en quatre points : Renoncement, dans les rapports avec les élèves, à tout calcul d'amour-propre et à toute inclination particulière ; emploi désintéressé et don généreux de son temps ; égalité d'humeur ; disposition à modifier sa ligne de conduite, quand le caractère des enfants ou les circonstances l'exigent et que la raison le permet (2).

I. C'est l'amour vrai et surnaturel des élèves, le culte

(1) HEBR. II, 13.

(2) La première de ces conditions a dû être traitée, dans le précédent volume, quand on a développé les qualités de l'amour pour les élèves. (LES VRAIS PRINCIPES, 2<sup>e</sup> édit., p. 332) Les deux dernières ont été indiquées quand on y a traité de l'autorité (*Ibid.*, p. 246). C'est ici le moment de les développer. Les défauts contraires, en effet, ne compromettent l'autorité que parce qu'ils accusent dans les maîtres une inspiration trop personnelle.

de leurs intérêts d'esprit et de cœur, non la recherche de soi, et moins encore l'instinct si souvent dérégulé du cœur, qui est le mobile de l'éducateur chrétien ! L'amour-propre porterait le maître à donner trop exclusivement ses soins aux élèves doués de mémoire, d'esprit brillant et prompt, dont les succès, d'un genre toujours vite remarqué, rejail-  
liraient sur lui. Il suffit de signaler ce travers, qui tend à déplacer totalement, si l'on peut ainsi dire, l'axe de l'édu-  
cation. L'opinion a sévèrement taxé la manière d'agir attribuée à certaines maisons qui, en vue du *Concours général*, s'étaient avisées de choisir parmi les élèves des aptitudes spéciales et de les cultiver, comme sur couches, au détriment des autres (1). Gardons-nous de pratiquer, dans le dessein d'attirer l'attention sur notre personne, ce qu'on fait là pour attirer la vue à un établis-  
sement ; et n'ayons jamais à nous reprocher devant Dieu d'avoir méconnu, soit les droits égaux de tous à notre sol-  
licitude, soit les droits de chacun à être développé dans le sens de son progrès naturel.

Il serait plus faux encore et plus dangereux de se laisser surprendre le cœur par les attraits du dehors, la physio-  
nomic, la bonne grâce, les belles manières, la toilette. De là à compromettre sa réputation par des préférences qui n'échappent à personne, et qui nuisent également et au maître qu'elles rabaissent et à l'enfant qu'elles enorgueil-  
lissent ou ramollissent, à encourir le soupçon de partialité, à éloigner de soi la confiance générale, si nécessaire à la bonne influence du maître, il y a une pente facile ; et cette pente ouvre sur un redoutable abîme où l'on finit hélas ! souvent par tomber comme à pic, quand on s'est laissé entraîner.

II. Tout en donnant notre dévouement sans calcul ni

(1) On n'a pas oublié la bosse du thème grec dont se trouva doné fort à propos le jeune Alfred Paturet, dans le spirituel roman de M. J. REYBAUD : *Jérôme Paturet*.

acceptation de personnes, donnons aussi généreusement tout le temps que notre grande œuvre réclame. « Dès qu'il « s'agit de l'avancement et du salut des élèves, ni la « nuit, ni le jour, aucun des maîtres ne doit s'épar- « gner (1). » L'éducation est exposée à tant d'imprévus de contradictions et de mécomptes, qu'il faut craindre, sous peine de laisser les choses souvent en souffrance, de trop bien déterminer d'avance la mesure où l'on s'oubliera, où l'on se donnera. Ce n'est point une gestion envers laquelle on se tiendra quitte, quand on aura employé un temps consciencieux à prévoir, à organiser, à mettre en train, à gouverner. Écoutons ces admirables leçons d'une haute sagesse, très modérées cependant et qui ne réclament que ce qu'il faut :

« Quand nous aurons mis un certain ordre extérieur, dit M. l'abbé Faillot, dans cette réunion d'adolescents ; quand nous les aurons partagés en plusieurs groupes, selon leur âge et leurs besoins, et réglé la distribution de leurs journées ; quand nous aurons proposé à toutes les subdivisions, à tous les détails de la vie scolaire, une hiérarchie de maîtres de tous les degrés, croirons-nous avoir tout fait, avoir fait beaucoup, avoir fait quelque chose, pour la véritable éducation de ces enfants, ainsi enrégimentés, casernés, surveillés, enseignés peut-être, mais non pas élevés, éclairés, améliorés, formés, comme ils ont besoin, comme ils ont droit de l'être ? Est-ce que l'esprit, les mœurs, le cœur avec ses bons et ses mauvais penchants, le caractère avec ses inégalités et ses vicissitudes, la piété avec sa délicate et intime influence, sont choses qui s'administrent, qui se dirigent d'après des règlements et des heures fixes ? Non : l'éducation n'est utile, n'est réelle, qu'à la condition d'agir individuellement, non seulement

(1) Ubi de alumnorum profectu et salute agatur, nec die, nec nocte, sibi pareant. *Constit. Soc. Mar. ad calc. 14.*



sur chacun des enfants, mais sur chacune de leurs actions, de leurs facultés, à chaque instant... L'éducation ne se fait pas seulement par des cours de morale, de politesse, de religion même, mais par les rapports journaliers, continuel des élèves avec leurs maîtres, par les avis personnels, les observations de détail, les encouragements, les reproches, les leçons de tout genre auxquelles donnent lieu ces rapports non interrompus. Ainsi se fait-elle dans la famille; et il ne peut en être autrement dans le collège (1). »

Or comment être prêt à cet ensemble de devoirs qui réclament, pour les connaître, une vigilance tendre, même, en un sens, inquiète, et, pour les remplir, un dévouement infatigable; comment y être prêt si l'on s'est réservé, avec une jalousie étroite, des heures pour soi-même et si l'on refuse d'en faire le sacrifice quand il est manifestement commandé ?

Chacun de nous restera donc déterminé à se donner toutes les fois que, dans sa fonction propre, ou dans la charge accidentelle que l'obéissance lui aura confiée, un acte de sollicitude va devenir important. Assurément il est fort louable pour un Religieux « de rechercher les douceurs de la cellule fidèlement gardée (2), » et de s'y complaire dans les saintes méditations et les études salutaires; mais il doit savoir que « Dieu préfère la miséricorde au sacrifice (3); » ce qui veut dire que les œuvres de charité l'emportent sur la prière, qui cède le pas lorsqu'elles sont pour nous un devoir urgent. Donc, en tant qu'il s'agit d'un avertissement, d'une réprimande, d'un encouragement, d'une surveillance qui nous incombe et qui ne saurait être différée sans charger notre responsabilité, quittons tout pour rendre ce service; qu'il soit bien entendu que l'intérêt des élèves, quand il est en

(1) Discours du 16 août 1843.

(2) I. JER. XX, 3.

(3) MATH. IX, 13.

cause, obtient toujours la préférence sur nos goûts et une généreuse dépense de notre temps.

Pour nous tenir à la hauteur de l'enseignement dont nous sommes chargés, ayons bien soin de donner aux études spéciales qu'exige la science compétente (1) tout le temps qu'elles réclament, et avant toute autre étude. Tenons-nous soigneusement en garde contre le travers déjà signalé (2), qui porte à se livrer, contre la dictée de la conscience, à des occupations étrangères, ou même de notre propre ressort, quand elles sont primées par d'autres occupations urgentes. Gardons-nous donc d'imiter ces maîtres, peu désintéressés et peu oublieux d'eux-mêmes, que le P. Jouvency reprenait en ces termes : « L'un se fera un bagage de sermons pour les temps à venir ; l'autre fabriquera des vers français (*vernaculos panget versus*) restant parfaitement ignorant des règles de la poésie latine (peut-être de la grammaire !) ; et cependant, il doit les connaître, sous peine de trahir sa cause et celle des siens (3). »

Il est un devoir, d'ailleurs ingrat, dont l'importance est majeure pour le succès des élèves, c'est la correction des copies. Rien de plus certain qu'ils cesseront de faire des efforts, s'ils prévoient que le maître négligera de les contrôler, soit pour s'assurer qu'ils en ont fait, soit pour leur imprimer la direction nécessaire. L'éducateur qui serait dans la triste habitude d'employer son temps selon le gré de la nature, ou pour son propre profit intellectuel, fera bon marché de cette peine ; l'éducateur désintéressé y donnera libéralement tout le temps qu'elle réclame. « Fais ce que dois : advienne que pourra ! » La première chose, « L'unique nécessaire, » c'est de faire son devoir, « De chercher d'abord le royaume de Dieu (4) : »

(1) Cf. *Les vrais principes*, p. 119.

(2) *Ibid.*, p. 293.

(3) *Ratio docendi* 2<sup>e</sup> partie, chap. III, art. III.

(4) *MATTH.*, VI, 33.

le profit intellectuel, le progrès dans les études qu'on aime « sera donné par surcroît. » Est-ce que, en un instant, « Par sa vertu qui agit en nous, Dieu ne peut pas « faire infiniment plus que nous ne demandons et que « nous ne saurions même le comprendre (1) ? » N'en avons-nous pas fait l'expérience ? D'où nous viennent, à certaines heures bénies, cette facilité, cette joie, cette fertilité du travail, cette moisson qui lève soudainement d'elle-même et sans culture, en quelque sorte ; d'où viennent ces résultats sans cause apparente, si ce n'est de la bénédiction divine, qui couronne, au temps marqué, notre longue abnégation ?

Désintéressé dans la préparation de sa classe, l'éducateur se désintéressera aussi pendant la classe elle-même. Écoutons le P. Jouvency nous faire un portrait assez piquant du professeur qui n'est pas l'ennemi de ses aises : « Il en est, dit le célèbre maître, qui, jaloux d'alléger les ennuis de la classe, s'attachent, non pas à ce qu'exige l'intérêt des enfants, mais à ce qui les gêne moins eux-mêmes. Ils bâillent en expliquant les auteurs classiques, et ils vont chercher dans quelques livres modernes des sujets plus ou moins accommodés à l'esprit des enfants. Pendant de longues heures, ils développent de l'histoire, ou font lire et relire un livre, on ne sait lequel (2). Il s'agit de secouer d'une manière ou d'une autre le fardeau de l'enseignement (3). »

Le maître consciencieux tient moins compte de ses goûts et de ses répugnances. Il interroge, il reprend, il excite l'intérêt : par mille industries il soutient l'atten-

(1) *Em.* III, 20.

(2) « Ils ont recours au bavardage, comme n'a pas craint de le dire Mgr Dupanloup ; et ils devierrent les professeurs grands parleurs, n'oubliant que le nécessaire : *In superfluis verbosi, et muti in necessariis* (S. Greg.) ». *Haute éduc. intell.* Liv. V, chap. v.

(3) *Loc. cit.* Alii, ut scolie lælium levant, non quid pueris, sed quid sibi minus incommodum, sectantur. Itaque oscitantur auctorem explanant...

tion, pendant que l'élève récite, explique, lit le devoir. Son habileté et sa bienveillance toujours en éveil, gagnent l'esprit de tous. Ils se donnent à leur tâche de tout leur cœur, parce qu'ils sentent le cœur du maître. C'est toujours du cœur que l'enseignement doit relever : aimer les élèves et leur vouloir du bien ; aimer l'objet même de l'enseignement et puiser dans ce goût sincère et cordial, puisé lui-même dans l'amour du devoir, le secret d'être agréable dans toutes les leçons. « Nous sommes mieux écoutés, a dit saint Augustin, lorsque nous nous plaisons dans les choses que nous faisons étudier. La trame de notre enseignement se ressent de notre joie ; elle se développe avec plus d'aisance et d'agrément (1).

III. Ce don de notre temps, même dans une large mesure, ne suffit pas pour faire preuve totale du désintéressement qui est l'honneur et le crédit de notre mission. Il faut le faire d'une humeur toujours égale, toujours égale dans l'aménité. Comme Dieu, qui attache à cette condition la plénitude du mérite, l'enfant veut voir dans son maître « un joyeux donneur (2), » avant de lui livrer pleinement et toujours sa confiance. « L'inégalité d'âme, a dit le P. Jouvency, ce passage sans raison du grave et du sérieux à l'hilarité et à l'abandon, de la sévérité, quelquefois inexorable, à l'indulgence et au laisser-faire, gâtetout et met le trouble et l'in discipline dans l'âme des enfants. »

Au contraire, l'égalité de conduite les gagne ; elle est un signe certain que leur maître ne prend conseil envers eux que de leur véritable intérêt. Ces brusqueries, ces inconséquences de langage, de tenue, d'action, c'est la

(1) *Multò gratiùs audimur, cùm et nos eo lem opere delectamur : afficitur enim filium locutionis nostræ ipso nostro gaudio, et exit faciliùs atque acceptiùs. De catech. rudib. II, 4.* — Voir les *Vrais principes*, p. 340, pour des développements utiles, qu'il est superflu de reproduire ici.

(2) I Cor. ix, 7.

personnalité qui en est cause ; le maître satisfait son humeur, quand il devrait la contenir, s'il tient à parler et à agir selon la raison et la justice. Les moments de bonté et de joyeux dévouement, qui reviennent par intervalles, en perdent tout leur prix ; les élèves les portent encore au compte de la personnalité ; ce sont pour eux des quintes de vertu, des accès d'affection sans cause, sans dignité, sans mérite, sans droit à leur reconnaissance.

Un auteur déjà ancien explique très bien comment le désintéressement fait défaut dans cette conduite inégale, et compromet l'influence de ceux qui s'y abandonnent : « Ce qui est cause, dit-il, que les enfants profitent rarement des remontrances qu'on leur fait, c'est qu'on les reprend plutôt pour soi que pour eux, plutôt parce qu'on trouve les fautes incommodes que parce qu'elles sont dangereuses. Au lieu de faire entrer la tendresse et la raison dans la conduite qu'on tient à leur égard, on ne les aime, on ne les loue et on ne les châtie que par humeur. Au lieu de les caresser et de les menacer pour encourager à mieux faire, ou pour les intimider de ce qu'ils font mal, on ne les caresse et on ne les menace que pour se satisfaire soi-même (1). »

Oh ! qu'elle est digne de la belle mission du prêtre-éducateur, cette égalité de conduite qui fait si bien la preuve d'une âme grande ! C'est le privilège des hautes cimes de n'être jamais atteintes par les orages et de réfléchir les rayons du soleil dans la sérénité d'une paix toujours égale à elle-même.

Pacem summa tenent ! . . . .

a dit admirablement le Poète. Mais cette image, qui est vraiment d'une beauté souveraine, doit s'entendre surtout des sommets du monde moral qui règnent au-dessus des

(1) J. Pic.: *Maximes et réflexions sur l'éducation de la jeunesse* (Paris 1690). Liv. 1<sup>re</sup> chap. 1, max. vi.

passions humaines, inaccessibles aux susceptibilités de l'amour-propre, de l'ambition et des affections vaines, du désir vulgaire, souvent coupable, de plaire et d'être loué : misérables et douloureuses inquiétudes qui troublent la possession calme de la vérité et « L'accomplissement « paisible de toute justice (1) » Pourquoi donc n'aurions-nous pas à cœur de conserver à la grande autorité dont nous sommes investis le privilège et le prestige de sa céleste hauteur ? Puisque nous approchons de Dieu si souvent et de si près par nos exercices de piété, ne devons-nous pas former notre conduite à la ressemblance de sa bonté, toujours immuable dans la diversité des desseins qui nous la communiquent ? En quelle image voulons-nous qu'on reconnaisse notre dévouement, ou du torrent tour à tour impétueux et desséché, qui dévaste plus qu'il n'arrose, ou du lac où s'accumulent et se calment les eaux qui répandront, sans le tarir, la fécondité dans les campagnes ?

Nous signalons rapidement comme les principaux écueils de l'égalité d'humeur, d'abord la *prévention*. On est plus exposé qu'on ne le croit peut-être à la prévention à l'égard des élèves. Il suffit d'une parole dite contre eux par quelque personne à laquelle on attribue de l'autorité et dont on subit l'ascendant. De là une impression défavorable contre le jugement, le travail, les sentiments d'un élève ; on est en garde contre lui et porté à lui refuser la justice qu'il mérite.

Il importe surtout que l'élève ne puisse soupçonner qu'il est, de la part de l'un ou de l'autre de ses maîtres, un objet de prévention. S'il se regarde comme *poursuivi*, le découragement, puis une sourde haine, le saisissent ; il est à

(1) MATH., III. 43.

craindre qu'il ne se dépîte et ne se perde. Il faut à tout prix éviter de l'exposer à cette tentation. Il vaut mieux passer nombre de cas répréhensibles, en faisant en sorte de ne pas voir, ou en lui laissant comprendre, si l'on a vu, qu'on ne veut pas lui tenir rigueur.

En second lieu, la *précipitation*. La constante égalité d'humeur est la vertu des parfaits ; elle est donc rare. D'ailleurs, la vie commune des éducateurs et leur mission ingrate l'exposent très souvent. En face de fautes qui ne cessent de se renouveler, que de sourds mouvements de colère soulèvent l'âme ! La légèreté, quand elle finit par paraître incorrigible ; la malice, surtout, quand il est presque impossible de ne pas la supposer, irritent, quelquefois exaspèrent. C'est le moment de se maîtriser en gagnant du temps autant qu'il est possible. La réprimande qui accuse de l'impatience est stérile, et comprime sans améliorer. Il faut être rentré dans le calme pour trouver « Les douces avenues du cœur et les occasions de parler (1), » qui désarment les volontés rebelles. Mais pour nous, ce n'est point assez de chercher ces occasions de parler avec profit ; il est aussi de notre devoir de les faire naître et de préparer les jeunes âmes par nos prévenances (2). Imitons donc, dit le sage auteur que nous avons déjà cité, « imitons le laboureur, qui ne se contente pas de profiter des saisons favorables pour jeter son grain, mais qui dispose auparavant la terre par ses soins, afin que la semence y germe, qu'elle se multiplie et qu'elle puisse répondre à ses espérances (3). »

Enfin l'*exagération*, soit dans l'ordre qu'on donne, soit dans le reproche qu'on adresse, ou même dans l'éloge qu'on dispense. Tout ce qui dépasse les bornes est suspect d'une impression personnelle dans celui qui va outre.

(1) ... Cordis molles aditus et tempora. *Æneid.*, iv, 423.

(2) V. *Les vrais principes*, p. 338 et suiv.

(3) J. Pic, *loc. cit.* *Max.* xxvi

L'égalité d'humeur a pour signe la modération du langage et de la conduite :

... *In medio tutissimus ibis.*

IV. On l'a fait observer en son lieu (1) : l'égalité d'humeur n'implique pas l'égalité absolue de conduite à l'égard de tous les élèves. « Une balance impitoyablement la même pour tous serait souvent l'injustice sous couleur de justice : *Summum jus summa injuria!* » Joubert donne une bonne leçon à ces esprits étroits qui traitent les âmes comme si elles étaient toutes de même trempe et de même moule ; et qui, pour s'ôter la peine de les étudier afin de les manier selon leurs besoins, se retranchent étroitement dans une rigoureuse uniformité : « La règle, dit-il, doit être droite comme un fil, non comme une barre de fer. Le cordeau indique la ligne, même lorsqu'il fléchit ; l'inflexion ne la fausse pas. Toute règle bien faite est souple et droite ; les esprits durs la font de fer (2). »

On ne saurait mieux dire ; cette ingénieuse image répond à tout. On ne sacrifie pas la règle, on ne compromet pas l'autorité lorsque, pour ménager un esprit irascible, on fait semblant de ne pas entendre ; lorsque, pour prévenir un découragement qui peut avoir de lâcheuses conséquences, on se montre moins exigeant, ou que l'on donne des éloges un peu au delà du mérite ; lorsqu'on lève une punition si l'on voit qu'elle expose le coupable à l'endurcissement. Ces actes d'une condescendance sage et opportune ne font que mieux accuser la règle dont ils s'écartent ; ils reportent sur elle l'amour que ressent l'élève pour le maître, à qui il sait gré d'avoir consenti à se montrer indulgent. Que dirait-on d'un médecin qui, sans tenir compte du tempérament, traiterait tous ses malades par les mêmes remèdes, et toujours, et aux mêmes doses ? Quelle

(1) Cf. *Les vrais principes*, p. 246.

(2) *Pensées* : titre IX, 54.



est la pratique des bons et sages pères de famille, si ce n'est de proportionner leurs paroles, leurs promesses, leurs menaces, aux besoins légitimes de leurs enfants? En un mot, pour conclure avec Fénelon : « Chacun doit employer les règles générales selon les besoins particuliers... Ce qui est bon aujourd'hui est dangereux demain; une conduite uniforme ne peut être avantageuse (1). »

Cette modification éventuelle de notre ligne de conduite ne contredit pas l'égalité d'humeur, si l'on a soin de descendre, non d'après la mobilité des impressions personnelles, mais, comme il a été déclaré, quand le caractère des enfants ou les circonstances l'exigent. Il y a peu de chose à dire des circonstances qui peuvent modifier notre sévérité, et nous porter à être ou plus indulgents ou plus sévères. Quand certains souffles de dissipation passent sur une communauté, ou que les élèves manifestent des prétentions compromettantes pour la discipline, il est clair qu'une plus grande fermeté, toujours calme d'ailleurs, est nécessaire. Il est permis, au contraire, d'être plus incliné au pardon, quand la bonne volonté générale est bien établie. Un maître qui aime ses élèves réellement, et qui est jaloux de saisir toute occasion de les encourager, saura aussi profiter, pour leur accorder certaines grâces, des circonstances exceptionnelles qui se présentent de temps à autre, par exemple, d'une grande fête, du passage d'un personnage important, etc.

Mais c'est surtout le caractère des enfants qu'il faut prendre en considération pour régler la conduite spéciale à tenir envers eux. Rien, en effet, n'est si divers que la nature des enfants : « Les uns, dit Quintilien, sont lents et ont besoin d'être suivis de près; les autres se buttent s'ils sentent trop le commandement; la crainte retient les uns, et énerve les autres; ceux-ci ne s'achèvent que par

(1) *Éduc. des filles*, chap. III.

une longue suite d'efforts; ceux-là sont enlevés par un élan du maître (1). » D'où il résulte que l'étude des caractères entre au nombre de nos premiers devoirs, si nous voulons être « des pères, non des pédagogues (2). » — « C'est là, dit Rollin, le premier soin d'un bon maître; et c'est sur quoi il doit régler sa conduite... Il faut mettre toute son adresse à bien étudier leur génie; à s'appliquer à connaître leur humeur, leur pente, leurs talents; et surtout à découvrir leurs passions et leurs inclinations dominantes (3). »

Qu'on observe donc tous ces indices, non pas certes pour se livrer à des jugements téméraires, encore moins pour faire montre de connaisseur aux dépens de la charité et semer parmi les confrères des soupçons qui peuvent nuire gravement aux élèves, mais pour soumettre ces observations à qui de droit et en obtenir un bon conseil. Or, le meilleur moyen de bien observer, c'est, dit encore Rollin, de laisser aux élèves de l'aisance avec nous, dans une mesure qui doit être d'ailleurs proportionnée à l'ascendant que nous donnent sur eux notre ancienneté, ou notre rang, ou notre caractère personnel. « Aimons, ajoute-t-il, à compatir à leurs infirmités, pour leur donner le courage de les laisser voir; observons-les, sans qu'ils s'en aperçoivent, surtout dans le jeu où ils se montrent tels qu'ils sont (4). » On avancerait peu si l'on se tenait toujours envers eux dans la raideur de la situation officielle. En se pliant à ces condescendances, dans la mesure où la prudence le permet, on imite saint Paul qui savait « Déposer  
« le poids de son autorité apostolique, et se faire enfant  
« au milieu des fidèles, semblable à une nourrice qui  
« donne à ses petits les soins les plus affectueux (5). »

(1) *Instil. orat.*, lib. I, cap. III.

(2) I COR. IV, 15.

(3) *Tr. des études*, liv. VII, 1<sup>re</sup> partie, art. II.

(4) *Loc. cit.* Moresse inter ludendum simplicius detegunt. *Quint.* I, III.

(5) I. THESS. II, 7.

## ARTICLE TROISIÈME

DE LA JUSTE MESURE A TENIR ENTRE L'INDULGENCE ET LA SÉVÉRITÉ.

Quand l'élève verra dans ses maîtres le modèle des devoirs qu'une sage discipline s'efforce de lui faire accepter, quand il sera convaincu que son bien propre est le mobile absolument désintéressé de leur conduite à son égard, cet amour exemplaire de la vertu ne saurait manquer de réveiller en lui, comme par induction, un amour pareil. Cependant l'inégalité d'humeur, qui accuse toujours le mobile des impressions personnelles, n'est pas le seul écueil contre lequel peut échouer l'influence communicative de la vertu des maîtres. Encore pourrait-on être égal à soi-même et obéir cependant d'habitude à des mobiles extrêmes, soit en rigueur, soit en bonté. S'il en était ainsi, les élèves retrouveraient la personnalité des maîtres dans une succession de conduites trop opposées. La justice n'est que dans le milieu; et s'en écarter, soit dans un sens, soit dans un autre, c'est donner à croire qu'on met son jugement ou sa volonté propre au-dessus d'elle. Or ce n'est qu'autant que l'élève verra dans ses maîtres une sorte d'abstraction vivante de la justice, qu'il subira volontiers au fond de son âme leur autorité. C'est donc ce milieu de la justice qu'il importe de bien connaître; et il faut le chercher à une égale distance de l'indulgence et de la sévérité exclusives ou extrêmes, dans un tempérament de l'une par l'autre dont nous allons essayer de déterminer les conditions.

Ce point est d'une extrême importance; il est donc à propos de citer quelques hautes autorités, afin de bien nous pénétrer d'abord de la nécessité d'unir ensemble, dans une juste proportion, la sévérité et l'indulgence.

Ces textes nous fourniront, en même temps que cette proportion, l'ordre selon lequel il faut employer l'une et l'autre, enfin la limite où doit s'arrêter la bonté pour ne plus laisser de place qu'à la rigueur.

« Montrez-vous à la fois père et maître, nous dit Tertulien : père, par la clémence ; maître, par la règle ; père, par la douceur ; maître, par la fermeté du commandement ; père, digne de l'amour d'un bon fils ; maître qui doit absolument être craint (1). »

« La discipline, dit saint Augustin, doit reprendre et doit former. Elle remplit le premier objet par la crainte, le second par l'amour (2). »

Cherchant son point de comparaison dans ce que disent les naturalistes du soin que prennent certains fauves de façonner de la langue leurs petits nés informes, saint Ambroise conclut que « Les parents et les maîtres, obligés souvent de reprendre, ne doivent jamais déposer en grondant la douceur et l'affection paternelles. Qu'ils usent de la langue, même avec vivacité, en les réprimandant et en les corrigeant, mais toujours en les léchant, pour ainsi dire, avec un peu de douceur (3). »

Saint Grégoire, faisant allusion à l'Arche de l'ancien Testament où étaient déposées la verge d'Aaron, symbole de la puissance divine, et une mesure de manne, don de la tendresse de Dieu à son peuple : « Dans le cœur d'un bon maître, dit-il, si l'on doit trouver la verge de l'exacte jus-

(1) Exhibeas te patrem et dominum; patrem, clementiâ; dominum, disciplinâ; patrem, potestate blandiâ; dominum, severâ; patrem, diligendo piè; dominum, timendum necessariè. *Ad. Mar.*, lib. II. 13.

(2) *De morib. Eccl.* 1.

(3) Fertur ursum informes utero partus edere, sed natos linguâ fucere. ; ad insinuandum quod, tametsi pueros sæpè reprehendere debeant, id tamen faciendum nunquàm mansuetulo et paternus affectus ab illis deponendus sit. Utendum linguâ acriter illos increpando et reprehendendo, semper tamen cum suavitate aliquâ lambendo. *In Luc.*, lib. VI. iv.

« tice, qu'il n'y manque pas la manne de la douceur (1). » Et ailleurs : « Le Samaritain charitable versa sur les plaies du blessé le vin et l'huile. Il faut le vin pour ronger la blessure, l'huile pour l'adoucir ; le vin pour ronger les chairs corrompues, l'huile pour fomentier ce qui est sain. Qu'on mêle donc la douceur à la sévérité ; qu'on fasse un tempérament de l'une par l'autre. Beaucoup de sévérité aigrirait ; trop de tendresse rendrait languissant.... Les cordes de la lyre trop laches ne donnent pas de son ; trop tendues, rendent un son rauque, même elles se rompent. Ayez de l'amour, mais sans amollir ; de la rigueur, mais sans exaspérer ; du zèle, mais sans sévir au delà de la mesure ; de la bonté, mais sans pardonner plus qu'il n'est convenable. Qu'ainsi, sur les sommets du commandement, se mêlent la justice et la clémence, de sorte que le chef adoucisse les cœurs tout en se faisant craindre ; et qu'il contienne les impressions de la crainte par la douceur (2). »

Citons encore la haute autorité du Concile de Trente : « Dans la correction, dit-il, la bonté a plus d'action que l'austérité ; plus aussi l'exhortation que la menace, et plus la charité que l'autorité. S'il en faut venir aux verges, que la rigueur se concilie avec la mansuétude, la justice avec la miséricorde, la sévérité avec la douceur (3). »

Pour joindre un ancien de mérite à ces témoignages si graves et si précis, nous entendrons encore Platon : « C'est notre avis, dit-il, que l'affection trop tendre rend

(1) *Pastor.*, lib. II, 2.

(2) *IN JOB.* x, 30. Per vinum me-leantur vulnera, per oleum soveantur... Dum se, in arce regiminis, justitia clementiaque permiscuit, is qui preest, corda subditorum, et terrendo demulceat, et tamen terroris reverentiam lenulcendo constringat.

(3) *ERRA* corrigendo : plus agit benevolentia quam austeritas ; plus exhortati quam conuinatio ; plus charitas quam potestas. Et, quando viri opus fuerit, cum mansuetudine rigor, cum misericordiam iudicium, cum lenitate severitas adhibenda est. *Sess. XIII*, cap. xi.

le caractère des enfants difficile, exigeant, irascible, prompt à la violence sous le choc des occasions les plus légères ; qu'une sévérité excessive et dure, au contraire, leur fait des mœurs basses, serviles, impropres au commerce de la société (1). »

Joubert a donné avec un rare bonheur ce que nous appellerions volontiers la loi du mélange. La double antithèse de sa belle formule met dans toute leur lumière les termes qui la composent : « L'éducation, dit-il, doit être tendre et sévère, et non pas froide et molle (2). » Il faut donc aimer, même jusqu'à la tendresse : un tel amour est nécessaire pour donner la chaleur, sans laquelle nul cœur d'enfant ne pourra s'ouvrir. Mais cette tendresse doit être réglée et contenue par la sévérité, qui l'empêchera de dégénérer jusqu'à l'amollissement.

Ce serait donc bien à tort que certains esprits, abusés par le désir de plaire ou par l'ennui de sévir, voudraient, dans l'éducation, tenir éloignée l'influence de la crainte. Prétendent-ils être plus sages que Dieu ? Lui, « qui est tout amour, » a cependant soumis longtemps à une loi dite de *crainte* les âmes qu'il voulait s'attacher au milieu de l'infidélité universelle. Même sous la loi appelée du beau nom d'*amour*, de terribles menaces ne cessent de planer sur la tête de ceux qu'il nomme : cependant ses enfants, afin de les contenir dans l'obéissance. C'est qu'il connaît leur faiblesse native et la puissance des séductions qui les environnent ; il sait que les âmes d'élite elles-mêmes ont leurs heures de détente et de vertige, en face desquelles il importe d'établir les défenses de la crainte. Même dans l'innocence primitive, dans le jardin de délices où les charmes de l'innocence régnaient sans contre-poids sur le

(1) *De legib.*, lib. VII.

(2) *Pensées*, tit. XIX, 8.

cœur de notre premier père, une menace solennelle (1) n'avait-elle pas été portée pour protéger la liberté contre les sollicitations du mal ? S'il en est ainsi de l'âme encore vierge du joug de la concupiscence, des cœurs d'élite et de l'âge mûr, que sera-ce de l'enfance en général ? Aussi quelle vérité plus souvent répétée dans les saints Livres que la nécessité de lui faire sentir les menaces de la punition ? « C'est la verge et la correction, dit le Saint-Esprit, « qui donnent la sagesse... Qui épargne la verge hait son « enfant (2). Celui qui aime son fils ne lui ménage pas le « châtiment ; et c'est à cette condition qu'il pourra se « réjouir dans ses derniers jours (3). »

C'est donc avec une parfaite justesse que Joubert a dit : « La crainte trempe les âmes, comme le froid trempe le fer. Tout enfant qui n'aura pas éprouvé de grandes craintes n'aura pas de grandes vertus ; les puissances de son âme n'auront pas été remuées. Ce sont les grandes craintes de la honte qui rendent l'éducation publique préférable à la domestique, parce que la censure publique est la seule qui glace d'effroi les belles âmes (4). »

Mais toutes ces autorités, si elles prouvent la nécessité de la crainte, lui assignent une fonction secondaire, celle de contenir et de préserver. Elles réservent à l'indulgence la place dominante, et la considèrent comme la base même du tempérament dont nous cherchons à avoir la juste proportion, comme l'achèvement final.

Dans le texte de Tertullien, c'est le père qui a le pas sur le maître ; celui-ci intervient pour conserver à la tendresse

(1) *In quocumque die comederis, morte morieris.* GEN. II, 17. — Le poète païen a dépassé la vérité, il a méconnu la faiblesse innée de la nature humaine quand il a dit, en parlant de l'âge d'or :

*Poma mansueta aberant, nec verba minantis fixo  
Æro logohatur.....*

ΜΕΤΑΜΟΡΦΗ. II, 4.

(2) *PROV. XXIX, 15.*

(3) *ECCLES. XXV, 1.*

(4) *L'ENSÉE, LII, XIX, 7.*

du premier la dignité et l'autorité qui lui sont indispensables. — Saint Augustin attribue l'œuvre elle-même à l'amour, la crainte n'a que la préparation. — Saint Ambroise entend que la douceur se laisse sentir dans les fonctions de la crainte, mais non pas réciproquement. — Dans les paroles de saint Grégoire, le vin qui représente la rigueur ne précède l'huile que pour en préparer l'action, qui serait inefficace si elle tombait sur des chairs putrides : c'est de ce doux liniment qu'est attendu l'effet définitif qui est en vue. — La verge dont parle le Sage n'arme qu'accidentellement la main du père, dont l'attribut caractéristique reste la bonté. — Enfin ce sont les procédés bienveillants qu'exalte le Concile de Trente; il ne fait mention des procédés rigoureux que pour les tempérer par leurs contraires.

Voilà pourquoi saint Paul, en divers lieux, fait aux pères une recommandation que les éducateurs doivent s'appliquer à eux-mêmes : « Prenez garde, dit-il, de provoquer vos enfants à la colère; et inspirez-vous à leur égard des règles du Seigneur (1); » et ailleurs : « N'irritez pas vos enfants par trop de sévérité; vous aviliriez leur caractère (2). » Tel est, en effet, le résultat des procédés dont la bonté n'est pas le fond et l'inspiration (3). La douceur, on l'a dit (4), a pour elle, dans le sens de la correction et de l'amélioration du caractère, des chances de succès plus nombreuses et plus heureuses que la sévérité. « Trop de sévérité, a dit Joubert, glace nos défauts et les fixe; souvent l'indulgence les fait mourir. Un bon appro-

(1) *Epi.*, vii 4.

(2) *Col.* iii, 21. Sénèque a calqué une de ses maximes sur ce texte de saint Paul : *Dare debemus operam ne aut iram in illis nutriamus, aut indolentiam retardamus...* *De ira*, lib. II. Cf. *Shall.*: *Litt. latine*: Parallèle de saint Paul et de Sénèque.

(3) Montaigne après avoir dit quels égards il avait apportés à l'éducation de sa fille : « J'eusse été, ajoute-t-il, beaucoup plus religieux envers des masles, moins nés à servir et de condition plus libre; j'eusse aimé, par de douces paroles, à leur grossir le cœur d'ingénuité et de franchise. » *Ess.*, liv. II, chap. viii.

(4) Cf. *Les vrais principes*, p. 343 et suiv.



bateur est aussi nécessaire qu'un bon correcteur (1). »

Du reste, ajouterons-nous avec l'éducateur éminent et trop peu connu, dont nous devons être ici surtout jaloux de comprendre le beau langage et d'imiter le tendre et noble cœur : « Ce n'est pas seulement par condescendance pour les enfants que nous devons être portés à l'indulgence, dit M. l'abbé Poul'et; n'est-elle pas un besoin pour nous-mêmes, un adoucissement nécessaire à nos peines de tous les instants? Oui : croyez-le bien, continuait-il en ouvrant son âme paternelle aux élèves, le plus pénible de nos devoirs est celui de nous montrer quelquefois sévères à votre égard. Tous les soins de la vigilance, toutes les servitudes d'une vie dans laquelle on n'est jamais à soi, jamais libre, jamais tranquille, ne seraient presque rien sans cette triste nécessité. On s'habitue à tout le reste et souvent on y trouve des charmes; on ne s'habitue point à reprendre, à menacer, à punir; s'il faut le faire tous les jours, tous les jours on le fait avec plus de regret et d'ennui. On se sent inquiet et mal à l'aise, quand on a contristé ceux que l'on aime; et, si la prudence, la raison, le bien particulier ou général, le permettent, on est heureux de pouvoir se réconcilier avec son propre cœur en suivant les inspirations de l'indulgence. Et ce que nous éprouvons dans le collège, les pères et les mères ne l'éprouvent-ils pas dans la famille? les devoirs, déjà si austères, de la paternité ne deviendraient-ils pas impossibles à un père qui ne voudrait être que juge, et ne rien relâcher des droits rigoureux de la justice? Bien avant que les constitutions politiques aient expressément accordé aux souverains le droit de faire grâce, comme pour leur rappeler un de leurs plus sublimes attributs, la nature a écrit dans le cœur des pères et des mères, non seulement le droit, mais le devoir, de faire grâce aussi

(1) *Pensées* : tit. XXIX, 9.

aux êtres faibles et chers qu'ils ont à gouverner. Ce sentiment passe dans le cœur des maîtres avec l'autorité qu'ils partagent; et, dans la grande société des citoyens, comme dans celle du foyer domestique, dans le collège comme dans l'État, l'exercice de la clémence est, pour ceux qui commandent, le plus doux allègement du joug toujours pénible d'une souveraineté quelconque (1). »

Ainsi la proportion du tempérament que nous cherchons à déterminer, c'est la crainte pour l'amour, comme moyen par rapport à la fin, dans la mesure, relative d'ailleurs aux caractères et aux circonstances, où la crainte est nécessaire pour empêcher l'indulgence de dégénérer en faiblesse. Tel est aussi l'ordre à suivre. Commencer par la fermeté qui inspire une crainte généreuse et commande l'obéissance; se tenir au-dessus de ces complaisances calculées qui flattent, qui permettent tout, qui pardonnent sans raison, pour obtenir une vaine popularité : telle est la voie de l'amour désintéressé du devoir; et c'est aussi celle des vrais succès. On peut ensuite, sans danger de compromettre son autorité, se montrer indulgent et condescendre à la faiblesse par une bonté croissante,

Passer du grave au doux.....

C'est donc la marche de la raison et de l'esprit de Dieu. On avance ainsi en assurance sur les pentes ouvertes de la clémence, protégé par le respect qui ne quitte plus le maître quand il apparaît dans la dignité de son caractère et de sa mission.

Dieu, dont on disait plus haut qu'il allie toujours la crainte à l'amour, commence par la crainte, selon la gracieuse allégorie de saint François de Sales : « Une honnête dame, dit cet aimable docteur, ne voulant pas

(1) Discours du 18 août 1840.

manger son pain en oisiveté, non plus que celle que Salomon a tant louée, couchera la soye en une belle variété de couleurs, qu'elle rehaussera par après fort richement d'or et d'argent, selon les assortiments convenables. Cet ouvrage se fait à l'éguille qu'elle passe partout où elle veut coucher la soye, l'or et l'argent ; mais néanmoins l'éguille n'est point mise dans le satin pour y être laissée, ains seulement pour y introduire la soye, l'or et l'argent et leur faire passage ; de façon qu'à mesure que ces choses entrent dans le fonds, l'éguille en est tirée et en sort. Ainsi la divine Bonté, voulant coucher en l'âme humaine une grande diversité de vertus, et les rehausser à la fin de son amour sacré, se sert de l'éguille de la crainte servile et mercenaire, de laquelle pour l'ordinaire nos cœurs sont premièrement piquez. Mais pourtant elle n'y est pas laissée ; ains à mesure que les vertus sont tirées et couchées en l'âme, la crainte servile et mercenaire en sort, selon le dire du bien-aimé Disciple : « Que la charité parfaite pousse la crainte dehors (1). »

Fénelon n'est de l'avis contraire qu'en apparence : « Quoiqu'on ne puisse guère, dit-il, espérer de se passer d'employer la crainte, il ne faut pourtant y avoir recours qu'après avoir éprouvé patiemment tous les autres remèdes ;..... car il faut que la joie et la confiance soient en la disposition ordinaire des enfants ; autrement on obscurcit leur esprit et l'on abat leur courage ; s'ils sont vifs, on les irrite ; s'ils sont mous, on les rend stupides. La crainte est comme ces remèdes violents qu'on emploie dans les maladies extrêmes ; ils altèrent le tempérament et usent les organes : une âme menée par la crainte en est toujours plus faible (2). » En réfléchissant sur ce texte, on voit bientôt que, par la crainte, Fénelon entend les

(1) *Traité de l'amour de Dieu*, liv. XI, chap. XIV.

(2) *Éduc. des filles*, chap. V.

châtiments qui en sont surtout l'objet; or qui ne convient avec lui qu'il n'y faut recourir qu'à la dernière extrémité? Mais les impressions de la crainte ont précisément pour résultat, quand on les ménage avec mesure, de dispenser d'arriver aux effets et de tenir l'âme sous les mobiles d'une inspiration plus élevée.

Tel est donc bien l'ordre à suivre : se faire craindre, se faire respecter dès le début, afin de pouvoir descendre et se mouvoir à l'aise dans les habitudes suaves de l'indulgence, qui ouvrent et dilatent le cœur et le fécondent pour la vertu.

Mais enfin la condescendance a ses limites : ces limites se rencontrent quand l'enfant se prévaut du pardon pour mal faire, ou quand il prétend orgueilleusement avoir des droits à être pardonné. « Quiconque réclame l'indulgence comme un droit, dit ici l'abbé Poulet, faisant preuve d'une connaissance profonde du cœur humain, quiconque réclame l'indulgence comme un droit a, par cela même, moins de droits à l'indulgence. Quiconque se propose à l'avance d'alléguer sa faiblesse pour couvrir les fautes qu'il médite, n'agit déjà plus par faiblesse, mais par malice (1). » Or c'est la malice surtout, et l'orgueil dont elle s'inspire, qu'il faut avant tout réprimer. « Cédons quelquefois à des prières, mais dédaignons les ordres et éludons les menaces; aimons à pardonner à des fautes que la légèreté et l'irréflexion expliquent ou excusent; mais ne fléchissons jamais devant l'indocilité systématique d'une nature opiniâtre et rebelle. »

(1) *Loc. cit.*

## ARTICLE QUATRIÈME

### APPELS FRÉQUENTS A LA RAISON ET AU CŒUR DES ÉLÈVES.

Quand l'élève verra dans ses maîtres comme autant d'exemplaires de l'amour du devoir, occupés avec un désintéressement soutenu de ses vrais intérêts, conduits dans tous leurs rapports avec lui par la raison et par le cœur, l'une tempérant l'autre pour rendre son influence sage et durable, il est impossible qu'il ne soit pas lui-même accessible à l'amour du devoir par sa raison et par son cœur. Ces qualités et ces dispositions généreuses des maîtres ont préparé son âme ; ils peuvent y jeter avec confiance leurs appels paternels, lui parler raison, s'adresser à son cœur. « Une telle discipline, dit gracieusement le cardinal Hugo, a comme limé sa nature : elle est en état de recevoir la dorure de la vérité (1). »

On sent assez ce qu'on doit entendre par cette expression : « S'adresser à son cœur ». C'est faire goûter à l'enfant les charmes du devoir, les incomparables contentements de la conscience et « l'agrément immortel de la vertu (2). » C'est lui rappeler la famille et les douces obligations de la piété filiale ; les joies que sa docilité et ses succès causeront à ses parents ; ce qu'il doit à son nom à son éducation première, etc... Ces souvenirs ont un grand crédit sur les cœurs bien nés ; ils ne sont jamais inefficaces sur ceux que la nature a moins heureusement doués.

Faut-il que le maître évoque son propre dévouement.

(1) *Disciplina quasi limatio cordis est ad suscipiendam deaurationem doctrinæ. Super Prov. xxix.*

(2) Bossuet, 4<sup>e</sup> serm. de Carême. Serm. veindr.

ses sacrifices, son désintéressement ? C'est bien délicat, et d'un résultat douteux. Le *moi* a beau être riche des qualités les plus incontestables, il devient « haïssable, » dès qu'il s'impose. Ce n'est donc que rarement, après des années de services, avec une haute réputation de mérites acquis et non contestés, qu'on pourrait convenablement, dans des occasions exceptionnelles et quand tout a été épuisé, se mettre en scène pour faire à cet ingrat, qui s'obstine, comme un appel désespéré. Nous nous justifions en quelque sorte devant ses yeux dans notre propre conscience, en le mettant en face de tout ce que nous avons fait pour lui, afin qu'il se sente seul responsable des torts graves, bientôt peut-être irréparables, qu'il se cause à lui-même : *Quid est quod debui facere vincere meo, et non feci ei* (1) ?

Encore même lorsque la personne du maître demeure en dehors, cette manière d'en appeler au cœur serait vite usée, si l'on y recourait souvent. Il en est une autre d'un usage plus résistant : c'est de prendre le cœur pour auxiliaire de la raison, en faisant appel à l'un et à l'autre en même temps. « J'appelle parler raison aux élèves, dit Rollin, leur rendre raison de la conduite qu'on tient à leur égard (2). » Parler au cœur, en ce sens que l'on indique ici, c'est leur montrer quels avantages ils trouveront à obéir, comment leurs intérêts y sont engagés ; c'est un puissant moyen de vaincre leurs répugnances et de gagner leur volonté. Dans les grandes occasions, on pourra employer le grand langage, afin de montrer à l'âme, qu'on veut alors surtout vraiment *élever*, les glorieux bénéfices des efforts et des sacrifices coûteux qu'on réclame d'elle en ces cas exceptionnels.

Mais le plus souvent, dans la succession monotone des

(1) Is. v, 4.

(2) *Traité des études*, liv. VII, 1<sup>re</sup> partie, art. VII.

mêmes petits devoirs, il faut leur donner de loyales et paternelles explications sur les exigences de la règle, en leur faisant voir qu'elles sont nécessaires à leurs progrès, et qu'ils ont tout intérêt à les accepter cordialement. Par exemple, pourquoi tant de rigueur au silence pendant les études? c'est que si l'on tolère une infraction, des milliers pourront se produire et que l'ordre, indispensable au succès du travail, sera incessamment troublé. Pourquoi prendre les rangs avec calme, en passant d'un exercice à un autre? pour prévenir des retards dont tous auraient à souffrir; pour calmer l'esprit et le corps échauffés par les jeux et disposer ainsi à une étude fructueuse, etc.

Il faut encore, comme le veut Fénelon, tâcher « de rendre agréables les choses qu'on exige de l'enfant. En avez-vous de fâcheuses à lui proposer, continue ce grand maître? faites-lui entendre que la peine sera bientôt suivie du plaisir; montrez-lui l'utilité des choses que vous lui enseignez; faites-lui en voir l'usage par rapport au commerce du monde et aux devoirs des conditions. Sans cela l'étude lui paraîtra un travail abstrait, stérile et épineux... C'est, leur direz-vous, pour vous mettre en état de bien faire ce que vous ferez un jour; c'est pour vous former le jugement; c'est pour vous accoutumer à bien raisonner sur toutes les affaires de la vie. Il faut toujours leur montrer un but solide et agréable, qui les soutienne dans le travail, et ne prétendre jamais les assujettir par une autorité sèche et absolue (1). »

Agir ainsi, ce n'est pas déroger, mais condescendre, et déposer doucement le joug de l'autorité sur l'élève qui l'accepte en sa raison, parce qu'il y voit briller un reflet de la sagesse de Dieu, et en son cœur, parce qu'elle est pour lui un témoignage de sa volonté toute bienveillante et tutélaire. Sans rendre les enfants raisonneurs, comme a

(1) *Éduc. des filles*, chap. v.

dit Joubert, on les rend raisonnables, car on leur apprend « qu'il est raisonnable qu'ils obéissent et déraisonnable qu'ils contestent (1). »

C'est à la raison qu'il en faut toujours revenir dans l'éducation. L'autorité du maître n'aura qu'un temps ; son meilleur résultat sera de rendre l'élève docile à la voix de la raison qui demeure toujours. C'est d'ailleurs, en dehors des choses de la Foi et de l'Église où l'autorité domine tout, c'est la raison qui règle l'autorité elle-même. « La vérité d'un enseignement, dit saint Thomas, lui vient de ce qu'il est d'accord avec la droite raison. La loi est bonne selon qu'elle justifie du même accord (2). » Et ailleurs il ajoute, mettant l'autorité pure et simple (toujours l'autorité des hommes) au dessous de la raison, qu'elle est la dernière en valeur (3).

Il est donc sans danger, il est souverainement avantageux, que le maître en appelle ainsi de son autorité à la raison. Puisque la valeur de la doctrine, la sagesse de la loi, sont en proportion de leur conformité avec la raison, et puisque dans le collège chrétien tout enseignement et toute règle relèvent de la raison. ces appels ont un triple résultat : relever l'autorité du maître ; faire aimer l'obéissance qui est démontrée ainsi souverainement légitime, honorable et fructueuse, puisqu'elle est toute raisonnable ; apprendre de bonne heure à l'élève à se conduire toujours d'après les lumières de la raison.

Pour entrer ici dans quelques détails pratiques, traitons à part, en peu de mots d'ailleurs, ces appels à la raison et au cœur des élèves en général, et de tel ou tel élève en particulier.

(1) *Pensées*, tit. XIX, 17.

(2) *Doctrina ostenditur esse vera ex hoc quod consonat rationi recte: ita lex aliqua ostenditur esse bona ex hoc quod consonat rationi.* 1<sup>a</sup> 2<sup>a</sup>, *Quæst.* XCVIII, art. 1.

(3) *Locus ab auctoritate humanâ est infirmissimus.* 1<sup>a</sup> *Quæst.* I, art. VIII, ad 2<sup>um</sup>.



C'est l'affaire propre du supérieur, du directeur spirituel et du préfet des classes de parler aux élèves réunis. Ce que l'on va dire peut cependant s'appliquer aux simples préfets et aux professeurs, relativement à leurs divisions ou à leurs classes; avec cette réserve que les avis généraux qu'ils donneront soient d'autant plus brefs, et même plus rares, qu'ils auront encore moins d'âge et d'expérience, et par conséquent de crédit.

On doit être prêt à donner les avis importants dans toutes les circonstances qui les réclament. Et saura-t on jamais assez combien un avis donné à propos peut aplanir d'obstacles, obtenir d'efforts, prévenir de murmures, causer d'entrain et d'élan?... Mais, en dehors de ces conditions exceptionnelles, il faut se ménager des moments réguliers où l'on pourra facilement tenir aux élèves ce langage paternel destiné à leur ouvrir la raison et le cœur, pour leur faire comprendre, aimer et accomplir loyalement leurs devoirs. Le moment le plus favorable est celui de la conférence spirituelle du soir.

Mgr Dupanloup décrit en ces termes, qui en donnent une idée aussi juste et complète qu'aimable, cet exercice si utile à la bonne éducation : « C'est, dit le prélat, un entretien paternel où se fait la communication de toutes choses, comme en famille; où l'on se dit ses joies et ses peines, ses espérances et ses craintes, ses satisfactions et ses mécontentements. C'est l'exercice où une maison d'éducation devient véritablement une famille. De même qu'au foyer domestique, après le travail du jour, le père rassemble autour de lui tous ses enfants et cause avec eux de tout ce qui les intéresse; de même, à la conférence spirituelle, le supérieur dit aux élèves, rassemblés le soir devant lui, tout ce qu'il a sur le cœur et dans le cœur pour et contre eux... C'est là où il les loue, où il les blâme, où il les plaint, où il les encourage; là où il les amuse quelquefois et les fait rire, et là où il les fait quelquefois pleu-

rer. C'est là qu'il est père, là qu'il paraît avec l'autorité, la majesté, la bonté, la tendresse, les insinuations, les menaces, les bénédictions et, quand il le faut, les malédictions d'un père. C'est là que, selon le mot de saint Paul, il se fait tout à tous, se proportionne à chacun, s'égayé même quelquefois comme un enfant, *tanquam parvulus in medio vestri* ; ou, selon, cet autre mot de l'Apôtre, qu'il s'attendrit comme une mère, *tanquam si nutrix fovet filios suos* (1). »

Rien donc n'est plus varié que les sujets de cette conférence. Les notes du mois, les temps de l'année ecclésiastique, les circonstances particulières des saisons et des fêtes, les mille imprévus qui se présentent dans la vie du collègue, si monotone qu'elle paraisse : tout cela fournit l'occasion de parler aux élèves de ce que réclame l'état général du travail, de la conduite, de la piété. On leur donne des conseils sur les précautions à prendre, ou les bienséances à garder, dans un congé ou une solennité quelconque ; sur les devoirs de politesse que peut imposer la présence d'une assemblée invitée dans les salles ou dans la cour. On recommande ou l'on commente un livre important qui vient de paraître. On tire parti, pour exciter au travail et à la régularité, de l'Avent, du Carême, du mois de Marie ; on profite de quelque accident qui sera survenu : une mort frappante, un malheur, un événement heureux. On parle souvent des devoirs de la piété filiale ; on démontre que le moyen de devenir un bon fils est de bien remplir les obligations journalières du bon élève ; et l'on cherche dans l'amour pour les parents le stimulant des sacrifices que ces obligations impliquent.

Le directeur spirituel peut compléter, dans la conférence, les sujets dont certains détails semblent moins convenir à la méditation du matin. On les aborde, le matin, à un point

(1) *De l'éduc.*, tom. II, liv. I, chap. III.

de vue plus élevé et plus doctrinal ; et on y revient, le soir, d'une manière plus pratique et plus familière. Si, par exemple, on a médité sur l'aumône, on s'étend le soir sur le détail d'une visite à faire aux pauvres pour porter l'aumône. Si l'on a traité le matin le beau sujet de la Propagation de la Foi, on trace le soir l'organisation par dizaines. Si l'on a parlé sur la sainte Messe, on apprend le soir aux élèves ce que c'est que l'*ordinaire* et le *propre*, et le moyen de passer de l'un à l'autre, etc.

C'est surtout avant les grandes fêtes de l'Église, par exemple, la nuit de Noël, la Semaine-Sainte, etc., qu'il importe d'expliquer aux élèves les cérémonies auxquelles ils sont appelés à prendre part. Pourquoi vont-ils se prosterner devant le Saint Enfant, chercher le Rameau béni et le baisant avec respect, adorer la Croix ? Pourquoi ce chant des ténèbres, ce reposoir, ce cierge pascal, etc. ? Les enfants aiment beaucoup ces sortes d'explications, ils y ont droit. Faut de les avoir reçues, ils vont aux offices machinalement, et s'amuse de ce qui doit les édifier. Donner ces avis, c'est mettre, en quelque sorte, l'âme de la piété sous les signes extérieurs ; c'est assurer, dans leurs cœurs, à la religion toute sa vérité ; c'est entrer admirablement dans les vues de Dieu qui veut saisir l'esprit par les sens, et éveiller la raison pour apprécier, justifier et affermir la foi.

On obtient beaucoup des élèves en leur parlant à propos, avec discrétion et mesure, et surtout avec bonté. La plupart de leurs fautes viennent de l'oubli et de la légèreté, souvent aussi de l'ignorance. Ne vaut-il pas mille fois mieux les instruire, les faire souvenir, les encourager, que les punir ? « Que le maître parle souvent de l'honnête et du bien, disait déjà Quintilien : plus il multipliera ses conseils, moins il aura à sévir. La voix vive, comme on dit, anime avec plus de plénitude : surtout la voix d'un maître que ses disciples, pour peu qu'ils soient bien élevés,

aiment et respectent (1). » Ce point est capital : c'est le grand ressort de l'éducation proprement dite, qui s'opère par la raison et par le cœur.

Saint Grégoire donne à tous ceux qui ont une mission envers les âmes ces précieux avis, que les éducateurs ne sauraient manquer de prendre pour eux-mêmes : « Considérons, dit-il, que, faute de pouvoir suffire, par les paroles d'une seule et même exhortation, à donner des conseils à tous à la fois, nous devons nous efforcer, autant qu'il est possible, d'instruire et d'exhorter chacun par des entretiens particuliers... Que le prêtre s'occupe donc de ce qu'il dira à l'un ou à l'autre, de la manière de persuader tel ou tel spécialement. » Et le saint Docteur, faisant allusion à une parole bien connue du divin Maître, nous promet, comme la plus magnifique récompense de ce zèle industriel et infatigable, que, « Les âmes de nos élèves, par leurs rapports avec nous, comme au contact du sel, seront relevées par les saveurs de la vie éternelle (2). »

Cette attention à observer le moment favorable pour donner à un élève un avis qui peut être de première utilité, cette générosité à le saisir, ont été déjà recommandées. Elles sont surtout le devoir des maîtres qui ont pour fonction propre d'administrer la maison ou de diriger les consciences. Dans les collèges, le directeur spirituel a ici à remplir un rôle paternel d'adoucissement et de préservation dont il faut qu'il accepte, qu'il cherche même volontiers les occasions.

(1) Plurimus de honesto et bono sit sermo; nam quò sæpius monebit, hoc rariùs castigabit. Viva illa, ut dicitur, vox alit ploniùs; præcipuè præceptoris quem discipuli, si modo rectè sunt instituti, et amant et verentur. *Instit. orat.* Lib. I, cap. III.

(2) Qui unâ eademque exhortationis voce non sufficit simul cunctos admonere, student singulos, in quantum valet, instruere, privatis locutionibus ædificare; ut quisquis sacerdoti jungitur, quasi ex salis lactu, æternæ vitæ sapore condiatur. *Homil. xvii in Luc. x.*

Dans les rapports continuels des maîtres avec les élèves, ou des élèves entre eux, il se produit si souvent des froissements, quelquefois douloureux et irritants, quelquefois dangereux!... C'est au directeur spirituel à recevoir, à provoquer même au besoin, une ouverture de cœur de la part de celui qui en souffre. Un acte de sévérité a été ou a paru excessif : c'est le moment d'accueillir *la petite victime*, et de verser sur la plaie une goutte d'huile qui mettra le malade en état de se rendre justice en soi-même et de profiter de la leçon. Des intimités se forment qui inquiètent ; tel enfant qui en est l'objet laisse deviner de l'altération dans sa candeur, dans sa piété et dans son travail : il faut intervenir et, à force de prudence et de tact, sans prononcer des paroles qui, répétées au camarade dont l'amitié devient funeste, pourraient l'aigrir et même le perdre, dégager de son influence celui à qui elle est pernicieuse.

« Quiconque a approché la population des collèves, dit à ce sujet un homme compétent, sait jusqu'à quel point, au sortir des années naïves, au passage difficile de l'enfance à la jeunesse, l'enfant éprouve à la fois le besoin et la difficulté d'épancher son cœur et de le donner. Des désirs inconnus le pressent et une timidité invincible l'arrête. A moins que le vice précoce, ce qui est, hélas ! trop fréquent, n'ait déjà flétri son âme, des passions aussi tendres qu'innocentes tendent à le dominer. Une fermentation sourde passe de ses sens à son cœur ; il y a mille choses qu'il voudrait savoir et qu'il rougit de demander. Il a des chagrins qui appellent impérieusement l'intimité d'une confiance, et dont aucun de ses maîtres ne saura rien, s'il ne les a d'abord devinés. C'est cette époque, entre treize et seize ans, qui est véritablement décisive pour l'éducation, parce que c'est celle où le cœur recevra le branle qui doit lui imprimer une direction pour toute la vie. Ce n'est pas trop alors de l'action intime du confes-

seur, de l'autorité toute paternelle et assidue d'un père aussi visiblement bon qu'attentif et éclairé (1). »

Faute de trouver ouvert ce cœur de bon père, l'enfant versera dans celui d'un camarade ses épanchements, qui seront ainsi une cause de scandale et tourneront à l'amertume, peut-être à la dépravation. Le directeur spirituel, avec discrétion et bonté, écoute, interroge, compatit, calme, console, guérit, corrige. Son rôle sur ce point est plus universel, et non moins précieux peut-être, que celui d'entendre les confidences qui ont pour objet une vocation à éclairer ou une vertu à acquérir, ou bien encore de diriger une congrégation ou une conférence de charité.

Quelques mots seront ici avantageux pour expliquer la manière de tirer le meilleur parti de ce rôle du directeur spirituel. Celui qui le remplit fait souvent de lui-même appeler les enfants ; les enfants y vont aussi d'eux-mêmes ; des heures et des jours peuvent être assignés à certains groupes d'élèves. Il est à désirer que des rapports plus ou moins fréquents s'établissent entre le directeur et les autres éducateurs pour que, instruit par eux, il connaisse mieux les élèves, et en général et en particulier, et qu'il puisse par là les diriger avec plus d'intelligence et un avantage plus grand et plus solide. Les professeurs, les préfets des classes, de discipline et de division, même le supérieur, peuvent, et parfois même doivent en quelque sorte, conseiller à un enfant d'aller s'entretenir avec le directeur spirituel. Mais que tous aient soin de le faire considérer comme un bon et tendre père qui n'a point à les réprimander, qui ne veut que le éclairer, les fortifier, dans le désir et la bonne volonté qu'ils ont de se corriger et de devenir d'excellents élèves. On se gardera bien de

(1) *L'État maître de pension*, par le R. P. Lencœur, § IV.

jamais menacer du directeur spirituel ou d'envoyer à lui par manière de punition. Le directeur de son côté n'exerce pas envers les élèves des emplois qui pourraient le rendre odieux, où il serait obligé de réprimander ou de punir. Il faut que les élèves n'aillent jamais auprès de lui avec crainte, mais toujours avec une pleine confiance, avec une douce aisance, dans l'idée et l'espoir qu'ils seront encouragés dans leurs difficultés et soulagés dans leurs peines : le directeur est le « Prince de la paix ».

Mais, ainsi qu'il a été dit plus haut, les préfets et les professeurs peuvent aussi donner un avis particulier, avec mesure et prudence, en prenant à part, en quelque lieu où l'on est vu sans être entendu, l'élève qui en a besoin. Tous donc, dans la limite de leurs fonctions, feront bien de se pénétrer des conseils que nous allons puiser dans les maîtres les plus dignes de notre docilité. Plusieurs parlent de l'homme fait ; mais l'enfant a droit aux mêmes égards : il faut le traiter en homme si l'on veut faire de lui un homme.

« Quand il importe de contredire quelqu'un, dit saint François de Sales, et d'opposer son opinion à celle d'autrui (c'est le cas de l'élève qu'on doit réprimander), il faut user de grande douceur et dextérité, sans vouloir violenter son esprit ; car aussi bien ne gagne-t-on rien en prenant les choses asprement. Quand vous désespérez un cheval à force de le tourmenter, s'il a de la fougue, il prendra le mors aux dents, et il emportera le cavalier, malgré qu'il en ait, où il voudra. Lui lasche-t-il la bride, cesse-t-il de le battre et de le piquer, il s'arrête et se rend traitable. Il en est de même de l'esprit humain : si vous le pressez, vous l'opprimez ; si vous l'opprimez, vous le cabrez ; si vous le cabrez, vous le bouleversez tout à fait. Il doit être persuadé, non contraint ; le contraindre, c'est le révolter : « La douceur est-elle arrivée,

dit le Prophète, le voilà corrigé et il se rend (1). »

Dans la mesure qui peut convenir à l'enfant, selon les progrès de sa raison, il ne faut pas négliger les conseils de Pascal : « Quand on veut reprendre avec utilité, dit-il, et montrer à un autre qu'il se trompe, il faut observer par quel côté il envisage la chose (car elle est peut-être vraie par ce côté-là), et lui avouer cette vérité. Il se contente de cela, parce qu'il voit qu'il ne se trompait pas, et qu'il manquait seulement à voir tous les côtés. Or, on n'a pas de honte de ne pas tout voir ; mais on ne veut pas s'être trompé (2). »

Fénelon, parlant spécialement pour les enfants, recommande d'user des manières engageantes qui ouvrent le cœur : « Ne prenez pas, dit-il, cet air austère et impérieux qui fait trembler les enfants. Souvent c'est affectation et pédanterie dans ceux qui gouvernent ; car, pour les enfants, ils ne sont d'ordinaire que trop timides et honteux. Vous leur fermerez le cœur et la conscience, sans laquelle il n'y a nul fruit à espérer dans l'éducation. Faites-vous aimer d'eux ; qu'ils soient libres avec vous, et qu'ils ne craignent point de vous laisser voir leurs défauts. Pour y réussir, soyez indulgent à ceux qui ne se déguisent point devant vous. Ne paraissez ni étonné ni irrité de leurs mauvaises inclinations ; au contraire, compatissez à leurs faiblesses. Quelquefois il en arrivera cet inconvénient qu'ils seront moins retenus par la crainte ; mais, à tout prendre, la confiance et la sincérité leur sont plus utiles que l'autorité rigoureuse. D'ailleurs, l'autorité ne laissera pas de trouver sa place, si la confiance et la persuasion ne sont pas assez fortes ; mais il faut toujours commencer par une conduite ouverte, gaie, familière sans

(1) *Supervenit mansuetudo, et corripientur.* Ps. LXXXII, 10. — *Esprit de saint Fr. de Sales*, partie XII, chap. x.

(2) *Pensées*, partiel. art. ix.



bassesse, qui donne le moyen de voir agir les enfants dans leur naturel et de les connaître à fond (1). »

En appeler chez eux au sentiment de la justice, quand il y a lieu de parler avec vigueur, est encore un moyen conseillé très à propos par Rollin : « S'il s'agit de punition ou de réprimande, dit-il, il faut les en rendre eux-mêmes les juges, leur faire sentir et toucher au doigt la nécessité où l'on est d'en user de la sorte, et leur demander s'ils croient qu'il soit possible d'en user d'une autre manière. J'ai été quelquefois étonné, dans des conjonctures où la juste, mais fâcheuse sévérité du châtiment ou d'une réprimande publique pouvait aigrir ou révolter des écoliers, de voir l'impression que faisait sur eux le compte que je leur rendais de ma conduite, et comment ils se condamnaient eux-mêmes et convenaient que je ne pouvais pas les traiter autrement. Car je dois cette justice à la plupart des jeunes gens que j'ai conduits, de reconnaître ici que je les ai presque toujours trouvés raisonnables, quoiqu'ils ne fussent pas exempts de défauts (2). »

Le P. Jouvency entre dans quelques détails de ce qu'on appelle les industries du zèle, pour enseigner à faire peu à peu le siège de ce jeune cœur où l'on veut s'introduire pour le rendre bon. « Il sera bien, dit-il, d'en venir à ces entretiens avec un but arrêté où l'on arrivera avec discrétion. Dès l'abord, on s'informera de quelque sujet qui se présentera au hasard, de leur place de composition, de leurs études, de leurs auteurs de géographie ou d'histoire; on en vient enfin au sujet qu'on s'est proposé, et on leur demande ce qu'ils en pensent; on recommande à propos un bon livre, qui semble s'être trouvé sous la main; on distille à leurs oreilles, toujours curieuses, une petite histoire d'où ils peuvent comprendre la honte de mentir, de

(1) *Éduc. des filles*, art. V.

(2) *Tr. des études*, liv. VII, 1<sup>re</sup> part., art. 7.

tromper, de jurer, de se laisser aller à des mots grossiers ou impies, à des jeux d'esprit méchants (1). »

C'est aussi le lieu de se rappeler ce qui a été recommandé sur l'opportunité de supposer les élèves bons : « Cette manière d'agir, a-t-on dit, relève les élèves à leurs propres yeux ; elle les excite à mériter l'estime qu'on leur témoigne ; elle persuade à ceux qui sentiraient au fond du cœur qu'ils valent moins qu'on ne pense, qu'ils sont de fâcheuses exceptions, et elle leur donne du cœur pour devenir bons (2). » Si l'on veut appliquer ce principe à la réprimande, quand est venu le moment d'y recourir, on aura soin de se frayer la voie de son cœur, en louant l'élève au préalable de quelque bonne qualité qu'on aura remarquée en lui. On arrivera ensuite au défaut qu'on veut reprendre, en le représentant comme une lacune, ou un excès, qui la dépare ; comme un *desideratum* qu'il est urgent et qu'il sera facile de racheter.

Pour peu qu'une affection vraie et conforme à l'esprit de Dieu anime le maître, il saura encore trouver des occasions de rendre service : il ira visiter l'élève malade ; il remarquera en lui un air de chagrin réel et prolongé, et l'abordera en des temps et des lieux convenables, pour en demander paternellement la cause et lui offrir sa sympathie, ses conseils et son aide. De tels moyens saisissent les enfants, comme par une main cachée dans le cœur.

Enfin il ne manquera rien à ces procédés insinuants, et ils seront sûrement victorieux, si l'on joint à la parole, et l'exemple qui a été tout d'abord recommandé, et le désir cordial et ardent du bien des élèves, désir qui se manifeste par l'unction dans la voix et, s'il se peut, par les larmes. Tel fut, au témoignage de saint Augustin, la cause du triomphe définitif de sainte Monique sur le cœur de son fils, si longtemps obstiné : « Ma mère, disait-il, après

(1) *Ratio docendi*, II<sup>e</sup> part. art. II.

(2) Cf. *Les vrais principes*. p. 310.

avoir planté dans mon cœur les préceptes de la vie sage, les arrosait de ses larmes et les entretenait de ses exemples; (1). » Si notre nature ne se prête pas à ces moyens si puissants de persuasion, allons, du moins, la leçon donnée, aux pieds du Tabernacle, et près du Cœur du divin Maître. Là peut-être nos larmes couleront plus aisément; elles n'en seront ni moins douces, ni moins fécondes.

La question est si importante qu'on nous pardonnera de citer, avant de finir, ces leçons d'application fournies par Rollin. Il rappelle d'abord le principe en général.

« La grande et capitale affaire d'un principal, dit-il, — et l'on peut en dire autant, à proportion, de tous les maîtres, — c'est de travailler sur l'esprit et sur l'humeur des jeunes gens, et il peut, par cet endroit, le leur rendre un service infini. Ce n'est point par les instructions publiques qu'il peut beaucoup avancer de ce côté-là; mais par des conversations particulières où les jeunes gens puissent s'ouvrir à lui, lui parler avec liberté, lui marquer leurs peines; où on leur apprend à se connaître eux-mêmes, à n'être pas fâchés qu'on leur parle de leurs défauts, à les découvrir les premiers et les avouer de bonne foi; à chercher les moyens de s'en corriger, à demander pour cela les avis du maître, à vouloir rendre compte de temps en temps du profit qu'ils en auront fait.

« Je suppose, par exemple, que le caractère d'un écolier est la fierté et la vanité. Il parle souvent de lui-même, et toujours avec estime et complaisance. Il vante à toute occasion la noblesse de sa famille, les dignités de ses parents, leurs richesses, la magnificence de leurs équipages, de leur ameublement, de leur table; et il n'a que du mépris pour tous les autres. Ce défaut n'est pas rare parmi les jeunes gens; et il se trouve quelquefois dans ceux-mêmes dont les parents n'ont d'autre mérite que d'avoir amassé beaucoup de bien.

« Un principal, pour peu qu'il soit attentif sur son collègue, connaîtra parfaitement le caractère de ce jeune homme, dans une visite

(1) *Præcepta vitæ, quæ in animo plantaverat verbo, rigabat lacrymis, aiebat exemplis. Conf.*

que celui-ci lui rendra. Après les discours préliminaires qui durent quelquefois longtemps pour préparer la voie à quelque chose de meilleur et de plus sérieux, il sera tomber la conversation sur ce qui regarde le jeune homme. Si, sur les interrogations qu'on lui fera, il reconnaît de lui-même son défaut dominant, s'il l'avoue ingénûment, on doit lui témoigner beaucoup de contentement, louer fort sa sincérité, lui marquer qu'un défaut avoué et reconnu est à demi corrigé. S'il n'en convient pas, ce qui peut arriver ou par dissimulation ou de bonne foi, on tâche insensiblement de le lui faire connaître par des faits particuliers qu'on lui cite, mais sans reproche et sans aigreur, par le sentiment de ses maîtres, par le témoignage mérité de ses compagnons. On lui laisse quelquefois du temps pour y réfléchir plus mûrement. Quand enfin il commence à reconnaître en lui ce défaut, on tâche de lui en faire sentir la difformité et le ridicule; comment le seul amour-propre bien entendu devrait nous en éloigner, puisqu'au lieu de l'estime que nous cherchons par de sottés vanteries, nous ne nous attirons que du mépris et de la haine. On lui propose l'exemple de quelque camarade humble et modeste avec beaucoup de naissance et de mérite, qui est estimé et aimé de tout le monde. Après lui avoir fait connaître sa maladie, on lui en propose les remèdes: ne plus parler de soi-même, ni de sa famille, ni de ses parents, ni de leurs richesses ou de leurs dignités; ne se mettre point dans son propre esprit au-dessus des autres; n'avoir du mépris pour personne; parler de ses compagnons avantagusement. On le fait revenir une quinzaine après; on s'est informé auparavant, par le rapport des maîtres, de tout ce qui le regarde, mais on l'apprend de sa bouche comme si on l'ignorait entièrement; et, pour peu qu'il y ait de progrès et de changement, on le loue, on l'encourage, on l'exhorte à faire toujours de mieux.

« Je suppose, pour second exemple, un jeune homme qui aura manqué de docilité et de respect à son maître, qui aura refusé de lui obéir, qui aura même ajouté quelque parole insolente et qui persiste dans son opiniâtreté. Le maître, au lieu de le punir sur-le-champ, comme il en avait le droit, *s'est contenté, par sagesse, de lui témoigner son mécontentement et a remis la punition à un autre temps* (1). Cependant l'écolier ne revient point à lui et ne reconnaît point sa faute. Le principal, averti de tout, le fait venir. Il lui fait raconter la chose comme elle s'est passée; et il examine s'il parle

(1) Nous soulignons pour attirer l'attention du lecteur sur la recommandation faite ici par Rollin: elle est d'une grande sagesse pratique.

vrai. Il le rend lui-même témoin et juge de sa propre cause. Il lui demande si un écolier ne doit pas être soumis à son maître ; s'il ne doit pas lui répondre avec respect, quand même il croirait n'avoir pas tort ; mais combien est-il plus condamnable, lorsque le maître a pleinement raison en tout ? Un collègue peut-il subsister, si un tel exemple est souffert ? Dépend-il, ou du maître, ou du principal, de le laisser impuni, et le peut-il raisonnablement ? On conduit ainsi par degrés un jeune homme à se condamner lui-même, à reconnaître qu'il a mérité d'être puni, à faire satisfaction au maître, et à se soumettre à tout ce qu'il exigera de lui. Mais le maître alors, *content de la soumission, se fait un plaisir de remettre la peine.* Par une conduite si sage, la faute de l'écolier lui devient salutaire et se termine par lui faire aimer et respecter ses maîtres plus que jamais ; au lieu qu'un châtiment fait sur-le-champ en aurait peut-être éloigné pour toujours.

« Il y a dans ces occasions une habileté bien nécessaire à un maître, qui consiste à savoir manier les es. rits, à les tâter doucement, à ne s'avancer qu'autant qu'il le faut, et à les conduire par différentes interrogations au point où on veut les amener.

« Quand les écoliers estiment et aiment le principal, ils n'ont pas de peine à s'ouvrir à lui ; mais il faut faire en sorte, par le secret inviolable qu'on leur gardera, qu'ils n'aient jamais lieu de s'en repentir.

« On doit s'appliquer surtout aux grands, parce qu'ils sont plus en état de profiter des avis, et qu'ils en ont plus besoin. Les deux années de philosophie, après lesquelles c'est assez la coutume de choisir un genre de vie, semblent naturellement destinées à examiner leur vocation. C'est l'action de la vie la plus importante, qui décide souvent du bonheur temporel et du salut éternel, et qui est presque toujours abandonnée à un âge incapable de se conduire lui-même, et peu disposé à prendre conseil (1). »

(1) *Tr. des études*, liv. VII, 2<sup>e</sup> partie.



## CHAPITRE TROISIÈME

### DE L'ÉMULATION ET DE L'HONNEUR

L'amour du devoir, avec ses mobiles tirés de la raison et du cœur, même élevés par la foi à leur plus haute puissance, ne saurait suffire seul à soutenir la discipline. Il faut donc appeler des aides à cet amour ; et nous rencontrons au premier rang les nobles passions de l'émulation et de l'honneur.

L'émulation est d'un usage si fréquent et si avantageux dans l'éducation, et, d'autre part, elle confine de si près au vice honteux de l'envie, qu'il importe d'en bien déterminer la nature pour savoir manier sagement ce puissant levier.

Tous les maîtres ont recommandé d'exciter l'émulation; il est inutile d'en venir à des témoignages. Bornons-nous à ces paroles de saint Jérôme à Læta qu'il dirige dans l'éducation de sa fille : « Que cette enfant, lui dit-il, ait des compagnes pour étudier avec elles, qui seront pour elle un objet d'envie, dont la gloire la piquera (1). » Ainsi il est louable d'envier les succès et de se laisser piquer, *mordre*, c'est le mot du saint Docteur, par la gloire d'autrui. Mais est-il besoin d'ajouter qu'il ne saurait être ici question du vice que flétrit ce même nom d'envie ? Le

(1) Habeat socias cum quibus discat, quibus invidet, quorum laudibus mordeatur, *Epist.* x.

même mot a donc pu signifier un sentiment généreux et un penchant détestable. Encore aujourd'hui on a droit de l'employer dans le premier sens, à condition de le relever par la tournure, ou par l'épithète; on dit : une chose digne d'envie, une noble envie, etc... D'où il faut conclure que ces deux contraires, l'émulation et l'envie, quoique séparés par un abîme, ont cependant un *genre commun*, pour user des termes de l'école; et il reste à déterminer avec soin leur *différence prochaine*, puisqu'elle constitue, d'un côté, une belle vertu et, de l'autre, le péché capital qu'on ne saurait trop haïr.

Or, ce qu'il y a de commun de part et d'autre, c'est la tristesse. Le cœur généreux de l'émule, et l'âme vile de l'envieux, s'inspirent également de la tristesse. Mais « il y a, dit l'Apôtre, une tristesse selon Dieu et « une tristesse qui donne la mort (1). » Dans l'émulation, c'est une tristesse qui vient de ce qu'on se sent manquer d'un avantage qu'on a remarqué en autrui. Elle est selon Dieu : car elle porte à faire de louables efforts pour acquérir ce qu'on se reproche de ne pas posséder; elle excite l'âme à « Monter toujours plus « vers les biens meilleurs (2) ». Dans l'envie, au contraire, la tristesse vient de ce qu'on voit jouir autrui de l'avantage dont on se sent privé. Elle est condamnable : car elle tend, non à porter en haut celui qui s'y livre, mais à déprimer le prochain et à lui ravir le bien qu'il possède. Ainsi parle saint Thomas (3), faisant à Aristote l'honneur d'adopter son enseignement. Sur ce point d'ailleurs le philosophe grec est si explicite et si juste qu'il sera bon de citer ses paroles. Elles sont tirées de son admirable *Traité des mœurs et des passions*, dans le second livre de la *Rhétorique*, qui annonce une connaissance si

(1) II Cor. vii, 10.

(2) *Amulamini meliora charismata.* I Cor. xii, 31.

(3) 2<sup>a</sup>, 2<sup>e</sup> Quest. XXXVI, art. 1.



profonde du cœur humain. « L'émulation, y est-il dit, est une tristesse provenant de ce qu'on voit dans les pareils et les égaux des biens dignes d'honneur, dont on pourrait être soi-même en possession ; non pas cependant parce qu'ils en jouissent, mais parce qu'on en est soi-même privé. Il résulte de là que l'émulation est louable : ce sont les gens de bien qui en sont affectés ; l'envie, au contraire, est un mal : elle est la passion des mauvais. C'est que, en effet, l'émulation excite l'homme à se rendre tel qu'il puisse obtenir les biens qu'il envie ; tandis que l'autre tend à en dépouiller celui qui les possède (1). »

Telle est donc l'idée de l'émulation que le bon éducateur s'attachera à faire comprendre à ses élèves. Il aura soin de déprimer et de flétrir en eux, à mesure que les signes s'en feraient remarquer, tous les mouvements du cœur qui tendent à rabaisser des rivaux, et d'exalter le plus possible les efforts qui ont pour but de les dépasser sans leur nuire. Il fera en sorte qu'ils aient toujours en vue cette ardente et noble devise de saint Augustin, qui est le ressort de l'émulation : *Quod iste, cur non ego ?*

Or l'émulation est nécessairement liée à l'honneur. Ce sont en effet « les biens dignes d'honneur » qu'elle ambitionne, quand elle s'attriste de manquer de ce que possèdent les pareils. En soi, il est vrai, les biens désirés et l'honneur dont ils sont dignes ne sont pas chose identique. Le bien qui mérite vraiment le nom de bien est quelque chose d'intérieur et d'inhérent à l'âme ; tandis que l'honneur est une marque extérieure de considération qui reconnaît le bien et le met en éclat pour le signaler à l'admiration. Mais il y a une liaison nécessaire entre le bien et l'honneur. Il est convenable, il est quelquefois nécessaire, on va bientôt le dire, que le bien obtienne et

(1) *Ret.*, lib. II, cap. xxvii.

entraîne après lui l'honneur mérité. L'honneur est, pour celui qui a conquis et qui possède le bien, une constatation qui le réjouit et l'encourage, en même temps qu'il édifie les autres et les excite à conquérir ce bien et à le posséder à leur tour.

Il résulte de là que, par cette figure de langage très usuelle qui met le signe pour la chose signifiée (une des espèces de la *métonymie*), on peut prendre l'honneur lui-même pour le bien qui en est digne. Et ainsi, à la condition rigoureuse que l'honneur soit tel qu'il doit être, c'est-à-dire la reconnaissance, et comme la proclamation autorisée, d'un bien à la fois réel en soi et réellement propre à celui à qui il est attribué, il devient le légitime objet de l'émulation. En ambitionnant l'honneur, on cherche pour sa conscience une assurance qu'elle ne s'est pas trompée et un point d'appui, un moyen d'élan, pour des efforts nouveaux.

Nous sommes ici en face d'un de ces mots à prestige qu'on se plaît à faire résonner, mais dont on néglige trop souvent de bien déterminer le sens. On se contente de cette sorte de vernis qu'il jette sur les actions et de l'éclat qu'il répand au dehors, sans s'inquiéter si c'est le vrai mérite qui brille et la vraie gloire qui le proclame. Il y a cependant l'honneur faux et l'honneur vrai. De sorte que le culte de l'honneur vrai, mobile salutaire et puissant du bien, confine à la sottise et dangereuse passion de la vanité et au vice capital de l'orgueil. Combien donc n'est-il pas nécessaire de bien arrêter le sens des mots et les principes de l'honneur, avant de lâcher la bride à l'ambition qu'en éprouve la jeunesse !

Remarquons dès à présent, avant d'entrer dans le cœur même de la question, qu'il y a deux manières grammaticales d'entendre l'honneur. C'est d'abord ce qu'on a dit jusqu'à présent, le témoignage rendu par autrui au bien que nous possédons ; c'est ensuite le sentiment qui porte

à obtenir et à conserver ce témoignage (1). Dans le premier sens, l'honneur, par rapport à nous, est attendu du dehors, il est passif; dans le second, il est actif et nous porte vers cette considération que nous jugeons désirable de la part d'autrui. Or, c'est avant tout ce sentiment qu'il importe de diriger et d'exciter avec sagesse dans les enfants. L'autre sens du mot honneur en est comme l'objectif. En ce qui regarde notre sujet, il exprime l'ensemble des témoignages extérieurs, des distinctions, des récompenses de bon aloi, qu'il faut proposer aux élèves pour soutenir et enflammer en eux l'honneur, ou le sentiment de l'honneur. Ces deux sens nous donnent notre division : nous traiterons d'abord de l'honneur en tant que sentiment et mobile; puis, comme objet du désir et de l'activité, nous rechercherons ce qu'il est à propos d'offrir aux enfants à titre d'honneur, ou, si l'on veut, quels doivent être les honneurs dans un collège bien gouverné.

---

## ARTICLE PREMIER

### DU SENTIMENT DE L'HONNEUR, COMME MOBILE DE L'ÉDUCATION.

Il est permis, il est souvent louable, nécessaire même pour les enfants, d'exciter en eux le sentiment de l'honneur. A cause des écueils dont elle est bordée, il faut établir d'abord cette vérité avec précision; ensuite nous essayerons de bien déterminer pour quelle fin, puis sous quelles conditions et dans quelle mesure, ce sentiment doit être développé.

(1) C'est encore ici la métonymie qui prend l'effet pour la cause ou la fin pour le moyen, et réciproquement.

I

Oui, assurément ! et nous sommes à bonne école pour affirmer non seulement la légitimité, mais la nécessité et la noblesse d'un mobile adopté par les maîtres les plus autorisés. Il est permis d'exciter l'honneur dans les enfants, parce qu'honneur c'est justice ; parce que, de tous les biens extérieurs à l'âme, c'est le plus excellent ; parce qu'il procure des avantages vraiment désirables.

Honneur, c'est justice. Il est dû au bien et au beau d'être manifestés, dit saint Thomas ; car selon le témoignage du divin Maître, « On n'allume pas la lampe pour la mettre « sous le boisseau... ; et notre lumière doit luire devant « les hommes pour que, à la vue de nos œuvres bonnes, « ils rendent gloire à notre Père qui est dans les cieux (1). » « Vouloir faire le bien, avait déjà dit très nettement saint Augustin, et ne pas vouloir qu'on nous en loue, c'est vouloir que l'erreur prévale ; c'est se déclarer ennemi de la justice ; c'est s'opposer au bien des choses humaines, lesquelles ne sont jamais établies dans un meilleur ordre que lorsque la vertu reconnue reçoit l'honneur qu'elle mérite (2). »

L'honneur est, de tous les biens extérieurs à l'âme, le plus excellent. Saint Thomas en donne trois raisons (3) : « C'est que d'abord, l'honneur est ce qui tient de plus près à la vertu, puisqu'il n'est autre chose que l'attestation de la vertu. » On pourrait dire qu'il est de la nature de la

(1) 2<sup>a</sup> 2<sup>æ</sup> Quest. CXXXI, art. 1. ad 2<sup>um</sup>.

(2) *De serm. Dom.*, lib. II, cap. 1.

(3) *Ibid.*, Quest. CXXIX, art. 1.

vertu d'éveiller d'elle-même et de faire éclater l'honneur ; comme le soleil du printemps éveille la nature qui lui rend soudain témoignage par sa fécondité ; comme le sourire de la mère qui, en apparaissant aux yeux de son enfant quand il sort du sommeil, le fait tressaillir d'amour et de joie, témoignage spontané rendu à la tendresse dont il se sent l'heureux objet.

« L'honneur est encore excellent, continue le saint docteur, parce qu'on le rend à Dieu qui l'exige et, après lui, aux meilleurs parmi les hommes. Enfin, parce que, dans le dessein de mériter l'honneur et d'éviter le blâme, il n'est rien que les hommes magnanimes ne sacrifient. »  
 « Aussi, a dit Bossuet, si nous détruisons l'amour des louanges, nous ôterons un grand secours à la vertu, *du moins à celle qui commence* ; et nous tomberons dans cet autre excès qu'un habile courtisan d'un grand empereur, homme d'esprit de l'antiquité, a remarqué en son temps : « Que la plupart des hommes trouvent ridicule d'être loués, parce qu'ils ont cessé de faire des actions dignes de louanges (1). » C'est là assurément un état où l'homme semble s'être lui-même dénaturé, en abdiquant à la fois son cœur et sa raison. Le Sage l'avait décrit quand il a dit : « Descendu à ces profondeurs du mal, » qu'il n'a pas le courage de remonter, « l'impie n'a plus dans l'âme que du mépris (2). »

De ces grandes autorités, on ne saurait conclure que le sentiment de l'honneur est absolument le plus digne de notre estime et de notre culture. L'honneur, en effet, n'est

(1) *Postquam desimus facere laudanda, laudari quoque ineptum putamus.* PLIN., lib. III, *epist.* 21. — BOSSUET : *Serm. sur l'Honneur*, 1<sup>er</sup> point. Nous avons entendu des enfants intelligents, mais pressés et orgueilleux, répondre à leurs maîtres qui les excitaient à s'élever dans leurs classes : « C'est bête d'être premier ! » Nous conservons à dessein à ces paroles *la couleur locale* qui peint si tristement ce que devient, et dans son cœur et dans sa langue, l'enfant dépourvu d'émulation.

(2) *PROV.* XVIII, 3.

placé le premier par saint Thomas que parmi « les biens extérieurs ; » et c'est surtout des biens inhérents à l'âme que l'on doit avoir souci. Bossuet, en réclamant l'honneur surtout au secours de « la vertu qui commence », donne à entendre qu'elle peut atteindre un certain degré de force où elle se trouverait indépendante et supérieure. Voilà pourquoi nous ne traitons de l'honneur qu'après avoir assigné la première place à l'amour du devoir, d'où vient à l'âme sa valeur réelle ; et seulement comme aide à ce mobile qui est substantiellement, non par comparaison, excellent. Mais nous ne saurions priver « la vertu qui commence » de nos chers adolescents du « grand secours » qui lui est indispensable. A un âge si peu sensible aux choses immatérielles, si ouvert aux impressions du dehors, c'est de la louange autorisée, et des distinctions légitimes d'un certain éclat, que doivent venir la preuve qu'on est dans la voie du bien et les encouragements nécessaires pour s'y tenir et s'y avancer.

Enfin l'honneur est la source d'avantages très désirables que nous devons accoutumer nos élèves à apprécier et à acquérir. Bossuet les a décrits : « L'honneur qu'on nous rend pour de véritables actions vertueuses... contribue infiniment à la satisfaction raisonnable qu'un homme sage peut rechercher... Le concours de plusieurs personnes qui nous estiment est, non seulement par opinion, mais par effet, très avantageux pour les bons effets qu'il produit. C'est ce qu'il faut expliquer un peu plus à fond.

« Après le bien de la vertu qui nous met en bon état en nous-mêmes, ce que je considère le plus dans la vie, c'est le bien de la société, qui nous y met avec les autres. Ce bien de la société fait sans doute un des plus grands agréments de la vie. Or, nul ne peut ignorer que la bonne estime que l'on a de nous ne soit ici de fort grande considération, à cause de la liberté qu'elle nous donne dans les

honnêtes compagnies, des avantages qu'elle nous procure dans les affaires, des entrées qu'elle nous ouvre pour nous faire des amis, pour les conserver, pour les servir, pour leur plaire : tout cela sont des biens effectifs qu'un homme sage doit estimer tels. Que si l'on n'a pas de nous bonne estime, on n'a ni amitié, ni confiance en nous, et nous sommes privés de la plupart des commodités qu'apporte la société, à laquelle il semble que nous ne tenons par aucun lien. C'est dans cette considération particulière que l'honneur me paraît un bien excellent (1).»

Assurément des enfants qui n'auraient pas été formés à désirer ces nobles « agréments de la vie, » ces avantages attachés à la société humaine dont ils sont membres, dont il faut qu'ils sachent tirer profit, qu'ils doivent apprendre à servir, ces enfants demanderaient compte un jour aux maîtres qui les auraient privés de tant de conditions d'une honorable et utile existence. Il n'y a que les natures exceptionnellement données, et prévenues des grâces destinées à faire les héros de la sainteté, qui puissent se passer de ces ressources morales, attirées qu'elles sont d'en haut à des vertus toutes supérieures à la terre. Quant à l'immense majorité des âmes, même des meilleures et des exquis, à défaut de savoir cueillir ces fruits excellents de l'honneur, elles se laisseront glisser sur les pentes sensuelles pour trouver ailleurs le contentement dont la nature humaine ne peut se passer, n'ayant que le choix des objets où elle le trouvera.

L'ambition de l'honneur est donc un mobile très moral : nous pouvons, nous devons l'exciter dans le cœur de nos élèves et les faire aspirer aux « biens effectifs » dont l'honneur est le garant. Mais ces préliminaires nous l'ont déjà comprendre quelle fin doit être proposée dans le développement du sentiment de l'honneur, sous quelles con-

(1) *Fragments sur l'honneur* : à la suite du sermon précité.

ditions et dans quelle mesure il est permis de s'y livrer. La considération d'autrui dont l'honneur est le témoignage, si l'on s'y arrête sans aller au delà, c'est chose vaine; si l'on s'y abandonne sans lui demander en quelque sorte ses marques de crédit, sans réserver une certaine indépendance et sans modérer le penchant qui y entraîne et la satisfaction qu'on y goûte, c'est chose à la fois vaine et dangereuse. Il reste donc à bien établir la fin qu'on doit se proposer en recherchant l'honneur, et les conditions ainsi que la mesure qu'il y faut apporter.

## II

Rappelons, pour déterminer nettement cette fin, l'idée que nous nous sommes faite de l'honneur, en tant qu'il importe d'en cultiver l'estime et le désir. C'est, avons-nous dit, le témoignage rendu par autrui du bien que nous possédons. Saint Thomas définit ce témoignage: « Une protestation quelconque de l'excellence du bien en telle ou telle personne (1). » Bossuet a dit de même: « C'est une manifestation de la bonne opinion qu'on a de nous, de l'estime que les hommes font de nous pour quelque bien qu'ils y considèrent (2). »

Donc l'honneur est un signe; c'est le signe sensible d'un bien qui ne tombe pas sous les sens. Ainsi, il faut

(1) 2a 2æ Quæst. CIII, art. II.

(2) *Sermon sur l'Honneur*: 2<sup>e</sup> mardi de carême. — Le mot honneur a pour synonymes ceux de louange et de gloire, mais avec des nuances spéciales, qu'il ne sera pas sans profit de remarquer en passant. *Honneur*, dit saint Thomas, s'entend de tout signe quelconque capable de manifester la considération, par exemple: d'un salut, d'une décoration, d'une place dans une réunion, etc.; ou bien encore, d'une manière absolue, il exprime la considération acquise par le mérite en général. *Louange*, ou *éloge*, c'est l'honneur rendu spécialement par la parole, et pour telle action, telle vertu particulières. Quant à la gloire: *Clara notitia cum laude*, elle est l'effet qui résulte de l'honneur décerné ou de la louange publiée; c'est l'éclat de la renommée qui en provient.



tendre à l'honneur pour la même fin qu'on se propose quand on vise à un signe, pour parvenir à atteindre, ou pour s'assurer qu'on a atteint, la chose qu'il indique. Du signe lui-même, une fois arrivé au but, on n'a plus à faire bien grand cas. Quand donc on aspire à l'honneur, que ce soit surtout pour acquérir, par cette constatation, la preuve qu'on possède, ou qu'on est en voie de posséder, le bien que l'honneur atteste. Ce témoignage donne du cœur pour conserver ce bien et l'augmenter (1). Il restera ensuite à s'assurer que ce bien, dont l'honneur témoigne, est réel et digne de ce nom d'honneur. Car, de même qu'on est suspect quand on s'attribue à soi-même la possession de tel bien, on peut se méprendre encore sur la valeur de ce bien qu'on possède, ou qu'on désire. L'opinion appelle souvent de ce nom ce qui en est cependant indigne, et acclame pour tel de vaines apparences.

Or le moyen d'éviter ce double écueil, d'être sûr, d'une part, qu'on possède réellement ce qui est honoré en nous et, d'autre part, que ce qu'on possède est un bien véritable, c'est que les hommes de qui on attend l'honneur soient des hommes d'autorité et de sagesse.

Même quand on aura raison de croire, grâce à ces conditions, l'honneur solide et dignement acquis, c'est moins dans ce signe du bien, quelque éclatant qu'il soit, que dans le bien lui-même attesté par l'honneur qu'il convient de se complaire ; et encore faudra-t-il se tenir en garde contre l'enivrement de cette complaisance et s'exercer à mettre cette jouissance sous la garde de la modestie, qui en est tout à la fois la garantie et le meilleur éclat.

Telles sont les conditions et la mesure à observer dans la recherche de l'honneur ; en les développant, nous appli-

(1) *Laudabile est quod homo curet de bono nomina... in quantum ex hoc quod ipse, ex bonis que in se cognoscit per testimonium laudis alienæ, student in his perseverare et ad meliora proficere.*  
2<sup>a</sup> 2<sup>me</sup> *Quæst.* CXXXII, art. II, ad 3<sup>m</sup>.

querons pratiquement tous ces principes à la personne des élèves.

I. Il faut avant tout que l'honneur, qui constate en nous la possession du bien, *ne se trompe pas dans cette constatation*. Or deux causes peuvent la vicier et, par conséquent, fausser l'honneur, comme on vient de l'insinuer d'après Bossuet (1). L'une, si l'on nous attribue des choses réellement honorables, mais que nous ne possédons réellement pas; l'autre, si l'on nous honore pour des choses que nous possédons mais qui ne méritent pas d'être honorées. La première erreur tombe sur la personne; la seconde, sur la chose. Elles peuvent se trouver accumulées dans le même témoignage; si l'on nous honore, par exemple, pour une chose que nous n'avons pas et qui n'est pas d'ailleurs digne d'être honorée.

Or la première espèce d'erreur, quoique moins grave en elle-même que la seconde, fausse cependant l'honneur assez pour qu'il devienne indigne de toute recherche. Il est vrai qu'il est louable à un homme de juger favorablement les autres, et qu'ainsi, en nous attribuant des vertus que nous ne possédons pas, sans préjudice pour lui-même, son erreur innocente nous vaut le bien de son estime. « Mais, ajoute Bossuet, c'est se repaître de peu de chose que de se croire relevé par l'erreur d'autrui. Au contraire, plus on estime le bien qu'on s'imagine être en nous, plus nous devons être mal satisfaits de nous-mêmes de ce que nous sentons qu'il nous manque. Ainsi le moins que puisse faire un homme que l'on honore de cette sorte, c'est de recevoir cet honneur sans s'en estimer davantage, et de souhaiter, pour l'amour de ceux dont le jugement lui est si favorable, qu'ils cessent de se tromper dans leur opinion, non par la connaissance qu'ils pourront prendre

(1) *Fragments sur l'Honneur.*

de ses défauts, mais par le règlement que lui-même apportera à ses mœurs. S'il a d'autres pensées, et qu'il tourne tous ses soins à tromper le monde sans rechercher jamais le solide, il sera du nombre de ceux qui sont appelés hypocrites, qui outragent la vertu dans leurs cœurs, abusent de son image, qui leur sert de montre pour se concilier la faveur des hommes (1). »

Cette doctrine, si parfaitement mesurée, est d'application ordinaire dans les collèges; et il importe d'en faire faire l'essai aux élèves dans les occasions journalières qui se présentent, pour qu'ils acquièrent peu à peu l'horreur des apparences creuses et le généreux besoin de devenir solidement ce qu'ils ont le désir qu'on les croie. Ainsi, une place plus avantageuse que d'habitude dans les concours a été obtenue par une circonstance fortuite; une inscription au *Tableau d'honneur*, une mention élogieuse a été accordée, parce que telle faute, qui en aurait privé, a échappé à la surveillance. Nous n'exigerons pas d'eux qu'ils refusent ces honneurs usurpés, ce serait d'une vertu héroïque; mais nous leur répéterons souvent que de tels avantages sont nuls en réalité; que l'on doit s'en ressentir au fond de l'âme d'autant plus humilié que la distinction imméritée a plus d'éclat; qu'il faut s'interdire rigoureusement de s'y complaire, à plus forte raison de s'en prévaloir, et ne pas se donner de paix avant d'avoir effacé entre la louange et le mérite une dissonnance qui doit heurter, avant de s'être rendu digne, à force d'efforts, de la faveur prématurément décernée.

Mais que dire de ces écoliers qui mettent une déplorable application à surprendre la bonne foi de leurs maîtres en pillant leçons et devoirs, et en prenant les dehors de la docilité et du respect, quand ils violent la règle et scandalisent leurs camarades toutes les fois qu'ils pensent le faire

(1) *Fragments, loc. c.*

impunément ? Sans parler de ce que ces procédés ont de condamnable au point de vue de la paresse ou de la dissipation qui les inspirent, comment les coupables ne se sentent-ils pas le front brûlé par la honte, quand ils reçoivent, pour ces indignes tromperies, les félicitations de leur maître ou les baisers de leurs parents ? On ne s'emploiera jamais assez à leur faire prendre en dégoût et en horreur ce nom d'*hypocrite* qui qualifie de telles profanations de la vertu, réduite au rôle de « servir de montre pour gagner la faveur des hommes ». Qu'on les accoutume donc religieusement à ne jamais désirer d'être honorés que dans l'exacte mesure où ils se sentent vraiment honorables. Qu'ils n'apprécient les premières places et les distinctions d'usage qu'en proportion du travail et des efforts qui les ont obtenues.

L'erreur portant sur la chose même qui est l'objet de l'honneur est plus grave : « Car on fait injure, dit Bossuet à la raison et à la vérité, en croyant louable ce qui ne l'est pas. » Et si l'on ajoute à cette erreur celle de la personne, en attribuant à quelqu'un qui ne le possède pas ce qu'on loue comme bon et qui est mal en réalité, « on le déshonore en pensant l'honorer ». Que ce mot suffise pour flétrir ce dernier excès.

A cette seconde sorte d'erreur appartiennent, dans les collèges, les courants d'opinion mondaine dont il est impossible que les meilleurs, au moins dans une certaine mesure, ne soient pas envahis. Quelles maisons si solidement fermées qui ne ressentent de l'ébranlement, et ne subissent quelque dégradation, de ces vents, ou violents qui font rage au dehors, ou continus qui sèment la poussière partout ? Or, dans le monde, ce que l'on prise de préférence, ce sont les avantages de la figure, les manières agréables, la belle tenue et les dons de l'esprit qui ont de l'éclat ; l'étendue et la présence de la mémoire, la vivacité

de la répartie, le langage prompt, facile, sûr de soi. On admire ceux qui sont ainsi doués ; on les envie de manière à tourner de ce côté toute l'ambition et les efforts. Dans les collèges donc, est-il étonnant que, de bonne heure, les adolescents subissent ces préjugés ? Aussi combien n'en voit-on pas qui se soucient médiocrement de manquer des témoignages d'honneur destinés aux qualités du cœur, parce qu'ils sont aux premiers rangs de leur classe ? Combien d'autres se tiennent pour dédommagés de n'être jamais avantageusement notés pour la maturité du jugement et le goût du travail sérieux, parce qu'ils brillent par un parler haut, semé de traits, qui met toujours de leur côté les rieurs ! pour moins que cela, parce qu'ils excellent par la force des muscles, l'adresse des jeux, ou seulement par la bonne mine !

Qu'advierait-il si les maîtres, au lieu de corriger quand il le faut ces fausses appréciations, y donnaient crédit par leur propre manière de faire ; si, par leurs encouragements, leurs flatteries, ou seulement par une admiration mal dissimulée, mais surtout par des récompenses, ils entouraient d'honneur ces avantages souvent frivoles, quelquefois dangereux, et n'ayant jamais qu'une valeur inférieure et relative ( ) ? Que serait-ce encore si le système d'honneur dans la maison était établi de manière à mettre en éclat surtout les succès de l'esprit, en abandonnant trop à eux mêmes les efforts commandés par la vertu ? On dira plus loin de quelle manière doivent être coordonnées les dis-

(1) Un écrivain anglais a critiqué avec un remarquable à propos une telle manière d'agir dans les écoles de filles : « L'émulation ayant pour principal objet le développement de la mémoire, et non la culture du cœur, les jeunes filles doivent en conclure qu'il est beaucoup plus important pour elles d'apprendre promptement leurs leçons que de se distinguer par leur piété, leur patience, leur courage et les autres vertus chrétiennes. Si on les instruisait à admirer ce qui mérite de l'être, et à l'imiter sans envie, on tendrait plus sûrement au but principal de l'éducation, qui est de former le cœur. » CHIROL. *An inquiry into the best system of educ. for women.*

inctions dans un collège sagement discipliné. En ce moment que tous les bons maîtres se pénètrent bien, et qu'ils s'efforcent de pénétrer leurs élèves, de ce que nous appellerions volontiers la *règle d'estime* que donne Bossuet pour les biens divers qu'il est permis d'ambitionner : jamais le bon sens n'a mieux parlé par sa bouche.

« C'est de l'honneur solide, dit-il, lorsqu'on nous estime, ou pour les bonnes qualités du corps, comme la force, la disposition ; ou pour les dons de l'esprit, comme l'éloquence, la vivacité, la science. Mais, comme ces avantages d'esprit et de corps sont de telle nature qu'ils peuvent être appliqués au mal, et qu'il n'y a que la vertu seule dont personne ne peut mal user, il s'ensuit que la vertu seule est essentiellement digne de louange, et, par conséquent, que le véritable honneur est attaché par nécessité à la pratique que nous en faisons. Aussi est-ce pour cette raison que les autres avantages de corps et d'esprit sont dignes d'honneur par la disposition et facilité qu'ils nous donnent pour mettre en pratique ce que la vertu ordonne, comme la bonne disposition du corps pour être en état de s'employer plus utilement à la défense de sa patrie : tellement que le véritable honneur est attaché à la vertu seule, ou bien se rapporte à elle (1). »

Formés d'après cette règle, les élèves, qui sont déjà bien décidés à n'envier l'honneur que pour des avantages bien et dûment possédés, n'en feront nul cas, s'il est dispensé pour des choses mauvaises ou vaines par des opinions égarées ; ils s'en montreront avides dans la juste mesure selon laquelle ils le verront soit directement, soit relativement, attaché à la vertu. De là quels trésors de sagesse pour leur avenir ! quel inviolable asile ils se font à eux-mêmes dans leur conscience contre les erreurs et les entraînements qu'ils auront à subir un jour dans le monde !

(1) Fragments, *loc. cit.*

Par exemple, qu'on leur laisse entrevoir tout ce qui se cache de légèreté, d'instincts douteux, de calculs intéressés dans les compliments dont l'enfance est l'objet, souvent banal; qu'on y fasse la part, qui y revient souvent aux penchans des complimenteurs : ne voit-on pas qu'on les trempe ainsi contre les flatteries qui leur préparent, à leur entrée dans le monde, des dangers redoutables ? Qu'on les forme à dédaigner la sotte gloire attachée, par l'opinion écolière, aux espiègleries contre l'autorité ou à certaines fanfaronnades puériles : ne les aura-t-on pas armés contre le faux point d'honneur qui exerce tant de ravages parmi les hommes ? Dans un certain monde, une gloire vraiment cruelle et impie s'attache aux triomphes que remporte sur l'innocence l'égoïsme hideux du dernier des vices : si l'on est parvenu à empêcher l'enfant de tirer vanité des avantages de mauvais aloi qu'obtiennent quelquefois la ruse, la duplicité, la force, sur la simplicité de tel ou tel camarade, ne saura-t-il pas, le moment venu, avoir horreur de ces abominables immolations de la vertu à l'amour du plaisir ? En un mot, toute leçon qui lui enseigne à garder sa raison ferme dans l'enivrement des louanges, jusqu'à ce qu'il ait jugé de la valeur absolue ou relative de l'objet qui les a attirées, à ne faire cas que de celles qui s'attachent ou se rapportent à la vertu, contribue puissamment à ce qu'il y a de plus essentiel dans son éducation. Car les vices n'ont tant d'empire sur les âmes que parce qu'ils sont encouragés, excusés, autorisés, par de violents courants d'opinion qui les entourent d'honneur en leur donnant la couleur du bien.

II. Ainsi il faut que la recherche de l'honneur soit parfaitement consciencieuse et que l'honneur lui-même soit parfaitement juste. Mais cette sorte d'équation double de l'honneur et avec le mérite et avec la vérité, cette réalité à la fois subjective et objective de l'honneur, est-il donc

si facile de s'en assurer? D'où viendra à « la vertu qui commence » la lumière pour *bien savoir si elle-même est digne de l'honneur qu'on lui décerne, et si l'honneur qu'on lui décerne est digne de la joie qu'elle en ressent?* D'un côté, on l'a dit, elle a à craindre les illusions de l'amour-propre; de l'autre, l'influence des préjugés du monde sympathiques à toutes les passions. La difficulté se résout, comme toutes celles que l'éducation présente, par l'autorité.

Il faut ici d'autant plus recourir à l'autorité qu'il s'agit d'un ordre de choses qui relève directement de sa juridiction. L'honneur est un témoignage : donc il a la valeur du témoignage, c'est-à-dire de l'autorité, de la mesure de sagesse et de compétence qu'on peut attribuer à ceux qui le rendent. — « Deux choses, dit saint Thomas, donnent du prix au témoignage : la rectitude du jugement de celui qui prononce, et la connaissance certaine de l'objet dont il témoigne. C'est donc à l'honneur qui nous vient des gens sages, surtout quand ils nous approchent et nous pratiquent, que nous devons tenir; car il est juste, pour ce double motif, de se fier à leurs affirmations (1). »

Or à ce double titre aussi, l'honneur décerné par ses maîtres, qui ont sur lui l'autorité dans toutes ses conditions et ses garanties, se recommande en première ligne à l'estime et à l'ambition d'un bon élève. « Aux esprits bien faits, a dit encore Bossuet, la principale récompense c'est toujours l'agrément et l'estime d'un maître entendu. » Et l'on ne saurait mettre au-dessus que l'honneur, les louanges, les distinctions accordées par les parents qui ont vraiment conscience de la sainteté de leur caractère. S'ils savent se bien désintéresser d'une affection qui trop souvent les aveugle, et se mettre à la distance qui empêche les qualités vues de trop près de cacher les défauts, nul

(1) 2<sup>o</sup> 2<sup>o</sup> Q. CXLIV, art. III. — 1<sup>o</sup> 2<sup>o</sup> Q. II, art. II.



n'est mieux en état d'honorer justement, comme de blâmer à propos. Dieu a disposé dans leurs cœurs un trésor de sagesse spécialement destinée à discerner en leurs enfants le bien et le mal, pour leur avancement moral, mieux qu'ils ne sauraient le faire pour leur propre conscience ; tout ainsi que le sein de la mère secrète, exclusivement au profit de son nouveau-né, l'aliment nécessaire au premier essor de sa vigueur.

Mais après les parents, dans les conditions qu'on vient de dire, c'est de la part des maîtres qu'il faut apprendre aux élèves à ambitionner l'honneur. Mieux garantis des illusions de la tendresse, investis des grâces d'état du sacerdoce, de l'état religieux et de leur ministère propre, leur témoignage est d'une très grande valeur. Est-il à l'abri de toute défaillance ? nul ne le prétend. Ils peuvent être mal renseignés, exposés à des impressions personnelles, à des préventions favorables ou contraires. Mais, à part ces chances d'erreurs auxquelles la nature humaine n'échappe jamais, ils sont dans les meilleures conditions pour que leur jugement obtienne créance. N'oublions pas cette autre garantie, savoir, que les témoignages d'honneur dans un collège sont généralement collectifs dans leur origine ; et que les maîtres, en les dispensant, non seulement s'associent, mais se contrôlent mutuellement.

Il est du moins incontestable, et ce point est d'une grande portée pratique, que le jugement des maîtres est bien plus sûr et plus acceptable que celui des camarades complaisants, des amis souvent intéressés de la famille et des gens de service, dont l'élève est trop disposé, on l'a déjà dit, à accueillir les compliments. Ici qu'on ne se laisse pas arrêter, en établissant le parallèle, par la crainte de paraître plaider *pro domo sua*. Rien n'importe plus à l'avenir des enfants que de leur apprendre à comparer les titres auxquels ils doivent confiance ; et il est facile de tenir le désintéressement à l'abri quand on met, d'un côté, la

grave et salutaire autorité des prêtres-éducateurs, et de l'autre, les flatteries de personnages qui n'ont ni expérience, ni responsabilité, et dont les motifs d'agir sont souvent très suspects. Ce qui ménage à ces derniers meilleur accueil, c'est qu'ils parlent dans le sens des passions ; les maîtres, au contraire, au profit de la vertu. Prouvons avec à-propos qu'il en est bien ainsi ; faisons-le comprendre, ce qui n'est pas difficile, et nous aurons la préférence, pour le plus grand avantage de nos élèves, au tribunal de leur raison.

Il faut donc qu'ils s'accoutument à estimer les signes d'honneur qu'ils reçoivent en raison de la valeur des hommes qui les donnent. Au fond l'honneur seul digne de l'âme, parce qu'il est seul absolument proportionné au mérite et infailliblement sûr de son objet, parce qu'il est souverainement substantiel et nourrissant, c'est celui que Dieu dispense. Mais Dieu, d'ordinaire, n'intervient pas directement ici-bas ; il délègue donc aux hommes, et la sagesse pour discerner le bien dans les autres, et le droit de l'honorer. Et plus un homme se rapproche de lui par la vertu qui imite sa bonté, ou par l'investiture de son autorité tutélaire, plus il présente de titres à être cru, lorsqu'il atteste quelque part la présence du bien. En sa personne, c'est Dieu qui honore (1) ; sa voix est un écho, plus ou moins prochain, de la parole secrète, mais puissante et féconde, qui, en retentissant au fond de la conscience, donne au cœur les seuls encouragements dignes de lui : *Dicite justo quoniam benè* (2) ! elle est le prélude de la parole éternelle qui, accompagnée d'un éternel regard de bonté, d'un éternel sourire d'amour, versera dans le cœur

(1) Est in eis aliquid divinum, puta bonum gratiæ, vel virtutis, vel saltem naturalis Dei imaginis (v. g. sapientiæ, auctoritatis, etc.).  
S. Th. 2a 2æ Quæst. XIX. art. III.

(2) Is. III, 10.

glorifié les joies qui n'auront ni satiété ni fin : *Euge serve bone et fidelis! intra in gaudium Domini tui* (1) !

Quand les basses vallées reçoivent la lumière que reflètent sur elles les sommets plus voisins du ciel, c'est bien toujours le soleil qui, par eux, les éclaire, et qui, en même temps, révèle et entretient la fécondité qu'elles tiennent de lui.

III. Ainsi nos élèves, formés déjà à apprécier l'honneur d'après la justice, sauront en estimer la valeur d'après la compétence de ceux qui le décernent. Telles sont bien les deux conditions d'après lesquelles il faut le rechercher. Mais supposons obtenues des louanges ou des distinctions, qu'on a raison de juger de tous points et légitimes et décernées avec sagesse, peut-on, même en cet état, s'en réjouir et s'en glorifier sans réserve? n'y a-t-il pas ici *une mesure à garder dans le sentiment qu'on en éprouve?*

Nous rendrions à nos élèves un funeste service, si nous livrions ainsi leurs âmes à l'amour de l'honneur, sans leur laisser pressentir à quel point il est vide et impuissant à les satisfaire, même quand il est très pur et très authentique. « S'il est blâmable, dit saint Thomas, de mépriser l'honneur de telle sorte qu'on n'ait point souci de faire ce qui en est digne, il faut se garder cependant d'y tenir comme à une chose de grand prix, et d'y mettre une complaisance qui ne saurait être que vaine (2). Assurément, dit-il encore, « La vertu a droit à l'honneur; mais elle a pour but final une récompense bien supérieure, la céleste béatitude. C'est donc seulement en tant qu'à une récompense venant des hommes que la vertu peut prétendre à l'honneur; car ils n'ont rien de plus grand à lui offrir;

(1) Luc. xix, 17.

(2) *Studet magnanimitas ea facere quæ sunt honore digna; non tamen sic ut pro magno æstimet humanum honorem.* — 2a 2æ *Quæst.* CXXIX, art. 1, ad 3<sup>m</sup> — *Non autem quòd in laude iuaniter delectetur.* *Ibid.*, CXXXII, art. 1, ad 3<sup>m</sup>.

et c'est ce qui en fait la grandeur qu'il ait pour destination de rendre témoignage à la vertu (1). »

Quelle belle doctrine, et combien elle grandira les âmes qui en seront une fois pénétrées ! Les hommes, il est vrai, n'ont rien de plus grand que l'honneur à donner en hommage à la vertu : les riches offrandes et les plus hautes distinctions ne sont rien par elles-mêmes ; elles ne valent que comme expression des sentiments d'admiration dont elles témoignent, mais qui l'emportent sur elles de toute l'inestimable supériorité de l'intelligible sur le sensible. Mais encore ces hommages d'une nature spirituelle, dignes par conséquent d'être rendus à une âme, ne sont qu'une récompense humaine. Or, tout ce qui est humain demeure sans proportion avec les exigences de nos destinées finales. Versez donc dans un cœur l'estime unanime et persévérante de tous les hommes : il ne sera pas rassasié ; et, pour peu qu'il ait conscience de ses grandeurs, il s'élancera plus haut par son ambition (2).

Une parole de Napoléon à Sainte-Hélène (3) servira à bien faire comprendre ce point si important de morale. Il disait de Kléber et de Desaix que le premier n'aimait la gloire qu'autant qu'elle lui rapportait des richesses et des plaisirs ; que le second, tout différent, cherchait la gloire pour elle-même et méprisait toute autre chose ; que les richesses et les plaisirs n'étaient rien pour lui, et qu'il ne

(1) Dicitur esse præmiū virtutis ex parte aliorum qui non habent aliquid majus quod virtuoso tribuant quàm honorem, qui ex hoc ipso magnitudine habet quod prohibet testimonium virtuti — 2<sup>a</sup> 2<sup>æ</sup> Q. CXXXI, art. 1 et 2<sup>m</sup>.

(2) Qui ne se rappellerait ici la plus sublime des prières, de toutes les prières peut-être formulées par des lèvres humaines : Super omnia et in omnibus requie eos, anima mea, in Domino semper, quia ipse sanctorum æterna requies !... Super omnem creaturam... super omnem gloriam et honorem... super omnem famam et laudem... super omne gaudium et exultationem... super omne quod tu, Deus meus, non es ! *Imit.* Lib. III, cap. XXI.

(3) *Mémoires de Sainte-Hélène*, chap. XIV, ou *Napoléon dans l'exil*, par O'Meara : chap. V.

rêvait que batailles et réputation. Voilà assurément deux natures bien diversément rempées. Sans hésitation, on préfère l'amour de la gloire se désintéressant de ces visées grossières qui exhalent une odeur de chair. Mais enfin, si nobles que paraissent les aspirations finales de l'illustre victime de Marengo, quelle en est la dernière portée ? Est-ce que les hommes ne refusent pas souvent de reconnaître le génie ? ne donnent-ils pas aussi créance à ses détracteurs qui ne font défaut nulle part, aux jaloux et aux mécontents toujours prêts à dénigrer ? L'histoire est pleine de ces sortes de mécomptes ; et elle-même dispense fréquemment la gloire sans grand souci de la justice ; comme en témoigne, entre mille exemples, le nom donné au Nouveau-Monde par un aventurier, quand l'illustre Christophe Colomb, pour prix de son incomparable mérite, n'obtient que l'ingratitude et l'oubli.

Il faut donc rappeler encore que le mobile de l'honneur n'est que pour la « vertu qui commence » ; il appartient, si l'on peut ainsi dire, à la morale du premier degré. « Comprimer des passions plus honteuses, dit saint Augustin, non par la prière fidèle qui implore le secours du Saint-Esprit, ni par pur amour pour la Beauté intelligible, mais par la passion des louanges et de la gloire, ce n'est pas être sans mérite, mais ce n'est pas encore toucher à la sainteté. C'est seulement avoir moins à rougir (1). » Cette imperfection du mobile de l'honneur n'a pas échappé aux sages du paganisme : « Ceux-là ne sont pas vraiment magnanimes, a dit Aristote, qui font de grandes choses uniquement pour l'honneur (2). » Platon a consacré un de ses plus beaux dialogues à prouver que la vertu n'atteint sa réalité qu'en renonçant à toute gloire humaine ; que c'est seulement aller dans le sens du bien que d'échapper

(1) *De civit. Dei*: lib. V, cap. xiii.

(2) Cité par saint Thomas ; 2<sup>a</sup> 2<sup>ae</sup> *Quæst.* CXXXI, art. 1, ad 3<sup>o</sup>.

à une passion plus honteuse par la passion de l'ambition ; qu'enfin la vraie sagesse est une espèce de mort à tout ce qu'aime le vulgaire (1).

Virgile enfin doit un de ses plus mémorables vers à l'expression de la supériorité du témoignage de la conscience et de l'approbation de la divinité au-dessus de tous les gages possibles d'honneur. Le jeune Iule se montre vraiment royal quand, désespérant de reconnaître, comme il le voudrait, l'acte magnanime projeté par Nisus et Euryale, il s'écrie :

Præmia... pulcherrima primum,  
Dī morasque dabunt vestri.

Ainsi la vraie vertu a sa vraie récompense bien au-dessus de l'honneur. Elle a sa récompense au-dessus, par cette belle et forte raison que donne Bossuet, qu'elle a toute sa réalité en dehors de l'honneur. « Il y a certaines choses, dit-il, qui n'ont de grandeur que parce qu'on les voit, par exemple, les habits magnifiques. Ces choses d'elles-mêmes sont de peu de prix, et infiniment au-dessous de tous les biens qui ont quelque valeur en eux-mêmes. C'est donc ravalé trop indignement la vertu, qui est le plus grand bien de l'homme, que de la mettre parmi les biens du dernier ordre que la seule opinion fait valoir (2). »

De ces prémisses, si hautes à la fois et si claires, il tire une conséquence très logique : « L'homme parfaitement vertueux, dit-il, peut donc se passer de l'honneur, parce que la vertu lui apprend que son bonheur ne dépend pas de l'opinion des autres et qu'il peut se passer de ce qui est hors de lui, surtout étant bien lui-même : or, la vertu, le met en cet état. » Ainsi nous arrivons à conclure que la vertu doit viser à s'élever au-dessus du besoin de l'hon-

(1) Phédon : *passim*... Φιλοσοφία ἐστιν ἀποθάνειν.  
(2) Fragments, *loc. cit.*

neur. « Ce n'est pas à la vertu de suivre la gloire; que la gloire suive, si elle veut. Il n'y a en effet de vraie vertu que celle qui va son chemin fièrement vers le but où l'attend le bien suprême qui n'a pas son meilleur (1). » Le mobile qui doit être dominant, dominant sans mesure et sans considérations humaines, c'est l'amour de la justice: « Que l'amour de la gloire, dit ailleurs le même Père, se laisse dominer par l'amour de la justice; de telle sorte que, si chez les autres « on laisse à terre ce que l'opinion désavoue, » chez nous, au contraire, quand ces choses délaissées seront le bien et la justice, la passion de l'honneur en sera pour sa honte et cédera le pas à l'amour de la vertu (2). »

Assurément on ne veut pas dire qu'il soit nécessaire d'élever à cette hauteur la vertu des adolescents. En traitant un sujet qu'il semble dangereux d'exposer d'une manière trop incomplète, on a été amené à dire ce que doit se proposer « l'homme parfaitement vertueux; » mais cette perfection dépasse les vocations ordinaires, surtout parmi les enfants et les jeunes gens. Si on leur enseignait cette doctrine telle quelle, peu en auraient l'intelligence, plusieurs se décourageraient, quelques-uns en pourraient abuser. Sous prétexte de dédaigner l'honneur qu'ils n'auraient pas le courage de conquérir, ils en viendraient à dénigrer les efforts qui y tendent et le mérite qui l'a obtenu. Mais il n'en est pas moins certain que nous devons, dans l'intérêt de la vérité elle-même et de leur bien définitif,

(1) *Gloriam ergo et honorem non debet sequi virtus, sed ipsa virtutem. Neque enim est vera virtus, nisi quæ ad eum finem tendit, ubi est bonum hominis quo melius non est. De civit. Dei, lib. V, cap. xii.*

(2) *Cupiditas gloriæ superetur dilectione justitiæ; ut, si alicubi jacent quæ apud quoscumque improbantur (on reconnaît l'allusion au fameux texte de Cicéron: *Honos alit artes* .. que saint Augustin vient de prendre vigoureusement à partie) si bona, si recta sunt, ipse amor humanæ laudis erubescat, et cedat amori virtutis. Ibid., cap. xiv.*

poser à propos ces réserves. Il ne faut pas que « la peste de la vaine gloire », — expression très familière à saint Augustin — envahisse toutes âmes, faute à nous de n'avoir pas indiqué au mieux possible les mesures et les conditions. On saura trouver des occasions de leur faire goûter cette vérité, au moins dans la limite de la capacité de chacun. Il est des moments favorables où apparaît la vanité de la gloire humaine, soit que des échecs immérités en aient donné le dégoût, soit que les succès eux-même, au moment où la joie se dégonfle, laissent dans l'âme, qui s'en est trop enivrée, le sentiment du vide et le malaise de l'ennui.

IV. Mais si la perfection de cette doctrine n'est pas accessible à tous, tous doivent être formés à tempérer en eux l'amour de l'honneur par la règle de la *modération*. La gloire humaine donne vite l'ivresse. « La passion qu'on en éprouve, dit saint Thomas, menace d'éteindre toute grandeur d'âme. Celui qui relève de la faveur des hommes est obligé, dans tous ses actes et dans toutes ses paroles, de se soumettre à leurs volontés. Cherchant à plaire à tous, il se fait esclave de chacun (1). »

Combien n'avons-nous pas vu de génies, destinés, par les dons qui leur avaient été départis, à dominer le monde pour le rendre meilleur, se laisser entraîner par leur amour des louanges jusqu'à devenir les vils complaisants de la multitude en quête de tableaux sensuels, et même les apologistes du crime ! L'histoire de ces prostitutions du talent est lamentable ; et elles se multiplient à mesure que, la religion manquant toujours plus, les hommes de génie n'ont plus cherché qu'à flatter les passions d'autrui pour en obtenir la satisfaction de leurs passions personnelles. Le moyen de n'être pas servile, quand le caractère a perdu

(1) *De regimine principum*. Lib. I, cap. VII.



sa meilleure trempe et que les perspectives du monde où règne la justice s'effacent de plus en plus aux regards!

Les païens avaient pressenti ce danger. Cicéron recommande de prendre garde au désir de la gloire : « Car il enlève, dit-il, à l'âme sa liberté, pour la conservation de laquelle tout homme magnanime doit faire d'infatigables efforts (1). » Et Horace conseille, pour guérir ce qu'il appelle la tumeur de l'amour de la gloire, de recourir, avec des dispositions sincères, aux ressources de la philosophie, les seules qu'il pût connaître et qu'il compare à des remèdes mystérieux (2). »

Plus expérimenté dans le traitement des maladies de l'âme et mieux pourvu, saint Augustin envisage ce vice au point de vue des périls plus redoutables encore qu'il fait courir à la foi. Cette vertu qui est la racine et la garantie de toutes les vertus chrétiennes, qui les fait renaître quand elle leur survit, est gravement menacée par l'amour des vaines louanges : « Comment pourriez-vous croire, a dit le Sauveur, si vous n'attendez que la gloire que vous pouvez vous donner les uns aux autres? *Quomodo potestis credere, gloriam ab invicem expectantes* (3) ? et il ordonne, à titre de préservatif, d'entretenir dans le cœur, de préférence à tout autre sentiment, la crainte et l'amour de Dieu (4). C'est toujours là qu'il en faut venir ; c'est la source toujours féconde de la persuasion et le point d'appui de toute influence sur les enfants. Là où les raisonnements trop élevés semblent dépasser leur portée d'esprit, là où la vertu leur paraît trop austère, parlons-leur de Dieu ; ne cessons jamais de tremper leur cœur dans sa crainte et de le dilater par son amour. Il se formera

(1) Eripit enim animi libertatem, pro qua magnanimis viris opus debet esse contentio. *De off. Lib. 1, cap. Omnino fortis animus.*

(2) *Laudis amore tumes! sunt certa niacula, que te, Ter parè locto, poterunt recreare libello. Lib. 1, epist. 1.*

(3) JOHANN., 14.

(4) *Loc. cit.*, lib. 1, ep. 1.

en eux un secret, mais puissant instinct, qui leur fera partout discerner l'erreur, sentir le vide et découvrir le danger.

V. Mais surtout qu'ils soient bien fermés à la *modestie* ! Bossuet a dit avec sa haute autorité : « L'univers n'a rien de plus grand que les grands hommes modestes ; c'est principalement en leur faveur, et pour conserver leurs vertus, qu'il faut épuiser toutes sortes de louanges (1). » Si tel est le prix de la modestie en ceux qui ont tant de droits à l'honneur, que sera-ce des enfants ? Aussi est-elle à la fois la vertu spéciale et le bel agrément de leur âge. La modération calmera les complaisances trop absolues que pourrait leur inspirer la jouissance de l'honneur, même quand il est mérité ; la modestie les habituera à moins présumer de leur mérite et surtout à garder une sage réserve dans la tenue et le langage, quand ils auront reçu des témoignages d'honneur. La présomption nuit autant au succès que le découragement, qu'elle amène assez souvent après elle. Elle est funeste encore en portant, quand la déception est venue, à dénigrer les concurrents honorés et l'honneur lui-même, comme on l'a dit plus haut. L'enfant bien né fait tous les efforts possibles en vue de l'honneur ; mais, quand il l'a obtenu, il en attribue sa large part à l'indulgence ; et, s'il en est privé, il reste sans jalousie, ni amertume, ni ralentissement.

La seconde fonction de la modestie, l'agrément qu'elle donne à l'enfance, est de grand prix dans l'usage de l'honneur. L'homme qui paraît se complaire dans les louanges et les distinctions, qui surtout en fait étalage, donne preuve d'une faiblesse d'esprit qui le déconsidère. Bossuet explique pourquoi : « Les hommes, dit-il, sont portés à rendre d'autant moins d'honneur, que l'on témoigne plus

(1) *Oraison funèbre de Cornet. Exorde.*

d'ardeur à le poursuivre, par un certain sentiment qu'ils ont conçu naturellement que cet empressement pour l'honneur diminue beaucoup la vertu. Il faut donc que celui qui a un véritable désir d'honneur se contente de le rechercher en faisant de bonnes actions (1). »

Ailleurs il entre mieux dans le vif; et, par un heureux parallèle que le nom même de cette vertu lui inspire, il fait comprendre pourquoi l'amour mal contenu de l'honneur, en se trahissant, offense les autres et comment la modestie est indispensable au véritable mérite : « C'est une chose assez remarquable que la pudcur et la modestie ne s'opposent pas seulement aux actions deshonnêtes, mais encore à la vaine gloire et à l'amour désordonné des louanges. Une personne honnête et bien élevée rougit d'une parole immodeste; un homme sage et modéré rougit de ses propres louanges (2). En l'une et l'autre rencontre la modestie fait baisser les yeux et monter la rougeur au front, par un certain sentiment que la raison nous inspire, que, comme le corps a sa chasteté que l'impudicité corrompt, il y a une certaine intégrité de l'âme et de la vertu qui appréhende d'être violée par les louanges : d'où vient à une âme bien née cette honte des louanges naturelle à la vertu (3). »

Il est difficile de voir plus clair dans les profondeurs de la nature de l'homme et de ses destinées. Ainsi, l'âme n'est pas plus faite pour la louange que le corps pour la sensualité. Le corps se doit à son âme; il la sert, elle le vivifie; plus, en la servant, il s'efface, plus il en tire de fraîcheur et de beauté. De même, l'âme se doit à Dieu; et, plus elle modère son inclination vers la considération humaine

(1) *Fragments*, loc. cit.

(2) « La rougeur nous parcourt et nous revêt, comme pour s'opposer au plaisir excessif et inattendu que peut causer la louange. »  
 JOUBERT. *Pensées*, titre IV, *La pudcur*.

(3) *Serm. sur l'honneur*, 3<sup>e</sup> point.

pour se préoccuper de lui seul, plus elle prend d'élan et grandit.

Le terme de cet élan, le sommet de cette grandeur, c'est, d'une part, la sublime virginité dont le propre est « D'unir l'âme à Dieu au point de n'en faire avec lui qu'un seul esprit (1) ; » et, de l'autre, la sublime humilité qui est le principe, la condition et la mesure de la vraie gloire : *Humilem spiritu suscipiet gloria* (2).

---

## ARTICLE SECOND

### DES RÉCOMPENSES D'HONNEUR DANS LE COLLÈGE.

Le mot de récompenses d'honneur au collège éveille aussitôt l'idée de places au concours, de notes proclamées, de prix, de sorties, etc... Pour mettre un ordre raisonné dans cette nomenclature, avant de l'aborder en détails, tirons de nos principes deux conséquences qui seront de bonnes règles générales d'application.

#### I

De quelle nature doivent être les récompenses d'honneur ? quel ordre suivre dans l'appréciation du mérite auquel on doit les décerner ? Voilà les règles d'application que nous avons à établir.

I. Résumons ce qui a été dit jusqu'à présent. La dispensation de l'honneur a eu vue de constater le mérite. Les maîtres chargés de cette constatation sont compétents pour

(1) Qui adhæret Domino unus spiritus est. I. Cor. vi, 17.

(2) PROV. XXIX, 2<sup>a</sup>.

juger de la valeur intrinsèque de l'objet du mérite et de la mesure qui en revient aux élèves. En dispensant l'honneur selon toute justice, avec leur autorité qui en assure le prix, ils se proposent de donner à la fois confiance et courage à ceux dont ils ont constaté le mérite.

Or, pour que la récompense atteigne ce but, deux conditions sont nécessaires et suffisent : que les récompenses soient nobles et qu'elles soient simples. Ces qualités les rendront en quelque sorte *connaturelles* au mérite, et, pour employer l'expression de Bossuet, « de même parure », dignes par conséquent de le faire éclater et de l'encourager.

Rollin expose ainsi ce qu'exclut du cadre des récompenses l'idée de *noblesse* : « Une règle certaine, dit-il, c'est qu'on ne doit proposer à ce titre ni de beaux habits, ni des friandises, ni d'autres choses de ce genre. La raison en est claire : c'est qu'en leur promettant ces choses en forme de récompense, on les fait passer dans leur esprit pour des choses bonnes en elles-mêmes et désirables ; et ainsi on leur inspire de l'estime pour ce qu'ils doivent mépriser. J'en dirai autant de l'argent, dont le désir est d'autant plus dangereux qu'il est plus général et qu'il ne fait que croître avec l'âge ; si ce n'est que, pouvant être employé à de bons usages, il peut aussi être regardé comme un instrument de vertu et comme un moyen de faire le bien ; et c'est sous cette idée qu'il faut le leur faire envisager (1). » Fénelon avait dit avant lui en quelques mots très absolus : « Ne promettez-jamais aux enfants, pour récompense, des ajustements ou des friandises ; c'est faire deux maux : le premier, de leur inspirer l'estime de ce qu'ils doivent mépriser ; et le second, de vous ôter le moyen d'établir d'autres récompenses qui faciliteraient votre tâche (2). »

Cette exclusion implique-t-elle les récréations excep-

(1) *Tr. des études* : liv. VII, I<sup>re</sup> partie, art. VII,

(2) *Éduc. des filles*, chap. V, vers la fin.

tionnelles, les congés, les sorties ? Non : mais à deux conditions : d'abord que ces faveurs soient vraiment méritées ; ensuite, qu'elles n'aient pas pour objet ce qui vient d'être interdit, la sensualité ou la vanité. Ainsi, que les habitudes d'un collège soient si bien réglées et si bien réputées qu'on puisse dire, quand on y entend cette explosion de joie naïve que produit toujours un congé inattendu : « Les élèves ont travaillé, ou se sont en général bien conduits ; » et, quand on voit un enfant se promener avec sa famille : « Voici un élève qui a bien mérité ! » — Lorsque les élèves sont menés en promenades exceptionnelles, qu'on se garde de les conduire en des lieux où ils seraient tentés d'étaler de la toilette, ou à des festins dans les hôtelleries, qui accoutumeraient prématurément aux exigences de la bonne chère. Le vrai plaisir de ces fêtes, ce sont les joyeux ébats dans des plaines propices aux grands exercices des jeux, ou bien des courses sur des montagnes riches en points de vue, ou dans les lieux pourvus des curiosités de la nature ou de l'industrie, ou de belles antiquités.

Il sera facile d'observer ces exclusions et de se maintenir dans le cadre des récompenses nobles, si l'on a pour second principe de les donner *simples*. « Il faut toujours commencer par les récompenses les plus simples et les faire durer le plus longtemps possible. » Ainsi, dit encore Rollin (1) ; et l'on peut affirmer que ces paroles sont le résumé de la pensée de tous les maîtres. C'est la simplicité qui sort comme conséquence de cette belle maxime de Joubert : « On peut appliquer à l'enfance ce que M. de Bonald dit qu'il faut faire pour le peuple : peu pour ses plaisirs, assez pour ses besoins, et tout pour ses vertus (2). »

(1) *Loc. cit.*(2) *Pensées*. Fil XIX. 4

Au fond, l'éloge est ce qu'il y a d'essentiel (1). Cette récompense est explicite : l'enfant loué connaît exactement la nature et le degré du bien qui lui vaut ce témoignage d'honneur. Elle est appréciée : quand l'enfant estime ses maîtres, leurs louanges le contentent et le soulèvent. Mais n'oublions pas que l'enfant est mobile et très impressionnable aux choses des sens, incapable d'être exclusivement conduit par des motifs qui s'en désintéressent trop. Ainsi nous ajouterons à l'éloge, par lui-même trop simple, un signe destiné, en premier lieu, à en rendre l'impression plus profonde et le souvenir plus durable ; puis à faire foi qu'il a obtenu cet honneur, aux yeux des parents d'abord, auxquels l'élève doit cet hommage de reconnaissance le plus digne de leur être offert, et aussi devant ses camarades qui en doivent être en même temps édifiés et stimulés. Ce signe authentique et plus ou moins permanent sera le garant, et, pour employer un terme d'école, le *fiat* de l'éloge.

Mais si telle en est bien la destination, qu'il soit simple comme la parole qu'il représente. Il le faut tel pour ne pas détourner, au profit de l'objet matériel qui n'est là que pour signifier, l'admiration qui doit s'attacher au mérite signifié, mérite du cœur ou mérite de l'esprit. Il est si nécessaire de ne pas fournir aux enfants des occasions de prendre le change sur la valeur réelle des choses, et de saisir les occasions qui se présentent de les arracher aux préjugés vulgaires qui font dépendre la considération de l'éclat ! On se souvient que les Romains, qui attachaient à la vie et aux privilèges des citoyens une importance sans égale, évitèrent cependant de choisir l'or pour récompenser les soldats qui avaient préservé leurs frères de la mort : une simple couronne de chêne les signalait à la gloire, qui n'en était que plus grande. L'opinion les environnait de

(1) Cf. *supra*, p. 165 la différence de l'éloge et de l'honneur.

bien plus grands égards que ceux qui avaient obtenu, par d'autres actes de bravoure, des couronnes de riches métaux ou de merveilleux travail (1).

II. Telles doivent donc être nos récompenses d'honneur : nobles et simples en même temps. Mais quel ordre suivre en les décernant ? quels genres de mérite nous attacherons-nous à honorer par elles avant les autres ? Ici revient tout ce qui a été dit dans les *Considérations préliminaires* sur la prééminence que réclament la culture du cœur et de la volonté, et, dans celle de l'esprit, le jugement et le bon sens. Prenons garde nous-mêmes de ne pas laisser surprendre notre approbation par l'éclat. Les enfants, comme le public dont la masse n'est au fond qu'une collection de grands enfants, sont toujours prêts à admirer le savoir qui brille, le talent qui réussit. Leurs maîtres ont donc besoin d'être bien fermes contre cet entraînement, et de réagir incessamment, avec l'opportunité et la mesure qu'il faut toujours apporter dans la lutte contre les courants violents d'opinion.

Élever au plus haut la pratique des devoirs envers Dieu, envers les parents et les maîtres, tout ce qui tient à l'obéissance volontaire et au respect cordial ; l'honnêteté et la charité envers les condisciples, tout ce qui annonce la franchise, la droiture, le désintéressement ; deviner, encourager, mettre en honneur, la bonne volonté soutenue, le travail persévérant, et, par ce moyen, entretenir cette modeste confiance en soi qui est, après la confiance en Dieu et sous les auspices de cette vertu, le grand élément des succès vrais et durables : tel est le but qu'un bon édu-

(1) Le plus souvent une couronne de feuilles de chêne ou de lauriers, ou de quelque herbage plus vil encore, devenait inestimable parmi les soldats qui ne connaissaient point de plus belles marques que celles de la vertu. BOSSUET : *Hist. univ.*, III<sup>e</sup> partie, chap. IV.



catour doit toujours avoir en vue. Par contre : faire des réserves motivées, quand il a des distinctions à décerner au talent trop notoirement séparé de la vertu ; déprimer les avantages obtenus sans efforts, en peu de temps et par le simple jet spontané du génie naturel ; abaisser ceux qui font étalage de leur facilité et se vantent d'être arrivés au premier rang sans y avoir pris de peine, et désabuser ceux qui les admirent.

Ce n'est pas chose aisée. Il y faudra mettre beaucoup de patience, de délicatesse et d'à propos. Nous avons contre nos principes, qui sont incontestablement certains, des faits nombreux qui en infirment la vérité aux yeux superficiels du grand nombre. Dans le monde, par exemple, on voit souvent surprendre le succès, comme au collègue ; avec la même inconsidération injuste, la réputation, l'avancement, la fortune sont pour l'esprit prompt et audacieux, au mépris du travail, quelquefois au rebours de la vertu. Mais « Le monde n'est-il pas tout entier placé dans « le faux (1) ? » Il s'obstine à « Ne voir que ce qui paraît (2) ; » or quel est le vrai de ce qui paraît au dehors ou de « ce qui est dans le cœur et que Dieu voit ? » Et que doit être une éducation consciencieuse, sinon une infatigable formation à discerner le vrai pour y adhérer et la vaine apparence pour la mépriser.

Appliquons-nous donc bien à habituer nos élèves « A « savoir ce qu'il faut savoir, à aimer ce qu'il faut aimer, « à louer ce qui plaît le plus à Dieu, à estimer ce qu'il « trouve précieux, à blâmer ce que son œil repousse. Ne « souffrons pas qu'ils jugent selon le coup d'œil des sens « du dehors, ou qu'ils se fondent sur les oui-dire des « hommes légers. Mais qu'ils sachent, par un vrai juge- « ment, discerner les choses visibles des choses spirituelles,

(1) I JOAN V, 19.

(2) I REG. XVI, 7.

« et, par-dessus tout, rechercher la volonté du bon plaisir de Dieu.... Est-ce qu'un homme est meilleur, parce qu'un autre homme le répute grand ? Dans un tel éloge, c'est le trompeur qui séduit le trompeur ; le vaniteux, un autre vaniteux ; l'aveugle, un autre aveugle ; l'infirmes, un autre infirmes ; et, en réalité, c'est une grande honte qu'une si creuse louange. Autant on est à vos yeux, Seigneur, autant, et pas davantage, on est en réalité, a dit l'humble saint François (1). »

Pour faire pénétrer cet enseignement, qui est à la fois et sublime et indispensable à la vertu, prenons tous les moyens.

Contre les succès de la duplicité, faisons appel à ce sentiment de justice et de loyauté qui est le fond de toutes les jeunes âmes chrétiennes ; et livrons la fourberie triomphante à la vengeance de leur indignation. Faisons honneur, donnons consolation par nos bonnes paroles, au travail qui a été sérieux sans avoir réussi. Il est parfaitement vrai, et il faut leur apprendre à le constater, que la veine ouverte et abondante, sans qu'il semble qu'on y ait pris de peine, est souvent le prix et le résultat d'une suite laborieuse d'études en apparence infécondes. Dans le dessein de Dieu, qui veut toujours apparaître comme le dispensateur de tout bien, « et l'auteur de tout don parfait (2) », ces moments douloureux, et en apparence inutiles, sont pareils à l'hiver désolé, pendant lequel se prépare, sans le concours de l'homme, la vie qui ruissellera à son heure en tiges fleuries et en épis dorés. Dieu veut que la pensée soit longuement et laborieusement poursuivie à force d'efforts stériles, avant qu'elle vienne fondre, à des moments inattendus et comme par caprice, sur celui qui semble avoir renoncé à l'atteindre. Voilà ce qu'il faut ré-

(1) III LITT. I., 7, 8.

(2) JACOB, I. 17.

péter, et au talent heureux, pour le tenir en haleine dans l'humilité et la reconnaissance envers Dieu, et au travail infructueux, pour lui conserver le courage en l'élevant en vue des succès que Dieu réserve à sa persévérance.

Aussi est-il extrêmement important de s'assurer de la mesure des efforts qui ont été faits pour y proportionner les éloges. Il y faut de la perspicacité et de la défiance de soi : les plus expérimentés s'y trompent. L'esprit a, déjà chez les enfants, des moments d'spos, alertes, féconds, où ses conceptions prennent le caractère d'une richesse et d'une perfection prématurées. Au contraire, il arrive même aux commençants que des études ont été bien consciencieusement employées, sans avoir pu le tirer d'un état désespérant de dé lente et d'impuissance. Louer sans réserve dans le premier cas, c'est exposer l'élève à se complaire dans sa verve et à compter toujours sur elle ; réprimander dans le second, c'est manquer à la justice et amener le découragement. Pour parer à des inconvénients si graves, et aller à coup sûr, autant que possible, dans l'appréciation relative du travail et du succès, il est capital d'établir un sage concert entre le maître qui préside au travail et celui qui le juge. *Des cahiers de correspondance*, qui passent assidument des mains du préfet d'études à celles du professeur, permettent généralement de ne rien hasarder dans l'éloge et dans le blâme. C'est une coutume qui récompense, bien au delà de l'assujettissement qu'elle réclame, les éducateurs consciencieux.

Restent les préjugés qui mettent au second plan, ou même tout à fait en arrière, la conduite vertueuse, l'obéissance à la règle, les bons rapports avec les maîtres et les condisciples. Il faut compter avec ces préjugés, quand on veut louer les enfants fidèles à ces grands devoirs. Faute de motiver de telles louanges, leurs condisciples moins réguliers, mais doués de plus d'esprit, se dédommageront de ne les pas mériter en se donnant des airs de pitié ou

de dédain. Comment donc les motiver ? en faisant appel à l'avenir.

Faire appel à l'avenir : quel moyen plus sûr de juger de la valeur des âmes ? Les âmes vulgaires se laissent absorber par l'heure présente, sans guère songer à celles qui suivront. Les âmes passionnées non seulement les oublient, elles les sacrifient aux jouissances dont le désir les dévore, bravant, pour se satisfaire un instant, de longs remords, la perte quelquefois certaine de la fortune, de la santé, de l'honneur. L'égoïsme est tellement ennemi de l'âme, qu'elle est souvent inclinée à sacrifier, à sa jouissance du moment, non seulement les droits d'autrui, mais les devoirs dont l'accomplissement est pour elle-même tout le salut de l'avenir. Les âmes grandes se préoccupent de la fin, et consentent à perdre ce qui est éphémère pour acquérir ce qui doit durer. Au fond, qu'est-ce qu'un chrétien, si ce n'est « Celui qui met le pied sur les choses présentes pour se tenir en vue des choses éternelles (1) ? » Nos élèves sont dignes que nous présumions assez de leur raison pour les croire capables de répondre à cet appel à l'avenir. Or la raison est-elle autre chose que la faculté d'abstraire les phénomènes fugitifs pour saisir la vérité immuable et permanente, qu'ils couvrent d'un voile transparent ?

Provoquons donc leurs réflexions sur l'avenir qui les attend au sortir du collège : c'est la vie dans le monde. Quelle idée s'en font-ils ? l'indépendance ? une succession peu interrompue de divertissements et de succès ? — Non : répondront-ils à nos interrogations faites à propos ; ils ne se livrent pas à ces ridicules illusions. Être honorés et influents, voilà leurs espérances ; cette belle ambition n'est pas en dehors ni au-dessus de leurs rêves. Ils sentiront

(1) Lucr. xxxviii, 1.

même et conviendront volontiers que les richesses et les succès ne sont, pour les nobles existences, qu'un moyen d'acquérir plus de crédit et d'influence au profit du bien général. Qu'on ne craigne pas de revenir à ces questions salutaires : le cœur manque aux jeunes gens moins que l'attention.

Une fois appuyés sur leur avenu, est-il difficile de leur faire avouer encore que la vertu, le dévouement et l'honneur sont au prix de l'empire à acquérir sur l'égoïsme, la sensualité, l'apathie et tous les vices ? que, de plus, la difficulté de dominer les inclinations qui, dès le bas âge, sollicitent le cœur en ce sens, doit nécessairement croître à mesure qu'on laissera passer plus de temps avant de travailler sérieusement à les maîtriser ? Mais, s'il en est ainsi, quelle n'est pas l'importance des efforts que les maîtres demandent d'eux au collège pour pratiquer des devoirs qui sont l'initiation même et l'apprentissage des devoirs de la vie, telle qu'ils entendent la fournir ? peuvent-ils donc attacher trop de prix aux éloges compétents destinés à honorer en eux des triomphes qui font présager ceux de l'avenir ?

Il faut aller plus loin et les saisir par le côté qui leur est plus sensible. En effet, ce n'est pas seulement la vertu qui profite de cette ferme discipline exercée contre les passions naissantes, c'est aussi l'esprit lui-même ; les succès de l'esprit, dont les jeunes gens se montrent généralement avides, sont intéressés directement à la vertu. Interrogeons donc encore. La faiblesse de la mémoire, la lenteur de l'imagination, la pénétration obtuse, le manque de suite dans les idées, tous ces défauts auxquels sont imputables les mauvaises études, tiennent sans doute, plus ou moins, à la parcimonie avec laquelle la nature a donné un certain nombre d'intelligences. Mais, si large qu'on fasse cette part, ne doit-on pas faire aussi celle de l'inattention ? A-t-il tenu son esprit recueilli et actif en face

de sa leçon, a-t-il cherché à savoir le sens et l'ordre des idées de son texte, cet élève qui se plaint si fort de l'ingratitude de sa mémoire? A-t-il sérieusement cherché à s'enflammer par la contemplation profonde et obstinée de son sujet, celui dont la composition n'accuse ni idées, ni verve, ni couleur? A-t-il interrogé réellement son dictionnaire, a-t-il comparé, à diverses reprises, le début, le milieu et la fin du fragment qu'il doit traduire, l'auteur de cette version dont les phrases incohérentes sont dénuées même du simple bon sens? Comment se fait-il qu'il suffise quelquefois d'obliger à relire une ligne, pour qu'une faute d'orthographe soit remarquée et corrigée? C'est donc l'attention et la réflexion, c'est le travail laborieux du jugement, qui sont en défaut. L'esprit a manqué de force; il s'est laissé ravir par des souvenirs amusants, par des rêves désordonnés; le corps seul est resté à la peine; les pages ont été parcourues par un œil égaré qui n'a pas vu, la main a tracé sans goût ni conscience des lignes d'où l'intelligence restait absente. Mais si l'esprit eût été formé à subir le joug de la volonté, l'âme ne serait pas ainsi vagabonde et indocile. Qu'on le mette sous cette discipline salutaire : obligé de regarder, d'écouter, de se tenir ouvert et actif en face des objets de ses études, il n'est pas possible qu'il ne devienne peu à peu perspicace, logique et fécond.

Ainsi le talent doit bénéficier, dans une grande mesure, de la discipline qui maîtrise l'âme par l'obéissance et la régularité. Que ceux donc qui les dénigrent prennent garde que leur mépris pour la vertu n'altère à la longue les qualités d'esprit dont ils sont trop fiers, tandis que leurs condisciples, moins bien doués, devront à leur persévérance des succès d'autant plus solides qu'ils auront été plus chèrement achetés.

Arrêtons-nous encore un instant sur la vertu qui couronne et sanctionne toutes les autres, sur la piété. C'est

d'elle que se passent le plus volontiers les esprits enflés de leurs talents ; et ils poussent leurs dédains à ce point d'impudence de prendre de là le nom d'*esprits forts*. Mais ils ont contre eux la parole de saint Paul qui a dit : « La piété est utile à tout : elle a les promesses même pour ce monde (1). » Nous nous appuyerons sur cet oracle pour justifier les témoignages d'honneur que nous décernons à la pratique soutenue des devoirs de la piété. Il est facile d'en démontrer l'exactitude.

Faisons d'abord remarquer aux élèves que la piété, d'après l'Apôtre, ne remplace pas ; elle aide : *Pietas ad omnia utilis est*. Avoir la piété, ce n'est donc pas avoir le talent. La piété est d'un autre ordre ; elle a des fonctions bien supérieures à remplir ; et ce serait la rabaisser étrangement que de lui assigner, pour but immédiat, de faire pénétrer dans l'esprit des vérités éphémères, elle qui a pour mission d'entretenir dans l'âme les relations filiales avec Dieu et le culte de la Sagesse éternelle. Ces glorieuses destinées sont promises au cœur et à la volonté ; au cœur pur, à la bonne volonté. On peut les mériter toujours mieux, tout en ayant l'esprit médiocrement ouvert aux choses du domaine naturel de l'intelligence. Mettre le succès du talent, qui frappe les yeux par son éclat, au-dessus des mérites de la piété qui restent fermés aux sens, c'est donc tomber dans le sophisme qui confond des genres distincts, et faire preuve en même temps d'un jugement étroit que séduisent les vaines apparences.

Mais, si la piété ne supplée pas au talent, elle lui est grandement utile. L'élève pieux travaille avec constance pour plaire à Dieu : ce noble et doux motif soutient ses forces ; il maîtrise son attention ; il tient à distance les pensées frivoles qui couvrent de ronces le champ de l'étude, les vagues rêveries qui le dessèchent, les imagi-

(1) I TIM. IV. 8.

nations malsaines qui l'épuisent. Toute la sève de l'âme, la piété la contient et la dirige pure et vive sur l'objet du travail.

Un éminent écrivain catholique, dont les écrits ont fait un bienfaiteur signalé de la jeunesse studieuse, a donné à cette vérité d'expérience la rigueur d'une formule scientifique, en disant, avec un rare bonheur, que, « Dans le jeune homme pieux, la moralité se transforme en intelligence (1). » A égalité de caractère et de talent, il l'emportera toujours davantage sur celui qui néglige de prier.

## II.

Nous parlerons successivement de l'éloge pur et simple et des distinctions destinées à le signifier ou à lui donner de l'authenticité et de l'éclat.

I. Le bon éducateur doit se tenir à l'égard de ses élèves dans un état habituel de bienveillance : on l'a dit en son lieu (2). Il a le cœur incliné à être et à se montrer content, à encourager ; il est donc visiblement heureux quand il lui est permis de dispenser des éloges. Cependant il y met toujours, non seulement de la justice, mais aussi de la mesure et de la précision. La louange donne vite le vertige. On s'exagère la valeur des qualités qui l'ont provoquée, et l'on perd de vue les défauts qui persistent et s'accroissent ; on s'attribue une perfection imaginaire, en laquelle on se complait follement. S'il en est ainsi de l'homme à tout âge, des enfants privés de toute expérience n'en seront-ils pas dangereusement exaltés ? De là bientôt naîtrait chez eux une confiance excessive en eux-mêmes, le mépris du travail, le relâchement. Ainsi il faut

(1) M. Auguste Nicolas.

(2) Cf. *Les vrais principes*, p. 349.



en louant « user de termes ménagés et donner à entendre que le bien loué est loin d'être tout le bien que l'élève peut faire; qu'on veut surtout récompenser sa bonne volonté et encourager ses efforts; que l'on se propose, en le louant, de constater des progrès relatifs plutôt que de couronner des succès définitifs (1). »

Du reste l'éloge sera toujours mesuré s'il est précis, c'est-à-dire s'il exprime, aussi nettement que possible, ce qu'on trouve de bon, pourquoi, à quel degré. Par ce moyen, il réduit à de justes proportions le contentement de l'élève; il se localise en quelque sorte; il fait la part de l'indulgence du maître; et, plus ou moins explicitement selon les circonstances, il appelle l'attention sur les fautes qui restent encore en grand nombre. Les plus grands esprits, dans leurs chefs-d'œuvre et, dans leurs actes héroïques les grands cœurs, semblent ne remarquer que les imperfections. Humbles, et, dans la même mesure, insatiables du mieux vers lequel ils s'étendent en avant, selon la belle image de l'Apôtre (2), la mort les surprend à regretter et à corriger. Oh! que des enfants seraient à plaindre, si, se complaisant sous les frêles lauriers qu'ils tiennent de l'encouragement plus encore que de la justice, ils se livraient à un stérile contentement! Leurs progrès ne se feront qu'en raison de leurs efforts; et leurs efforts ne peuvent se soutenir que dans la mesure de leur modestie, qui ne cessera jamais de leur donner conscience de leur ignorance et de les dégoûter des biens qu'ils acquièrent, en leur ouvrant les sublimes horizons de la perfection indéfinie.

Prenons garde encore de ne pas louer constamment le même élève. Résisterait-il longtemps à l'infatuation de soi-même, que produit presque nécessairement la louange

(1) *Op. cit.*, p. 254.

(2) *Quæ quidem retrò sunt obliviscens, ad ea verò quæ sunt priora extendens melius.* PHILIP. III, 13.

continue ? N'exciterait-il pas l'envie, une envie amère, autour de lui ? Ses camarades, empêchés par ses succès et rabaissés par son élévation même, ne seraient-ils pas découragés ? Tous ont besoin qu'une bonne parole vienne à propos remonter le ressort de leur courage. Tous peuvent la mériter ; car tous ont leurs bons moments où ils s'élèvent de quelque degré sur eux-mêmes dans la pratique du bien, ou dans la marche vers la science. Or c'est surtout à les comparer avec eux-mêmes qu'il faut être attentif, puisque cette relation mesure leurs progrès bien plus justement que la comparaison avec autrui. C'est le devoir d'un éducateur consciencieux, c'est le talent d'un maître habile, de pressentir et de faire éclore ces bons moments qui lui donneront la joie de louer jusqu'au dernier de ses élèves. Marmontel a dit d'un de ses instituteurs, de la Compagnie de Jésus, le P. Cibier : « Il avait particulièrement l'art d'exciter l'émulation. Pour peu qu'un écolier inférieur eût moins mal fait que d'habitude, il l'exaltait d'un air qui faisait craindre aux meilleurs un nouveau rival. »

Sortira-t-on des bornes de la justice en allant jusqu'à conseiller d'apprécier quelquefois les places des concours hebdomadaires, de manière à favoriser un peu les plus faibles ? Nous ne le croyons pas ; à cette condition du moins, et nous avons hâte de la poser, que cette partialité légère et exceptionnelle ne soit pas trop imméritée, que les apparences restent sauvées, que les motifs soient bien désintéressés. Quels seront ces motifs ? prévenir les dangers que fait courir l'amour-propre quand il est excité par l'habitude de tenir très longtemps la première place ; ôter, au moins quelquefois, l'honneur au talent facile et suffisant, pour couronner l'effort heureux de la bonne volonté soutenue ; rendre le cœur à ceux que les succès d'un camarade, réputés infailibles parce qu'ils sont trop constants, tiennent enchaînés comme derrière une fatale barrière.

L'éloge décerné aux élèves est quelquefois écrit ; c'est ce qui arrive dans les notes hebdomadaires destinées à être publiées en communauté, et dans les bulletins mensuels ou trimestriels qu'on envoie aux familles. Cette condition d'être écrit donne à l'éloge plus de valeur. C'est que d'abord, elle suppose que l'éloge a été réfléchi et concerté ; elle lui assure aussi plus de durée et de retentissement. Les condisciples en seront témoins ; les parents en auront de la joie et une grande joie ; ils la feront partager aux amis de la famille.

On n'attachera jamais assez d'importance à la rédaction des notes et des bulletins. Une parfaite exactitude à s'en occuper dans les moments déterminés, une haute conscience à y consacrer le temps nécessaire, pour s'assurer le calme de la réflexion et le contrôle de tous les maîtres qui y doivent concourir : cette double condition bien observée est un des signes les plus sûrs de l'excellence d'une maison d'éducation. La rédaction régulière et consciencieuse des notes et des bulletins présente nécessairement les avantages suivants dont nul ne contestera le prix.

C'est d'abord le moyen de bien constater l'état des élèves à tous les points de vue de nos devoirs envers eux. En effet, en tout ordre de choses, il ne suffit pas, si l'on veut réussir, de s'efforcer de bien faire ; il faut s'assurer de temps en temps de ce que l'on a fait, du degré de perfection où l'on en est arrivé. De quelque nom qu'on appelle ce regard en arrière, cette halte dans l'activité du travail en avant : revue, inspection, inventaire, examen, etc..., toute sécurité, tout espoir fondé pour l'avenir est au prix de l'exactitude avec laquelle on s'en acquitte. Car hélas ! l'oubli des principes et la négligence dans l'application sont la pente fatale des âmes, même des meilleures ; il serait bien présomptueux l'homme qui prétendrait n'avoir pas à se garantir contre sa légèreté, son indolence, son amour-propre ! Aucun genre d'intérêt, si grave, ou si

sensible, si personnel qu'il soit, n'est à l'abri de cette menace de ruine. Que sera-ce des devoirs envers un grand nombre d'enfants, devoirs si multiples, si fatigants, souvent si ingrats ? et cependant en est-il de plus urgents et de plus sacrés ? Méfions-nous donc de nous-mêmes ; et prévenons le compte que nous rendrons à Dieu, en l'exigeant de nous régulièrement : *Si nos dijudicavimus, non ulique judicavimur* (1). Examinons l'état physique, intellectuel et moral de tous, afin de savoir si nous avons fait pour eux, ou obtenu d'eux, ce que nous impose notre mission de prêtres-éducateurs.

C'est, en second lieu, une constatation authentique et sûre, parce qu'elle est faite en commun et réciproquement contrôlée. On l'a dit, il faut le répéter : « L'éducation est une œuvre d'ensemble. Le mot d'éducateur est un nom collectif qui désigne l'ensemble des hommes dévoués à cette œuvre dans une même maison. Il faut tant d'aptitudes, de talents, d'acquis, de spécialités, d'énergies, de méthodes variées à l'infini, pour arriver, sous l'impulsion d'un dévouement égal et d'une direction unique, à obtenir la croissance coordonnée de l'enfant chrétien dans sa triple vie du corps, de l'intelligence et de la grâce !... La convergence de ces forces multiples, leur réduction à l'unité de direction, est donc de la plus haute importance (2). » Or, ce concert comment l'opérer ! comment le maintenir ? — Par l'étude et par l'application soutenue de nos principes chrétiens et religieux ? — Assurément ; mais cette étude s'oublie comme tout le reste, et l'application en peut devenir défectueuse et incohérente. Il importe donc que chacun soit contrôlé de temps en temps dans sa manière de les entendre et de les appliquer. Or, entre autres moyens, les notes et les bulletins présentent cet avantage.

(1) I Cor. xi, 31.

(2) Cf. *Les vrais principes*, pp. 102, 263.

On surprend le maître dans son jugement, sa science, sa méthode, sa conscience, quand il prononce sur le compte de ses élèves, et qu'il est obligé de justifier ce qu'il avance. Son bulletin à lui-même se fait en quelque sorte, et à son insu. Il ne saurait d'ailleurs manquer de s'en féliciter, s'il est, comme il le doit, sincèrement jaloux de contribuer de son mieux au bien de chacun et au bien général, et de se corriger des défauts qui y nuisent.

Ce n'est pas tout. L'application des principes ne peut être salutaire qu'autant qu'on connaît bien les sujets auxquels ils doivent être appliqués. « Il est souvent nécessaire, avons-nous dit en son temps, de modifier notre ligne de conduite envers les élèves, suivant leur caractère et leurs dispositions du moment. Les âmes ont entre elles trop de différence pour que le même procédé employé envers toutes produise le même résultat (1). » Voilà pourquoi on a tant recommandé plus haut d'étudier les caractères, afin de déterminer, avec désintéressement et prudence, les conduites particulières qu'on doit se permettre, ou se prescrire, selon les circonstances. Or les bulletins fournissent la meilleure occasion de s'éclairer dans ce dessein. Les divers maîtres, qui sont en relation avec les élèves, sont réunis pour en rendre témoignage, chacun dans sa sphère d'attribution. Ils ont réfléchi, ils ont prié, avant de parler; ils ont grâce d'état pour le faire; ils se modèrent ou s'excitent selon que la passion semble inspirer, ou l'intérêt défaillir. Les préfets et les professeurs s'entendent pour fixer au plus juste possible ce rapport du travail avec le succès dont on a dit plus haut l'extrême importance. Aussi, dans ces assises d'équité et de sagesse, que de prévention tombent! que de jugements précipités se rectifient! que d'exagérations se tempèrent! Ces trois œucils, où échoue si tristement la précieuse éga-

(1) Cf. *Ibid.*, p. 249.

lité d'humeur, qui est la garantie de la justice impartiale et seraine, sont désormais bien moins à redouter. Retire-t-on de pareils avantages de ces conversations entre confrères, où l'on satisfait les ressentiments contre les élèves, en des conditions qui sont souvent si condamnables, et également fatales à ceux qui les tiennent et à ceux qui en sont l'objet ?

Le troisième avantage de la rédaction des bulletins est d'établir, ou de resserrer, entre les maîtres et les familles le concert qu'on sait être si important pour le succès final de l'éducation. Si les enfants ont les divers succès auxquels ils peuvent prétendre : sagesse de conduite, progrès dans les études, travail soutenu, n'est-ce pas un heureux devoir à remplir que d'en envoyer la nouvelle qui va répandre dans le foyer de la famille des joies si légitimes et si douces ? Si, au contraire, l'enfant est indocile, si ses allures inquiètent, si nos réprimandes deviennent impuissantes, n'est-il pas de notre devoir de prévenir les parents, intéressés avant nous à ce que ces dispositions fâcheuses s'améliorent ? Ils viendront mêler leurs instances à nos prières, leurs menaces à notre sévérité, leurs larmes à nos regrets amers. S'ils échouent à leur tour, ils seront prévenus des mesures de rigueur auxquelles il en faudra venir peut-être ; et, le cas échéant, ils ne pourront en vouloir à des maîtres qui, avant de leur rendre un fils sur lequel ils n'ont plus d'influence, ont épuisé toutes les ressources du dévouement.

On ne saurait donc se plaindre du temps que réclame un travail si fructueux : il en est peu qui soit employé plus avantageusement pour le bien final de l'œuvre ; et nous le donnerons sans y regarder, sans rien en regretter, et de tout cœur. Il est à désirer que des bulletins se rédigent et soient expédiés chaque mois ; en certaines maisons cela se pratique tous les quinze jours. On ne met pas à

ces bulletins mensuels, ou bi-mensuels, le temps qu'exigent ceux de la fin d'un trimestre; le compte qu'ils rendent est moins détaillé; d'ailleurs l'habitude même de ce travail finit par le rendre court. Mais les bulletins trimestriels doivent être rédigés avec une grande application, et assez complets en tout ce qui regarde les diverses études, les divers points de conduite, les succès, la santé, etc..., pour que, cette rédaction terminée, les maîtres puissent se rendre témoignage qu'ils connaissent leurs élèves, et qu'ils les ont fait connaître à qui de droit tels qu'ils sont.

Il est essentiel encore de donner les notes par comparaison avec les bulletins précédents. Parce que, d'abord, ainsi qu'on vient de le dire, c'est la relation de chacun avec soi-même qui est la vraie mesure de ses progrès ou de son déclin. Est-ce mieux, est-ce moins bien ou plus mal, que les précédents comptes-rendus? Voilà surtout ce qui excite l'attention des bons éducateurs. La comparaison avec les autres est nécessaire pour établir le niveau général et pour entretenir l'émulation; mais elle est souvent fautive pour l'appréciation de la valeur personnelle de chacun. Si les camarades sont faibles dans l'ensemble, soit pour l'intelligence, soit pour la vertu, est-ce un mérite à celui qui est mieux doué, qui par conséquent est obligé à plus, de laisser seulement un peu moins à désirer? Si, au contraire, la classe, ou la division est très bien composée, en vaudra-t-il moins quand, malgré sa bonne volonté, il restera inférieur? La bonne volonté, ses progrès ou son déclin: voilà ce qu'il importe de constater; voilà ce qui a droit à l'éloge ou aux réprimandes. C'est ce que Dieu regarde: *Dominus intuetur cor* (1); c'est ce que nous devons considérer avant tout: or la bonne volonté s'apprécie par la comparaison de ce que l'élève donne aujourd'hui avec ce qu'il donnait hier.

(1) J. Re., xvi, 7

En second lieu, des bulletins ainsi rédigés se recommandent à toute l'attention comme à toute la confiance des familles. Trop souvent les appréciations absolues sont exprimées par des signes routiniers, des formules banales, auxquelles on n'attache pas plus d'importance qu'à certaines formes du langage entre gens polis. La feuille reçue, les parents la parcourent d'un œil dont rien malheureusement n'excite l'intérêt : travail, *passablement* ; politesse, *assez bien* ; santé, *bien*, etc... et à la fin, l'assurance de la *considération distinguée* du signataire. Ils remarquent seulement la place d'excellence, si elle est élevée, pour s'applaudir de ce qui ne dénote souvent aucun vrai mérite moral, et le total de la note de l'économe, pour se récrier sur ce que coûte aujourd'hui l'éducation des enfants !

Hélas ! nous nous garderions de mettre en doute la sollicitude des familles pour la vertu de leurs fils, des familles surtout avec lesquelles les prêtres-éducateurs ont l'honneur d'être en rapport. Mais, outre que cette sollicitude ne saurait égaler celle des hommes qui portent un titre si haut, — lequel suppose une connaissance bien plus profonde de la nature, — les parents sont tellement débordés par le soin des affaires et des relations sociales, qu'il est indispensable, si l'on tient à leur concours, de leur rendre sûre et facile l'appréciation des mérites de leurs enfants.

Voilà pourquoi un supérieur dévoué ne manquera pas l'occasion de joindre une observation particulière à l'ensemble des notes. Il appellera l'attention sur tel point qui l'a frappé lui-même dans les dépositions faites devant lui. Oh ! quelle joie il cause aux parents, s'ils lisent au bas de cette feuille consciencieuse et sympathique, vrai organe de son cœur : « Votre fils devient vraiment raisonnable et laborieux ;... il a donné, en telle occasion, des preuves de fermeté, de bonté, de caractère ;... il a reçu avec attendrissement votre dernière lettre et s'est mis au travail avec



ardeur ;... il se montre réfléchi, appliqué, depuis telle circonstance... » Ces procédés gagnent le cœur des familles. Elles en viennent à voir dans le supérieur un ami aussi généreux que sincère, un conseiller sage ; leur confiance entraîne la confiance des enfants, qui ne sauraient voir « l'ennemi dans leur maître, » puisque ceux qu'ils aiment le plus au monde ont voué à ce maître toute estime et toute affection.

Nous sommes sortis, il faut bien en convenir, du cadre restreint de ce paragraphe ; nous avons passé du particulier au général, de l'éloge proprement dit à l'appréciation quelconque, où est impliqué le blâme ; mais l'occasion ne se serait pas présentée ailleurs de soumettre aux praticiens des recommandations dont ils ne méconnaîtront pas l'opportunité. Nous ajouterons même encore, pour terminer, que la communication à un élève de son bulletin est un moyen très avantageux de lui donner en particulier les conseils dont chacun peut avoir besoin, ainsi qu'on l'a dit précédemment. La pensée que sa famille reçoit en même temps, à son occasion, ces impressions, ou de joie ou de regret, qu'on veut exciter en son cœur, le dispose à bien s'y prêter. La voix de son maître est comme un écho du foyer paternel, et prend des accents plus persuasifs pour l'émouvoir, l'encourager, ou le corriger.

II. On peut considérer les distinctions honorifiques selon leur degré relatif de publicité dans les classes ou la division, devant la communauté, dans la famille, enfin dans la solennité des *Prix*.

Les maîtres avides du bien de leurs élèves savent trouver des moyens ingénieux et variés de les stimuler. Ce sont des places d'honneur qui se distribuent chaque semaine, ou chaque mois, dans la classe ou dans l'étude ; des *Cahiers d'honneur*, où s'inscrivent les devoirs qui sortent de l'ordinaire ; le partage des élèves en deux camps, dont les

premiers sont chefs et tachent avec ardeur, d'honorer la bannière ; des bibliothèques, auxquelles on permet de puiser, quand les élèves l'ont mérité par le travail et la conduite, ce qui attache à la récompense un titre d'honneur. En toutes ces distinctions il est nécessaire de tenir compte de l'âge des élèves, et de l'esprit général de la maison. Il est inutile d'insister.

La distinction décernée en face de la communauté comporte plus d'honneur : ce sont les proclamations hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles. Chaque semaine, au jour désigné, a lieu la publication des notes obtenues par les élèves pendant la semaine. Ces notes ont ordinairement pour objet les devoirs d'éducation, c'est-à-dire : la religion, les rapports avec les maîtres et avec les condisciples, la régularité, la politesse, l'ordre, la tenue, etc.... et les vertus auxquelles sont attachés les succès dans les études, savoir : l'attention en classe et l'application au travail pendant l'étude.

En même temps que les notes hebdomadaires, le maître qui préside proclame les places de composition de la semaine. Un signe d'honneur peut être remis au premier, selon l'esprit des maisons, ou les coutumes : un ruban, une croix, etc. Tous les mois il est bon que la publication des notes soit plus solennelle ; on y publie les places de *diligence*.

A la fin du trimestre, la publication doit avoir encore plus de solennité ; il y est joint la proclamation des notes de l'examen et des observations sur la conduite pendant la partie écoulée de l'année.

La publication des notes est d'un haut intérêt, soit comme expression de l'état général de la communauté, soit comme un stimulant généreux et puissant à la fois pour la conduite et le travail. Comme expression de l'état de la communauté. les notes ne sauraient induire en

erreur. Il est très possible que, dans quelques cas, la surveillance des maîtres soit trompée, et qu'il leur échappe ainsi de donner des témoignages favorables à des élèves douteux. Portés à gouverner comme des pères, ils aiment mieux laisser surprendre quelquefois leur confiance que de s'exposer à refuser de bonnes notes à ceux qui les auraient méritées. Mais il serait injuste et déraisonnable de ne pas ajouter foi à l'ensemble ; la sollicitude si désintéressée des maîtres, qui sont à la fois prêtres et religieux, quoiqu'elle penche ordinairement à l'indulgence, ne peut s'égarer en appréciant les efforts du plus grand nombre. Voilà pourquoi c'est une joie fondée, et un triomphe véritable dans la maison, lorsque le *Tableau d'honneur*, où l'on inscrit d'ordinaire le nom des élèves bien notés, se trouve bien garni.

Ici revient la question des sorties : qu'on nous permette de dire entièrement notre pensée (1). Avant tout il faut n'accorder la sortie, qu'à titre de faveur, aux élèves qui ont bien mérité : de cette manière la récompense implique l'honneur. On l'a déjà dit : rien n'est plus à désirer dans la manière d'entendre les sorties ; rien... si ce n'est leur

(1) Dans un grand nombre de maisons, en dehors des vacances de Pâques, et d'un ou deux jours au renouvellement de l'année, on n'accorde jamais de sorties générales. Dans quelques-unes on tend à supprimer la sortie du jour de l'an, ou du moins à la réduire à la mesure des sorties du mois. On ne saurait trop désirer que cet usage devienne général. Il est en effet d'expérience que cette sortie a des résultats ordinairement fâcheux. La famille tout en joie, des caresses plus tendres que d'habitude, la soirée prolongée dans l'échange des étrennes, la réunion des jeunes parents des deux sexes entre lesquels l'usage autorise un laisser-aller souvent dangereux, tout enchante l'enfant, et lui fait trouver dure au retour, par le contraste, la vie du collège. Quel éducateur ne s'associera pieusement à ces regrets d'un maître qui a un double titre à notre confiance : son caractère personnel et son expérience en éducation : « J'ai vu la sortie du jour de l'an ruiner, pour certains enfants, tout le trimestre suivant, le meilleur trimestre de l'année ; et c'était à peu près une année perdue (a) »

(a) Mgr l'évêque d'Orléans. *De l'éduc.* tom II, chap. vii

suppression. Ce vœu que bien des familles trouveront dur, nous le laissons s'échapper d'autant plus librement que nous avons la crainte bien fondée qu'il ne se réalise jamais, de longtemps du moins, et pas avant que l'éducation domestique n'ait repris les habitudes mâles et désintéressées dont l'a dépouillée l'esprit de la Révolution.

Les sorties régulières, c'est-à-dire accordées dans l'intervalle qui sépare les unes des autres les diverses vacances, sont funestes au bien des élèves : voilà ce qu'il importe de démontrer. On prétend qu'elles sont avantageuses pour conserver dans les enfants l'esprit de famille : c'est le contraire que nous croyons la vérité ; et, par la réfutation de ce prétexte, nous allons chercher à établir ce qui est de notre part l'objet d'une conviction profonde que le temps n'a fait que confirmer.

Et d'abord, ce qui entretient dans l'enfant l'esprit de famille, ce ne sont pas les fêtes qu'on lui fait chez les siens, les prévenances empressées, les caresses qu'on lui prodigue : tout cela nourrit en lui l'amour de lui-même, le rend exigeant, et ne tend qu'à faire de lui un *enfant gâté*. Or ne demandez pas à ce triste petit personnage l'esprit de famille. L'enfant qui aime la famille, c'est l'enfant vertueux ; ce qui entretient l'esprit de famille, c'est en général tout ce qui entretient l'amour du travail, de l'ordre et de la vertu. L'enfant studieux et bon aime ses parents, parce qu'il se sent digne de leur amour. Il est heureux de les revoir, ne craignant pas de réprimandes, n'ayant point d'efforts à faire pour dissimuler des défauts qui feraient leur chagrin ; il offre avec abandon son front candide à leurs baisers et son cœur loyal à leurs épanchements.

Or, la sortie est une cause de dissipation qui, longtemps avant le jour attendu et longtemps après le retour, détourne l'esprit du travail et le rend impatient de la règle. Avant, ce sont des rêves, des calculs de rencontres, des projets de

visites ou de sollicitations intéressées. Après, ce sont des souvenirs, des regrets, une détente générale de l'énergie et de la joie, souvent des remords ; c'est une comparaison entre hier et aujourd'hui qui rend le collège dur à supporter et qui aigrit contre les maîtres, contre le régime et contre tous les devoirs. Que de fois, en voyant tels élèves, qui, la veille, parlaient tout en transports, se trainer le lendemain tout languissants, quelquefois tenant en main, pendant que jouaient gaiement leurs camarades, un cahier ou un livre d'expiation, que de fois nous est venue à la pensée cette parole de *l'Imitation* : « La sortie joyeuse « produit souvent le retour attristé ; la veillée du soir « prolongée dans la joie amène la tristesse du matin (1) ! » Est-il possible qu'un âge si mobile, si vite enlevé par les impressions des sens, résiste à ces sujets de trouble et conserve dans ces fluctuations les vertus dont il est venu faire l'apprentissage au collège ?

Mais, en second lieu, est-ce que vraiment l'amour de la famille est le mobile ardent de ce désir de sortir, qui dévore le travail et dissipe le temps ? Il n'y a qu'à suivre l'enfant dans la famille, pour s'assurer si la famille a la plus grande part de la sortie. Souvent des parties de plaisir avec des camarades suspects, des rendez-vous assignés d'avance en des lieux quelquefois malsains, des promenades où l'on se livre sans retenue au plaisir de voir et d'être vu, l'absorbent presque tout entier.

Il y a plus : nous demandons si la famille, telle qu'elle se fait elle-même en quelque sorte pour le jour de la sortie, est bien la famille dont l'enfant doit acquérir ou conserver l'esprit ? Ce jour-là, elle se pare, elle se met en joie, jetant un voile, aussi fleuri que possible, sur les épreuves qui sont comme le tissu de la vie ordinaire. De là, non seulement ces couleurs sombres jetées, pour le retour, sur les

(1) Lib. I, cap. xx, 7.

journées du collège; mais encore de fausses idées sur celles qui l'attendent au foyer domestique, quand il y entrera à la fin de ses études. Alors, il ne sera plus possible de le fêter toujours; il faudra bien qu'il voie la vie telle que Dieu l'a faite, avec ses longues tristesses mêlées de rares et incomplètes éclaircies, avec ses devoirs souvent à pres, ses délaissements et ses mécomptes.

Comment se comportera l'enfant désenchanté en face des parents, obligés alors enfin de lui parler le langage mâle auquel ils ne l'ont point habitué? En même temps que le foyer paternel se dépeuple soudainement des images de bonheur dont on l'avait embelli à plaisir, ailleurs de dangereuses promesses l'attirent vers des plaisirs offerts, en apparence, à son cœur; en réalité, à ses sens. N'est-il pas à craindre que son amour pour la famille, mal formé dans ces illusions, ne se déconcerte alors et ne s'éloigne, comme ces oiseaux qui s'envolent, aux approches des frimas, vers les régions où ils n'ont pas vu le jour, mais qui leur promettent le ciel toujours riant dont ils ne veulent plus se passer?

Faut-il donc tenir l'enfant à l'écart de la famille? Assurément non; que les parents viennent le voir au collège: tous les inconvénients si graves qu'entraîne la sortie disparaissent, et l'esprit de famille se resserre dans la mesure même où cette heureuse visite le retrempe dans l'amour de ses devoirs. On ne saurait à la fois laisser plus délicatement deviner ce qui, du côté des parents, augmente le danger des sorties, et faire comprendre le bien de leur présence au collège, que par ces lignes de l'abbé Pouillet: « Un père et une mère, en franchissant le seuil de cette maison d'études, se sentent comme pénétrés d'un esprit de régularité, de fermeté, qui les rend plus forts vis-à-vis de leurs enfants. Le spectacle de cette vie commune, l'aspect même de ces murs, la présence des maîtres, tout contient les parents contre une tendresse dont leur raison

se défie (1). » En de telles conditions, rien ne trouble le recueillement de l'élève ; les bonnes paroles, les dignes caresses de sa famille, le laissent content, réconforté, plein d'ardeur pour en mériter de nouvelles et pour conquérir, à la fin du trimestre et de l'année, les témoignages d'honneur qui rendront ses parents heureux et fiers de leur fils.

Il sera bon de mettre à profit, pour le retour des sorties générales, les sages recommandations que fait à ce sujet Mgr Dupanloup : « Le retour des sorties, dit-il, demande de grandes précautions. Et d'abord une exactitude rigoureuse, pas une minute de retard. Il faut que la réception des enfants se fasse dans un ordre parfait, que les portes, les avenues, les corridors soient parfaitement éclairés et tout le monde sur pied pour les recevoir. Il faut une petite lecture spirituelle ou un entretien du supérieur le soir, avant la prière, afin que cette autre autorité paternelle, qui préside à cet autre foyer, se montre quelques moments et se fasse entendre. Quelques avis sur le bon ordre, très doux, très tranquilles, très bienveillants... Voilà ce qui remet chacun et chaque chose à sa place, ce qui rend les enfants dans l'atmosphère ordinaire de leur éducation et fait que la journée du lendemain soit ce qu'elle doit être.

« Le lendemain, toutefois, les professeurs et les présidents d'études ne doivent pas être trop sévères, ni trop exigeants ; il faut une grande vigilance, mais il faut que tout dans la maison soit intéressant, surtout les classes ; les professeurs doivent s'y appliquer particulièrement ce jour-là. En tout cas, tout le monde doit être disposé à fermer les yeux sur certaines petites infractions, sur certaines négligences (2). »

Le plus haut éclat de l'honneur dans le collège, ce sont les prix décernés dans la distribution solennelle qui ter-

(1) Discours du 16 août 1838.

(2) *De l'éducation*, tom. II, liv. II, ch. VII.

mine l'année scolaire. Ce n'est pas ici le lieu d'établir les conditions de mérite intellectuel que supposent les prix, ni le nombre qu'il en faut pour dispenser l'honneur dans une juste mesure, ni leur importance relative. Mais, pour l'application des principes que nous avons cherché à mettre en lumière, nous émettons le vœu qu'on s'attache le plus possible à couronner ce qui relève de la volonté. « L'honneur, a dit un prélat dont le savoir et l'expérience ont rendu à l'Église des services signalés, surtout dans la grande cause de l'éducation, l'honneur *n'est pas le succès obtenu, c'est le devoir accompli* ! C'est là une vérité capitale qu'il faut inculquer aux enfants par tous les moyens possibles, surtout à ces époques tourmentées qui produisent tant de succès scandaleux et tant de chutes dignes de respect (1). »

Il est d'usage de décerner dans un grand nombre de collèges des *prix d'honneur*. Ces prix sont placés très haut dans l'estime des élèves ; prenons donc bien garde de comprendre surtout, dans l'appréciation des mérites qui y donnent le droit, « le devoir accompli. » Pour continuer à citer l'illustre prélat, ici encore plus que partout ailleurs évitons de prendre et de donner le change sur la valeur du mot *honneur*. Entendons-le bien « dans sa signification la plus sérieuse, dans sa plus haute moralité ; et qu'ainsi ceux-là seuls de nos élèves obtiennent le prix d'honneur qui, non seulement auront surpassé leurs condisciples dans les lettres et dans les sciences, et par leurs compositions écrites et par leurs réponses orales, et par leurs récitations de mémoire ; mais qui auront encore obtenu la prééminence sur leurs rivaux par leur sagesse et leur application, par leur exactitude et leur docilité, par leur politesse même et leur savoir-vivre ; enfin, par leur fidélité à tout ce qui est prescrit, par la pra-

(1) Mgr Parisis : *Discours à la distribution des prix du petit séminaire de Langres*, août 1880.



tique de tout ce qui est bien, et même, autant que l'âge le comporte, par l'étude de tout ce qui est mieux (1). »

Dans chaque classe il y a un prix de *diligence* ; il est destiné à récompenser la constance dans le travail de chaque jour, à la différence de celui d'*excellence* qui est donné au succès pur et simple dans les diverses compositions hebdomadaires. L'un a sa base dans les notes que le maître prend à chaque classe sur la manière dont l'élève récite, explique les auteurs, ou présente des devoirs plus ou moins satisfaisants ; l'autre, dans la valeur relative du devoir qui a été l'objet des concours, à l'exclusion de tout le reste. Cette distinction suffit à montrer que la vertu a une assez large place dans l'estimation du premier, qu'elle en a peu dans le second ; d'où il résulte que nous devons tâcher de mettre le premier en plus grand honneur.

Quant aux prix assignés aux diverses facultés, s'ils ne sont pas destinés à couronner la valeur morale, que du moins le travail, le travail habituel, entre pour quelque part dans la supputation du mérite qu'ils supposent ; ainsi la vertu aura sa part dans l'honneur, qui, sans elle, manque toujours de son plus digne éclat. Or, le moyen de mettre en compte le travail habituel, c'est de faire entrer les concours de chaque semaine dans les conditions du prix.

Une juste mesure est ici nécessaire. Car d'un côté, attribuer le prix exclusivement au succès d'une composition unique et spéciale, c'est s'exposer, il est vrai, à couronner une veine heureuse de talent, ouverte par hasard, indépendamment d'un travail soutenu. Mais, d'un autre côté, si l'on donne trop de prépondérance aux compositions hebdomadaires, on arrive à décourager l'émulation : les élèves qui ont été malheureux pendant les premiers mois perdent cœur, en voyant que, malgré de grands efforts

(1) *Ibid.*

ils ne parviendront pas à compenser des échecs à peu près irréparables. Or cette juste mesure peut s'obtenir en élevant assez haut la valeur de la composition dite *de prix*; et mieux encore, en fixant de distance à distance, le long de l'année, quelques compositions sur la même faculté, qui croîtront en valeur jusqu'à la composition finale, laquelle demeure supérieure à toutes les autres. Ainsi l'émulation s'entretient, parce que les premiers dans les compositions du commencement craignent de compromettre leurs succès par des défaites qui augmentent toujours de gravité; et les autres s'encouragent par l'espoir de racheter le passé, au moyen d'efforts auxquels est promis un succès toujours plus important.

## CHAPITRE QUATRIÈME

### DE LA SURVEILLANCE.

Saint Jean Chrysostôme promet le succès dans l'éducation de l'enfant à deux conditions : que d'abord tous ceux dont le concours est nécessaire lui tendent avec empressement la main, et qu'ensuite rien ne vienne troubler leur œuvre de salut. « A ces conditions, dit-il, la jeune âme peut sortir de l'abîme, parvenir à la lumière et se purifier de l'écume amère des vices (1). »

Cette comparaison énergique est tirée, on le voit, des naufrages. Les vices auxquels sa nature incline sont en effet comme une mer pleine d'écueils et de tempêtes. Ses éducateurs, unis pour le délivrer, se penchent vers lui et lui tendent la main, chacun selon la portée et les devoirs de sa mission propre ; ils saisissent son intelligence et sa volonté, ils l'appellent graduellement à la vie de la raison, de la vertu et de la grâce. Ces efforts, qui doivent à la discipline leur unité et leur constance, sont la grande condition du succès ; mais l'orage peut tout compromettre et replonger dans le gouffre celui qui arrivait au salut, au prix de tant de peines. La discipline doit donc de plus tenir l'œil des maîtres ouvert sur tout l'horizon,

(1) *Mullis manuum porrigentibus, et nullo perturbante, emergere potest juvenis et respicere (διαβλέψαι), et vitiorum salsuginem (άλμη) abluere. Advers. oppugn. vit. mon. Lib. III, 6.*

pour qu'ils puissent conjurer un si déplorable désastre, en éloigner les causes, ou au moins, s'il faut le subir, en atténuer la gravité.

Or, c'est au moyen de l'amour du devoir que l'éducation a surtout prise sur l'âme des enfants; et, pour continuer l'image, c'est en vertu de cet amour, en raison de son intensité et de sa persévérance, qu'ils s'offrent aux mains tendues pour les secourir. Faire naître et développer l'amour du devoir, tel est donc, on l'a dit, le premier but de la discipline. Aucun mobile ne l'égale en efficacité comme en noblesse; c'est le ressort caché au fond de la conscience, trempé et maintenu dans son énergie sous le regard et l'action de Dieu, communiquant à l'âme une force spontanée, toujours prête à répondre, changeant pour elle désormais la loi en habitude, comme le dit autre part le même Docteur (1), et l'élevant ainsi au bien comme sur une pente ascensionnelle, sans peine, irrésistiblement. Pour prévenir, si l'on ose ainsi dire, la fatigue de ce ressort, auquel l'âme humaine n'est pas assez désintéressée pour se prêter longtemps s'il agit seul, la discipline, entre les mobiles du dehors, choisit l'honneur. C'est le plus noble après l'amour du devoir; car de tous les biens qu'elle peut attendre des autres, l'honneur est le plus excellent. Puis donc que l'amour du devoir ne suffit pas pour soulever le jeune homme et le soutenir « sur l'abîme » à la portée des efforts de ses maîtres, ils en appellent à l'amour de l'honneur, c'est-à-dire de la considération vraiment précieuse que les sages décernent aux efforts vers la vertu; à l'émulation, c'est-à-dire, au désir, non pas égoïste de rabaisser ses camarades dans l'honneur, mais généreux de s'y élever lui-même plus haut. Voilà comment la discipline s'acquitte de son obligation première.

Il lui reste donc à pourvoir à ce que « rien ne vienne troubler

(1) *Consuetudo lex ipsi postea erit. In epist. ad. Tim. Homil. v, 2.*

son œuvre de salut ; » et c'est, répétons-le, la mission de la *Surveillance*. « Pendant le sommeil des hommes, a dit « le divin Maître, l'ennemi est venu et il a semé l'ivraie « au milieu du froment (1). » Oh ! que l'éducation a souvent à souffrir de cette semence pernicieuse, et que ses apôtres doivent craindre le sommeil ! Il ne s'agit pas ici seulement des ennemis ou des orages à venir, qui attendent, dans le monde, l'élève sorti pur et fort des mains de ses maîtres ; l'ennemi est à côté de lui, au collège. Si fermé qu'il soit aux souffles du dehors, le collège subit aujourd'hui les atteintes de l'esprit du monde.

Cet esprit est si répandu, si adroit et si violent tour à tour ! Par les livres, dont le plus grand nombre reçoivent de lui leur inspiration, surtout par la presse périodique, dont la partie la plus considérable et la plus influente est à lui, il règne dans tous les salons, et il défraye le plus généralement les conversations dans toutes les classes de la société. Les amis dont on se défie le moins, quelquefois les membres de la famille, s'en font les échos, quand ils viennent au parloir ; l'enfant le respire aux jours de sortie. Mais, d'ailleurs, quand on viendrait à bout d'isoler l'enfant de tout contact avec le dehors, il resterait celui des camarades ; c'est assez pour craindre que l'œuvre de l'éducation « ne soit troublée. » Le rapprochement des esprits multiplie, quelquefois même suffit à faire éclore, les diverses habitudes ; et, comme ils sont inclinés vers le mal et « qu'ils ont la folie liée au cœur (2) », quoique destiné à accroître le bien dans les desseins de la Providence, ce rapprochement tourne au profit des vices, s'il n'est pas énergiquement contrôlé et dirigé.

Donc l'homme ennemi, c'est le camarade lui-même pour son camarade ; dans leurs rapports naîtra l'esprit du

(1) MATTH. VIII, 25.

(2) PROV. XXII, 15.

monde, c'est-à-dire l'hostilité contre les maîtres, l'aspiration à la fausse liberté, les amitiés dangereuses, les tentations des mauvais plaisirs, d'où, peu à peu, le dégoût du travail et de la piété, et l'affaiblissement de la vertu. Nous comprenons ainsi l'opportunité et la sagesse des recommandations suivantes : « Faisons en sorte que nos  
« collèges deviennent, tous tant qu'ils sont, des asiles sûrs  
« pour l'innocence et des écoles de vertu. Voilà pourquoi  
« nous nous efforcerons d'en éloigner tout ce qu'on pour-  
« rait avoir à craindre de dépravation dans les mœurs, de  
« corruption dans les amitiés, de duplicité ou de révolte  
« dans les esprits. Il faut qu'une vigilance souveraine, qui  
« ne souffre aucune interruption, soit exercée par tous,  
« chacun selon sa part, pour prévenir de si grands maux  
« ou pour y apporter le remède convenable (1). »

Ainsi se fait sentir le prix de la surveillance ; et nous avons à en comprendre la nécessité d'abord, puis les bonnes conditions ; enfin nous entrerons dans quelques détails d'application, selon que la surveillance incombe aux préfets ou aux professeurs.

I

Les réflexions qui précèdent font déjà suffisamment comprendre cette nécessité. Le mal n'est jamais ici-bas complètement vaincu, ni ses causes totalement déracinées. Il a ses retours offensifs, quelquefois inopinés et foudroyants, qui ruinent en un instant les avantages remportés à la longue ; ou sourds et lents, qui préparent des

(1) Præterea, ut nostra collegia tot flant quasi innocentiæ præsidia virtutis-que scholæ, omni ope vitendum est ut arceatur ab iis quidquid præmetuendum esset pravitatis in moribus, et corruptelæ in amicitias, et duplicitatis, aut rebellionis, in mentibus. Summa igitur, et nunquam intermissa, ab omnibus, pro cujusque parte, adhibeatur vigilantia, quæ hujusmodi malis occurratur, aut eisdem opportunum afferatur remedium. CONSTIT. SOC. MAR., *ad calc.* n° 10.

désastres d'autant plus graves qu'on les a moins pressentis. Dans la construction d'un bel édifice, on a observé les lois de la pesanteur, les matériaux divers, bien choisis, bien coordonnés, font un gracieux et fort rempart contre les injures de l'air ; et cependant la goutte de pluie, la gelée, la poussière, conjurent sans cesse contre sa solidité, le minent insensiblement et en feraient à la longue, si l'on n'y prenait garde, une proie facile aux violences des orages : il faut veiller. Le grain, laborieusement recueilli dans le grenier, est menacé par les insectes et la moisissure ; le vin, qui a coulé en flots pourprés et odorants du pressoir dans le cellier, peut tourner en quelques jours, au contact de l'air, en une liqueur âcre : il faut veiller. La culture la plus sage et la plus patiente, qui a ouvert les sillons au soleil et à la rosée, qui les a fécondés à force d'engrais, fera le profit de la plante parasite dont les germes inaperçus ont résisté à l'outil le plus infatigable : il faut veiller. La conscience qu'on met à produire un bel ouvrage, le temps, la dépense, le talent, n'en font pas la sécurité : faute de vigilance, tout reste exposé à périr. « Ne savez-vous pas, dit l'Apôtre, qu'un peu de levain corrompt la pâte tout entière (1) ? »

Dieu, qui a daigné se poser devant nous pour être le modèle de notre vie et le terme de notre perfection (2), ne cesse de veiller sur le monde : il le conserve par la même Providence qui l'a créé. « S'il cessait un moment, dit Bossuet, de soutenir l'univers par la force de sa puissance, le soleil s'égarerait de sa route, la mer forcerait toutes ses bornes, la terre branlerait sur son axe ; en un mot, toute la nature serait en un moment replongée, je ne dis pas dans l'ancien chaos, mais dans une perte totale et dans le non-être (3). »

(1) 1 Cor. v, 6.

(2) Estote imitatores Dei. — Estote perfecti, sicut et Pater vester celestis. Eph. v, 1. — MATH. v, 48.

(3) *Serm. Fête de tous les saints.*

Faisons donc comme Dieu : après avoir travaillé pour produire, maintenons ce que nous aurons produit par notre vigilance à le conserver; disons mieux : à le préserver. Car Dieu seul mérite qu'il soit dit de lui qu'il conserve, comme seul il est le Créateur. Nous produisons, en agissant selon les lois que sa Providence a proposées aux choses qu'elle nous a donné le pouvoir de produire : nous conservons, en écartant les causes de défaillance qui, d'en dedans ou du dehors de nos œuvres, conspirent à les soustraire à l'influence salutaire de ces lois ; c'est-à-dire nous préservons. Aussi saint Paul, dans la nomenclature concise, par laquelle, à chacune des fonctions que la grâce assigne pour le bien général, détermine son caractère et son devoir propres : au Prophète, l'esprit de foi ; au Docteur, la science ; à celui qui donne, la simplicité ; à celui qui compatit, la joie, etc..., saint Paul recommande à celui qui préside la *sollicitude* (1). Saint Augustin, après l'Apôtre, déclare que dans l'essence même de la *prudence* entrent les veilles et la vigilance la plus diligente (2).

Prêtres-éducateurs, nous sommes depuis longtemps pénétrés de l'excellence de l'œuvre à laquelle Dieu nous appelle à coopérer, de la haute prudence qu'elle réclame : obéissons donc à la grâce caractéristique de notre ministère, et prouvons notre sollicitude en veillant ; prouvons notre prudence en veillant la nuit et le jour, avec une diligence qu'aucune autre ne surpasse. « N'abandonnons jamais le jeune homme seul à la puissance de soi-même ( ) », qui est si mal éclairée, si inconstante, si frêle. Veillons sans cesse, veillons avec respect, avec une surnaturelle tendresse, sur « cet édifice » que nous travail-

(1) Rom. xii, 8.

(2) Prudentia sunt excubiæ atque diligentissima vigilantia. *De morib. Eccl.* xxiv. 43.

(3) Prov. xxx. 7.



lons « à construire en Jésus-Christ et qui doit monter jus-  
 « qu'à devenir le temple saint du Seigneur (1). » Veillons  
 « sur ce froment que nous moissonnons pour le grenier  
 « du Père céleste (2); sur ces vases fragiles où nous amas-  
 « sons le trésor des chartes divines que Jésus a d'abord  
 « réfléchies sur nous (3). » Veillons sur « ces vignes en  
 « fleur qui commencent à donner leurs parfums (4). » Veil-  
 lons sur ces âmes si belles, déjà même peut-être glorieu-  
 ses, mais trop insouciantes du danger et faciles à séduire.

« Nous veillons avec un soin scrupuleux, disait l'abbé  
 Pouillet, en des termes si pleins d'une tendre et paternelle  
 sagesse; nous veillons avec un soin scrupuleux pour écar-  
 ter du cher troupeau les moindres dangers de contagion.  
 Nous voulons que notre maison d'étude soit, avant tout,  
 l'école de l'innocence. L'innocence! fleur céleste, dont le  
 pur éclat répand autour de l'enfance comme une auréole  
 d'angélique beauté, et dont les suaves parfums consolent  
 et fortifient ceux qui arrosent de leurs sueurs ces tendres  
 plantes! Il est si doux de voir naître, à chacun de nos  
 regards, le sourire dans les yeux et sur les lèvres de l'en-  
 fant et de pouvoir se dire: c'est le sourire de l'innocence!  
 Si doux de voir une jeunesse folâtre courir et s'évertuer  
 sous nos voûtes majestueuses, dans nos vastes cours ou le  
 libre espace des champs, et de pouvoir se dire: ce sont les  
 jeux de l'innocence! Si doux, le soir, avant de prendre  
 notre repos, d'aller nous assurer que déjà toute la famille  
 repose en paix, de les contempler dormant sous leurs  
 blancs rideaux et de pouvoir se dire: c'est le sommeil de  
 l'innocence! Mais pour se le dire avec sécurité, de quelle  
 vigilance il faut environner cette réunion de jeunes  
 enfants (5)! »

(1) EPH. II, 21.

(2) MATH. XIII, 30.

(3) II COR. IV, 7.

(4) CANT. II, 13.

(5) *Disc.* du 17 août 1837.

On est donc ce danger dont notre surveillance doit les préserver ? En eux-mêmes d'abord. Préservons-les de l'oisiveté, conseillère de tous les vices, des lectures que cherche une imagination inquiète, de ces vagues rêveries qui ouvrent la volonté au mal ; prenons garde, sans trop le montrer cependant, à ces attitudes douteuses qui en font naître le soupçon comme elles en trahissent l'habitude, à ces regards qui perdent leur limpidité et commencent à se dérober, au soin exagéré de la chevelure et des vêtements. Préservons-les de leurs camarades suspects, même des bons quand les relations deviennent assidues, ou solitaires, ou tendres ; ayons défiance des signes équivoques, des échappées furtives, des jeux qui sentent la mollesse ou dans lesquels les mains se cherchent ou s'égarer, des paroles à double sens. Pendant les récréations, des cris désordonnés, certains tumultes, émeuvent toujours les entrailles paternelles des bons maîtres (1). Enfin préservons-les des influences du dehors en veillant sur les visites qu'ils reçoivent, et en combattant, avec opportunité, l'esprit du monde en toute occasion.

Saint Jean Chrysostôme a mis sur les lèvres d'une mère, qui suppliait un Solitaire de se charger de l'éducation de son fils, ces émouvantes adjurations, que chaque éducateur doit s'entendre adresser à lui-même par les familles de ses élèves : « Il ne s'agit pas de quelque médiocre intérêt : c'est l'âme de mon fils qui est en péril. Ne méprisez pas, dans le danger, ce que j'ai au monde de plus cher ; délivrez-le des pièges jetés partout autour de lui, des orages, des flots. Si vous refusez de m'entendre, j'en appelle à Dieu ! Il m'est témoin que je n'ai rien négligé de ce qui était nécessaire au salut de cette âme, et que je suis père

(1) *Super omnem vocem turbabantur viscera ejus* (un père qui aime son enfant). *Eccli. xxx, 7.*

du sang de cet enfant. Si donc il lui arrive de tomber dans les malheurs qui menacent les enfants négligés, dès ce jour Dieu vous redemandera son âme (1) ! » Méditons ces graves paroles de temps en temps devant Dieu : elles n'ont rien d'exagéré ; et répondons du fond de notre cœur, comme à Jacob Juda chargé de conduire dans un périlleux voyage Benjamin, l'enfant délicat et bien-aimé : « Je me charge de lui ; c'est de ma main que vous le réclamerez. « Si je ne le garde et si je ne vous le rends tel que vous me le donnez, je me déclare à jamais indigne de votre « pardon (2). »

## II

Recommander à la surveillance d'être vigilante, ce serait un pur pléonasma : bornons-nous à dire qu'elle doit être prévoyante, assidue, discrète et loyale.

Tous les éducateurs savent qu'il vaut incomparablement mieux prévenir le mal que d'avoir à le combattre ou à le punir. C'est du reste une maxime justifiée par l'expérience des sages que « gouverner, c'est prévoir ; » or, la surveillance c'est la suite même du gouvernement. L'ordre matériel bien tenu, les rangs et places de chacun bien réglés d'avance, chaque maître à son poste bien à l'heure : tels sont les points à prévoir pour que la surveillance soit fructueuse. Donc, d'abord, le Préfet général, l'Économe, les préfets et les professeurs, chacun en ce qui le concerne, doivent s'assurer d'avance que les salles où vont entrer les élèves sont ouvertes, vides de tout encombrement, éclairées, nettoyées, pourvues de tout ce qu'on doit y attendre. Le maître prévoyant sera payé au centuple des précautions qu'il aura prises, par la facilité avec laquelle ses élèves se mettront à l'ordre quand ils verront l'ordre régner autour

(1) *Adv. oppugn. vit. mon.*, lib. III, 11.

(2) *GEN. XLIII, 9.*

d'eux. On ne laissera donc à l'imprévu que ce qu'il n'est pas possible de faire entrer dans les calculs ordinaires de la prudence.

En second lieu, avant la rentrée, les maîtres sur qui repose surtout la haute charge de la discipline délibéreront entre eux sur la meilleure manière de distribuer les élèves par divisions. La pratique de cette distribution, c'est de séparer les divers âges de manière à grouper ensemble, aussi exclusivement que possible, la tendre enfance, l'enfance déjà grandissante, l'adolescence et la jeunesse. On tient compte du nombre, de l'âge, et, en dehors de l'âge, du caractère qui n'en suit pas toujours les progrès, de la santé, de la précocité ou de la lenteur de l'esprit, de l'éducation première, du plus ou moins de maturité du cœur, etc.

Le principe d'après lequel on fait ce discernement, c'est que le contact avec les camarades est le moyen fourni à l'enfant de faire au collège l'apprentissage des vertus sociales. Il faut donc qu'il y trouve une société qui, proportionnant à son âge les épreuves et les secours, l'initie par une expérience graduée à la pratique totale de ces vertus dont l'acquisition seule achève l'éducation. Ainsi le petit enfant, qui nous arrive tout frais et tout charmant de son innocence naïve, n'aura point à craindre de la heurter au contact de l'âge où se produit le premier éveil des passions. Les contradictions, les froissements, les premiers combats, les premiers sacrifices de la vie commune, sans jamais dépasser les forces de l'élève, croissent, selon leurs progrès, à mesure qu'il approche du moment où il entrera dans le monde. Ses rapports avec des contemporains qui sont déjà du même monde que lui, qui ont appris peu à peu à le connaître comme lui, lui font sentir la nécessité et lui donnent l'exemple de cette réserve de conduite, de cette discrétion de langage, de cette dissimulation prudente, toujours honnête cependant, qui doivent remplacer peu à peu l'abandon du premier âge. En même temps l'auto-

rité proportionne sa sollicitude, ses prévenances, sa sévérité, ses manières d'agir ou de parler, aux égards que réclament ces groupes divers d'âge croissant.

Outre cette distribution, il faut prévoir la place à assigner à chaque élève dans la classe, dans l'étude, au réfectoire, au dortoir, à la chapelle et dans les rangs pour la promenade. On tient compte des caractères et des inclinations, de manière à prévenir les amitiés particulières, à contrebalancer la dissipation par la gravité, à empêcher les petites cabales et les scandales (1). Cette assignation des places n'est pas irrévocable. Sans y revenir trop souvent, il est nécessaire de la modifier à mesure que des données nouvelles sont acquises sur les enfants, ou que des modifications inattendues se produisent dans leur conduite.

Enfin chaque maître doit se trouver bien exactement à l'heure au poste où l'appelle son devoir (2). Cette exactitude est la condition nécessaire de l'assiduité dont on va bientôt reconnaître l'importance pour la surveillance ; car les retards amènent des lacunes, c'est-à-dire quelques moments « du sommeil qu'attend l'homme ennemi pour semer « l'ivraie. » En outre, la présence du maître ôte les occasions et la pensée même de la dissipation et éloigne ainsi une foule de fautes. Que devient le travail quand l'étude ou la classe ont commencé par des murmures ou des mouvements désordonnés ? ou, à la chapelle, la piété, quand, dès l'entrée, il a été porté atteinte au respect pour le lieu saint ? Au commencement de la nuit, quelles ne peuvent pas être les conséquences d'une montée en désordre au

(1) Cùm suis cuique locis assignatur, id non fiat temerè, utque casus toleret ; sed immodesti ac petulantis assideant modestioribus ; quorum suspecti sunt mores adiungantur aliis, quorum spectata virtus et castimonia. P. JOUVENCY. *Ratio doc.*, part. II, cap. III, art. 11.

(2) Cf. *Les vrais principes*, p. 293.

dortoir, qui, pour plusieurs, retardera le sommeil et tiendra les sens ouverts aux suggestions du mal ?

Mais, quelque prévoyance qu'on ait déployée à propos, il n'en est pas moins nécessaire que la surveillance soit concertée de manière à ne perdre jamais de vue les élèves : un seul instant d'abandon peut compromettre le résultat d'une sollicitude qui n'aurait jusque-là rien refusé à l'accomplissement du devoir, et qu'un plein succès aurait toujours dédommagée de ses sacrifices. Rien n'est plus recommandé aux maîtres que cette assiduité de la surveillance. « Le bon maître, dit Rollin, est l'ange gardien de ses enfants ; il n'y a point de moment où il ne soit chargé de leur conduite. Si son absence ou son inattention — car l'une équivaut à l'autre — donne lieu à l'homme ennemi, qui tourne sans cesse autour d'eux, de leur enlever le précieux trésor de leur innocence, que répondra-t-il à Jésus-Christ qui lui demandera compte de leur âme, et qui lui reprochera d'avoir été moins vigilant pour les garder que le démon pour les perdre (1) ? »

Cette responsabilité est effrayante. D'une part, répétons le, un instant peut suffire pour détruire la vertu naissante. Une conversation, un rapprochement, une lecture, une sortie de classe, un moment d'absence du maître guetté par un esprit qui couve le mal et qui cherche un complice : voilà quelles ont été souvent les premières, quelquefois les uniques causes de la perte de bien des jeunes gens. D'autre part, il est certain que Dieu compte sur le maître à qui il a confié en ce moment-là même l'enfant menacé, et qu'il lui imputera sa perte, si elle a lieu faute par lui d'avoir assez veillé.

Mais, hâtons-nous de le dire : Dieu ne demande que ce qui est possible. Assurément un maître n'a qu'une certaine

(1) *Tr. des études*, liv. VII, II<sup>e</sup> partie, chap. IV.

mesure d'attention, et une portée déterminée de vue et de force. Quand il a fait ce qu'il a pu, il a fait son devoir et il est déchargé de toute responsabilité. Nul d'ailleurs n'est responsable que dans la limite de temps et de lieu où l'obéissance lui prescrit de prendre sa part à la surveillance collective. Mais que peut répondre aux remords de sa conscience le maître qui arrive en retard là où il est commandé ? ou celui qui néglige de s'y rendre, sous le prétexte que son travail le retient, ou, ce qui est pire, en alléguant qu'il a assez fait d'ailleurs ? Il est certain que si, en ces moments, le mal que la surveillance aurait pu, qu'elle aurait dû empêcher, se commet, il en portera au jugement de Dieu toutes les conséquences.

Il ne nous est pas enjoint d'empêcher le mal partout ; on entend quelquefois des esprits mal faits gémir sur le mal qu'ils voient, ou croient voir commettre près d'eux. On en trouve qui le relèvent avec aigreur, ou qui entreprennent, sans mission, sans prudence ni grâce d'état, d'y porter remède. Hélas ! souvent ils prennent étrangement le change sur leur véritable devoir, négligeant le service qu'on leur demande pour porter intempestivement, et même au préjudice de la charité, leurs yeux sur le service des autres.

Qu'il n'en soit pas ainsi. Pleurons douloureusement les offenses de Dieu, dont nous pouvons avoir connaissance : mais n'en augmentons pas le nombre en déployant un zèle faux ou amer. Et surtout mettons tous nos soins et toute notre obéissance à empêcher celles contre lesquelles nous avons ordre de veiller. Le mal qui se commettrait dans la sphère de notre surveillance reste pour notre conscience une charge que nous ne saurions trop redouter, si nous ne faisons pas tous nos efforts possibles.

Voilà pourquoi on a tant insisté (1), en son temps, sur

(1) Cf. *Les vrais principes*, p. 236 et suiv.

le dévouement à l'œuvre commune. « Des éducateurs consciencieux, a-t-on dit, doivent se tenir prêts à faire tout ce qui leur est demandé en vue du bien général... surveillances supplémentaires de jour ou de nuit, de récréations ou de passages, aide à prêter pour les examens, pour des séances publiques... L'époque des vacances du nouvel an et de Pâques, et les jours de congé, doivent être mentionnés comme réclamant le dévouement à titre très spécial. Les vacances sont pour les élèves qui demeurent au collège, soit par la volonté des familles, soit en retenue, une époque très critique; c'est quelquefois une sorte d'inter règne où se relâche la surveillance et que le démon attend pour flétrir en un instant, peut-être hélas! pour toujours, par un rapprochement malheureux, une vertu jusque-là laborieusement préservée! Il en est de même des jours de congé, où beaucoup de mal peut se produire, si la surveillance n'est pas d'autant plus dévouée que l'instinct d'y échapper est plus fort, et qu'il est nécessaire de la dissimuler davantage. »

Cependant cette assiduité ne doit être ni importune ni sournoise : mettons-y discrétion et loyauté. *Assiduus sit magister, potius quàm importunus*, a dit Quintilien. Et Rollin, quand il dit de la surveillance « qu'on ne saurait porter l'assiduité trop loin, » a soin d'ajouter : « pourvu que ce soit sans gêne, sans contrainte et sans affectation (1). » Qu'ainsi la surveillance évite d'être, surtout de paraître, inquiète; qu'elle s'exerce sans trouble, sans empressement apparent. Il y a des minuties dont il ne faut pas faire un crime à des jeunes gens : on aurait ainsi usé son crédit quand il faudra ensuite prévenir ou réprimer des fautes graves. Ce sont surtout celles qui regardent la foi et les mœurs qui doivent être l'objet de notre vigilance. Encore même est-il besoin de beaucoup de circonspection



et de ménagement, de peur de scandaliser les simples et d'éveiller en eux la science prématurée du mal. Avant qu'on ait la triste preuve qu'ils ont conscience de la gravité de certaines familiarités ou paroles, on ne saurait mettre trop de réserve dans la manière de les condamner. Leur manière à eux de recevoir d'abord ces avertissements servira à découvrir ce qu'ils savent et ce qu'ils sont, et autorisera à agir ensuite avec plus de netteté.

En général d'ailleurs, il faut se garder de croire trop vite à la malice de la part des élèves et de les soupçonner de montrer du mauvais esprit. Ne nous laissons pas aller à ces soupçons qui, privés de fondement, ne sont autre chose que les *jugements téméraires* défendus par la loi de Dieu. Fatigués, irrités même d'une surveillance tracassière et injuste, les élèves prendraient mal le joug de la discipline et seraient loin d'en devenir meilleurs. « On voit partout des périls, a dit l'abbé Pouillet, pour les intérêts précieux sur lesquels on est obligé de veiller. Hélas ! on n'a que trop raison de tout craindre ; mais il n'est point sage, ni même possible de tout interdire. Des interdictions trop nombreuses et trop sévères irritent une ardeur impatiente et curieuse ; et quand, tôt ou tard, les barrières seront levées, quand le joug sera secoué, il est à craindre qu'une imagination inquiète ne cherche avidement dans les choses interdites le mal qu'elle y suppose, et dont cette idée même aggrave le danger. On sent qu'on ne saurait trop veiller sur tout et sur tous, qu'on est souvent trompé par les apparences, et qu'une confiance sans bornes, lors même qu'elle est méritée, peut amener la pensée ou l'occasion d'en abuser : en tout cela on a raison. Mais qu'aisément aussi on peut avoir tort ! que le pas est glissant d'une surveillance exacte et infatigable à une déliance inquiète, tracassière, soupçonneuse, qui aigrit et resserre les cœurs droits, autant peut-être qu'elle retient les coupables !

« Il ne suffit pas que le mal soit réprimé : il faut que le bien se développe ; et, pour cela, que toutes les âmes bonnes et généreuses se sentent à l'aise sous la discipline uniforme du collège ; qu'elles ne soient pas poussées, en se voyant soupçonnées injustement, inutilement entravées, à grossir ce petit nombre de mécontents et de frondeurs, dont le régime le plus sage ne prévient pas toujours la fermentation (1). »

Interdisons-nous donc tous les procédés qui sentent la finesse, le détour, la méfiance, l'envie de surprendre. Notre premier devoir n'est-il pas de former nos enfants à être vrais, francs, droits, sincères ? En viendrions-nous à bout, si notre conduite envers eux démentait sur ce point nos leçons ? On n'est coupable d'ignorance, ni devant Dieu, ni devant les hommes d'honneur, quand, pour connaître, il aurait fallu devenir déloyal. Ainsi point de ces moyens tortueux pour arracher la vérité aux enfants sur leur propre compte, bien moins encore sur le compte de leurs camarades ; point de police secrète. Une presse passionnée travaille depuis longtemps à faire croire, de la part des maisons religieuses, à ces sortes de pratiques souterraines et viles. N'en ayons jamais la conscience chargée ; et que chacun de nous puisse toujours opposer à d'aussi outrageantes imputations cette réponse émue de l'abbé Pouillet, qui eut à son jour tant de retentissement : « Rien n'est plus douloureux pour des hommes de cœur que d'être soupçonnés de bassesse ; que dis-je ? d'ériger la bassesse en devoir, d'en faire un moyen de gouvernement (2) ? »

Si quelquefois de graves scandales, à l'insu des maîtres, outrageaient la foi ou menaçaient les mœurs des élèves, il faut leur avoir formé la conscience à remplir, dans ces tristes

(1) Disc. du 19 août 1844.

(2) Lettre à M. Thiers à l'occasion de son rapport sur le projet de loi relatif à la liberté d'enseignement (1844.)

occasions, le devoir que la loi divine impose à tous, savoir, de ne pas laisser sans défense, ni en soi ni en autrui, ce que chacun doit tenir plus cher que la vie (1). On crie : au loup ! quand la bergerie est envahie ; au feu ! quand des tourbillons de fumée s'échappent d'une toiture ; à l'assassinat ! quand les jours d'un passant sont menacés. Si donc un enfant, ayant connaissance qu'un camarade, plus redoutable que la bête carnassière, que le plus violent incendie, que le brigand le plus féroce, dans l'ombre fait le « hardi contre Dieu », ou se repait du sang innocent et dévore la plus exquise des vertus, si cet enfant gardait un lâche secret, et se faisait par son silence le complice de cet attentat, serait il encore digne de notre dévouement ? S'il n'ose braver la colère du misérable, qu'il agisse en secret ; mais qu'il parle, qu'il décharge sa responsabilité sur celle de ses maîtres ! Il doit tenir comme lui étant adressées à lui-même ces redoutables menaces de Dieu dans le Prophète : « Le juste est détourné de la voie de la justice : il va tomber « dans l'iniquité, car une pierre d'achoppement a été placée « devant lui ; il va mourir parce que vous n'avez rien dit ! « Il mourra dans son péché : mais son sang, c'est à votre « main que je le demanderai (2) ! »

### III

Sous quelque maître que se trouvent les élèves, en classe, en étude, en récréation, la tenue convenable, les manières honnêtes et modestes, doivent être le premier objet de sa surveillance. Sans leur donner la raison principale de notre insistance, appeions-en souvent à la bienséance et à ce qu'on nomme, dans le monde, la bonne éducation. Que les mains soient toujours sur la table, jamais cachées ; le buste

(1) Mandavit (Deus) unicuique de proximo suo. Gen. xvii, 12.

(2) Eccl. iii, 1.

droit, non courbé, si ce n'est pour écrire, et toujours avec une certaine fermeté ; jamais couchés, jamais la tête appuyée nonchalamment sur le coude, appuyé lui-même sur la table, ou le dos languissamment contre-butté. Attachons de la honte à ces postures qui accusent un corps sans os, comme celui des mollusques, ou des os sans consistance, comme une charpente qui ne tient qu'à force d'étais. L'âme doit toujours faire sentir sa présence au centre de ce palais qu'elle habite, de cet instrument qu'elle anime ; un tel laisser-aller l'outrage, parce qu'il indique en elle l'esclave des sens. Jamais les mains dans les poches, pas plus à la cour ou à la promenade que dans les appartements. Jamais rien qui blesse la décence, surtout dans le désordre des vêtements que l'ardeur des jeux peut momentanément amener.

La plus grande part de la surveillance incombe aux préfets, qui, en dehors des classes, ont la charge habituelle des élèves. Mais cette charge est partagée par ceux des professeurs que les habitudes des maisons appellent souvent à venir en aide aux préfets. Tous doivent donc prendre garde aux devoirs suivants qui sont dictés par l'expérience la plus élémentaire des choses de la discipline.

D'abord, en principe, la jeunesse ne doit jamais être seule. La défense de la laisser abandonnée « à la puissance « de soi-même (1) » a été portée, non seulement par l'autorité de tous les sages qui se sont occupés de l'éducation de la jeunesse, non seulement par l'expérience de tous les meilleurs praticiens, mais par l'Église elle-même. Dans les Conciles, auxquels il a été fait des emprunts quand on traitait de la sollicitude de l'Église pour cette grande œuvre (2), des décrets stipulent avec précision que jamais, ni la nuit, ni le jour, les élèves confiés à des religieux ou

(1) Prov. xxv, 7.

(2) Cf. *Les vrais principes*, p. 61. Copoll, Turon, (852) Concil. tolet., (960), etc.

à des clercs ne resteront en dehors de leur surveillance ; qu'on se succède, mais qu'on ne fasse jamais défaut.

Pendant les études, le premier devoir du président est d'empêcher tout désordre qui troublerait l'état de calme sans lequel il ne faut attendre ni travail, ni vertu. Le second est de veiller à ce que nul ne porte atteinte à l'innocence ou à la sagesse de ses voisins de place. Le troisième est de s'assurer, autant que possible, que chacun s'occupe sérieusement de sa tâche, et qu'il ne la quitte pas avant de s'en être consciencieusement acquitté ; qu'il ne se permette jamais des lectures frivoles, à plus forte raison coupables, et enfin qu'il ne se livre pas à une stérile et dangereuse oisiveté. Le préfet qui se borne à obtenir le silence n'a donc satisfait qu'à une partie de son devoir. S'il a conscience de la grandeur de sa tâche, il fera avec un zèle soutenu, discret cependant, tout ce que le reste réclame.

Ira-t-il en cela jusqu'à se condamner exclusivement au rôle d'observateur, sans détourner les yeux de dessus les élèves pour s'occuper à quelque utile travail ? Nous croyons qu'une telle manière d'entendre son ministère serait exagérée. Faisons des réserves pour les commencements de l'année, où il doit donner tout son temps à étudier les dispositions des élèves, et pour certaines époques, bien connues des éducateurs expérimentés et auxquelles d'ailleurs nulle maison ne reste absolument étrangère, où un souffle de mutinerie ou de sensualisme agite quelque temps les jeunes têtes : le regard de la surveillance doit être alors très vigilant. Mais, en dehors de ces époques, le préfet peut s'occuper à des choses qui n'absorbent pas l'esprit : des lectures, par exemple, qui souffrent l'interruption, et qu'il coupera à des intervalles indéterminés et courts pour parcourir de l'œil son mobile empire, du côté surtout où sa connaissance des caractères lui a appris qu'on cherche à s'échapper.

Certains exercices de piété peuvent être, au moins en

partie, accomplis pendant la surveillance d'étude : il semble que ce serait rigueur que de condamner celui qui achèverait, pendant l'étude du matin qui est relativement recueillie, la méditation commencée en bonne partie à l'oratoire ; l'examen particulier court trop de risques d'être omis, si l'on ne s'en acquitte pas à l'étude de onze heures ou à celle de deux heures. Le rosaire, dont on peut séparer les dizaines par des pauses, ne semble pas devoir être interdit. De temps en temps, quand l'étude est bien calme, on pourrait se permettre un peu de bréviaire, à condition de remplir par intervalles le devoir d'observer (1).

Mais c'est à deux conditions que cette tolérance peut être accordée. Que d'abord la tenue annonce le respect pour la prière, le recueillement du cœur, sans lequel l'accomplissement de ce devoir tournerait au scandale des enfants ; qu'en second lieu, cette manière de ménager le temps tourne au profit du travail sérieux auquel les préfets se doivent à eux-mêmes de se livrer pendant une partie déterminée des moments qu'ils ont de libres. S'ils ne prient pendant l'étude que pour avoir plus de temps à se distraire une fois qu'ils en sont sortis, ils manquent de respect pour un des premiers devoirs du prêtre.

Dans les lieux de récréation, un préfet consciencieux évite d'entretenir des conversations suivies avec qui que ce soit ; de rester longtemps dans un groupe d'élèves ou à une partie de jeux. Il ne se laissera retenir, ni préoccuper, par personne, parce qu'il se doit à tous. Se méfiant de tous, plus ou moins, mais en se gardant bien d'en avoir l'air, il va et vient, l'œil ouvert, le visage calme, souvent même souriant ; rien ne lui échappe, car il est partout à la

(1) Cette tolérance nous paraît impliquée dans celle que la théologie ne fait pas difficulté d'accorder : *Licet recitare officium in curia, etiam essent alii sternerantes et confabulantes*. Gury, *De Stat. par. lo.*, part. II, quest. 6.

fois. Il voit ce que font les élèves; il devine ce qu'ils disent; il empêche qu'ils ne se traînent, ne salissent ou déchirent leurs vêtements; il prévient les accidents, les querelles, et surtout les rapprochements suspects.

Le grand art est d'exciter, surtout d'entretenir les jeux. Les jeux, en effet, les jeux animés et décents, qui donnent du mouvement au corps, sont une des conditions les plus favorables au bon esprit. Ils préviennent les conversations scandaleuses, les propos hostiles à l'autorité, les petites cabales, et le sombre ennemi de la vertu, du travail et de la joie, l'ennui. Ils détendent l'esprit sans inquiéter l'imagination ni le cœur, sans troubler la conscience, et ils promettent à l'étude qui va suivre du calme et du succès. « Aussi, a dit Mgr Dupanloup, il suffit aux hommes d'expérience d'une heure passée dans une cour de récréation pour juger, à la langueur des jeux, à la persistance des conversations, à la lâcheté des attitudes, où en sont les études et les mœurs (1). »

On lit dans le remarquable rapport sur l'enseignement secondaire en Angleterre, par MM. Demogeot et Montucci, ces paroles dignes de la plus haute attention : « Nous n'aimons pas ces promenades paisibles d'écoliers tournant gravement sur leur piste, et moins encore ces groupes de causeurs indolents qui s'abstiennent même de marcher. Si les jeux ont peu d'attrait pour nos élèves, qu'on les pousse au gymnase, à la salle d'escrime, au manège, à l'école de peloton. Que chacun choisisse à son gré, mais que tous soient actifs et se fatignent : la santé, la moralité, l'étude même est à ce prix. »

Malheureusement le goût précoce des divertissements du monde, l'habitude de causer de nouvelles, de modes, de courses de chevaux, de théâtre, de politique, thèmes frivoles et souvent pernicious dont l'esprit écourté de

(1) *De l'éducation*, t. 1, liv. III, chap. v, § 4.

notre temps n'a plus la force de sortir, ce goût et ces habitudes exercent sur les élèves des classes supérieures un fatal prestige. Ils se croient au-dessus de ces jeux salutaires qu'ils dédaignent ; et ils prennent des airs glorieux parce qu'ils savent causer, en se promenant, de toutes ces choses qui n'annoncent cependant que des fâts (1). Le préfet a donc besoin de se sentir appuyé par l'autorité supérieure, et dirigé par elle, pour savoir jusqu'à quel point il doit être exigeant.

Mais, en dehors de l'exigence du maître, il y a une large place au zèle du surveillant dévoué. Ses industries lui feront trouver diverses espèces de jeux qu'il remplacera les uns par les autres, avant de laisser venir la satiété. Il obtiendra ainsi la spontanéité des jeux avant qu'il soit nécessaire d'en faire un commandement ; et c'est le moyen d'en rendre l'habitude aussi durable que salutaire. Ajoutons avec Mgr Dupanloup : « Il est désirable que les maîtres prennent, autant que possible, leur récréation avec les élèves, se mêlent amicalement à leurs jeux, et même nous le disions au petit séminaire de Paris, *mettent les jeux en train*. Tout le meilleur esprit d'une maison d'éducation est là. Cela demande quelquefois un assez grand dévouement ; mais ce dévouement est nécessaire. » Tous savent qu'il faut interdire les jeux d'argent, parce qu'ils passionnent ; les jeux de mains, parce qu'ils exposent la vertu ; les jeux d'exercice trop violent, parce qu'ils peuvent compromettre la santé.

(1) Dans un discours à la distribution des prix d'un lycée de Paris (août 1877). M. Legouvé disait, en s'adressant aux élèves : « A peine arrivés à l'adolescence, vous devez graves et calmes : vous vous promenez deux à deux, sous la surveillance des maîtres vigilants. Chez les Jésuites, les maîtres relèvent leurs soutanes et courent avec leurs élèves. Ne me parlez pas, comme compensation, de gymnastique : mais c'est un exercice, ce n'est pas un jeu. Le jeu ! ce mot devrait être inscrit en lettres d'or dans le décalogue de l'enfance. C'est le synonyme de santé, de gaieté, même de bonté. » *Univers* du 25 août 1877.



Les promenades sont, avec les récréations, un grand sujet d'épreuve et de mérite pour les préfets. Leur premier devoir est de ne pas aller au hasard, mais de déterminer d'avance le lieu où l'on conduira, le temps qu'on y passera, les amusements, etc... Il faut prévoir certaines circonstances qui peuvent rendre dangereux le passage dans telles rues, ou tels chemins. Quand on est arrivé, il reste à déterminer les limites que nul ne doit dépasser : et l'on veillera à ce que les enfants ne se cachent pas derrière les haies, ne s'enfoncent pas dans les bois, etc... Les jours de grand congé, cette détermination irrite quelquefois les élèves qui n'en comprennent pas la nécessité, plus rigoureuse cependant en de tels jours. C'est l'affaire du supérieur de prévenir cette peine en donnant d'avance des avis paternels, en faisant sentir la responsabilité qui pèse sur les surveillants, chargés de prévenir toute imprudence, tout accident, etc... Les enfants, qui n'ont pas encore le soupçon du mal, cessent ainsi de s'étonner d'une sévérité qui met à l'abri leur innocence, sans qu'ils sachent le danger qu'elle pourrait courir. Il n'est pas nécessaire, en effet, d'avoir une longue expérience pour savoir que, de la liberté d'esprit excitée par ces jours tant aimés des élèves, il est facile de passer à la licence du cœur. Il en est qui n'attendent que ce moment pour donner carrière à des affections suspectes. En marche, on veillera au bon ordre, à la tenue que doivent garder des enfants élevés, à la modération dans le pas, dans le ton de voix, bien au respect pour les propriétés dans lesquelles on passe, etc...

Enfin les préfets rendent à la vertu des enfants un service signalé, en veillant à ce que la montée au dortoir soit calme, la prière recueillie, la pose des habits et le coucher modestes. Et comme l'esprit de foi et le respect pour le devoir ont le privilège de relever les moindres choses, et d'élever jusqu'à l'infini du ciel le mérite des

actes qui inspirent le plus de répugnance à la nature, ils sont toujours prêts à veiller encore en toute modestie, mais sans fausse honte, à ce que rien ne soit messéant quand les élèves ont à aller, ou seuls ou ensemble, satisfaire d'humiliantes, mais inévitables nécessités.

Telles sont les obligations de celui que l'obéissance « a placé gardien de la vigne (1) », d'où l'Église attend les meilleurs fruits pour l'avenir. Elles sont tout à fait prépondérantes pour le résultat final de notre œuvre, qui est, on ne saurait trop le redire, de former le cœur et la volonté. Sans cette surveillance de tous les instants, cette œuvre sera à tout instant exposée « à être troublée, » quelquefois même par des chocs qui pourraient tout compromettre. Ces obligations sont multipliées, assajétissantes, ingrates, sans gloire, et ainsi très pénibles à la nature; mais leur importance capitale leur donne aux yeux de la foi une inestimable valeur. Que ceux d'entre nous qui en sont chargés laissent crier la nature, et donnent joyeusement leur temps et leurs peines; car, dans aucun autre emploi ils ne sauraient plus saintement, ou plus fructueusement les dépenser.

Il ne sera pas hors de propos de remarquer, à l'honneur de leur dévouement, que leurs fonctions, si indispensables et si efficaces, sont le côté défectueux des corporations d'enseignement dont les membres ne demandent pas surtout leur inspiration à la foi. La difficulté extrême où elles sont de trouver des surveillants pourvus également d'autorité, de capacité et de conscience, est l'écueil où échoue tout dessein de donner vraiment l'éducation, si tant est qu'on s'y propose un tel dessein. On se glorifie d'y posséder de savants professeurs; mais les maîtres chargés de tous les détails qui, de près ou de loin, par

(1) CANTIC. I, 5.

préservation ou par action directe, ont une très large part à l'éducation proprement dite, y sont tout à fait au-dessous de cette haute mission.

Ce n'est pas là seulement l'opinion des adversaires ; c'est le jugement, même authentique et officiel, des chefs dont relèvent ces sortes d'établissements. Citons quelques lignes d'un rapport de M. Fourtoul, ministre de l'instruction publique, adressé à l'Empereur le 17 août 1853 : « Personne, disait-il, n'a jamais contesté à l'Université la supériorité de son enseignement ; mais on lui a reproché, *peut être avec quelque raison*, de s'en remettre, pour la direction et la surveillance habituelle de ses pensionnaires, à des maîtres qui n'offraient pas, *sous le rapport du caractère et de l'autorité morale, toutes les garanties désirables*... Perdant jusqu'à l'espérance de sortir honorablement de leur carrière, *il n'était pas rare de voir les maîtres d'étude prendre en dégoût leurs fonctions et s'en acquitter comme d'une tâche importune*. Séparés des professeurs par un intervalle pour ainsi dire infranchissable, ils étaient condamnés à languir éternellement dans leurs fonctions, et à *devenir pour leurs propres élèves un sujet de pitié et d'aversion* (1). »

« L'euphémisme du langage officiel, dit à ce sujet, le R. P. Lescœur (2), n'empêche pas de sentir la profondeur

(1) L'emploi grammatical des *temps passés*, dans ce rapport, fait comprendre que le ministre croit avoir apporté à cet état de choses un remède qui l'aurait notablement amélioré. Ce remède, qui devait « ajouter à la considération des surveillants, ennoblir leurs fonctions, et faire d'eux des *guides sûrs* de la jeunesse, » consistait à changer leur nom de *maîtres d'étude* en celui de *maîtres répétiteurs*, à les admettre, dans une certaine mesure, à l'enseignement, et à leur faciliter l'acquisition des grades et le moyen d'en finir ainsi plus tôt avec des fonctions détestées. Il suffit de désigner ce moyen pour en faire voir l'inévitable inefficacité. Peu d'hommes partageront l'illusion du ministre. « Aujourd'hui, lit le R. P. Lescœur, l'expérience a prononcé ; et, sous le régime de M. Jules Simon comme sous celui de M. Duruy, les maîtres d'étude ont beau s'appeler maîtres répétiteurs, la situation d'ensemble n'est pas changée. »

(2) *L'Etat maître de pension*, p. 45.

des lacunes qu'il signale. » Ces lacunes, que nos préfets comblent avec tant de générosité pour le profit général de l'éducation dans nos collèges, il faut les attribuer à l'absence de l'esprit de foi, sinon dans les personnes, au moins dans l'inspiration des principes et la direction de l'ensemble. Ces titres que, chez nous, même les derniers, s'il est des derniers, peuvent avoir au respect et à la confiance des élèves, sont l'autorité, l'affection paternelle et le concert : titres qui redèvent tous, on le sent, de l'esprit de foi duquel nous ne cessons d'inspirer notre vie. C'est, en effet, cet esprit qui nous rend dignes et nous investit de la délégation de l'autorité divine ; qui nous porte à aimer dans nos enfants, quelque abnégation qu'exige cet amour, les images indéfiniment perfectibles de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; enfin qui coordonne nos efforts, sous l'impulsion de l'obéissance, dans une harmonie dont vient toujours le succès. Le préfet est prêtre et religieux : « Ce titre, a-t-on dit ailleurs, qui assure à l'éducateur le complément et le faite sublime de son autorité, lui donne à lui-même l'auguste prestige qui ennoblit toutes ses fonctions... Et, quand il descend de « sa conversation dans les « cieux » pour présider aux jeux des enfants, ou pour veiller sur leur paisible sommeil, il lui est facile de rester grand et d'empêcher qu'on méconnaisse en lui le ministre du Seigneur... L'enfant accepte de la part d'un prêtre, si elles sont faites avec discrétion, des remontrances sur ses défauts, lesquelles, de la part d'un laïque, pourraient le blesser. Il s'attend, sur ses relations et inclinations, à une surveillance qui paraîtrait, en dehors de l'autorité sacerdotale, une sorte d'indélicatesse et une ingérence indiscreète... Ainsi ce qu'il y a de plus élevé et de vraiment final dans l'éducation est un terrain commun à tous. Les fonctions, qui restent d'ailleurs parfaitement distinctes et qui doivent se garder d'empiéter les unes sur les autres,

se confondent, à cette hauteur, dans la grandeur commune (1). »

Or toutes ces ressources, qui aident si puissamment l'action du préfet en donnant à sa surveillance de la noblesse et de l'appui, et qui rendent sa mission prépondérante, manquent le plus souvent dans les maisons dont nous parlons : « Le maître d'étude, dit le R. P. Lescœur (2), est presque toujours un jeune homme ; son expérience de l'éducation, s'il en a quelque peu, ne remonte en général qu'à un petit nombre d'années... Il aborde d'emblée, sans préparation, une fonction rude et délicate. Son diplôme de bachelier : voilà tout ce que la loi exige de lui. C'est en vertu de ce diplôme qu'il est censé avoir le tact, la patience infatigable, l'amour de la jeunesse, la tenue irréprochable, le langage prudent, qui sont absolument nécessaires pour que l'autorité qui lui est conférée soit aimée, respectée, obéie. Visiblement, c'est lui demander l'impossible. Aussi qu'arrive-t-il ? on le sait de reste ; et nous ne voulons pas recommencer le portrait de ce pauvre maître, digne très souvent d'estime, mais toujours de pitié, le moins rétribué, et cependant le plus occupé, des fonctionnaires d'un collège, celui qui obtient le moins de respect des élèves, quoiqu'il en ait besoin à toutes les heures du jour et de la nuit... Le maître d'étude n'a donc d'autre autorité que celle qui lui vient de la sévérité de la discipline ; il manque absolument de la plus importante, la seule essentielle à l'éducation, celle qui vient du respect... »

« Si l'autorité manque au maître d'étude universitaire, on voit tout de suite qu'il ne peut pas davantage prétendre à cette confiance filiale que tout éducateur doit savoir provoquer dans le cœur de ses élèves, pour être en état

(1) *Les vrais principes*, p. 103.

(2) *Loc. cit.* ; p. 43.

de leur faire quelque bien... Tous ceux qui ont vu à l'œuvre un collège chrétien savent quels efforts individuels et simultanés sont mis en œuvre pour faire franchir à l'enfant le dangereux passage de son adolescence ; ils savent aussi que la contrainte y échoue nécessairement, absolument ; qu'une confiance toute spontanée est la première chose à obtenir, et qu'aucun succès n'est possible, si l'on n'agit avant tout sur les plus intimes et les plus libres sentiments de son cœur. Toute cette formation délicate, où trop souvent les soins les plus habiles échouent, on sent trop bien que le pauvre maître d'étude, même assisté du Proviseur et du Censeur, y reste absolument impropre. La lui demander serait une détestable injustice. Elle est nécessaire... et pourtant, dans tout internat universitaire, elle est et sera éternellement impossible, parce qu'elle exige une expérience consommée et un dévouement religieux. Dans nos écoles catholiques, le plus humble de nos surveillants n'en est pas incapable, puisqu'il est dirigé, soutenu sans cesse, emporté par le mouvement général et qu'il porte dans son cœur un zèle sacerdotal. Mais comment ferez-vous dans l'Université, pour demander à ce nouveau bachelier, à cet aspirant au professorat, de l'expérience, ... de l'ascendant, ... les vertus d'un religieux ? »

Quant au concert, à la conformité de vues et de procédés, « c'est là que l'internat universitaire se heurte à des difficultés que la constitution même de l'Université rend absolument insolubles... Si le proviseur a une méthode ; le censeur, une autre ; si chaque maître d'étude a un système à lui ; si les professeurs tirent chacun de son côté, la situation de l'élève devient intolérable ; et d'un collège ainsi conduit, si tant est qu'il puisse exister, il ne pourra sortir que des caractères mal faits, des intelligences impuissantes et des cœurs sceptiques. Mais, alors même que ces divergences seraient moins fortement accusées, pour peu qu'elles existent, le mal est grand...

« Dans les écoles catholiques, on arrive à préserver de toute dissonance le système de l'éducation. C'est dans ce but, si impérieusement requis par la nature des choses, que l'on a voulu assigner à chaque professeur une part dans l'œuvre moins brillante de la surveillance. Dans ces établissements, le maître d'étude occupe hiérarchiquement un rang qui le met au niveau des professeurs ; et, ce qui prouve que cette hiérarchie ne répond pas à une pure fiction, c'est que l'on voit les professeurs eux-mêmes s'honorer de remplir les fonctions propres au maître d'étude, à la chapelle, à la récréation, au réfectoire, etc. Pas une solennité, pas une fête, pas une cérémonie, où tous les maîtres n'assistent et ne rendent visible, par leur présence simultanée, l'harmonie parfaite qui relie, dans ses diverses branches, l'œuvre complexe, mais essentiellement une, que tous poursuivent. Dans ces écoles l'instruction tient visiblement sa place réelle ; elle n'est qu'une partie d'un tout, qui demande et qui obtient le concours de tous : ce tout, c'est l'éducation. »

Les fonctions de préfet sont donc notre meilleure condition de succès ; elles sont notre gloire presque exclusivement propre. Ces considérations ne sauraient manquer de stimuler le zèle de ceux à qui l'obéissance les confie. Mais les professeurs eux-mêmes ont aussi leur large part de surveillance à fournir. C'est d'abord celle qui leur est imposée, comme on vient de le dire, pour venir en aide aux préfets. De plus ils en ont aussi le devoir direct, quand les élèves sont livrés à leur responsabilité dans les divers cours de leur enseignement respectif. Comme là aussi le contact des uns avec les autres a ses dangers, l'œuvre de l'éducation y est exposée « à être troublée » et compromise. L'attention du professeur ne doit donc être jamais absorbée par la leçon qu'il expose, ni par le texte qu'il explique ou la copie qu'il corrige. Il est de son devoir qu'il ait l'œil ouvert

sur tous et sur tout, afin de tenir en respect l'œil qui guette un moment du sommeil de la surveillance pour lancer des regards provocateurs, ou pour essayer quelque entreprise, soit contre l'ordre général, soit contre la vertu d'un camarade.

De ce devoir de surveiller résulte donc le devoir de se tenir d'avance à la hauteur de son enseignement. Quand on arrive dans sa chaire, pourvu de la science compétente (1), et après s'être consciencieusement acquitté de la préparation immédiate, on est maître des matières que l'on doit traiter ; on s'est fait une idée suffisante du travail des élèves. Cet état « aide beaucoup à la possession de soi-même par la patience. On est moins soupçonneux et irritable ; plus confiant ; on est plus calme, parce qu'on se sent plus fort ; on domine plus facilement les élèves par son regard (2). » L'assurance de bien savoir donne l'aisance à traiter ; on tient éveillée l'attention des élèves par la clarté de l'exposition, par les images et les allusions que l'esprit, sûr et content de soi, trouve en abondance, par les interrogations rapides qui sautent de l'un à l'autre et les tiennent tous en haleine. Par ce moyen, non seulement leur profit est certain, mais la pensée même de mal faire ne pénètre pas leur esprit.

Est-il nécessaire d'ajouter que le professeur, hors des cas urgents et imprévus, ne doit jamais quitter sa place ? que compter, pendant des absences qui ne seraient pas sérieusement justifiées, sur la responsabilité de tel ou tel élève, c'est se faire une illusion souvent étrange ? enfin qu'il doit à ses élèves, avant tout, le temps entier de la classe, soit pour les instruire, soit pour les préserver du mal, et qu'ainsi il ne peut rien en prélever pour son profit personnel, ou pour des occupations de nature à

(1) Cf. *Les vrais principes*, p. 169.

(2) *Ibid.*, p. 177.



absorber son attention ? Toutes ces obligations sont de sérieuse importance ; et le maître qui se sera fait une fois l'idée juste de la délicatesse de son incomparable mission et de sa responsabilité à l'égard de tous les intérêts de chacun de ses élèves, ne trouvera rien d'exagéré dans le détail qui vient d'être mis sous ses yeux. Ajoutons que, s'il entretient cette idée par la régularité de ses rapports avec Dieu, il trouvera aussi dans ces rapports le moyen de ne faillir à aucun de ses devoirs, le moment venu de les mettre en pratique.



## CHAPITRE V

### DE LA RÉPRESSION.

Nous l'avons dit : la condescendance a ses limites. Quand donc il arrive que l'élève reste trop insensible à l'amour du devoir, et que l'honneur n'a plus assez de prise sur son cœur, quand la surveillance est impuissante à contenir ses mauvais penchants, c'est le devoir du maître de les réprimer. Réprimer, disent les vocabulaires, c'est empêcher de mal faire par la menace et les châtimens. C'est donc faire succéder la crainte à ces deux mobiles plus nobles contre lesquels l'enfant s'est endurci.

Nous touchons ici à un point où la passion est à redouter, la passion dont les inspirations sont si désastreuses dans l'œuvre de l'éducation. L'amour-propre froissé par l'obstination de l'élève, l'impatience irritée par l'inutilité au moins apparente, du zèle dont il est l'objet, l'affection heurtée par son ingratitude et prête à tourner en aversion : tout cela tend à amener prématurément l'heure de la répression ou à l'exagérer dans sa mesure. Il importe donc d'être en garde contre ces émotions ; elles pourraient tenir en échec des qualités de premier ordre qu'on aura déployées jusque-là et compromettre des résultats acquis à force de talents et de vertus. Nous allons essayer de bien déterminer les conditions selon lesquelles la représ-

sion sera sage et efficace. Les unes sont subjectives : elles regardent les dispositions des éducateurs au moment où ils ont à réprimer ; les autres sont objectives et concernent les moyens mêmes de la répression.

---

## ARTICLE PREMIER

### DES DISPOSITIONS QUE DOIVENT AVOIR LES BONS ÉDUCATEURS QUAND ILS EXERCENT LA RÉPRESSION.

Ces dispositions dérivent toutes de l'idée qu'on a dû se faire de l'*Autorité* dont les éducateurs sont investis. On a traité longuement en son lieu (1) de ce grand principe, de ce puissant levier de l'éducation chrétienne. On a dit quels en sont la vraie nature et le but, tels que son nom l'indique ; car le nom d'autorité implique la conservation et l'accroissement de la triple vie que l'éducation a pour but de développer, la vie du corps, celle de l'esprit et du cœur, celle de la grâce. On a montré comment le prêtre éducateur concentre en lui à cet effet la triple autorité de la paternité, de la magistrature et du sacerdoce. Mais, de ces trois investitures, celle qui domine les autres, c'est la paternité.

L'autorité qui la première a le devoir de protéger et d'augmenter la triple vie de l'enfant, c'est l'autorité du père. Or, c'est le père surtout que nous représentons. La délégation d'où émanent pour nous toutes les autres, qui implique celle de maîtres, d'instituteurs, d'éducateurs, c'est la délégation paternelle. Nous tenons nos droits des familles qui nous confient leurs enfants. Ou mieux, s'il est plus juste de dire que nous les tenons avant tout de

(1) *Les vrais principes*, p. 94 et suiv.

Dieu et de l'Église, c'est encore une délégation à titre paternel. Car Dieu, notre Dieu que nous servons comme chrétiens et comme religieux, nous a communiqué quelque chose de « sa propre Paternité, d'où dérive toute paternité « au ciel et sur la terre (1). » C'est en vertu de ce don que « Nous engendrons de nouveau ses petits enfants jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en eux (2). » Et, comme à l'Apôtre, il nous demande de lui témoigner notre amour « En prenant les soins les plus tendres de ses « agneaux (3) » qu'il a tant aimés.

Nous sommes donc les pères de nos élèves; ils nous donnent ce nom que nous devons chercher à réaliser; nous à qui notre caractère donne horreur « des paroles « vaines qui trompent (4). » Il faut que nous en ayons si bien les sentiments que nous puissions dire à chacun d'eux, sans crainte d'être justement démentis, comme saint Basile aux jeunes gens qu'il élevait: « J'aime à penser qu'en portant les yeux sur moi, vos regrets de la maison paternelle s'adouciront (5). »

Or un père n'en vient jamais de gaieté de cœur à la répression; il s'y résigne par raison et par justice; il se montre toujours père en l'exerçant. Les dispositions qu'un éducateur, ayant conscience de son titre de père, apporte à à l'exercice de la répression sont donc de n'y recourir qu'après avoir épuisé les autres moyens d'action; de savoir saisir le moment favorable; d'exclure tout ce qui sentirait la passion; d'agir de manière à laisser à l'élève l'espoir d'être pardonné et du ressort pour se relever.

(1) EPH., IV, 15.

(2) GAL., IX, 19.

(3) JOAN., XXI, 13.

(4) EPH., V, 6.

(5) Vos item arbitror, nisi fortè vestra de nobis existimatio decipiat, si me respicitis, parentem minùs desideraturos. *Ad adolesc. de legend. libr. gent.*

Ce qui caractérise le bon père dans ses rapports avec ses enfants, c'est qu'il ne se borne pas à remplir envers eux tout ce qui est de son devoir : il n'est content que lorsque son devoir a porté ses fruits. A l'exemple du Père céleste, il multiplie d'abord les prévenances de son amour ; son cœur élevé et large, inaccessible aux susceptibilités de l'amour-propre comme aux lassitudes de la froideur, ne s'étonne pas de trouver en eux des défauts. Il est patient et il sait attendre. « C'est le principe du bon maître, dit saint Chrysostôme, de ne pas précipiter la répression, de trouver des raisons de retard avant de punir (1). » Il s'estime heureux de savoir que son cœur de père possède ce qui peut exclusivement, ce qui doit à la longue infailliblement, corriger ; car là est la source de l'amour qui, selon le mot sublime de saint Augustin, peut seul créer la bonté (2). Voilà ce qui lui inspire toute douceur et toute patience, en même temps que toute fermeté. Ces moyens sont moins prompts que la répression sévère, mais comme ils sont d'un meilleur usage ! a dit Fénelon.

« Les jeunes professeurs, dit Mgr Dupanloup, ont quelquefois de la peine à se persuader cela. Dès qu'ils trouvent quelque mécompte, quelque résistance dans leurs élèves, ils s'irritent, ils menacent. Et au fait il est plus facile de s'irriter que de patienter ; il est plus court de menacer un

(1) Hoc poli-simum est præceptoris, non statim ulcisci, sed moram necesse in pænis. *Hom. XXI in II Cor.* — Ajoutons ici en note une autorité qui ne saurait flétrir au texte, surtout à la suite d'un Père de l'Eglise, et qui a cependant sa valeur. Ovide a dit :

Curando fieri quædam majora videmus  
Vulnera, quæ melius non tetigisse fuit.

PONTIC. *Eleg.* VII.

(2) Nemo bonus, nisi diligendo efficiatur. *Tract. 87, in JOAN. VERB. III.*

enfant que de le persuader ; il est plus commode à la hauteur et à l'impatience humaine de frapper sur ceux qui résistent que de les supporter en les avertissant avec fermeté et douceur. Mais le but n'est pas atteint. Car enfin, dit Fénelon, il s'agit de leur faire vouloir le bien, de manière qu'ils le veuillent librement et indépendamment de la crainte servile. C'est précisément parce que cet enfant est libre, peut se révolter intérieurement contre vous et, même en ployant sous votre main, vous mépriser et vous haïr ; c'est précisément parce que, selon cette autre grande parole de Fénelon : *rien ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté d'un cœur*, qu'il faut tout faire pour gagner ce cœur, son affection et son estime. Une fermeté douce et sage constante et habile, peut seule en venir à bout... Voilà la discipline morale. Mais, il le faut avouer : c'est une perfection qui se rencontre rarement, surtout chez les jeunes maîtres, même pieux. La plupart ne corrigent pas comme on devrait corriger, ils ne prennent pas les enfants comme il faudrait les prendre. Plusieurs ne savent que punir matériellement ou ne rien faire : tout négliger, ou frapper à tort et à travers (1). »

Cette manière dure de procéder est ce que Bossuet a très justement appelé *une fausse fermeté* ; et l'on doit appliquer, bien mieux encore à l'éducateur à l'égard des enfants, le mot vengeur par lequel il en fait justice à propos des princes : « La force du commandement, dit-il, poussée trop loin : jamais plier, jamais condescendre, jamais se relâcher, s'acharner à vouloir être obéi, c'est

(1) *De l'éduc.* 2<sup>e</sup> vol. liv. III, chap. vi. n. — Qu'on n'oublie pas que M<sup>gr</sup> Dupanloup, en exhalant ici des plaintes qui font tant d'honneur à son expérience de l'œuvre de l'éducation et à son cœur, parle de maîtres ecclésiastiques séculiers. Des religieux, qui font profession d'abnégation et d'obéissance, et qui ont le privilège d'être formés à leur ministère par des traditions de corps et par une bonne préparation, seraient grandement coupables s'ils méritaient qu'on fît d'eux un si lamentable langage.

*un terrible fléau de Dieu sur les rois et sur les peuples* (1). »  
 Disons nous-mêmes : sur les enfants assez malheureux pour n'avoir en de tels éducateurs « que des pédagogues, « mais, hélas ! pas un père (2) ! »

Tacite nous semble avoir donné la juste formule de cette mesure de condescendance et de largeur de cœur, qu'il faut avoir épuisée avant d'en venir à châtier. Il fait le plus haut éloge de la conduite de son beau-père dans le gouvernement, en disant qu'il mettait sa sagesse : « A tout savoir, mais sans s'attacher à tout poursuivre ; à ajuster l'indulgence aux fautes légères et la sévérité aux grandes ; à être content, non pas toujours après avoir puni, mais le plus souvent du seul repentir ; à prévenir la faute, plutôt que d'avoir à condamner ceux qui l'auraient commise (3). »

Ce qui doit surtout nous engager à ne rien précipiter, c'est qu'il peut arriver que le maître soit lui-même, par ses négligences, la cause de la nécessité où il peut se trouver de sévir. Quintilien n'hésitait pas à faire peser cette imputation sur le grand nombre des maîtres de son temps : « Il ne sera guère besoin de châtier, dit-il, si le maître se rend un compte assidu de l'état de ses élèves. C'est souvent la négligence des maîtres qui met l'élève en état d'être châtié (4). »

(1) *Politiq.*, liv. IV, 11<sup>e</sup> prop.

(2) I Cor., iv, 15.

(3) *Omnia scire, non omnia exsequi; parvis peccatis veniam, magnis severitatem commodare; nec pœnâ semper, sed sæpius pœnitentiâ contentum esse; peccaturos prævertere, potius quàm damnare cùm peccaverint. In vitâ Agricoltæ.*

(4) *Ne quidem opus erit castigations, si præceptor assiduus studiorum exactor astiterit. Nunc fere negligentia pædagogorum sic emendandum videtur. Instit. orat., lib., I, 3.* — L'auteur se souvient de cette réponse qu'il fit un jour un précepteur séculier. Son élève faisait un *pensum*. Comme il en demandait la cause, le maître répondit tout bas : *Je l'ai fait se repentir de ma faute.* Il ajouta : « Je lui avais donné, faute de préparation, un devoir trop fort pour lui ; il l'a horriblement mal fait ; j'ai dû le punir ; mais je n'y reviendrai pas. » Bonne résolution, assurément ! mais elle n'en laissait pas moins subsister une véritable injustice.



Voilà pourquoi on ne saurait trop recommander à tous les maîtres ces excellents conseils d'un religieux qui s'est dévoué à l'éducation pendant une notable partie de sa vie, avec autant de sagesse que de zèle : « Ayons soin, disait-il, de faire de temps en temps quelques retours sur nous-mêmes, et examinons si ce ne serait pas par notre faute que nos enfants laissent à désirer et se trouvent exposés au châtement. Il sera bon encore de nous en ouvrir à nos supérieurs : ils connaissent peut-être, dans notre manière de traiter les élèves, des défauts sur lesquels ils n'attendent qu'une occasion favorable pour appeler notre attention. Or, combien ne devons-nous pas désirer de n'avoir pas à notre charge devant Dieu l'état critique auquel la punition réduit quelquefois un élève (1) ? »

Il résulte de cette sorte d'aversion que les bons maîtres doivent avoir pour châtier, qu'ils seront sobres de menaces. Comme il est nécessaire que la parole du maître soit toujours grave, la menace doit être fondée et faire présager des effets. Or, ces effets devant être rares, rare doit être aussi la parole qui les annonce. Surtout doit-on se garder de menacer légèrement toute une classe ou une division : ou la menace sera vaine, et c'est du discrédit pour le maître ; ou elle a son effet, et c'est un sujet d'irritation que les punitions collectives, ainsi qu'on ne tardera pas à le remarquer.

Mais enfin il est un terme à la patience, et un moment vient où le sentiment paternel du maître l'oblige à châtier. Pour comprendre ce devoir, nous n'avons qu'à retourner un mot justement célèbre : « De ma part, disait naguère le descendant des Rois, en donnant *la parole à la France*, cette parole qu'elle n'a pas voulu prononcer, de

(1) Le R. P. MAITREPIERRE. *Confér. au collège Sainte-Marie de la Seyne*, nov. 1851.

mapart, la clémence est encore la justice. » Disons que, de la part du maître qui a assez longtemps encouragé, pressé et pardonné, la justice est encore la clémence : sévir est alors le dernier acte de la bonté paternelle. « Ce fut, dit Cajétan, sous l'inspiration de sa bienveillance de père que Jacob réprimanda Siméon et Lévi, aussi bien qu'il bénit Joseph et Benjamin. Il donne à chacun les bénédictions qui lui reviennent ; et voilà pourquoi, dans la Genèse, ces châtimens sont exprimés sous la formule de la bénédiction. Tant il est vrai que reprocher, punir, réprimander, ne sont pas choses étrangères aux bénédictions d'un père (1). »

Mais encore faut-il toujours se conduire en père, et pour ne pas démentir les sentimens paternels, il reste à se tourner vers Dieu. Un officier supérieur de marine, le commandant Marceau, distingué par ses services envers l'État, plus distingué par ceux que, une fois revenu aux pratiques religieuses, il a rendus aux missions d'Océanie, nous servira d'exemple. Un missionnaire mariste, qui fut son confident, a rapporté que, lorsqu'il avait à reprendre un matelot, il s'arrêtait toujours un instant et élevait son âme à Dieu, afin de bien purifier son intention et que la passion n'eût aucune part dans ses actes. S'il arrivait qu'il eût parlé sur un ton trop haut, aussitôt il regardait le ciel, et on l'entendait pousser en se promenant de profonds soupirs (2). »

(1) *Benedixit singulis benedictionibus propriis ; ita ut mala pœnæ sint dicta benedicendo. Nam et arguere, et punire, et præmonere, aliæ non sunt à paternis benedictionibus. IN GEN. XLIV.*

(2) *Auguste Marceau par un de ses amis, tom. II, p. 182. Paris : Haton. — Les commentaires d'un marin, par M. Julien, officier de marine. Paris : Plou.*

## II

Le paragraphe précédent a recommandé la disposition habituelle à ne pas précipiter la correction. Outre cette disposition, qui est comme un état général du cœur, il faut encore une certaine adresse à saisir le moment où la répression sera le plus salutaire. « Chaque chose a son « temps (1) », a dit le Sage ; le connaître et l'employer sont deux conditions bien appréciées et bien pratiquées par les vrais pères. Or, quelles conditions de succès voudrait négliger un maître qui doit être père, quand il lui faut remplir un devoir si délicat et si critique que de châtier ? « Les maladies de l'âme, dit Rollin, faisant allusion à un texte de Sénèque (2), demandent à être traitées au moins avec autant de dextérité que celles du corps. Rien n'est plus dangereux qu'un remède donné mal à propos et à contre-temps. Un sage médecin attend que le malade soit en état de le soutenir, et épie dans cette vue les moments favorables (3). »

C'est l'expérience, mûrie par la bonté du cœur, qui les fera discerner. Mais ce qu'il est facile de comprendre et nécessaire de pratiquer toujours, c'est de ne jamais châtier quand on se sent soi-même, ou quand on voit l'élève, dominé par l'émotion. Et d'abord, en ce qui concerne le maître lui-même, « Il faut savoir attendre que l'émotion soit tombée, a-t-on dit quand on avait à recommander le grand devoir de la patience (4), afin d'être en état d'apprécier avec modération la faute, et de conserver cet extérieur calme et bon, sans lequel nous serions vite suspects d'agir dans un sentiment personnel. » — « Souvent, dit Fénelon

(1) Eccl. III.

(2) *De benef.*, lib. VIII, 30.(3) *Tr. des études*, liv. VII, 1<sup>re</sup> part., art. V, § II.(4) Cf. *Les vrais principes*. p. 385.

dans son remarquable chapitre V, dont il faudrait graver certaines pages en lettres d'or dans tous les lieux où les maîtres sont en rapports avec les enfants, souvent il faut tolérer des choses qui auraient besoin d'être corrigées, et attendre le moment où l'esprit de l'enfant sera disposé à profiter de la correction. Ne le reprenez jamais ni dans son premier mouvement ni dans le vôtre. Si vous le faites dans le vôtre, il s'aperçoit que vous agissez par humeur et par promptitude, et non par raison et par amitié : vous perdrez sans ressource votre autorité..... Montrez-lui toujours que vous vous possédez : rien ne le lui fera mieux voir que votre patience. *Observez tous les moments pendant plusieurs jours, s'il le faut, pour bien placer une correction (1).* »

Rollin rappelle à ce sujet le fameux mot de Socrate à son esclave dont le philosophe avait lieu de se plaindre : Je te frapperais, si je n'étais en colère : *cæderem te, nisi irascarer*. Il ajoute cette parole admirable de Cicéron : « Il faut surtout se garder de la colère quand on punit... Il est à désirer que ceux qui commandent se forment à l'image des lois qui sont appelées à punir par justice, non par irascibilité (2). » On pourrait rapprocher de cette grande image, et appliquer au maître qui punit, ce noble conseil que donne Joubert au poète parlant d'objets qu'il veut rendre odieux : « Que son style soit calme, que ses termes soient modérés, et qu'il épargne l'ennemi, conservant cette dignité qui vient de la paix d'une âme supérieure à toutes choses. Qu'il se souviennne de ce beau mot de Lucain : *Pacem summa tenent* (3) ! » Encore ces deux pensées, malgré leur grandeur, restent-elles au-dessous de ce qu'on a droit d'attendre d'un maître qui veut être

(1) *Educ. des filles*, chap. v.

(2) *Oplandum ut ii, qui præsumt aliis, legum similes sint, quæ ad puniendum æquitate ducuntur, non iracundiâ. De offic.*, lib. I, 89.

(3) *Pensees*, tit. xxv, 79.

père. Car un père possède ce qui manque à la loi, ce qui reste étranger au poète de Joubert : un cœur qui se sent brisé par la nécessité de punir.

Rollin continue comme Fénelon, et termine par une très juste et très profonde maxime : « Pour peu qu'il paraisse d'émotion sur le visage du maître, ou dans son ton, l'écolier s'en aperçoit aussitôt ; et il sent bien que ce n'est pas le zèle du devoir, mais l'ardeur de la passion, qui a allumé ce feu. » Il termine par une maxime de haute vérité qui donne la raison profonde et dernière de toutes ces règles de conduite : « Il n'en faut pas davantage pour faire perdre tout le fruit de la correction ; parce que les enfants, tout jeunes qu'ils sont, sentent qu'il *n'y a que la raison qui ait le droit de les corriger* (1). »

Ce n'est pas seulement son propre apaisement que le maître qui châtie doit savoir attendre, mais aussi celui de l'élève : « Si vous le reprenez dans son premier mouvement, dit Fénelon, il n'a pas l'esprit assez libre pour avouer sa faute, pour vaincre sa passion et pour sentir l'importance de vos avis ; c'est même exposer l'enfant à perdre le respect qu'il vous doit. » — « La première règle, dit Rollin, est de ne point punir un enfant dans l'instant même de sa faute, de peur de l'aigrir et de lui en faire commettre de nouvelles en le poussant à bout ; mais de lui laisser le temps de se reconnaître, de rentrer en lui même, de sentir son tort et, en même temps, la justice et la nécessité de la punition, et par là de le mettre en état d'en profiter ».

On ne saurait être plus précis ; et, en lisant ces sentences dictées par la charité et par la sagesse en même temps, il est impossible qu'elles ne trouvent en notre conscience l'écho d'un plein assentiment. Aussi les maîtres qui y con-

(1) *Loc. cit.*

treviennent sont amenés à dire hautement qu'ils ont voulu *avoir raison*. Hélas ! ce langage n'est que le prétexte de la colère inspirée par l'orgueil. L'obstination qu'ils veulent réduire dans l'élève, ils s'en rendent aussi eux-mêmes gravement coupables, et il se trouve, selon la remarque de saint Thomas, qu'ils punissent dans l'enfant ce qu'ils font personnellement (1). Quelle erreur et quelle faute ! Ils veulent humilier l'élève en s'arrogant à eux-mêmes un dernier mot brutal. Mais cette humiliation, imposée par la force, est-elle une vertu ? Elle peut briser, elle ne corrige pas. Elle brise les enfants de caractère irascible, en les poussant à bout, comme dit Rollin : ils en viennent à des extrémités d'où résultent de grands scandales. Sans aller jusque-là, ils concentrent dans leur cœur un dépit qui le ferme et leur assure une sorte de victoire, en l'endurcissant contre le repentir. Quelquefois une joie amère paraît sur leur visage et éclate dans leurs yeux, à mesure que le maître sévit davantage. Oh ! quelles suites peut avoir un tel oubli de notre premier devoir !

Si quelqu'un objectait que certaines fautes obligent à une prompte répression, nous répondrions, avec le religieux cité plus haut : « Il reste la ressource de renvoyer avec calme au préfet des classes. (Plus loin, on fera ressortir l'avantage de cette manière d'agir.) Mais encore, me semble-t-il, on obvie au scandale en disant d'un ton bref à l'élève coupable : Vous n'êtes pas en état de m'entendre : quand votre colère sera calmée je vous parlerai. »

Cette retenue impose une crainte filiale qui n'exclut ni le respect, ni la confiance. Elle suppose un grand esprit de foi et d'abnégation qui attire les bénédictions de Dieu. Les bons maîtres sont récompensés au centuple des efforts qu'ils ont à faire, par les succès qu'ils obtiennent et par

(1) Sunt qui in discipulis suis puniunt quod ipsi faciunt. *De erud. principum*, lib. V, cap. ix, *ad init.*

la joie qui les remplit. Aussi, trouve-t-on des hommes du monde qui s'imposent cette règle de conduite : « Jamais je ne punis un matelot, disait un jour à l'auteur un officier général de la marine, quand je le vois en colère. Je lui laisse clairement entendre que tout n'est pas fini, et j'attends. Ordinairement, il vient de lui-même au-devant de la punition ; et, sans l'avoir exposé à des actes qui auraient obligé d'en arriver aux mesures extrêmes, j'ai la satisfaction de voir qu'il en profite pour se corriger. » Quelle condamnation serait pour nous une telle charité, si nous, prêtres et religieux, en face d'enfants qui manquent d'expérience et de raison, que nous avons charge de rendre vertueux, nous sacrifions leurs plus graves intérêts à la vengeance d'un condamnable orgueil : *Judices nostri erunt !*

### III

Exclure toute passion : cette troisième disposition est le but des deux précédentes ; c'est pour arriver à ne jamais sévir qu'avec le calme de la justice, qu'un maître, vraiment père, épuise d'abord tous les autres moyens, et qu'il cherche avec délicatesse le moment où la répression produira le meilleur effet désiré. C'était déjà traiter cette présente condition que de recommander d'attendre que notre cœur ait déposé l'émotion à laquelle il peut se sentir en proie. Mais cette disposition est d'une si haute importance, que l'on ne saurait regretter quelques réflexions et quelques autorités encore, destinées à en bien pénétrer les éducateurs.

Le calme dans le ton du maître, sinon sur son visage, est rare quand il châtie. Quelques-uns croient qu'il est à propos d'enfler la voix, de manière à annoncer une humeur et une aversion qui ne sont cependant pas dans le

cœur (1). N'en trouverait-on pas encore aujourd'hui tels que les a dépeints saint Jérôme : « Le regard de travers, les lèvres tremblantes, le front plissé, ayant à la bouche des termes injurieux à l'excès, le visage passant incessamment de la pâleur à la pourpre, avec de grands bruits de paroles ! Bien loin de ramener les délinquants à la vertu, ils les précipitent au mal par leur dureté (2). » D'autres, sans donner dans cette sottise affectation, prennent ce ton à leur insu ; ou même, soit de parti pris, soit à leur insu, éloignent de leur âme le calme et la tendresse qui devraient la remplir pour donner à leurs accents quelque chose de paternel. « Ce qu'il y a de fâcheux, dit Rollin, c'est que ceux qui agissent le plus par humeur sont ceux qui s'en aperçoivent le moins ; que souvent même ils sauraient mauvais gré à quiconque entreprendrait de les en avertir : ce qui est pourtant le meilleur service à rendre à un ami (3). »

Le titre de père condamne un ton qui est, ou trop austère s'il est vrai, ou pédantesque s'il est affecté. Ne nous lassons donc pas de nous persuader que nous sommes pères : « Regardons comme nos enfants, dit saint Augustin, tous ceux sur qui la puissance nous est donnée. Mettons-nous à leur service en ayant honte de ce qui annoncerait en nous le dominateur, et ne dominons que pour les servir avec plus de joie... Dès qu'ils sont nos enfants, repoussons toute colère en reprenant leurs fautes, ou du moins modérons-la si bien qu'elle paraisse absolument repoussée (4). » Point d'aigreur dans l'âme, point de

(1) Ne animum atrocem et aversum ostendat Jouvency, part. II, cap. III, art. II.

(2) Nihil est foelius præceptore furioso, qui, cum debeat esse mansuetus et humilis ad omnes, è diverso, torvo vultu, tremantibus labiis, rugatâ fronte, effrænatis convitiis, facie inter pallorem ruboremque variatâ, clamore perstrepat, et errantes, non tam ad bonum retrahat quam ad malum suâ sævitiâ præcipitet. An. Tir., cap. I, in illud : *Non iracundum.*

(3) *Tr. des études*, liv. VII, 2<sup>e</sup> part. IV, chap.

(4) *De ord.* lib. II, 25. Suos putent omnes in quos sibi potestas



mépris dans le regard, point d'injures sur les lèvres (1) ; de la compassion pour le moment, de l'espérance pour l'avenir : voilà le père, voilà la vraie correction. « Car ce ne sont point les châtimens qui corrigent, a dit un maître, mais la manière dont on punit ; c'est-à-dire la manière dont on ressent la peine qu'on leur fait, le regret qu'on leur laisse remarquer que l'on a d'y être forcé, et de les voir réduits eux-mêmes à un état aussi mortifiant et aussi honteux que celui d'être mal traités pour leurs fautes (2). »

Les recommandations suivantes que fait Rollin, après Fénelon, achèveront de bien faire comprendre comment châtie le bon maître qui, au lieu de l'humiliation du coupable, ne veut que son amendement ; qui exclut avec soin toute satisfaction personnelle, tout soupçon de vengeance, pour ne se proposer que le bien de l'élève, et qui entend n'exiger de lui, pour l'acquisition de ce bien, que le prix le plus bas possible : « Montrez, dit-il, à l'enfant ce que vous avez fait pour éviter cette extrémité..... Parlez devant lui, avec d'autres personnes, du malheur de ceux qui manquent de raison et d'honneur jusqu'à se faire châtier. Retranchez les marques d'amitié ordinaires, jusqu'à ce que vous voyiez qu'il a besoin de consolation. Rendez ce châtiment public, ou tenez-le secret, selon que vous jugerez qu'il sera plus utile à l'enfant, ou de lui causer une grande honte, ou de lui montrer qu'on la lui épargne. Réservez cette honte publique pour servir de dernier remède. Servez-vous quelquefois d'une personne raisonnable qui console l'enfant, qui lui dise ce que vous ne devez pas lui dire encore vous-mêmes : qui le guérisse de sa mauvaise honte, qui le dispose à revenir à vous, et

*data fuerit. Ità serviant, ut eis dominari pudeat ; ità dominantur, ut eis servire delectet... In peccatis suorum, vel pellant omnino iram, vel ita frœnent, ut sit pulsœ similis.*

(1) *Omnis animadversio contumeliâ vacare debet. CICER. De off., lib. I, 88.*

(2) Jean Pic : *Maximes sur l'éduc., XLIII.*

à laquelle l'enfant, dans son émotion, puisse ouvrir son cœur, plus librement qu'il n'oserait le faire devant vous (1). Mais surtout qu'il ne paraisse jamais que vous demandez à l'enfant d'autres soumissions que celles qui sont raisonnables et nécessaires. Tâchez de faire en sorte qu'il s'y condamne lui-même et qu'il ne reste qu'à adoucir la peine qu'il aura acceptée. Chacun doit employer les règles générales selon les besoins particuliers (2). »

#### IV

On a dit, en traitant des qualités de l'amour d'un bon éducateur pour ses élèves, qu'il doit incliner au pardon à l'image de l'amour divin (3). La clémence, qui pardonne après avoir puni, est la vertu des bons maîtres comme celle des bons rois ; et on peut leur appliquer aussi ce bel éloge de Bossuet : « C'était, dit-il, un grand caractère donné aux Rois d'Israël, même par leurs ennemis : « Les rois de la maison d'Israël sont cléments (4). » Il est vrai : si l'éducateur est fidèle à ne recourir aux punitions qu'à la dernière extrémité, à se bien posséder, à observer le moment favorable ; si, de plus, il garde la justice et la modération, ainsi qu'on va bientôt le recommander, les punitions de sa part seront rares et tellement mesurées, qu'il sera rare aussi d'avoir l'occasion d'en faire remise.

Cependant, il pourra s'être trouvé dans le cas de

(1) Cette recommandation est, pour la pratique, des plus fructueuses : à condition qu'on n'ait pas ainsi par l'effet d'un sot calcul, dans le dessein peu désintéressé de rétablir ou de resserrer une affection puérile, ou même dangereuse. Le P. directeur spirituel est naturellement indiqué pour cette paternelle intervention.

(2) Liv. VII, 1<sup>re</sup> p., art. v, § 2. — Toute cette citation se trouve textuellement dans *l'Education des filles*, chap. v ; quoique Rollin n'en fasse aucune mention.

(3) Cf. *Les vrais principes*, p. 338.

(4) III Réc., xx, 31. — *Polit.*, liv. VIII, 6<sup>e</sup> prop.

déployer une plus grande sévérité envers des élèves vraiment coupables, rétifs, obstinés : c'est alors qu'il faut prendre garde, en fermant trop l'oreille aux inspirations de la clémence, « d'achever de briser le roseau qu'il « aura dû ébranler » Il est parfaitement vrai de dire, avec Cicéron, que « la crainte ne pourrait longtemps former au devoir (1). » Et mieux encore, avec saint Bernard, que « la crainte est impuissante à changer les dispositions du cœur (2). » Un bon maître saura donc même alors, au moins quelquefois, « être content, avant que la pénitence soit achevée, du repentir qu'on lui témoigne (3). »

Nous trouvons dans les notes auxquelles on a déjà fait quelques emprunts des recommandations, qui sont d'excellentes applications et des exemples suffisants de ce principe. Nous les résumons en les complétant.

Qu'on laisse, sinon absolument toujours, du moins le plus souvent, l'élève effacer ses mauvaises notes et racheter ses punitions par les bonnes notes qu'il aura obtenues. Qu'on se garde soigneusement d'infliger plusieurs jours de retenue, ou de donner des *pensums démesurés*. C'est ne pas connaître le cœur d'un enfant. Il n'est sorte de mal où ne puissent le précipiter l'irritation et le découragement qui le saisissent, sous le coup d'une punition de cette longueur. Le démon prend de là sur lui un violent empire, et le pousse à de graves fautes, comme par vengeance contre le maître cruel qui l'a ainsi écrasé. On pourrait tout au plus condamner un élève vraiment coupable à telle punition *jusqu'à nouvel ordre*. On n'éteint pas l'espérance dans son cœur ; et, s'il s'aperçoit qu'on attend avec bonté des signes de repentir pour autoriser le droit de lui faire grâce, il est rare qu'il soit assez méchant pour s'obstiner à les refuser.

(1) *Timor non diuturnus magister officii. Philo.*, II, 90.

(2) *Timor non mutat affectum. De dilig. Deo. cap. XII.*

(3) *Tacite, loc. cit.*

Une punition paraît-elle produire son effet ? on la lève, même avant le terme qui avait été déterminé. La punition (on va bientôt le dire) est un remède : or on a toujours hâte de laisser les remèdes de côté, quand ils ont obtenu le double résultat d'éloigner le mal et d'en conjurer le retour. En se donnant ainsi le mérite de pardonner, on obtient encore le précieux résultat de cicatriser la plaie que la punition fait toujours plus ou moins au cœur de l'enfant ; il sait qu'il n'a pas perdu la bienveillance de son maître et il se remet avec courage au devoir.

C'est surtout à une certaine époque de sa vie d'élève qu'il importe de traiter l'enfant avec patience et délicatesse. Cette époque est ce que les hommes du métier ont appelé *la crise d'adolescence*. Vers quatorze ou quinze ans, un changement, ou lent ou soudain, se produit sur sa physionomie et son attitude.

Ce n'est plus cet enfant gai, ouvert, confiant, heureux, qui grandissait, tout entier à l'heure présente et sans nul souci de l'avenir. Le voilà rêveur, sans application ni énergie, triste, dégoûté, découragé. Il fuit la présence de ses maîtres, dont hier encore il cherchait avec joie le regard. Il s'éloigne des sacrements ; la piété, le travail, la règle, tout l'importune et lui pèse. Il est en proie à l'ennui.

Ce mal, « l'inexorable ennui, a dit Bossuet, qui fait le fond de l'âme humaine depuis que l'homme a perdu le goût de Dieu (1) », ce mal, toutes les vertus qu'on vient d'énumérer l'en guériraient, parce qu'elles lui rendraient le goût de Dieu. Il n'a pas la volonté de les mettre en pratique et de reconquérir à leur aide un bonheur perdu. Il recherche des camarades suspects avec lesquels, en des conversations qu'il tient furtivement, à voix basse, en quelques coins, il trompe cet ennui par des questions dont il a honte, par des confidences qui entretiennent des illusions coupables et caressent des rêves dangereux. Il se

sent écrasé par les murs du collège, et vit par anticipation dans un monde qu'il a peuplé des chimères de son imagination désordonnée.

Cet état d'âme, qui tient souvent à la santé, à l'affaiblissement qu'une croissance trop rapide fait subir à sa constitution, cet état d'âme lui donne droit à tous nos égards. Ce serait être cruel, même injuste, de les lui refuser ; on pourrait le déconcerter, le briser et le perdre. Ceux de ses maîtres en qui il a plus de confiance, pourront, avec ménagements, s'insinuer dans son cœur, surprendre son secret pour lui donner des conseils efficaces en le soulageant. Mais tous éviteront scrupuleusement de le pousser à bout.

Ce qui doit encourager à suivre cette dictée de la raison et du zèle, c'est l'assurance des résultats qu'elle produira tôt ou tard. Il en est de ces crises morales, comme des crises de santé : traitées avec ménagement, avec sagesse, avec dévouement, elles tournent à l'amélioration sensible, à la pleine consolidation du tempérament moral, de la vertu. L'expérience montre qu'on ne peut trop compter sur elle avant qu'elle ait traversé une épreuve. Épreuve du malheur, épreuve d'une faute qui humilie, d'une réprimande encourue, quelle que soit la nature de l'épreuve, elle est la trempe nécessaire du caractère de l'adolescent :

Ce n'est qu'en ces assauts qu'éclate la vertu  
Et l'on doute d'un cœur qui n'a pas combattu.

Et l'on peut dire que c'est la gloire des collèges chrétiens de ménager à cette crise une issue heureuse. Quel bonheur que de voir — et on le voit souvent — l'élève, qui a inquiété un certain temps, se relever, s'affermir et sortir de là définitivement vertueux ! Elle est vraiment digne de la confiance des familles, cette maison d'éducation où les élèves passent de l'adolescence à la jeunesse, sinon dans l'ignorance absolue du mal, ce qui est le lot du

rès petit nombre, du moins en en secouant peu à peu l'influence et en parvenant ainsi à se retrancher fortement dans le bien.

On pourrait dire en général qu'il est bien de pardonner à l'élève qui fait des excuses sincères. On tiendra compte du caractère. Car il en est de mal trempés, auxquels une certaine humilité coûte peu, non plus que les promesses ou les excuses. Mais quand on a affaire à un enfant qu'on voit prendre beaucoup sur lui pour demander grâce et accentuer son désir de mieux faire, c'est le cas d'être clément. On en a vu garder, bien plus longtemps que leur maître, le souvenir d'un pardon qui n'a cessé, dans les mauvais moments, de soutenir leurs résolutions chancelantes. Un an, deux ans après, une occasion se présentant, ils la saisissaient, quelquefois avec une rare délicatesse, pour exprimer leurs bons sentiments. Quant aux caractères plus mobiles, on pourrait parfois ajourner l'exécution de la pénitence à une distance de quelques jours, pendant lesquels leur conduite ferait preuve du sérieux de leurs résolutions et déciderait en faveur de la grâce ou de la sévérité.

Mais ce n'est pas seulement l'espoir d'être pardonné qu'il faut laisser quand on châtie ; c'est le découragement qu'il faut prévenir, et le ressort du bien qu'il faut prendre garde de ne pas fausser. « Ne dites point son défaut à l'enfant, recommande Fénelon, sans ajouter quelque moyen de le surmonter qui encourage à le faire ; car il faut éviter le chagrin et le découragement que la correction inspire quand elle est sèche (1). » L'enfant doit rester convaincu, quand il est châtié, que son maître a lui-même bon espoir de son amendement, et se sentir mis par sa main paternelle sur cette heureuse voie. Que désormais il évite telle

(1) *Loc. cit.*

occasion, qu'il prévienne la naissance de telle suggestion mauvaise, qu'il fasse tel emploi de son temps dès le début de l'étude, qu'il prenne son auteur de telle manière, qu'il recoure à telle industrie, et il fera mieux.

On lui rappelle en même temps combien de fois, pour avoir déployé du courage il a réussi. Comme Démosthène aux Athéniens envers lesquels, pour le dire en passant, il fait preuve d'une douceur que leur légèreté incorrigible ne parvient pas à rebuter, on s'estime heureux d'avoir à lui fournir des exemples pris dans son propre passé (1). Déjà même on remarque dans sa conduite des élans de vertu, dans ses devoirs des lueurs d'intelligence. Encore quelques efforts, il réussira ; il jouira de sa propre estime, de la joie de ses bons parents, comme en tant d'autres circonstances dont le seul souvenir mouille ses yeux d'une larme de bonheur. C'est le moment de passer sur bien de petites fautes (2) et de forcer la note des louanges. On obtiendra plus par un encouragement qui donnera à l'enfant confiance en son essor, que par de longues journées de reproches qui assombrissent son horizon et compriment sa vigueur, comme les mois d'hiver, nos campagnes qu'ils frappent de stérilité.

---

## ARTICLE SECOND

### DES CONDITIONS QUE DOIVENT AVOIR LES PÉNITENCES.

Les dispositions des bons maîtres au moment de sévir dérivent, a-t-on dit, de leur titre de père qui domine en

(1) *Olynth.* passim.

(2) C'est le cas de se souvenir de cette importante recommandation : *In iis, quæ ad hanc adolescentium mobilem ætatem pertinent, meminerint sæpius esse dissimulandum.* CONST. SOC. MAG. ad calc., n° 3.

eux tous les autres titres. De même, les conditions qui rendent les pénitences salutaires dérivent de la destination qu'elles doivent avoir pour objet : cette destination c'est d'amender le coupable et de l'améliorer. La pénitence doit être médicinale et se proposer de guérir.

C'est dans cette idée qu'il serait bon, si l'usage contraire n'avait pas prévalu, de préférer le mot de châtiment à celui de punition. Et en effet cette idée d'amendement est impliquée dans le premier, non dans le second. « *Châtiment*, disent les vocabulaires, c'est, avant tout, une peine qui a pour but la correction de celui à qui on l'inflige... ; dans *punir* il n'y a que l'idée de l'expiation de la faute commise ; dans *châtier* il y a de plus l'idée de l'amélioration de celui qu'on châtie (1). » D'un côté l'esprit reste attaché à ce qui humilie et fait souffrir ; de l'autre, il s'élève à la perfection morale dont l'humiliation et la souffrance sont le moyen.

L'étymologie latine met en belle lumière cette différence. *Punire* dérive de *poena*, qui exprime cette idée d'expiation par la contrainte, l'idée de compensation, de vengeance, de salaire, en quelque sorte, exigé par la justice que la faute a outragée : *poena* vient en effet de *ποινή*, rançon, qui implique tout ce qu'on vient de dire (2). Au contraire, *Castigare*, d'après MM. Gardin-Dumesnil et Barrault, a pour racines les deux mots *castum agere*, rendre chaste ; il porte donc l'attention, non pas sur la satisfaction réclamée au profit de l'ordre général troublé, mais sur le résultat dont bénéficiera le coupable ; car la pénitence doit le faire profiter en cette vertu exquise, toute de grâce et de parfums, en *Chasteté*.

(1) Littré : *châtiment*, *châtier*.

(2) C'est le terme employé par Platon dans les deux textes si remarquables qu'il consacre aux condamnés du Tartare : « Les scélérats, dit-il, qui ont mérité d'être incurables, sont réduits à servir d'épouvantail ; et leurs punitions, qui les tourmentent sans les guérir, ne sont utiles qu'à ceux qui connaissent leur effroyable éternité. » *Le Phédon* et *le Gorgias*, vers fin.



On sait, en effet, que la chasteté a pour objet d'établir définitivement le règne de l'esprit sur les sens ; et qu'ainsi tout ce qui comprime les sens tourne à son avantage. Or n'est-ce pas à comprimer les sens, à les réduire à soumission, que toute pénitence intelligente et juste conspire ? Elle les oblige au silence et au repos, pour avoir raison de leur pétulance ; au travail, pour secouer leur inertie ; elle les arrache donc violemment au joug de la paresse qui tend à engourdir l'âme, et à la légèreté qui menace de la perdre dans la dissipation. Ainsi elle opère dans le sens de la délivrance de l'esprit et de la liberté du cœur, au détriment de « la loi de la chair. » Or, la délivrance totale, la liberté parfaite, et l'empire pacifique et glorieux qui en est le terme, n'est-ce pas ce que signifie le mot exquis de chasteté.

Il n'est plus besoin de répéter que le bon maître doit exclure, en réprimant, tout motif personnel de ressentiment ou de vengeance ; mais il faut dire, comme conséquence de nos définitions, qu'il manquerait encore à son devoir s'il se proposait seulement de donner froidement satisfaction à la justice dont il est établi le gardien. Il veut surtout corriger. Il faut donc que les moyens de répression soient, non pas dans son intention seulement, mais par leur nature encore, capables de rétablir l'enfant dans la vertu dont il s'est écarté. Les châtimens, dans la belle acception du mot, sont des médecines morales. C'est d'ailleurs la doctrine de saint Thomas, empruntée par lui à Aristote, que toute peine doit être médicinale : « On a recours aux peines, dit-il, pour rendre, par ce moyen, aux hommes le bien de la vertu... Les peines sont des sortes de médecines destinées, soit au profit de celui qu'elles ont pour objet, soit encore au profit des autres, selon ce que dit le Saint-Esprit : « En voyant flageller l'homme dangereux, le bon deviendra plus sage (1). » — « La peine est

(1. Prov. vii, 25; Pestilencia flagellabit, stultum sapienter erit.

une médecine propre, non seulement à guérir du péché passé, mais à préserver du péché à venir et à porter à quelque bien (1) ». Or, s'il en doit être ainsi des peines dont on frappe l'âge mûr, que dire de l'enfant, qui est placé sous la main du maître et sous sa responsabilité précisément pour être délivré de ses défauts et formé à toute vertu ?

Il est bon de remarquer d'après ces textes, avant d'aller plus loin et pour éclaircir ce qui sera dit ensuite, que d'abord la guérison du coupable n'est pas seule en vue dans la répression. Les condisciples qu'il a pu entraîner au mal, ou que son impunité y exposerait, doivent entrer en compte dans l'appréciation équitable du châtement. Remarquons ensuite que l'effet à attendre du châtement est aussi bien pour l'avenir que dans le passé. C'est la conséquence de cette fonction médicinale ; car la médecine n'a pas seulement pour but de guérir, mais encore de préserver.

Ces principes posés, concluons que la pénitence doit être juste, modérée, proportionnelle à la faute, enfin de telle nature qu'elle serve à la correction.

## I

Tout remède a en soi quelque chose de violent plus ou moins, de sorte qu'il doit être toujours justifié par la nécessité d'agir ; c'est encore la nécessité qui en détermine l'intensité et la mesure : il faut qu'il y ait en quelque sorte équation entre le mal et le remède. L'opportunité de la répression, son degré de gravité, se déterminent donc d'après la justice.

Or la justice interdit toute pénitence pour une faute

(1) 1<sup>re</sup> 2<sup>de</sup> quest. LXXXVII, art. II. — 2<sup>de</sup> 2<sup>de</sup> quest. VIII, art. V.

qui n'est pas certaine ; car c'est un axiome de droit que, en matière pénale, la culpabilité ne se présume pas : *Nunquam, secundum humanum iudicium, aliquis debet puniri sine culpâ* (1). La justice interdit aussi toute pénitence grave pour une faute qui n'est que légère. « C'est perdre toute confiance dans l'esprit des enfants, a dit Labruyère, et leur devenir inutile (2), que de les punir des fautes qu'ils n'ont pas faites, ou même sévèrement de celles qui sont légères. Ils savent précisément, et mieux que personne, ce qu'ils méritent ; et ils ne méritent guère que ce qu'ils craignent. Ils connaissent si c'est à tort ou à raison qu'on les châtie, et ne se gâtent pas moins par des peines mal ordonnées que par l'impunité (3). » Fleury dit presque de même : « Il ne faut pas s'imaginer que les enfants soient faciles à tromper là-dessus : ils sentent bien s'ils ont tort ou raison ; et ils ont le discernement très fin pour connaître les passions au visage et à tout l'extérieur, quoiqu'ils ne sachent pas encore l'exprimer et qu'ils ne fassent pas même réflexion qu'ils le remarquent (4). »

Les notes déjà mises à contribution insistent sur cette remarque du célèbre moraliste, et en sont comme le commentaire : « Qu'on se garde d'imaginer, y est-il dit, que les enfants n'attachent aux punitions que l'importance d'un moment, plus ou moins long ou intense, de déplaisir ou d'aigreur ; qu'il suffit qu'on les domine, pour qu'ils se rendent facilement. Ce serait se tromper grossièrement et dangereusement. Il y a dans l'enfance un sentiment exquis du juste et de l'injuste ; pour n'être pas raisonné, il

(1) S. Th., 2<sup>a</sup> 2<sup>æ</sup> quæst. VIII, art. iv.

(2) Si simple qu'il soit, ou par cela même qu'il est si simple, ce mot est à remarquer. Un prêtre éducateur doit redouter, non pas seulement de nuire à ses élèves, mais de leur être simplement inutile.

(3) *Caract.*, chap. xi : *De l'homme*.

(4) *Tr. des études*. 1<sup>re</sup> part., chap. xvii.

n'en est quelquefois que plus vif; et souvent l'arbitraire dont ils se sentent victimes leur inspire une colère silencieuse et concentrée, plus à redouter que l'explosion d'un cri de douleur, ou même de rébellion. On rencontre des hommes faits qui ont toujours sur le cœur les procédés dénués de justice par lesquels un maître pensa triompher. Comment attendre un résultat moral de ces victoires brutales de la force ? »

Cette règle de la justice condamne les punitions générales. Il est rare, en effet, qu'elles n'atteignent pas des innocents, tous les élèves n'ayant probablement pas participé à la faute qui attire une si large répression; ou au moins est-il impossible que tous y aient pris une part égale, justiciable d'un châtement égal (1).

Le système qui rend quelques élèves responsables des fautes générales n'a guère plus d'équité; et il a de plus le grave inconvénient de pousser à bout les malheureux *responsables*. Cependant, dans les occasions exceptionnelles où une sorte d'effervescence d'indépendance travaille les jeunes têtes, les fautes ordinaires tirent de cet état une gravité particulière. Ce n'est donc pas blesser la justice que d'y appliquer des châtements plus rigoureux. C'est le cas de songer à tous en donnant un exemple, et de frapper avec plus de sévérité sur un élève mal noté pour apaiser ces sortes d'accès de folie en commun. La répression peut donc tomber sur celui qu'on sait obstiné depuis longtemps à fatiguer la discipline par une habitude d'insoumission. Mais c'est à condition d'avoir acquis la certitude de cette longue culpabilité, et non sans avoir fait, au préalable, des menaces nettes et graves. Du reste, c'est au supérieur

(1) « La commission estime que, mal pour mal, mieux vaut l'impunité pour tous que de punir un innocent. » Ces paroles, si dignes d'être louées et mises en pratique, sont tirées d'un rapport fait au ministre sur le règlement d'une grande Ecole de l'Etat, dont il fut donné, dans le temps, communication bienveillante à l'auteur.

seul de pratiquer, ou de permettre spécialement, cette manière de répression ; car elle suppose l'exemption parfaite de toutes ces impressions personnelles dont il est difficile de se tenir affranchi dans le contact de tous les instants avec les élèves.

Qui dit faute, dans le cas de science certaine où elle tombe sous les coups de la justice, dit chose qui émane de la volonté. Voilà pourquoi, recommande Fleury, « On doit faire sentir aux enfants qu'on ne les punit que pour manque d'application, ou pour quelque autre faute qui appartient aux mœurs, et non pas précisément pour leur ignorance et leur peu d'esprit ; afin qu'ils ne regardent pas la punition comme un malheur, mais comme une justice... Car il faut éviter avec grand soin de maltraiter les enfants injustement, ne fût-ce que d'une parole ou d'un regard (1). »

Enfin si un maître s'aperçoit qu'en punissant il a agi à la légère, ou sous le coup d'une impression qui l'a trompé, n'hésitons pas à dire qu'il ne doit pas craindre d'en exempter, et même, s'il est bien sûr de l'innocence de l'élève, de lui témoigner le regret de s'être trompé. Une telle conduite, loin d'abaisser l'autorité, la relève dans l'estime générale ; car elle accuse un sentiment du devoir poussé jusqu'à la magnanimité.

## II

Que la pénitence doive être modérée et proportionnelle à la faute, ces deux conditions ne sont que des applications du principe de la justice. Il n'y a pas justice, en effet, sans modération et sans proportion. Et d'abord, la modération. Si nous avons insisté sur les recommandations pressantes et réitérées des maîtres sur la patience, c'est que, — notre

(1) *Loc. cit.*

expérience nous l'a assez appris — nos fonctions la mettent beaucoup à l'épreuve. Ne nous en déconcertons pas : « C'est à la patience qu'est attachée toute perfection (1). » Au lieu de nous plaindre que notre noble métier exerce en nous cette puissante vertu, remplissons de mieux en mieux les devoirs qu'il impose, puisqu'il nous fournit plus d'occasions d'amortir en nous l'amour-propre et de parvenir sûrement à ce but final de la vie religieuse, auquel nous avons pris l'engagement solennel de tendre à jamais. Or c'est surtout au moment de punir, et quand il s'agit de fautes qui ont longtemps excité notre impatience, qu'il est à craindre d'excéder : « Nous avons à prendre garde par dessus tout, dit saint Augustin, à ne pas dépasser la mesure, quand nous punissons (2). »

On ne saurait être trop persuadé que les châtimens donnés en excès, soit de quantité, soit de nombre, ne sont pas le moyen de faire prospérer une classe ou une division. Répétons le mot de Cicéron : *Timor non diuturnus magister officii*; et celui de saint Bernard : *Timor non mutat affectum*. On obtient par là un état de discipline extérieure, du silence, peut-être du travail; mais tout cela est contraint et servile, et par là même demeure étranger au développement moral qui est le but de l'éducation, et qui ne relève que de la libre volonté. On ne saurait croire, on l'a du reste déjà assez répété, combien quelquefois s'entasse d'amertume et de rancune contre des maîtres assez oublieux de leur titre de père pour se plaire dans ce régime sans cœur. Comme un jour, peu de temps avant la Révolution, le gouverneur de l'Anjou imposait une taxe nouvelle fort lourde aux communes de sa juridiction, il demanda à leurs représentants ce qu'ils comptaient faire : « Obéir et haïr ! » répondirent-ils. Sans tenir ce langage, les élèves comprimés par des sévérités qui se succèdent

(1) JAC., I, 4.

(2) *De ordin.*, lib., II, 25.

sans trêve finissent par aliéner tout à fait leurs cœurs du maître impitoyable d'abord, puis de son enseignement, de la maison qu'il transforme pour eux en caserne ; quelquefois aussi, hélas ! de sa robe sacerdotale et de la religion qu'il représente, et qu'ils confondent malheureusement dans leurs répulsions.

C'est ici surtout le cas de se souvenir d'un de nos principes : « C'est, a-t-il été dit, une pratique très fructueuse de nous rappeler souvent le temps où nous étions sous la conduite des autres, à l'âge où sont nos enfants, et les impressions que les diverses manières d'agir de nos différents maîtres nous firent alors éprouver (1). » Quelle idée avons-nous conservée de ceux qui nous traitèrent de la sorte, si nous avons eu le malheur d'en avoir de tels ? quel profit avons-nous fait sous un régime que nous appelions brutal ? Même aujourd'hui, si nos supérieurs qui obéissent, grâce à Dieu ! à un tout autre esprit, nous tenaient ainsi rigueur, dans quel découragement ne tomberions-nous pas ? Or, est-ce que les plantes naissantes n'ont pas autant besoin des doux rayons du soleil que celles qui ont pris leur développement ? Que deviendront donc ces jeunes âmes privées, pendant le temps qu'elles doivent passer sous notre culture, des rayons de l'amour paternel ? Variions notre ton, rappelons au devoir tour à tour avec douceur ou sévérité ; prenons silencieusement des notes, ce qui, pour l'œil de l'enfant, a souvent plus d'effet que les menaces. Voilà ce qui suffit souvent à la mobilité de cet âge. Voilà ce qui nous assurera devant Dieu le mérite de la patience à laquelle seul il a fait les promesses du succès (2) ; et, aux yeux des enfants, une réputation de justice et de bonté qui nous donnera sur eux un doux empire, à la fin irrésistible.

(1) Cf. *Les vrais principes*, p. 246.

(2) *Fructum afferunt in patientiâ. Luc., VIII, 18.*

Modérée en fréquence et en gravité, la répression le doit être aussi dans le langage. « J'ai honte, disait autrefois Rollin, de rapporter certains termes injurieux dont on se sert quelquefois à l'égard des écoliers : *cruche, bête, âne, cheval de carrosse*, etc...; et je ne le ferais pas, si je ne savais que ces termes se trouvent encore dans la bouche de quelques maîtres. Est-ce la raison ? est-ce la politesse ? est-ce le bon esprit, qui dicte un pareil langage ? Ne voit-on pas clairement qu'il ne peut être que l'effet d'une basse éducation qu'on a reçue ou d'une bassesse d'esprit qui ne sont point ce que c'est que bienséance (1) ? » Nous avons entendu le P. Judde nous dire (2) : « N'adressez jamais à vos élèves des épithètes malsonnantes : les plus grosses injures qu'on puisse dire à un élève, c'est de l'appeler paresseux, étourdi, mutin ; *encore faudrait-il que cela ne se dit que QUATRE FOIS L'ANNÉE*. Mais ne les traitez jamais de *bêtes, de stupides, de vauriens, d'impies*, et de tout le reste que la colère ou la mauvaise éducation pourrait enfanter. »

Depuis les temps où vivaient ces deux maîtres, les habitudes sociales ont pris des formes raffinées qui rendraient plus dur et, par conséquent, bien plus condamnable, l'emploi de ces termes odieux. Combien un éducateur serait à plaindre aujourd'hui, et comme il ferait tristement preuve de *basse éducation*, ou de *bassesse d'esprit*, s'il avait le malheur de les laisser échapper !

La modération en réprimant est la condition nécessaire pour s'assurer ce que quelques-uns sont prompts à se plaindre de ne jamais assez vite obtenir, l'appui de l'autorité première. Plus juste, parce qu'elle est plus calme ; plus calme, parce qu'elle est plus élevée, elle apprécie plus sainement ce qui est excès, et il ne lui est pas pos-

(1) *Traité des études*, liv. VIII, 2<sup>e</sup> partie, chap. v.

(2) Cf. *Les vrais principes*, p. 254.



sible de le sanctionner quand il lui est fait appel ou qu'elle est mise en demeure d'intervenir. Si donc un maître veut compter sur cette sanction, il faut absolument qu'il se lie dans le milieu quand il sévit. Comme on est d'autant moins sûr de ne pas outrepasser qu'on a plus d'émotion, il est sage de ne pas engager trop vite l'autorité; surtout de ne pas la compromettre en déclarant qu'on obtiendra d'elle telle satisfaction à laquelle on prétend; encore plus de ne pas poser la question impérieusement entre soi et l'élève, en disant par exemple : « A lui ou à moi de partir ! » Parole orgueilleuse et cruelle ! qui met l'autorité dans la triste alternative, ou d'embrasser une cause passionnée et de briser un élève dont la vertu n'était pas encore désespérée, ou de livrer le maître imprudent à la déconsidération.

Il ne saurait entrer dans notre plan de tracer un tableau proportionnel des fautes et des châtimens. L'échelle en est nécessairement mobile selon les lieux et selon les temps. On comprend, en effet, que la gravité de la répression doit croître, ou diminuer, selon que l'opinion est, ici ou là, plus ou moins sévère, et que par conséquent le niveau de la vertu est plus ou moins élevé.

De là s'est inspirée l'Eglise dans la marche qu'elle a diversement suivie en imposant les pénitences canoniques. Dès son berceau, saint Pierre n'hésita pas à frapper deux grands coups pour maintenir dans la perfection de son éclosion miraculeuse la foi des nouveaux convertis. Il juge la mort foudroyante d'Ananie et de Saphire nécessaire pour imposer l'horreur de la dissimulation et l'amour de la pauvreté parfaite à cette communauté héroïque; car Dieu la destine à rendre à la religion nouvelle une gloire incomparable, en lui faisant produire, dès son premier jour, toute la beauté et tous les fruits des plus hautes vertus chrétiennes qui, en s'épanouissant tout d'un coup dans la

pleine maturité, rendent le plus magnifique hommage à la divinité de la doctrine qui seule a pu les créer.

Plus tard, tant que le permet, si l'on peut ainsi dire, le tempérament général, on exigea, pour racheter les fautes, des réparations éclatantes. La conscience publique, qui venait d'être créée dans toute sa limpidité et sa vigueur, se maintenait à ce prix, haute et ferme, inaccessible aux compromis ; toute pleine des lumières de la foi, d'ardeur pour la gloire de Dieu non moins que pour le bien des hommes, d'horreur pour les outrages à la religion aussi bien que pour les atteintes à l'ordre social ; mettant l'honneur dans l'accomplissement des devoirs chrétiens encore plus que dans ceux de la probité. A mesure que le scepticisme a gagné les esprits et semé l'indifférence, la sévérité extérieure de la discipline a été mitigée. Agir alors avec la même rigueur sur des caractères de plus en plus détremvés, sur des roseaux ébranlés et des mèches à demi éteintes, ce serait décourager et ruiner.

Ainsi la sagesse doit, selon le possible et pour le mieux, modifier le code des pénitences, d'après les milieux ; petits séminaires ou collèges, et même collèges dans les pays plus ou moins chrétiens, collèges des petits enfants, ou collèges dans lesquels on prépare aux écoles de l'Etat, etc..

Ce qu'il est à propos ici de chercher à établir, ce sont, d'après les habitudes que nous avons adoptées, des règles d'application immédiate, en vertu desquelles il faut toujours, quels que soient le point de départ et la limite, graduer proportionnellement la répression.

Disons d'abord qu'il est souverainement important d'arrêter les fautes dès le début. Tout le monde sait par cœur la célèbre maxime :

*Principiis obsta : sero medicina paratur,  
Cum mala per longas invaluere moras.*

Mais peu la mettent en pratique. On est distrait ; on veut

paraître bon ; on s'ennuie des efforts qu'exigent ou l'exercice vigilant de l'autorité, ou l'observation de soi-même et la compression de son caractère propre. Tout cela est dur, il est vrai ; mais que de peines à soi-même et de fautes aux élèves prévient cette main de l'éducateur appliquée à tenir toujours fermes les rênes de la volonté ! Le bon maître donc se garde d'abord lui-même dans l'égalité d'humeur et dans le sage milieu de la conduite. Puis, son regard calme, mais éveillé, tient tout son petit monde en respect ; d'un signe, d'un coup d'œil, d'un léger coup frappé sur la chaire, comme le chef qui commande la marche d'un peloton silencieux ou un orchestre en exécution, il modère l'un, excite l'autre, rappelle celui-ci au pas, met celui-là à l'accord, les tient tous en haleine, obtient un admirable ensemble de bonne volonté et de succès.

« J'ai parlé du regard, dit ici Mgr Dupanloup, je dois dire que, parmi les moyens de répression morale, un des plus puissants, c'est en effet le regard mécontent, sévère, attristé, du maître, du supérieur : regard qui, en restant inflexiblement le même pendant un certain temps, fait sentir à l'enfant, pour peu qu'il ait du cœur, qu'il est en disgrâce, et le provoque au repentir et à l'amendement (1). » Et le silence, certains intervalles de silence, n'est-ce pas encore là un moyen simple et efficace quand on y recourt à propos ? L'historien du cardinal Mathieu, en décrivant son enfance, parle en ces termes de sa mère : « Elle ne s'étendait pas, dit-il, en longs discours, un mot lui suffisait ; mais ce mot était suivi d'un long silence qui servait à l'imprimer dans l'âme et qui glaçait les répliques sur les lèvres (2). » Tâchons d'acquérir ce secret d'une répression qui nous dispensera de beaucoup d'autres plus dures et souvent moins fructueuses.

(1) *De l'éduc.*, t. III, chap. VII.

(2) *Vie du card. Matthieu*, par Mgr Besson, 1<sup>er</sup> vol., p. 49.

En second lieu, qu'avant d'en venir aux châtimens, surtout aux châtimens graves, on épuise d'abord la ressource des avertissemens soit en particulier, soit en public. On ne saurait mieux traiter ici, au point de vue spécial de la répression, ce puissant et paternel moyen des avertissemens particuliers dont on a déjà parlé en général, on ne saurait mieux le traiter que ne l'a fait le R. P. Maître-pierre. Il en indique le ton, le moment, les détails ; et tout cela, suivant le progrès des fautes, avec une expérience et un tact auxquels il semble ne rien laisser à ajouter. Nous n'avons qu'à citer :

« Un enfant, dit-il, a fait une faute : on ne doit pas attendre qu'il y retombe ; ce serait lui laisser croire qu'on n'y attache pas d'importance. Qu'on le voie en particulier, en gardant d'ailleurs bien exactement toutes les pressantes prescriptions de nos règles sur ces sortes d'entretiens secrets. Là, d'un ton paternel, on lui montrera ce qu'il y a de défectueux dans sa conduite ou son travail, en évitant avec soin d'augmenter sa faute, en cherchant au contraire à l'excuser sur la légèreté, l'oubli, et en le laissant persuadé qu'on ne tire de là aucune conséquence grave, qu'on reste au contraire plein de confiance pour l'avenir, qu'on met son bon esprit hors de cause. Il est rare qu'un élève ne soit pas sensible à un si bienveillant procédé et qu'il ne fasse pas des efforts pour y correspondre.

« Il faut s'attendre pourtant à le voir retomber, surtout s'il s'agit de ces fautes de légèreté qui ne laissent pas de nuire à la longue, mais qui n'ont de bien sérieux que la fréquence des rechutes. Qu'on ne se hâte pas trop de le reprendre : il pourrait croire qu'on le poursuit, et qu'on est envers lui inexorable. En effet, l'habitude des fautes de ce genre fait qu'un enfant léger les commet en quelque sorte à son insu ; et, au contraire, les réprimandes sont toujours fortement remarquées. C'est donc là surtout le

cas de ne *pas apercevoir* (1). Mais enfin le moment viendra où ce semblant volontaire d'ignorance devra cesser ; on lui donnera alors un nouvel avis plus ferme, dans lequel on rappellera ces fautes qu'il a crues inaperçues et qui lui seront présentées en ce moment comme preuve de grande patience. Toujours point d'amertume ; pas trop de reproches de ce qu'il a méconnu le premier avertissement ; lui faire entrevoir des récompenses au bout de quelques jours d'efforts, la joie de sa famille, etc.

« Qu'on ne craigne pas de s'exposer, par cette longue condescendance, à l'amollir ou à devenir sa dupe ; s'il a du cœur, on doit être sûr qu'il ne tardera pas à se rendre ; s'il en manque, une telle conduite l'embarrassera et il finira par la trouver plus gênante que des punitions. Il se sentira, à la longue, obligé à montrer de la reconnaissance et même de la générosité. Au moins ne pourra-t-il trouver des sujets de plaintes et des prétextes d'obstination dans une conduite à la fois si raisonnable et si paternelle. Il y a même sérieusement lieu d'espérer que ce sera pour lui occasion de changer d'habitude et de gagner en noblesse de sentiment comme en énergie d'efforts.

« L'enfant n'est pas corrigé cependant : il ne cesse de retomber. Est-ce une raison pour nous de retomber aussi dans l'impatience et peut-être dans l'irritation ? Ne soyons pas si vite à bout de charité : il est moins coupable devant Dieu que nous ne voulons le croire, nous que notre imperfection propre met trop souvent en cause avec lui. Il ya, à cet âge, tant d'insouciance et d'oubli ! La réflexion est si peu développée, les passions si ardentes ! L'étude et le recueillement sont si lourds à ces têtes volages, le jeu et le plaisir si attrayants ! Le rendra-t-on meilleur, si on entre dans une voie, interminable peut-être, de procédés rudes et de châtimens ? Est-ce là le moyen de diminuer

(1) Sciunt sæpius esse dissimulandum.

les répugnances ou d'atténuer les inclinations? Qu'on en vienne, après avoir encore laissé passer quelques fautes, à des avertissements plus fermes, même secs; on est en droit aussi de lui faire remarquer la différence de sa conduite avec celle qu'on tient envers lui. On fera une récapitulation de l'une et de l'autre depuis le premier avertissement, lui montrant de quelle insoumission et de quelle sorte d'obstination il a payé tant de condescendance, tant de soins pris de ménager son honneur. Point d'expression humiliante : on garde toujours sur lui bon espoir, et l'on se déclare prêt à tout oublier dès qu'il aura donné des marques de conduite meilleure (1). »

Avant d'en venir aux réprimandes publiques, il est un moyen que les éducateurs vraiment jaloux de l'amendement des élèves ne manqueront pas d'employer : c'est l'avertissement donné, à leur requête, par un autre maître. Dans les maisons bien organisées, où se trouve une double hiérarchie disciplinaire et paternelle, toujours coordonnée dans l'unité par l'obéissance religieuse, ce moyen est clairement indiqué et donne tous ses fruits. Selon le cas, on renvoie l'élève au directeur spirituel dont il faut toujours, autant que possible, essayer le salutaire intermédiaire (2); ou au préfet des classes, quand il y a lieu de commencer à sévir, et même au supérieur, quand la gravité des fautes le comporte. Encore y a-t-il plusieurs manières de procéder, d'après le degré de sévérité qu'on entend donner à ce recours; comme aussi, on le conçoit, d'après la nature même des fonctions du maître auquel on renvoie. On peut en effet, ou d'abord prévenir en particulier le maître, qui ensuite mande l'élève comme de soi-même; ou conseiller en particulier à l'élève de se présenter à lui pour lui demander des conseils, ou lui faire des ouvertures spon-

(1) Confér., de 1831 au coll. de La Seyne.

(2) Cf. *supra*, p. 146.

taucées; ou lui en intimer l'ordre formel, en particulier encore, avec prescription d'apporter une preuve de son obéissance; ou enfin lui donner cet ordre avec sévérité en présence des condisciples.

Pour qu'on attache à ce moyen toute l'importance qu'il mérite, nous ferons remarquer qu'il a son origine dans une autorité de premier ordre, et bien supérieure à celle des maîtres qu'on a coutume d'invoquer. C'est saint Basile lui-même qui le prescrit dans sa grande Règle; et, dans le texte qui va être cité, on ne manquera pas de remarquer que le renvoi à un maître supérieur, pour qu'il donne lui-même tel avis, telle réprimande ou telle punition, n'est pas seulement un conseil suggéré, par le saint Docteur, au zèle infatigable et ingénieux des maîtres qui voient s'user leur influence personnelle; c'est aussi, pour des cas déterminés, un devoir imposé par l'obéissance. On notera aussi la haute raison qui motive et justifie cette réserve.

Sur cette question : comment les maîtres chargés d'enseigner doivent-ils corriger les enfants qui sont en faute, saint Basile répond : « Qu'on les prenne à part pour les châtier par des reproches et pour corriger leurs erreurs. Mais, quant aux fautes qui indiquent de la perversité dans le cœur ou le caractère, telles que l'indocilité, les réponses hautaines et obstinées, la paresse habituelle, l'orgueil, etc., ceux qui s'en seront rendus coupables doivent être conduits au maître général de la discipline. On exposera l'état du coupable devant lui, afin que ce soit lui-même qui décide dans quelle mesure et de quelle manière chaque faute doit être punie. Si en effet la répression est un traitement de l'âme, il n'appartient pas au premier venu de réprimer, pas plus que de traiter des maladies du corps; il faut attendre une délégation du maître général, après qu'il aura mûrement tout examiné (1). » Ainsi, négliger de

(1) Si enim objurgatio est animæ curatio, prorsus objurgare non

recourir à cette intervention, c'est, non seulement se priver d'une ressource précieuse pour ménager notre autorité, ce peut être aussi une dangereuse ingérence et une usurpation de pouvoir.

Les avertissements publics peuvent avoir aussi divers degrés de solennité, selon la circonstance : régulièrement, à la publication des notes hebdomadaires ou mensuelles ; ou bien, exceptionnellement, dans une apparition spéciale que fait à la classe ou à la division, ou devant la communauté tout entière, le maître qui a charge d'avertir. Cette circonstance exceptionnelle donne beaucoup de gravité à l'avertissement ; mais il faut éviter d'y revenir trop souvent, de crainte de discréditer ce grand moyen.

Les préfets d'études useraient vite leur influence, s'ils donnaient souvent de tels avertissements, surtout au milieu du silence. Leur règle est de ne jamais parler alors à haute voix, même pour réprimer un abus : un signe du haut de la chaire, quelquefois un mot dit à l'oreille du délinquant, une note prise avec un regard froid qui en indique la portée : voilà ce qui suffit. On annonce ainsi une possession de soi qui profite à l'autorité personnelle. Cependant un préfet peut avec fruit, quand il a acquis de l'ascendant, donner, dans certains moments, à la fin de l'étude par exemple, des avertissements à haute voix. Mais qu'il évite de citer des noms propres : des avis généraux, accentués quelquefois par des allusions transparentes mais modérées, attendront mieux le but.

Plaçons ici une observation de grand prix pour le succès de l'avertissement. S'il ne s'agit pas d'une faute ou d'un désordre journalier, qu'on attende le moment où l'occasion d'y retomber est imminente. C'est, par exemple, un état de dissipation qui se produit à la veille d'une sortie, d'une

*est cujuslibet, sicut neque curationem admovere; nisi si quis sit, cum munus hoc antistes ipse, adhibitis prius diligenti circumspeditione, delegarit. Reg. fusius disp. Interrog., III.*



fête, d'une réunion périodique. Au lieu de réprimander quand la faute vient d'être commise, qu'on en prenne note pour s'en bien souvenir, et qu'on la rappelle quand viendra le retour de la circonstance qui y a donné occasion. Au moment de la faute, on est ému ; on est exposé à parler avec un peu de passion. Les élèves, peut-être malmenés, souffriront en pure perte, l'occasion de s'amender étant lointaine ; et, quand elle se présentera, ils n'auront pas souvenir de cette forte, mais inutile, répression. Au contraire, un avis donné à propos, en rappelant, s'il est prudent, la raison qui le motive, prévient la dissipation et sauvegarde le bon ordre. C'est là un des mille exemples que l'on peut donner de l'amour paternel attentif à imiter les prévenances de l'amour divin (1).

Nous arrivons aux châtimens. Bornons-nous encore à poser quelques règles, puisque nous devons nous abstenir de détails sur la nature même et la proportion des châtimens : 1° Un maître bon et zélé ne se retranche pas dans les habitudes d'arrêts, de retenues, de pensums, et autres termes d'un vocabulaire aussi odieux que monotone : « C'est, dit Rollin, une grande partie du mérite des maîtres de savoir imaginer différentes espèces et différents degrés de punition, pour corriger leurs disciples. Il dépend d'eux d'attacher une idée de honte et d'opprobre à mille choses qui d'elles-mêmes sont indifférentes, et qui ne deviennent châtimens que par l'idée qu'on y a attachée. Je connais une école de pauvres, où l'une des plus grandes et des plus sensibles punitions contre les enfans dont on n'est pas content, est de les faire demeurer assis sur un banc séparé et le chapeau sur la tête, lorsqu'il vient quelque personne considérable dans l'école. C'est un tourment pour eux de demeurer dans cette situation humiliante,

(1) *Les vrais principes*, p. 338.

pendant que tous les autres sont debout et découverts. On peut inventer mille choses pareilles, et je ne cite cet exemple que pour montrer que *tout dépend de l'industrie du maître* (1). »

(1) *Tr. des études*, liv. VII, 1<sup>re</sup> partie, art. v, n. — Un historien de Berryer raconte, d'une manière assez pittoresque, la manière dont le supérieur du collège de Juilly s'y prit pour le corriger de la paresse.

« L'homme qui devait ouvrir un sillon si long et si profond était paresseux : les maîtres avaient de la peine à le ranger à la discipline du collège. Les maîtres désespéraient de lui, ils allèrent dire au supérieur que cet écolier ne ferait jamais rien. Le supérieur, qui était un homme de sens, augurait autrement du jeune Berryer. Il le fit venir dans son cabinet et lui dit :

« Mon enfant, le travail vous annuie, et vous pensez que le bonheur consiste à ne rien faire. Eh bien ! venez dans mon cabinet, vous me regarderez travailler : cela ne vous fatiguera pas, et vous ne ferez rien ; mais entendons-nous bien, rien au monde, ce que j'appelle rien ! »

« Qui fut ravi ? ce fut l'enfant. Le voilà établi dans le cabinet de l'Oratorien qui travaille sans plus s'occuper de lui que s'il était un meuble de l'appartement. La première heure s'écoule au gré de l'écolier : il écoutait les idées mutines qui gazonillaient dans sa tête d'enfant ; il narguait de loin son régent de classe et se félicitait de n'avoir ni à ouvrir son dictionnaire, ni à apprendre par cœur son rudiment. Au bout d'une heure et demie, il avait assez savouré les félicités de la fainéantise. Il allongea son petit bras pour prendre un livre ; l'oratorien le retira aussitôt. « Mon enfant, lui dit-il, vous oubliez nos conventions : vous ne deviez rien faire ; lire c'est faire quelque chose. Jouissez de la permission que je vous ai donnée, ne faites rien. » L'enfant commençait à trouver que le plaisir de ne rien faire devient rapidement monotone. Il hasardait quelques questions ; le maître ne répondit pas. Puis, quand il fut arrivé au bas de la page qu'il écrivait : « Mon enfant, lui dit-il, chacun a son goût. Vous avez celui de ne rien faire ; moi j'ai celui de travailler, je ne vous trouble point dans votre repos, ne me troublez pas dans mon travail. »

« Le jeune Berryer ne put s'empêcher de se dire intérieurement qu'il lui serait difficile de prendre longtemps son bonheure en patience. Au bout de trois heures, l'oratorien se leva et alla dire son bréviaire sous les beaux ombrages du parc de Juilly. « Bon, dit l'enfant en lui-même, me voilà relevé de mes fautes, je vais m'amuser maintenant. » Dès qu'il fut dans le jardin, il voulut quitter l'oratorien et aller se mêler à ses camarades qui faisaient une joyeuse partie. Le supérieur le retint par le bras. « Mon enfant, lui dit-il, vous ne songez pas à nos conventions : jouer, c'est faire quelque chose ; restez à côté de moi, nous irons et reviendrons d'un bout à l'autre de cette allée ; seulement, vous pourrez vous asseoir si vous êtes fatigué. »

Honnête et excellent oratorien, homme de sens et d'esprit à la fois. auquel nous devons peut-être Berryer ! J'ai voulu citer cette anecdote pour l'instruction des maîtres. Peut-être, s'il eût voulu

2° On s'interdira rigoureusement les punitions humiliantes, qui laissent une tache sur la vie d'un élève quand on en parle dans le monde, comme on parle si souvent de tout ce qui s'est passé au collège; celles qui pourraient nuire à sa santé, par exemple, des arrêts par un temps froid, ou à l'exposition du soleil. Évitions aussi de tenir trop longtemps à genoux : un quart d'heure, c'est déjà fort. Et il n'est pas hors de propos de remarquer qu'on ne doit pas, en général, mettre un enfant à genoux, quand sa faute n'a pas directement offensé Dieu. En dehors de ces cas, il faut réserver cette punition pour les manquements très graves; et, s'il s'agit de l'infliger en face de la communauté, elle est exclusivement réservée au supérieur.

3° Pour éviter de dépasser la mesure, il est bon de se tenir, dans la proportion, au-dessous de ce que la faute aurait pu rigoureusement mériter. Mais, en revanche, qu'on exige que la tâche soit bien faite, proprement et correctement écrite; car il faut absolument, on va bientôt le dire, que la punition soit utile; et le soin de s'y appliquer est indispensable à cette condition d'utilité. On va bientôt dire, en effet, qu'on doit éviter, autant que possible, tout ce qui rend la punition simplement pénible, à pure perte d'amendement direct.

4° Enfin, que chacun se conforme exactement, pour la nature des pénitences, au code en usage dans la maison, ayant un soin scrupuleux de se maintenir dans le cercle de celles qui sont permises à tous, et de renvoyer les cas graves aux maîtres à qui il est réservé d'en connaître, selon la haute prescription de saint Basile citée précédemment.

Pour résumer, on ne saurait trop inviter les éducateurs à

dompter cette ardente nature par des pensums, n'eût-il réussi qu'à la mettre en état de révolte et à lui rendre le travail encore plus odieux. Au lieu de lui répéter que le travail est aimable, il le lui fit aimer en lui faisant sentir ce qu'il y a d'insupportable dans une vie inoccupée. » — *Berryer*. par A. NETTEMENT, p. 2 et suiv.

se pénétrer à fond de ces nobles et paternelles recommandations de Mgr Dupanloup. Après avoir fait remarquer la différence et le degré de gravité qui sont impliqués dans ces termes : *réprimer, corriger, réparer, expier*, le prélat établit diverses catégories de fautes, et montre comment on peut y appliquer des remèdes gradués et suffisants, sans dépasser les bornes que ces termes déterminent. Il exprime le désir, et prouve la possibilité, d'exclure ainsi les punitions matérielles proprement dites, en remplaçant les *coups* d'abord, qu'on ne saurait jamais assez proscrire, puis les *pensums*, les *arrêts*, la *retenue*, la *prison*, par des châtimens d'un ordre tout moral, tels que le *silence*, la *solitude*, la *réflexion*, l'*abstinence*, l'*humiliation* religieuse, etc. (1). Il est clair qu'on se rapprochera d'autant plus sûrement et plus fructueusement du but moral de l'amendement et du perfectionnement des élèves, qu'on évitera mieux tout ce qui sent la violence pour agir noblement sur les ressorts de la liberté.

La peine de l'exclusion comporte quelque chose de si grave, qu'elle demande au moins de courtes observations spéciales. C'est un châtiment qui n'est médicinal que pour ceux qui en sont les témoins ; il sacrifie le coupable à leur profit : *Pestilente flagellato, stultus sapientior erit* (2). C'est assez dire qu'il n'y faut recourir qu'à la dernière extrémité. « Eloigner les mauvais exemples, a dit un maître, dont nous ne cesserons d'invoquer les leçons trop rares qu'il nous a laissées, éloigner le mauvais exemple est une règle dont tout le monde reconnaît la nécessité et la sagesse, mais dont il est rare que l'application ne soulève bien des objections et des répugnances. Si nous considérons les enfants pris à part, tels qu'ils se montrent

(1) *De l'éduc.* t. II. liv. III, chap. VII.

(2) *PROV.*, XIX. 25.

dans leurs familles, tels que nous les voyons nous-mêmes dans nos entretiens particuliers, il en est très peu dont la raison et le cœur n'offrent de précieuses ressources et ne les rendent dignes d'intérêt. Si nous considérons les fautes en elles-mêmes, il en est peu aussi qui, pesées dans la balance de la morale commune, avec toutes les circonstances atténuantes que fournissent la légèreté de l'âge et du caractère, ne soient excusables et dignes d'indulgence. Ajoutez à cela des considérations d'un autre ordre et toujours si puissantes, et vous concevrez combien d'hésitations et de tourments agitent, en des circonstances si délicates, un maître qui aime ses élèves et ceux qui les lui ont confiés, et qui veut garantir contre toute atteinte le troupeau placé sous sa garde. Il est obligé de se rappeler, pour se fortifier contre son propre cœur, qu'il y a d'autres maladies contagieuses que la peste ; que l'indiscipline et le mauvais exemple compromettent bien vite des intérêts plus sacrés encore, et que, à ce point de vue, un élève peut être dangereux sans être corrompu, incommode dans un collège sans mériter d'être flétri dans la société ; qu'enfin, il faut avoir le courage de se séparer de certains enfants dont on reconnaît d'ailleurs les estimables qualités (1). »

S'il faut donc agir avec beaucoup de maturité et de délicatesse, il n'en est pas moins vrai qu'un moment vient où il faut agir : « Ceux qui seraient, pour leurs camarades, de mauvais exemple et de scandale doivent être éloignés sans rémission, de telle sorte cependant qu'on pourvoie le mieux possible à leur honneur (2). » — « C'est, dit Rollin, le point important et décisif pour la discipline, de ne jamais souffrir dans le collège aucun écolier capable de nuire aux autres, soit en corrompant la pureté de leurs

(1) L'abbé Pouillet, *Disc.* du 17 août 1846.

(2) *Const. Soc. Mor., ad calc.* n° 10.

mœurs, soit en leur inspirant un esprit de mécontentement et de révolte. Dans ces deux cas, on ne craint point de l'assurer, la règle dont je parle doit être gardée inviolablement... Un principal qui a de la religion peut-il soutenir cette pensée effrayante, mais véritable, qu'un jour Dieu lui demandera compte de toutes les âmes qui se seront perdues dans son collège, parce que, pour des vues d'intérêt, ou par trop de complaisance ou de mollesse, il n'en aura pas éloigné les corrupteurs... J'avoue qu'il n'y a point d'occasion où le principal ait plus besoin de prudence... Il faut discerner si la maladie est véritablement contagieuse, capable d'infecter les autres. Il n'y a que l'Esprit de Dieu qui puisse tenir dans un juste milieu... ; et l'on ne peut trop, en de telles conjonctures, implorer son secours et sa lumière (1). »

Nous croyons à propos d'ajouter qu'il faut surtout discerner si, dans les fautes du coupable, il y a seulement faiblesse et passion dénuée de malice, ou parti pris de dépraver. Selon le niveau général de vertu, on pourrait avoir plus ou moins de patience dans le premier cas ; mais, dès que le second est constaté, il faut se hâter d'expulser.

C'est ici surtout qu'il faut employer tous les moyens de vigilance et d'avertissements pour éviter à l'enfant et à sa famille, pour s'épargner à soi-même, une secousse si violente. Quelque nécessaires que puissent être ces efforts désespérés, c'est toujours un malheur d'y être réduit : « Des remèdes exceptionnels et des morts répétées sont le déshonneur du médecin, dit avec raison le Père Jouvency (2). » Il est aussi rigoureusement requis de ne jamais arriver à un tel coup, sans l'avoir laissé pressentir à la famille et sans avoir mis les parents en demeure de

(1) *Tr. des ét.*, II<sup>e</sup> part., chap. 1, art. III.

(2) *Medicum inusitata remedia, continuata funera, dedecorant.* II<sup>e</sup> part., cap III, art. II.

nous aider à le conjurer. On excepte le cas de certaines découvertes graves et inattendues qui ne permettent aucun délai.

Ce qu'on vient de dire de l'expulsion du collège peut s'appliquer, avec proportion, à la division et à la classe. Un bon maître réservera toujours cette rigueur pour les cas exceptionnels. C'est souvent preuve de faiblesse, et comme un aveu implicite d'impuissance à maîtriser un enfant. C'est aussi preuve de peu de zèle. Écoutons une recommandation bien de nature à donner du cœur à qui en aurait besoin : « Un instituteur vraiment digne de ce nom, a dit un ministre de l'Instruction publique, se fait un devoir de ne renoncer à la lutte que lorsqu'il a épuisé son dévouement et ses efforts. *Où serait pour nous le mérite, si nous ne savions conduire que des enfants qui se conduisent tout seuls ? Est-ce pour cela que les familles nous les confient (1) ?* »

S'il en faut cependant venir à ce moyen, tâchons, autant que possible, de nous concerter avec le préfet des classes ; et, si nous sommes surpris par une extrémité imprévue, ne manquons jamais de lui donner avis de l'expulsion, afin que le coupable n'échappe pas à la surveillance, en un moment où il y a lieu de se défier beaucoup de sa liberté. Surtout, gardons-nous de déclarer que nous ne voulons plus recevoir, dans la classe ou dans la division, l'élève renvoyé. Ce sont des paroles qui accusent la passion, et qui ne peuvent que compromettre, ou l'autorité supérieure, ou celle du maître imprudent qui les a laissé échapper.

### III

*Nihil puniant, quod non valeat ad melius.* Ainsi parle saint Augustin dans ce passage auquel nous avons fait

(1) M. Duruy, *Circul.*, du 28 fév. 1864.

déjà deux emprunts : « Qu'on ne donne jamais de punition qui ne soit de nature à rendre meilleur (1). » Cette prescription regarde la matière même de la punition. Comme on l'a dit, d'après Mgr l'Évêque d'Orléans, les arrêts, les retenues, peuvent avoir, si on les inflige en de bonnes conditions, le résultat vraiment médicinal et salutaire du silence, de la solitude, du travail, imposés comme correction, réparation et expiation, à la dissipation et à l'indolence. Mais il s'agit ici surtout de la punition écrite, du *pensum*.

Combien il est généralement inutile, comment on en pourrait au contraire user d'une manière avantageuse au coupable, c'est ce qu'il faut encore apprendre du prélat : « Il y a, dit-il, une autre manière de frapper ces pauvres enfants, qui ne me paraît ni moins grossière ni moins funeste (que les coups) : c'est de leur donner des *pensums*, et quelquefois de les en accabler. Ce genre de punition est fort malheureusement trop fréquent. Il consiste — je le dirai pour ceux qui l'ignorent — à copier de force trois, quatre, cinq, dix pages, plus ou moins, d'un auteur quelconque. A nos yeux, le *pensum* n'est qu'une des punitions matérielles les plus inutiles et même les plus dangereuses, tant pour le maître que pour l'élève. »

« Pour le maître, le danger est très grand, et voici comme je l'entends : la pente est là très rapide, et l'entraînement inévitable ; un *pensum* est aussi facile, aussi prompt, à donner qu'un soufflet. C'est plus facile encore ; il n'y a pas à remuer le bout du doigt, il suffit d'un mot : « Vous me copierez une page de Télémaque ; cent vers de Virgile. — Mais, Monsieur, je... — Vous en copierez deux cents. — Mais, Monsieur... — Trois cents, quatre cents, cinq cents, mille ; et vous ne reviendrez pas en classe que cela ne soit fait. » On le voit aisément, il n'y

(1) *De Ordin.*, loc. cit.



a pas de raison ni de résistance possible : la facilité du succès est enivrante, et il y a peu de têtes de professeurs qui y tiennent..... »

« Et quand même vous avez été modéré, et n'avez infligé que quatre cents vers, à quoi aboutissent ces quatre cents vers ? L'enfant les a *faits*, comme on dit, les a copiés : en est-il devenu plus savant ? plus sage ? plus docile ? y a-t-il même compris quelque chose ? Non, sans doute : vous n'y tenez pas vous-même ; il hait seulement un peu plus l'étude ; il aime beaucoup moins son professeur, qu'il n'aimait déjà pas trop ; les livres lui deviennent odieux. Son *Virgile* et son *Télémaque* ne sont plus à ses yeux qu'un instrument de peine et de honte. Au lieu de les lire avec plaisir, il en détourne les yeux, comme si *Virgile* et *Télémaque* étaient la cause de la punition qu'il a subie ; il les repousse, comme il repousserait les verges dont on se serait servi pour le frapper.... ; et puis, ce pensum devient la première origine, et comme le premier enchaînement, d'une suite de chagrins et de malheurs... »

Comment remplacer cette punition ingrate et stérile par quelque chose de nature utile ? c'est ce que nous enseigne le même maître. « Cet enfant, dit-il, fait mal habituellement ses devoirs de classe ; les notes du samedi, les avertissements, ne l'ont pas corrigé. On choisit, chaque semaine, ses deux plus mauvais devoirs ; et on les lui fait refaire, sans préjudice des devoirs ordinaires ; et cela aux dépens de certaines lectures permises et plus attrayantes, au prix même de certaines études libres, les jours de congé et les dimanches ; et même, dans un cas extrême, aux dépens d'une certaine partie de son congé... »

« Mais qu'on le remarque bien, ce n'est pas ici un pensum dans le sens matériel, et en quelque sorte brutal, du mot : c'est son devoir même que refait l'enfant. On peut lui dire, et lui faire comprendre, qu'un devoir donné par son professeur est, comme le nom même l'indique,

une dette imposée à chacun des élèves par l'ordre établi ; qu'en exempter cet élève pour le seul motif de sa paresse, ce serait troubler l'ordre des études, et commettre même une injustice envers le reste des disciples, sans compter le mal réel qu'on ferait au paresseux lui-même. »

« Ce devoir à refaire suppose, il est vrai, chez l'enfant de la bonne volonté. Mais ici la bonne volonté est possible ; avec les pensums elle ne l'est pas. Ici l'enfant travaille à se corriger et à mieux faire ; il y peut même facilement réussir, et se réhabilite ainsi aux yeux de son professeur et de ses condisciples ; tandis que le pensum ne réhabilite rien, et n'est jamais qu'une peine et une honte (1). »

(1) Tom. II, liv. III, chap. VII.

## SECONDE PARTIE

### L'ÉDUCATION PROPREMENT DITE

---

On a précédemment établi en quoi consiste l'éducation, en quoi elle diffère de l'instruction et combien, dans le vaste sens du mot, elle a une plus large portée. C'est l'action de former et d'élever l'enfant, de lui communiquer des qualités morales, intellectuelles et physiques, de les rendre stables et d'en faire, par ce moyen, des habitudes. L'homme tout entier : corps, esprit, volonté, est l'objet de cette œuvre divine, qui s'accomplit par le concours humain. Mais, comme il y a un ordre dans ces facultés, il y en a aussi dans leur culture. La volonté, on l'a dit encore, est la faculté éminente qui domine et entraîne toutes les autres : c'est donc la volonté qui doit être le grand objet des soins de l'éducateur ; c'est par rapport à elle que se coordonne toute l'éducation. En tant que l'éducation a pour objet la volonté spécialement, et le cœur qui est comme le foyer de la volonté, elle a gardé ce nom, comme propre et dans son sens restreint.

C'est de l'éducation ainsi entendue qu'il nous reste maintenant à nous occuper. Nous connaissons les moyens

d'agir sur la raison de nos élèves et sur leur cœur, d'exciter leurs désirs pour la vertu, de comprimer ce qui pourrait y faire obstacle, soit du dedans, soit du dehors, et les en détourner : tel a été l'objet de notre étude de la discipline. Il reste maintenant à en faire l'application à l'éducation proprement dite, ou à la formation de la volonté par les vertus.

Les vertus qu'il est de notre mission de travailler à communiquer aux chères âmes de nos élèves sont comme autant de chefs de devoirs qui semblent ainsi pouvoir être résumés : Dieu, les parents, les maîtres, les condisciples, la politesse. Ces divers chefs renferment à peu près tout ce qu'il y a d'important à recommander aux élèves. Nous ne parlerons pas du travail, quoique le sujet soit aussi de haute importance, parce qu'il en a été longuement traité dans le volume des *Vrais principes* (1). Il sera facile d'appliquer aux élèves les considérations qui y ont été faites plus spécialement pour les maîtres.

(1) Voir pp. 478 et suiv. : 410 et suiv.

## CHAPITRE PREMIER

### DEVOIRS ENVERS DIEU

« Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de tout votre esprit, de toute votre âme, de tout votre pouvoir, de toutes vos forces (1) » Tels sont les termes réitérés et très explicites par lesquels Dieu nous demande notre amour, dans l'ancienne et la nouvelle loi. Ce commandement, « le plus grand et le premier » (2), renferme tous les autres et suffit à nous prescrire tous nos devoirs envers Dieu, comme l'explique saint Thomas (3).

En effet, aimer Dieu de tout notre cœur, c'est-à-dire de toute notre volonté, dont notre cœur est le symbole et semble être l'organe, c'est tenir dirigée vers Dieu l'intention finale et souveraine de toute notre puissance d'activité. Et, comme en notre âme tout subit l'influence, tout obéit à la direction de notre volonté, de la même manière qu'en notre corps tout subit l'impulsion du cœur, cet amour total de notre volonté entraîne l'amour total de l'esprit qui doit diriger toutes ses puissances à la connaissance de Dieu ; il entraîne l'amour total de notre âme, c'est-à-dire du principe de notre existence, de toute notre vie, qui doit lui être absolument soumise et tout entière réglée d'après lui ;

(1) DEUT. VI, 5. — MATTH. XXII, 37. — MARC. XII. — LUC. X.

(2) MATTH. X-XII, 28.

(3) 2<sup>o</sup> 2<sup>o</sup> quest. XLIV, art. v.

il entraîne l'amour total de toutes nos forces vives, de l'esprit et du corps, de toutes nos facultés et de tous nos organes. Tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes, ce que nous pensons, ce que nous aimons, ce que nous faisons, tout doit être employé à le servir. Tout en effet nous venant de lui, ne se conservant que par lui, doit dépendre de lui et retourner à lui.

Envisagé dans toute son ampleur et tel qu'il découle rigoureusement de l'idée de Dieu et de l'idée de l'homme, de Dieu créateur, de l'homme créature intelligente, ce précepte ne pourra avoir son plein et bienheureux accomplissement qu'au ciel. Dieu, qui nous a destinés à la vie sociale et au travail, veut bien se contenter, sous condition d'ailleurs de ne rien faire contre l'obéissance, de certains actes commandés par ce qu'on appelle, en un sens restreint, les *Devoirs envers Dieu*.

Ce sont les divers exercices de piété, soit nécessaires, et commandés à tous les hommes comme expression de leur amour et moyen de l'entretenir, soit de conseil, et avantageux aux jeunes gens pour leur communiquer l'habitude de la piété et les initier ainsi à la pratique des autres vertus chrétiennes, qui toutes relèvent de la piété. Mais, selon notre manière de faire, nous ne saurions entrer dans les détails sans quelques considérations qui nous serviront de principes pour attacher aux exercices de piété leur importance et leur raison d'être, et pour conclure ensuite à une pratique intelligente et consciencieuse.

Si, en effet, l'esprit relève de la volonté et de l'amour qui lui donnent son impulsion, il est vrai aussi, par une réaction qui tient à l'unité de notre âme, que l'esprit a une grande influence sur la volonté (1). En montrant à l'âme le bien suprême qui est sa fin, il l'ébranle pour l'atteindre. Plus donc nous aurons une haute et vive idée de

(1) S. Th. 1<sup>æ</sup>, quæst. LXXXII, art. iv.

Dieu, qui est notre bien suprême et notre fin, de Dieu et de tout ce qui est de Dieu, de ce qu'on appelle les choses de la Foi, plus nous aurons d'ardeur et de constance à pratiquer les devoirs dont le but est de nous mettre en état de l'atteindre et de le posséder par notre amour.

C'est donc par quelques considérations qu'il faudra débiter, destinées à inspirer aux élèves, en les expliquant et les développant à propos, une estime souveraine des choses divines. Nous exposerons ensuite, sous une forme raisonnée, les exercices de piété dont nous devons leur donner une heureuse et ferme habitude. Mais de nos jours, hélas ! les choses de la foi sont bien tristement déclinées dans l'opinion : *Diminutæ sunt veritates a filiis hominum* (1) ! et l'éducation a ressenti d'une manière déplorable les atteintes de l'indifférence. Un coup d'œil rapide, jeté au préalable sur ce douloureux état de la conscience publique, ne sera pas hors de propos pour nous exciter à mieux remplir notre grand devoir d'arracher nos enfants à cette mortelle langueur.

---

## ARTICLE PREMIER

### DE LA DIMINUTION DES VÉRITÉS DE LA FOI DANS L'OPINION GÉNÉRALE.

Nous avons déjà signalé et déploré cet affaiblissement de la foi (2). Il est d'autant plus lamentable qu'on l'a érigé en système. C'est en prétendant séculariser la société civile qu'on a posé des limites à la foi : la religion n'a plus rien à voir en dehors de la conscience et du temple. Dans cette

(1) Ps. XI, 4.

(2) Cf. *Les vrais princ.*, p. 6.

sphère du dehors, la religion est ce qu'on est convenu d'appeler *cléricalisme*. Nos adversaires l'ont déclaré l'ennemi ; et nombre de chrétiens, qui se tiennent cependant pour fidèles, ont plié le drapeau et consenti à neutraliser ce terrain. Nombre de gens qui se disent chrétiens, parmi ceux qui contribuent à faire l'opinion par leurs talents et leur position ou de rang, ou de fortune, prétendent qu'il est bon de déposer, sinon ses convictions, du moins leur profession extérieure, quand on sort de soi-même ou du foyer domestique. Tout ce qui est des relations sociales ou civiles, la politique, les arts, les sciences, ils le soustraient à son empire et le proclament du plein domaine de la liberté.

Il est triste, mais il est nécessaire de le dire : il n'en était pas ainsi autrefois. Cette prétention absurde qui réduit Dieu, le Créateur et le Rédempteur du monde, « le Roi « immortel des siècles (1) », à l'état d'un souverain ne devant parcourir qu'*incognito* son royaume, cette usurpation sacrilège est d'hier. Dans tous les temps, même dans les temps païens, l'influence de la religion sur les lois, sur les coutumes, sur toutes les manifestations de la pensée, était acceptée et proclamée :

Ab Jove principium, Musæ : Jovis omnia plena (2) !

Tels sont les termes magnifiques, et précis comme la langue théologique, dans lesquels la poésie aimait à reconnaître la domination absolue de la Divinité sur la plénitude des choses.

L'éloquence est encore plus explicite : « C'est avec justice et sagesse, disait un célèbre orateur, que nos ancêtres nous ont prescrit de commencer par la prière nos discours, aussi bien que nos actions. Que peut-on, en effet, entreprendre

(1) I TIM. I.

(2) Virg. *Eclog.* III.



sous de favorables et légitimes auspices sans le secours, sans l'inspiration de la Divinité, honorée d'abord par nos hommages ? Or qui jamais plus qu'un consul tiendra à ces traditions ? et quelle occasion de s'y montrer plus religieusement fidèle, que lorsqu'il faut, par l'ordre du Sénat et la mission de la République, rendre des actions de grâce au meilleur des princes (1) ? » Qui tient ce beau langage ? Est-ce Bossuet à la cour, trop adulatrice, il est vrai, mais profondément religieuse, de Versailles ? Non ; c'est Plin-le-Jeune, en pleine décadence de la société païenne. Aujourd'hui, hélas ! toutes les circonstances qu'il invoque se retourneraient contre sa cause ; et, plus l'orateur sera investi d'autorité et d'honneur, plus solennelle l'occasion de parler, plus il doit, d'après une coutume récente, mais déjà obstinée, laisser dans l'ombre toute pensée de Dieu !

La philosophie n'était pas moins préoccupée de la question religieuse, non pas seulement au point de vue abstrait et scientifique, mais comme s'imposant pratiquement d'elle-même à la vie, soit intime, soit extérieure, de chaque homme, et réclamant de lui pleine obéissance, partout et toujours. « Rien n'a jamais été mieux dit, a écrit Cicéron, que ce mot de Thalès, le premier des sept Sages, qui recommande aux hommes de considérer tout ce qui tombe sous le regard comme plein de la divinité. » Il donne la raison finale de cette grande leçon de sagesse : « Ainsi, continue-t-il, ils s'accoutumeront à vivre avec plus de chasteté, en pensant qu'ils sont comme les habitants de temples consacrés par la religion (2). » Hélas ! n'est-ce pas aussi la raison qui explique l'avenglement volontaire où tant d'hommes s'obstinent à l'égard de Dieu ? Ils refusent de le voir pour ne pas s'obliger à vivre

(1) Plin. Juv. *Panegy. Trajan.*

(2) Illud bene dictum est quod Thales, qui fuit sapientissimus in Septem, homines existimare oportere omnia que cernerentur Deorum esse plena ; fore enim castiores, veluti qui in fanis essent maxime religiosi. *De leg.*, lib. II, cap. xii.

dans la vertu qui les rend seuls dignes de soutenir sa présence.

Quant à la politique, le même auteur, à la fin d'un de ses traités où la Divinité, mise un peu légèrement en cause, n'a pas été assez respectée, conclut par ces paroles, qui sont à la fois une vive protestation et un bel hommage rendu à la nécessité de la religion pour la conservation des États : « C'est bien à tort, dit-il, que vous avez attaqué la croyance, non moins sage que sainte, des Stoiciens sur la Providence divine. En la défendant, je combats contre vous pour nos foyers, non moins que pour les temples et les sanctuaires de Dieu ; pour nos murailles que vous avez raison d'appeler saintes, vous, Pontifes, dont la religion environne la ville d'une garde plus sûre que nos remparts. Cette grande cause, tant que j'aurai un souffle de vie, je regarderai comme un crime de la trahir (1). »

Comme le poète, comme l'orateur, comme l'homme d'État et le philosophe, le savant tient à rattacher à la divinité ses découvertes et son enseignement. En contemplant la structure du corps humain, Galien laisse tomber son scalpel et s'écrie : « Que les autres offrent des sacrifices à la Divinité, qu'ils lui immolent des hécatombes ! pour moi, je lui rendrai l'honneur qui lui est dû, en m'inclinant devant la grandeur d'une sagesse qui a conçu un ordre si parfait ; devant la grandeur d'une puissance qui a pu réaliser une si merveilleuse conception ; devant la grandeur d'une bonté qui n'a rien envié à ses créatures et qui a pourvu chaque chose si complètement, si abondamment, de tout ce qui pouvait lui être nécessaire (2) ! »

Enfin parmi les conseils que donnent au peuple de toutes les conditions, à l'ouvrier, au laboureur, les didac-

(1) *De nat. Div.*, lib. III *ad fin.*

(2) Cité par le P. L. de Grenade : *Guide des pécheurs*, liv. II, II<sup>e</sup> partie, chap. XIX.

tiques grecs et romains, P'ncyclide, Théognis, Hésiode, Virgile, Horace, etc..., c'est la pratique des devoirs religieux qui est partout la note dominante. Le vers si connu des Géorgiques résume tout :

*Imprimis venerare Deos (1)...*

Aujourd'hui, par une inconséquence vraiment monstrueuse et une prodigieuse ingratitude, c'est au moment où la connaissance de Dieu tel qu'il s'est révélé par son adorable Fils, de sa Providence universelle et nécessaire, à qui tout bien doit exclusivement être attribué, est plus répandue que jamais ; c'est au moment où l'opinion publique est tout imprégnée et façonnée par la morale chrétienne, qu'on rompt avec plus d'éclat. L'indifférence, érigée en système légitime par le libéralisme soi-disant catholique, a pris des allures dédaigneuses, sous couleur d'impartialité.

« Ce n'est plus, dit M. Am. de Margerie, l'ignorance absolue de la religion, comme au temps de M. de Lamennais, ni la négation absolue de ses bienfaits et une certaine affectation de ne point voir sa lumière. C'est l'admission des forces chrétiennes dans le panthéon des forces et des vérités humaines, d'où chacun tire la religion, à ses heures, pour le besoin de la conversation, ou comme une arme contre les ennemis du repos public, ou de la propriété privée ; mais où, plus habituellement, chacun la laisse oisive, et continue à penser, à raisonner, à vivre en dehors d'elle, absolument comme si elle n'existait pas (2). » On traite ainsi la parole éternelle du Verbe, qu'il a daigné faire retentir dans le temps, que l'on devrait écouter dans un perpétuel tressaillement d'admiration et d'obéissance ! on la rabaisse à l'égal de celle des sages,

(1) *Georg.* I, v. 338.

(2) *Mélanges* : 16 juin 1874.

dont aucun n'a droit à exercer sur les hommes cet empire qui ne souffre ni réserve, ni hésitation, ni retour. Sous le prétexte de respecter les croyances de chacun, on s'attache en public à dissimuler celles qu'on doit estimer et défendre au-dessus de tout bien, et qu'il est quelquefois commandé d'affirmer au péril de sa vie.

Pour quelques hommes peut-être, en petit nombre cependant, ce parti pris de mettre un voile sur la foi, quand on la produit au dehors, ne les empêche pas de la conserver plus ou moins vive dans le cœur et dans les habitudes de la vie privée. Mais, pour le plus grand nombre, la piété en reçoit de mortelles atteintes; elle s'atrophie, comme un organe dont on restreint l'exercice vital. C'est d'ailleurs l'intention de plus d'un sectaire, en propageant ces impies et désastreuses idées, d'en finir avec la foi, comme on le fait d'un feu qu'on concentre pour venir plus tôt à bout de l'étouffer.

De là cet état de langueur où en sont venues les âmes pour tout ce qui tient à la doctrine, et cette prédominance, de plus en plus croissante, de ce qui appartient aux choses du corps et du temps. De là « l'insouciance, — a dit un philosophe spiritualiste indigné, presque autant que nous, de ces habitudes qui outragent aussi bien les âmes que Dieu, — de là l'insouciance qui ne pense pas même à ces grandes questions, qui n'imagine pas qu'il faille y penser, qui s'enferme dans la vie terrestre : sommeil des instincts et des besoins de l'âme humaine qui dépassent cette région infinie; sorte d'abdication, au moins pesant engourdissement, de la portion divine de notre nature; comme une vaste mer morte où aucun être ne vit, un immense désert où aucun germe ne pousse (1). »

Un tel état, pour le dire en passant, ne suffit que trop à expliquer nos malheurs. « Ce sont, disait déjà M. de

(1) M. Guizot, *Méd. sur l'état actuel de la religion*, Méd. de Vol.

Bonald, en de graves paroles qui, en expliquant la cause des malheurs passés, prophétisaient ceux dont nous avons été à notre tour les victimes, — ce sont ces docteurs étrangers (1) qui nous ont asservis et livrés aux armes étrangères ; et le seul moyen d'affaiblir la France, et même un jour de la partager, serait d'y miner les principes religieux qui font sa force, et qui, mieux que ses armées, l'avaient maintenue ou rétablie dans les crises les plus désespérées (2). » Et, en effet, l'affaiblissement graduel de la foi finit par atteindre et ruiner le souvenir même de Dieu. Or, a dit un brave marin, au lendemain du siège de Paris, « l'oubli de Dieu amène l'oubli du devoir, qui menace d'amener l'oubli de la patrie (3). » Et ainsi, dans la même proportion que la religion perd de son empire, l'égoïsme envahit, et les nuages sombres qui s'amoncellent peu à peu sur l'horizon font prévoir les dernières calamités.

Ce qui est surtout déplorable, — et c'est par là que nous rentrons au vif de notre sujet, — c'est que cette indifférence a passé de la vie publique et des salons dans les collèges. Et le pire, le comble du péril, c'est qu'elle a fini par passer de l'âme des maîtres dans leur enseignement, et de la pratique de l'enseignement dans les programmes où elle a pris peu à peu, où elle occupe en ce moment, une place officielle.

Qui plus que la jeunesse a besoin de l'éducation de la foi ? Et sous l'influence de maîtres indifférents, et d'un enseignement qui érige l'indifférence en système, que va devenir cette tutélaire et indispensable vertu ?

La foi n'est pas seulement la racine du salut et la con-

(1) *L'éclectisme*, importé en France de l'Angleterre et de l'Allemagne, et qui est la première cause de l'établissement et de la diffusion de l'indifférence, telle qu'on vient de la définir.

(2) *Mélanges*, t. II, p. 460.

(3) Amiral de la Roncière, *Siège de Paris*.

dition « Sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu (1) » : vérité première dont le développement dépasse notre présent dessein. Dans l'état de déchéance de nos forces naturelles, telles que le péché originel nous les a faites, l'âme a besoin du puissant supplément que la foi lui apporte d'en haut. Elle est donc la grande ressource de la vie morale, sa meilleure préservation, et le remède le plus efficace aux maux qui conspirent contre elle.

Or, quelle n'est pas la faiblesse du jeune âge à l'endroit de la vertu ? Croit-on qu'il soit bien grand le nombre des adolescents qui la conservent dans son intégrité, et qui parviennent à l'âge mûr sans avoir subi, à quelque degré, les atteintes des passions ?

Ce qui importe donc par-dessus tout, c'est de prévenir en eux le découragement, de leur donner confiance de guérir et désir du remède. Tomber en des fautes, comme l'a dit saint Augustin, c'est un malheur assurément ; mais un malheur qui est de la condition de l'homme, après lequel rien n'est désespéré. Le malheur redoutable, c'est de s'y obstiner : ce fut le crime, c'est le sort affreux du démon (2).

Or, le privilège assuré, presque exclusif, de la foi, c'est d'en préserver, ou d'en relever. Elle allume, elle conserve vive, au foyer de la conscience, la connaissance du vrai, le sens du bien, d'où résulte la notion irrécusable et l'horreur invincible du mal. Si l'on a failli, on le sent ; la rougeur monte au front ; le remords s'éveille. Comme la foi produit l'espérance, et qu'elle donne, aussi bien que la honte et la douleur de la faute, le moyen de la réparer, les reproches de la conscience sont sans amertume ; ils relèvent au lieu de déconcerter. Ainsi, tant que la foi reste debout, il n'y a point de ruines irréparables à

(1) HEBR. XI.

(2) Errare humanum est ; perseverare, diabolicum.

craindre, point de maladies tournant à la mort. « Ceux  
« qui demeurent dans le Christ Jésus, a dit l'Apôtre, ne  
« sont pas voués à la condamnation (1). »

Mais la foi, la foi si importante pour la vertu, pour l'avenir heureux du jeune homme même en ce monde, pourra-t-elle se développer et s'affermir au collège, si on y laisse s'établir l'indifférence? Non, assurément : plus que toutes les autres vertus, elle a besoin d'être préservée et entretenue; plus que toutes les autres vertus, par cela même qu'elle en est la garantie et le remède, elle est menacée surtout dans le cœur de l'adolescent.

On ne saurait trop le redire : les habitudes salutaires ne se développent pas d'elles-mêmes. L'âme est un champ qu'envahissent les mauvaises herbes, aussitôt qu'on néglige de cultiver les plantes qu'on veut récolter. Et plus la moisson qu'on aspire à voir lever est de grand prix, plus l'ivraie est menaçante, et plus la culture doit être assidue.

Hélas ! nous ne sommes plus aux temps où la richesse et la solidité de la conscience publique suppléaient aux vacillements de la conscience de chacun. « Alors l'influence de la sagesse chrétienne, a dit Léon XIII, et sa divine vertu pénétrait les lois, les institutions, les mœurs des peuples, tous les rangs et tous les rapports de la société civile (2). » Il en résultait une sorte d'atmosphère morale qui relevait les constitutions défailiantes. La faiblesse humaine avait ses écarts ; mais on en rougissait, et il était facile de se relever et de revenir à la vertu.

Aujourd'hui, c'est l'erreur qui règne sur l'opinion sous l'enseigne de *liberté de conscience* ; et grâce à ce mensonge, le libertinage et l'irreligion se sont fait reconnaître des droits ! Le monde tourne la pudeur en risée, traite de

(1) ROM VII, 2.

(2) Encycl. du 1<sup>er</sup> nov. 1885, IMMORTALE DEI, à la fin de la 1<sup>re</sup> partie.

préjugés les remords ; il se fait gloire des scandales qu'il étale et des victimes qui y succombent. Et voilà le milieu où va entrer le jeune homme au sortir du collège : que deviendra-t-il s'il n'y a pas reçu la forte trempo de la foi, de la foi dont l'inflexible et pénétrante lumière démasque l'erreur et la montre dans sa laideur hideuse, de la foi dont les généreuses énergies dédaignent les attraits du vice et lui vouent un insurmontable mépris.

En un mot, plus l'indifférence règne dans le monde, plus il faut que la foi ait au collège toute sa domination et son empire ; que la religion y inspire et gouverne l'éducation, l'enseignement, la discipline tout entière. La réduire à des heures limitées d'un cours, à des pratiques réglementaires, c'est-à-dire lui faire sa part nécessairement écourtée dans les programmes, c'est l'amoindrir, lui ôter l'influence à laquelle en tout état de cause elle a droit de prétendre, et qui est aujourd'hui de la plus urgente nécessité. C'est prendre, pour l'âme de ce jeune homme qui va entrer au vif des dangers de la vie, la responsabilité d'un chef militaire qui enverrait sur le champ de bataille meurtrier des recrues inhabiles et désarmées.

Si l'on trouve ces affirmations excessives, nous nous bornons pour toute défense à les couvrir de l'autorité d'un homme dont on ne saurait renier le témoignage ; c'est un homme du monde, un homme d'État, un protestant : « En parlant de religion dans les écoles, dit M. Guizot, je n'entends pas seulement par là que l'enseignement religieux doive y tenir sa place et que les pratiques de la religion y doivent être observées. Un peuple n'est pas élevé religieusement à de si petites et mécaniques conditions : il faut que l'éducation soit donnée et reçue au sein d'une atmosphère religieuse, que les impressions et les habitudes religieuses y pénètrent de toutes parts. La religion n'est pas une étude ou un exercice auquel on assigne son lieu et son heure ; c'est une foi, une loi qui doit se faire sentir



constamment et partout, et qui n'exerce qu'à ce prix, sur l'âme et sur la vie, toute sa salutaire action (1). »

Combien donc nous devons nous sentir affermis dans nos maximes et dans nos habitudes qui mettent chez nous, chez nous prêtres-éducateurs, la pensée de Dieu, l'estime et la pratique des choses de la foi, au-dessus de tout ! Et avec quelle haute raison les Constitutions religieuses, s'inspirant de l'esprit de l'Église, des besoins les plus urgents de notre siècle, ne nous demandent-elles pas, aujourd'hui surtout et plus que jamais, de faire avant tout

(1) M. Guizot : *Mémoires*, tom. III. On entendra volontiers les hommes d'État d'Angleterre expliquer, dans le même ouvrage, leur manière de comprendre l'éducation religieuse, avec un ton remarquable de confiance et de légitime fierté : « L'instruction religieuse et l'instruction civile doivent être, dit-on, complètement séparées ; en laissant au clergé seul l'instruction religieuse, il faut placer sous la seule autorité laïque l'instruction civile tout entière. Nous tenons ce principe pour faux et funeste... En matière de haute science, l'instruction civile et l'instruction religieuse peuvent être séparées ; la nature de ces études le comporte et la liberté de l'esprit humain l'exige (a). Mais l'enseignement supérieur n'est que l'un des degrés de tout système général d'instruction publique. De quoi s'agit-il dans la plupart des établissements, dans les écoles élémentaires, dans les écoles classiques ? Il s'agit essentiellement d'éducation, de discipline morale.

« Bonne en elle-même, et par les richesses qu'elle ajoute aux facultés naturelles de l'homme, c'est surtout par son intime rapport avec le développement moral que l'instruction intellectuelle est excellente. Or, on peut diviser l'enseignement, on ne divise pas l'éducation ; on peut limiter à certaines heures les leçons qui s'adressent à l'intelligence seule ; on ne mesure pas, on ne cantonne pas ainsi les influences qui s'exercent sur toute l'âme, notamment les influences religieuses. Pour atteindre leur but, il faut que ces influences soient partout présentes et habituellement senties. L'instruction civile peut former l'esprit et le caractère : elle ne forme et ne règle point l'âme ; Dieu et les parents ont seuls ce pouvoir. Il n'y a de véritable éducation morale que par la famille et la religion. Et, là où n'est pas la famille, c'est-à-dire dans les écoles publiques, l'influence de la religion est d'autant plus nécessaire. C'est l'honneur et le bonheur de notre pays que, dans nos établissements d'instruction publique, cette influence soit en général puissante. Nous ne voyons pas qu'elle ait nui chez nous à l'activité, ni au libre développement de l'esprit humain ; et en même temps, il est évident qu'elle a grandement servi l'ordre public et la moralité individuelle ». *Mémoires*, tom III, chap. xv.

(a) Évidemment il faut accepter avec de grandes réserves ces idées.

de nos élèves « de fidèles et intrépides disciples de Jésus-Christ (1).

---

## ARTICLE SECOND.

DE L'ESTIME DES CHOSES DIVINES QU'IL FAUT COMMUNIQUER AUX  
ÉLÈVES.

« La direction des élèves dans le sens spirituel ne se borne pas à les occuper, même en y consacrant le temps nécessaire, à des exercices extérieurs de piété. Il faudra de plus s'efforcer, avec le plus grand soin, d'affermir leur esprit dans la foi et dans les vertus chrétiennes, afin qu'ils y attachent le plus grand prix et qu'ils les aiment d'un amour de choix... Tous les maîtres doivent tendre unanimement, et avant tout, par tous les moyens combinés : instructions à l'église, conférences du soir dans les études, remarques et conseils opportuns dans l'enseignement des classes, etc., à communiquer aux élèves la plus haute estime des choses de la religion, pour qu'ils les goûtent du fond du cœur et qu'ils y adhèrent si étroitement qu'ils puissent, à la fin de leurs études, demeurer « Solides dans « la foi et inébranlables, de sorte que jamais les espérances « de l'Évangile ne soient déracinées de leur cœur (2). »

Ces paroles, en même temps qu'elles nous rappellent la grandeur de notre œuvre, nous font connaître la meilleure manière d'y réussir. Ce qu'on a à faire, en ce moment, c'est d'indiquer rapidement quelques moyens de donner aux élèves cette haute idée des choses divines dont il est ici question ; c'est d'ouvrir quelques beaux aperçus en

(1) *Pueros præsertim fideles ac strenuos Christi discipulos instituere. Constit. Soc. Mar. ad calc. 3.*

(2) *Col. 1, 25. — Stat. capit. Soc. Mar. ann. 1866, n. 79-80.*

s'appuyant sur des autorités de premier ordre. Partageons le sujet en quelques chefs principaux ; et d'abord essayons en commençant par Dieu.

§ I. — Dieu.

Saint Augustin commence en ces termes le second livre des *Soliloques*, dans lequel il se propose de chercher la vérité absolue, substantielle et bienheureuse, c'est-à-dire Dieu lui-même : « *Augustin* : Depuis trop longtemps nous avons interrompu notre recherche ; l'amour est impatient ; mes larmes ne cesseront de couler, tant que mon amour n'aura pas obtenu ce qu'il aime ; reprenons donc notre travail. — *La Raison* : Reprenons. — *Aug.* : Croyons que Dieu ne nous fera pas défaut. — *La R.* : Oui, croyons-le pourvu qu'il soit en notre puissance d'obtenir son secours. — *Aug.* : N'est-il pas lui-même notre puissance ? — *La R.* : Eh bien ! donc prie, fais en le moins de mots possible la plus parfaite prière. — *Aug.* : O Dieu, qui êtes toujours le même, que je me connaisse, que je vous connaisse ! J'ai prié (1). »

Il est impossible de ressentir et d'exprimer avec plus de conviction le goût et le besoin de Dieu. Dans ces lignes ardentes, l'âme du saint Docteur en apparaît comme subjuguée. Tous ses écrits d'ailleurs sont pleins de ces élans. On sait quels services il a rendus à l'Église, en établissant tant de points de doctrine ou de morale, en combattant les erreurs contemporaines ou générales, en exposant les vertus chrétiennes. Mais, si on l'a un peu pratiqué, on sait aussi que nulle question ne le contient jamais tout entier dans ses propres limites. Son génie, son cœur surtout, ne cessent de prendre essor au delà de ces horizons

(1) Deus semper idem, noverim me, noverim te ! Oratum est.

partiels où Dieu ne se montre, pour ainsi dire, que par côté (1); il anticipe sur « la possession du parfait », et il s'efforce de tout ramener à l'ensemble et de recomposer dans son esprit l'idée de Dieu pleine et totale, l'idée souveraine de ses troits, de ses grandeurs, de ses amabilités infinies. C'est elle qui le domine dans toutes ses disputes philosophiques, dans ses instructions au peuple d'Hippone, dans ses polémiques, dans ses lettres, dans ses grands aperçus sur l'histoire; elle ne cesse jamais de lui apparaître, de l'attirer et de lui arracher de soudains et incomparables actes d'amour. Elle est « La pierre précieuse, unique, pour laquelle il vend tout ce qu'il a (2), » tout ce qu'il sait, tout ce qu'il aime. « Il n'est rien, a-t-il dit lui-même plus d'une fois; il n'est rien que je ne donne pour posséder toute la vérité de Dieu! » Il ajoute ailleurs : « On pressent tant de charmes dans la contemplation de la vérité divine que l'âme, qui se sent empêchée d'en jouir en cette vie, cesse d'avoir frayeur de la mort, et qu'elle la désire comme le don suprême (3). » Aussi, quelque sublime qu'il soit par les richesses et les inventions de son génie, ces élans de son âme sont le caractère sous lequel la tradition s'est plu à le représenter; et c'est un cœur en flamme, non un aigle essoré, qui le fait reconnaître dans ses images.

Dans le passage déjà cité, sa prière courte, mais profonde et ardente, a un double objet : « O Dieu, que je me connaisse et que je vous connaisse! » Mais le premier est tout subordonné au second : si Augustin demande à se connaître, ce n'est que pour parvenir à bien savoir, par illumination non moins que par expérience, que tout ce

(1) COR. XIII, 12. Nunc cognosco ex parte.

(2) MATTH. XIII, 46.

(3) *Tanta in contemplantâ veritate voluptas est, tanta puritas, tanta sinceritas! . . . ut, quo minus impediatur anima toti tota inhærere Veritati, mors, quæ antea metuebatur, summo munere desideretur. De quant, animas., cap. xxxiii.*

qu'une âme intelligente a de facultés, de ressources, d'activité, tout ce qu'elle est, ne lui est échu que pour connaître Dieu, pour l'aimer, le servir, le posséder. Car il a dit en un autre lieu : « Nul ne se connaît sans reconnaître qu'il a été fait à l'image et à la ressemblance de Dieu (1). » Ainsi, c'est encore Dieu qu'il veut connaître, comme en un miroir toujours plus fidèle, quand il s'étudie lui-même; c'est Dieu dont il veut approcher au plus près, en essayant de reproduire toujours mieux en lui-même l'ineffable exemplaire dont il sait être lui-même la copie ébauchée.

C'est sur ce modèle qu'il faudrait, selon la mesure qui peut leur convenir, rendre l'idée de Dieu dominante dans l'esprit et dans le cœur des enfants. Assurément, on doit expliquer par parties la doctrine chrétienne, le Symbole, le Décalogue, les Sacrements, les Vertus, etc.; on doit leur donner l'estime, non moins que l'habitude, des divers exercices de piété. Cette division des choses de la foi est tout à fait indispensable pour le profit de l'esprit humain, qui ne peut apprendre la vérité que par fragments, en quelque sorte, et par étincelles détachées; à plus forte raison pour l'esprit encore débile de l'enfant. Mais, au-dessus de ces études d'analyse, il importe d'élever souvent leurs âmes à l'idée synthétique de Dieu, et de reconstituer en quelque sorte à leurs yeux, dans la plénitude de sa beauté simple, la vérité divine dont on est contraint de décomposer les rayons pour les faire pénétrer, les uns après les autres, dans l'œil étroit de l'intelligence. Le résultat de ces efforts sera d'abord de mettre dans toute leur vérité les enseignements de la foi, et de les graver d'une manière bien plus pénétrante dans l'estime

(1) Quod qui se ipse novit agnoscit. *Soliloq.* lib. I, 5. « Rien ne sert tant à l'âme, a dit Bossuet, pour l'élever à son Auteur, que la connaissance qu'elle a d'elle-même. » *Connaissance de Dieu et de soi*, chap. IV, n° V.

et dans la conviction des élèves ; puis d'en rendre l'influence souveraine dans leur vie tout entière.

Comment s'obtient, en effet, la vérité dans les sciences créées? C'est par le soin, auquel se reconnaissent tous les maîtres habiles, de grouper autour d'une cause unique tous les détails de leur enseignement. Cette cause, c'est, pour les sciences naturelles, une loi; pour les sciences exactes, un axiome; pour l'histoire, un principe, un grand ordre de faits; pour l'éloquence, un but à atteindre, etc... A chaque instant, le maître rapporte à cette idée dominante les faits particuliers, les phénomènes, les pensées secondaires que l'on étudie successivement, dont les détails, en se rapprochant, s'éclairent les uns les autres, se soutiennent, se font ressortir, tout en se coordonnant par rapport à la cause qui est toujours en vue, qui profite de tout et d'où vient à chaque chose en retour son exacte valeur.

Ainsi en est-il de la science de Dieu. Les articles du Symbole, les préceptes du Décalogue, les Sacrements, etc., donnent chacun sur Dieu une lumière incomplète, qui serait fautive si elle restait absolument isolée. L'objet de notre foi, ce n'est pas seulement le Verbe, par qui tout a été fait, Dieu de Dieu, Lumière de Lumière, dont l'idée opprime l'homme par tant de majesté; ce n'est pas seulement la victime de Pilate, qui a souffert, qui est morte sur la Croix, qui a été ensevelie dans le tombeau et dont les humiliations voilent trop les grandeurs. Dieu! c'est l'un et l'autre à la fois, associant, dans l'unité de la personne du Verbe, la miséricorde et la vérité, la paix et la justice.

Pris à part, et envisagés comme volonté du Maître, les commandements de Dieu irritent l'orgueil, et soulèvent la résistance des passions qu'ils compriment. Rapprochons de l'idée de Maître l'idée de Providence, d'une providence souverainement sage; l'idée de Père, d'un père souverain-

nement bon, l'âme sent aussitôt que les préceptes n'ont pas moins pour but le bonheur du fidèle appelé à obéir, que la gloire de Celui qui les a imposés. Elle voit rayonner de l'obéissance même la prospérité des familles, la stabilité des empires, l'honneur de l'âme, la paix de la conscience, l'accroissement de la liberté (1), la richesse des mérites acquis pour la vie à venir. Rapprochons l'Eucharistie de la Pénitence : comme on comprend, en face de l'ineffable récompense qui va couronner les efforts du chrétien en l'élevant jusqu'à ne faire qu'un avec son Dieu, comme on comprend la nécessité d'en finir avec tous les mauvais instincts de la nature, et de ne refuser aucun sacrifice aux avances d'une si inouïe libéralité!

En second lieu, l'idée pleine de Dieu, une fois devenue l'habitude de l'âme, ne s'efface plus; et, même quand elle paraît absente, elle exerce sur la vie un suave et irrésistible empire. L'âme se sent habiter en Dieu, qu'un philosophe chrétien a si justement appelé « le lieu des esprits » (2). Elle le voit dans les choses et en elle-même, et elle ne peut plus se soustraire à sa présence.

Nous venons d'entendre le poète païen nous montrer le monde plein de son Jupiter, et le philosophe, mieux inspiré, nous inviter à considérer tout ce qui tombe sous le regard comme plein de la divinité, afin de tirer de cette croyance la force de vivre en toute vertu. Oh! que saint Paul a bien mieux dit : « En Dieu nous vivons, nous

(1) Tous les jours le saint office met sur nos lèvres cette prière, aussi instructive que suave : « Seigneur, daignez diriger aujourd'hui nos cœurs, nos corps, nos sens, nos conversations, toutes nos actions selon votre loi, afin que nous soyons libres. » AD PRIMAM. — Au XIX<sup>e</sup> dim. après la Pentecôte, nous demandons à Dieu la grâce de lui obéir dans toute la liberté de nos esprits. Partout, dans la sainte liturgie, se trouvent conciliées les idées de liberté et d'obéissance. Saint Augustin enseigne admirablement que la liberté est en raison des commandements : *Majora præcepta populo quem liberari convenerat*. Lib. I, de serm. Dni et monac, sub initium.

(2) Malebranche.

« allons, nous subsistons (1) ! » Pour peu que cette conviction se soit une fois bien emparée d'un esprit, il ne lui est pas possible de se soustraire au sentiment souverainement délectable de la présence de Dieu. Sous tous les phénomènes qui frappent les sens, il le voit transparaître ; comme, sous le voile qui la couvre, scintille au soleil une riche statue d'or. Il l'adore comme la source unique d'où toute vie émane, surtout comme l'océan de lumière où toute intelligence s'allume et s'anime.

Et, en effet, c'est surtout par son intelligence que l'homme se sent vivre, aller et subsister en Dieu. Ce sont les facultés de l'esprit, non les organes du corps, qui ont pour leur glorieuse destination « De palper Dieu pour parvenir à l'atteindre (2) ». D'où il suit que l'étude des sciences et des arts, ce champ si riche d'exploration et d'activité de l'esprit humain, bien loin de le détourner de Dieu, ne peut que le pénétrer toujours mieux de lui. Plus l'esprit est perspicace, plus en plongeant sous la couche flottante des faits, des notions, des phénomènes, comme l'aigle qui sonde de l'œil, pour y trouver sa proie, la verdure des guérets, plus l'esprit discerne et saisit la tendre et inépuisable Providence de Dieu. Quand les beaux arts ont fait éclater à ses regards quelques rayons de majesté ou de grâce, au lieu de s'y complaire, excité, comme un limier généreux, par ces traces divines, il s'élançe à la source même d'où émane exclusivement tout ce qu'il est possible d'imaginer de beauté, d'ordre et d'harmonie.

Nous savons avec quelle élévation d'idées, et quels charmes d'expression, plusieurs d'entre les saints Pères se sont surpassés en montrant ainsi, dans le livre de la nature, les effets de la gloire de Dieu : saint Mélithon, saint Augustin, saint Grégoire le Grand, etc. Les pages délicieuses du

(1) Act. xvii, 28.

(2) Act. xviii, 27.



*Combat spirituel* et de *l'Introduction à la vie dévote*, qui mettent cette grande doctrine à la portée de tous, sont dans toutes les mémoires. Même de notre temps certains philosophes, qui se sont efforcés de se passer de l'Église pour réagir contre le matérialisme, ont quelquefois admirablement parlé dans le même sens. L'un d'eux nous a montré Dieu comme une magnifique statue, placée au centre d'avenues sans nombre : on le voit de là sous des aspects divers, mais c'est Lui toujours ! Ainsi, par quelque voie qu'aïlle notre intelligence : par la science, l'art ou la vertu, quand même elle n'en a pas conscience (1), c'est Dieu qu'elle atteint, lorsque quelque forme du beau lui apparaît et la fait tressaillir (2). Un autre plus célèbre s'est plu à démontrer comment Dieu est le fonds même des vérités éternelles, immuables, absolues et vivantes ; et comment nous devons élever jusqu'à lui les appels *du vrai, du bien et du beau*, si sympathiques aux nobles âmes (3).

Combien donc ne sera-t-il pas facile de former l'élève à cette haute et salutaire habitude de la présence de Dieu. Il est à l'âge où l'âme s'épanouit à la vie, prête à choisir la direction qu'on veut lui imprimer. C'est le premier éveil de la raison et de la liberté données par le baptême, dont les énergies sont toutes fraîches encore et toutes vives, d'attraits et d'élangs pour les choses du ciel. On peut rendre en eux cette sorte de sens divin si prompt et si pénétrant, qu'ils iront d'eux-mêmes, dans toutes leurs études, même dans leurs promenades solitaires, souvent jusque dans leurs innocents et joyeux ébats, à la rencontre de la pensée de Dieu. Comme saint Augustin, mais plus tôt que lui, et sans avoir à troubler le bonheur qu'ils goûteront en Dieu par la pensée amère de l'avoir longtemps

(1) *Dens quem amat omne quod potest amare, sive sciens, sive nesciens.* S. AUGUST. *Solit.* lib. I. 2.

(2) M. Jules Simon, *Le devoir.*

(3) M. Cousin

méconnu, ils pourront lui faire cette délicieuse prière :  
« Depuis que je vous ai appris, ô mon Dieu, vous ne quittez plus ma mémoire. C'est là que je vous trouve, quand votre souvenir me revient et fait mes délices. Ce sont les saintes jouissances dont votre Miséricorde m'a ouvert la route quand elle eut pitié de ma pauvreté (1) ! »

Est-il nécessaire de le dire ? pénétrer ainsi de l'idée de Dieu l'âme de l'enfant, c'est une œuvre de durée et qui réclame le concours de tous les éducateurs. Ce n'est qu'à cette condition et à la longue que, formé en toute occasion, dans les classes, dans les causeries avec lui, non moins que dans les entretiens de direction et dans les instructions de la chapelle, à chercher Dieu toujours, Dieu tout entier, il lui livrera définitivement toute son âme et toute sa vie. Encore faut-il mettre à cette tâche beaucoup de prudence, la varier suivant les sujets, craindre la contrainte, la satiété, la vulgarité, la routine. Mais il n'est pas nécessaire d'y avoir totalement réussi pour croire qu'on n'a pas perdu sa peine. Une simple ébauche peut avoir une immense portée pour l'avenir ; et l'arbre qui semble stérile « donnera en son temps les fruits (2) » qu'une culture si sage, si cordiale, si continue, ne peut manquer d'obtenir tôt ou tard.

Les éducateurs auxquels on s'adresse ici sont des prêtres, des religieux. Par caractère et par habitude, ils vivent, « ils pensent en Dieu, » selon la belle expression de saint François de Sales ; ils n'auront donc qu'à laisser « parler leur bouche de l'abondance de leur cœur (3) », pour élever peu à peu leurs enfants à cette manière d'être

(1) *Ex quo didici te, manes in memoriâ meâ ; et illic te invenio, cum reminiscor tui et delector in te. Ilæ sunt sanctæ deliciae meæ, quas donasti mihi misericordiâ tuâ, respiciens paupertatem meam.*  
*Conf* lib. X, cap. xxiv.

(2) Ps I, 3.

(3) MATT. XII, 34.

et d'agir, qui, ne procédant pas moins de la raison que de la foi, leur est également accessible au double titre d'étudiants et de chrétiens. Une fois enracinée, elle deviendra la sécurité et le charme de leur vie. Excitons en nous fréquemment ce désir de connaître Dieu qui baignait de larmes le visage de saint Augustin, et cette douce et invincible confiance en ses bontés qui ne peut manquer d'être exaucée. Quand nous serons tout animés par le goût, par le besoin de Dieu, nous l'inspirerons à nos élèves, même sans nous en apercevoir, d'une action d'autant plus efficace qu'elle sera plus naturelle.

Pour aider à mettre dans cette heureuse voie l'âme de nos chers adolescents, on va réunir ici quelques textes des grands génies chrétiens où l'idée de Dieu semble surtout exprimée en des traits saisissants, groupés et coordonnés de manière à donner à son unité un bel et puissant éclat.

Et d'abord, trouvera-t-on quelque part un langage plus sublime, plus profond, plus ravissant que cette page de saint Denis l'Aréopagite ? « Il y a en Dieu, dit-il, une perfection sans limites et de nature et de sagesse, de puissance, de sainteté, de vertu. En lui donc réside la bonté souveraine de tous les ordres, nature, intelligence, *sur-nature*. Il est lui-même, il est seul, la source de toute bonté, en laquelle sont concentrés tous les biens des créatures, et un nombre infini de fois meilleurs qu'on ne les rencontre en elles. Il y a en Dieu, d'une manière suréminente, et l'éclat de l'or, et la splendeur des pierreries, et la douceur des délices, et l'harmonie musicale, et l'agrément des jardins..... ; en un mot, tout ce qu'on peut trouver dans les créatures de beau, d'aimable, de suave, d'agréable. C'est à Dieu que le miel doit sa douceur ; le soleil, ses rayons ; les étoiles, leur lumière ; les cieux, leur gloire ; les anges, leur science ; les hommes, leurs vertus ; les animaux, leurs sens ; les plantes, leur vie. Toutes



en sont avides les trésors de la vérité, ils voient bien que le mal n'est que le néant. En vous, ô mon Dieu, ils découvrent que les défauts mêmes et les fléaux du monde ont leur perfection... Dans votre œuvre, ô mon Dieu, il n'y a point de dissonances ; car ce qu'il y a de plus mauvais s'accorde à la fin avec ce qu'il y a de meilleur.

« Par vos lois, les pôles tournent sur eux-mêmes, les astres parcourent leurs orbites, le soleil entretient le jour, la lune adoucit la nuit ; et, dans la suite des jours, la lumière alternant avec l'ombre ; dans la suite des mois, la lune croissant et décroissant tour à tour ; dans la suite des années, le printemps, l'été, l'automne, l'hiver, revenant l'un après l'autre ; dans la suite des périodes qu'accomplit le cours du soleil ; dans la suite des grandes révolutions du ciel, qui ramènent les astres au lieu de leur lever ; dans cet ordre régulier de mouvements et de retours, le monde garde toute la constance qui peut convenir aux choses de la matière. O Dieu, vos lois stables dans la fluctuation des âges mettent à l'abri de toute perturbation le cours mobile des choses passagères, et en font comme une image perpétuelle de l'Immuable dans les révolutions si bien contenues des siècles... »

Rien n'est plus capable de faire impression sur l'âme des élèves que ces vues ouvertes, à travers l'ordre admirable du monde, sur la puissance même et la sagesse infinies de Dieu. Le Père Lacordaire, dans sa notice sur Ozanam, nous l'a montré faisant ses débuts dans les Écoles sous les auspices d'Ampère. Le candide et pieux jeune homme écoutait ravi le savant vieillard, qui lui décrivait la succession des périodes de la création du monde, avec autant de vérité et de charme que s'il en eût été le spectateur. Puis soudain l'entretien sublime s'interrompait ; le maître cachait dans ses mains son large front, tout illuminé comme d'une apparition divine : « Que Dieu est grand, Ozanam ! s'écriait-il, que Dieu est grand ! » Et la

leçon se terminait par un acte de profonde et silencieuse adoration, qui livrait à Dieu cette jeune âme avide de sa lumière, plus parfaitement que d'éloquentes prédications.

Euler raconte qu'étant consulté un jour par un ministre protestant sur la manière d'édifier son auditoire de jeunes gens dont il ne parvenait à obtenir ni attention, ni intérêt, il lui conseilla de prendre pour sujet de ses instructions la grandeur divine considérée dans l'ordre et la beauté des cieux. « Dites-leur, ajoutait-il, que ces points lumineux, semés sans nombre dans l'espace, sont des mondes auprès desquels la terre ne semble plus qu'un atome; qu'ils accomplissent leurs pacifiques révolutions à des distances telles que les plus rapprochées mettent trois ans à nous faire parvenir leur lumière; et telle est cependant la vitesse de la lumière qu'elle franchit soixante-dix-sept mille lieues par seconde. Ajoutez qu'il est des astres dont les rayons ne mettent pas moins de trente années pour venir jusqu'à nous; et que, d'après des calculs d'une probabilité suffisante, certaines étoiles pourraient être visibles plusieurs millions d'années après avoir été anéanties; car la lumière qui en émane doit employer plusieurs millions d'années à franchir l'espace qui les sépare de la terre. Dites encore, si vous le voulez, que, dans un espace tel que celui que la lune semble occuper à nos regards, on a compté jusqu'à six mille de ces globes de feu immenses... » Au bout de quelques jours, continue Arago, le pasteur vint trouver Euler : « Avez-vous réussi ? lui demanda le savant. — Au delà de toute espérance, répondit-il : mon auditoire a été subjugué, ravi ; dans son enthousiasme, il s'est oublié jusqu'à applaudir (1). »

Nos jeunes gens ne se départiront pas à ce point du respect que méritent nos temples catholiques; mais, au lieu de se perdre en applaudissements stériles, ils conce-

(1) Cité par Arago à la chambre des députés : mars 1837.

vront de Dieu une telle idée de grandeur, de beauté, de gloire, que rien ne pourra l'emporter jamais dans leur estime. Elle les tiendra convaincus du faux éclat des vanités de la créature, inaccessibles au respect humain, inébranlables dans le sentiment, le goût et le culte du vrai, du beau, du bien, de l'honneur chrétien, de la solide vertu, de telle sorte que, s'ils s'écartent quelquefois du devoir, leur conscience sera inflexible à leur en faire le reproche, et les y ramènera.

Revenons à saint Augustin. Les reflets de Dieu sur le monde ne sauraient suffire à son ardent désir de le connaître. C'est en lui-même, en son inaccessible Essence, qu'il aspire à pénétrer. De là un essor bien plus admirable encore vers le monde spirituel, où Dieu a gravé son image en des traits incomparablement plus reconnaissables, du moins aux yeux intérieurs capables de les saisir. Rien n'est plus désirable pour des prêtres-éducateurs que de rendre telle l'intelligence de leurs élèves; mais aussi rien ne saurait mieux y contribuer que de leur faire comprendre et goûter les lignes qui vont suivre. Prenons au hasard quelques-uns de ces élaus qui atteignent, ou qui dépassent, tout ce que la poésie a eu jamais de plus sublime.

« O Dieu, s'écrie le grand docteur, c'est vous qu'aime tout ce qui peut aimer, qu'on le sache ou qu'on l'ignore!... mais ceux-là seuls qui ont le cœur pur connaissent l'objet vrai de leur amour. O Dieu, père de la vérité, père de la sagesse, père de la vraie et souveraine vie, père de la félicité suprême, père du bon et du beau, père de la lumière de l'intelligence, père du réveil et des clartés de notre âme, père du témoignage intérieur qui nous inspire de revenir à vous ! » Ces traits sont comme un sommaire qui va recevoir un magnifique développement :

« Je vous invoque, ô Dieu de vérité; car c'est en vous, de vous et par vous, que tout ce qui est vrai doit d'être vrai !

O Dieu, Sagesse, c'est en vous, de vous et par vous, que tout ce qui goûte la sagesse doit le goût de la sagesse ! O Dieu, vraie et souveraine Vie, c'est en vous, de vous et par vous, que vit tout ce qui possède la vraie et souveraine vie ! O Dieu, bonheur suprême, c'est en vous, de vous et par vous, que jouit du bonheur tout ce qui possède le bonheur !... O Dieu, lumière de l'intelligence, c'est en vous, de vous et par vous, que jette l'éclat de l'intelligence ce qui possède l'intelligence ! O Dieu, votre royaume, c'est tout ce monde intérieur que nos sens ignorent ; et de ce noble royaume les lois se transcrivent sur le royaume d'ici-bas.

« O Dieu, s'éloigner de vous, c'est périr ; revenir à vous, c'est ressusciter ; demeurer en vous, c'est s'affermir dans la vie !... O Dieu, personne ne vous perd sans être abusé ; personne ne vous cherche sans être conseillé par la sagesse ; personne ne vous trouve, sans s'être purifié. O Dieu, vous quitter, c'est mourir ; penser à vous, c'est vous aimer ; vous voir, c'est vous posséder... C'est par vous que nous apprenons à regarder comme étranger ce que nous croyions à nous, et, comme étant à nous, ce que nous regardions comme étranger. . C'est par vous que la meilleure partie de nous-mêmes n'est pas l'esclave de celle qui est inférieure ;... que nous nous dépouillons du néant pour nous revêtir de la réalité... C'est vous qui nous parlez de tout bien, qui nous préservez de la folie, qui empêchez que personne ne nous livre à la folie. Vous nous remettez sur le chemin ; vous nous conduisez à la porte, vous nous faites ouvrir, quand nous frappons »...

Il faut se borner. Mais nous ne terminerons pas sans faire, avec saint Augustin, la supplication enflammée par laquelle il finit, et qui nous obtiendra à nous et à nos enfants de désirer, d'aimer, de posséder cette haute et féconde connaissance de Dieu.

« Exaucez, exaucez, exaucez-moi, mon Dieu, mon Seigneur, mon Roi, mon Père, mon origine, mon espérance,



mon objet, mon honneur, ma patrie, ma demeure, mon salut, ma lumière, ma vie! Exaucez, exaucez, exaucez-moi de votre manière que le petit nombre connaît si bien! Désormais, c'est vous seul que j'aime, à vous seul je m'attache, je ne cherche que vous seul; je suis prêt à ne servir que vous, parce que vous seul êtes, en toute justice, le Maître. Je veux être à vous. Ordonnez, je vous en conjure, commandez tout ce que vous voulez; mais guérissez et ouvrez mes oreilles, pour que j'entende votre voix. Guérissez et ouvrez mes yeux, pour que je voie tous vos signes. Dites-moi où tourner mes regards, pour que je vous voie; et j'espère obéir à toutes vos volontés.

« Recevez, recevez votre pauvre fugitif, ô Seigneur, mon miséricordieux Père; n'est-ce pas assez de châtements, assez d'esclavage entre les mains de vos ennemis que vous tenez sous vos pieds, assez de risée servie aux vains fantômes?... Je n'ai que ma volonté; je ne sais rien, si ce n'est qu'il faut mépriser ce qui est fugitif et fragile, et chercher ce qui est solide et éternel. Ainsi fais-je, ô Père, parce que c'est tout ce que je sais; mais j'ignore comment aller jusqu'à vous. Enseignez-moi, montrez-moi, donnez-moi le secours du chemin!... S'il est bien vrai que je ne désire rien que vous, je vous en supplie, que je vous trouve enfin, ô mon Père! Qu'il en soit ce que vous voudrez de ma vie, de mon corps;... mais ce que je demande uniquement à votre très excellente Miséricorde, c'est que vous me tourniez tout en vous, que vous détruisiez tout ce qui arrête mes efforts vers vous; que, dans le temps où j'anime et je porte ce corps mortel, vous me rendiez pur, magnanime, juste, sage, parfaitement amoureux et possesseur de votre Sagesse divine, digne d'approcher toujours plus, et de devenir enfin l'heureux habitant, de votre bienheureux royaume! Amen! (1) »

(1) *Solil.*, loc. cit.

§ II. — Jésus-Christ.

Ce ne sera pas assez d'essayer de pénétrer les âmes de nos élèves, et de remplir leur vie, de cette grande et simple pensée de Dieu. Elle a son achèvement nécessaire et sa garantie dans celle de Jésus-Christ. Il faut absolument connaître Jésus-Christ, pour que l'idée vraie de Dieu se forme dans l'âme, pour qu'elle y demeure gravée et qu'elle y produise les résultats qu'on en attend. « Nul ne connaît Dieu, a dit Bossuet que celui que Dieu éclaire; et nul n'aime Dieu que celui à qui il inspire son amour (1). » C'est l'affirmation de Jésus-Christ lui-même: « Le Père, « s'est-il écrié, qui le connaît, si ce n'est le Fils et celui à « qui le Fils aura voulu le révéler (2) ? »

Aussi les païens n'ont pas connu Dieu; les Juifs eux-mêmes ne l'ont qu'imparfaitement connu. Le Dieu que nous devons connaître et faire connaître à nos enfants n'est pas, comme a dit délicieusement Pascal, « un Dieu simplement auteur de vérités géométriques et de l'ordre des éléments; c'est la part des païens et des Épicuriens. Il ne consiste pas simplement en un Dieu qui exerce sa providence sur la vie et sur les biens des hommes, pour donner une heureuse suite d'années à ceux qui l'adorent. C'est un Dieu qui remplit l'âme et le cœur qu'il possède; c'est un Dieu qui leur fait sentir intérieurement leur misère et sa miséricorde infinie, qui s'unit au fond de leur âme, qui la remplit d'humilité, de joie, de confiance, d'amour; qui les rend incapables d'autre fin que de lui-même (3). »

Tel est bien le Dieu en qui nous croyons et dont nous

(1) *Connaissance de Dieu et de soi*, chap IV, n° VII.

(2) *MATTH.* XI, 27.

(3) *Pensées*, chap. VII, art. VI — (édit. Frontin).

aspirons à avoir l'idée très vive et très complète. Or c'est le Dieu que Jésus-Christ seul a pu faire connaître, « ce Dieu que nul n'a jamais vu ; mais que son Fils unique, qui est dans le sein du Père, nous a explicitement révéélé (1). » Seul Jésus-Christ a pu « Mettre le règne de Dieu au fond des âmes (2), » de manière à exercer sur la vie, comme on l'a dit, un suave et irrésistible empire.

Si donc nous voulons connaître et faire connaître Dieu, de cette connaissance haute, totale, ardente, salutaire, féconde ; si nous voulons obtenir que « le premier Vrai, selon le beau langage de Bossuet qui résume admirablement le point de vue sous lequel nous avons envisagé Dieu, que le premier vrai occupe toute notre intelligence, qui n'est que pour le vrai ; que le souverain Bien possède tout notre amour, qui n'est que pour le bien (3), » c'est à Jésus-Christ clairement connu et, en conséquence, admiré, chéri, adoré sans mesure, qu'il faut le demander. Un écrivain au cœur d'apôtre, en face de ce vertige d'impiété qui a quelquefois entraîné certaines nations chrétiennes plus bas que les païens dans l'abîme de l'impiété, — hélas ! et ce moment c'est pour nous l'heure présente — l'explique en disant des peuples qui ont appartenu à Jésus-Christ et qui une fois le rejettent : « En les quittant, dit-il, LE CHRIST EMPORTE DIEU (4) ! » On peut dire qu'aux temps chrétiens, dans l'âme, née pour être chrétienne, Dieu n'entre jamais quand le Christ ne l'y a pas apporté.

Mais d'ailleurs nous ne sommes pas les maîtres d'ignorer Jésus-Christ, ni de garder des doutes sur ses incomparables droits : on va bientôt rappeler cette grande vérité. Le connaître tel qu'il s'est révélé lui-même, ce n'est pas seule-

(1) JOAN. I, 18.

(2) LUC. XVII, 21.

(3) *Loc. cit.*

(4) M. Auguste Nicolas. *L'État sans Dieu.*

ment une question de plus ou de moins, comme il en est de toute autre connaissance et de tout autre avantage, de la santé, de la science, de la vertu morale. C'est affaire, comme l'Évangile nous en assure, de « résurrection ou de ruine (1). » Quiconque ignore Jésus-Christ n'a point vécu ; qui s'obstine à l'ignorer s'enfonce irrémédiablement dans la mort. Il y a des degrés dans la connaissance de Jésus-Christ ; mais l'alternative de le connaître et de l'ignorer, c'est l'alternative de la vie et de la mort ; vie sans retour possible de la mort, mort sans rappel possible à la vie.

Nous donc, qui sommes chargés de tous les intérêts des enfants dont l'éducation nous est confiée, s'il est de notre devoir de travailler à ce qu'ils profitent en tout cela, en santé, en science, en vertu morale, que sera-ce de la connaissance et de l'amour de Jésus-Christ ? De quelque prix qu'il faille le payer, nous devons leur communiquer ce germe de tout bien, sans lequel tout est la proie du mal. Notre vie même, à nous qui possédons Jésus-Christ « à la « vie, à la mort, sans séparation possible (2) » s'il plaît à Dieu, notre vie même ne nous est plus rien, pourvu que nous livrions à notre doux et souverain Maître nos chers adolescents !

Et enfin, Jésus-Christ n'est-il pas « la Sagesse avec laquelle viennent tous les biens (3) » ? Écoutons-le lui-même au Temple, quand il élève la voix au moment le plus solennel de la fête des Tabernacles. Debout devant le peuple, que rassemble et subjugue le charme de sa parole, il s'écrie, en des termes et avec un accent qui n'ont plus rien d'humain : « Que celui qui a soif vienne à moi et qu'il « boive ! sa foi fera jaillir de son cœur des fleuves d'eau « vive (4) ! » N'est-il pas clair, en effet, que la piété, la

(1) LUC II, 34,

(2) ROM. VIII, 39,

(3) SAP. VII, 41.

(4) JOAN. VII, 37, 38.

chasteté, l'obéissance, l'amour du travail, la possession de soi, toutes ces eaux vives, qui couvrent de fleurs et de moissons les âmes naturellement stériles de l'enfance, ne peuvent mieux couler qu'au contact de ces âmes avec le Verbe? N'est-il pas, et n'est-il pas seul, la source de tous les vrais biens de ce monde, non moins que de ceux du ciel? Qui le méconnaît ou le perd, « quel sera son refuge, dit l'*Imitation*, et qui lui donnerons-nous pour ami? car nul ne peut vivre sans ami; et si Jésus n'est pas le premier de tous les amis, il n'y a plus à attendre que tristesse et désolation (1). »

Or, l'idée de Jésus-Christ, telle qu'elle est nécessaire pour que nos enfants en soient heureusement dominés, pour qu'elle les inspire et qu'elle les charme, qu'elle les gouverne tout entiers et toujours, cette idée implique surtout trois ordres de perfections que nous allons résumer sommairement d'après les maîtres : ses grandeurs, ses bontés, ses droits.

I. Écoutons d'abord ces paroles de Pascal qui ont ramené à Dieu tant d'intelligences d'élite ; ces paroles si vraies dans leur originalité, si émues sous leur grand air de simplicité et de calme.

La distance infinie des corps aux esprits figure la distance infiniment plus infinie des esprits à la charité : car elle est surnaturelle. Tout l'éclat des grandeurs n'a point de lustre pour les gens qui sont dans les recherches de l'esprit. La grandeur des gens d'esprit est invisible aux rois, aux capitaines, et à tous ces grands de chair. La grandeur de la sagesse (2), qui n'est nulle part sinon en Dieu, est invisible aux charnels et aux gens d'esprit. Ce sont trois ordres différents en genre.

« Les grands génies ont leur empire, leur éclat, leurs grandeurs,

(1) II *Imit.* VIII, 3.

(2) Pour bien comprendre l'admirable gradation de Pascal, il faut entendre ici sagesse dans le sens surnaturel et comme synonyme de charité et de sainteté.

leurs victoires, et n'ont nul besoin des grandeurs charnelles, où elles n'ont pas de rapport. Ils sont vus des esprits, non des yeux : mais c'est assez. Les saints ont leur empire, leur éclat, leur grandeur, leurs victoires, et n'ont nul besoin des grandeurs charnelles ou spirituelles, où elles n'ont nul rapport : car elles n'y ajoutent ni ôtent. Ils sont vus de Dieu et des anges, et non des corps ni des esprits curieux : Dieu leur suffit.

« Archimède, sans éclat, serait en même vénération. Il n'a pas donné de batailles pour les yeux, mais il a fourni à tous les esprits ses inventions. Oh ! qu'il a éclaté aux esprits !

« Jésus-Christ, sans biens et sans aucune production de science au dehors, est dans son ordre de sainteté. Il n'a point d'inventions, il n'a point régné ; mais il est humble, patient, saint, saint, saint à Dieu, terrible aux démons, sans aucun péché. Oh ! qu'il est venu en grande pompe, et en une prodigieuse magnificence, aux yeux du cœur et qui voient la sagesse !

« Il eût été inutile à Archimède de faire le prince dans ses livres de géométrie, quoiqu'il le fût. Il eût été inutile à Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour éclater dans son règne de sainteté, de venir en roi : mais qu'il est bien venu avec l'éclat de son ordre !

« Il est bien ridicule de se scandaliser de la bassesse de Jésus-Christ, comme si cette bassesse était du même ordre duquel est la grandeur qu'il venait faire paraître. Qu'on considère cette grandeur-là dans sa vie, dans sa Passion, dans son obscurité, dans sa mort, dans l'élection des siens, dans leur abandon, dans sa secrète Résurrection, et dans le reste ; on la verra si grande, qu'on n'aura pas sujet de se scandaliser d'une bassesse qui n'y est pas. Mais il y en a qui ne peuvent admirer que les grandeurs charnelles, comme s'il n'y en avait pas de spirituelles ; et d'autres qui n'admirent que les spirituelles, comme s'il n'y en avait pas d'infiniment plus hautes dans la sagesse.

« Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et les royaumes, ne valent pas le moindre des esprits ; car il connaît tout cela et soi ; et les corps, rien. Et tous les corps et tous les esprits ensemble, et toutes leurs productions, ne valent pas le moindre mouvement de charité ; car elle est d'un ordre infiniment plus élevé.

« De tous les corps ensemble on ne saurait en faire réussir une petite pensée : cela est impossible, et d'un autre ordre. De tous les corps et esprits, on n'en saurait tirer un mouvement de vraie charité : cela est impossible, et d'un autre ordre tout surnaturel.

« Jésus-Christ a été dans une obscurité telle, que les historiens,

n'écrivant que les importantes choses des États, l'ont à peine aperçu.

« Quel homme eut jamais plus d'éclat ! Le peuple juif tout entier le prôdit avant sa venue. Le peuple genti ! l'adore après qu'il est venu. Les deux peuples gentil et juif le regardent comme leur centre. Et cependant quel homme jouit moins de tout cet éclat ? De trente-trois ans, il en vit trente sans paraître. Dans trois ans, il passe pour un imposteur ; les prêtres et les principaux de sa nation le rejettent ; ses amis et ses proches le méprisent. Enfin il meurt trahi par un des siens, renié par l'autre et abandonné par tous.

« Quelle part a-t-il donc à cet éclat ? Jamais homme n'a eu tant d'éclat, jamais homme n'a eu plus d'ignominies. Tout cet éclat n'a servi qu'à nous, pour nous le rendre reconnaissable ; et il n'en a rien eu pour lui (1). »

Après avoir monté cette admirable gradation, qui met si bien Jésus-Christ au-dessus de toute comparaison et dans sa lumière propre, élevons-nous au plus haut possible de la poésie et de l'éloquence, sur l'aile de Bossuet. Ses *Élévations* vont nous ouvrir, sur les grandeurs de Jésus-Christ, des aperçus d'un sublime qui n'a jamais été dépassé ; en commentant saint Jean, Bossuet semble participer à son inspiration :

« Où vais-je me perdre, s'écrie-t-il, dans quelle profondeur, dans quel abîme ! Jésus-Christ avant tous les temps peut-il être l'objet de nos connaissances ? Sans doute, puisque c'est à nous qu'est adressé l'Évangile. Allons, marchons, sous la conduite de l'aigle des Évangélistes, du Bien-aimé parmi les disciples, d'un autre Jean que Jean-Baptiste, de Jean enfant du tonnerre (2), qui ne parle point un langage humain, qui éclaire, qui tonne, qui étourdit, qui abat tout esprit créé sous l'obéissance de la foi, lorsque, par un rapide vol, fendant les airs, perçant les nues, s'élevant au-dessus des anges, des Vertus, des Chérubins et des Séraphins, il entonne son Évangile par ces mots : Au commencement était le Verbe ! C'est par où il commence à faire connaître Jésus-Christ. Hommes,

(1) *Pensées*, chap. VII, art. 1 (édit. Frontin).

(2) MARC. III, 17.

ne vous arrêtez pas à ce que vous voyez commencer dans l'Annonciation de Marie. Dites avec moi : Au commencement était le Verbe. Pourquoi parler de commencement, puisqu'il s'agit de celui qui n'a point de commencement ? C'est pour dire qu'au commencement, dès l'origine des choses, IL ÉTAIT ; il ne commençait pas : IL ÉTAIT ; on ne le créait pas, on ne le faisait pas ; IL ÉTAIT ! Et qu'était-il ? Qu'était celui qui, sans être fait et sans avoir de commencement, quand Dieu commence, ÉTAIT déjà ? Était-ce une matière confuse que Dieu commençait à travailler, à mouvoir, à former ? Non : ce qui était au commencement ÉTAIT LE VERBE, la parole intérieure, la pensée, la raison, l'intelligence, la sagesse, le discours intérieur, *sermo* : discours sans discourir, où l'on ne tire pas une chose de l'autre par raisonnement ; mais discours où est substantiellement toute vérité et qui est la vérité même.

« Où suis-je ? que vois-je ? qu'entends-je ? Tais-toi, ma raison ; et, sans raison, sans discours, sans images tirées des sens, sans paroles formées par la langue, sans le secours d'un air battu ou d'une imagination agitée, sans trouble, sans effort humain, disons au-dedans, disons par la foi, avec un entendement, mais captivé et assujéti : AU COMMENCEMENT, sans commencement avant tout commencement, au-dessus de tout commencement, ÉTAIT celui qui est et subsiste toujours, le VERBE ; la parole, la pensée éternelle et substantielle de Dieu....

« Ce Verbe qui est en Dieu, qui demeure en Dieu, qui subsiste en Dieu, est une Personne sortie de Dieu même et y demeurant ; toujours produit, toujours dans son sein... Il en est produit, puisqu'il est Fils ; il y demeure, parce qu'il est la pensée éternellement subsistante, Dieu comme lui : car le Verbe était Dieu, Dieu en Dieu, Dieu de Dieu, engendré de Dieu, subsistant en Dieu : Dieu, comme lui *au-dessus de tout, béni aux siècles des siècles. Amen.* Il en est ainsi, dit saint Paul (1) !

« Ah ! je me perds ! je n'en puis plus ! je ne peux plus dire qu'*Amen !* : il est ainsi ! Mon cœur dit : *Il est ainsi ; Amen !* Quel silence ! quelle admiration ! quel étonnement ! quelle nouvelle lumière ; mais quelle ignorance ! Je ne vois rien, et je vois tout. Je vois ce Dieu qui était au commencement, qui subsistait dans le sein de Dieu ; et je ne le vois pas. *Amen, il est ainsi !* Voilà tout ce qui me reste de tout le discours que je viens de faire, un simple et irrévocable acquiescement, par amour, à la vérité que la foi me montre. *Amen, Amen, Amen !* Encore une fois : *Amen, Amen, Amen !* »

(1) ROM. IX, 5.



Nous ne laisserons pas ces grandeurs de Jésus-Christ à l'élevation trop inaccessible où Bossuet a porté notre regard. Ces grandeurs ne doivent pas être seulement l'objet de notre admiration, de nos adorations ; elles sont pour nous, elles sont à nous. « De sa plénitude, tous nous avons reçu (1). » Jésus-Christ, c'est le nom miséricordieux de ce Verbe, « incliné jusqu'à notre misère, dit saint Ambroise, pour nous donner usage et abondance de sa nature, et nous rendre ainsi cohéritiers de son royaume céleste (2). » Dans son beau sermon sur la Toussaint, nous allons entendre Bossuet abaisser en quelque sorte ces grandeurs sublimes, pour nous les communiquer, avec autant de grâce qu'il a mis de génie à les décrire dans leur inaccessible essence.

« Nous sommes appelés à la gloire, dit-il, conjointement avec Jésus-Christ, et, par conséquent, nous posséderons le même royaume. Et pour simplifier encore plus cette unité, l'Écriture nous apprend que nous serons dans le même trône : *Qui vicerit, dabo ei ut sedeat in throno meo* (3). Jésus-Christ est le Fils unique de Dieu, seul objet de ses affections. Mais, comme nous sommes ses enfants par la participation de l'Esprit de son Fils (4), aussi sommes-nous ses bien-aimés par une extension de son amour. Il doit à ses élus les mêmes affections qu'il a pour son Fils, et il leur doit par conséquent le même royaume. Et, puisque nous sommes ses enfants, nous sommes ses bien-aimés. Par la société de la filiation et de l'amour de son Fils, nous devons avoir aussi le même héritage. C'est ce que dit l'apôtre saint Paul : « Il nous a arrachés de la puissance des ténèbres, et nous a fait passer dans le royaume de son Fils bien-aimé (5). »

« Sa gloire est grande, il est vrai ; mais le bien qui le regarde nous regarde aussi : ses prétentions sont les nôtres. S'il a vaincu, ce grand Capitaine, il a vaincu pour nous aussi bien que pour lui : car il n'avait rien à gagner étant dans l'abondance ; ou, s'il avait quelque chose à gagner, c'étaient les élus...

(1) JOAN. I, 15.

(2) Lib. V in *Luc.* cap. VI.

(3) APOC. III, 21.

(4) ROM. VIII, 15.

(5) COLOSS. I, 13.

« La grâce et la vie nouvelle résident en lui ; mais elles n'y résident que comme dans la principale partie. Et tout de même que la vie du cœur ne serait pas parfaite, si elle ne se répandait sur les membres, quoiqu'elle réside principalement dans le cœur ; ainsi il manquerait quelque chose à la vie nouvelle de Jésus-Christ, si elle ne se répandait sur les élus qui sont ses membres, quoiqu'elle réside principalement en lui comme dans le chef. Sa clarté ne paraît pas dans sa grandeur, si elle ne se communique ; d'autant que ce n'est pas comme ces lumières découlées du soleil, qui ne se répandent pas plus loin, mais c'est une lumière et une splendeur première et originelle, telle que celle qui réside dans le soleil. Vous gâtez une source quand elle ne s'étend pas dans tout le lit du ruisseau...

« Et après cela nous nous étonnons si Dieu agit avec passion ! et, s'il agit avec passion, comment ne produira-t-il pas des effets extraordinaires, et qui surpassent toutes nos pensées ? La passion fait faire des choses étranges aux personnes les plus faibles : et que fera-t-elle à Dieu ? Elle fait surpasser aux hommes leur propre puissance : eh ! le moins qu'elle puisse faire à Dieu, c'est de lui faire passer les bornes de sa puissance ordinaire. Non : ce n'est pas assez, pour rendre les élus heureux, d'employer cette puissance par laquelle il a fait le monde, il faut qu'il étende son bras : *In manu potenti et brachio extenso*. Il ne s'attachera plus aux natures des choses ; il ne prendra plus loi que de sa puissance et de son amour. Il ira chercher dans le fond de l'âme l'endroit par où elle sera plus capable de félicité. La joie y rentrera par trop d'abondance, pour y passer par les canaux ordinaires : il faudra lui ouvrir les entrées et lui donner une capacité extraordinaire. Il ne regardera plus ce qu'il en a fait, mais ce qu'il en peut faire. Ce sera là où il donnera comme le coup de maître : il nous est inconcevable, misérables apprentis que nous sommes. Il tournera notre esprit de tous côtés, pour le façonner entièrement à sa mode, et n'aura égard à notre disposition naturelle qu'autant qu'il faudra pour ne point nous faire violence (1). »

II. En essayant de donner une idée des perfections de Notre-Seigneur Jésus-Christ, on ne prétend point établir des catégories exactes : elles ne sont pas nécessaires ; et d'ailleurs sont-elles possibles dans l'infini ? Ce qu'on vient de dire de la communication qu'il daigne nous faire de ses

(1) 2<sup>e</sup> sermon pour la fête de Tous les Saints.

grandeurs tient à sa bonté ; et, dans ce qu'on va dire de sa bonté, nombre de traits appartiendront à ses grandeurs. C'est cependant l'impression de l'amour que fait éprouver, au-dessus de l'admiration elle-même, le vaste et magnifique sommaire de la vie du Sauveur qu'a tracé Bossuet dans le *Discours sur l'histoire universelle*. On sait que le grand évêque ne trouvait rien de mieux, pour adoucir les souffrances de sa dernière maladie et les terreurs des approches de la mort, que de se faire lire ces pages si riches de doctrine, si complètes dans leur rapidité, si profondes dans leur douceur. Qu'on veuille donc reprendre et méditer celles qui commencent par ces paroles : « *Dans le déclin de la religion et des affaires des Juifs...* » et qui se terminent ainsi : « *Que pouvait-on réserver de plus grand à un Dieu venant sur la terre ? et que pouvait-il faire de plus digne de lui que d'y montrer la vertu dans toute sa pureté et le bonheur éternel où le conduisent les maux les plus extrêmes (1) ?* » Qu'on lise cet incomparable tableau de la vie de Jésus-Christ, de son enseignement, de ses tendresses et de ses condescendances, de son amour et de sa patience à souffrir, de la magnificence de ses promesses et de la générosité inouïe de ses récompenses ; qu'on le lise, et l'on reconnaîtra qu'il est impossible de grouper avec plus de théologie, et de rendre avec plus de génie, les traits qui expriment les divines bontés du Sauveur.

Rapprochons de cette parole doctrinale, digne des plus grands d'entre les Pères de l'Église, les poétiques accents avec lesquels l'orateur de Notre-Dame a célébré les bontés et les amabilités de Jésus-Christ. Quelles ardeurs d'amour ! quel langage inspiré ! quand il donne à ses auditeurs, comme il le dit, « le plaisir d'analyser le caractère de Jésus-Christ, et de rechercher par quelle harmonie

(1) 41<sup>e</sup> part. chap. XIX : *Jésus-Christ*.

de beautés morales cette physionomie surpasse infiniment les plus illustres figures de tous les temps (1) ! »

« Le caractère humain, dit le Père Lacordaire, se compose de trois éléments : l'intelligence, qui est le siège des pensées ; le cœur, qui est le siège des sentiments ; la volonté, qui est le siège des résolutions. C'est la fusion de ces trois éléments qui détermine par sa mesure tout type moral et lui donne son prix. Il ne faut pas chercher ailleurs le secret de la perfection que nous remarquons dans le héros de l'Évangile. Sans doute, pour nous qui le croyons Dieu, la divinité est par dessous et pénètre tout le tissu visible, mais sans rien changer à la nature de l'âme pas plus qu'à la nature du corps. Jésus-Christ n'a en lui, pour constituer sa physionomie, que des pensées, des sentiments et des résolutions, mais dans un équilibre et avec des nuances qui font son charme propre, et qu'il s'agit précisément de connaître.

« Je ne vous tromperai pas, Messieurs, en vous disant de son intelligence qu'elle avait pour don et pour signe ce quelque chose que nous appelons le sublime... Ses actes et ses paroles sont empreints d'une élévation, d'une profondeur et d'une simplicité continues, qui font que le sublime y est comme naturalisé et ne nous cause plus d'étonnement, sans rien perdre toutefois de son empire sur l'âme. C'est pourquoi, après tant de chefs-d'œuvre des plus fameux littérateurs, l'Évangile est demeuré un livre unique au monde, un livre reconnu inaccessible à l'imitation. *Bienheureux les pauvres en esprit !* dit Jésus-Christ : quoi de plus simple ! Et pourtant comme nous voilà au-dessus de terre ! L'aure qui saisit Habacuc et l'enleva de son champ jusqu'à Babylone ne fut pas plus rapide. Trois mots ont suffi pour bouleverser nos idées sur la béatitude, sur la valeur des choses d'ici-bas, sur le but de la vie ; pour nous arracher à la cupidité terrestre et nous faire planer, comme l'aigle, au-dessus des royaumes. *Bienheureux les pauvres en esprit !* on le redira dans tout le monde ; l'âme qui aura entendu cette parole une fois y reviendra toujours, et elle y trouvera toujours une main pour l'enlever. La méditation y découvrira, en la creusant, des trésors de profondeur, une économie sociale nouvelle, qui change les rapports des hommes entre eux, anoblira le travail et la peine, abolira l'esclavage, et fera de la pauvreté une profession aussi utile que sainte. Tel est l'Évangile, c'est-à-dire, Jésus-Christ, d'un bout à l'autre ; et l'on ne peut mieux définir cette souveraine intelligence

(1) *Conférences de N.-D.*, XXXVII<sup>e</sup> conf.

qu'en disant qu'elle avait reçu de Dieu le don de la sublimité continue.

« D'ordinaire les grands esprits épuisent toute leur force dans leurs pensées et ne peuvent donner à leur cœur qu'un branle affaibli et secondaire... Or, Jésus-Christ, sous ce rapport, est une exception à jamais mémorable et sans espérance d'être reproduite, si ce n'est de loin, à ceux qui le prennent pour le Maître de leur âme. Il a porté la puissance d'aimer jusqu'à la tendresse, et à une tendresse si neuve qu'il a fallu lui créer un nom, et qu'elle forme un genre à part dans l'analyse des sentiments humains : je veux dire l'*onction évangélique*. Jésus-Christ a été tendre pour tous les hommes ; c'est lui qui a dit d'eux cette parole : « Tout ce que vous ferez au « plus petit d'entre mes frères, c'est à moi-même que vous l'aurez « fait » ; parole qui a mis au monde la fraternité chrétienne et qui chaque jour encore enfante l'amour. Il a été tendre pour les pécheurs, il s'asseyait à leur table ; et, lorsque l'orgueil doctrinal lui en faisait le reproche, il répondait : « J. ne suis pas venu pour « ceux qui se portent bien, mais pour ceux qui sont souffrants. » S'il aperçoit un publicain monté sur un arbre pour le voir, il lui dit : « Zachée, hâte-toi de descendre, il faut aujourd'hui que je loge dans ta maison. » Une femme pécheresse l'approche et se hasarde jusqu'à verser des parfums sur sa tête, au grand scandale d'une nombreuse assemblée : il la rassure par cette immortelle allocution : « Beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup « aimé !... » Il a été tendre pour sa patrie ingrante et parricide ; et, voyant de loin ses murailles, il pleurait et disait : « Jérusalem ! « Jérusalem ! qui tués les prophètes et qui lapides ceux qui sont « envoyés vers toi, que de fois j'ai voulu rassembler les enfants comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes, « et tu ne l'as pas voulu ! » Il a été tendre pour ses amis, jusqu'à leur laver les pieds et permettre à un tout jeune homme de reposer sur sa poitrine dans un des moments les plus solennels de sa vie. Même dans le supplice, il a été tendre pour ses bourreaux ; et, levant son âme pour eux vers son Père, il disait : « Seigneur, pardonnez-« leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font ! »

« Aucune vie ici-bas ne présente un tel tissu de lumière et d'amour. Chaque parole de Jésus-Christ est un accent de tendresse et une invitation sublime ; au moment même où il nous ouvre l'infini par son regard, il nous presse de ses doux bras sur son sein. Ou croit s'envoler par la pensée, on est retenu par la charité.

« Or, chose qu'il ne faut pas oublier de dire, la tendresse de Jésus-Christ, quoique sans bornes, est d'une virginité sans tache. Il est

difficile à ceux qui ont reçu une âme propre aux choses de l'amour de contenir ce don précieux dans une chaste limite... Jésus-Christ ne connaît pas cette peine ; il porte son amour dans un vase si pur, que l'ombre même du doute n'approche pas de son cœur, et que dix-huit siècles d'une postérité qui a cherché des fautes n'ont pas osé dire une parole de soupçon contre sa vertu (1). »

Négligeons le troisième élément de ce caractère de Jésus-Christ que l'orateur décrit avec tant de conviction et de charme ; et terminons par un passage où son cœur d'apôtre éclate en des accents qui ne semblent pas pouvoir être surpassés par une voix humaine, quand elle célèbre les bontés et les amabilités de Jésus-Christ. Après avoir montré comment l'homme, l'homme ordinaire et tel que l'est chacun d'entre nous, ayant poursuivi l'amour pendant sa vie pour ne l'atteindre que d'une manière imparfaite, n'en garde plus rien après sa mort :

« Je me trompe, s'écrie-t-il, il y a un homme dont l'amour garde la tombe ; il y a un homme dont le sépulcre n'est pas seulement glorieux, comme le dit un Prophète, mais dont le sépulcre est aimé. Il y a un homme dont le cœur, après dix-huit siècles, n'est pas refroidi ; qui chaque jour renaît dans la pensée d'une multitude d'hommes ; qui est visité dans son berceau par les bergers et par les rois, lui apportant à l'envi et l'or, et l'encens, et la myrrhe. Il y a un homme dont une portion de l'humanité reprend le pas sans se lasser jamais, et qui, tout disparu qu'il est, se voit suivi par cette foule dans tous les lieux de son antique pèlerinage, sur les genoux de sa mère, au bord des lacs, au haut des montagnes, dans les sentiers des vallées, sous l'ombrage des oliviers, dans le secret des déserts. Il y a un homme mort et enseveli, dont on épie le sommeil et le réveil, dont chaque mot qu'il a dit vibre encore, et produit plus que l'amour, produit des vertus fructifiant dans l'amour. Il y a un homme attaché depuis des siècles à un gibet ! Et cet homme, des millions d'adorateurs le détachent chaque jour de ce trône de son supplice, se mettent à genoux devant lui, se prosternent au plus bas qu'ils peuvent sans rougir, et là par terre, lui baisent avec une indicible ardeur les pieds sanglants. Il y a un homme flagellé,

(1) Conf. XXXVII.

tué, crucifié, qu'une inénarrable passion ressuscite de la mort et de l'infamie, pour le placer dans la gloire d'un amour qui ne défaille jamais, qui trouve en lui la paix, l'honneur, la joie et jusqu'à l'extase. Il y a un homme poursuivi dans son supplice et sa tombe par une inextinguible haine, et qui, demandant les apôtres et des martyrs à toute postérité qui se lève, trouve des apôtres et des martyrs au sein de toutes les générations. Il y a un homme enfin, et le seul, qui a fondé son amour sur la terre ; et cet homme, c'est vous, ô Jésus, vous qui avez bien voulu me baptiser, me oindre, me sacrer dans votre amour, et dont le nom seul, en ce moment, ouvre mes entrailles et m'arrache ces accents qui me troublent moi-même, et que je ne me connaissais pas (1). »

Après les hautes leçons de Bossuet et les sublimes tré-saillonnements de Lacordaire, écoutons pour couronnement l'hymne d'amour du Docteur au *cœur enflammé* : jamais il n'a mieux justifié le symbole qui le caractérise. C'est dans le commentaire sur le psaume XLIV. On sait que le Prophète, sous l'allégorie de l'épithalame de son fils épousant la fille du roi d'Ethiopie, y célèbre l'union miséricordieuse du Christ avec son Église. Dilaté par la joie, son cœur décrit avec complaisance « la beauté de l'Époux, « sans égale parmi tous les enfants des hommes, la grâce « répandue sur ses lèvres, la puissance de son glaive, les « progrès croissants de son règne de vérité, de mansuétude et de justice. » Il en faut moins pour enlever saint Augustin. Mais, à côté de ces amabilités vraiment ravissantes, le Verbe a d'autres traits prophétiques qui semblent le déparer : ce sont les opprobres et les plaies de sa Passion. Épars dans d'autres psaumes, le génie du docteur, habitué à contempler de haut et d'ensemble, les rapproche ; il reconstitue dans son intégrité l'humanité du Sauveur telle qu'elle résulte de toute son histoire. Mais bien loin de le heurter, ces traits d'ignominie et de douleur ne sont à ses yeux qu'un achèvement. La Miséricorde

(1) Conf. XXXIX.

et la Justice expliquent ce contraste : ils se fondent ainsi dans la perfection de l'unité d'où vient la beauté souveraine et continue qui le fait entrer en extase :

« Qu'il vienne à moi, s'écrie-t-il, qu'il vienne à moi, l'Époux divin ! qu'il vienne l'objet de notre amour ! Mais si nous trouvons en lui quelque chose qui répugne à la beauté et à la gloire, refusons de l'aimer. Hélas ! de son côté, que de choses laides et honteuses il a trouvées en nous, et cependant il nous a tant aimés ! Je le veux néanmoins : si nous trouvons en lui quelque chose qui répugne à la beauté, refusons-lui notre amour. Est-ce notre chair dont il s'est revêtu, et qui a fait dire au Prophète : « Nous « l'avons vu, dépouillé de sa beauté et de sa gloire (1) ! » Mais considérez sa miséricorde qui lui a inspiré de prendre notre chair, et dites alors s'il manque de beauté ! Le Prophète parle au nom des Juifs dépourvus d'intelligence ; mais, aux esprits intelligents, cette parole : « Le Verbe s'est fait chair », comme elle éclate de gloire !... Est-ce sur la Croix qu'il paraît dépouillé de beauté ? sur la croix « qui est scandale aux Juifs et folie aux Gentils (2) » ? Ah ! la croix, c'est une gloire et une beauté nouvelles ! La folie de Dieu est plus sage que la sagesse des hommes ; sa faiblesse est plus forte que la force des hommes (3). Pour nous donc, pour nous ses fidèles, partout et toujours l'Époux a sa beauté incomparable.

« Il est beau, notre Dieu, le Verbe auprès de Dieu ! il

(1) *Is.*, LIII, 2.

(2) C'est ce texte de saint Augustin qui a inspiré à Bossuet ce développement, cette traduction admirable : « Surtout, il le faut avouer, chrétiens, quoi que le monde croie de la Passion ; quoiqu'il eût ces membres cruellement déchirés, et cette pauvre chair écorchée fussent presque soulever le cœur de ceux qui approchent de lui ; quoique le prophète Isaïe ait prédit que dans cet état il n'aurait plus ni grâce, ni même aucune apparence humaine ; toutefois, c'est dans ces linéaments effacés, c'est dans ces yeux meurtris, c'est dans ce visage qui fait horreur, que je découvre les traits d'une incomparable beauté... Sa douleur a non seulement de la dignité, elle a de la grâce et de l'agrément. » 1<sup>er</sup> serm. *Circ. vers. méd.*

(3) I COR. I, 23, 25.



est beau dans le sein de la Vierge, où, sans quitter la divinité, il a pris notre nature. Il est beau le Verbe enfant nouveau-né. Quand il était petit enfant, quand il pressait les mamelles de sa Mère, quand elle le portait dans ses mains, les cieux parlèrent, les anges dirent ses louanges, l'Étoile lui amena les Mages; on l'adora dans la crèche, lui l'aliment des hommes doux de cœur! Il est donc beau dans le ciel; il est beau sur la terre; il est beau dans le sein et sur les bras de sa Mère; il est beau dans ses miracles, il est beau sous les fouets; il est beau quand il nous appelle à la vie, il est beau quand il n'a nul souci de la mort; il est beau quand il quitte son âme, il est beau quand il la rappelle à soi; il est beau sur le bois, il est beau dans le sépulcre; il est beau, il est beau dans le ciel! La beauté vraie, la beauté souveraine, c'est la justice : or l'Époux toujours et partout n'est-il pas la justice même? toujours et partout il est donc la beauté. Qu'il vienne, et que notre âme le contemple, tel que le chantre inspiré nous l'a décrit!... Qu'il vienne avec ses paroles de grâce, avec son baiser de réconciliation et de paix (1) ! »

III. Ces titres de grandeur qui recommandent Jésus-Christ, au delà de toute mesure, à l'admiration des hommes, ces titres de bonté qui lui valent toute reconnaissance et tout amour possibles, ces titres, est-on libre de les reconnaître ou de les négliger? Non: Jésus-Christ s'impose à nous avec les droits les plus rigoureux; de sorte que, si rien n'égale le bonheur de l'homme qui veut au-dessus de tout vivre dans l'obéissance et dans l'adoration, le sort de l'indifférent ou du rebelle est plus effroyable que nulle parole ne saurait le dire et nulle imagination le concevoir. Voilà pourquoi on a dit plus haut que l'éducateur doit se proposer, par-dessus tout, comme but essen-

(1) *Enarr. in ps. XLIV, n° 3-7.*

tiel et toujours présent, de donner aux élèves la plus parfaite idée possible de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Or, cette idée parfaite implique nécessairement, avec toutes les perfections imaginables et bien au delà, celle de tous les droits les plus absolus, les plus universels et les plus rigoureux. Ces droits que revendique Jésus-Christ, c'est d'être connu dans sa personne, d'être cru dans son enseignement, d'être obéi dans ses préceptes, d'être aimé de l'amour suprême qui est dû à Dieu, de l'amour tendre et généreux qui est dû à l'homme que le Verbe, en s'unissant à lui, a doué de la beauté souveraine, et qui s'est dévoué jusqu'à nous donner sa vie admirable et attrayante pour modèle et, pour rançon, sa douloureuse mort.

Ces droits sans limite à notre confiance, à notre docilité, à notre amour, à nos services, ils dérivent de l'union, en Jésus-Christ, de Dieu et de l'homme, union étroite qui, en réduisant les deux natures à l'unité d'une seule personne, rend son autorité absolument irrécusable.

En effet, Dieu c'est la sagesse, la justice, la sainteté, la puissance, à un degré suréminent, incomparable, qui ne souffre ni refus, ni hésitation, ni réserve, ni attermoie-ment. Un iota, un point en suspens ! c'est un crime de lèse-majesté divine. Immuable et éternelle, la parole de Dieu mérite si pleinement notre soumission, que l'anéantissement de la terre et l'évanouissement des cieux sont des accidents moindres que le crime de la plus légère désobéissance (1).

Mais nul ne songe à contester cette conséquence nécessaire de l'idée même de Dieu. Ceux qui refusent d'obéir se justifient en prétendant qu'il n'a point parlé, qu'il ne parle que par la conscience de chacun ; car l'orgueil et les passions redoutent cette présence inévitable, certaine, personnelle, impérieuse de Dieu. Mais si Dieu a réellement

(1) MATH., v, 18.

parlé, lui dont l'autorité, comme toutes ses perfections, a le caractère de l'infini, tout ce qu'il a dit, il faut le croire; tout ce qu'il a prescrit, quoi qu'il en puisse coûter, il faut l'accomplir : nul ne saurait méconnaître cette conséquence.

Or, toutes ces conditions, l'homme dans Jésus-Christ y satisfait. Il affirme en sa personne l'existence de Dieu et tous les privilèges de sa nature divine : la parole de Dieu, il en est l'organe; de la puissance de Dieu, il est l'agent souverain comme le premier serviteur. Il parle, il opère : ce qu'on entend et ce qu'on voit, ce n'est pas seulement, comme dans les prophètes inspirés et dans les saints, un écho ou une interprétation plus ou moins autorisée de la voix et de l'action de Dieu; c'est la voix même et l'opération divines mises, par le plus inouï et cependant le plus certain des miracles, à la portée de l'ouïe et du regard des mortels.

Dès lors, aucune méprise n'est possible; aucune résistance n'est excusable. Tout ce qu'a dit, tout ce qu'a fait Jésus-Christ, mérite la soumission et le dévouement qui sont dus à Dieu. Une simple réserve, calculée et hautaine dans l'obéissance, peut être justiciable des châtimens éternels; et c'est avec une admirable justesse que M. Auguste Nicolas, faisant allusion à cette école sceptique qui prodigue les éloges à Jésus-Christ pour se dispenser de le croire, a pu dire : « Pour Jésus-Christ, le plus profond des respects peut encore n'être qu'un blasphème (1) ? »

Tout cela est tellement vrai, l'obéissance absolue que nous devons à Jésus-Christ dérive si bien de l'union en sa personne et du Verbe et de l'homme, que tout le travail de l'hérésie, dont le crime est de refuser ou de restreindre l'obéissance à Jésus-Christ, se résume en cette formule : dissoudre le composé divin de Jésus-Christ : *Solvere*

(1) JÉSUS-CHRIST. *Introd.*, p. 1.

*Christum* (1). Ses attentats sont, ou audacieux ou hypocrites, avouant ou dissimulant la pensée qui les inspire ; mais, de près ou de loin, c'est à ce but qu'ils prétendent (2). Vaincue, l'hérésie ne se retire que pas à pas, espérant toujours que le terrain, si étroit qu'il soit, qu'elle pourra garder lui servira d'appui pour redevenir maîtresse de tout ce qu'elle a perdu, et pour enlever toute l'âme à Dieu.

Pour ne rien dire des hérésies qui relèvent du matérialisme païen, c'est Arius qui commence. Il pose effrontément, si l'on peut ainsi dire, la question préalable. « Que parlez-vous de la venue sur la terre du Fils de Dieu incarné ? Dieu est unique ; il n'a point de Fils ; et il vit dans son ciel sans avoir tant de souci de ce qui se passe sur la terre. »

Quand l'existence du Verbe, éternel et consubstantiel au Père, a été authentiquement proclamée à Nicée, c'est le tour de Nestorius. Pour lui le Verbe existe ; il est venu ; il s'est emparé de Jésus-Christ ; mais on lui laissant sa personne humaine. Il est donc en lui pour l'assister et l'inspirer, mais de la manière dont il est dans les sages et les saints ; à un degré très sublime, il est vrai, laissant cependant à l'homme la responsabilité de l'interprétation de la parole divine ; laissant donc aussi à ceux qui l'écoutent le droit de l'accueillir avec mesure. Puis vient Eutychès qui attaque l'Incarnation par le côté humain : il la réduit à une sorte d'état fantastique, en refusant au Verbe la réalité de la nature humaine. Nestorius mettait Dieu à distance ; Eutychès, en ne lui laissant, pour apparaître, qu'une ombre vaine, ôte le crédit à l'organe dont il s'est

(1) JOAN. IV, 30

(2) L'excès de l'audace est exprimé par cette parole de l'enseignement maçonnique : « Celui qui, à l'aspect de l'ordre de cet univers, conclut qu'il y a un Dieu fut le bienfaiteur du monde. Mais celui qui le fit parler fut un imposteur. » RAGON. *Catéch. maç.*, grade de Rose-croix. — Rien de plus astucieux pour en finir avec le sens religieux dans le cœur de l'homme : on fait semblant de le satisfaire, et, en lui ôtant sa règle nécessaire, on le déprave et on l'anéantit.

servi pour nous transmettre ses ordres, comme il ôte leur influence et le droit de s'imposer aux exemples dont il les a appuyés.

Que fera l'hérésie maintenant que la foi est invinciblement fixée sur les deux natures, réellement présentes en Jésus-Christ dans l'unité d'une seule personne? Elle cherchera à réduire ce dogme, qui domine l'histoire du monde, à la proportion d'un fait purement historique, une fois accompli et n'existant plus dès lors qu'à l'état de souvenir. S'il en est ainsi, si Jésus-Christ, après ses trente-trois années de vie, est remonté au ciel sans se survivre autrement que par les lignes mortes du livre qui rappelle ses préceptes, ses vertus, ses bienfaits, l'erreur et les passions dont elle s'inspire en auront bientôt fait leur proie. Ce qu'on aurait pu se permettre à l'égard de Jésus-Christ lui-même pendant sa vie, s'il eût été permis de ne voir en lui que le premier des sages, ou bien si son humanité n'eût été qu'illusoire, on l'essaiera librement sur l'Évangile, abandonné sans défense, comme sans vie, par Celui à qui cependant il a coûté si cher. Telle a été l'œuvre des Protestants. Tous leurs efforts se portent contre la double survivance de Jésus-Christ sur la terre : contre l'Eucharistie qui le met en tout lieu et en tout temps en présence et au contact de sa créature, avec toutes ses grandeurs, toutes ses miséricordes, toutes ses promesses, mais aussi avec toute sa justice, toutes ses menaces ; contre l'Église qui a hérité de sa parole toujours retentissante et infaillible et de son autorité vivante devant qui tout doit fléchir.

Les erreurs contemporaines ont entrepris contre l'Église les mêmes campagnes que les hérésies des premiers siècles contre Jésus-Christ. L'Église, en effet, c'est la continuation de Jésus-Christ : elle est donc l'objet de la même docilité et de la même confiance de la part des bons ; de la même haine et des mêmes répulsions de la part des orgueilleux,

des sensuels et des pervers. Dissoudre en elle la délégation divine, c'est aussi le même but qu'ils se proposent ; et ils s'y essayent par deux sortes d'attaques, à l'imitation de leurs devanciers.

Nier l'assistance personnelle du Verbe, qui donne aux interprétations de l'Église ses propres titres de créance ; réduire l'Église à une société très admirable, si l'on veut, par sa doctrine et ses œuvres, mais, si haut qu'elle s'élève, humaine en fin de compte, sujette à faiblir et à exagérer : tel est le système éclectique avec ses degrés divers, depuis les rationalistes impies qui nient en elle toute intervention de Dieu, jusqu'aux libéraux extrêmes qui restreignent et mesurent cette intervention d'après les caprices de leur raison superbe.

Au contraire, admettre l'assistance divine, mais ne reconnaître pour organe et instrument de cette assistance que la société des pasteurs, à l'exclusion des prérogatives personnelles du Chef suprême ; réduire ainsi cette assistance aux seules époques où sont convoquées ces assemblées solennelles ; faire de l'Église une sorte de corps fantasmagorique, qui n'aura presque jamais réellement à son service, ni le bras, ni la parole ; laisser ainsi à l'erreur la très grande partie des temps pour lever et s'insinuer à son aise : voilà le Jansénisme avec ses diverses sectes audacieuses ou mitigées, religieuses ou civiles.

Enfin, il se trouve des hommes qui se glorifient du nom de catholiques et qui en remplissent les principaux devoirs ; ils croient en l'Église, en la sainte Eucharistie, au Souverain Pontife. Mais leur raison ne se rend pas tout entière. Ils se réservent quelques retranchements contre cette autorité divine, dont la présence, inévitable en tous lieux comme en tous temps, semble les importuner. Ces retranchements sont la société politique, ou même la société civile. Qu'individuellement tous doivent se soumettre à l'Église, soit ! mais une fois réunis, les lois de leurs

relations restent indépendantes et ne relèvent que d'elles-mêmes. Ces hommes-là, si c'est sur la monarchie absolue qu'ils appuient leurs prétentions contre l'Église, sont les Gallicans; ce sont les Libéraux, soi-disant catholiques, s'ils en appellent contre elle aux libertés parlementaires.

On n'a pas le temps, on ne saurait avoir la prétention, de réfuter ces diverses erreurs; on n'a voulu que les signaler. Les maîtres qui sont à la hauteur de leur noble et sainte tâche auront tous étudié, dans les traités théologiques et dans les docteurs contemporains, les réfutations définitives qui en ont été faites. Ils se feront un bonheur, comme un devoir, de défendre et d'établir, en toute occasion, les droits supérieurs, universels, absolus, imprescriptibles, de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de son Église qui en a hérité. Ils nourriront les élèves d'obéissance, en imprégnant de la foi tout leur enseignement, toutes leurs relations avec eux. Ils feront croître leur intelligence en docilité illimitée, et leur cœur, en abandon amoureux à son Évangile et à sa Tradition. Jamais ils ne verront, avec ses formes insidieuses, l'indifférence lever, à travers les livres ou les conversations des mondains, sa tête de serpent, sans lui donner un coup vigoureux du talon (1).

Le cardinal Pie, l'illustre évêque de Poitiers, a pris à partie, en diverses circonstances, la plus dangereuse et la plus répandue des erreurs que nous venons de signaler : le naturalisme, qui est le point de départ de l'éclectisme, lequel entre pour une part plus ou moins grande dans toutes les entreprises contre Jésus-Christ; et c'est avec le grand cœur qu'on va sentir palpiter sous ces lignes savantes qu'il résume ainsi ce qu'on peut dire à ce sujet :

(1) « Éloignez des enfants cette morale qui ressemble à une eau qui n'a pas de source, et ne leur faites boire que des eaux vives. » Joubert. *Pensées*, xx, xxv.

« La seconde naissance de l'homme, dit-il, sa régénération sur-naturelle, son adoption divine ont coûté cher au Dieu Sauveur; elles ont été le prix de grands travaux. Celui qui était éternellement dans le sein du Père s'est incarné dans le sein d'une femme; celui qui était Dieu s'est fait homme, afin de nous élever jusqu'à des hauteurs divines. Pour acheter nos âmes, ou plutôt pour les racheter, pour leur ouvrir les portes du ciel, Jésus-Christ a donné sa vie; pour les éclairer, il a laissé une doctrine, un symbole; pour les guider, il a dicté des préceptes: pour les sanctifier, il a institué un sacrifice, des sacrements, un sacerdoce; pour les régir, il a établi une Église, une hiérarchie. Trente-trois années ont été consacrées à ce grand œuvre, qui ne s'est achevé que sur l'arbre douloureux de la Croix.

Or, quel est le thème du naturalisme? c'est qu'il est permis à chacun d'accepter ou de refuser sa part dans les lumières de l'Évangile et des mérites de la Croix. Pour lui, Jésus-Christ n'a été ni un révélateur d'idées qu'on est tenu de croire, ni un législateur sérieux auquel on est tenu d'obéir, ni un Rédempteur nécessaire sans lequel il n'y a pas de régénération ni de salut. L'Évangile devient une théorie dont on peut faire impudemment abstraction; la Croix est l'enseigne d'une école à laquelle on peut s'attacher ou se soustraire à son gré. Or, que le Fils de Dieu ait été envoyé sur la terre, et que, dans la pratique de la vie, il puisse être considéré comme non venu par ceux qu'il avait mission d'éclairer et de sauver: c'est là une supposition pleine d'injures pour la Divinité, une assertion contre laquelle le bon sens réclame, que toutes les paroles de Jésus-Christ combattent, que toute la tradition chrétienne renverse. Entendez le Seigneur au moment solennel où il donne l'investiture aux Apôtres de la religion: « Toute puissance m'a été  
« donnée au ciel et sur la terre; allez donc et enseignez toutes les  
« nations; baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit;  
« enseignez-leur à pratiquer tout ce que je vous ai prescrit (1).  
« Allez dans le monde entier, enseignez l'Évangile à toute créature.  
« Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé; celui qui ne croira  
« pas sera damné (2). »

Philosophes, vous voulez n'être jugés que par le Père, par celui que vous appelez l'Auteur de la nature: et l'Évangile vous répond que « le Père ne juge personne, mais qu'il a donné tout jugement  
« au Fils, afin que tous honorent le Fils aussi bien que le Père: car

(1) MATH. XXVIII, 19, 20.

(2) MARC. XVI, 15, 16.



« celui qui n'honore pas le Fils outrage le Père qui l'a envoyé (1). » Vous permettez à quelques-uns de fléchir le genou au nom de Jésus-Christ, et vous stipulez pour d'autres le droit de rester debout : et « Dieu a exalté son Fils et lui a donné un nom qui est « au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse au ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père (2). » Vous voulez qu'en dehors et en face de la science chrétienne puisse s'élever une autre science totalement indépendante : et « Dieu nous a donné des armes puissantes pour détruire « cette forteresse philosophique où vous vous retranchez, pour renverser toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu et pour captiver toute intelligence sous le joug de Jésus-Christ (3). » Vous voulez un Christ restreint, limité : et « il a plu à Dieu de recapituler toutes choses en Jésus-Christ (4) et de lui soumettre tellement la nature entière que rien n'échappe à son empire (5). »

Mais, encore un coup, vous ne ferez pas un Christ qu'on puisse accepter ou refuser à sa guise, un christianisme abandonné au libre choix et au caprice personnel de chacun. Cette « Pierre que vous voudriez pouvoir répudier, c'est la pierre angulaire, hors de laquelle il n'y a pas de salut ; car il n'y a pas, sous le ciel, d'autre nom donné aux hommes dans lequel ils puissent être sauvés, si ce n'est le nom de Jésus (6). »

Je vous le dis en vérité, quiconque ne voudra pas librement fléchir le genou au nom de Jésus, et par suite, dans le ciel, sera forcé de le fléchir dans les enfers, là « où les démons croient et rugissent (7). »

Dans une instruction pastorale de la même élévation, Mgr Pie revendique chacun des droits de Jésus-Christ contre chacun des attentats dont la réalité et l'unité de ses deux natures, ou le but final de son œuvre, ou l'intégrité de son domaine, ont pu être l'objet. Le prélat établit d'abord avec saint Hilaire, commentant saint Jean, « qu'il y a déjà beaucoup d'antechrists. »

(1) JOAN. V, 22, 23.

(2) PHILIP. II, 9, 10, 11.

(3) II COR. X, 4, 5, 6.

(4) EPHES. I, 10, 22.

(5) HEBR. II, 8.

(6) ACT. IV, 11, 12.

(7) JAC. II, 19. — Instr. synod. du 7 juillet 1855, IX, *alias* XIII.

« L'Antechrist, qui sera un et individuel à la fin des âges, est auparavant nombreux et multiple : ainsi en témoignent les Saintes Écritures. Quiconque nie le Christ, tel qu'il a été annoncé par les Apôtres, celui-là est un antechrist. La signification propre du nom d'antechrist c'est d'être contraire à Jésus-Christ (1). » Or, continue le grand évêque, s'il est écrit que les temps de l'antechrist seront périlleux, que la bonne foi de beaucoup sera surprise, il ne faut pas moins de précautions envers ses devanciers et ses précurseurs : Je n'ai qu'un avis à vous donner : Prenez garde à l'antechrist, ayez peur de l'antechrist ; *Unum moneo : caveat antichristum !* » Or, si vous me demandez où se trouve aujourd'hui cet antechrist dont vous avez tant à vous garder, il me serait vraiment plus facile de vous dire où il n'est pas.

« Antechrist, celui qui nie que Jésus soit Dieu ; antechrist, celui qui nie que Jésus soit homme, celui qui nie que Jésus soit Dieu et homme tout ensemble ! Antechrist, celui qui nie le miracle, celui qui enseigne que le miracle n'a pas sa place possible dans la trame des choses humaines ; car le Christ, encore bien que ses paroles eussent un accent qui pouvait mériter créance, n'a cependant établi sa divinité que par l'argument décisif du miracle (2)..... Antechrist, celui qui nie la révélation divine des Écritures ; car ce sont les prophètes inspirés divinement qui ont annoncé le Christ..... Antechrist, celui qui nie la divine institution et la divine mission de l'Église !.. Antechrist, celui qui nie la suprême et indéfectible autorité de Pierre..... Antechrist, celui qui nie ou qui déprécie le sacerdoce chrétien ! Antechrist, celui qui nie la supériorité des temps et des pays chrétiens sur les temps ou les pays infidèles ou idolâtres : car si Jésus-Christ, qui nous a illuminés alors que nous étions dans les ténèbres et dans les ombres de la mort, et qui a donné au monde le trésor de la vérité et de la grâce, n'a pas enrichi le monde, je dis même le monde social et politique, de biens meilleurs que ceux qu'il possédait au sein du paganisme, c'est que l'œuvre du Christ n'est pas une œuvre divine.

Il y a plus : si l'Évangile, qui fait le salut des hommes, est impuissant à procurer le véritable progrès des peuples ; si la lumière révélée, profitable aux individus, est préjudiciable aux sociétés ; si le sceptre du Christ, doux et bienfaisant aux âmes, peut-être encore aux familles, est mauvais et inacceptable pour les sociétés et les empires ; en d'autres termes, si Jésus-Christ, à qui les prophètes ont promis, à qui son Père a donné, les nations en héritage, ne peut

(1) Saint Hil. contra. Aux. 2.

(2) JUAN. x, 25, 37, 38.

exercer sa puissance sur elles qu'à leur détriment et pour leur malheur temporel, il en faut conclure que Jésus-Christ n'est pas Dieu. Car n' dans sa personne, ni dans l'exercice de ses droits, Jésus-Christ ne peut être divisé, dissous, fractionné ; en lui la distinction des natures et des opérations ne peut jamais être la séparation, l'opposition ; le divin ne peut pas être antipathique à l'humain, ni l'humain au divin. Au contraire, il est la paix, le rapprochement, la réconciliation : il est le trait d'union qui a fait des deux choses une : *Ipse est pax nostra, qui fecit utraque unum* (1). »

On pourra aussi sur ce point si important étudier et expliquer aux élèves le magnifique discours de Bossuet sur la *Royauté de Jésus-Christ*, pour la fête de la *Circumcision*.

§ III. — L'ordre surnaturel. — La grâce.

Quelque resserrés que nous soyons dans le choix, nous mettrons encore la *Grâce* au nombre des choses divines qu'il est nécessaire de placer au plus haut possible dans l'estime des élèves.

La grâce ! quel mot plus souvent répété dans le langage religieux, et cependant quel mot plus imparfaitement compris ! La chose qu'il signifie est d'une telle valeur que rien ne paraît auprès d'elle, ni les pierreries resplendissantes, ni les fleurs délicates, ni les couronnes des grands empires, ni les inventions du génie, ni les trésors de la sagesse humaine. Elle seule en effet triomphe du temps, qui, de tout le reste, tôt ou tard, fait sa proie. Or rien n'est vrai de ce qui passe ; tout éclat qui doit pâlir est trompeur. Eh bien ! nous le demandons, est-il beaucoup de jeunes gens, même formés dans les meilleurs collèges, qui sachent juger ainsi ? et les préjugés du monde, qui laisse la grâce à l'admiration des simples, des enthousiastes et des mystiques, sont-ils sans prise sur leur esprit ?

(1) EPH. I, 14. — Instr. pastor. pour le carême 1863.

Attachons-nous donc à établir en eux solidement la doctrine qui est à la fois la plus haute et la plus négligée. Nous essayerons de tirer quelque lumière du nom même de la grâce ; puis, du peu que nous pouvons connaître de sa nature ; enfin, de nous faire une idée, si légère qu'elle puisse être, de son ineffable valeur.

I. Joubert a dit qu'il y a dans les langues « quelque chose de fatidique et d'inspiré ». Or, c'est surtout dans la dénomination des choses de l'âme, et des rapports de l'âme avec Dieu, que l'inspiration apparaît. Prenons quelques exemples presque au hasard.

Ce principe intérieur d'existence et d'activité, dont tout mouvement se révèle ou se traduit par une impression ou par une action sensible, qui est la cause en vertu de laquelle le corps existe, se développe et se meut, qui en est la forme selon le langage de l'école : ce principe, c'est *l'âme* : *anima*, c'est-à-dire la vie. — Cette faculté qui a pour caractère distinctif la puissance de choisir, de cueillir en faisant son choix (*legere*), c'est *l'intelligence* : *inter-legere* ; l'intelligence qui, *entre* le phénomène et sous les apparences sensibles, *choisit* les raisons d'être, les causes, les principes des choses. — La faculté qui observe ces phénomènes, puis s'élève, par les opérations diverses de généralisation, d'abstraction, de déduction, aux vérités générales, c'est la *raison* : *ratio* ; c'est-à-dire le *procédé* par excellence, le procédé qui aide l'homme à parvenir à sa fin intellectuelle et morale. — Nos relations avec Dieu, relations d'effet à la cause, de fils au Père, de tondance au terme, d'amour pour le Souverain Bien, sont la *Religion*, ou l'ensemble des *liens* qui rattachent tout notre être à Dieu. — Dieu lui-même, c'est *Celui qui regarde* (*θεῶν*) ; car l'idée d'un œil auquel rien ne saurait se soustraire, ni dans l'universalité ou dans chacun des points des choses matérielles, ni dans la profondeur invisible des esprits, œil aussi

ferme que pénétrant, aussi tendre qu'infatigable, cette idée est celle qui réalise le mieux notre manière de comprendre Dieu.

En y réfléchissant, on conçoit donc quelles ressources l'étude de ces noms porte en elle. Voilà pourquoi les plus grands génies du monde : Aristote, saint Augustin, saint Thomas, mettent tant de prix à la connaissance des noms; avant d'étudier dans sa nature le sujet qu'ils désignent, ils les ouvrent pour en faire jaillir sur lui des lumières qui sont comme l'aurore de la vérité.

Il n'en est point ainsi du mot de GRACE : il ne signifie qu'une chose, c'est que, la réalité qu'elle dénomme, Dieu ne nous la doit pas : c'est chose *gratuite*. Dieu est-il donc notre débiteur? Oui : en un sens. Quand sa miséricorde a daigné tirer du néant un être qu'il destine à vivre, en vertu de cette destination il lui doit ce qui le fait vivre, tant qu'il veut le conserver à la vie. « De la hauteur qu'il remplit, a dit Lacordaire, où nul ne saurait prétendre, il dispense une vie, qui n'est pas la sienne, qu'il suscite par un acte de sa volonté, qu'il conserve de même, et qui, étrangère à Lui, quoique venue de Lui, forme en chaque être un fonds primitif qui est sa nature et *son droit*. Ce droit est une grâce déjà, mais une grâce qui consiste précisément à donner à l'être créé la propriété de soi-même (1). » Or le bien que Dieu nous communique dans le genre que nous étudions en ce moment, ce bien qu'on appelle encore *de l'ordre surnaturel*, pour indiquer que notre nature n'y peut élever aucune prétention, il est tellement immérité et *indû*, que la Théologie l'a désigné uniquement sur ce caractère ; et l'appelle la chose gratuite, la *grâce* !

Cette manière de nommer n'est que négative; mais comment faire mieux ? Le Prophète et l'Apôtre ne se sont-ils pas réunis pour nous déclarer que cet ordre de choses

(1) Confér. N.-D., année 1850, LX<sup>e</sup> confér.

dépasse, non pas seulement la portée de l'œil et de l'oreille, mais les plus audacieuses conceptions des désirs (1) ? Impuissante à les faire entrer dans sa nomenclature inspirée, la théologie s'en est tenue au mot de grâce, par le besoin de faire sentir ainsi le double devoir d'humilité et de reconnaissance que ce don impose à l'homme. Et cependant, si pauvre qu'il soit, ce mot peut, si nous le voulons, servir de base à une induction qui, sans ouvrir la moindre échappée directe sur des largesses divines tout à fait inconcevables, nous fournirait la plus vaste donnée possible pour conclure à quel incomparable degré elles sont dignes de tous nos sacrifices et de tous nos efforts.

Cette induction reposerait sur la coutume des hommes à la fois opulents et généreux. Dans leurs relations sociales, ils ont tour à tour à acquitter des dettes et à donner sans devoir ; à faire, par exemple, des présents à un ami, à ouvrir leur demeure à l'hospitalité. Quelle est leur manière d'agir en l'un et l'autre cas ? D'un côté, rigueur de justice, de l'autre magnificence sans mesure ; là, c'est une opération de mathématiques qui fixe la somme à délivrer ; ici, la libéralité ne prend conseil que de l'affection qui remplit un noble cœur, et qui est méritée par les qualités de la personne aimée, ou inspirée par la générosité même de celle qui aime.

Un homme donc, qui serait assez riche et bon à la fois pour ne jamais compter avec ses fournisseurs ou ses ouvriers, que ne fera-t-il pas quand il ouvrira ses trésors à ceux de son rang ou de son sang, décidé à les combler des témoignages de sa haute amitié ? En partant de là, voyons de quelle manière Dieu paye envers la créature intelligente la dette qu'il a daigné contracter envers elle, pour essayer de soupçonner ensuite quelle sera sa magnificence quand, l'ayant élevée à la divine adoption, et ayant fait d'elle la

(1) *Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum. Is. LXIX, 4. — I Cor. II, 9.*

sœur de son propre Fils, il la comblera au-delà de toute justice, « ne prenant plus loi que de sa puissance et de son amour (1) », et brûlant de répandre au-dehors de lui, en elle, sa félicité et sa gloire personnelles ?

Écoutons donc d'abord saint Augustin qui va nous peindre les profusions de la bonté de Dieu quand il fournit aux besoins de la vie simplement naturelle : « La beauté et les ressources de la créature, dit-il, que les divines largesses ont étalées aux regards et mises au service de l'homme, au milieu de la peine et des souffrances auxquelles il est livré et dans son état de condamnation, quelle parole pourra les décrire ? Le ciel, la terre, les mers : quelle abondance, quelle variété de splendeur ! La lumière : quelle profusion, quel admirable éclat ! Le soleil, la lune, les astres, les ombres des forêts, la couleur et le parfum des fleurs ; la multitude et la diversité des oiseaux, soit qu'ils chantent, soit qu'ils étalent leur plumage ; les animaux de nombre infini, de masse imposante, et ceux dont la petitesse même nous arrache plus d'admiration encore ! Et l'aspect grandiose de la mer qui semble prendre tour à tour des vêtements de couleur variée, tantôt verte de mille nuances différentes, tantôt de pourpre, tantôt d'azur. Avec quels charmes on la contemple, même quand elle est agitée, jouissance d'autant plus grande qu'elle caresse ainsi le regard sans balloter et exposer l'observateur sur ses abîmes ! Comment peindre l'inépuisable abondance des aliments contre la faim, et, pour prévenir le dégoût, la diversité des saveurs, prodiguée par la richesse même de la nature, sans recourir à l'art et à la peine de ceux qui les préparent ? Quelle multitude de ressources pour conserver la santé et pour la recouvrer ! Quels agréments dans le retour du jour alternant avec la nuit ! Et les brises, quelle délicieuse fraîcheur ! Quelle

(1) Bossuet, *Sermon de la Toussaint*.

manière variée pour les vêtements nous fournissent à l'envi les plantes et les animaux ! Nul ne pourrait tout rappeler ; et les objets seuls que je viens de condenser comme en un morceau, si je voulais ouvrir ces sortes d'enveloppes et examiner ce qu'elles recouvrent, que de temps ne me faudrait-il pas pour chacune de ces classes qui renferment tant d'espèces (1) ? »

Et maintenant, avec le même docteur, concluons, de cette générosité de Dieu se regardant comme notre débiteur, à la somptuosité de ce même Dieu ne prenant plus conseil que de sa libéralité toute puissante, quand il réalisera les libres promesses qu'il nous a faites, en nous disant comme au Patriarche : « C'est moi qui serai la récompense excessivement grande (2) ! » Ce que va dire saint Augustin s'entend de la gloire du ciel, il est vrai ; mais la grâce est de même ordre ; elle en est la semence, la condition et la mesure, et le plein épanouissement.

« Tout ce que je viens de rappeler, continue saint Augustin, c'est la consolation des misérables et des condamnés, et non pas la récompense des élus. Que seront donc ces biens de la béatitude, puisque tels et si grands sont les biens de l'exil ? Que donnera-t-il aux prédestinés de la vie, ce Dieu qui a tant donné aux prédestinés de la mort ?... C'est d'eux qu'a dit l'Apôtre : « Dieu n'a point épargné « son propre Fils, et il l'a livré pour nous tous : comment « donc, avec lui, ne nous donnera-t-il pas toutes riches- « ses (3) ! » Lorsque cette promesse s'accomplira, que serons-nous !... alors que nous boirons, à ses sources vives, la sagesse propre de Dieu, sans la moindre peine, avec une souveraine félicité ? »

II. Du nom passons à la chose ; et essayons de nous faire une idée de la nature de la grâce. Un des plus grands

(1) *De civit. Dei*, XXII, cap. xxiv, 5.

(2) GEN. xv, 1.

(3) ROM. viii, 32.



commentateurs de nos Saints Livres a, sur la grâce, un enseignement simple et précis qui peut nous aider à connaître, à apprécier, à goûter et à désirer ce don, non seulement sans égal, mais au-dessus de toute idée, comme de toute ambition. Diverses dénominations, dans la langue chrétienne, s'attachent à le désigner : grâce, *charité*, *santification*, *adoption filiale* ; mais elles ne sont pas absolument synonymes ; et elles expriment des degrés croissants de la libéralité divine. En cherchant à bien comprendre les idées progressives qu'elles expriment, nous élèverons peu à peu notre âme à un lointain soupçon du don total qui dépasse toute estime et toute reconnaissance.

Observons donc, avec Corneille de La pierre, que l'âme ne reçoit pas seulement l'inclusion de la grâce et de la charité, ni seulement les dons du Saint-Esprit, mais bien le Saint-Esprit lui-même, qui est, de sa personne, le don excellent dont Dieu daigne nous gratifier. En nous justifiant par l'infusion de la grâce et de la charité, Dieu pouvait se borner à nous faire justes et saints, — c'était déjà de sa part une volonté gratuite et souverainement bienveillante. Il ne s'en est point contenté : en nous faisant justes et saints, il a voulu nous adopter et faire de nous ses enfants ; — une telle adoption était déjà un bienfait plus grand que la simple justification. La bonté immense de Dieu a voulu aller plus loin ; et ce n'est rien moins que par le don de lui-même qu'il a entendu nous rendre saints et nous adopter pour enfants.

Le Saint-Esprit s'est donc spontanément surajouté à ses dons, à la charité, à la grâce ; de telle sorte qu'à mesure qu'il les épanche dans une âme, il s'y épanche lui-même personnellement et substantiellement. C'est là ce qu'enseigne l'Apôtre en disant : « La charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné (1) ; » et voilà pourquoi c'est le Saint-

(1) Rom. v, 5.

Esprit lui-même qu'il appelle *l'Esprit de notre adoption filiale* (1).

Selon l'enseignement de Suarès, telle est d'ailleurs l'excellence de la grâce que, par sa propre vertu et en raison des droits qu'elle comporte, elle réclame la présence réelle, personnelle de Dieu dans l'âme que sanctifie ce don si relevé. Il ajoute que, dans l'hypothèse impossible où le Saint-Esprit ne devrait pas être réellement présent dans cette âme, par cela seul qu'il la verrait ornée de la grâce, attirée par sa beauté, il viendrait en elle pour y demeurer autant qu'y demeurerait la grâce. Et il en donne cette magnifique raison : c'est que la grâce établit entre Dieu et l'homme la plus parfaite amitié ; or, la plus parfaite amitié réclame la présence de l'ami ; et cet ami, c'est l'Esprit-Saint qui demeure dans l'âme de son ami, pour lui rester uni entièrement, pour y résider comme en son temple et y recevoir son culte, son amour, son adoration (2). »

« Telle est donc, continue Corneille de La pierre, l'incomparable bonté de notre Dieu, telle est notre incomparable grandeur que, appelés à posséder la charité et la grâce, nous possédons avec elles la personne du Saint-Esprit ; il se greffe et se noue sur elles ; par elles, il nous remplit, nous vivifie, nous adopte, nous déifie et nous mène à toute espèce de bien. Il y a plus : quand le Saint-Esprit descend de sa personne dans l'âme juste, il amène avec lui les autres Personnes divines avec lesquelles il est inséparable. Ainsi, la Trinité tout entière, personnellement et substantiellement, vient dans l'âme justifiée et adoptée : Elle y demeure et y habite comme dans son temple, tant que l'âme persévère dans la justice, selon la parole de saint Jean : « Qui demeure en charité, demeure en Dieu ; et Dieu, « en lui (3). »

« Tel est le sens de la très divine prière que Jésus-Christ, sur le point de mourir, adressa à son Père, en lui disant : « Que tous « ensemble, ils ne soient qu'un ; comme vous, mon Père, êtes en « moi, et moi en vous ; que de même en nous ils ne soient

(1) *Ibid.* VIII, 14, 15. — COL. IV, 6. — CORNEL. A LAP. *In Os.* cap. I.

(2) *De Deo trino et uno*, lib. XII, cap. V, n° 12.

(3) I JOAN. IV, 16.

« qu'un (1) ! » En effet, en participant au seul et même Saint-Esprit, ils s'unissent tous en lui, et, par lui, avec les Personnes divines. Ainsi tous en lui deviennent un, puisque le Saint-Esprit, auquel tous participent, qui réside en tous, n'est qu'un seul et même Esprit (2). »

« Ainsi, s'écrie Lacordaire, aucun doute n'est permis sur le sens où il faut entendre l'union de l'homme avec Dieu dans le sens surnaturel. Cette union est une sorte de déification qui, sans confondre le fini avec l'infini, le créé avec l'incrédé, les met dans un rapport si étroit que, non seulement l'homme pense comme Dieu et aime comme Dieu, mais que Dieu est dans l'homme par une pénétration réelle de sa substance, à la manière dont le feu est dans le fer qu'il transforme par sa lumière et sa chaleur, sans le dénaturer ni se dénaturer lui-même. Ce n'est là qu'une image, mais une image qui suffit pour entendre le mystère de la grâce, et même pour le justifier (3) ! »

« Hélas ! dit encore Corneille de La pierre, qu'il en est peu qui aient conscience de la haute dignité à laquelle Dieu a élevé les hommes ! Mais il en est moins encore qui la pèsent au poids qu'elle mérite. Chacun devrait admirer en soi, avec une tendre vénération, le don qu'il possède, se sentir avec ravissement le temple vivant de Dieu, vivre en sa présence, d'une manière digne d'un hôte si précieux, qui partout les accompagne, partout est présent, partout les contemple (4). » — « Que peut-on concevoir de plus grand pour l'âme, s'écrie Bossuet, que de posséder Celui qui la possède, et que cet objet qui la maîtrise soit à elle (5) ! »

Aussi n'est-il pas de service plus éminent à rendre à nos élèves que de les pénétrer de cette délicieuse et sublime

(1) JOAN. VII, 21.

(2) CORNEL A LAP. loc. cit.

(3) COLF. LX.

(4) *Loc. cit.*

(5) *Sermon pour la fête de la Toussaint, III<sup>e</sup> partie.*

vérité! Quels secours leur en viendront pour surmonter les tentations qui menacent la belle vertu d'innocence, puisque c'est surtout à l'innocence qu'est attachée la conservation de la grâce, et par conséquent la possession de Dieu? Quand ils auront une fois bien conscience de la possession « de ce riche calice d'or, » auquel saint Augustin compare l'âme destinée à contenir Dieu, voudront-ils jamais le mettre à l'usage de la passion, et, selon son énergique image, « s'y donner eux-mêmes à boire à Satan (1) ? » Quel respect n'auront-ils pas pour la prière qui cultive en eux ce don suréminent? quel amour pour les sacrements qui le dispensent, le réparent et l'accroissent! quel mépris pour le respect humain, qui met en un ridicule et sacrilège parallèle le sourire d'un misérable avec le regard de Dieu, avec ce doux entretien qu'il tient au cœur de l'âme fidèle, ne cessant, pour citer encore Bossuet, de lui dire qu'elle a bien fait, de lui parler de ses travaux avec une tendresse de père, et d'échanger avec elle des congratulations perpétuelles (2) ! « Ah ! comme le dit magnifiquement saint Cyprien, il n'a que faire de l'approbation des hommes, celui qui se sent fils de Dieu : comment consentirait-il jamais à déchoir des hauteurs de sa noblesse, en livrant son estime à ce qui ne vient que si loin après Dieu (3) ? »

Terminons en répondant, avec Lacordaire, à l'objection qui peut se présenter. La réfutation de l'éminent orateur est pleine de poésie, elle achèvera de donner du charme à ce grand objet de notre foi.

(1) Si calicem aureum invenisses, donares Ecclesie Dei : accepisti a Deo calicem spiritualiter aureum, et ministras inde libidinibus ! *Epist. xxvi, ad Licent.*

(2) *Loc. cit.*

(3) Dejicit se de culmine generositatis sue, qui admirari aliquid post Deum potest ! *De orat. Dom.*

« La science humaine, dit-il, a posé cet axiome : les corps sont impénétrables, c'est-à-dire que deux corps ne peuvent pas être l'un dans l'autre. La science divine, au contraire a posé cet axiome : les êtres inférieurs sont pénétrables par les êtres supérieurs. Et la nature elle-même nous en donne la preuve dans ses phénomènes les plus vulgaires. Tout le monde sait que les corps y sont à deux états : l'un inférieur, qui est la solidité ; l'autre supérieur, qui est la fluidité ; et il n'échappe à personne que la matière fluide pénètre la matière solide, et en est comme l'âme et la vie. Exposez le métal le plus dur à l'action d'une quantité suffisante de chaleur, et il en sera bientôt atteint et pénétré jusque dans ses derniers replis. Il s'amollira comme une cire ; ses parties se dilateront sans se disjoindre ; et cette substance, qui semblait froide, impassible, incapable de s'ouvrir à une autre, tombera, par son alliance intime avec une substance plus énergique, dans le mystère sensible de la liquéfaction. Elle ne cessera pas d'être la même ; mais une autre sera en elle et avec elle, toutes les deux conservant leurs propriétés relatives dans cette fusion qui les unit sans les altérer. Ce que fait la chaleur, la lumière le fait, l'électricité le fait, le magnétisme le fait, et la vie générale de la nature n'est que le résultat de la pénétration incessante des corps inférieurs par les supérieurs... »

« Voulez-vous que nous nous rapprochions davantage de nous-mêmes ? Qu'est-ce que notre vie ? est-elle autre chose que la pénétration de notre corps par notre âme ? Ici, Messieurs, le mystère grandit, mais sans demeurer moins évident. Il grandit, à cause de la différence de nature entre l'âme et le corps ; il demeure évident, parce que nous en sommes plus que les témoins, en étant nous-mêmes les acteurs. Nous nous sentons constitués ce que nous sommes par le rapport de deux substances distinctes, dont l'une, manifestement supérieure à l'autre, pénètre celle qui lui est inférieure, et y porte le mouvement, la sensibilité, la conscience, la connaissance et le vouloir. Touchez le corps par un de ses cheveux, l'âme en est aussitôt avertie ; et, sur quelque point qu'il vous plaise de renouveler l'expérience, la même solidarité vous rendra la même réponse. L'âme est donc intimement présente au corps, jusque dans ses plus lointaines extrémités. Or, comment y serait-elle présente, si elle en était séparée ? si, au moyen d'une active pénétration, elle ne se glissait au cœur de chaque atome, de chaque particule même insensible de notre être corporel ? Le phénomène si compliqué de la vie humaine, aussi bien que celui de la vie purement sensible, est donc l'effet d'une seule cause, qui est la loi universelle de la pénétrabilité des substances inférieures par les substances supérieures. »

« Et Dieu étant l'Être Souverain par excellence, celui qui donne

et mesure à tous l'efficacité, faut-il entrer en étonnement s'il pénètre mieux et plus loin qu'aucune de ses créatures, et si, à la lettre, non pas seulement pour l'âme mais pour le corps, se vérifie le mot de saint Paul : « Glorifiez et portez Dieu dans votre corps (1) ? »

D'où vient que les premiers fidèles, interrogés qui ils étaient, et voulant dans une seule parole révéler à leurs juges les dernières profondeurs de la foi, leur répondaient avec un saint orgueil : « Je suis Théophore, c'est-à-dire, Porte-Dieu ! » Telle est la certitude de tout chrétien qui a observé en lui les secrètes opérations de la présence, ou de la grâce divine. Comme une mère sent au vif dans ses entrailles l'enfant qu'elle y a conçu, ainsi le chrétien sent la vie divine qui habite en lui ; et il en reçoit des secousses qui ne le trompent pas sur l'Hôte ineffable dont il garde le dépôt. Plus l'âme grandit en sainteté, plus elle est avertie de cette glorieuse cohabitation par des joies qui la meurtrissent et la rendent insensible à tout ce qui n'est pas Dieu. O joies des Saints, larmes inconnues, délices sans rivages, quiconque une seule fois a entrevu votre ombre dans son propre cœur, celui-là n'a plus besoin qu'on lui démontre l'existence de la grâce, ni ce qu'elle est ; il le sait d'une leçon qui ne s'oublie jamais, et après laquelle nulle autre n'apprend plus rien (2) ! »

III. Ce n'est que d'une manière négative que l'on peut se faire une idée de la grâce, par comparaison et par exclusion. Saint Thomas nous donne, en une simple et profonde parole, comme la formule du procédé à suivre : *Majus est bonum gratiæ unius, quam bonum nature totius universi* (3). La moindre grâce qu'une seule âme possède est un bien supérieur à tous les biens naturels de l'univers entier. Ainsi, accumulons par la pensée tous les biens non seulement existants, mais possibles et concevables dans l'ordre de la nature ; faisons effort pour imaginer toujours mieux et toujours plus ; il faudra cependant toujours aussi conclure, d'après cette loi, que la moindre des grâces l'emporte sur tout ce déploiement de magnificences de l'ordre de la nature.

(1) I Cor. vi, 20.

(2) Conf LX<sup>e</sup> année 1850.

(3) 1<sup>re</sup> 2<sup>me</sup> Q. CXIII, art. ix, ad 2<sup>um</sup>.

Les richesses du monde physique se présentent les premières : celles que Dieu a semées, avec la merveilleuse profusion que nous décrivait plus haut saint Augustin, et celles que l'esprit humain a produites, à l'imitation du Créateur, dans l'industrie et les beaux-arts. Mais cet ordre de beauté ne saurait retenir longtemps qu'un esprit superficiel ; celui qui réfléchit les dépasse aussitôt, pour leur préférer les beautés intelligibles. Aristote n'a-t-il pas dit, — et, en disant cela, Bossuet affirme qu'il a parlé divinement — que le vrai intelligible l'emporte infiniment pour ainsi dire, en certitude et en splendeur, sur le vrai sensible ? Et en effet, le génie qui pénètre la nature, dans toute la mesure où cette pénétration est possible, qui définit, qui classe, qui semble à son gré maîtriser les éléments, est incontestablement supérieur à ces choses matérielles sur lesquelles il règne. L'artiste, dont le ciseau taille dans le marbre une figure vivante, ou qui arrange les pierres en cet ordre admirable d'où résultent les temples et les palais, a évidemment au-dedans de lui une pensée supérieure aux matériaux qu'il a recueillis et travaillés pour la rendre. Le corps humain lui-même n'est vraiment admirable que lorsqu'il accuse la présence de l'esprit qui l'anime, lorsque son âme éclate en quelque sorte par le feu qui jaillit du regard, par la majesté qui rehausse le front, par la grâce qui éclaire le sourire. C'est que rien de ce qui tombe sous les sens n'a de valeur en comparaison de l'âme. « Ni les mers, a dit saint Augustin, ni les astres, ni le soleil, ni le ciel même que nos yeux peuvent contempler, ne sauraient être estimés au prix de l'âme. Tout cela, au contraire, le cède de beaucoup à la moindre des natures spirituelles : c'est ce que la raison démontre avec certitude (1). »

Ce sont donc les perfections du monde intelligible qu'il

(1) *De quantitate anime*, cap. xxxiv.

faudrait essayer d'accumuler pour apprécier la valeur de la grâce : tout ce que les œuvres des maîtres annoncent de sublime dans le génie ; ce que les livres des sages contiennent de vérité ; ce que la vie des bons a exprimé de générosité, de désintéressement, de grandeur d'âme ; et, en restreignant la portée du beau texte de saint Paul aux vertus purement morales, « tout ce qu'on peut imaginer « de vrai, de chaste, de juste, d'honnête, d'aimable, de « bien renommé, de bien ordonné (1) ; » quand nous aurons entassé par l'imagination tout ce qui, dans cet ordre supérieur, a existé, existera, ou simplement est possible, la moindre âme ou grâce qui, venant à s'ouvrir, laisserait tomber sur ces gloires un rayon de sa splendeur surnaturelle les couvrirait toutes d'ombres.

Ne reculons pas devant quelques comparaisons. Par une nuit sereine, un de ces spectacles dont le vulgaire est toujours si avide, un feu d'artifice, très riche, très varié, composé avec un rare talent, tient les regards ravis. Supposons que, hâtant subitement son retour, le soleil, un radieux soleil de juin, vienne soudain jeter sur ces imitations puériles qui osent se parer de son nom, ses rayons du milieu du jour... quel désenchantement ! Au lieu de ces gerbes étincelantes auxquelles les ténèbres seules donnaient de l'éclat, une fumée épaisse, des formes grossières, des mouvements sans résultat ! Est-ce là une idée suffisante de la révolution qui se produirait dans notre estime, si un rayon de grâce se répandait tout à coup sur l'accumulation de toutes les splendeurs créées, réelles ou possibles ? Non : ce n'est qu'un simple soupçon ; puisque la distance de ces splendeurs à la grâce est absolument inexprimable, tandis que, des feux de l'art que l'homme sait inventer au soleil, la distance, tout en échappant à nos calculs, a cependant,

(1) Rom. iv, 8.



dans l'indéfini des nombres, un chiffre qui pourrait l'exprimer.

Supposons encore que, par l'effet d'une parole magique, la terre au milieu de l'hiver, désolée, convertie de son linceul de frimas, passe subitement, sans transition, à la richesse du plus beau jour d'été. Quel ravissement pour le regard qui verrait ainsi cette puissante éclosion se produire : les sillons se couvrir de l'émail des prairies ou de l'or des moissons, les forêts balancer au vent leurs cimes parfumées, la lumière chaude et joyeuse ruisseler de toute part ! Or, ce ne peut être là qu'une froide image du renouvellement d'une âme qu'on verrait passer du simple état de la nature à celui de la grâce. Si bien douée qu'on la suppose, elle est incomparablement plus loin des célestes parures et des fruits dont la grâce seule la peut orner, que la terre morte de l'hiver ne le saurait être des jours de ses beaux soleils, quand « les collines sont couronnées  
« d'allégresse et chantent l'hymne de la fécondité (1). »

On essaie quelquefois de se représenter l'ivresse avec laquelle l'aveugle-né, guéri par le Sauveur, dut ouvrir les yeux à la lumière. S'il avait été également sourd et muet de naissance, et que le même miracle, qui n'aurait pas coûté davantage à Dieu, lui eût rendu en même temps ces deux sens qui sont indispensables à l'âme pour son propre développement et pour la pleine possession de soi, comme sa joie aurait été plus vive ! Supposons enfin qu'il eût reçu en même temps, d'une manière proportionnée, le progrès de la raison et de la science. Or, le voilà qui plonge tout à coup son œil ravi dans le monde de la lumière et des couleurs, et dans le monde de l'harmonie, dans le monde plus sublime des sons articulés. Voilà que son âme se connaît, et jouit de se connaître et de se posséder ; elle connaît les corps variés à l'infini ; et, sous leurs

(1) PSALM. LXXIV, 13, 14.

formes sensibles, elle contemple les lois éternelles qui les gouvernent ; elle connaît les autres âmes, et « elle goûte, comme dit Bossuet, la douceur qui se trouve dans une honnête conversation, et la familière communication des esprits par le commerce de la parole (1). » Les tressaillements toujours nouveaux, les charmes si purs, le calme et la profondeur de ces jouissances, qui se croirait en état de les apprécier ? Et cependant nous n'avons ici que l'idée du monde de la nature, laissant tomber soudainement les voiles qui recouvrent ses richesses ; mais c'est toujours le monde inférieur, qui n'est absolument rien auprès du monde de la grâce. Or c'est en celui-ci seulement que Dieu déploie ses magnificences : *Solummodo ibi magnificus est Dominus Deus noster* (2) ! tout le reste n'en est pas même une ombre. Il faut donc encore conclure, avec le Prophète et l'Apôtre, qu'il n'est pas au pouvoir de notre cœur de soupçonner les délices de l'extase qui l'attend quand « la gloire à venir sera révélée au dedans de « nous (3). »

Or cette gloire à venir, « qui sera révélée en nous, » elle y est cachée en ce moment sous la forme de la grâce. Telle est la grâce en nous pendant la vie, telle sera en nous la gloire pendant l'éternité. De même qu'un bouton de fleur renferme, sous son enveloppe grossière, des trésors de couleurs, de formes gracieuses et de parfums, cachés aux regards, qui n'attendent, pour se découvrir, qu'une certaine mesure de temps et de culture, des rosées de la nuit et des ardeurs du soleil ; ainsi, après les années que Dieu lui donne pour faire germer et grandir sa moisson, l'âme arrive à son dernier jour. Alors la mort frappe sur le calice de ce corps terrestre : il se dissout ; la grâce se dégage, se change en gloire, et l'âme entre dans le ravis-

(1) Serm. sur la Circouc. de N.-S., Exorde.

(2) Is. xxxiii, 21.

(3) Rom. viii, 18.

sement qui doit se renouveler et croître sans cesse dans les siècles sans fin du ciel, « ne pouvant comprendre comment elle était capable de tant de merveilles (1). »

Ne semble-t-il pas hors de doute que ces légers aperçus, et d'autres moins imparfaits qui ne feront pas défaut aux recherches ardentes du zèle animé par la foi, ne soient capables de donner aux élèves une certaine « science du don de Dieu (2) », qui saisira leur cœur et élèvera leur intelligence, au grand profit de leur foi et de leur vertu ?

---

## ARTICLE TROISIÈME

### PRATIQUE DE LA PIÉTÉ.

Il est temps d'en venir aux détails pratiques. Nous dirons successivement quels sont les exercices de piété auxquels on doit former les élèves, et quelles qualités il faut s'attacher à donner à cette grande et salutaire vertu.

#### I

La prière avec ses diverses expressions, la sanctification du dimanche et des fêtes, l'observation des temps liturgiques, la fréquentation des sacrements, les associations de piété et de charité : voilà les exercices, les objets, les moyens de la piété, telle qu'une bonne éducation doit en communiquer la pratique.

I. La prière est celui des exercices de piété sur lequel l'attention se porte en premier lieu. Dans son sens général,

(1) Bossuet. *Serm. Toussaint*, III<sup>e</sup> partie.

(2) JOAN. IV.

le mot prière ne signifie autre chose que l'union de l'âme avec Dieu, l'élévation habituelle de l'esprit vers lui et la soumission du cœur à toutes ses volontés. Dans le sens restreint, elle est l'entretien, ou vocal ou mental, que nous devons avoir avec lui pour juger de notre état par rapport à cette union et pour nous exciter à la resserrer.

Comme l'enseigne saint Thomas (1), à qui cet enseignement est emprunté, la prière, entendue en ce dernier sens, doit avoir une certaine mesure de temps, variable suivant les individus, les associations, les habitudes, etc... Dans les collèges catholiques, la mesure de la prière a été calculée d'après les besoins des enfants et en vue de leur avenir. D'un côté, leur âge réclame une certaine surabondance en toutes choses, en nourriture, en jeux, en exercices de mémoire, et en les diverses études qui ont pour but de développer leur intelligence. Il faut des aliments sans cesse renouvelés à l'expansion de la vie qui se développe en tous sens; il faut des actes répétés pour leur inoculer les habitudes de la science, et du travail sans lequel la science ne saurait s'acquérir. Qu'il en soit donc de même de la prière; et que, par des exercices répétés, par des formules bien autorisées, par des pratiques intelligentes et douces, on développe leur sens religieux et qu'on en satisfasse les sublimes aspirations. Mais, d'un autre côté, qu'on n'oublie pas que les enfants sont destinés à vivre dans le monde : qu'on évite donc de les surcharger; rien qui encombre; tout doit être justifié par les besoins du moment, ou par la prévision de ceux de l'avenir.

L'important est de donner aux élèves l'estime singulière et exceptionnelle que la prière mérite (2), le désir, le besoin

(1) 2<sup>me</sup> 2<sup>me</sup> quæst. LXXXIII, art. xiv.

(2) « Si j'étais absolument forcé de choisir pour un enfant entre savoir prier et savoir lire, je dirais : *qu'il sache prier !* Car prier, c'est lire au plus beau de tous les livres, au front de Celui d'où émane toute lumière, toute justice et toute beauté ! » M. ERNEST LEGOUVÉ : *Distr. des prix dans un lycée de Paris*, août 1877. — (*Univers* du 45 août.)

d'entretenir en eux-mêmes, par la prière, « ce sentiment de je ne sais quoi de divin qui élève au-dessus de la terre et transporte dans l'immortalité (1) ». Il faut obtenir que la mesure qu'on exige d'eux soit acquittée avec une souveraine dignité. « Quand la prière vocale est bien faite, dit excellemment Mgr Du panloup, quand elle n'est pas l'agitation machinale des lèvres pour former des sons grossiers, quand elle est sincère, quand elle porte religieusement à Dieu, alors elle recueille, elle saisit les âmes ; elle les élève, les inspire et les transforme en quelque sorte ; on sent que ces chers enfants s'unissent d'esprit et de cœur au prêtre pieux qui récite la prière en leur nom ; on sent là, on entend, dans les majuscules accents, dans les moindres paroles, le cri des âmes : c'est une chose admirable (2). »

Il n'y a qu'à expliquer aux élèves l'origine, les fonctions, le but, les formules de la prière, pour les convaincre de son excellence et obtenir d'eux une tenue respectueuse, une prononciation correcte, même légèrement accentuée, et cet air contenu qui montre qu'on goûte la prière et qui, en réagissant sur l'âme, augmente ses dispositions intérieures. Cette explication sera un sujet à la fois très utile et très intéressant pour les méditations du matin et les conférences spirituelles du soir. Que ne trouve-t-on pas à dire sur la prière du matin, qui consacre la journée et appelle sur elle les bénédictions de Dieu, de Dieu notre Roi, notre Maître et notre Père, qui se plaît tant à recevoir l'hommage des prémices? sur celle du soir, qui recueille l'âme devant lui pour le remercier des mille bienfaits dont toute journée a été tissue, des faveurs exceptionnelles dont celle qui va finir a peut-être été l'occasion ; pour expier par un acte sincère de contrition les fautes commises, etc. Et l'Oraison dominicale, la Salutation angélique, les actes des

(1) *Spectateur français*, t. II, n. 333.

(2) *De l'éduc.*, tom. II, liv. I, chap. vii.

vertus théologiques, les litanies, etc. ! Quelles matières à des entretiens aussi faciles qu'édifiants ! En mettant un peu de soin à les préparer, on obtiendra l'attention suffisante. Négliger ce devoir c'est se rendre bien coupable devant Dieu.

Plus bas viendra le moment de parler de la méditation; disons un mot de la sainte messe. Elle est la plus auguste de toutes les prières ; et il n'est pas besoin de fournir à des hommes qui ont étudié la théologie les considérations qu'ils devront développer devant leurs élèves, pour leur faire apprécier cette grande et douce pratique de piété. Mais nous entrerons volontiers dans quelques détails bien pratiques, en rappelant simplement comment les choses se passent dans les maisons bien tenues.

En entrant à la chapelle, les élèves prennent avec dévotion de l'eau bénite, et font respectueusement le signe de la croix ; en passant l'autel, ils saluent le Très Saint Sacrement par une gémflexion profonde. Ils se disposent ainsi à assister avec recueillement aux plus élevées des cérémonies de l'Église. Ce n'est pas assez, d'ailleurs, de commencer cette préparation au seuil de la chapelle ; dès qu'ils ont pris leurs rangs pour s'y rendre, ils doivent se tenir silencieux et calmes, afin d'obéir au précepte du Saint-Esprit, qui veut « qu'on prépare son âme avant de prier (1). »

On s'occupe pendant le temps de la messe de chanter des cantiques, et de faire des prières mentales ou vocales. « Dans une maison d'éducation chrétienne, dit encore Mgr Dupanloup, le chant des louanges de Dieu est un point capital pour nourrir la piété, surtout pendant la sainte messe. Mais il est essentiel que ces cantiques soient chantés parfaitement, avec une grande religion. Les chanter sans intelligence, sans attention d'esprit et par routine, ne

(1) Eccl. XVIII, 23.

servirait à rien. Il faut les choisir si bien qu'ils plaisent aux enfants, que les plus jeunes puissent en saisir le sens et s'habituer à redire dans leur cœur les pensées et les sentiments que les cantiques expriment : *Cantantes in cordibus Deo*, disait saint Paul (1). Alors les cantiques font merveille dans les âmes. Et on le conçoit ; car alors, le chant c'est l'amour, c'est l'expression vive, c'est l'enthousiasme de tous les meilleurs sentiments ; c'est la piété la plus fervente (2) .»

Quand le chant a cessé, on prie ; il est nécessaire de varier les prières afin de soutenir la ferveur. Ainsi, on l'on suit l'*ordinaire* et le *propre* de la messe, ou l'on récite quelques dizaines de chapelet, ou l'on prie pour les parents et les amis, vivants ou défunts, en récitant quel-

(1) COL. III, 16.

(2) *De l'éduc.*, tom. II, liv. I, chap. VIII. « Pour moi, continue le Prélat, je n'oublierai jamais ce que j'ai souvent senti au petit séminaire de Paris, dans ces premières heures de la matinée, dans ces heures célestes. — Soit en hiver, lorsque la neige et les vents soufflaient autour de nous et battaient les vitres de notre pauvre chapelle, tous ces chers enfants, recueillis là dans ce petit sanctuaire, et comme réchauffés sous les ailes de Dieu, chantaient, avec une ardeur et une douceur inexprimables, les cantiques qui préparaient aux fêtes de Noël, ces vieux airs si touchants et si naïfs :

Venez, Dieu Messie,  
Venez, source de vie,  
Venez, venez, venez !

ou bien :

Amour, honneur, louange  
Au Dieu Sauveur dans son berceau !...

— Soit en été, lorsque le soleil se levait en même temps que nous et nous illuminait de ses rayons, nous chantait sa gloire, ou plutôt celui même de Dieu, avec Racine et avec J.-J. Rousseau :

L'oiseau vigilant nous réveille,  
Et ses chants redoublés semblent chasser la nuit :  
Jésus se fait entendre à l'âne qui sommeille,  
Et l'appelle à la vie où son jour nous conduit...  
O Christ ! ô soleil de justice !...  
Affermis l'âme qui chancelle ;  
Fais que, levant au ciel nos innocentes mains,  
Nous chantions dignement et la gloire immortelle,  
Et les biens dont la grâce a comblé les humains.

ques *pater et ave* ; ou bien encore on lit avec attention et piété la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou les chapitres de l'*Imitation* qui sont le plus en rapport avec le Saint Sacrifice, ou enfin tel ou tel livre édifiant qui aura été conseillé. Un excellent moyen de préserver de la routine, c'est de se proposer en commençant de demander une grâce spéciale, comme de se corriger de telle habitude, d'éviter pendant le jour tel péché, d'obtenir telle vertu, tel succès, la guérison de telle personne malade, etc. Il faut surtout que l'élève pense à ses parents et qu'il prie Notre-Seigneur de les conserver, de les consoler dans leurs peines, et de les dédommager de tous les sacrifices dont leurs enfants sont l'objet.

On ferait bien d'expliquer aux élèves le sens des deux mots : *ordinaire et propre* de la messe, et de leur apprendre à aller de l'un à l'autre. Quelques conférences sur la liturgie, sur les cérémonies de la messe, sur les divers temps ecclésiastiques, etc., leur seraient aussi intéressantes qu'utiles. On reviendra sur ce conseil.

Il faudrait encore ici combattre cette triste maxime des âmes tièdes que, la messe n'obligeant pas en dehors du dimanche, il n'est pas nécessaire d'y assister les autres jours. Parlons aux enfants franchement de générosité et de reconnaissance envers Dieu : ces vertus leur sont sympathiques. Faisons-leur remarquer avec quelle abondance de tendresse Dieu a traité les hommes, et les a traités, eux surtout, en particulier. Après avoir reçu de lui des parents chrétiens, une position aisée, du temps, et tant d'autres biens précieux, ne lui sont-ils pas infiniment redevables ? Qui donc l'aimera, si nos enfants ne vont à lui que par contrainte et sous le coup de ses menaces ?

Après les prières qui ont pour objet direct et immédiat l'union de l'âme avec Dieu, l'accomplissement des devoirs d'adoration, de reconnaissance, de repentir, de charité,



etc., qui constituent, réparent et resserrent cette union, il faut recommander celles qui y coopèrent d'une manière indirecte et médiate, très importante cependant, par la sanctification des actions ordinaires. C'est un grand et précieux enseignement de la théologie que les actions, pour être méritoires, doivent être faites en état de grâce et sous une inspiration surnaturelle. En dehors de cette inspiration, les actions ne sont pas des péchés ; mais elles sont très exposées à le devenir, attendu que l'âme se soustrait rarement à l'influence de la grâce sans se soumettre à des mobiles plus ou moins condamnables. Notre devoir est d'en préserver nos enfants.

Et d'ailleurs, quand même ils parviendraient à garder le milieu, si difficile à déterminer et si glissant, entre le mérite et le mal, l'intérêt qu'ils nous inspirent suffit pour que nous cherchions à leur assurer l'inestimable habitude des intentions surnaturelles auxquelles l'âme peut demander, à chaque instant de sa vie, des trésors de grâces sans fond et sans limites. Or c'est le résultat des prières destinées, dans toutes les maisons catholiques, quelle qu'en soit la formule, à sanctifier le lever, le coucher, les études et les repas.

En ce qui concerne le lever, voici les pratiques ordinaires. Au signal donné par le maître qui préside au dortoir, chaque élève fait le signe de la croix et se lève promptement ; il s'habille avec modestie, en répondant aux prières et en gardant ensuite le silence le plus profond. On se rend, après quelques minutes, dans un grand recueillement, au lieu où l'on aura à s'occuper des soins de propreté et de toilette, et, de là, dans la salle d'étude ou à la chapelle pour la prière.

Accoutumons les élèves à regarder le signal du réveil comme un appel de Dieu, et à se lever avec empressement, dans la pensée que la journée sera d'autant plus heureuse qu'on l'aura commencée avec plus de générosité et d'esprit

de foi. Élever son cœur à Dieu, répondre de son mieux aux *ave Maria* et aux invocations en usage et faire le signe de la croix, c'est consacrer à la fois les prémices de ses pensées, de ses paroles et de ses actions, sous les auspices de la Sainte Vierge et de nos célestes patrons. Rien n'est plus digne d'un enfant chrétien. Ces habitudes pieuses sont, de plus, la meilleure garantie de la pudeur qu'il faut s'accoutumer de bonne heure à garder dans tous les soins dont le corps est l'objet.

Le coucher doit être aussi l'objet de pratiques chrétiennes dont l'observation est d'une véritable gravité. Après la prière du soir commence le temps du *grand silence*. On monte au dortoir avec calme; on se déshabille sans lenteur, avec modestie, en récitant les prières d'usage comme le matin; et, après avoir fait le signe de la croix, on s'endort dans la paix du Seigneur.

C'est le signe d'une bonne maison d'éducation que le silence du soir y soit l'objet d'un inviolable respect. Ce silence est, en effet, la condition indispensable d'un sommeil pur, réparateur et utile à l'âme aussi bien qu'au corps. L'expérience enseigne que, pendant le sommeil, les vérités déposées le soir dans l'esprit germent et se développent d'elles-mêmes, par une sorte de travail qui se fait en nous sans notre concours. Il en est de l'âme comme de la terre, dont l'Évangile dit qu'elle fructifie d'elle-même : *Utrò terra fructificat* (1). Ainsi on peut faire du sommeil un temps précieux pour l'accroissement de la vertu et de la science, comme on en ferait, par la dissipation, une occasion de développement du vice. Endormons-nous donc toujours avec calme et dans de saintes pensées. Les infractions à cet article du règlement sont des fautes graves, dont la répétition devrait devenir un cas exclusif.

Mais, pour obtenir les bons résultats du sommeil, il ne

(1) Marc. iv, 28.

suffit pas d'observer le silence. il faut encore obtenir les bénédictions célestes pour la nuit qui commence, en récitant avec attention les prières indiquées. Les saintes invocations d'usage, en mettant l'âme en rapport immédiat avec Dieu et avec les âmes les plus divines, les plus riches en saintes influences, ne peuvent manquer de rendre le repos heureux et fécond, et d'en faire une préparation utile à un beau jour de travail et de vertu (1).

Il ne suffit pas de consacrer la journée par la prière et les exercices de piété du matin : les principales actions doivent être aussi offertes à Dieu et, à cette fin, débiter par la prière. C'est l'habitude de tous les vrais chrétiens : heureux l'enfant qui la contracte de bonne heure ! Aussi les heures destinées au travail, soit l'étude, soit la classe, commencent-elles toujours par une prière : c'est ordinairement le *Veni Sancte*.

Cette prière a un double but : obtenir de Dieu le courage, la patience au travail, et la bénédiction pour le résultat ; — porter le travail à la hauteur surnaturelle, en demandant cette inestimable surélévation de la grâce au Saint-Esprit qui en est le dispensateur, qui est lui-même, par son infusion dans l'âme qui prie, le donateur et le don.

Ce double but est bien exprimé dans ces paroles de « l'Apôtre : « La piété est utile à tout ; elle a les promesses de la vie présente et de la vie à venir (2). » La prière avant le travail met l'âme en état de retirer cette double utilité. Après avoir prié, on se sent d'abord plus de force pour surmonter les répugnances que la nature oppose toujours plus ou moins aux efforts exigés par l'étude. On

(1) Le P. Graty, dans le livre des *Sources*, dit des choses fort élevées et donne d'excellents conseils sur la manière de consacrer la nuit. On trouvera aussi des développements intéressants, dans les *Soirées de Saint-Petersbourg*, sur les dangers de la nuit, au VII<sup>e</sup> entretien, à la suite de l'admirable étude sur les psaumes.

(2) I Tim. iv, 8.

est plus maître de ses facultés, que la prière délivre des lourdes et agglutinantes pensées condamnées par la vertu chrétienne, de l'obstruction de la sensualité, des distractions importunes de tant de vanités encombrantes, de sottes et dangereuses rêveries (1). Il arrive ainsi que l'âme peut disposer de tous ses moyens; de telle sorte que le jeune homme qui a l'habitude de la prière, moins bien doué qu'un camarade qui ne prie pas — et ces dons naturels sont indépendants de la piété, d'un ordre tout autre et inférieur comme le mot *naturel* l'indique — devra réussir aussi bien et mieux à la longue. Et de même que la prière féconde le travail, elle bénit le résultat, qui a aussi ses dangers : le découragement et le dépit, s'il est inférieur à l'attente; l'orgueil, s'il est éclatant. L'expérience nous apprend que le succès n'est pas toujours une bénédiction; c'est souvent une récompense vaine accordée à des efforts vains : *Receperunt mercedem suam, vani vanam* (2). Aussi la foi nous prescrit-elle de faire tout notre possible pour réussir, puis de nous en remettre à Dieu du résultat de nos efforts, de tenir moins à remporter le succès qu'à ne pas en abuser.

Le second but de la prière avant le travail, « l'utilité pour la vie à venir », doit être surtout bien expliqué et recommandé aux élèves. Nous sommes faits pour l'éternité, rien de ce qui passe ne doit arrêter notre ambition. Or, la prière, la prière seule nous met en état d'atteindre notre éternité; elle tient ce grand but en face de nos regards, et tout ce qui se passe et se fait en nous, les pensées, les actions, quelque faible qu'en soit l'importance, quand la prière les anime, entrent en proportion avec l'éternité, nous aident à la mériter et nous y assurent un degré plus élevé de gloire.

(1) Consulter sur ce point les n<sup>os</sup> 36 et 37 de l'*Index tertius* de la somme de S. Thomas : art. *Scientia*.

(2) S. August. *De civit. Dei*.

Ainsi, d'une part, la prière augmente les chances du succès de l'étude et, de l'autre, élève ce moment passager du travail à toute la hauteur des destinées sublimes qui nous attendent après la vie. Ces idées ont été indiquées ci-dessus (1); mais elles sont d'une souveraine importance; et l'on ne regrettera pas les développements qui viennent d'en être donnés.

Enfin l'acte par lequel on prend la nourriture nécessaire au corps a besoin d'une consécration spéciale. Le repas est une nécessité de la nature corporelle, où la dignité de l'homme, non moins que le caractère du chrétien, est exposée à souffrir. Aujourd'hui, peut-être plus que jamais depuis les temps du paganisme, en donnant à la nature corporelle ce qu'elle a droit de réclamer, l'âme oublie ce qu'elle se doit à elle-même. Les préoccupations de la table dépassent les bornes de la raison; on en a fait comme une science qui a sa langue; on semble mettre de la gloire en des délicatesses et des raffinements, où se trahit cependant un vice qui n'est pas le moins ignominieux des péchés capitaux.

C'est donc une question d'honneur, aussi bien que de foi, de se tenir en garde contre ces tendances du siècle. Plus que jamais aujourd'hui il faut prendre l'habitude d'élever son cœur à Dieu au commencement du repas. Le *Benedicite* est un acte de haute raison, par lequel l'âme, en contenant la nature avant de la satisfaire, exerce ses droits de souverain. Mais il est encore plus une prière nécessaire pour appeler le secours de Dieu en aide à la volonté, afin qu'elle reste maîtresse de ses sens, et que cet acte, d'un genre tout animal, se transforme sous l'influence divine et devienne, comme le doivent être tous les actes des chrétiens, méritoire pour le ciel. « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, dit l'Apôtre, faites tout au nom du

(1) V. ci-dessus p. 197.

« Seigneur. » Combien donc n'est-il pas déplorable que l'usage de réciter publiquement le *benedicite* soit tombé en discrédit, et quelle ne doit pas être l'application d'un jeune chrétien à se former à le bien réciter !

On aimera à entendre Rollin ajouter aux raisons précédentes une nouvelle considération qui s'adresse au cœur, et déplorer, avec une conviction profonde, l'usage de cette prière qui se perd : « Les prières avant et après le repas, dit-il, sont régulièrement observées dans tous les collèges: quoi de plus juste et de plus raisonnable en effet, que de rendre cet hommage public à la bonté et à la libéralité de Dieu, de qui l'on tient tout et que l'on doit, par conséquent, remercier de tout ? Maintenant cette sainte coutume, consacrée par l'usage de tous les temps, même chez les païens, s'abolit de plus en plus chaque jour parmi nous, surtout chez les riches et les grands, où il n'en reste presque plus aucune trace et où il semble qu'on rougirait de paraître chrétien, Il faut prémunir les enfants contre cet abus, en les accoutumant, même au déjeûner et au goûter, à faire le signe de la croix sur la nourriture qu'ils doivent prendre (1). »

Les divers exercices qui viennent d'être parcourus sont imposés par la règle. Au moment convenu, la cloche en donne le signal. L'élève n'est pas maître de s'y refuser, au moins dans l'acte extérieur : il n'a de libre que le cœur avec lequel il peut, ou non, s'y prêter. Même en supposant qu'il le donne tout entier, il lui manquera encore le grand mérite et la salutaire habitude de l'initiative personnelle. Or, « on ne comprendra jamais assez, dit ici Mgr Dupanloup, avec sa haute expérience, l'importance d'avoir, dans une maison d'éducation chrétienne, certains exercices de piété que les enfants puissent, à leur gré, faire

(1) *Tr. des étud.*, liv. VIII, II<sup>e</sup> partie, chap. 1, § II, 5.

ou ne pas faire. Autrement, dans une telle maison, au milieu des prévoyances d'une règle sage qui a dû réduire la piété à un certain nombre d'actes publics faits par tout le monde, mais auxquels on peut, si l'on veut, s'appliquer fort peu, il serait facile de suivre la masse, sans que le cœur y fût pour quelque chose ; on courrait le risque de n'avoir rien de bon qui ne fût d'habitude et de routine ; ou du moins on n'aurait jamais rien qui fût tout à fait libre. Pour quelques-uns même, rien ne serait assez sincère ; tout serait plus ou moins réglé, prescrit, mais, par là même, comme forcé et contraint.

« Avant tout, ainsi que le veut saint François de Sales, il faut les accoutumer à être simples, libres, vrais, sincères avec Dieu. Il faut, dit Fénelon, les amener à aimer Dieu avec une simplicité d'enfant, avec une familiarité tendre, avec cette confiance qui charme un si bon Père. Il faut leur apprendre que la piété consiste dans une volonté pure et droite de s'abandonner à Dieu (1). »

Quels sont les exercices facultatifs dont la pratique aura ces précieux avantages ? C'est surtout la visite du Très-Saint Sacrement et le chapelet. Les élèves doivent avoir la liberté de sortir de la récréation pour aller adorer la sainte Eucharistie, et puiser dans cette adoration les forces et les consolations dont l'enfance n'a pas un moindre besoin que les âges plus avancés de la vie. Ce sera surtout au directeur spirituel de conseiller, avec discrétion, ces visites pieuses, dont l'habitude est si légitime et peut devenir si salubre. Comment laisser toujours seul Celui qui n'est là que pour nous entendre, nous combler des preuves de son amour, bien supérieures à tout ce qu'il a déployé, à ce qu'il déploie tous les jours, dans la création et la conservation du monde ? Les enfants comprennent un tel langage ; à condition qu'on leur explique aussi dans quelles

(1) *De l'éduc.*, tom. II, liv. I, chap. VIII

circonstances surtout il est bon d'aller aux pieds du saint Tabernacle, et de quelle manière on peut s'entretenir avec l'ôte divin qui s'y est fait captif pour eux. Quel ne sera pas pour la vie le résultat d'une habitude qu'il n'est pas trop difficile de leur faire contracter au collège !

Quant au chapelet, où se formera-t-on à le réciter, si ce n'est dans un collège catholique ? C'est la prière la plus usitée dans l'Église ; la prière des saints et des pécheurs, des grandes intelligences et des simples. C'est la prière la plus facile, la plus authentique, la plus efficace. Quelques conférences spirituelles auront bien vite raison des préjugés que l'on oppose quel quefois à cette gracieuse et sublime *couronne*, à cette ravissante guirlande de *roses célestes*. On y démontrera ce que cette prière a de raisonnable, de sublime, d'onctueux, d'instructif ; on y enseignera à la réciter avec intérêt et avec goût : — soit en donnant attention au sens des mots que la composent, le *Pater* et l'*Ave Maria*, mots tombés des lèvres même de Jésus Christ, ou descendus du ciel sur celles de l'Archange, ou acclamés par l'Église en une de ses plus mémorables assemblées ; — soit en occupant l'esprit, tout en prononçant ces paroles surhumaines, des mystères du Rosaire, qui sont le sommaire de notre foi, et qu'il est si doux de méditer sous l'aile de Marie ! Marie n'est-elle pas à la fois le plus parfait et le plus attrayant modèle des vertus que ces mystères imposent, et comme un miroir suave qui recueille la lumière des vérités qu'ils expriment et la renvoie à nos regards en adoucissant son éclat ?

II. Il n'est point de précepte formulé dans l'Ancienne Loi en des termes plus pressants que celui de la sanctification du jour du Seigneur. Moïse y revient un grand nombre de fois dans le *Pentateuque* (1). On sent qu'il y

(1) EXOD. XVI, 23. — XX, 8. — XXXI, 13 et 16. — LEVIT. XIX, 3. — XXIII, 3. — XXVI, 2. — DEUT., V, 15.



attache une importance souveraine et qu'il redoute que le sentiment de cette importance ne soit pas assez partagé par les Israélites.

On pourrait dire, en effet, que la raison de ce précepte, en tant qu'il s'agit de s'abstenir des œuvres serviles, n'entre pas dans l'intelligence à l'état de principe, comme il en est du précepte d'aimer Dieu, de le servir et de respecter son auguste Nom. Mais, pour peu qu'on réfléchisse sur les motifs que Moïse exprime avec une claire et solennelle précision, on comprend vite toute la rigueur de cette loi. Ces motifs, que donne Moïse, ce sont les obligations que l'hébreu si-lèle a contractées envers Dieu pour la vie qu'il a reçue de lui (1), et pour l'éclatant miracle de la délivrance d'Égypte (2).

Rien de plus nécessaire que de garder le souvenir de tels bienfaits : les droits de Dieu en dépendent. N'est-ce pas du titre de Créateur que dérivent d'abord nos grands devoirs envers lui ? Quant à la délivrance de l'Égypte, n'était-ce pas pour les Hébreux comme une création nouvelle que ce passage d'un odieux exil et d'une intolérable servitude à la patrie et à la liberté ? Mais aussi rien de plus facile à perdre de vue. L'orgueil, qui aspire à ne relever que de soi ; les passions, qui tendent à effacer l'idée du vrai Dieu, et par conséquent, la mémoire de ses bienfaits ; l'usage habituel, devenu routinier des dons divins, tournant à l'ingratitude ; les préoccupations des choses terrestres : tout conspire contre cet important souvenir.

Il fallait donc en assurer la conservation et même, autant que possible, la vivacité. Or, quel moyen d'y parvenir, sinon d'arracher de force les Juifs à ces préoccupations, au moins par intervalles ? de les contraindre à

(1) ÉXOD. XX, 2.

(2) DEUT. V, 15.

quelques moments d'un religieux loisir, occupé à cultiver l'idée des munificences et des grandeurs de Dieu, à relever en haut l'âme trop courbée vers la terre et à la rattacher à son bienfaiteur suprême, à l'unique source de son existence ?

Comme ces vérités et ces devoirs ne sont pas moins salutaires à l'homme qu'indispensables à la gloire du Créateur, ce précepte est aussi bienveillant que rigoureux. C'est en ce sens que les philosophes du paganisme ont compris, quelques-uns admirablement, la nécessité et la fonction des fêtes religieuses. « Les Dieux, a dit Platon, touchés de compassion pour le genre humain, qui est condamné par la nature au travail, nous ont ménagé des intervalles de repos dans la succession régulière des fêtes instituées en leur honneur. Ils veulent qu'avec leurs secours, nous puissions réparer dans ces fêtes les pertes de notre éducation (1). »

Les chrétiens ont envers le Créateur les mêmes obligations que les Israélites ; ils ont envers le Rédempteur une dette de reconnaissance qui l'emporte infiniment sur celle qu'avaient fait contracter aux Juifs le passage de la mer Rouge et le don de la Terre-Promise. Ces grands miracles restent moins que des ombres en face des bienfaits dont ils étaient le symbole, la pâque du Calvaire et la terre promise du Ciel. Il faut donc donner aux élèves une haute idée de ce commandement, et les former à s'en acquitter avec une pleine et joyeuse conviction.

La première condition pour sanctifier le dimanche, c'est l'assistance à la messe. Ce jour-là, elle doit être entendue avec une religion plus profonde que pendant la semaine : l'obligation de la justice la plus rigoureuse est, en effet, ajoutée à celle de la simple piété. Il faut habituer les élèves

(1) *De leg.*, lib. II.

à suivre les prières de la messe sur le *paroissien*, à l'aide duquel l'accomplissement de ce devoir est plus intelligent et plus conforme à l'esprit de l'Église.

Mais la messe, même bien entendue, ne saurait suffire régulièrement à la sanctification du dimanche. On a ainsi satisfait au précepte de l'Église, à ce précepte qui est comme une loi organique du commandement supérieur émané directement de Dieu. Mais le dimanche ne se trouve pas suffisamment sanctifié par une pratique de piété qui n'a prélevé qu'une demi-heure. Il faut que le jour tout entier soit sacré dans le repos : sacré par la cessation des œuvres serviles, sacré par le souvenir cultivé des grands bienfaits de Dieu Créateur et Rédempteur, et des devoirs qui en résultent. De là, dans le règlement d'un bon collègo chrétien, des exercices destinés à marquer la journée du dimanche d'une manière à la fois sainte et riante : sainte, c'est le devoir ; riante, c'est un moyen de le faire aimer.

Les exercices qui la rendent *sainte* sont, après la messe, autant que possible une instruction, les vêpres et le Salut du Très-Saint Sacrement. Les élèves n'hésiteront pas à prendre part au chant des hymnes et des psaumes, si on leur rappelle de temps en temps que telle est au ciel la fonction bienheureuse des anges. Ce chant, simple et populaire, en se prêtant à toutes les voix et aux grands effets d'ensemble d'une foule pieuse, est le plus propre à faire ressortir la sublime poésie des psaumes et leurs sentiments inimitables qu'aucune musique humaine n'est capable d'interpréter parfaitement.

« Les livres allures au plain-chant, a dit un homme fort compétent sur le beau, permettent d'insister sur le mot qui touche le plus au cœur ; et nous avons entendu des enfants incultes tirer, de ce simple thème, des effets que l'art le plus consommé eût vainement poursuivis. Les premiers mots du *Magnificat* sont de véritables élaus vers ce

Dieu que Marie veut glorifier. Dans la seconde strophe, une inspiration intelligente a placé sur la première syllabe le son le plus élevé, celui où l'âme s'exhale tout entière (*spiritus*). Les plus tièdes sont toujours réchauffés par ces accents de triomphe, et leurs bouches se montrent jalouses de les faire retentir. Le *Laudate Dominum* jaillit de toutes les poitrines à la fois. C'est comme un cri d'irrésistible enthousiasme, auquel nul assistant ne peut s'empêcher de mêler sa voix. Si un musicien contemporain imitait ces deux simples phrases, on le déclarerait immortel, tant le génie les a marquées de son empreinte (1) ! »

Quant au fonds même de la divine liturgie, les âmes de nos enfants, généralement intelligents et bons, sont faites pour la goûter. Mais il faut s'employer à l'expliquer, à faire ressortir, comme l'a si bien dit Dom Guéranger, « l'onction ravissante, l'ineffable mélancolie, la tendresse incommunicable de ces formules dans lesquelles apparaît, tantôt la douce et tendre confiance d'une royale épouse envers le Monarque qui l'a choisie et couronnée, tantôt la sollicitude empressée d'un cœur de mère qui s'alarme pour des enfants bien-aimés ; mais toujours cette science des choses d'une autre vie, si profonde et si délicate, soit qu'elle confesse la vérité, soit qu'elle désire en goûter les fruits, que nul sentiment ne saurait être comparé au sien, nul langage approcher de son langage (2). »

(1) M. Ch. Levêque : *La science du beau*, tom. II, p. 163.

(2) *Instit. lit.*, tom. I, chap. 1. On ferait bien de lire aux élèves quelques pages des *Études bibliques* de Mgr Plantier, ou de la *Poésie des Hébreux* de Lowth, ou même seulement du VII<sup>e</sup> entretien déjà indiqué des *Soirées de Saint-Petersbourg*. On pourrait aussi leur rappeler que nos chants d'Église les plus simples sont à peu près conformes à l'antique mélodie des Grecs. C'était avec de si modestes ressources, et si injustement dédaignées par l'art moderne, que les chœurs des *tragédies de Sophocle* produisaient leurs effets si émouvants. Aujourd'hui on est tombé dans le raffinement ; on s'occupe moins de toucher que de faire preuve d'habileté et d'exécuter des tours de force. Aussi les hommes de bon goût éprouvent-ils vivement le besoin de revenir à la simplicité qui est le cachet des Maîtres. A ce seul point de vue déjà la liturgie de l'Église peut rendre des

Aucun jour n'est mieux choisi que le dimanche pour les cours de doctrine et la séance régulière de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul. L'étude des vérités de la religion, les débats pacifiques de la charité, sont très dignes du jour du Seigneur. La correspondance avec les familles, en remplissant un devoir de piété filiale, s'y trouve aussi très heureusement placée.

Tous ces exercices, bien compris, bien pratiqués, inspireront aux élèves une vive horreur pour le péché, la plus servile des œuvres serviles puisqu'il met l'âme sous la servitude de Satan. La consécration spéciale du dimanche donne d'ailleurs au péché une malice propre; elle en a fait une sorte de sacrilège.

On aimera à leur recommander de s'efforcer de mériter, par la sagesse de leur conduite et leur ferveur, le bonheur de communier souvent. Une bonne communion couronne, le plus heureusement possible, les diverses œuvres par lesquelles nous cherchons à sanctifier le dimanche; et il est grandement à désirer que, chaque dimanche, plusieurs élèves aillent, dans l'indépendance et l'allégresse de leur foi, représenter le collège à la sainte table.

Une fois pleins de respect pour le dimanche, nos élèves ne trouveront pas trop multipliées les pratiques de ce saint jour; ils comprendront qu'il a été du devoir de leurs maîtres de les rendre obligatoires pour qu'ils en acquièrent l'habitude. Si plus tard ils ne peuvent donner autant à

services urgents. Montrons à nos élèves que la piété est toujours en rapports vrais et directs avec le beau.

On pourrait aussi leur faire remarquer que, en général, les pièces d'un grand effet musical sont médiocres au point de vue littéraire. Quelle est la valeur poétique des *libretti* d'opéras? Les compositeurs semblent d'autant plus à l'aise dans leur péné qu'ils ont à travailler sur un texte plus simple. C'est ce que démontrent surtout les concours musicaux sur des poésies déterminées: cent concurrents se disputent *l'hymne de l'enfant à son réveil*; à peine quelques-uns osent se mesurer à la *prophétie de Joad*. Quand donc il s'agit de chanter la poésie des psaumes, la plus sublime du monde, le mieux c'est de renoncer à tout effet et simplement de *psalmodier*.

Dieu, du moins ils donneront le peu dont ils disposeront avec la même conviction et le même empressement. Ils ne pourront méconnaître que, Dieu les ayant comblés des faveurs les plus privilégiées, ce serait une honte de lui mesurer ce qu'il réclame ; et ils se plairont toujours à lutter en quelque sorte avec lui en générosité.

Mais on leur aidera à sentir, à agir ainsi en rendant la journée du dimanche *riante*. « Il faut, dit Mgr Dupanloup, que les jours de fêtes (on doit le dire, proportion gardée, du dimanche) ces chers enfants soient et se sentent réellement les plus heureux enfants du monde. C'est donc en ce jour qu'il faut leur donner de belles récréations qui soient, à leur manière, comme une continuation des joies pures qu'ils ont goûtées aux pieds des autels... Il faut que le jour du Seigneur ne soit pas pour eux une fatigue, mais selon l'institution divine, une bonne journée de délassement et de repos, en même temps que de fêtes pieuses ; il faut, en un mot, qu'ils s'amuseut ce jour-là, et qu'ils le voient venir avec plaisir (1). »

Assurément l'éminent Prélat ne prétend pas affranchir les élèves des études qui trouvent leur place le dimanche et les fêtes, en une mesure ordinairement inverse de la solennité. Le travail qui ne relève que de l'intelligence n'est pas l'œuvre de l'esclave courbé sur le sol, que l'Église proscriit. Mais encore l'étude profane ne devrait-elle pas être imposée de manière à trop préoccuper et à fatiguer. Si les lieux où est situé le collège sont assez calmes pour permettre ce jour-là une promenade, il faut qu'elle soit marquée au règlement, de préférence à l'un des jours de la semaine : une sortie le dimanche a quelque chose de particulièrement riant pour la jeunesse des collèges ; elle occupe le temps plus longuement et plus agréablement que les récréations dans les cours ; et elle permet ainsi de

(1) *Loc. cit.*

donner moins au travail, sans détriment pour la vertu et sans nuire aux études qui trouvent leur compensation pendant la semaine.

III. Les fêtes et les temps de l'année ecclésiastique ont été établis pour ranimer la piété par la succession de souvenirs et d'enseignements divers qui, en variant les moyens, soutiennent le progrès vers le but unique de la vie, le salut.

Ce but, un chrétien ne le perd jamais de vue ; il y travaille sans cesse, en employant les secours de la religion pour parvenir à surmonter tous les obstacles du dedans et du dehors. C'est l'*unique nécessaire*, a dit Notre-Seigneur (1) ; tout le reste, quelle qu'en soit l'importance, est variable et contingent. Mais l'homme a une nature changeante ; il a besoin de changer de mobiles pour se soutenir avec constance dans la marche à son unique et même fin. C'est donc par une condescendance tendre et ingénieuse que l'Église a institué les fêtes et les temps de l'année ; l'âme y trouve de quoi prévenir la routine et le dégoût, rafraîchir sa piété et se renouveler dans ses résolutions.

« L'Église inspirée de Dieu, dit Bossuet, et instruite par les saints Apôtres, a tellement disposé l'année qu'on y trouve, avec la vie, avec les saints mystères, avec la prédication et la doctrine de Jésus-Christ, le vrai fruit de toutes ces choses dans les admirables vertus de ses serviteurs et dans les exemples des Saints, et enfin un mystérieux abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament et de toute l'histoire ecclésiastique. Par là toutes les saisons sont fructueuses pour les chrétiens ; tout y est plein de Jésus-Christ, qui est toujours « admirable », selon le Prophète (2), et non seulement en lui-même mais encore

(1) Luc. x, 42.

(2) Is. ix, 6.

« dans ses saints (1) ». Dans cette variété, qui aboutit toute à l'unité sainte tant recommandée par Jésus-Christ, l'âme innocente et pieuse trouve, avec des plaisirs célestes, une solide nourriture et un perpétuel renouvellement de ferveur (2). »

Citons encore le cardinal Pie, évêque de Poitiers, qui ouvre d'autres vues sur les admirables ressources que le cycle ecclésiastique fournit aux âmes fidèles. « L'année liturgique, dit-il, c'est l'écho permanent et prolongé du divin concert que l'Épouse célèbre en ce monde à la louange de l'Époux : *Vox exultationis et salutis in tabernaculis justorum*. Au ciel, le festin des noces éternelles ; sur la terre, l'Église s'unissant de loin à cette partie d'elle-même qui est déjà dans la gloire. De son côté, l'Époux, qui est au ciel, agit ici-bas sur son épouse : il la féconde, il l'épure, il la sanctifie. Chaque année chrétienne apporte toute une rénovation des mystères de la vie de Jésus-Christ, de sa vie divine et humaine, se prolongeant et s'épanouissant dans les anges et les élus, et surtout dans l'incomparable Vierge, sa Mère. Et ainsi la succession des saisons mystiques assure au chrétien les moyens de cette vie surnaturelle, sans laquelle toute notre vie n'est qu'une vie déguisée (3). » Oh ! que ce dernier mot peint admirablement le néant de toute ambition humaine qui s'arrête avant de viser au salut, et qui pervertit et trompe, en les livrant à la poursuite de fantômes plus ou moins habilement parés, les aspirations de l'âme humaine !

Nous n'aurions garde d'omettre une belle réflexion de saint Léon, qui nous fait remarquer avec quelle bonté l'Église s'adresse à nos sens pour saisir notre âme, en exposant, comme d'une manière dramatique, et en faisant

(1) PSALM. LXXII, 36.

(2) *Oraison fun. de Marie-Thérèse*, post med.

(3) *Année liturg.* tom. I, *prés. générale*. — *Orais. fun. de Dom Guéranger*.



revivre sous nos yeux, les mystères dont les fêtes diverses sont l'anniversaire. Le saint Docteur ne parle que de Noël ; mais il sera facile d'appliquer sa remarque à chacune de nos augustes solennités : « Ne craignons pas, dit-il, que les bornes étroites de notre faiblesse nous empêchent de pénétrer les mystères. La parole des Évangélistes et des Prophètes vient à notre secours ; et elle nous instruit, elle nous embrase à tel point, que la Nativité du Sauveur devient pour nous, moins un fait passé dont on cultive le souvenir, qu'un événement qui se passe sous nos yeux. Ce que l'Ange annonce aux Bergers, veillant à la garde de leurs troupeaux, ne vient-il pas de remplir nos oreilles ? N'est-ce pas à nous-mêmes qu'il est dit en ce jour : « Je « vous évangélise une grande joie, qui est la joie de tout le « peuple : il vous est né un Sauveur, qui est le Christ, le « Seigneur, dans la cité de David (1) ? »

Il ne reste donc aux chrétiens qu'à se prêter à ces aimables prévenances de l'Église, qui semble avoir jonché de fleurs célestes, toujours renouvelées, ce terrain du monde si aride et si plein de sanglantes épines. On a ainsi le bonheur de vivre sans efforts dans la pensée et l'amour du Seigneur ; ses mémorables bienfaits se succèdent, sans interruption et sans lassitude, dans notre souvenir. Après s'être attendri devant la Crèche de Jésus-Christ, on s'excite aux sacrifices que réclame le devoir par la contemplation de sa Passion ; on ranime son espérance en le voyant ressusciter, etc. Les fêtes de la sainte Vierge, qui sont répandues tout le long de l'année, ont un charme particulier pour les fidèles. Ils se sentent invités à s'approcher des sacrements pour plaire et pour ressembler à l'auguste Créature qui, du rang le plus humble et en demeurant leur sœur, s'est élevée par sa pureté jusqu'à devenir l'honneur de la terre et l'admiration des cieux.

(1) *Serm. IX de Nativ., Dom.*

Qu'on le remarque bien : cette habitude de suivre le calendrier liturgique sera des plus avantageuses à nos élèves pour leur rappeler leurs obligations de chrétiens au milieu des préoccupations de la vie sociale et des distractions mondaines qui exposent tant à les oublier. Car ainsi, selon l'expression de Mgr Pie, « on règle facilement la pratique de la vie et des vertus chrétiennes sur le mouvement et le signal quotidien de la liturgie (1). » Et cependant cette habitude n'impose point de surcharge. Ce sont les devoirs ordinaires que, du même coup, elle rappelle à l'homme fait, par des invitations qui lui apportent périodiquement le parfum des joies pures et vives de son heureuse enfance, et qu'elle aide à mieux remplir sous l'influence des émotions que le retour successif des fêtes renouvelle en les ranimant. Sans augmenter le nombre des pratiques, on s'occupe, en s'y livrant sans avoir à craindre la monotonie, du mystère qui est l'objet de la fête ou du temps ecclésiastique. Tout au plus, en certaines grandes occasions, dans le Carême, par exemple, et quelques autres temps consacrés que nous allons dire, faudra-t-il consacrer un peu plus de temps au soin de son âme : qu'y a-t-il là qui soit capable d'encombrer ?

Le Carême oblige, en effet, à quelques exercices de plus que le reste de l'année, en raison des grands mystères auxquels il prépare, et de la nécessité de la pénitence qu'il rappelle. On le marque, au collège, entre autres moyens, par le *Chemin de la Croix*, qui a pour but de nous rappeler avec vivacité le mystère de la Rédemption. Comment expliquer l'étrange oubli, dans lequel vivent tant de chrétiens, de ce que notre salut a coûté à Jésus-Christ et des satisfactions que ses souffrances leur imposent en retour ? Le *Chemin de la Croix* ranime ce souvenir, en nous mettant en quelque sorte sous les yeux, en images du moins

(1) *Loc. cit.*

et d'une manière dramatique, les lieux où Jésus a souffert, en nous faisant marcher, à sa suite, sur la voie sanglante qu'il a parcourue du Prétoire au Calvaire.

Toutes les circonstances de la Semaine Sainte sont de nature à émouvoir, tant par les grandes choses qu'elles représentent que par les symboles, les chants, les cérémonies, avec lesquels elles les représentent. Que ne dit pas au cœur, pour peu qu'il veuille se laisser saisir, cet autel qu'on dépouille, comme Jésus-Christ dont l'autel est le symbole ? ce tombeau dans lequel on enferme la sainte Hostie, et dont la décoration et les lumières ne font que mieux éclater la tristesse ? les chants douloureux dans lesquels alternent les prières de la sainte Victime et les cris de mort de ses persécuteurs ? ces flambeaux qui s'éteignent les uns après les autres, laissant le temple aux ténèbres qui sont l'image du monde ancien illuminé par la mort du Sauveur ?

Le culte de saint Joseph est précieux à toutes les familles chrétiennes. Il semble que la Providence en ait réservé l'expansion au moment où une sorte de frénésie de dissipation dans les affaires et les plaisirs entraîne les âmes hors d'elles-mêmes et les arrache à la vie du foyer domestique. Le culte de saint Joseph est un remède suave et urgent à ce mal dévastateur. Avec la dévotion envers la sainte Eucharistie et envers la sainte Vierge, il complète l'idéal de la famille chrétienne ; il donne le modèle parfait des vertus qui en font le centre des meilleures joies qu'on puisse goûter sur la terre. L'élève qui aime ses parents aura à cœur d'obtenir de ce grand Saint le bonheur de grandir en âge et en sagesse dans l'obéissance, comme autrefois l'Enfant Jésus, pour devenir leur consolation. Quelques invocations avec un souvenir confiant tous les jours de l'année, et quelques prières spéciales pendant le mois de mars, ne sauraient nuire à son travail ni surcharger sa piété.

La dévotion du mois de Marie est trop répandue dans

le monde et trop sympathique à la jeunesse, pour qu'il ne soit pas superflu de la recommander et d'en donner la raison.

Il en est de même de la dévotion envers la sainte Eucharistie. La Fête-Dieu est la fête de ses triomphes. Le Jeudi-Saint, l'Église célèbre les abaissements du Sauveur dans le sacrement de son amour ; ici elle le contemple dans sa gloire ; elle adore l'Eucharistie comme le principe de notre élection royale et de notre bienheureuse prédestination ! Avec quels sentiments de reconnaissance et d'allégresse le vrai chrétien ne s'empresse-t-il pas de suivre le cortège de Jésus-Christ, qui sort de l'humilité de son temple pour prendre en quelque sorte possession de la terre, à la face du soleil et des cieux ! Toutes les créatures semblent tressaillir à son passage ; car ce jour présage le dernier jour du monde, le plus beau des jours pour les âmes fidèles, où « les cieux nouveaux et la terre nouvelle (1) », soustraits à l'empire du mal et de la douleur, sortiront des mains de Dieu pour être à jamais le séjour de l'innocence et de la félicité. Est-ce trop d'une semaine pour s'entretenir dans ces nobles pensées et anticiper sur votre éternel triomphe ?

Dans ces divers exercices, on aura soin de ne jamais perdre de vue le but constant de nos efforts, l'*unique nécessaire*, que nous avons rappelé au commencement de ce paragraphe. C'est donc aux résultats obtenus pour la correction des défauts et l'avancement dans la vertu qu'on mesurera la sincérité et le profit de la piété. A chacune de ces époques le bon élève, de concert avec le directeur de sa conscience, examinera quel est le point de sa conduite qui a le plus besoin de réforme ; et il s'aidera, pour l'améliorer, des ressources particulières que présente à notre foi le mystère dont l'Église célèbre alors l'anniver-

(1) Apoc. xvi.

saire. A-t-il, par exemple, reconnu en lui la tendance à la paresse ? il se proposera, comme mobile de ses efforts pour la combattre : pendant l'Avant, le désir de devenir semblable à Celui qui, par amour pour nous, « a passé dans les travaux toute sa vie, dès la plus tendre jeunesse (1) ; » — pendant le Carême, la nécessité de mortifier en soi les passions que Jésus a expiées par son jeûne de quarante jours et par les violences de sa mort ; — pendant les mois de mai et de mars, les attrails qu'éprouve toute âme vraiment filiale de marcher sur les traces de Maria et de Joseph, qui ont partagé avec tant d'amour les travaux du Sauveur. Dieu réserve en ces circonstances des grâces de courage et de renouvellement ; mais il exige, pour condition, que nous nous exercions de notre mieux aux vertus que ces grâces rendront plus faciles.

Au nombre des époques de l'année qui ont un droit spécial à être sanctifiées, il faut compter celle des retraites. Dans tous les collèges vraiment chrétiens, il y a une retraite à la rentrée des classes, et une autre sur la fin de l'année ; on fait assez souvent concourir cette seconde retraite avec la première communion.

Pour bien profiter de la retraite, il est indispensable que les élèves la voient arriver sans répugnance et qu'ils s'y donnent cordialement. Les répugnances peuvent venir, soit de la crainte que la retraite, en prenant sur le temps des études, n'y porte préjudice ; soit de la gêne qu'imposent les efforts nécessaires pour rentrer en soi et pour réformer sa vie selon Dieu. Or, cette crainte manque de fondement, et cette gêne doit être absolument surmontée.

Il est pris fort peu de temps sur les études pour les exercices de la retraite ; et ce temps est largement compensé par les avantages que procurent à l'âme, même pour les

(1) Ps. LXXXVII. 16.

succès de l'esprit, le recueillement de ces jours de salut et la paix qui en est le résultat. En rompant avec le souvenir des dissipations, quelquefois condamnables, des vacances, l'âme prend sur elle-même un empire qui doublera les forces de ses facultés ; et la joie de la conscience, compagne de la pureté du cœur, fait qu'on se livre ensuite plus volontiers au travail. Mais encore, dût-on prélever un peu de temps au profit de la retraite, il ne faudrait pas le regretter. Rentrer en soi-même pour examiner l'état de son âme, et parvenir à se tenir prêt à paraître devant Dieu, est un des plus grands devoirs de la vigilance chrétienne : n'est-il pas nécessaire de s'habituer à s'en acquitter à certaines époques ? Il faut aussi s'accoutumer à se recueillir avant de commencer une œuvre d'importance et de durée, comme l'est une année d'étude. C'est à ces conditions qu'on parvient à vivre et à agir sous l'influence de la raison non moins que de la grâce, et rien n'est plus précieux, on l'a déjà dit, pour la sagesse et le bonheur.

Quant à la gêne qu'il est indispensable de s'imposer pour profiter de la retraite, c'est pour un noble cœur une raison de plus de la bien accepter. La retraite est nécessaire pour empêcher que la pente naturelle qui nous incline tous au mal ne devienne irrésistible, et pour redresser l'âme vers le bien. Or, cette grande œuvre ne peut s'accomplir sans efforts, et le succès que nous devons en attendre a pour mesure la violence même que nous nous déciderons à nous faire : *Tantum proficies, quantum tibi ipsi vim intuleris* (1).

IV. Il est impossible de parler des devoirs envers Dieu sans insister sur les sacrements. En effet, le plus grand de nos devoirs envers Dieu, et le dernier terme de tous, c'est de nous unir à lui ; or les sacrements sont la con-

(1) I IMIT. XXV.

dition même de cette union. Ils la constituent, la réparent et l'accroissent. C'est la voie que Dieu a choisie pour se mettre à la portée de nos efforts. « Il ne s'est fait homme, dit saint Augustin, que pour nous offrir, dans notre propre nature, en lui divinisée, un moyen d'opérer cette union. Il est devenu la vigne dont il ne tient qu'à nous d'être les branches (1). » — « Il a mis sa nature à notre usage, a dit aussi saint Ambroise que nous avons déjà cité, afin de nous rendre facile la participation à la divine béatitude (2). »

Si l'on veut correspondre à ses ineffables avances, il faut d'abord avoir une foi très éclairée et très ferme sur les sacrements et surtout sur les plus usuels, la Pénitence et l'Eucharistie ; il en résultera une haute estime qui sera le principe d'une fréquentation intelligente et sage. Disons quelques mots pour inspirer cette estime et régler cette fréquentation.

Il suffit de rappeler ce qu'est le sacrement pour en donner la plus haute estime. Il est le signe productif de la grâce. La grâce, ce trésor absolument inestimable, auprès duquel tout pâlit, tout n'est rien, le sacrement en signale l'effusion.

Quel admirable effet de la sagesse de Dieu ! Rien n'est plus important que d'avoir, à quelque degré, certaines assurances sur la grâce : par quels moyens nous vient-elle ? où la puiser ? Bornés que nous sommes au monde des sens, comment nous flatter de posséder ce bien, non seulement purement intelligible, mais encore surnaturel et dépassant la portée de l'intelligence aussi bien que des sens ? Et si de telles assurances nous manquent, comment avoir en ce monde un peu de sécurité et de joie ?

Le sacrement résout le problème. Il saisit l'homme par

(1) *Tract. 60 in Joan.*

(2) *lib. V, in Luc. cap. vi.*

sa nature sensible, et l'élève, par le moyen d'une chose palpable, à la connaissance du bien intelligible et spirituel par excellence dont il est le signe (1). Les sens, qui avaient induit l'homme à déchoir des hauteurs surnaturelles, l'y remontent ; ce qui l'avait blessé le guérit (2). Rien n'égale, si l'on peut ainsi parler, l'amplitude de ce signe : la cause de la grâce, c'est-à-dire la Passion de N.-S. Jésus-Christ, il la rappelle ; la grâce elle-même, il la déclare ; la gloire à venir, en laquelle se doit changer la grâce, il en est le gage certain (3). Moins sûr et bien moins attrayant est au voyageur, perdu dans les plaines brûlantes des déserts, l'espoir prochain d'un frais ruisseau, annoncé par le bouquet d'arbres qu'il vient d'apercevoir, que ne doit être, à l'œil de la foi, le témoignage rendu par le sacrement à cette eau prête à jaillir des collines éternelles pour répandre sans mesure, sur les tristesses et les aridités de la vie, les forces, les consolations, les voluptés divines.

Et non seulement le sacrement signifie la grâce, mais surtout il la produit. Il est l'instrument même par lequel Dieu nous incorpore à Jésus-Christ, nous introduisant ainsi au sein même de la grâce (4). Ou, si l'on veut, c'est l'instrument par lequel la vertu de Jésus-Christ descend en nous, comme l'Eau et le Sang descendirent de son Cœur sur le Calvaire (5). C'est le vaso qui la renferme et l'épanche (6). Aussi, la parole magique, à laquelle on a fait allusion, qui répandrait soudainement les plus splendides rayons du soleil sur des feux d'artifice que la nuit seule fait paraître brillants ; ou qui changerait tout d'un coup l'hiver en été ruisselant de lumière et de fécondité ; ou qui ouvrirait, aux sens fermés, les merveilles les plus

(1) S. Th. 3<sup>e</sup> quest. LX, art. iv.

(2) *Ibid.* LXI, art. 1.

(3) *Ibid.* LX, art. iii.

(4) *Ibid.* LXII, art. 1.

(5) *Ibid.* art. v.

(6) *Ibid.* art. iii.



exquises du monde extérieur, et celles du monde intelligible que l'autre fait pressentir : cette parole magique n'est rien, absolument rien, auprès de la parole sacramentelle, venant s'unir, dans les conditions requises, à la matière déterminée, et répandant sur l'âme bien préparée les calaractes de la divine munificence.

Il importe surtout d'exalter, aux yeux des enfants, la beauté, la grandeur, les richesses du sacrement de Pénitence ; car c'est celui auquel ils auront plus souvent occasion de recourir et contre lequel le monde et la chair soulèvent le plus de difficultés.

Or quelques considérations, entre mille autres, fournissent le moyen d'attacher à ce sacrement l'estime suréminente qu'il mérite. Il manifeste la puissance de Dieu au plus haut degré possible ; et en même temps, par une condescendance inouïe, il fait concourir l'âme à cet acte de puissance. Il déploie, du côté de Dieu, les largesses d'une générosité inimaginable ; et cependant il ne demande au pénitent que le minimum le plus rigoureusement indispensable des preuves de sa bonne volonté. Développons sommairement ces pensées si hautes et si consolantes.

Que la puissance de Dieu soit manifestée dans le sacrement de pénitence au plus haut degré, cette vérité résulte de la magnifique parole de saint Thomas, que tous les docteurs ont répétée après lui : c'est que la justification du pécheur est un acte plus glorieux à Dieu que la création du ciel et de la terre (1). Or, cet acte, auprès duquel la production des merveilles existantes et possibles du monde entier n'est rien, il se renouvelle des millions de fois à la moindre humiliation du repentir. Autant de fois le front se courbe après un aveu sincère et une vraie contrition,

(1) 1<sup>re</sup> 2<sup>ae</sup> quest. XIII, art. IX.

autant de fois s'opèrent « des créations nouvelles (1) » infiniment plus admirables que celles qui, en tirant le monde du néant, arrachaient des cris de jubilation aux anges (2).

Mais ce qui montre surtout en quelle estime Dieu tient cette âme qui se sent et s'avoue misérable, et qui s'agenouille devant lui dans la confession de son inexprimable indignité, c'est que ce miracle de sa puissance, il ne veut le faire qu'avec elle. Dans la plupart des sacrements, la forme et la matière sont indépendantes du concours de l'âme qui les reçoit. Ici la matière ne provient que de sa libre volonté et de son consciencieux travail. La matière de la pénitence, on le sait en effet, n'est autre chose que la détestation sincère et l'humble aveu du péché commis. Ainsi l'acte par lequel l'âme s'humilie, c'est l'acte même qui la relève. Dieu s'est abaissé en même temps qu'elle; il a mis à terre, en quelque sorte, et sur la poussière même que va toucher ce front qui s'incline, la couronne de sa génération et de son adoption renouvelée. Et quand le pécheur se sent réconcilié, restauré, purifié, pacifié, glorifié, il a la noble assurance d'avoir, dans sa mesure, aidé Dieu à vaincre sa colère, à verser son pardon, à le remettre sur son trône, à l'investir de droits nouveaux à l'éternel héritage.

Mais ce qui confond peut-être encore davantage l'âme disposée à admirer les desseins miséricordieux du Seigneur, c'est qu'il ne se contente pas d'accorder le pardon et de donner une simple mesure de la grâce recouvrée. Toutes les grâces acquises jusqu'à ce moment, tous les mérites de la vie passée que le péché mortel avait ruinés de fond en comble peuvent revivre dans leur fraîcheur première (3); et des grâces, des mérites nouveaux,

(1) Ps. ciii, 30.

(2) Job. xxxviii, 7.

(3) Contingit penitentem in majori gratia et virtute resurgere. S. Th. 3e quest. lxxxix, 2.

viennent s'ajouter à ceux qu'une libéralité inouïe a daigné rendre au Prodiges qui a tout dissipé. Ainsi, là où le repentir n'osait demander que le pardon, il trouve « la robe première et l'anneau, et le festin du foyer paternel (1) » ; toutes ses richesses accrues, toutes ses délices surabondantes, toute sa gloire augmentée d'éclat.

En échange qu'exige Dieu ? rien qu'il ne doive exiger dans l'intérêt propre du pécheur. Une contrition sincère ? c'est la condition sans laquelle la facilité du pardon tournerait à la perte irrémédiable de l'âme pardonnée. — L'examen de conscience ? mais sans se connaître, peut-elle se corriger ? et le désir sincère de se corriger n'est-il pas impliqué dans la contrition même ? — La confession des fautes reconnues dans l'examen ? mais sans cette obligation se condamnerait-elle à un examen sérieux ? On n'étudie pas ce qui répugne, si l'on n'est pas contraint de donner, en en rendant compte, des preuves qu'on l'a étudié.

Et vraiment on ne saurait assez admirer les ressources que la confession présente, même au simple point de vue naturel, pour l'éducation du cœur et la formation du caractère ; et c'est avec un grand regret que nous nous voyons contraint, par les dimensions de notre cadre, à indiquer seulement cette preuve, surajoutée à tant d'autres, de la sagesse miséricordieuse de Dieu qui nous impose l'aveu dans le Sacrement (2). Bornons-nous donc, pour en finir, à remarquer encore tout ce qu'il y a de grandeur et de noblesse, tout ce qu'il y a de propre à relever et à tremper le tempérament moral de l'enfant, dans ce

(1) LUC. XV, 22, 23.

(2) Dans tout ce paragraphe, nous avons dû condenser en quelques phrases, arides à force d'être sommaires, des trésors de la sagesse et de l'amour de Dieu, dont il serait si facile et si doux de développer l'idée. Mais les prêtres éducateurs ont les clefs de ces trésors : par leurs pieuses méditations, ils pourront les approfondir et ils arriveront à en donner aux élèves l'intelligence et le goût.

aveu spontané et libre, exempt de toute inquisition et de toute pression autre que celle de la conscience, où l'âme porte seule, sous le regard de Dieu seul, la responsabilité de sa sincérité, de sa douleur et de sa résolution. Ce qui a été dit plus haut de la haute importance des entretiens confidentiels avec les élèves de la part des maîtres autorisés, du directeur spirituel surtout (1), pour leur ouvrir le cœur, en traiter les plaies, en prendre doucement les guides en main, a surtout ses fruits au tribunal de la pénitence, sous l'influence et le sceau du Sacrement. Là en effet le cœur s'abandonne volontiers une autorité investie de la tendresse comme des droits de la paternité divine; la grâce est là, comme un arôme, et si l'on ose ainsi dire, comme un antiseptique divin, qui permet de sonder et de manier, sans en craindre la contagion, des plaies qu'il est nécessaire de bien connaître pour les guérir; enfin la parole du prêtre y résonne comme l'écho de celle de Dieu, et ses avis y sont comme un reflet de la divine sagesse.

Il est donc bien vrai, et il faut le redire, Dieu n'exige de l'âme que ce que le propre intérêt de cette âme l'oblige à exiger; et l'on dirait que, dans les conditions qu'il impose au pécheur, il oublie sa gloire outragée pour ne réclamer que ce qui doit renouveler cette âme, tremper son courage, lui rendre l'estime d'elle-même, et planter solidement les racines des plus nobles vertus sur les ruines de vices abhorrés et extirpés.

Quant à la sainte Eucharistie, ce sacrement « est le « résumé des merveilles du Seigneur compatissant et miséricordieux (2); » il doit donc résumer et concentrer aussi tout ce que l'âme est capable de concevoir de meilleurs sentiments possibles. Des destinées ineffables qui nous

(1) V. ci-dessus p. 146.

(2) Ps. cx, 4.

attendent dans le ciel, l'Eucharistie est le mémorial le plus parfait, puisqu'elle donne réellement le Dieu dont la possession fera là-haut notre bonheur. La seule différence est dans les conditions de cette possession : au ciel, elle est toute de jouissance et de gloire ; dans l'Eucharistie, elle est mystérieuse ; — au ciel, elle est inaltérable ; dans l'Eucharistie, elle peut être encore compromise et perdue. Mais, des deux côtés, elle est totale ; elle livre Dieu tout entier à l'homme : au ciel, Dieu se donnera d'abord à l'âme, mais « il vivifiera aussi les corps mortels à cause « de l'Esprit devenu l'hôte de l'âme (1) ; » dans l'Eucharistie l'ordre est inverse, mais la possession est aussi complète. Les saintes espèces portent la Divinité à l'âme par son corps qui, en recevant la sainte Hostie, devient le séjour momentané et le canal des communications substantielles que Dieu fait de lui-même à l'homme. Ici et là l'homme reçoit entièrement Celui qui « est sa récompense excessivement grande (2) » ; mais, d'un côté, c'est la possession bienheureuse et éternelle ; de l'autre, les sens ne perçoivent que le symbole, mais le plus clair possible de cette possession.

Car assurément, puisque le sacrement en général a pour objet de signifier la grâce et la présence de la vie divine destinée à nos âmes, quand il s'agit d'en signifier la communication la plus parfaite, celle où l'Auteur même de la grâce se donne personnellement à nous, quel signe meilleur que celui de l'aliment le plus solide de la vie humaine (3) ? Quelle image plus exacte de nos destinées à venir, de notre transfiguration en Dieu, que ce droit, qui est en même temps une obligation rigoureuse, de nous nourrir ici même de Dieu ? Et, puisque tout sacrement doit opérer ce

(1) R. M. VIII, 2.

(2) G. N. XV, 1.

(3) *Invinilitatis simpli. rnam fruitionem temporalis perceptio sacrament. præfiguratur. Post. missæ Corp. CHRISTI.*

qu'il signifie, sous quelles autres apparences pourrait-on mieux se rendre compte de cette transfusion de la vie de l'Éternité (1) que produit en nous la chair de Jésus-Christ, et de cette transcendance de notre nature, qu'il rend avec lui participante de la nature divine (2) ? l'Eucharistie en est un gage adéquate pour parler avec l'École, on pourrait presque dire palpable (3).

Si l'on considère la sainte Eucharistie du côté des efforts qu'elle exige de nous, elle nous fournit de nouveaux sujets d'admiration. En effet, elle n'est accordée qu'aux âmes assez grandes pour s'imposer, au dedans d'elles, une guerre implacable à tous les instincts grossiers et honteux. Il n'y a de dignes de l'Eucharistie que « les bons soldats « de Jésus-Christ qui ont crucifié leur chair avec sa concupiscence (4). » Les lâches et les paresseux ne savent pas supporter cette lutte. Pour dissimuler leur indignité que la conscience leur reproche, ils essaient de jeter sur les fidèles de l'Eucharistie les traits perfides du respect humain. Mais il ne tient qu'aux fidèles de les braver ; car leur front, le front que l'Eucharistie couronne des plus célestes reflets, c'est le front qui se relève, du tribunal où il s'est librement courbé, dans les grâces de son innocence reconquise et la majesté d'un courageux repentir : c'est donc un front magnanime. Pour faire allusion à la célèbre parole de Pascal, nous ajouterons que, en se présentant à la sainte Table, le fidèle fait preuve d'avoir réussi, une fois de plus, à exterminer en lui-même « la bête », et à accroître « l'ange », l'héritier de l'éternité. Ce beau succès, l'Eucharistie le constate, le récompense et le fortifie.

Ainsi il n'y a rien de plus grand dans tous les actes de la vie que d'entrer, par les sacrements, en rapports immé-

(1) I JOAN. XIII, 15.

(2) II PETR. I, 4.

(3) Cf. *Les vrais principes*, p. 29.

(4) GAL. V, 24.

diats et intimes avec Dieu ; mais aussi rien ne touche de plus près aux intérêts de l'âme, et n'engage plus sérieusement la responsabilité de chacun. L'homme ne peut se rendre plus heureux, plus riche, plus glorieux, qu'en recevant dignement les sacrements ; mais il doit redouter, par-dessus tous les malheurs, de s'en approcher indignement. Voilà pourquoi, dans les collèges chrétiens la règle, tout en exigeant que chaque élève se présente une fois le mois à son confesseur, s'abstient d'aller plus loin, par respect pour le sacrement et pour la conscience. C'est à l'élève de désirer et de se rendre digne, et au confesseur seul de décider. Que si la règle garde cette réserve, à plus raison l'élève doit-il se tenir dans une parfaite indépendance à l'égard de ses condisciples. En fait de sacrements surtout, le respect humain est un mauvais conseiller, qu'il y a également grand danger et grande honte à subir. Que chacun s'accoutume à ne relever ici que de Dieu et de soi, de ses aspirations et de ses besoins : des aspirations à une vie surnaturelle plus élevée et plus pleine, qu'il faut se garder de négliger ; des besoins d'une grâce plus abondante pour fortifier l'âme dans les défaillances de la nature, ou dans des tentations plus violentes et plus redoublées.

Une bonne communion est toujours le plus précieux des avantages ; mais elle peut être de plus, dans certaines conditions, un impérieux devoir. Quand la nature est si faible qu'elle incline pesamment vers le mal, il devient plus nécessaire d'aller demander aux sacrements la grâce, sans laquelle elle va succomber. Saint François de Sales a résumé en quelques lignes, qu'il faudrait savoir par cœur, les diverses raisons qui doivent porter à la communion fréquente.

« Si les mondains vous demandent pourquoi vous communiez si souvent, dites-leur que c'est pour apprendre à aimer Dieu, pour vous purifier de vos imperfections, pour vous délivrer de vos misères, pour vous consoler en vos

afflictions, pour vous appuyer en vos faiblesses. Dites-leur que deux sortes de gens doivent communier : les parfaits parce que, étant bien disposés, ils auraient grand tort de ne point s'approcher de la source et fontaine de perfection, et les imparfaits, afin de pouvoir justement prétendre à la perfection ; les forts, afin qu'ils ne deviennent faibles, et les faibles, afin qu'ils deviennent forts ; les malades, afin de guérir, les sains, afin qu'ils ne tombent en maladie ; et que pour vous, comme imparfait, faible et malade, vous avez besoin de souvent communiquer avec votre perfection, votre force et votre divin remède.

« Dites-leur que ceux, qui n'ont pas beaucoup d'affaires mondaines, doivent communier souvent, parce qu'ils en ont la commodité ; et ceux qui ont beaucoup d'affaires mondaines, parce qu'ils en ont nécessité ; et que celui qui travaille beaucoup et qui est chargé de peines doit aussi manger des viandes solides et très souvent. Dites-leur que vous recevez le Saint-Sacrement pour apprendre à le bien recevoir, parce que l'on ne fait guère bien une action à laquelle on ne s'exerce pas souvent (1). »

C'est donc à chacun de se bien faire connaître à son confesseur et d'en suivre librement la direction, sans s'occuper de ce que les autres font de leur côté et moins encore de ce qu'ils pourront penser de lui.

Dans un collège chrétien, tout porte à la fréquentation des sacrements, tout prépare à les recevoir dignement : le temps que la règle y consacre, les instructions, le bon exemple, la célébration des fêtes, le recueillement de la maison. C'est donc le moment d'en prendre l'heureuse habitude. Dans le monde, ces facilités diminueront ; mais on fera ce qui sera possible au milieu des distractions inséparables de la vie ; et Dieu viendra en aide à la bonne

(1) *Introd. à la vie de vote.* II<sup>e</sup> partie, chap. XXI.



volonté dont on lui aura donné une preuve dans sa jeunesse. Enfin, les richesses spirituelles une fois acquises demeurent; ou bien, comme on l'a dit plus haut, si le péché les dissipe, le sacrement de pénitence peut les recueillir et les rendre.

Nous répéterons, en terminant, que la communion fréquente est la bénédiction d'un collègue chrétien, et qu'il est grandement à désirer que, chaque dimanche, un certain nombre d'élèves des diverses divisions s'approchent de la sainte Table pour représenter devant Dieu leurs condisciples et appeler ses grâces sur tous. Le Père Lacordaire disait : « On ne peut calculer l'effet d'une communion de moins dans la vie d'un chrétien. » Par cette parole vraiment apostolique, il s'arrachait aux instances d'un ami qui l'engageait à rester un jour de plus à Paris, dans l'intérêt de sa candidature à l'Académie française; et, conformément à cette haute manière d'apprécier les intérêts surnaturels des âmes, il rentrait le samedi à Sorrèze pour y entendre la confession des élèves (1).

Ceux qui éprouvent moins de désir de la communion doivent respecter la conduite de leurs condisciples plus portés à la piété; toute critique des pratiques chrétiennes devrait être l'objet de sévères réprimandes; elle constituerait un cas exclusif, si elle était le résultat d'une inspiration perverse, ou un état habituel.

D'autre part, les élèves qui s'approchent souvent de la sainte Table doivent prendre à cœur de rendre en eux la piété respectable par une conduite digne de tout honneur et pleine de charité, afin que les effets du Sacrement se manifestent pour la gloire de Dieu et le bien des âmes, et qu'ils répandent autour d'eux « la bonne odeur de Jésus-Christ (2). »

(1) *Lettres à des jeunes gens*. Introd., p. 36.

(2) II COR. II, 15.

V. Tout est dit sur l'avantage des Congrégations. Des corps d'élite, avec des noms différents, sont nécessaires dans toutes les associations humaines, sous quelques formes, pour quelque dessein, qu'elles soient établies. Ils ajoutent à la règle de la maison où ces associations sont fondées et en honneur, les influences puissantes de l'exemple. La règle enseigne par les formules ; elle vit dans la conduite des hommes qui mettent leur amour à la pratiquer. Ces hommes répondent, en agissant, à toutes les impossibilités que les passions soulèvent contre elle ; ils enlèvent les hésitants ; ils surmontent les obstacles ; et, en entraînant la foule à leur suite, il les font écrouler.

Les congrégations sont les corps d'élite des collèges chrétiens. Elle se composent d'élèves qui se distinguent par leur docilité, leur esprit de foi, leur droiture de cœur, leur générosité de conduite. Dans ces moments mauvais, ou douteux, que les sociétés traversent presque fatalement comme les individus, même les meilleures, et que les collèges les mieux tenus ont aussi quelquefois à subir, les congrégations aident à sortir le plus vite et le mieux possible de la crise. Ce qu'il ne serait pas prudent de recommander à tous, le directeur de la congrégation le dit à ses enfants fidèles ; il leur parle en confidence ; il les presse paternellement. Il obtient d'eux que la langueur qui envahit le collège soit secouée ; que le mauvais esprit qui tendait à se répandre soit tenu en échec, puis combattu, enfin terrassé ; que de nouveaux usages prévalent sur des habitudes avec lesquelles il est temps de rompre ; que le respect humain soit battu en brèche. Par les congréganistes, l'opinion se forme peu à peu dans le sens du travail, de la pudeur et de la piété ; l'honneur s'attache à toutes les pratiques chrétiennes.

Tels sont les avantages des congrégations pour la maison. Ils sont moindres cependant que ceux qui en reviennent à leurs membres, pour leur compte personnel. Il est inu-

tile de les développer. Un congréganiste qui est au fond ce qu'il doit être, ce qu'il doit paraître pour ne pas être hypocrite, est nécessairement un élève obéissant, pudique, travailleur, pieux, bon camarade. Sa noblesse l'oblige ; son titre soutient son courage à la menace de toute défaillance, et le protège contre l'audace des mauvais. A chaque réunion, il se retrempe dans le sentiment de ses devoirs ; il reprend du cœur en se retrouvant à côté de ses frères qui s'attendent à n'avoir jamais à rongir de lui. Leurs mérites, auxquels il participe, sont d'ailleurs là toujours pour suppléer à sa faiblesse. Or ses frères ne sont pas seulement les congréganistes de la maison, mais ceux de tout l'univers catholique : car la congrégation a des membres partout, et réunit sous la même bannière les âmes les plus fidèles de l'univers.

Cette bannière, c'est celle de Marie. La première idée de cette association de la jeunesse chrétienne est venue aux fils intelligents et infatigables de saint Ignace. Ils ont compris que « les auspices de Marie, comme le dit Corneille de La Pierre, sont la meilleure garantie du zèle apostolique ; et, en mettant les jeunes élèves, réunis en congrégation, sous la tutelle de Marie, ils ont obtenu des succès inespérés. Par ce moyen, des villes et des nations entières ont été préservées de l'hérésie, guéries de vices invétérés, relevées dans leurs mœurs ; et elles ont vu revivre en elles les premiers temps de l'Église (1). »

C'est à la Congrégation du collège romain que se rattachent toutes les congrégations de la jeunesse des deux sexes. Sous un des titres qui rappellent les grandeurs ou les vertus de Marie, son Immaculée Conception, son Annonciation, ses Douleurs, son Assomption, etc..., elles rapprochent les fidèles, en les unissant en une seule et

(1) *In Prov. Salom.* VIII, 17.

même famille, qui porte le nom d'*Enfants de Marie*, nom de si suave et de si forte espérance!

La direction des congrégations est donc une question capitale pour l'intérêt des âmes de la jeunesse des collèges et la prospérité spirituelle de ces maisons. Celui qui en a la charge ne négligera rien pour les rendre et les maintenir florissantes : réunions ordinaires bien régulières, avec des sujets d'instructions intéressants et accommodés à cet auditoire spécial ; le conseil bien choisi et bien tenu ; de temps en temps des réunions extraordinaires, bien préparées et environnées de toute la solennité qui peut les faire aimer et en rendre le souvenir long et précieux. Il faut en effet que, après la sortie du collège, le congréganiste se rappelle avec émotion les fêtes qui, dans le cher et gracieux oratoire, embellissaient pour lui les jours de son adolescence, en les sanctifiant. Les airs des cantiques en revenant à sa mémoire, la vue d'une bannière d'azur et d'or semblable à celle qui se déployait au milieu des lumières et des fleurs, le défilé de quelque association semblable : tout cela fera aisément revivre en son âme les joies pures, sereines, intimes, profondes, de ces réunions privilégiées. Que de fautes ces souvenirs lui épargneront ! que d'actes de vertu ils pourront lui inspirer !

Pour que les congrégations soient prospères, il faut qu'elles soient honorées. Or l'honneur s'attache à la congrégation, dans un collège, quand les élèves de talent sont les premiers à en ambitionner l'entrée ; quand on en éloigne ceux qui ne sauraient jouir de l'estime de leurs camarades, dont la conduite est flottante, qui sont bons avec les bons et faibles, immodestes, railleurs, avec les élèves douteux. Il importe qu'on exige des congréganistes, au moins habituellement, les notes ordinaires de bonne conduite. Dans certains collèges religieux, le titre de congréganiste est exigé au préalable pour obtenir toute autre distinction d'honneur, pour figurer aux séances acadé-

miques, aux cérémonies de l'Église, pour avoir le droit de visiter les pauvres. Si l'on ne juge pas à propos d'aller aussi loin, encore faut-il craindre de ne pas réclamer assez.

En ce qui concerne les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, on peut se trouver obligé d'admettre, au nombre des membres, des élèves qui ne seraient pas, ou désireux, ou dignes, de faire partie de la congrégation. En les introduisant dans la conférence, qui n'exige pas des conditions aussi élevées de bonne conduite et surtout de piété, on fournit à un plus grand nombre les avantages d'une bonne association d'élite, tout en ne rabaissant en aucune manière le mérite et l'honneur de la congrégation qui doit être d'un niveau supérieur. Mais il reste à faire, de la congrégation même, pour lui assurer sa prééminence, la tête et le noyau solide de la conférence ; c'est le préfet de la congrégation qui sera le président de la conférence, ou mieux le vice-président, sous la présidence du directeur spirituel. Tous les congréganistes en seront membres de droit ; et l'on pourra leur assurer d'autres privilèges qui témoigneront de la confiance que les maîtres ont en eux, et que les congréganistes seront toujours jaloux de justifier.

On ne saurait manquer de recommander ici les œuvres de charité qui sont l'objet ordinaire des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, la visite des pauvres surtout et le patronage des enfants dans les écoles gratuites. Négliger de former les élèves à ces œuvres, en elles-mêmes excellentes, aujourd'hui d'une pratique urgente en face des dangers que le socialisme nous fait courir et que sans elles on ne parviendra pas à conjurer, négliger de leur en donner l'habitude et l'apprentissage, c'est laisser dans l'éducation une grave et fort regrettable lacune.

Il est bien inutile de rappeler les admirables effets de la charité envers les pauvres. Citons cependant ce beau

texte d'Isaïe, qui attribue à la charité des résultats très spécialement dignes des efforts des bons éducateurs : « Partagez votre pain avec celui qui a faim, » dit le Prophète ; « ouvrez votre demeure aux indigents sans asile ; « si vous voyez un malheureux sans vêtements, revêtez-  
« le... Plus vous verserez votre cœur dans celui du pauvre,  
« plus vous remplirez l'âme en détresse, et plus sera vif  
« l'éclat de votre lumière du sein des ténèbres ; votre nuit  
« sera comme le milieu d'un beau jour. Le Seigneur vous  
« donnera un repos perpétuel ; il remplira votre âme de  
« ses propres splendeurs ; il délivrera votre chair. Vous  
« serez comme un jardin arrosé d'eaux toujours vives,  
« comme une source jaillissante qui jamais ne tarira (1). »  
Que peut-on ambitionner de meilleur pour des enfants bien-aimés ? Leur esprit toujours en progrès dans la vérité, leur cœur s'affermissant sans cesse dans la vertu, la paix de leur âme devenue inaltérable par la soumission des sens, la gloire personnelle de Dieu communiquée sans mesure : voilà ce que produit l'amour intelligent et pratique du pauvre ! quelle riche matière de développement et d'exhortation ! Et qu'il est bien vrai de dire, avec saint Grégoire, que « ceux-là font preuve d'être de parfaits adolescents, qui dépensent tout ce qu'ils ont de moyens en œuvres de miséricorde (2) ! »

Mais il faut surtout leur montrer que les tristes temps où nous vivons attendent uniquement leur salut des œuvres qui rapprochent le riche du pauvre. On a semé dans le cœur des déshérités de la fortune tant de convoitises et de haines, tant d'envie et de défiance, que tous les dons possibles ne sauraient les contenter. Ils regardent l'aumône comme une dette de justice (3), qui les allran-

(1) Is. LVIII, 12.

(2) *Optimi juvenes sunt qui, omnia quo prævaleant, in opera misericordiæ impendunt. Lib. IV, in I REG. II.*

(3) Il est bien à remarquer que le mot de *justice*, rigoureusement exclu de la phraséologie révolutionnaire, y est entré, en ces der-

chit même de la reconnaissance. Et encore, humiliés par le mot d'aumône, ils réclament leur part d'un air hautain et avec violence, quand ils en ont le pouvoir. Ainsi, dès cette vie, « le chaos profond, infranchissable, s'est creusé (1) » entre le riche et le pauvre; et il y va de notre avenir que le riche s'élançe, qu'il s'approche, les mains pleines d'offrandes et l'âme pleine d'amour. Quand le pauvre se sentira aimé, il désarmera son cœur; et, en voyant le riche se désintéresser de ce qu'il possède et le partager avec bonté, il apaisera son désir d'avoir et se résignera à la nécessité de souffrir.

Or cette habitude salutaire de la charité, pour être solide, doit naître avec l'enfance. C'est à cette précocité que Job attribue l'inclination persistante de son cœur à faire le bien autour de lui, qui fut, au milieu de ses incomparables épreuves, sa plus douce consolation (2). L'enfant est naturellement égoïste; c'est un défaut qu'il doit à l'immensité de ses besoins et à l'empressement de ses parents à les soulager, à les pressentir, à les prévenir. Il faut corriger cette pente. Un des meilleurs moyens, souvent nécessaire, est de le conduire à ceux qui souffrent et d'éveiller ainsi ses sympathies. N'est-ce pas surtout par les points vulnérables à la souffrance que les hommes se sentent frères et solidaires? Dévoré par la soif du plaisir et plein d'illusions, l'enfant a besoin de faire de bonne heure l'expérience de cette vérité et d'apprendre, en voyant souffrir l'homme, « qu'il est homme lui-même,

niers temps, dans les congrès d'ouvriers. Fatigués par leurs souffrances, irrités par les déceptions auxquelles les condamne leur manque absolu de foi en la vie à venir, ils entendent impérieusement satisfaire ici-bas leur besoin d'être heureux. Et il faut convenir que, supprimée la justice de l'éternité, ou l'on doit s'arracher de l'âme le sens et l'idée de justice, ou il reste à en chercher la satisfaction dans le partage forcé, et saignant s'il le faut, des biens de ce monde.

(1) Luc. xvi, 26.

(2) Ab infantia crevit necum miseratio. Job xxxi, 18.

qu'il ne doit donc pas regarder comme étranger à soi ce qui entre le mieux dans la nature humaine » (1), ce qui peut lui arriver demain et lui faire sentir le besoin d'une compassion à laquelle il n'aurait nul droit s'il l'avait refusée à ses frères. Mais de plus, la charité envers les pauvres, comme toutes les vertus, a besoin d'une règle ; comme tout ce qui tient à la pratique, il faut s'y exercer pour y devenir habile. A tous ces titres, conduisons donc l'enfant au pauvre pour l'instruire et l'exercer à ses devoirs envers lui (2).

On aura soin de choisir très prudemment les familles que les élèves auront à visiter, et de ne pas les y laisser aller seuls. Mais encore faut-il éviter de se substituer à eux dans ces visites, qui sont l'essentiel de l'œuvre ; qu'ils examinent et qu'ils parlent eux-mêmes ; qu'ils apprennent, par leur expérience personnelle, dans quelle mesure le secours doit être accordé, et avec quelle juste proportion de bonté et de réserve il est à propos de se laisser attendre et de promettre. Qu'ils sachent discerner ceux qui exagèrent leur détresse, et se prodiguer à ceux que la délicatesse rend trop discrets, ou la honte trop timides.

Tous les maîtres doivent contribuer à cette œuvre. S'il appartient au maître, président de la conférence, de la diriger, tous doivent l'honorer extérieurement de leur estime, assister aux séances solennelles, se prêter à accompagner les élèves dans les visites, etc.

Il faudra éviter avec soin de laisser se glisser, sous le couvert de la libre discussion l'esprit de parlementarisme et

(1) Homo sum : humani nil a me alienum puto. Ter. *Andr.*

(2) On pourrait rapprocher de ces considérations et mettre à profit cette doctrine profonde d'Aristote qui, en traitant de la moralité de la tragédie, dit qu'elle consiste à provoquer la terreur et la pitié par ces émotions elles-mêmes ; c'est à dire en les excitant devant les spectateurs qui apprennent ainsi à les dominer et à les régler. Oh ! combien le spectacle réel des misères de la vie aura plus d'efficacité que celles qui s'étalent sur le théâtre !



d'indépendance. Les membres sont avant tout des élèves ; leurs délibérations, leurs élections, restent soumises à l'autorité ; et ce n'est que sous son égide et sa direction que doit s'exercer l'initiative, dont il restera encore une part assez large aux élèves pour se former à la charité.

## II

Il est facile de déduire quelles sont les qualités dont on doit s'attacher à douer la piété des élèves, si l'on tient compte des considérations précédentes, et pour peu qu'on ait d'expérience de la nature du jeune homme et de ses besoins présents et à venir. Voici, à ces divers points de vue, quelles semblent être ces qualités. On s'efforcera de rendre la piété des élèves intelligente, raisonnable, sage, généreuse et tendre.

La piété, pour être vraie et solide, doit relever de l'*intelligence*. Ce serait en méconnaître la nature, et se méprendre aussi sur l'âme humaine, que de renfermer cette vertu exclusivement dans le domaine du cœur. Si l'âme ne comprend pas l'objet et les actes de la piété, leur grandeur, leur portée, elle n'en aura pas longtemps le sentiment ; les pratiques de la foi, devenues la proie de la routine, tomberont en dégoût et bientôt en abandon. Des dons les plus sublimes du Saint-Esprit, l'un ne porte-t-il pas le beau nom d'*Intelligence* ?

C'est pour ce motif qu'on a tant insisté plus haut sur l'estime des choses divines ; et voilà pourquoi il faut attacher, au collège la plus haute importance à l'étude de la religion. Cette étude se fait de deux manières, par les cours d'instruction religieuse, et par les divers entretiens pieux qui sont : les prônes et les sermons à la chapelle,

et, dans les salles d'études ou d'exercices, les méditations du matin et les conférences spirituelles du soir.

Les cours d'instruction religieuse sont destinés à fournir à l'esprit un fonds de doctrine solide, une connaissance suffisamment approfondie du dogme, de la morale et des caractères divins de notre religion. Dans les entretiens, ou discours, on s'occupe en particulier d'une vérité ou d'une vertu chrétienne, sur laquelle on exerce à la fois l'esprit et le cœur de l'enfant, afin de l'en pénétrer et d'en faire la règle de sa conduite. Les cours d'instruction religieuse sont avant tout une étude, une démonstration scientifique, qui a pour but d'éclairer la raison et de fortifier la foi contre les attaques de l'incrédulité, ou d'enseigner la morale chrétienne, ou d'expliquer les sacrements ; les entretiens sont des exercices de piété, s'adressant au cœur plus encore qu'à l'esprit, et tendant surtout à la pratique des vertus.

Il y a du reste, entre les diverses sortes d'entretiens, des nuances faciles à saisir. Les instructions de la chapelle et les méditations du matin ont également pour objet les vérités et les vertus chrétiennes ; mais, dans les instructions, on en traite avec plus de dignité et d'élévation ; dans les méditations, d'une manière plus simple. Dans les conférences spirituelles, on s'occupe des diverses époques de l'année liturgique ; on donne les avis du moment ; on traite des vertus morales, par exemple : la propreté, le travail, la politesse, etc. Le ton en est plus familier. Quant aux lectures, on choisit ordinairement pour sujet des vies chrétiennes, ou des exemples édifiants, qui puissent servir de modèle aux élèves, ou bien des livres intéressants et, autant que possible, actuels, d'histoire ou de science religieuses.

Pour que la piété soit intelligente, il faut qu'elle soit *raisonnable*. Qu'est-ce que la raison, sinon la faculté qui,

par ses procédés propres, par l'abstraction surtout, fournit à l'intelligence les objets de sa contemplation sereine ? C'est par la raison que le savant, le vrai savant, après avoir groupé, observé, analysé, les faits que son expérience et sa mémoire peuvent réunir, et tout ce que son imagination a droit d'ajouter par de légitimes analogies, les dédaigne ensuite et les sacrifie pour arriver aux lois, aux vérités générales, aux principes, qui sont l'objet de la certitude irréfragable et le domaine propre de l'intelligence. C'est par la raison que la vérité signifiée se dégage des symboles fugitifs qui ont indiqué sa présence. Les sens remarquent ces symboles et les saisissent ; ils voudraient y arrêter l'âme pour en jouir ; mais l'esprit, un esprit réfléchi et avide de son bien propre, met en poussière cette enveloppe, discerne et s'approprie la vérité substantielle qu'elle recouvrait et prétendait lui dérober.

Or la foi, loin de priver la raison de cette fonction vraiment royale, l'invite à s'y exercer, avec les mêmes procédés, en toute soumission d'ailleurs, mais d'un essor bien plus sublime, sous l'horizon sans limites de son céleste domaine. Elle aime à lui faire saisir, sous les signes des sacrements et des cérémonies saintes, à travers l'ombre des mystères, les vérités surnaturelles qui sont l'aliment des âmes prédestinées à participer à la vie même de Dieu.

Cette grandeur de destinées est trop au-dessus de la faiblesse humaine sur la terre : comment la connaître en elle-même ? comment « contenir dans des outres vieilles le vin généreux (1) » de tant de félicité et de gloire ? et cependant il faut en avoir quelque idée et en posséder des gages irrécusables. Eh bien ! Dieu a mis cette idée et ces gages à la portée de notre nature. Il leur a donné une enveloppe palpable, un corps tangible, dont la présence, qui est

(1) Luc., v, 37.

du domaine de nos sens, nous fournit la certitude d'avoir atteint, de posséder les inestimables trésors après lesquels nous soupirons. C'est sur ce plan que Dieu a ordonné l'ineffable mystère de l'Incarnation. Le Verbe « y prend une forme visible pour nous ravir jusqu'à l'amour des biens invisibles (1). » De même, toutes les vérités de cette région surnaturelle nous sont révélées sous des formules et des signes; et les devoirs qui en découlent s'accomplissent à l'aide de cérémonies et d'actes extérieurs, qui, en exprimant le mieux possible les sentiments de l'âme, les éveillent et entretiennent sa ferveur. Telle a été l'exquise tendresse et l'inénarrable condescendance de Dieu (2) : *Omnia in figurâ* (3) ! »

C'est donc avec respect et avec réflexion que nous traiterons ces signes augustes. Avec respect, puisqu'ils contiennent et manifestent tout ce qu'il y a de plus saint; avec réflexion, en visant toujours à ce céleste contenu, comme on vise à la chair suave et substantielle du fruit, sous l'écorce qui la montre, la protège et qui en garantit les promesses. Tels sont les enseignements, telle est la pratique que nous communiquerons à nos enfants. Nous leur ferons remarquer avec quelle sagesse l'Église catholique, donnant à notre nature tout ce qu'il lui faut, sans lacune, sans excès, se tient au juste milieu entre le protestant qui, sous prétexte d'adorer en esprit, refuse aux sens le secours des signes, et le mahométan qui fait consister dans les signes tout son culte, méconnaissant les droits bien supérieurs de l'esprit et de la volonté.

Prenons pour exemple le *Signe de croix*. C'est l'abrégé de tout ce que professe, de tout ce que doit pratiquer, le

(1) *Præf. Nativ. Dom.*

(2) *Si incorporeus esses, nuda et incorporea tibi delisset Deus dona; sed quoniam antiqua corpori inserta est, insensibilibus rebus intelligibilia tibi præbet. S. Cyrus. Homil. ix ad popul. antioch.*

(3) *I Cor. x.*

chrétien. En portant la main au front, à l'invocation du Père, qu'ils sachent qu'ils font hommage à Dieu de la vie dont le Père est le principe et dont les ressorts essentiels agissent sous la noble voûte du front. En portant la main au cœur, où la vie, épuisée par sa circulation, se restaure et se rallume, c'est le Fils qu'ils nomment; et ils doivent penser avec reconnaissance que son Incarnation et sa Rédemption ont rétabli en eux, et élevé plus haut qu'avant sa venue, la vie qu'avait détruite le péché. En invoquant le Saint-Esprit, ils portent la main aux épaules, le lieu du joug, en témoignage de docilité parfaite et de soumission au service de Dieu, qui est « un joug », a dit le divin Maître, mais un joug rendu « léger » par l'amour qui a sa source dans le Saint-Esprit. En même temps l'invocation des trois Personnes divines, des noms les plus augustes qui puissent vibrer sur des lèvres humaines, rappelle à leurs oreilles le mystère fondamental de la Très-Sainte-Trinité; et la croix, dessinée sur tout le corps, est comme une barrière qu'ils établissent en séparation et en défense contre le monde, au souvenir de la Rédemption et à l'image de ce qui en a été l'instrument. Que d'enseignements salutaires! que de puissantes insinuations! Est-il possible qu'on s'oublie si souvent jusqu'à réduire ce sublime et substantiel sommaire à un geste incorrect, machinal, précipité, qui accuse tant d'insonciance et de routine?

Il en est ainsi, à degrés divers, de toutes les cérémonies de l'Eglise; elles peuvent faire l'objet des explications les plus utiles, et aussi les plus intéressantes, qu'il soit possible de donner à la jeunesse intelligente de nos collèges, qui leur est d'ailleurs sympathique. Quand il s'agit de ces cérémonies qui reviennent seulement une fois l'an, on ne saurait trop se préoccuper, comme il a été déjà recommandé (1), de les faire précéder immédiatement de l'inter-

(1) V. ci-dessus, p. 445.

prétation qu'elles comportent. Par exemple, avant la procession des Rameaux, avant les offices du Jeudi saint, du Feu nouveau le Samedi saint, etc..., qu'on ne manque jamais de rendre raison de tout et d'en donner le sens. Il est merveilleux comme les enfants aiment à écouter ces enseignements et comme ils les traduisent immédiatement en pratique. Au lieu de jouer avec ces branches bénites et de promener des regards curieux dans l'église, on les verra recueillis, suivre avec intérêt tous les détails des cérémonies, et se tenir ainsi en état d'en recueillir tous les fruits. Quand on n'a que si peu de peine à se donner pour découvrir une mine inépuisable de doctrine, dont les filons sont aussi riches que rapprochés de la main, il faut se demander par quelle coupable indifférence on prive la chère jeunesse de ces précieuses ressources d'intelligence et de foi : d'intelligence, car c'est un exercice qui développe puissamment cette faculté éminente ; de foi, puisque les cérémonies n'ont d'autre but que de faire rayonner aux yeux attentifs les vérités éternelles.

Plus les cérémonies touchent de près aux choses de la foi, à la sainte Eucharistie, par exemple, plus il importe que les élèves en comprennent toute la portée. Voilà pourquoi on a insisté plus haut sur la nécessité de bien expliquer tout ce qui tient à la sainte messe et à la réception des sacrements. Il ne doit pas se donner à la maison un seul Salut du Très-Saint-Sacrement, sans qu'il ne soit annoncé et que la raison de cette douce solennité ne soit donnée d'avance ; on évitera ainsi la routine sur un point où elle serait bien funeste. On préviendra aussi avec soin les moindres atteintes de l'ennui ou du dégoût, en ayant soin que les récréations n'en subissent jamais de prélèvement. Si le salut, par exemple, se donne à la suite des vêpres, il est à désirer que la récréation se prolonge d'autant sur l'exercice qui doit la suivre.

Pressons-nous, et disons, en résumant, qu'on devra rendre la piété des élèves *sage*, c'est-à-dire bien coordonnée par rapport au but auquel elle tend. Ce but n'est autre chose que « l'unique nécessaire » ; et il s'atteint et s'exprime par la réforme de la vie. A chaque fête, l'Eglise se propose un résultat par rapport à cette fin, lequel est en harmonie avec la fête, et comme le fruit du mystère dont cette fête est la célébration : ne manquons pas de le proposer nous-mêmes à nos enfants.

La piété sera *généreuse* par les efforts mêmes qu'elle inspirera dans le sens de ce résultat ; efforts dont les fêtes bien comprises viennent heureusement remonter le ressort, toujours porté à se détendre.

Elle sera *tendre*, autant que possible, par l'intelligence qu'on s'efforcera de donner du nom même de la piété. Ce mot signifie, dans son sens natif, les devoirs du fils envers son père ; il a été transporté, par la plus heureuse des métaphores, aux devoirs envers Dieu, quand le Sauveur est venu lui-même mettre sur les lèvres du chrétien l'ineffable formule de l'oraison dominicale. Qui pouvait s'attendre à avoir le droit de dire à Dieu, comme son propre fils : Mon Père ! L'Eglise appelle cette prière un acte d'audace, et se retranche, avant de l'imposer au prêtre, sur l'ordre que nous avons reçu (1) ; mais quelle confiance ne ressort pas de cet ordre même ? et quelle joie ne doit-on pas éprouver en se sentant autorisé à aborder Dieu avec une si douce appellation (2) !

(1) *Præceptis salutaribus moniti, audemus dicere. Prec. liturg.*

(2) L'appellation de Père attribuée à Dieu n'est pas inconnue aux anciens. Jupiter implique ce nom dans son étymologie et sa consonnance ; et les études les récentes faites sur les langues orientales (cf. *Voyage au pays de Babel*, par M. Jullien, officier de marine : chap. XIII) prouvent que l'idée de paternité se joint à celle de Dieu dans tous les idiomes primordiaux ; c'est comme une confirmation expérimentale de la parole de l'Apôtre : *Ex Deo omnis paternitas in*

C'est pour attendre la piété que l'on s'efforce, dans les collèges chrétiens, de donner aux fêtes religieuses la solennité qui les rend à la fois imposantes et suaves, et qui associe puissamment le souvenir des joies qu'elles procurent aux efforts pour la vertu qu'elles ont réclamés. Prenons en passant une bonne leçon que nous donnent nos adversaires : « Les temples catholiques, dit le rapporteur *radical* d'un projet de loi ayant pour objet de rendre le Panthéon « aux mânes des grands hommes (1) », les temples catholiques sont disposés pour captiver la vue par la splendeur de leurs décorations intérieures et extérieures, par la douce et prestigieuse lumière tamisée au travers des vitraux multicolores ; pour captiver l'oreille par les suaves accents de l'orgue, des harpes et des voix humaines ; pour captiver l'odorat par la pénétrante senteur de l'encens. Et c'est lorsque le corps est sous l'influence de ces satisfactions purement sensuelles que la parole sainte verse dans l'esprit les principes de la fraternité et de la charité chrétiennes. »

Il est inutile de faire remarquer quel esprit de mensonge et de dénigrement palpite sous ces paroles. Le déploiement d'influences sensibles, non de *satisfactions sensuelles*, a pour but, dans le culte catholique, de saisir et non de captiver ; il s'adresse aux organes, dans lesquels il n'éveille que de nobles tressaillements, et non point pour procurer aux sens des jouissances, mais pour gagner l'âme et parvenir à lui faire accepter, sous ces dehors insinuants, des enseignements que les passions seules ont intérêt à trouver durs. On ne saurait donc trop tenir à rendre le culte agréable et attrayant aux élèves, surtout aux jours de fête.

*caelis et in terrâ nominatur* (Eph. III, 15). Mais il est essentiel de remarquer que ce titre n'est pas donné à Dieu ordinairement sous forme d'invocation et avec le pronom personnel ; on dit de lui qu'il est père ; on ne lui dit pas : *Mon Père !* Cette différence est essentielle et caractéristique.

(1) Au mois de septembre 1876.



Le résultat en sera avantageux même pour l'avenir. Ces joies, associées aux fêtes religieuses dans le cœur des jeunes gens, se réveilleront à l'occasion, même au milieu de la dissipation du monde ; comme ces parfums qu'exhalent, en des lieux profanes, les charbons qui, ayant brûlé d'abord au Lieu Saint, se sont éteints dans l'encens à demi consumé. S'ils avaient subi des écarts, ces souvenirs les presseraient de revenir à ce qui fit le charme de leur paisible et heureuse adolescence. N'en a-t-on pas vu souvent verser des larmes lorsque, dans les églises parées pour les grands jours, les chants, les flots de lumière, les nuages embaumés, leur rappelaient les émotions de la chapelle du collège ! Ils sentent alors combien leurs joies étaient plus vraies, plus intimes, plus dignes de leur propre estime que dans ces divertissements mondains qui ne font qu'effleurer l'âme, qui ne sauraient satisfaire le cœur et qui n'enivrent un moment les sens que pour faire expier ensuite ces satisfactions déshonorantes par de longs regrets et de poignants remords.

On aimera à trouver à la fin de ce chapitre les paroles autorisées et émues d'un homme de talent et de cœur ; elles font pleine justice des objections contre la foi, qui ont surtout cours dans le monde où vit la jeunesse : « Pour les philosophes d'hier, les bacheliers d'aujourd'hui, les étudiants de demain, un mot du père de famille avant de terminer ; un mot qui leur rappelle, lorsqu'ils ne seront plus avec nous, la religion du foyer domestique, la pensée de leurs mères, les inspirations du bon sens. Ce mot est bien simple : *Elevez-vous, élevez-vous sans cesse par le travail et la conduite ; pour cela, soyez religieux ;* je m'explique mal qu'on s'éleve quand aucun lien ne vous rattache au ciel.

« Ne vous préoccupez pas de certaines doctrines dont s'engouent certains esprits forts de vingt ans. Tout cela

est vieux comme le monde, comme l'ombre à côté du rayon : rêveries de cerveaux qui se croient puissants, parce qu'ils sont agités ; qui insultent leur propre intelligence en la subordonnant à la matière ; qui appellent la nuit du néant, ainsi que nous sollicitons l'éternelle lumière. Ne vous effrayez pas, ne vous attristez même pas trop, de voir notre grande religion condamnée par quelques adorateurs de la matière. Elle se venge habituellement, en consolant plus tard ceux qui ont sonné ses funérailles, en leur apportant la vraie lumière, la lumière de la liberté, de la bonté, de l'espérance. Restez simplement avec le Dieu de nos grands hommes, avec le Dieu de votre mère et des petits enfants (1). »

(1) *Distrib. des prix au collège de Colmar, août 1869* ; discours du premier président, M. de Bigorie de Laschamps.

## CHAPITRE SECOND

### DEVOIRS ENVERS LES PARENTS.

Notre-Seigneur répondit au docteur qui lui demandait quel est le plus grand commandement de la loi : « Vous « aimez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, et « en toute votre âme, et en tout votre esprit : tel est le « très grand, le premier commandement » ; et il ajouta aussitôt : « Le second lui est semblable : vous aimez le « prochain comme vous-même (1). »

Qu'elle est divine cette interprétation de la loi de Dieu ! que le prochain nous paraît bien digne de nos meilleurs hommages, lorsque Dieu nous rend débiteurs envers lui de cet amour qu'il a tant de droits d'exiger pour lui ! C'est que toutes les âmes viennent de lui, qu'elles portent en elles, en la reflétant les unes sur les autres, sa divine image, principe et objet de tout amour ; c'est qu'elles sont destinées à se soutenir et à s'édifier mutuellement pour parvenir au ciel, où, sur le cœur de Dieu, elles s'aimeront dans une bienheureuse et indissoluble unité.

Or, en tête de la liste sur laquelle le doigt du Maître a inscrit, sous le nom de prochain, toutes les créatures intelligentes, apparaissent le père et la mère. Les devoirs dont ils sont l'objet sont les premiers de ceux que l'École appelle les commandements de la seconde Table. De Dieu, en effet, au père et à la mère, la transition est facile ; et ce que

(1) MATH. XXII, 35 et seq.

l'on vient de dire sur la piété amène, par une pente douce, à dire à nos enfants ce qu'ils doivent à ceux dont Dieu s'est servi pour leur donner le jour.

Il est très nécessaire d'insister sur les devoirs envers les parents en un siècle où le souffle révolutionnaire a entraîné la famille elle-même dans les ruines de la société. Que reste-t-il aujourd'hui de ce qu'on a si justement appelé l'esprit de famille ? C'était un admirable composé d'égards mutuels, de confiance, de dévouement, de respect, d'affection, qui remplissait le foyer domestique de sérénité, de joies et comme de parfums célestes. Le respect en était la garantie et comme le principe conservateur ; c'est le respect surtout qu'a visé la Révolution. Elle a découvert de ses droits et de sa grandeur propres l'autorité paternelle ; elle a suscité dans les enfants les jalousies et les révoltes d'une prétendue égalité naturelle, soustraite par la loi à la répression du père (1). Ainsi a été renversé le prestige de l'honneur paternel, avec lequel tout s'est écroulé.

(1) Le but que se propose la Révolution, en portant ces sacrilèges atteintes à la famille, a été mis en une vive lumière par les lignes qui suivent. Ces lignes se recommandent à l'attention de tous ceux qui veulent travailler au salut de la société chrétienne ! « La Révolution, a dit l'auguste exilé de Frohsdorf, la Révolution a si bien compris l'impossibilité d'atteindre le but de désorganisation universelle qu'elle poursuit depuis bientôt un siècle, tant que la famille chrétienne, avec son esprit, ses traditions, ses liens, ses modèles et ses règles, lui opposerait le rempart de sa constitution vieille comme le monde, qu'elle n'a cessé de porter à la famille ses plus formidables coups.

« C'est au cœur même de ce foyer sacré, chef-d'œuvre sorti des mains de Dieu, que son infatigable persévérance cherche à faire pénétrer, sous toutes les formes et à tous les degrés, des semences de révolte, de haine et de division. L'autorité paternelle est pour la Révolution l'obstacle qu'il faut renverser à tout prix. Symbole de l'autorité du Souverain dans la société, qui n'est elle-même, à vrai dire, qu'une agrégation de familles, il s'agit par tous les moyens possibles de l'amoindrir, de la déconsidérer, de l'abaisser. Avec des fils irrespectueux et des frères ennemis, la tyrannie révolutionnaire peut compter sur des citoyens façonnés pour la servitude, auxiliaires naturels de ses combinaisons et de ses plans. » *Lettre du comte de Chambord à M. Ch. de Ribbes, 12 juillet 1877.*

On ne saurait donc trop s'attacher à cultiver dans l'âme des enfants les égards du respect. A nous surtout cette culture doit être extrêmement chère; et, si jamais des maîtres chrétiens venaient à se lasser en recommandant à leurs élèves la pratique de cette vertu, les collèges qui ont le bonheur de porter le nom de Marie seraient son dernier sanctuaire. En faisant de nos jours des progrès si manifestes et si consolants, le culte envers Marie, qui naît de celui de Jésus et qui amène dans sa gloire croissante celui de saint Joseph, nous attire à aimer et à imiter la famille très aimable et très exemplaire de Nazareth, qui est mise ainsi tout entière sous les yeux des familles chrétiennes. C'est le remède qui s'offre et se recommande toujours mieux, à mesure que le mal s'accroît.

Nous examinerons d'abord ce précepte dans la Bible, puis les titres sur lesquels reposent les devoirs qu'il prescrit; enfin nous entrerons dans quelques détails pratiques.

## I

Les devoirs envers les parents sont exprimés dans la Bible par le mot d'HONNEUR : « Honorez votre père et votre mère (1). » Le Sauveur n'a rien changé à cette expression : la loi d'amour s'accorde avec la loi de crainte pour nous faire remarquer, avant tout, dans nos parents les titres qui commandent le respect et qui réclament l'honneur. Le mot d'amour ne se trouve pas dans la loi ; car l'obligation d'aimer le père et la mère est du nombre de ces préceptes premiers et imprescriptibles, qui, étant inscrits dans la raison naturelle et manifestes par eux-mêmes, n'avaient pas besoin d'une nouvelle promulgation (2); elle

(1) Exod. xx.

(2) S. Thom. I<sup>e</sup> 2<sup>e</sup>, q. C, art. III.

est d'ailleurs suffisamment impliquée dans le précepte d'honorer. Faire un commandement explicite de l'amour, ne serait-ce pas chose étrange et inutile ? l'enfant s'étonnerait qu'on lui imposât comme un devoir ce qui est pour lui la plus nécessaire, comme la plus douce, des inclinations. On connaît la réponse de Joinville à saint Louis. « Quelle est, lui demandait le Roi, la chose si bonne que meilleure ne puisse être ? » — « Sire, répondit soudainement le bon et naïf sénéchal, la chose si bonne que meilleure ne puisse être, c'est un bon père ! » Quel est le cœur de bon fils qui ne tressaille à cette parole et n'y donne toute son adhésion ?

Il n'y a donc pas lieu d'insister sur l'amour. Ce qui est important, c'est de rendre l'amour durable et de lui rappeler des devoirs qu'il pourrait un jour méconnaître ; c'est de le tenir incliné devant la majesté paternelle, et de l'obliger à se manifester par la reconnaissance et la vénération, ces deux tributs de l'honneur. Il faut lui montrer dans les parents les augustes ministres du Dieu qui dispense la vie. Dieu est si grand, qu'en nous parlant de lui-même il se dépouille de sa Majesté et ne nous demande que notre amour ; le père et la mère sont si tendres, qu'en nous parlant d'eux, il néglige de commander l'amour et semble ne songer qu'à sauver le respect.

Dieu lui-même s'est plu à insister sur ce précepte d'honorer. Dans le Décalogue, ce commandement partage seul avec le premier la promesse d'une récompense immédiate (1) ; et avec quel éclat les menaces sont répétées aux infracteurs ! Il y a dans la Bible une grande scène, trop peu connue, où elles sont prononcées avec un appareil qui est de nature à produire une impression profonde. Moïse, en mourant, en a ordonné tous les détails ; et, à peine

(1) S. Th. Ibid. *ad* 3<sup>m</sup> — EXOD. xx, 6, 12.

établi dans la Terre-Promise, Josué s'empresse de se conformer aux ordres divins (1).

Pendant qu'il élève au Seigneur un autel en blocs gigantesques, les douze tribus, se partageant en un double flot, montent lentement les collines de Garizim et d'Hébal. Au signal donné, les Lévites s'avancent sur le front de la foule silencieuse, et prononcent, de part et d'autre, les formules inspirées, des bénédictions sur les sommets de Garizim, des malédictions sur les sommets d'Hébal. Seules les malédictions sont écrites dans le texte sacré ; la suite en est longue ; mais deux dominant et résument toutes les autres : « Celui qui adore les idoles, qu'il soit maudit !... » « Celui qui n'honore pas son père et sa mère, qu'il soit maudit !... » Et le peuple de ses voix mêlées de guerriers, de vieillards, de femmes et d'enfants, faisait redire aux échos de la Vallée Illustre, des rives du Jourdain aux sommets du Carmel, ces imprécations mémorables : « Qui n'honore pas son père et sa mère, qu'il soit maudit !... »

Les pages de la Bible sont pleines de sentences et d'histoires qui confirment le grand précepte de la piété filiale : or elles sont toutes dominées par le devoir de l'honneur. L'histoire de Joseph se présente d'elle-même au souvenir ; et l'on ne saurait trop relire les chapitres de la Genèse, où le plus parfait modèle de la piété filiale, de ses devoirs et de ses récompenses, est exposé avec un intérêt qui semble toujours nouveau. Quel fils sera jamais meilleur que Joseph ? quel père pourrait estimer sa vieillesse plus heureuse que celle de Jacob ? Eh bien ! c'est le respect qui donne aux sentiments de ce bon fils ce qu'ils ont de plus émouvant et de plus exemplaire. Ah ! sans doute Joseph aimait tendrement son père. Nous nous rappelons comment, dans cette épreuve qu'il dut faire subir à ses frères avant de se nommer, quelque violence qu'elle lui coûtât,

(1) DEUT. XI. — XXVII. — JOS. VIII.

ce cri éclata soudainement au milieu de ses sanglots : « Je suis Joseph ; mon père vit-il encore (1) ? » Il sait assez que Jacob est encore vivant ; n'est-ce pas le vieillard qui, dans la détresse de sa famille, a envoyé ses fils aux greniers du « Sauveur de l'Égypte ? » Mais au bonheur de cette reconnaissance manquent les caresses de son père ; et, à défaut de sa présence, il veut au moins se rassasier de son souvenir et de l'assurance que bientôt il le reverra. Tout aussitôt il s'arrache à leurs embrassements : « Allez, leur dit-il, hâtez-vous ; allez vers mon père, et dites-lui : Dieu a fait de « Joseph, votre fils, le maître de l'Égypte ; venez, ne tardez « pas ; venez, vous serez auprès de moi, vous et tous les « vôtres, et je vous nourrirai. »

Assurément on ne saurait être plus tendre ; mais voici le tour du respect. Jamais Joseph n'a songé à sa gloire ; pourquoi donc en parle-t-il en ce moment ? c'est qu'elle sera pour Jacob un tribut d'honneur. — « Annoncez ma gloire à mon père, et racontez-lui tout ce que vous avez vu. » Ainsi le respect en lui couronne l'amour, et il éclate par un hommage qui met aux pieds de Jacob toute la grandeur de son fils.

C'est encore l'honneur qui préside à l'entrevue de l'heureux père et de l'excellent fils. A peine informé de son approche, Joseph s'élançe sur son char à la rencontre de Jacob ; et, lui qui marche revêtu de la pourpre royale, précédé d'un héraut obligeant tout genou à fléchir, il met le titre de père au-dessus de toutes ses dignités ; il se précipite dans les bras de l'humble chef d'une famille de pasteurs, et, en l'embrassant, il verse librement les larmes de la piété filiale enfin satisfaite (2).

Il va lui-même établir à Gessen ce père vénéré, et il ne rentre à la cour qu'après s'être assuré que rien ne man-

(1) GEN. XXXV.

(2) GEN. XXXVI.



quera à sa vieillesse. Il retourne souvent auprès de lui, quittant tout au moindre appel de Jacob. Et quelle scène que celle de la dernière heure ! En apprenant l'approche de Joseph empressé d'accourir, le mourant sent renaître ses forces, et il se soulève sur le lit où il va bientôt expirer. Il prend ses deux petits-fils, les embrasse, les bénit, remerciant Dieu d'avoir assez vécu pour retrouver son Joseph et reposer ses yeux sur les enfants que Dieu a donnés à cet incomparable fils. Mais Joseph, le front courbé jusqu'à terre, prodiguait plus que jamais à son père les témoignages de son respect, afin qu'aux jours trop rapprochés où il aurait à pleurer sur sa mort, le remords d'un grand devoir négligé ne vint pas troubler sa douleur.

Mais aussi à ce moment solennel où un père, habitué durant sa vie au commerce avec Dieu, lit dans l'éternité, qui s'ouvre devant lui, les destinées de ses enfants, quelle large part fut donnée à Joseph dans les bénédictions de l'avenir !... « Fils grandissant ! fils beau à voir grandir, « fils vainqueur de tes ennemis ! que le Dieu de ton père « te protège toujours ! qu'il verse sur toi les bénédictions « du ciel et les bénédictions de la terre et toutes les pros- « pérités ! »

L'illustre évêque d'Angers, Mgr Freppel, en bénissant le palais et l'internat de l'Université catholique de sa ville épiscopale, le 9 décembre 1878, a fait sur Tobie le père, donnant à son fils les avis qu'il croyait devoir être les derniers (1), de belles et touchantes observations qui d'elles-mêmes se présentent ici. En nous fournissant encore une autorité biblique, il nous en fait comprendre la haute et salutaire raison, surtout envers la jeunesse.

« Pour prévenir son fils contre les dangers de Ninive,

(1) Tob., IV.

il lui dit : « Tous les jours de ta vie, aie Dieu dans ton esprit. » Mais il lui recommanda aussitôt sa mère : « Tu honoreras ta mère, car est-ce que tu pourrais oublier que de dangers, de grands dangers, elle a soufferts pour toi ! » En plaçant le jeune homme entre ces deux affections tutélaires, les plus hautes et les plus pures qu'il y ait ici-bas, le saint vieillard lui marquait assez quels sentiments devaient occuper son cœur pour le protéger contre le mal. Là où les souvenirs de l'enfance et les impressions du foyer domestique restent debout avec l'amour de Dieu qui les fortifie et les conserve, il n'y a pas de place pour le vice. Heureux ceux pour qui ces saintes images de la religion et de la famille n'ont rien perdu de leur charme, et qui, après la crainte d'offenser Dieu, n'en conçoivent pas de plus vive que celle de contrister le cœur d'un père et d'une mère ! ce sera leur salut. Sous l'empire de ces deux sentiments, leur jeunesse s'écoulera paisible et pure ; et, une fois arrivés au terme de leurs études, ils trouveront, dans le cours d'une vie honorable et utile, avec le témoignage de leur propre conscience, l'estime des hommes et les bénédictions de Dieu. »

Nous aimerons à recueillir dans l'histoire profane les traits, heureusement assez nombreux, de la piété filiale, surtout quand elle s'exprime par l'honneur. C'est Épaminondas, par exemple, après la bataille de Leuctres, s'écriant que sa meilleure joie de la victoire est d'en faire hommage à son père. C'est Coriolan, déposant aux pieds de sa mère, et à son ordre, le courroux que le Sénat lui-même n'a pu désarmer, etc... Dans les temps modernes, c'est Bichat qui, porté en triomphe à la suite d'une de ses leçons éloquentes sur la physiologie vitale, ne pense qu'à son père et s'écrie : « O mon père, que n'êtes-vous là !... »

Un auteur contemporain qui s'est rendu célèbre par de remarquables études sur le *Beau*, nous fournit encore deux traits, qu'il a de plus le mérite d'apprécier, à ce point de vue du beau, qui ajoute tant à la valeur morale. « Plus, dit-il, le fils est avancé en âge, plus il est devenu maître de son cœur, plus aussi l'affection filiale met de beauté dans son âme. Jamais Alexandre « beau comme Minerve », jamais Alexandre, conquérant de l'Asie et dans le faste de ses triomphes, fut-il aussi beau que le jour où, Antipater lui ayant écrit une longue lettre contre Olympias, il dit après l'avoir lue : « Antipater ne sait pas que dix mille lettres sont effacées par une larme de mère (1). »

Le même auteur cite encore Mademoiselle de Sombreuil, venant s'élançer au cou de son père au milieu des assassins tout couverts de sang, et, acceptant d'avalier, pour lui sauver la vie, ce verre de sang auquel une pensée de cannibales en a attaché le prix. « Que l'amour filial aille jusqu'aux derniers sacrifices, qu'il l'emporte sur l'amour de la vie et sur les plus invincibles dégoûts, qu'il passe, en un mot, les forces humaines : il resplendit, à cette hauteur, de clartés tout éblouissantes de noblesse. »

Le devoir de l'honneur implique l'obéissance aussi bien que l'amour ; nous réserverons l'obéissance pour le chapitre suivant, où l'on aura à traiter des devoirs envers les maîtres.

## II.

Dieu seul mérite l'honneur : *Soli Deo honor* (2) ! Mais il délègue à la créature, dans une certaine mesure et dans

(1) Plutarque, *Vie d'Alexandre*. — *Science du beau* : 1<sup>er</sup> vol., p. 246

(2) *Tim.* 1.

certaines conditions, les titres qui réclament l'honneur. Les parents sont les premiers. Pareil à ces hautes cimes qui sont rencontrées les premières par les rayons du soleil, le front des parents chrétiens réflète, avant tout autre grandeur, l'adorable majesté de Dieu. Or c'est surtout par quatre qualités que Dieu communique aux parents le caractère : qui réclame l'honneur ; ces qualités sont l'autorité, le dévouement, la sagesse et la sainteté.

L'autorité est le premier des dons célestes qui ait droit à l'honneur, parce que c'est le don tutélaire par excellence : il n'y a plus d'ordre possible ni dans les âmes, ni dans la famille, ni dans la société, dès que l'autorité est méconnue. Mais l'autorité la plus auguste, celle qui est la racine de toutes les autres, c'est l'autorité paternelle : elle seule réalise le sens profond et salutaire de ce grand nom. Autorité, c'est le droit de l'auteur ; l'auteur c'est celui qui fait croître : *Auctor de Augere*.

Or les diverses autorités sociales et politiques peuvent être l'objet de distinctions plus éclatantes. Mais quelles que soient leur nécessité et leur valeur pour maintenir et pour accroître le bien des sociétés auxquelles elles président, aucune d'elles ne participe réellement au privilège que le mot d'autorité implique, au privilège de créer les êtres qui composent la société. Celle de père, si modeste qu'elle apparaisse, est donc bien plus divine : « Elle élève l'homme, a dit un orateur célèbre (1), à une dignité qui n'a au-dessus d'elle que les dignités de l'ordre surnaturel. Vue du côté de la terre, elle dépasse toutes les grandeurs humaines ; vue du côté du ciel, elle est la plus

(1) Le R. P. Félix : *Confér. de Notre-Dame*, année 1860 : 5<sup>e</sup> confér. Presque toutes les conférences de cette même année viennent à notre sujet : elles peuvent fournir le sujet le plus intéressant et le plus utile de lecture et de développement. On peut voir aussi ce qui a été dit de l'autorité dans le précédent volume, pp. 94 et suiv.

grande participation à la dignité de Dieu, Père et Créateur de toutes choses. »

N'est-ce pas afin d'imprimer au plus profond des âmes de la jeunesse chrétienne un respect également tendre et inviolable pour l'autorité paternelle, que le Sauveur a consacré à sa divine Mère une des sept Paroles du Calvaire ? Tout le monde sent, plus qu'on ne saurait le dire, ce que les circonstances du moment et du lieu y attachent de souverainement, d'incomparablement persuasif. « C'est que les parents, dit saint Jean-Chrysostôme expliquant cette parole, s'il faut les méconnaître quand ils entravent le bien spirituel, doivent obtenir tous les égards possibles et toutes les préférences, lorsqu'ils agissent selon Dieu. N'ont-ils pas donné le jour ? n'ont-ils pas donné l'éducation, et tout au prix de peines sans nombre (1) ? »

Aussi le respect pour l'autorité paternelle est la garantie de celui que toutes les autres doivent obtenir ; et, au témoignage des hommes les plus compétents (2), les lois les plus sages sont celles qui ont assuré aux pères une plus grande somme d'autorité. L'enfant ne saurait donc mieux se former à devenir un citoyen utile et honoré qu'en environnant de tous ses respects l'éminente autorité de ses parents. Elle est en eux toute de douceur, et elle ne s'impose que par des bienfaits. Dieu leur a donné pour mission de rendre facile cette habitude du respect que des autorités moins désintéressées, et conservant néanmoins encore leur droit à l'obéissance, pourront mettre plus tard à de pénibles épreuves.

C'est qu'en effet, dans les parents chrétiens, l'autorité se trouve jointe à la sagesse et au dévouement, pour réclamer les honneurs du respect. La Théologie enseigne

(1) *Comm. in Joan. 84.*

(2) Voir le remarquable chapitre III, n° 28, du livre de M. Le Play : *la Réforme sociale.*

qu'il y a dans les grâces du Seigneur deux grandes distinctions à faire. Les unes ont pour objet l'âme même qui les reçoit (*Gratia gratum faciens*); les autres sont surtout données à certaines âmes pour être transmises à d'autres âmes; celles qui les reçoivent n'en sont que le canal (*Gratia gratis data*). Or ces grâces de la seconde espèce sont surtout données aux hommes qui ont à remplir à l'égard du prochain une délégation divine: aux directeurs des consciences, aux administrateurs des familles religieuses, aux parents, etc.; et chacun d'eux doit « répandre la grâce qu'il a reçue en bon dispensateur des dons infiniment variés de Dieu (1). »

Au nombre de ces grâces il faut compter la sagesse que Dieu donne aux parents chrétiens pour leurs fils. C'est au foyer domestique que ceux-ci trouvent le pain de chaque jour qu'ils demandent à Dieu; et, par un même dessein providentiel, le cœur de leurs pères et de leurs mères est destiné, de concert avec celui des ministres de Dieu, à devenir le trésor « d'où leur seront dispensés le « pain de vie et d'intelligence, et l'eau de la sagesse « salutaire (2), » qui sont l'aliment de leurs âmes. Rien n'est plus admirable, rien n'atteste mieux l'action toujours présente de Dieu sur la société, que les richesses soudaines qui éclatent dans les âmes consciencieuses au moment où Dieu les associe à sa paternité (3). Le père

(1) I PETH. IV.

(2) ECCLI. XV.

(3) Ces dons que Dieu fait aux âmes qu'il charge de répondre d'autres âmes sont choses si certaines qu'ils ont comme leur choc en retour à leur propre profit. « Dans toutes les circonstances de la vie, a écrit dans ses notes un admirable père de famille, voulez-vous prendre le meilleur parti? Demandez-vous à vous-même ce que vous conseilleriez à vos fils en pareille occasion, et faites-le hardiment. Si vous pouviez balancer entre le vice et la vertu, entre la crainte de Dieu et le mépris de ses jugements, supposez votre enfant à votre place, et faites ce que vous lui conseilleriez. »

« Étrange condition de l'homme déchu! ce n'est que pour aimer et conseiller ses enfants qu'il retrouve la sagesse. » *La Vie domestique*, par M. Ch. de RUBES : ANTOINE DE COURTOIS, *Conseils* n° XII.

se sent remplir d'une haute raison, et la mère d'une clairvoyance, qu'ils ne se connaissaient pas, dès que ceux qu'ils ont mis au monde ont besoin de conseil ; et il suffit à l'enfant d'une docilité confiante pour acquérir, sous leur douce égide, l'expérience de la vie et les moyens de la passer chrétiennement.

C'est bien vainement qu'un jeune homme, pour refuser d'obéir et d'honorer, voudrait se prévaloir de quelques progrès qu'il peut avoir faits dans les sciences modernes, auxquelles ses parents seraient restés étrangers. La sagesse est une science céleste bien supérieure, puisqu'elle embrasse dans sa pratique tout ce qui importe aux devoirs et au bonheur de la vie : piété, prudence, justice, chasteté, dévouement ! Or, son enseignement ne se fait point par des syntaxes ni des théorèmes ; il n'est pas embarrassé par de savants problèmes ; il coule du cœur et des lèvres des parents dans l'âme qu'ils aiment, en une langue claire et attrayante à laquelle « on a donné le nom de langue *maternelle*, parce que nul ne la parle si bien que la mère et n'attache plus de persuasion aux vérités que cette langue a surtout la mission d'exprimer (1). »

Mais les sciences exactes elles-mêmes ont besoin d'être éclairées dans leurs applications par l'expérience des praticiens et des pères de famille. La science pose et résout sûrement un problème, une fois que les conditions en sont bien déterminées ; mais l'expérience seule apprend à discerner les conditions des problèmes qui se rencontrent dans la pratique. De plus, les applications de la science se font en général dans les ateliers, où un grand nombre d'ouvriers se trouvent réunis ; d'où il résulte que les principaux moyens de succès sont dans l'influence qui doit être exercée sur les hommes. Or, aucune école

(1) Mgr Dupanloup.

ne prétend réduire en théorèmes la science des rapports sociaux, et c'est à ceux-là seuls qui ont acquis l'expérience des hommes à la communiquer. Concluons donc, avec un observateur des plus consciencieux et des plus capables et qui n'est point suspect de partialité : « Le père de famille, secondé par le prêtre, restera dans l'avenir, quel que soit le progrès des sciences physiques, le véritable guide de la jeunesse nourrie de la science des écoles (1). »

Que n'aurions-nous pas à dire du dévouement ? L'Apôtre, réprimandant l'orgueilleux qui oublie de rendre grâce à Dieu de ses dons, s'écrie en s'indignant : « Qu'avez-vous que vous n'avez reçu ? Pourquoi donc vous concentrer en vous, comme si vous vous étiez tout donné à vous-même (2) ? »

Ne pourrait-on pas adresser le même reproche au fils qui refuserait l'honneur à ses parents ? Il tient d'eux la vie et l'éducation de la vie ; tout ce qu'il a de bon, ils sont cause qu'il le possède, ils l'ont aidé à le conserver et à le faire croître. Lors même que des dons naturels plus riches, des circonstances plus favorables, lui auront assuré une position plus haute, à qui en revient le premier mérite, sinon à leur dévouement ? Qui est-ce qui a préservé sa santé, vase fragile dans lequel l'enfant porte, en leurs germes, les trésors de l'âge mûr ? Qui est-ce qui a cultivé en lui le talent, la vertu, la piété ? D'où lui sont venus les premiers enseignements qui ouvrent l'esprit, et les exemples aimables qui émeuvent le cœur, et les réprimandes qui se font facilement accepter ? L'enfant est l'objet des préoccupations les plus assidues, les plus désintéressées, de ses parents ; il est le dernier terme

(1) M. LE PLAY : *Réforme sociale*, loc. cit.

(2) 1 Cor. iv. 7.



de leurs ambitions légitimes et de leurs espérances en ce monde ; leurs travaux ont pour but principal de lui assurer un honorable avenir : comment pourrait-il hésiter à leur prodiguer en retour tout son respect, et, quand il deviendra nécessaire, tout son dévouement ?

La quatrième qualité qui doit attirer aux parents le respect de leurs fils, la sainteté, n'est pas malheureusement assez commune pour que nous puissions, avec la même assurance que précédemment, la signaler à tous nos enfants ; c'est un point qui doit être touché avec beaucoup de délicatesse. Faisons-leur d'abord bien remarquer que, en prononçant ce mot si mal interprété dans le monde, nous n'entendons pas un genre de vie extraordinaire et au-dessus de la portée commune ; nous parlons d'une vie sanctifiée par les pratiques sincères et intelligentes de la religion ; or une telle vie est vraiment une vie sainte. Pour atténuer le mauvais effet que ces réflexions sont de nature à produire sur ceux des élèves qui n'ont pas le bonheur d'avoir dans leurs pères des modèles de vertus chrétiennes, nous aurons soin de rappeler que la génération précédente a eu beaucoup moins de moyens de recevoir une éducation religieuse ; que les élèves, envers qui Dieu se montre si condescendant et si généreux, seraient bien coupables, si, au lieu de profiter de leurs avantages, ils cherchaient à s'autoriser d'exemples qui ne peuvent être sans doute justifiés, mais qui ne sont pas sans excuses devant Dieu.

Notre zèle peut et doit s'étendre aux familles de nos enfants, en toute prudence d'ailleurs. Voilà pourquoi, dans nos conversations avec elles, à mesure qu'on aura plus de crédit, et surtout aux époques où Dieu accorde des grâces spéciales de retour, par exemple, au moment de la première communion d'un enfant, on s'efforcera de faire apprécier l'importance de l'exemple paternel pour les

années présentes et surtout pour les années à venir. C'est peu pour un fils de tenir de son père un nom sans tache, qui lui assure la considération aux yeux du monde : il faut encore, qu'à l'âge où les passions commenceront à agiter son cœur et à l'éloigner du foyer domestique, il y sente vivre ces vertus chrétiennes qui rendent Dieu plus sensiblement présent au sanctuaire de la famille, et qui, par cet auguste intermédiaire, garantissent et rendent durables les sentiments de la piété filiale. En passant de l'enfance à la jeunesse, le cœur perd la confiance naïve de ses premières années. L'expérience, en se formant, dissipe bien des illusions ; et, dans le nombre, hélas ! il en est de généreuses. A la longue ne nous rappelons-nous pas nous-mêmes, quand nous revenons aux années de notre adolescence, avoir découvert des imperfections dans ceux qui nous avaient longtemps inspiré une vénération sans réserve, qui nous avaient apparu toujours si prompts et si puissants à soulager nos faiblesses que nous leur avions attribué une nature supérieure et comme impeccable ?

Il importe donc de prévenir, autant qu'il est possible, un danger qui pourrait, à un certain moment, faire échouer le respect filial. Or quelle sera la plus sûre préservation, si non l'assiduité des rapports avec Dieu ? L'humanité livrée à elle-même accuse nécessairement des défaillances dans un contact intime et journalier ; les pratiques de la foi la relèvent. Le signe des Elus, dont Pascal se disait, dans son magnifique langage, « tout transi de respect », supplée, par son éclat constant, aux intermittences de la majesté paternelle. Le front du père retrouve dans la prière le prestige qui courbe celui de son fils ; et, dans le sacrement qui alimente toutes les vertus, se restaurent à la fois et la grandeur qui mérite, et le respect qui dispense l'honneur.

Nous devons désirer que nos élèves trouvent dans la personne de leurs parents ce titre auguste de la sainteté,

qui s'impose de la manière la plus suave et la plus irrésistible aux honneurs de la piété filiale. Mais en retour, nous avons lieu d'espérer que la vie sainte de nos élèves rappellera à la longue dans le cœur de leurs pères les pratiques peut-être oubliées de la religion chrétienne. Cette espérance s'est plus d'une fois réalisée, et l'expérience qu'en ont faite les prêtres éducateurs n'est pas le moins fort des ressorts de leur courage.

Quand Tobie revint de son heureux voyage, il rapportait à son père plus que la créance de Gabelus ; du fruit de sa victoire contre le monstre que les flots du Tigre avaient vomi sur lui, il avait gardé le fiel, remède mystérieux destiné à « rouvrir à la lumière du ciel les yeux du « vicillard, et à augmenter de la vue d'un fils si digne de « son amour les joies des caresses paternelles (1). »

Cette touchante histoire est aussi une figure. Hélas ! dans les familles avec lesquelles notre ministère nous met en relation, plus d'un père a les yeux fermés à la lumière, à la vraie lumière du ciel. Quand donc nous leur rendons un fils, l'âme vivante et pleine de Dieu, eux, absorbés par les succès de ses études et les soucis de son avenir, ne jouissent pas de ses richesses substantielles et glorieuses, auprès desquelles cependant « toute la gloire de la chair « n'est pas plus solide que la fleur des champs (2). » Mais les vertus de l'enfant chrétien, et surtout les pratiques respectueuses de la piété filiale, font peu à peu rayonner la foi qui les inspire et les soutient, et dont elles sont une touchante expression. De ses victoires continues sur ses passions et sur le monde qui les déchaîne, se produit comme un collyre d'une action lente, mais sûre, qui dessille insensiblement les yeux paternels et leur donne la portée des horizons célestes, où le cœur de l'enfant, habituel-

(1) TOB. XI, 8.

(2) ISAI. XI.

lement levé, puise sa force et ses charmes toujours renouvelés. Quelle récompense pour le choix que la famille a eu la sagesse de faire de l'éducation donnée par le collège chrétien !

Les annales de la *Propagation de la foi* (1) décrivaient naguère une scène ravissante. Le chef d'une tribu de nègres du Gabon allait mourir. Quoique bienveillant pour les missionnaires, il avait refusé le baptême ; mais il leur avait permis d'instruire son fils, qu'ils avaient élevé dans la crainte de Dieu et dans l'amour de la religion catholique. Peu à peu les vertus du cher adolescent, qui avait reçu au baptême le nom de Félix, nom de bon augure, avaient gagné à Dieu le cœur du vieux roi. Quand il se sentit près de sa fin, il demanda le missionnaire ; et, comme celui-ci tardait à venir, il s'adressa à Félix et le pria de le baptiser.

Celui-ci se mit en devoir d'obéir. Sans rien oublier des obligations du catéchiste à cette heure solennelle du baptême au lit de mort, il demanda à son père la rétractation des erreurs de sa vie et les gages nécessaires de sa foi et des dispositions de son âme ; puis, avec une émotion qu'il est impossible de décrire, il fit couler l'eau sainte sur sa tête. Ainsi le fils achevait par le sacrement l'œuvre que ses exemples avaient ébauchée. Le père alors tira de son doigt l'anneau d'or, et le passant au doigt de Félix, il l'investit de la dignité royale ; puis, dans une dernière étreinte de tendresse et de reconnaissance, il expira. Deux couronnes venaient d'être échangées ; le père emportait la meilleure : il en était redevable à l'éducation qu'il avait laissée le missionnaire donner à son fils.

Ayons-en la douce assurance : le salut de leurs pères est souvent le résultat, éloigné quelquefois et indirect, mais certain, des soins que nous donnons à nos élèves.

(1) Lettre du R. P. Delorme, n° de mars 1877.

### III.

Puisque l'on doit traiter plus loin de l'obéissance, on n'insistera ici que sur les devoirs qui relèvent de l'honneur.

Voyons d'abord les détails de ces devoirs en général ; puis nous indiquerons ce que la piété filiale exige des élèves pendant leur séjour au collège, soit en correspondant avec leurs parents, soit au moment de leur visite.

Les détails des devoirs d'honneur que les enfants ont à rendre à leurs parents dans leur conduite habituelle sont assez exactement résumés dans ces paroles par lesquelles un éducateur chrétien terminait un discours de fin d'année, en s'adressant à ses élèves :

« Laissez-nous l'espérer, vous rendrez à vos pères et à vos mères tous les honneurs possibles. Honneur du front découvert et du salut simple, mais empressé ; honneur des caresses offertes avec modestie, non arrachées à l'indifférence ou au calcul. Honneur d'un langage plein de déférence, honneur d'une attitude constante, mais observée. Cédez le pas, cédez la parole ; gardez-vous de jamais démentir ; faites-vous conscience d'éviter envers eux tout ce que désavouent les bienséances ; ne vous exposez pas à avoir jamais sur le cœur le remords d'un procédé, d'un seul mot, qui compromettrait le respect. Honneur d'une conduite vertueuse et d'un travail constant, encouragés par l'espoir de leur plaire !

Honneur de succès mérités, dont l'hommage est si glorieux et si doux à un père et à une mère. Honneur d'une compagnie assidue et heureuse, d'un visage toujours épanoui : l'air content sous leur aile sied bien à un fils ! Mais que penser de celui qui garde ses joies pour le dehors et s'assombrit dès qu'il rentre auprès de ses parents ? Serait-il donc déjà troublé ce cœur qui se sent mal à l'aise dans l'atmosphère sereine du foyer domestique ? et la chaste auréole qui part du front maternel inquièterait-elle une dépravation naissante ? En quoi seront-elles meilleures pour vous, mes enfants, ces compagnies frivoles où la joie, les manières, le langage, affectent

une liberté grossière, et où le dérèglement du goût présage celui de la conduite et de la raison ?

« Aimez plutôt cette modestie extérieure qui est le signe d'une âme maîtresse de ses désirs et docile aux célestes attraits. Aimez tout ce qui est vrai, tout ce qui est pur, tout ce qui est saint, tout ce qui est digne de vos cœurs, tout ce qui donne la bonne renommée, tout ce qui glorifie l'obéissance (1). »

« L'intérieur de la famille est, vous le sentez assez, le sol natal où germent et s'épanouissent ces fleurs qui promettent les meilleurs fruits du bonheur : soyez ses hôtes fidèles, comme vous êtes ses héritiers chéris ; et, pour l'aimer toujours, ne cessez jamais de l'honorer. »

Que dire de l'habitude, qui n'est que trop devenue générale, de tutoyer son père et sa mère ? Il semble que c'est surtout à un fils, quand il s'entretient avec ses parents, qu'il sied bien d'employer cette forme exquise des grammaires chrétiennes, qui adresse la parole à l'objet du respect, comme si un était plusieurs. Ce procédé de la langue ne serait-il pas comme un hommage rendu à l'image que Celui qui est plusieurs dans ses Personnes et un dans son Essence a gravée de lui-même dans l'âme de l'homme ? Comment donc s'en abstenir à l'égard du père et de la mère, dans la personne desquels la ressemblance divine est surtout reconnaissable ?

Sans remonter si haut, veut-on ne voir dans ce procédé que le dessein d'amplifier en quelque sorte la personne à laquelle on parle, comme le fait d'elle-même celle qui parle dans la haute chancellerie, quand c'est un grand personnage ? Qui est-ce qui mérite mieux cet honneur, on, si l'on veut, qui est-ce qui se prête mieux à cette illusion généreuse, que les parents, en qui l'enfant trouve réunis tous les titres que réclament ses besoins, et qui commandent son respect ? Enfin, dès qu'il est admis que cette habitude entre nécessairement dans les témoignages les plus vulgaires de l'honneur, peut-on, sans injustice, sans

(1) PHILIP. IV, 8

une sorte d'outrage de lèse-majesté paternelle, s'en affranchir à l'égard de ceux auxquels nous sommes surtout redevables de l'honneur. La coutume contraire a commencé au temps de la Révolution française ; c'est une date de sinistre augure, avec laquelle les enfants bien nés doivent avoir singulièrement à cœur de ne garder rien de commun.

Quand les enfants sont éloignés de la famille, pendant les années du collège, ils doivent mettre toute leur complaisance à correspondre avec leurs parents. Rien de plus triste que cette indifférence à laquelle on se voit quelquefois contraint d'arracher le cœur d'un fils qui néglige ce devoir, et qui laisse dans la douleur de son ingratitude, souvent même dans les alarmes sur son état de santé ou de conduite, des cœurs qui ont tant de droit à ne pas être oubliés !

Mais l'exactitude ne suffit pas : il faut qu'un sentiment sincère de piété filiale anime cette correspondance. De bons parents ne demandent pas des frais de style ; mais ils veulent des détails, qu'on n'est jamais en droit de leur refuser sous le prétexte banal que la vie du collège est trop monotone. Il n'est pas besoin de beaucoup d'incidents pour intéresser un père et une mère : les alternatives de succès et de faiblesse dans les études ; les bonnes notes qu'on offre modestement en hommage, les mauvaises qu'on rachète en les avouant humblement ; les mille imprévus d'un jour de fête, d'une promenade, etc... : voilà de quoi faire beaucoup de plaisir aux parents quand c'est le cœur qui conduit la plume avec simplicité et effusion. Les divers besoins peuvent être exposés avec confiance ; mais il faut y apporter de la discrétion et prendre garde de ne pas encourir le reproche d'égoïsme, qui serait mérité si l'on n'écrivait que pour demander.

La bouche parlant de l'abondance du cœur (1), un fils qui aime ses parents trouvera toujours le moyen de le faire sentir, même de l'exprimer dans ses lettres, sans redite et sans affectation. Ces témoignages affectueux vont droit à l'âme d'un père et d'une mère ; ils les rendent si heureux à peu de frais, qu'il faut vraiment manquer de cœur pour les refuser.

Si l'enfant sait qu'il y a dans la famille des peines ou des maladies, qu'il soit convaincu que sa sympathie, empressée et tendre, sera pour les auteurs de ses jours un baume de consolation. Heureux le fils, qui en grandissant, offre sur son cœur un appui aux cœurs d'un père et d'une mère, si souvent brisés par les douleurs de la vie ! Pour eux, rien en ce monde ne vaut les témoignages qui viennent de lui. Aux yeux des hommes, il s'honore ; devant Dieu, il s'assure, aux mauvais jours qui viendront aussi pour lui, des consolations semblables : elles lui sont dues, en quelque sorte, d'avance ; et il saura alors que la suavité en est vraiment sans comparaison et sans prix.

La visite des parents doit être considérée comme étant de leur part un acte de bonté et de condescendance, dont un bon fils leur sait beaucoup de gré. Les élèves se présenteront donc avec joie, mais aussi avec les égards auxquels ont toujours droit un père et une mère. Ils prendront garde qu'il n'y ait rien dans leur toilette et dans leur tenue qui puisse les affliger et donner d'eux-mêmes une fâcheuse idée. Ils les embrasseront avec respect, et leur parleront avec tendresse et déférence. Ils éviteront de les importuner de demandes et d'exigences, surtout en ce qui regarde les friandises, dont l'introduction est défendue dans tous les bons collèges. Les enfants ne sauraient de trop bonne heure purifier leur cœur de cette inclination native qui les porte à n'aimer qu'eux-mêmes

(1) MATH. IX.



dans leurs parents, à abuser de leur tendresse pour se faire gâter à plaisir et pour satisfaire tous leurs caprices. Il en est qui prennent si peu la peine de dissimuler, qu'on les voit épanouis ou boudeurs, selon que les mains paternelles, dans lesquelles ils ne semblent voir que des cornes d'abondance, se sont plus ou moins ouvertes au profit de leur gourmandise ou de leurs fantaisies.

Un bon élève, quand il a le bonheur de voir ses parents, s'occupe non moins d'eux qu'ils sont eux-mêmes portés à s'occuper de lui. Il s'informe de leur santé, de leurs joies et de leurs peines ; il leur donne des preuves de reconnaissance et de piété filiale, leur fait de bonnes promesses. Il les entretient de ses études, de ses difficultés, de ses épreuves, de ses espérances, de ses progrès. Il écoute leurs avis, leur demande des conseils ; il évite de leur manifester trop de désirs, n'oubliant jamais qu'il est déjà l'objet de tant de sacrifices de leur part, qu'il ne saurait exiger davantage sans dépasser les bornes de la discrétion et sans approcher de l'ingratitude.

Quant aux visites que les élèves font aux parents les jours de sortie, on ne saurait trop les engager à y attacher surtout le prix d'un heureux devoir de la piété filiale. Mais il en a été traité précédemment.



## CHAPITRE TROISIÈME

### DEVOIRS ENVERS LES MAÎTRES.

L'obéissance résume ces devoirs. Il est vrai que l'élève doit aussi à ses maîtres le respect, la confiance, la reconnaissance ; mais ces vertus sont les conditions, ou la conséquence, de l'obéissance qui les implique sous peine de n'être ni sincère, ni fructueuse. Le respect la protège ; la confiance l'anime ; la reconnaissance en soutient les résultats. L'obéissance, ainsi comprise et pratiquée, est donnée par le Saint-Esprit pour marque de famille aux élus : « Les enfants de la Sagesse, est-il écrit, composent l'église des justes ; et ils ont pour signe héréditaire l'obéissance d'amour (1). »

C'est assez dire que toute sagesse, toute espérance de vie heureuse, soit en ce monde, soit en l'autre, repose sur l'obéissance inspirée et soutenue par les vertus qui relèvent elles-mêmes de l'amour. L'obéissance doit donc être la vertu par excellence de l'âge où se sème la sagesse, où se fondent toutes les espérances de l'avenir.

L'obéissance est due aux parents et aux maîtres. Du côté de ces derniers, elle est plus pénible en général ; et comme l'enfant est plus habituellement sous leur garde, et que sa formation totale dépend surtout de leurs bons soins,

(1) *filii Sapientiae, ecclesia justorum ; et natio illorum, obedientia et dilectio. ECCLES. III.*

c'est envers eux qu'il faut de préférence la lui recommander.

Nous dirons successivement quelque chose de la nécessité ou de l'importance de l'obéissance, et des conditions qui la rendent pleine et fructueuse.

## I.

Le but indispensable et suprême de l'éducation, on l'a dit, c'est la formation de la volonté, et, par rapport à la volonté, des facultés de l'esprit qui sont le siège du bon sens : le jugement et la raison. Donner à la raison de l'élève toute sa lumière ; à sa volonté, la plénitude de la liberté : tels doivent être les grands efforts du sage éducateur.

Or, l'obéissance est indispensable pour que ces efforts soient couronnés de succès. L'enfant profitera en raison et en vraie liberté dans la mesure même où il obéira à des maîtres, sages d'ailleurs et bienveillants.

I. — La raison, c'est la lumière de la vie. Elle est donnée à l'homme pour lui faire connaître de quelle manière il doit se conduire, sous quelle inspiration, avec quelle mesure. Ici revient tout ce qui a été dit en commençant sur la formation de la volonté, et des facultés d'après lesquelles se meut la volonté.

Une raison droite, capable de bien conseiller, une raison ferme qui ne dévie plus de son conseil, malgré les préjugés et les passions : voilà le trésor de l'esprit. Or, la rectitude et la fermeté de la raison sont menacées incessamment par trois sortes d'écueils. Les deux premiers sont de tout âge, plus à redouter cependant de la part des jeunes gens ; et le troisième leur est spécial. Ces trois écueils sont : l'obscurité des vérités de détails d'après lesquelles il faut, à tout moment, régler la conduite à tenir ; les influences de

l'intérêt personnel, et le défaut d'expérience. Le salut contre ces écueils, le pilote qui sauvera la raison du naufrage, c'est l'obéissance.

Disons un mot de chacun de ces dangers, et montrons ensuite qu'il est bien vrai que l'obéissance en est le préservatif assuré.

On l'a déjà dit, d'après saint Thomas, l'homme ne voit, de la vue claire et immédiate de l'intelligence, qu'un petit nombre de principes généraux, qui tirent de cette vue même leur certitude irréfragable. C'est par la raison qu'il voit l'immense quantité de vérités secondaires qui doivent diriger sa conduite ; par la raison qui les déduit des principes perçus par l'intelligence. Tout acte moral implique donc un syllogisme, rapide comme l'éclair, il est vrai, même le plus souvent inconscient, mais nécessaire.

De ce syllogisme, la majeure est un principe certain ; la mineure est une vérité contingente, dépendante des circonstances, de certitude restreinte, d'application particulière ; et la conclusion, est la raison même d'agir dans le cas donné.

Nous voici par exemple, en face d'un pauvre qui sollicite notre secours, ou d'un ennemi qui se rencontre devant nous. Le principe de la charité, qui est pour le chrétien d'évidence première, se présente tout d'abord et demande obéissance. Mais, si rien n'est plus certain que l'obligation de secourir le pauvre et de ne pas refuser des égards à nos ennemis, nous sommes trop limités dans nos moyens de secours pour les prodiguer sans opportunité et mesure ; et il est des procédés délicats que nous ne saurions employer envers ceux qui nous ont d'une certaine manière calomniés, sans nuire ou à notre fortune, ou à notre légitime considération ? Quel secours faut-il accorder ? Quelle réserve faut-il garder dans la dispensation de nos égards en tel cas donné ? Voilà ce que les circonstances de temps,

de personnes, d'âge, de condition, etc., pourront modifier à l'infini.

Dans ces détails prodigieusement divers, la vérité n'a rien qui éclate et qui saisisse (1). L'esprit se perd ; « les « pensées humaines flottent avec timidité, et nos pré-  
« voyances demeurent hésitantes (2). » D'où il suit que le dictamen de la raison est plus ou moins incertain sur la conduite à tenir (3). Quel besoin donc de l'avoir droite et ferme ! mais aussi quelle difficulté !

Ce qui augmente cette difficulté, ou même ce qui la constitue, c'est que la vertu consiste essentiellement dans la mesure, de telle sorte qu'on la viole aussi bien par excès que par défaut. De là le conseil de l'Apôtre aux Romains : *Non plus sapere quam oportet sapere ; sed sapere ad sobrietatem* (4). Comme pour le corps, le bien de l'âme résulte d'un état d'harmonie dans le bien de chacune de ses puissances ; l'hypertrophie de l'une menace cet état non moins que son appauvrissement. Il ne suffit donc pas de connaître la direction à donner à tel ou tel acte ; il faut aussi, dans l'impulsion, la mesure et s'arrêter à point. Faire le bien où il ne faut pas, quand il ne faut pas, comme il ne faut pas (5), ce n'est pas bien faire. On est donc contraint de se défendre contre l'ardeur même du bien ; le mieux peut être le mal, en devenant le trop ou l'inopportun. Comment l'esprit humain, qui oscille presque nécessairement entre les extrêmes, comme un corps en balancement de chaque côté de la normale, comment l'esprit humain se tiendra-t-il dans ce milieu de la sagesse menacé de chaque côté par un abîme ?

(1) *Cognitio veritatis in talibus non habet aliquid magnum, ut per se sit appetibilis. 1<sup>æ</sup> 2<sup>æ</sup>. Quest. XIV, art. III.*

(2) *SAP. IX, 14.*

(3) *1<sup>æ</sup> 2<sup>æ</sup>, art. III, ad 3<sup>m</sup>.*

(4) *ROM. XII, 3.*

(5) *S. Th. 1<sup>æ</sup> 2<sup>æ</sup>. Quest. XIV, art. I, ad 3<sup>m</sup>.*

Cette obscurité, inhérente à la connaissance des règles particulières du bien que la diversité des circonstances modifie à l'infini, cette obscurité s'accroît des influences de l'intérêt personnel. Il s'agit ici de chacun pour sa conduite propre : « *Consiliamur de his quæ sunt in nobis et per nos fieri debent* », dit saint Grégoire de Nysse (1). Beaucoup savent conseiller les autres, qui n'évitent pas dans leur conduite les fautes mêmes dont ils les détournent : cela se voit tous les jours. Aussi, rien n'est-il plus répété dans les livres de la sagesse profane, non moins que dans la Bible et dans l'Évangile, savoir que l'homme est aveugle pour soi même et perspicace pour les autres. Or, le beau profit de rendre bon le prochain en restant soi-même livré au mal !

Cette disposition de la nature humaine à mieux juger dans les causes d'autrui que dans les causes personnelles, à quoi tient-elle ? Est-ce à l'intention de la divine Providence de lier les hommes ensemble par le besoin de recourir fréquemment les uns aux autres ? Dieu a-t-il voulu, par cette grave difficulté où nous sommes de nous connaître, de connaître notre mal et notre bien, nous obliger à recourir à autrui, à solliciter le secours d'un œil étranger, là où le nôtre est le plus souvent en défaut ? Cette raison a de l'importance ; mais il faut attribuer aussi notre impuissance à nous bien conseiller, il faut l'attribuer à l'amour propre et aux passions.

Il en est de la vérité comme de la lumière : elle est dépendante des milieux. Les milieux la réfractent pour la dénaturer, l'amoindrir, la condenser en certains points ; pour colorer les objets ou les déteindre, les grossir, les éloigner, les changer totalement d'aspect ! Ainsi, notre aveugle amour pour nous-mêmes nous enveloppe d'une atmosphère passionnée qui altère la connaissance

(1) Cité par S. Thomas : *1<sup>re</sup> 2<sup>ae</sup> Quæst.* XIV, art. III.

et le sentiment du devoir ; on en juge selon l'intérêt, non selon la justice ; on déclare bien ce qui plait. Telle fut la cause de la perte originelle des hommes : Ève séduite par la beauté du fruit défendu et par les parfums qu'il exhale, le trouve bon à prendre en nourriture (1). Telle est donc aussi la cause de la plus grande partie des fautes, dont la faute originelle est le type en quelque sorte ; celles qui se commettent par perversité, en révolte déclarée contre la conscience, sans quelque excuse appuyée sur l'apparence du bien, sont moins communes heureusement pour l'honneur du genre humain.

Voilà pourquoi saint Bernard n'hésitait pas à dire : « Je me sens plus capable de conduire un grand nombre de religieux, je le peux faire avec plus de facilité et moins de danger, que de me gouverner seul. » Et il ajoute cette maxime piquante : « Celui qui se donne à soi-même pour maître se fait le disciple d'un sot (2). »

Difficiles à discerner par elles-mêmes, exposées aux déviations que leur fait subir l'intérêt personnel, les règles de conduite manquent, dans le jeune homme, de ce qui leur donne le plus de sûreté, de l'expérience. Si jeunesse savait ! Ce proverbe populaire exprime, sous la forme d'un mélancolique regret, la cause de la plupart des égarements du premier âge. C'est qu'en effet la science de la vie est une science pratique, la plus haute, la plus nécessaire des sciences pratiques ; celle qui a pour objet la sécurité en ce monde et la félicité en l'autre. Or, en toutes les sciences pratiques, c'est l'expérience qui est la source la plus féconde de la vérité. Quels ne seraient pas les mécomptes d'un savant qui voudrait procéder dans l'industrie, par exemple, en ne relevant que de son gé-

(1) GENÈS. III, 6.

(2) *Ep.* 87, alias 71. Qui se sibi magistrum constituit stulto se discipulum subdit.



nie, sans se soucier des découvertes déjà faites ni des fautes déjà commises ?

Or, que sait l'enfant des pièges du monde, des risques de la caudour, de la fausseté des apparences, de l'inanité des louanges, de la perfide tactique du vice ? Sera-t-il temps de lui apprendre tout cela, quand il aura été la proie des méchants, le jouet de la vanité, l'esclave du mal ? Que sait-il des droits suprêmes de Dieu, des joies mâles et profondes du sacrifice, des gloires souveraines de la vertu, de l'identité, si l'on peut ainsi dire, du devoir et du bonheur ? Que sait-il de tout cela, quand on le lui a mille fois appris ? A chaque occasion nouvelle, un mirage d'aspect nouveau met en jeu ses passions contre l'enseignement déjà reçu, et le plus souvent en triomphe.

Il a en mains la grammaire, code expérimental des lois de la langue ; il l'a sue toute par cœur ; et cependant que de solécismes lui échappent ! que de fautes d'étymologie et d'accord ! les seules règles du *participe* font à chaque pas trébucher son savoir. Or, que sont les fautes de la grammaire auprès des fautes qui atteignent la vertu ? Les premières sont le symbole des secondes : c'est toujours parce qu'il oublie les principes de ses devoirs, et les égards que lui imposent les diverses relations de la famille et de la petite société de ses jeunes amis, que l'enfant commet tant de fautes ; c'est parce qu'il ne sait pas assez ce que se doivent les unes aux autres les diverses natures auxquelles il *participe* : la chair, l'âme, la grâce, qu'il faut tantôt accommoder par de légitimes condescendances, tantôt garder inflexibles, se côtoyant sans se mêler. Mais que les secondes sont plus réelles et plus redoutables que celles de la grammaire !

Toutes ces difficultés sont levées par l'obéissance. Elle supplée à l'inexpérience de l'enfant, en mettant à sa dis-

position l'expérience des guides que la Providence a proposés à son éducation. On l'a dit en parlant des parents, et il faut le dire aussi des éducateurs : Dieu a mis dans leurs âmes des trésors de sagesse, destinés surtout au profit de ceux qu'ils ont mission d'élever. « O enfants qui avez soif du bien, peut-on dire avec le Prophète, venez aux eaux vives » dont Dieu a rempli le cœur de vos parents et de vos maîtres ; « et, sans autre prix » que votre obéissance, « procurez-vous le vin et le lait (1) », toutes les vertus de l'enfance et de la jeunesse.

L'obéissance affranchit totalement des illusions de l'amour-propre. Elle établit le jeune homme dans cet ordre providentiel de la dépendance envers les supérieurs, qui est si bien selon Dieu, que, le conseil fût-il défectueux en lui-même, quand il est sollicité de bonne foi et donné par l'autorité légitime, il agit pour le bien avec plus d'efficacité que l'inspiration personnelle, même quand elle eût été droite.

Enfin l'obéissance donne la lumière pour discerner avec assurance les raisons immédiates et les moyens de bien agir, dans le nombre infini des circonstances qui obligent à modifier la conduite. Saint Thomas fournit, d'après Aristote, une belle raison de cet avantage d'obéir, en un mot d'une grande profondeur : « Il faut, dit-il, donner toute son attention aux assertions des hommes d'expérience, des vieillards et des sages, lors même que ces assertions ne sont pas démontrées ; car, *par leur expérience même et leur sagesse, ils voient les règles particulières de conduite* (2). » L'expérience donc est pour eux comme une extension du domaine de l'intelligence pure ; sans avoir besoin de déduire par le raisonnement les règles particulières de conduite, leur habitude de voir, de réfléchir, d'agir, les leur rend lumineuses par elles-mêmes. Or, c'est ce

(1) Is. LV.

(2) 1<sup>re</sup> 2<sup>ie</sup> Quæst. XLIX, art. III.

don précieux de discernement, cette justesse et cette promptitude du coup d'œil moral, dont l'obéissance douc le jeune homme docile. En attendant qu'à la longue ce trésor devienne sa possession personnelle, il en jouit par participation : *Discretionis locum in eo supplet virtus obedientiæ* (1). Ainsi parle saint Bernard, et il ouvre, par cette parole, à la jeunesse une si facile, si large, si sûre abondance de sagesse, qu'elle ne peut s'en prendre qu'à elle-même si elle se perd, par l'inconsidération, dans le vice.

II. — Saint Thomas jette une vive lumière sur la question difficile de la liberté morale. Il démontre que la liberté est à la volonté ce que la raison est à l'intelligence (2). De même que l'intelligence voit les principes d'une vue claire, la volonté tend à la fin, au bonheur qui est la fin de l'homme, avec une ardeur qui ne s'éteint et ne se ralentit jamais. Et, de même que la raison déduit de ces principes les règles spéciales d'agir, la liberté s'exerce sur les moyens qui rapprochent la volonté de sa fin.

La liberté a donc pour ennemis ceux de la raison d'abord : l'erreur, l'amour-propre, l'inexpérience, et il lui faut contre eux le même secours. Mais, quand la raison est devenue droite, quand elle est en voie de s'affermir, elle n'a pas pour cela sur la liberté tout l'empire que la vérité bien discernée devrait lui assurer. Il reste à la volonté la blessure du péché originel, qui l'a atteinte plus profondément que la raison ; il lui reste une faiblesse propre qui la lie à terre, dans le mal, contre les impulsions de la raison,

Qui ne sait, qui n'a senti que souvent, lorsque le devoir est clairement connu, la force manque pour l'accomplir.

(1) Serm. III. *De Circumcis. Dom.* 1.

(2) 1<sup>re</sup> Quæst. LXXXIII, art. IV.

Nombre de gens, comme la farceuse magicienne de Colchide, « voient le bien et le trouvent digne de leurs efforts, mais s'attachent au pire. » Horace prend gaiement son parti de cette honteuse contradiction ; il semble se faire gloire de changer de doctrine selon les courants d'erreur ou de passion :

« Quò me cumque rapit tempestas, deferor hospes. »

Oh ! qu'il est plus admirable, dans son humilité, l'Apôtre qui se lamente de sentir sa volonté si faible, plus faible que sa raison si faible cependant : *Non quod volo bonum, hoc facio* (1) ! C'est un des symptômes les plus redoutables de notre temps que l'affaiblissement progressif de la volonté. La raison elle-même a baissé dans des proportions lamentables. Une preuve suffit ; elle est douloureuse et décisive : c'est la puissance étrange du journalisme !

Des écrivains sans compétence, sans instruction vraie, avec moins de conscience encore, habitués, par le servilisme même de leurs lecteurs, à écrire à outrance et sur toutes choses, leur jettent tous les jours une pâture vaine, souvent empoisonnée, qui est tout l'aliment de ces esprits creux et enflés. Les disciples ont abdiqué tout jugement propre ; et ils attendent chaque matin avant de penser, si toutefois ils pensent, de quel côté viendra ce souffle stérile, ordinairement plein de germes de mort, qui les emporte, comme un tourbillon les feuilles desséchées. Déracinées ainsi de la vérité, incapables de toute résistance, les volontés ne sont plus que des roseaux ; tout vice étend sa contagion ; tout bien devient impossible, pour peu qu'il exige quelques efforts. Telle est la cause qui livre aujourd'hui le monde à l'empire du mal. « D'où vient, demande un sage ami de la jeunesse, d'où vient que

(1) Rom. vii.

les intelligences sont si peu élevées, les caractères si faibles, les volontés si impuissantes, les corps si énervés aujourd'hui ? Pourquoi voyons-nous tant de petites choses et tant de grandes misères, tant de servilité dans les âmes et tant de corruption dans les cœurs ? C'est que la volonté ne tient plus le sceptre dans l'homme, et que le gouvernement du monde a été remis à l'arbitraire des passions (1). »

L'obéissance est le remède nécessaire et urgent ; par tous les moyens possibles, il faut en donner l'habitude à la jeunesse pour empêcher qu'elle n'aille grossir le nombre des victimes de la fausse et ruineuse liberté. L'obéissance constitue entre le jeune homme et son guide, au profit de la raison et de la liberté vraie du premier, comme une ligne défensive et offensive. De même que l'expérience de son guide sert de flambeau sûr à sa raison, dépourvue et vacillante, l'autorité du maître raffermi cette liberté qui chancelle ; c'est une main douce et forte qui le tient, c'est un cœur compatissant et ferme qui le pénétre et le relève ; c'est un père dont la voix est persuasive ; un modèle dont l'exemple est entraînant ; un médecin qui guérit ; un ami qui partage avec un jeune ami sa propre force d'âme et la joie qu'engendre cette force quand elle s'est heureusement déployée.

Telle est la meilleure formation du caractère ; et c'est à cette condition que le jeune homme échappe à l'impatience du joug, parce qu'il sait qu'il lui est salutaire. De celui de l'autorité, il passe sans secousse, quand le temps de l'autorité a fini, au joug de la raison que l'autorité lui a fait aimer ; et à cette condition il devient vraiment libre. Plutarque a admirablement décrit cette transition, ce passage de l'un à l'autre de ces jougs tutélaires, qui conservent la liberté. « Quiconque, dit-il, a l'âme saine se considère,

(1) Ch. Sainte-Foy. *Heures sérieuses d'un jeune h.* 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> heures.

au moment où il passe de l'adolescence à la maturité, non point comme ayant secoué le commandement, mais comme ayant changé de maître. A la place de celui qu'on avait mis à son côté, il accepte la raison, le guide de la vie envoyé de Dieu. Or qui sait lui obéir, celui-là seul est digne qu'on lui donne le nom de libre (1). »

Un auteur ascétique contemporain a décrit, d'un pinceau qui rappelle Labruyère, et le besoin qu'a toute volonté de l'obéissance, et le secours qu'elle en reçoit. Ce tableau est parfaitement approprié à l'âge et à la conscience de nos élèves. « L'obéissance, dit M. Hamon, corrige tous les écarts de la volonté propre. Cette volonté perfide et trompeuse ne voit les choses qu'à travers le prisme des passions et des petits intérêts qui dénaturent la couleur vraie des objets. Inconstante et volage, ce qu'elle veut un jour, elle ne le veut plus le lendemain. Incertaine et irrésolue, elle ne sait souvent à quoi s'en tenir. Capricieuse, elle veut sans raison et contre toute raison ; opiniâtre, elle ne veut point céder, et s'obstine à mesure qu'on la contredit. Hautaine et impérieuse, elle n'aspire qu'à secouer le joug et à dominer. Violente et précipitée, elle s'impatiente, murmure, éclate si ses désirs ne sont promptement satisfaits. Enfin, ennemie de la loi parce que la loi la gêne, elle se porte à tout ce qui est défendu.

« A l'obéissance seule il est donné de corriger tant d'écarts. Cette volonté aveugle, l'obéissance la dirige ; cette volonté inconstante, elle la fixe ; cette volonté irrésolue, elle la détermine ; cette volonté capricieuse, elle la fléchit ; cette volonté hautaine, elle la soumet, ; cette volonté violente et précipitée, elle la réprime ; cette

(1) Ita iudicandum est iis qui sanâ sunt mente : Se, quando à pueritiâ ad virilem evadunt ætatem, non abjicere imperium, sed mutare imperatorem ; dùm, loco conducticii magistri, divinum vitæ doctorem accipiunt Rationem ; cui, qui parent, soli digni sunt qui pro liberis habeantur. *PLUT. De auditione.*

volonté perverse, elle la retient, ou la remet dans le droit chemin (1). »

C'est pour cela que la Sainte-Ecriture se plaît à attribuer, en mille endroits, à l'obéissance l'idée de liberté, de triomphe et de guérison certaine. « Si vous obéissez, « dit Moïse au peuple de Dieu, le Seigneur vous affranchira « de toute infirmité (2). » — « Obéissez, dit le Sage, et « vous finirez par la victoire (3). » — « Ecoutez mes con- « seils, ô mon fils, et vous aurez la délivrance (4). »

Mais c'est le beau texte de saint Pierre qui mérite surtout l'attention : « Par une obéissance d'amour, dit-il, « vous rendrez chastes vos âmes (5). » Les conditions qui donnent à l'obéissance son efficacité sont ici résumées dans le grand mot « d'amour ». Son efficacité elle-même est exprimée ensuite par un résultat que la jeunesse ne saurait trop apprécier, à cause de sa beauté propre et de ses magnifiques conséquences : « Vous rendrez chastes vos âmes. » Le grand danger que court la jeunesse n'est-il pas dans la volupté ? Ce hideux serpent, qui se cache sous les fleurs, ne se borne pas à flétrir l'innocence, cette gracieuse et sublime parure de l'âme qui s'est laissé étreindre dans ses replis ; il y insinue un poison de langueur qui peu à peu énerve son courage, abaisse ses instincts, dépare à ses yeux la vertu, la met en défiance et en dégoût contre l'autorité.

Or, ce vice qui entraîne à tout mal et y tient l'âme engourdie, c'est l'obéissance surtout qui en délivre. Il y a dans cette vertu un mérite propre qui obtient, à titre de justice, la force de triompher de ce trop puissant adversaire, dont la chute présage et assure toute victoire. « Vous

(1) *Médit.*, jeudi de la 4<sup>e</sup> sem. après l'Épiph.

(2) DEUT. VII, 15.

(3) PROV. XXI, 28.

(4) *IBID.* XI, 3.

(5) I. PETR. I, 22.

vous soumettez à Dieu, dit saint Augustin, — car c'est toujours à Dieu, uniquement à Dieu, que soumet l'obéissance ! — vous vous soumettez à Dieu : à vous se soumet votre esclave : quoi de plus juste ? Vous vous soumettez à plus grand que vous ! à vous se soumettra votre inférieur : quoi de plus beau ? Servez Celui qui vous a fait, et vous serez servi par Celui qui, pour vous, a été fait » (1).

La magnifique encyclique de Léon XIII, *Libertas præsantissimum*, est tout entière à prouver que l'autorité est la sauvegarde de la liberté. Les éducateurs y trouveront une mine aussi féconde que sûre de preuves à l'appui de cette thèse.

## II

On l'a dit : l'obéissance doit s'inspirer de l'amour, des vertus qui elles-mêmes relèvent de l'amour, le respect, la confiance, la reconnaissance. Il est inutile de le démontrer et d'insister. Disons plutôt un mot de la cause qui empêche le jeune homme d'obéir dans ces conditions et des remèdes qu'on doit y apporter.

« Notre ennemi, c'est notre maître,  
Je vous le dis en bon français ! »

Si c'est dit en *bon français*, n'en soyons pas fiers : ce n'est pas dit en *bon chrétien*. Le premier maître, c'est Dieu ; sur lui se forment, avec plus ou moins de bonheur, mais se forment nécessairement, tous les éducateurs consciencieux de la jeunesse. Or, Dieu est-il ami ? est-il ennemi ? Le oui et le non partagent les âmes en élus et en damnés ; l'accent de la réponse déclare leur élévation en vertu, ou leur profondeur dans le mal ; et la réponse elle-même vient du sentiment, de la science, que les âmes

(1) *Enarr. in ps. xlv.*



ont de Dieu et d'elles-mêmes ; elle vient de l'humilité ou de l'orgueil.

L'orgueilleux Lucifer a traité Dieu en ennemi, dont il a voulu briser le joug. L'orgueilleuse Ève s'est défilée de Dieu, qu'elle a cru jaloux de son bonheur. L'orgueilleuse Révolution, dans les lamentables derniers jours d'août 1789, a revendiqué les *Droits de l'homme* en mettant dans l'ombre les droits de Dieu, devenus, d'après elle, incapables de faire le bonheur des peuples. L'orgueilleux écolier ne voit dans son maître qu'un homme payé pour l'instruire, dont il faut limiter autant que possible, et secouer au plus tôt, l'autorité ; dont les leçons austères et jalouses compriment ses instincts qui lui promettent tout plaisir ; il cède contre lui à un esprit naissant de révolte, plus ou moins sourde, plus ou moins tapageuse, qui lui fait regarder comme un triomphe tout ce qu'il conquiert en désobéissant.

De là absence complète et ruineuse de la confiance qui est la condition indispensable de l'obéissance fructueuse ; absence du respect qui la conserve et la consacre. Quant à la reconnaissance, l'écolier orgueilleux met de la gloire à l'abjurer ; et, par ses dénigrement, il travaille à l'arracher des cœurs de ses condisciples, dans lesquels un sol moins dur en laisse épanouir quelques germes.

C'est à force de réaliser en eux-mêmes toute la perfection des titres qui commandent l'obéissance, que les maîtres auront raison de l'orgueil qui prétend s'en affranchir. Ici revient tout ce qui a été dit en son lieu sur l'autorité : les moyens de l'obtenir, les défauts qui la compromettent (1). Les maîtres devront aussi s'efforcer d'exceller dans les vertus qui recommandent les parents au respect de leurs fils, telles que nous les avons exposées plus haut :

(1) Cf. *Les vrais principes*, p. 228

la sagesse, le dévouement, la sainteté. On a dit ailleurs combien la vie exemplaire des maîtres a d'influence communicative sur les élèves.

Quand un chef de maison a le bonheur, heureusement peu rare parmi les éducateurs religieux, de compter dans son personnel des maîtres qui justifient de ces titres que nulle âme honnête ne saurait récuser, il ne doit pas craindre de les faire ressortir dans l'occasion. Faute d'expérience du monde, l'enfant ne sait pas les apprécier ; car toute science expérimentale procède de la comparaison. Quand il aura été la proie de l'égoïsme, des calculs intéressés, des mille passions, qui sont le mobile ordinaire de la conduite des hommes, il se repliera sur ses années de collège, et se prendra d'admiration et de reconnaissance pour le zèle désintéressé dont il y fut l'objet. Alors il regrettera de s'être montré ingrat, et d'avoir par là paralysé les résultats de ce zèle. Mais, lorsqu'il ne connaît encore que ses maîtres, que ses maîtres et ses parents — qui ne travaillent pas toujours à lui faire apprécier ses maîtres — il ne les voit que par les yeux de ses caprices contrariés, de son orgueil froissé ; il s'irrite et subit la tentation de les haïr.

Pourquoi donc ne pas lui montrer à quel point ils sont dignes de son amour ? Ce sont des prêtres du Dieu vivant ! Ils sont là, attachés à un labour ingrat et obscur, quand de tous côtés les appellent des ministères pleins d'attraits et de gloire. Ils sont liés par des vœux qui éliminent tous les mobiles de la nature, afin de ne jamais pouvoir s'affranchir du joug auquel l'obéissance les a soumis pour opérer, à force d'abnégation, de concert et de persévérance, le bien final de l'éducation des enfants. Nul soupçon d'intérêt ne saurait poser sur eux ; car, au moment où la maison, grâce à leurs sacrifices mêmes, commencera à prospérer, un ordre va les en tirer et leur demander leur temps pour les débuts pénibles de telle autre maison. Il y a plus : leur

ambition, pour le grand nombre, est de s'arracher au peu d'aises et d'honneurs dont leur tâche, si rude, si mal appréciée qu'elle soit, les environne encore dans les pays civilisés, pour aller porter leur zèle aux peuples oubliés des rivages lointains et barbares.

Ils ont des défauts ? assurément. C'est la condition des hommes ; et ils ne prétendent ni à l'infaillibilité, ni à l'impeccabilité. Mais quelle injustice de détourner les yeux de tant de titres de vénération et de confiance pour opposer, comme fin de non recevoir, quelques travers ou imperfections ! Quelle sottise de s'en faire un point d'appui pour se priver des avantages immenses d'une obéissance respectueuse et confiante ! quelle preuve d'esprit étroit et de cœur mauvais, que de prendre de là prétexte pour rester ingrat ! Qu'est-ce qui attache plus d'honneur au front d'un enfant que la reconnaissance pour ses maîtres ?

Assurément, il faut mettre de la réserve et du tact à présenter de telles observations. Mais enfin, n'est-ce pas le droit des élèves, quand la passion les aveugle et que la calomnie les assourdit, qu'on leur ouvre les yeux, qu'on leur fasse entendre la voix de la raison, qu'on les rende à leur bon cœur ?



## CHAPITRE QUATRIÈME

### DEVOIRS ENVERS LES CONDISCIPLES.

Au nombre de ces devoirs apparaissent tout d'abord la charité et la politesse. Le second sera traité sous un chef spécial. Quant au premier, ce serait faire double emploi que d'y revenir, après en avoir suffisamment parlé en son lieu (1). Ce qui a été dit pour les maîtres, il est facile de le rapporter aux élèves et de leur en approprier la pratique. S'entr'aider, se supporter et se pardonner réciproquement ; se prévenir d'égards mutuels ; s'abstenir de juger, de critiquer, de médire : c'est toujours en ces obligations que se résume la charité fraternelle envers les diverses catégories de nos frères. Les applications seules varient ; et l'expérience fait aisément connaître celles qui sont à recommander aux élèves.

Nous insisterons sur deux autres devoirs de première importance, que le contact avec les condisciples expose et réclame spécialement : la pureté et l'indépendance à l'égard du respect humain.

#### I

Saint Jean Chrysostôme dit à tous les éducateurs :  
« Mettez tous les soins possibles sur tous les points ; mais

(1) Cf. *Les vrais principes*, p. 300 et suiv.

surtout veillez à ce que les enfants soient bien purs. Il n'est point d'objet plus digne de votre sollicitude et de vos efforts que de les conserver dans la chasteté et dans la pudeur (1). » Pour exciter à ce sujet toute la sollicitude et les efforts que réclame de nous le saint docteur, examinons quelle est la beauté et la valeur de cette grande vertu de pureté, à quel point elle est nécessaire aux jeunes gens, et quels funestes résultats entraîne le vice qu'elle réprime.

I. « La jeunesse ne peut avoir un plus bel ornement que la couronne de la pudeur, » dit saint Jean Chrysostôme : *Nihil etatem illam adeò solet exornare ac pudicitiae corona* (2). C'est là une de ces affirmations qui portent d'elles-mêmes leur lumière et leur conviction. Nommer la pudeur, c'est faire jaillir la beauté et resplendir la grâce : telles sont les expressions de saint Ambroise au sujet de Joseph le patriarche : *In ejus moribus lucet pudicitia, et quidam splendet castimoniae comes, nitior gratiae* (3) ; le visage d'enfant qui brille de cette auréole a des attraits sans pareils (4). C'est aussi remplir l'air de parfums, et corriger les miasmes dont les corruptions du siècle menacent prématurément la jeunesse. C'est parler d'honneur et de victoire : « Quelle grandeur, s'écrie Tertullien, quelle glorieuse volupté, que de mépriser toute volupté, et de donner ainsi un gage certain qu'on dédaigne le siècle, qu'on possède la vraie liberté et une conscience intègre ; de s'affranchir de toute peur de la mort ; de fouler aux pieds les dieux des nations ; de mettre en fuite les démons

(1) *De Annâ, serm. 11. vers fin.*

(2) *Loc. cit.*

(3) *De Joseph, cap. 1.*

(4) *Apparuerunt vultus eorum meliores præ omnibus pueris.*  
DAN. 1, 13.

redoutables ; d'aller au-devant des saintes extases et des communications de Dieu (1) ! »

Un auteur italien de la Renaissance explique délicieusement ces communications de Dieu avec l'âme pure : « La candeur du visage, dit-il, a quelque chose de commun avec Dieu, qui l'attire merveilleusement et le charme. Il descend en familier dans les âmes bien pures ; il leur fait sentir sa présence ; il prête une oreille amicale à leurs prières, à leurs désirs. A la manière d'un hôte du foyer il s'entretient avec elles et leur donne l'intelligence des mystères les plus profonds (2). »

Saint Thomas montre très bien d'où vient à la pureté cette glorieuse excellence : « La gloire, dit-il, implique une sorte de clarté qui éclate ; la gloire de l'âme, c'est l'éclat de la raison, d'où vient à la vertu toute sa splendeur. Or les plaisirs des sens l'ensevelissent comme dans un nuage. Ils rabaisent l'excellence caractéristique de l'homme au niveau de la bête, avec laquelle il partage les autres fonctions de la nature animale. « L'homme a son « honneur propre ; ce n'est qu'en en perdant conscience, « qu'il se laisse confondre avec la bête de somme dépour-  
« vue de raison (3). »

De là cette honte qui demeure insurmontablement attachée aux plaisirs des sens. Que n'a pas fait le démon pour en avoir raison ? La morale du monde a pour la volupté d'étranges condescendances, de vraies trahisons ; la poésie et les beaux-arts ont déployé toutes leurs ressources pour parer son visage hideux et atténuer le dégoût qu'il est fait pour inspirer ; la philosophie rationaliste a travaillé à excuser, à justifier ses excès. Peine perdue ! « La volupté,

(1) *Quæ major voluptas quàm fastidium ipsius voluptatis, quàm sæculi totius contemptus, quàm vera libertas, quàm conscientia integra.... ; timor mortis nullus ; quòd calcas eos gentium, demones expellis, revelationes petis, Deo vivis !... De spectaculis.*

(2) *Maphéo Veggio De liber. christianè educand. lib. V, cap. 1.*

(3) *2e, 2a: quæst. XLII, art. IV. — Ps. XLV.*

a dit saint Augustin, s'appelle la honte, même sur les lèvres de ses plus honteux sectateurs (1). » Le paganisme avait plus osé : pour en finir avec cette honte, il avait divisé la volupté, et lui avait sagement ménagé la publicité et l'honneur (2). Malgré tout, le spectacle de Néron se montrant à l'empire romain dans le Forum, avec ce cortège que l'orateur de Notre-Dame refuse de peindre, Néron est resté une exception monstrueuse.

Ayons encore la satisfaction d'entendre saint Augustin. Entrant au vif du sujet, il donne la raison finale d'après laquelle les jouissances de la volupté sont pour l'âme un obscurcissement de sa gloire, sont la honte elle-même. C'est que l'âme doit être, par l'ordre même de sa nature, maîtresse de ses sens ; elle doit régner sur eux, aussi bien que sur elle-même. Quand elle perd, par les passions de l'esprit, par la colère, l'orgueil, etc., cet empire sur soi, elle a moins à rougir, parce qu'enfin c'est par elle seule qu'elle est vaincue. Mais, dans les choses de la volupté, la honte est extrême, parce que l'âme subit la révolte du corps, qui est étranger à elle, inférieur à elle, et qui dépend d'elle au point de perdre sa nature quand elle l'a quitté (3).

Ce vice est donc le renversement même de la nature humaine. C'est l'intelligence devenue servante des organes ; c'est l'ange agenouillé devant la bête ; c'est l'âme, l'âme éthérée et imprégnée de lumière, qui tombe dans la fange où elle se plonge en se défigurant ; c'est sur un front « signé de la lumière de Dieu, le soufflet de l'ange de « Satan (4) ! »

(1) *Hanc libidinem ipsi turpes turpitudine appellunt. De civ. Del. lib. xviii, cap. 18.*

(2) Cf. la célèbre confér. du P. Lacordaire, sur la Chasteté, 22<sup>e</sup> vers. med.

(3) *Mais pudet in luxuria, quia corpus, quod alterum ab animo est, atque infra illum, et enjus, sine illo, natura non vivit, volenti jubentique non cedit. Loc. cit. cap. 23.*

(4) Ps. iv, 7. — II Cor. xiii, 7.



Le R. P. Félix a décrit, on pourrait dire qu'il a chanté, en ces lignes ravissantes, qui sont dans toutes les mémoires, la gloire de la pureté : « Alors, dit-il, que l'enfant porte dans tous les rayonnements de sa vie la lumière d'une chasteté qu'aucun souffle n'a ternie, et qu'aucun orage n'a troublée ; oh ! alors que l'enfant est beau à contempler ! En le voyant peindre sur son front candide, dans ses regards transparents et dans ses inimitables sourires, une âme si naïve et si charmante, si bello tout à la fois et si ignorante de sa beauté, on se demande quel sera le bonheur de voir les anges dans le ciel, puisque les anges de la terre donnent à ceux qui les regardent une si délicieuse vision. Ni la fleur ouvrant sa corolle diaprée aux rayons du soleil, ni le lac réfléchissant l'azur dans sa pureté tranquille, ni l'oiseau se jouant dans la lumière, ni l'arbre déployant sa couronne de fleurs sous un ciel de printemps, ni la fontaine roulant ses flots sur un sable d'or et reflétant dans ses eaux la beauté de ses rives : rien dans la création ne peut égaler le ravissement que donne à une âme ce visage d'enfant, où la beauté de l'homme apparaît immaculée, comme le front de la Vierge sans tache, modèle de la beauté humaine et de la pureté virginale (1). »

Avant lui, dans la même chaire, le P. Lacordaire avait prononcé ces quelques paroles moins gracieuses, mais plus profondes, qui fournissent, en peu de mots, à ceux qui voudront les développer, une thèse complète de la grandeur de cette vertu par l'énumération des maux qu'entraîne fatalement le vice contraire : « La chasteté, dit-il, n'est pas une vertu mystique, une vertu de cloître et d'initiés ; c'est une vertu morale et sociale, une vertu nécessaire au genre humain. Sans elle, la vie se flétrit dans ses sources, la beauté s'efface du visage, la bonté se retire du

) Conf. de N.-D. catême de 1861.

cœur, les familles s'épuisent et disparaissent, les nations perdent peu à peu leur principe de résistance et d'expansion, le respect de la hiérarchie s'éteint dans les scandales; tous les maux enfin entrent par cette porte, toutes les servitudes et toutes les ruines y ont passé (1). »

La belle vertu de pureté a son auréole, et sa défense en même temps, dans « cet objet charmant qui se refuse sans cesse à la couleur de tous les styles et souffre peu d'être nommé (2) », la *Pudeur*. On pourrait appliquer ici, en parlant de cet angélique instinct, le mot célèbre de François I<sup>er</sup>, et dire d'un jeune homme qui a eu des faiblesses, mais qui est resté pudique, dire avec une ferme confiance en son retour à la vertu : « Tout est perdu, fors la Pudeur ! » Quelque joug que des pensées, des images mal combattues, aient mis sur son esprit, quelque pente que de honteux instincts, trop longtemps satisfaits, aient imprimée à sa vie, s'il n'a jamais bravé les épouvantes de la pudeur, ni raillé ses rougeurs tutélaires, tout peut être compromis, rien n'est désespéré ! N'ayant ni cherché, ni subi de complices, il reste du dehors maître de sa liberté ; les pointes de la honte ne se sont pas émoussées ; la conscience est restée vive : tout autant de conditions favorables à l'action de la grâce. A mesure qu'avec l'âge son caractère s'affermait, elle prend plus d'empire ; ses chutes diminuent, et un moment vient où elles auront cessé entièrement.

Il faut donc lui imprimer au fond du cœur une grande estime pour la pudeur ; et l'on aimera à s'aider, pour cette fin, des belles pages, si neuves et si vraies, de Joubert (3).

(1) Année 1861, 23<sup>e</sup> confér. L'éducateur qui voudrait insister sur ce sujet si important et si délicat, n'aurait garde d'oublier le célèbre sermon de Bourdaloue sur l'impureté ; les bornes de ce traité nous obligent à nous en tenir à cette indication.

(2) Joubert. *Pensées*, titre VI. Cicéron avait exprimé la même idée : *Erubescunt pudici etiam de pudicitia loqui*.

(3) *Pensées*, titre : *De la pudeur*.

Nulle part cet esprit d'élite n'a déployé plus de patience à observer, ne s'est montré plus ingénieux, ni plus original, dans l'expression.

Il s'efforce d'abord de définir la pudeur ; puis, il recherche l'origine et le caractère propre de « cet ornement mystérieux, de cet abri délicat, » où doit éclore en sûreté « la plus rare des perfections » ; enfin, il en décrit les incomparables résultats.

« Une toile d'araignée, dit-il, faite de soie et de lumière, ne serait pas plus facile à exécuter que cet ouvrage : *Qu'est-ce que la pudeur ?*

« La pudeur est on ne sait quelle peur attachée à notre sensibilité, qui fait que l'âme, comme la fleur qui est son image, se replie et se recèle dans elle-même, tant qu'elle est délicate et tendre, à la moindre apparence de ce qui pourrait la blesser par des impressions trop vives ou des clartés prématurées. De là cette confusion qui, s'élevant à la présence du désordre, trouble et mêle nos pensées, et les rend comme insaisissables à ses atteintes. De là, ce tact mis en avant de toutes nos perceptions, cet instinct qui s'oppose à tout ce qui n'est pas permis, cette immobile fuite, cet aveugle discernement, et cet indicateur muet de ce qui doit être évité, ou ne doit pas être connu. De là, cette timidité qui rend circonspects tous nos sens, et qui préserve la jeunesse de hasarder son innocence, de sortir de son ignorance et d'interrompre son bonheur. De là ces effarouchements par lesquels l'inexpérience aspire à demeurer intacte, et fuit ce qui peut trop nous plaire, craignant ce qui peut la blesser.

« La pudeur abaisse notre paupière entre nos yeux et les objets, et place un voile plus utile, une gaze plus merveilleuse, entre notre esprit et nos yeux. Elle est sensible à notre œil même, par un lointain inélué et un magique enfoncement qu'elle prête à toutes nos formes, à notre voix, à notre air, à nos mouvements, et qui leur donnent tant de grâces. Car, on peut le voir aisément : ce qu'est leur cristal aux fontaines, ce qu'est un verre à nos pastels, et leur vapeur aux paysages, la pudeur l'est à la beauté et à nos moindres agréments . . . . .

« Elle fait, sans efforts, contracter à l'âme la sagesse, et, à la volonté, l'habitude de n'obéir qu'à des mobiles spirituels comme elle. Elle assure à nos facultés le temps et la facilité de se déployer.

bors d'atteinte et sans irrégularité, en un centre circonscrit, où la pureté les nourrit et la candeur les environne comme un fluide transparent. Elle tient nos cœurs en repos et nos sens hors du tumulte, dans ses invisibles liens, incapables de nous contraindre dans notre développement, mais capables de nous défendre en amortissant tous les chocs et en opposant sa barrière à nos propres excursions, lorsque trop d'agitation pourrait nous nuire ou nous distraire. Elle établit entre nos sens et toutes leurs relations une telle médiation et de tels intermédiaires que, par elle, il ne peut entrer dans l'enceinte où l'âme réside que des images ménagées, des émotions mesurées et des sentiments approuvés.

« Nous ne la gardons pas toujours...; d'elle-même, sans efforts, elle diminue et s'efface, lorsqu'elle serait inutile et que le but en est atteint... Même alors, cependant, elle imprime en nous ses vestiges et nous laisse son esprit. Nous en perdons le mécanisme, mais nous en gardons la vertu. Il nous reste une dernière ombre du réseau : je veux dire cette rougeur qui nous parcourt et nous revêt, comme pour effacer la tache que vent nous imprimer l'affront, ou pour s'opposer au plaisir excessif et inattendu que peut nous causer la louange.

« Elle nous lègue encore de plus précieux fruits : un goût pur dont rien n'émoussa les premières délicatesses ; une imagination claire dont rien n'altéra le poli ; un esprit agile et bien fait, prompt à s'élever au sublime ; l'amour des plaisirs innocents, les seuls qu'on a longtemps connus ; la facilité d'être heureux, par l'habitude où l'on vécut de trouver son bonheur en soi ; je ne sais quoi de comparable à ce velouté de fleurs qui furent longtemps contenues entre des freins inextricables, où nul souffle ne put entrer ; un charme qu'on porte dans son âme et qu'elle applique à toutes choses, en sorte qu'elle aime sans cesse et qu'elle a la faculté d'aimer toujours ; une éternelle honnêteté ; car il faut ici l'avouer, comme il faudra l'oublier peut être : aucun plaisir ne souille l'âme, quand il a passé par des sens où s'est déposée à loisir et lentement incorporée cette incorruptibilité ; enfin, une telle habitude de contentement de soi-même, qu'on ne saurait plus s'en passer et qu'il faut vivre irréprochable pour pouvoir vivre satisfait (1). »

II. - - Il est ordinaire que ce qui est précieux soit menacé. La malice humaine le convoite pour le posséder

(1) *Ibid. cit.*

ou le détruire ; et Dieu permet ces dangereuses atteintes pour nous obliger à l'apprécier et à le défendre. Or, on sait assez quels ennemis du dedans et quelle conjuration du dehors se concertent pour ravir à l'enfant l'ineffable privilège de la pureté.

Le R. P. Félix a décrit de main de maître la crise d'adolescence où apparaissent les premiers dangers ; ces profonds désaccords qui se font entendre, ces instincts inconnus qui s'éveillent, ce mélange de craintes et d'espérances en face de perspectives mystérieuses qui ravissent de loin l'enfant et qu'il n'ose regarder de près, cette ombre de mélancolie qui s'étend, comme un voile, sur son front, ce besoin de sonder son mystère et de jouir. Il explique, par un mot des plus justes et des plus profonds, le change que prend l'imagination, jusqu'ici droite et chaste, sur les promesses que lui font ces révélations nouvelles : « Elle multiplie, dit-il, au gré de ses désirs le réel par le possible ; et, jetant sur la matière ces reflets de l'infini, elle ramène sur les choses du corps et de la chair les plus nobles sentiments du cœur et les plus saintes aspirations de l'âme (1). »

Or, c'est au moment où ce danger éclate et s'accroît que le monde prépare au jeune homme des dangers plus grands encore par le dehors qu'ils ne le sont par le dedans. Laissons parler l'auteur :

« Les livres viennent, dit-il, lui promettant, jusque par leurs titres séducteurs, la révélation de tous les mystères : mystères de Paris ou mystères de Londres, mystères du peuple ou mystères de la noblesse, toujours des mystères. Et puis ce sont des révélations, des confessions, des aveux : livres charmants où la littérature et la poésie ont ouvert à travers les fleurs, dans des perspectives

(1) L'abus affreux et sacrilège que les esclaves des sons font du mot sublime, céleste, divin, de *l'amour* fait comprendre et résume ce danger. Quo l'on compare le prodigieux chap. V du III<sup>e</sup> livre de *l'imitation*, où l'amour est décrit, avec l'idée que ces malheureux s'en font, qu'ils propagent, hélas ! avec de si douloureux succès !

riantes, tous les mystères de la vie. Le roman sensualiste, admis au foyer domestique par une mère imprudente ou un père indifférent, vient de lui-même se glisser sous sa main ; et son imagination, qui n'a fait jusque-là que se bercer dans le rêve, apprend peu à peu à se fixer sur le réel. Là, son cœur assiste tressaillant à des scènes où la volupté se produit comme une reine avec un cortège de plaisirs, et pose devant ce cœur déjà blessé, comme l'idole même de la vie humaine ; trop heureux si un auteur corrompu et corrupteur, se traînant avec son cœur perversi dans le réalisme le plus abject, ne force cette jeune imagination à s'abattre avec lui dans le bas-fonds de l'orgie et dans les égouts de l'humanité ! Et si un jour, trompant la surveillance, cette curiosité insatiable l'entraîne au théâtre pour y voir se dérouler, dans leurs représentations les plus saisissantes, les drames de la vie humaine, quelle tentation vient s'ajouter pour lui à tant d'autres tentations ! quelles pensées, quelles images, quelles émotions, quelles sensations, il trouve dans cette voluptueuse atmosphère, où l'on dirait que le plaisir l'enveloppe comme un vêtement et le berce dans tous ses enchantements.

« Se tint-il loin de ces temples profanes où la volupté a ses adorations, son encens, ses hymnes, ses héros et ses victimes : est-ce qu'il ne lui suffit pas de traverser nos grandes cités pour sentir de tous côtés, autour de son cœur, une conspiration redoutable avec ce mal qui l'attaque ? Partout il en sent le souffle et il en voit les images. Que dis-je ? il en voit plus que les images, il en sent plus que le souffle : il en touche la réalité palpable. Il croit voir l'humanité entière plongée au fleuve des voluptés, comme au fleuve même de la vie ; et, en la voyant se laisser aller avec un charme intarissable à son cours facile et joyeux, il se demande pourquoi il serait condamné à se cramponner seul au rivage, ou à remonter seul avec effort ce torrent qui semble emporter dans ses flots tout un siècle fortuné. Il se demande si la volupté n'est pas une loi, et la chasteté une exception, et si la première nécessité de son âme ne serait pas de céder sans résistance aux exigences de son corps !

« Comment, sous ce double assaut, l'enfant portera-t-il dans toute son intégrité l'honneur d'une âme pure et d'une chair immaculée ? comment résistera-t-il sans en être blessé, et à ces charmes de la volupté qui l'attaquent au dedans, et à ces séductions du monde qui l'attaquent par le dehors ? Et qu'adviendra-t-il de lui, si un compagnon d'âge atteint comme lui de ce coup mystérieux, mais ayant de plus que lui, avec l'expérience de la tentation connue, l'expérience du mal accompli, se penche à son oreille et lui

dit, comme le serpent à la femme innocente : « Pourquoi crains-tu de toucher à ce plaisir ? si tu savais, quel charme ! quel enchantement ! » Oh ! c'est alors que l'imagination de l'enfant, surexcitée par les impulsions du mal et par les suggestions du tentateur, croit entendre retentir, elle aussi, la parole qui accomplit la première de toutes les séductions : « *Eritis sicut dii*, vous serez comme des dieux ! » Vous verrez devant vous s'entr'ouvrir des horizons infinis, et surgir du fond de vous-même des félicités inconnues. Alors c'est la suprême épreuve ; et, si ce n'est encore la chute, c'est le danger d'une innocence menacée de périr (1). »

Ce qui aggrave la puissance contagieuse de ce mal, si puissant déjà par les intelligences du dedans et les conjurations du dehors, c'est la connivence de l'opinion. Tout concourt, dans le monde, à exciter les germes de l'incendie qui couvent dans les sens de l'adolescent : la poésie, les arts, les habitudes des salons, les occasions qui se multiplient sous ses pas ; il est convenu, ou du moins sous-entendu, que beaucoup de ces désordres, qui dévorent la vertu et troublent tout l'avenir d'un jeune

(1) Conf. N.-D. 1861 — 1<sup>re</sup> sur la pureté. — Il ne sera pas hors de propos de joindre à cette peinture, faite par un cœur sacerdotal, celle d'un romancier dont la critique, autorisée par son expérience, a non moins de prix que de verve : « Quel monde, dit M. Octave Feuillet, quel monde que celui-là, où tout plaisir est une tentation ; tout loisir, un péril ; toute fête, un moyen plutôt qu'un but.. ; où la vertu est honorée, sans doute, mais où le vice est défilé sous mille noms provoquants, sous mille formes hypocrites, sous mille périphrases, complaisantes comme des duègnes Et à quoi s'applique le génie des artistes les plus séducteurs, sinon à prêter une grâce nouvelle, un attrait de plus, au serpent ? Vers quel dieu s'élève l'encens que font fumer, chaque soir, vingt théâtres, dans Paris ? vers quel dieu ces tirades enthousiastes et ces mélodies entraînantes ? En quel bonheur et sous quelle invocation ces images ardentes qui palpitent dans nos musées ? ces enlacements de marbre ? ces convulsions de bronze ?... Entre l'estime glaciale que le monde accorde à la vertu et les admirations, les extases et les délires, qui font cortège à l'objet caché de ce culte public, quelle femme (on peut bien dire : quel jeune homme), à un jour donné, ne sentira naître en elle un doute amer et une immense curiosité ?... Elle est monstrueuse l'inconséquence de ce monde qui commande la vertu en nédant, et qui prône le vice de sa voix la plus avenante ! Ce tartuffe libertin déguisé, par un insidieux vocabulaire, ce mot si court, *vice* : il l'appelle volupté, amour, idéal, cœur, Ame ! »

*Proverbes : la Crise.*

homme, n'atteignent pas son honneur. L'opinion a des exigences implacables à l'égard de la femme, et, en faveur de l'homme, des tolérances aussi illogiques qu'injustes. « Moins que la femme, disait le P. Lacordaire à la jeunesse de son brillant auditoire, vous êtes gardés par la nature et la société ; une liberté aussi grande que vous désirez vous a été laissée, vous pouvez tout contre vous-mêmes et tout avec une longue impunité (1). » Ça et là au sein du monde, quelques protestations surgissent ; mais elles sont timides, incertaines et sans écho (2). Les paroles évangéliques si formelles, si menaçantes, qui s'appliquent, sans la moindre exception, à tout âge et à tout sexe, on les taxe d'exagération ; on accuse de rigorisme les interprétations des Saints Pères qui condamnent, avec une parfaite unanimité, tout ce qui, dans l'usage des sens, s'écarte des dictées de la raison, en se proposant le plaisir et non la fin à laquelle seule est destiné le plaisir.

Le code civil est ici tristement d'accord avec l'opinion ; on dirait qu'il s'en est fait le complice. En interdisant « la recherche de la paternité », il laisse sans défense la jeune fille que le besoin de gagner sa vie arrache au foyer domestique et oblige un service du riche. Le plus ordinairement simple, crédule, subjuguée aisément par ce qui lui apparaît avec le prestige du rang, de la

(1) Année 1841, 22<sup>e</sup> conférence.

(2) Une Anglaise qui s'est fait un nom par ses travaux sur l'éducation a écrit avec autant de sens et de justesse que de feu : « La modestie et la pudeur ont été considérées avec raison comme un des premiers ornements de la femme ; mais il me semble que l'attribution exclusive de ces vertus aux femmes est une véritable injure à l'un et à l'autre sexe. Pourquoi les jeunes hommes ne seraient-ils pas élevés dans des habitudes de modestie, tout comme les jeunes filles ? Par quelle étrange confusion de principes estimerait-on que leur imagination peut se souiller et leurs mœurs s'alléger essentiellement, sans qu'il en résulte de graves conséquences ? Que peut-on gagner à leur faire confondre l'idée d'une certaine indépendance mâle avec les habitudes licencieuses et grossières ? » Miss Edgeworth : *Letters upon education*.



richesse, de l'autorité, cette disposition de nos lois la livre presque fatalement à la langue.

Qu'un jeune homme donc abandonne ou ses sens, ou son cœur, ou tout à la fois, à une affection illégitime, plus d'un père ferme les yeux ; on en voit qui osent davantage, et qui, à l'exemple de lord Chesterfield (1), excitent et pressent, quand l'occasion n'est pas assez pressante par elle-même, ou que, soit le naturel, soit la vertu, hésitent devant le crime.

Devant le crime ! ne retirons pas le mot : maintenons-le au contraire avec énergie, en face de cette connivence de l'opinion, dont nous n'appellerons jamais avec assez d'indignation à la conscience des gens honnêtes et réfléchis. Est-ce que ravir l'honneur à la vierge chrétienne, pour qui il est un trésor sans pareil ; l'abandonner une fois flétrie, soit au vice, soit à la misère — elle n'a plus que le choix de l'un ou de l'autre, — est-ce que ouvrir dans un honnête foyer une source intarissable de larmes amères, qui minent la vie des parents devenue opprobre et douleur ; est-ce que s'exposer à appeler au monde des êtres que le mépris précède, environne, poursuit du berceau à la tombe, qui n'auront pas même la consolation de connaître, pour le maudire, le monstre d'égoïsme qui a payé de cette affreuse rançon quelques minutes d'abominable plaisir : est-ce que tout cela n'est pas un crime ? et parce qu'il profite des inexplicables inerties de la conscience publique et des défaillances de la loi pour aller le front haut ; parce qu'il ose être fier du nombre et des qualités des victimes qu'il a faites, n'en est-il pas plus abominable devant Dieu et devant tout ce

(1) Voir ses lettres traduites par M. Am René. Elles peignent au vif, on peut le dire, le vice de cette aristocratie protestante, si habile à couvrir d'un voile d'honneur son scepticisme et son orgueil.

qui a encore un peu de justice et de noble colère dans le cœur (1) ?

Il est aussi difficile et délicat que nécessaire de prémunir la jeunesse contre ce danger. Si nous ne pouvons pas entrer, toujours et avec tous, dans tous ces détails, du moins ne cessons pas de prêcher la morale, la vraie morale de l'Évangile, cette morale seule logique et efficace, qui arrête le torrent dans sa source, en condamnant la pensée et le regard non moins que l'action. Disons-leur bien, à ces chers adolescents, que « Dieu ne se laisse pas jouer (2) ; » que ses « oracles ne lui reviennent pas sans vengeance (3). » Or c'est un oracle formel et absolu que « le jeune homme « suivra sa voie, et que ses os resteront pleins des vices « de son adolescence (4). »

Quelle vérité dans cette terrible image ! l'expérience l'a appris : celui qui a trahi la chasteté dans sa jeunesse est

(1) Ne craignons pas de citer ici les éloquentes indignations du P. Lacordaire : « Ah ! Messieurs, s'écriait-il, en quittant cette assemblée, cherchez une de ces rues où la misère s'abrite, montez ces tristes rampes : vous voici devant un grand spectacle. Ces visages flétris si jeunes, ils ont été beaux ; ces membres qui n'inspirent plus que la tentation de l'horreur, ils ont été vivants ; ces êtres déshonorés, ils avaient des frères et des sœurs. Ils n'en ont plus, ils n'ont plus rien, pas même des remords. Qui les a dépouillés, meurtris, livrés à la misère, à l'ignorance même de leur malheur ? Qui ? Vous le savez bien. Lâche autant qu'égoïste, le sens dépravé ne s'attaque pas à l'homme dans sa force, mais dans sa faiblesse : il n'ose pas tenter l'homme qui peut le regarder en face ; il va bassement, comme le ver de terre, se glisser au sein des fleurs que le printemps vient d'ouvrir et qui n'ont qu'un jour. Il va solliciter ce qui ne peut pas se défendre ; il se présente à un être faible et trop facile à séduire, parce qu'il a autrefois séduit le premier ; il se présente à lui, sous les dehors d'un cœur touché. L'hypocrite ose mettre la main sur cette région de l'âme ; il cache la débauche et la trahison sous le geste de l'amour et de la fidélité ; puis, l'heure passée, après qu'il a détruit ce qui ne se réédifie jamais, il abandonne, il s'en va, déserteur du mal qu'il a fait, se consoler du dépôt qu'il éprouve par un dégoût qui n'est encore qu'à venir. Quelle oppression y aura-t-il dans le monde si ce n'est pas là de l'oppression ? » *Loc. cit.*

(2) GALAT. VI, 7.

(3) IS. LV.

(4) PROV. XXII, 6. — JOB. XX, 41.

rarement fidèle aux lois du mariage chrétien. Vainement une vertueuse et douce compagne aura-t-elle gagné son cœur et pensé le fixer : est-il maître de soi, le cœur de l'homme qui a livré sa jeunesse à ses sens ? Ils le dominent et veulent être satisfaits. Bientôt ils sont las des chastes tendresses d'un foyer dont le sacrement a fait un sanctuaire ; et c'est en brisant le frein salutaire et glorieux de l'unité et de la sainteté conjugales que leur esclave, redevenu la proie des vices qui, dès le jeune âge, bouillonnèrent en ses os, va trop souvent engloutir dans un abîme sans fond la dignité de sa conscience, la paix de sa famille, l'honneur de son nom et les espérances certaines des meilleures joies de ce monde.

Écoutons plutôt saint Jean-Chrysostôme : « La jeunesse, dit-il, ne peut avoir un plus bel ornement que la couronne de la pudeur ; plus de bonheur, que de se présenter au mariage pure de toute souillure. L'épouse deviendra toujours plus aimable au jeune homme dont l'âme n'aura subi le joug d'aucun contact impur, ni les marques de la corruption ; dont la première liaison est celle de la femme à laquelle une chaste union va désormais l'associer. Se présenter au mariage avec cette précieuse vertu, c'est le moyen de donner à l'amour son ardeur ; à l'affection, sa sincérité ; à l'amitié, sa puissance... Mais si, avant le mariage, il s'est laissé aller au vice, une fois marié, il ne saura contenir ni ses regards ni ses passions ; et, dès lors, que seront pour lui ses liens sacrés?... Hélas ! on le voit tous les jours : ils retournent à leurs fréquentations honteuses, ceux dont la jeunesse n'a pas été chaste. De là les injures, les mauvais traitements, le bouleversement de tout l'intérieur, une guerre sans trêve au foyer domestique. Quelle différence d'avec l'union qu'a précédée la continence ! Là l'épouse est l'unique objet de l'attachement ; les regards de la tendresse ne se portent que sur elle, et c'est dans une parfaite concorde que s'écoule cette

union. Or, au foyer où se trouvent l'union et la paix, quels biens peuvent manquer (1) ? »

On aimera à entendre en finissant les adieux d'un père de famille chrétien, près de mourir, à son fils. Jamais l'amour paternel ne trouva des accents plus sincères, plus pénétrants ni plus sublimes, pour communiquer l'ardeur d'une conviction de laquelle une sage expérience lui a fait sentir que dépend tout le bonheur que son fils pourra goûter dans la vie. Quel jeune homme lira ces lignes éloquentes sans croire et sans jurer d'en faire la règle de sa conduite ?

« Veux-tu être heureux éternel ? garde la virginité pour celle que tu veux trouver vierge ; c'est alors que le mariage est un paradis en ce monde. Ce conseil, mon bon ami, il n'y a que ton père qui puisse te le donner ; ce n'est que de moi que tu peux apprendre ce grand secret de la félicité humaine. J'y attache tant d'importance que je me mets à genoux devant toi, je prends tes mains, je les arrose de mes larmes ; et, les yeux baissés devant les tiens, je te dis, mon cher enfant, que, depuis que tu es né, j'ai veillé nuit et jour à la conservation de tes mœurs. J'ai éloigné de toi, avec le plus grand soin, tout ce qui aurait pu te corrompre. Aujourd'hui que la mort me presse, je te remets à toi-même le dépôt que Dieu m'avait confié.

« Oui, garde-toi toi-même, mon fils ; ne souille pas ton corps ; garde-toi pour la femme que Dieu te destine. Si, à ma prière, tu te conserves chaste, crois que j'aurai plus fait pour toi que si je t'avais laissé d'immenses richesses. Ta vie sera longue ; ta couche nuptiale ne cessera jamais de t'être aussi chère que le premier jour ; tous les jours seront des jours de satisfaction, de paix et de bonheur

(1) *Gen.* II, de *ANNA*.

domestique : ton sang pur coulera dans les veines de tes enfants. Leur santé sera le prix de ta sagesse ; et leurs bénédictions seront une nouvelle récompense pour toi (1). »

III. — On vient d'exposer un des plus lamentables résultats du vice contraire à la pureté. Il est loin d'être le seul. On peut dire que ce vice s'attaque à tous les meilleurs biens du corps, de l'esprit, du cœur et de la grâce ; il n'en est point qui ne s'altère notablement sous ses venimeuses morsures : la santé s'alanguit et la vigueur s'use prématurément, les facultés intellectuelles s'amoindrissent, le caractère s'émonsse, la foi s'éteint, la piété se refroidit. Aussi saint Thomas déclare-t-il, avec la généreuse indignation que lui inspirait son âme si élevée au-dessus des tumultes des sens : « L'esclavage de la concupisence est le pire de tous, il vaudrait mieux être esclave d'un lépreux (2). »

« Dans ce vice, a dit le maître consommé, dont nous avons cité souvent le précieux témoignage, est le triste mot de bien des mystères, qui tourmentent souvent la sollicitude des parents. Là est la cause secrète de cette désolante inertie qui résiste à tous les efforts du zèle ; de cette indifférence qu'effleurent à peine les affections les plus vives ; de cette aigreur de caractère et de langage, qui rend le commerce d'un enfant pénible, même pour ceux qui lui sont le plus attachés. Cette plaie contagieuse ne fait pas les mêmes ravages en tous ceux qu'elle atteint ; mais chez tous elle retarde le développement de l'esprit et des sentiments généreux ; et toujours il est vrai de dire qu'on perd beaucoup en perdant l'innocence (3). »

(1) Conseils d'Ant. Courtois à ses enfants, III. — *Vie domestique*, L. 1<sup>re</sup>, par M. Gu. de Rimès.

(2) *Politis eligendum esset servum esse unius leprosi quam esse in servitute membrorum erubescibilium. De erudit. princip. lib. I, cap. V.*

(3) L'abbé Poullé. *Disc.* du 18 août 1843.

Il faut remarquer cette dernière observation : « Cette plaie contagieuse ne fait pas les mêmes ravages en tous ceux qu'elle atteint. » Il est des tempéraments, ou richement doués, ou fortement trempés, soit au physique, soit au moral, qui résistent plus longtemps : ils peuvent perdre plus sans s'appauvrir, ou bien ils ont plus de force naturelle pour se retenir sur ces pentes que leurs fanges mêmes rendent si glissantes. De là quelquefois les esprits sensuels, qui aiment la tentation, prennent prétexte pour mépriser tous ces dangers qu'une sage tendresse leur fait craindre. Il n'en est pas moins vrai que, si de tels désastres ne sont pas en tous portés à leur comble, il y a partout dépérissement. S'ils ne meurent pas tous, tous sont frappés ; tous portent devant les hommes la responsabilité des dons qu'ils ont reçus pour leur bien et pour le bien des autres et qu'ils ont, sinon totalement perdus, du moins profanés et notablement diminués, en s'envelissant dans des bourbiers sans fond.

Il n'entre pas dans les limites de notre plan de décrire toutes ces ruines, ces dévastations lamentables ; un traité serait nécessaire. Il y faut d'ailleurs de la mesure : selon leur état de candeur native, ou de dépravation prématurée, on proportionnera aux élèves les conseils motivés, les prudentes épouvantes. Le sermon énergique de Bourdaloue, déjà cité, fournira des leçons sévères sur les ruines de la foi ; les conférences du P. Lacordaire et du P. Félix, auxquelles nous avons fait des emprunts, sur celles du cœur ; on cherchera avec réserve, dans les livres spéciaux, les témoignages autorisés qui font foi des ruines de la santé, de ces caducités précoces, de ces infirmités séniles, de ces stigmates d'ignominie imprimés sur le visage du jeune libertin : tout autant de résultats du vice homicide.

Nous n'insisterons que sur le tort immense qu'il cause à l'intelligence. Tout le monde connaît la sentence de saint

Augustin : *Nihil esse sentio quod magis ex arce dejiciat animum virilem, quam blandimenta feminea, corporumque ille contactus, sine quo uxor haberi non potest* (1). Il n'est que trop aisé d'en démontrer la sagesse et de prouver, même rigoureusement, que la honteuse passion, quand on a le malheur de se livrer à elle, entraîne fatalement la diminution croissante, et, à la longue, la perte des forces intellectuelles. La jeunesse de nos écoles, qui s'occupe surtout de les acquérir et de les augmenter, a besoin de se bien tromper dans cette conviction et dans la haine vigoureuse du vice qu'elle ne saurait manquer d'en retirer.

En effet, ce qui nuit à la vigueur de l'esprit, c'est l'insoumission des sens. En plusieurs de ses épîtres, l'Apôtre a décrit, avec une précision rigoureuse, cette guerre intestine que la faute originelle, en détruisant l'ordre établi de Dieu, a allumée au dedans de nous ; cette guerre de « l'ange et de la bête, » comme disait Pascal, et dont les alternatives causent, jusqu'à la tombe, ou notre gloire ou nos humiliations. « La chair, dit-il, conspire contre l'esprit ; et l'esprit, de son côté, contre la chair ; ce sont deux ennemis implacables (2). » Avec une humilité exemplaire, bien encourageante, il se plaint de ne pas se comprendre lui-même : « Ce que je veux, dit-il ailleurs, je ne parviens pas à le faire ; le mal que je hais, c'est ce que j'accomplis... Ce n'est donc pas moi qui opère, mais c'est le mal habitant en moi (3). » De là découle la nécessité de combattre avec énergie « cette loi des membres » qui usurpe l'empire, et de crucifier la « chair avec ses vices

(1) *Solil.* lib. I, n° 17.

(2) *Gal.* v, 17.

Mon Dieu, quelle guerre cruelle !  
Je trouve deux hommes en moi...

J. RACINE : *Cantique spirituel*.

(3) *Rom.* vii, 15, 17.

« et ses concupiscences (1), » à l'aide de la mortification chrétienne.

Ces obligations impérieuses s'entendent, il est vrai, de la vertu et de la grâce ; c'est la vie morale et surnaturelle qui est surtout en butte à cette insolence des sens que saint Paul décrit et déplore. Mais l'intelligence est le réceptacle de cette vie : elle doit donc ressentir le contre-coup, et subir une dépression proportionnée au déclin et à l'asservissement de la volonté. Les sens sont ses instruments pour découvrir et s'approprier la vérité, comme ils sont les organes de la volonté pour manifester au dehors sa malice ou sa rectitude et pour produire des œuvres de vice et de vertu. N'est-ce pas aux sens que la raison doit les faits, les phénomènes, les formes sous lesquels elle abstrait la vérité où l'intelligence s'abreuve et s'épanouit ? Il faut donc que les sens soient obéissants et subtils comme des liniers fidèles. Insoumis, ils chasseront pour leur compte : ils amuseront l'intelligence et la retiendront sous cet horizon de l'exil, empêchant qu'elle ne « pénètre dans l'intérieur du voile. » La voilà privée de son élan, condamnée à ignorer la vraie science, qui est la connaissance des causes, et à languir dans les bornes d'un savoir étroit, stérile, dangereux, concentré dans la matière, qui est l'objet propre et borné des sens et qu'elle ne sait plus dépasser, qu'elle ne gouverne que pour y trouver des jouissances au profit des passions qui tirent d'eux leurs noms et leur honte. C'est le renversement de l'ordre : au lieu de la servir, les organes se font servir par l'intelligence. Il faut donc que l'abstinence et la chasteté, la chasteté surtout, soumettent les sens et en compriment les empiétements sur les droits de l'esprit, aussi bien que sur la liberté du cœur. N'est-ce pas à la pratique de ces deux vertus, au témoignage de saint Thomas, que Daniel et ses jeunes

(1) GAL. V, 24



compagnons durent la perfection de la science que le roi d'Assyrie ne pouvait se lasser d'admirer en eux (1) ?

Une fois dociles à la loi de l'esprit, les sens deviendront des agents déliés, des serviteurs soumis et agiles. Dans leur état de rébellion, ils sont nécessairement lourds. Car la terre, vers laquelle ils tendent, les déprime en les attirant et les tient collés à elle (2). De là ce poids de la chair qui se fait subir à l'intelligence et l'alourdit : *Aggravat animam*. Quel secours lui prêteront des instruments dont les cordes sont ainsi distendues et inertes ? quel essor est encore possible au génie trahi par ses organes, entraîné par les choses du dehors dont il ne peut plus se déprendre, amoitié dans sa généreuse ardeur pour le vrai ? Hélas ! c'est ainsi que se produisent ces esprits écourtés, manquant d'élan et de chaleur, qui ne savent rien voir au delà de l'heure présente et du résultat matériel et immédiat ; insoucians de la durée et de l'avenir ; insensibles à ce qui touche à la vérité et à la justice ; se rapprochant toujours plus de l'animal qui vit tout entier dans l'heure présente et dans le cercle de ses grossiers instincts : *Homo, cum in honore esset, non intellexit ; comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis* (3) ! »

Ainsi la grande vertu chrétienne qui sauve la pureté du cœur profite, dans la même mesure, à la préservation et à l'accroissement des dons de l'esprit. De part et d'autre, le désordre des sens diminue l'âme, en quelque sorte ; chaque faute qu'il entraîne est une blessure, un joug, un affaiblissement de la volonté et de l'intelligence ; et il est rigoureux de conclure que l'une, aussi bien que l'autre, devra à l'énergie qui soumet la chair son intégrité et ses progrès. Ainsi se comprend pleinement le cri sublime de saint Augustin dans cette prière à laquelle on a fait de

(1) 2<sup>e</sup> 2<sup>m</sup>, *Quest.* XV. art. III.

(2) Ps. XLIII, 23. — Sap. IX, 15.

(3) Ps. XLVII.

larges emprunts : « O Dieu, vous voulez que les âmes pures aient seules la science de la vérité (1) ! » Et une fois de plus nous avons la preuve de la justesse de cette belle formule citée précédemment : que, « dans les jeunes gens vertueux, la moralité se transforme en intelligence (2). »

---

## ARTICLE SECOND

### LE RESPECT HUMAIN.

« C'est à vous que je m'adresse, ô adolescents, parce que  
« vous avez vaincu le malin ; à vous, ô enfants, parce que  
« vous avez connu le Père ; à vous, ô jeunes hommes,  
« car vous êtes forts : la parole de Dieu demeure en vous,  
« et vous avez vaincu le malin (3). »

Ces paroles de l'Apôtre bien-aimé à la jeunesse chrétienne reviennent volontiers à la mémoire du prêtre-éducateur. Dieu lui a montré plus d'une fois, dans les âmes confiées à ses soins, ces triomphes qui en sont la plus précieuse récompense.

« La connaissance du Père », cultivée par ses enseignements infatigables, s'y épanouit et arrive à y régner en souveraine. Il se forme en elles, à cette lumière toujours en vue, une conscience ferme que les assauts de la concupiscence, si désastreuse sur la jeunesse livrée au malin, sont impuissants à ébranler. Ce n'est pas qu'elles n'aient des luttes à soutenir ; peut-être subissent-elles quelquefois des défaites humiliantes ; mais, grâce à l'intégrité de leur conscience, leur front sait rougir et les pointes du

(1) Solil. *Loc. cit.*

(2) M. Aug. Nicolas.

(3) JOAN. II, 1, *et seq.*

remords ne s'éteignent jamais. Elles se relèvent par le repentir, et reconquièrent l'innocence et la paix. Peu à peu la raison, le caractère, les habitudes, prenant plus d'empire avec l'âge, « la parole de Dieu demeure » sans intermittence, définitivement maîtresse ; et elles s'établissent ainsi dans cet état « des forts » qui les rend dignes qu'on leur adresse l'éloge sans prix de l'Apôtre.

Mais tout n'est pas fait, quand on a eu raison de la chair ; nos jeunes chrétiens ont à vaincre de plus l'ennemi du dehors. Quel est cet ennemi ? est-ce celui qui peut « tuer le corps (1) ? » est-ce le tyran qui, après avoir fait couler pendant trois siècles le sang des fidèles, ne cesse encore aujourd'hui, ici ou là, d'immoler des martyrs ? est-ce le sectaire, ou le complice, de cette conspiration secrète qui semble suscitée pour assurer tous les succès de ce monde à ceux qui renoncent aux devoirs de la foi et « pour persécuter ceux qui veulent vivre pieusement « dans le Christ-Jésus (2) ? »

Nul ne saurait dire, en nos temps si troublés et d'avenir si incertain, quelle trempe de courage, d'héroïsme même, pourra être nécessaire à nos élèves pour se conserver chrétiens ; mais il ne s'agit pas de les prémunir directement et immédiatement contre ces dangers. « Au jour suffit sa malice (3) » ; si nos enfants sont bien formés à mettre leur foi au-dessus de leur vie, et leur salut au-dessus de tous les biens créés, quand viendra l'épreuve, la grâce proportionnée à l'épreuve les aura rendus prêts et les disposera aux sacrifices suprêmes. Selon le conseil de tous les sages, ne jetons sur l'avenir qu'un regard lointain, et portons nos efforts sur l'ennemi qui menace dès le moment où le jeune homme va entrer dans le monde, ne fût-ce

(1) MATTH. X, 28.

(2) II TIM. III, 12.

(3) MATTH. VI, 34.

que pour y passer quelques jours de vacances, au collège même et de la part de ses propres condisciples.

Cet ennemi, c'est... une parole de raillerie, un sourire de mépris, un geste de pitié ! Et qui donc s'arroe ainsi sur lui, sur lui ferme et paisible dans sa vertu, ce droit superbe d'une censure d'ailleurs aussi incompétente qu'injuste ? Le plus souvent c'est un camarade sans valeur, de quelque talent peut-être, mais de mœurs équivoques et dénué de toute élévation d'esprit, de toute générosité, ne pouvant avoir de prise sur lui qu'autant qu'il est assez faible pour se livrer. Voilà le danger des « jeunes forts, des « vainqueurs du malin, qui ont connu le Père et fait de « leurs âmes le sanctuaire fidèle habité par sa parole ! » Plus d'un y ont sombré ; il y a là des mystères de contradiction et de honte, qu'il est indispensable de pénétrer. Essayons d'abord de nous rendre bien compte de ce mal du respect humain ; puis, nous considèrerons à quel point il est indigne d'un jeune chrétien.

Le respect humain est défini par les vocabulaires autorisés : « La crainte qu'on a du jugement et des discours des hommes (1). » Il ne doit pas être confondu avec les craintes auxquelles on a fait plus haut allusion, qui menacent la vie ou de graves intérêts. Ces craintes appartiennent plutôt à la persécution ; voilà sans doute pourquoi la langue française, si exquise dans l'expression des nuances, a remplacé le mot de crainte, *timor humanus*, par celui de respect (2), qui est synonyme de considération ou d'égards. Il s'agit ici, en effet, d'une pression que subit la conduite, parce qu'on considère, au delà du

(1) M. Littré : *Resp. hum.*

(2) C'est du reste le sens étymologique de *timere*, ainsi qu'on peut s'en assurer en le rapprochant du mot grec *τυμάω*, qui a évidemment la même origine. Dans le langage théologique, c'est le mot *metus* qui rend la crainte inspirée par les dangers corporels.

devoir et en excès, ce que les hommes peuvent penser et s'apprêtent à dire.

Notons donc bien que c'est seulement l'excès qui est condamnable. La considération et les égards réciproques sont indispensables à la conservation de la société humaine ; et c'est l'ordre de la Providence que tous s'acquittent de ces devoirs. Notre-Seigneur a également blâmé le juge inique « de ce qu'il ne craignait point Dieu et ne « faisait pas cas de l'homme (1). » C'est donc l'excès qu'il faut éviter ; et il commence au moment où les droits souverains de Dieu sont méconnus ; alors le respect de l'homme devient le *respect humain* et encourt la vengeance divine.

Ce fléau des consciences a baissé considérablement en ces trente dernières années. La jeunesse des collèges et des hautes écoles s'en affranchit sans difficultés, pour peu qu'elle ait du cœur. Mais, dans le milieu où elle entre à la fin de l'éducation élémentaire et de l'éducation spéciale, elle en retrouve le fatal empire. On ne saurait donc trop prémunir les jeunes âmes contre une servitude qu'il est indigne de subir.

Bourdalone a dit ce mot profond : « Il y a des choses où la servitude est tolérable, d'autres où elle est raisonnable, quelques-unes même où elle peut être honorable. Mais, de s'y soumettre dans les choses *les plus essentiellement libres*, jusque dans la profession de sa foi, jusque dans l'exercice de sa religion, jusque dans ses devoirs les plus indispensables, dans ce qui regarde notre éternité : c'est à quoi répugne *un certain fonds de grandeur qui est en nous et avec lequel nous sommes nés* ; c'est ce que la dignité de notre être, non plus que la conscience, ne peut comporter. Il est juste que l'homme, étant né libre,

(1) Luc. xviii, 2.

le soit inviolablement pour Celui à qui il doit tout, comme au principe et à l'auteur de son être, et qu'il n'abandonne jamais la possession où Dieu l'a mis d'être à cet égard dans les mains de son conseil et de sa raison (1). »

Telle est donc bien la honte propre du respect humain, tel est le joug d'une ignominie sans égale sous lequel il fait courber la tête. Cette liberté dont l'homme est si fier, et sur le but de laquelle il se trompe si souvent, si malheureusement, elle ne lui a été donnée qu'en vue de ses destinées dernières, pour y tendre avec intelligence et avec choix et s'assurer, en les atteignant, la gloire de les avoir méritées. Elle appartient ainsi au plus profond de sa nature, dont elle fait toute la grandeur. L'homme qui en a conscience n'a donc rien de plus à cœur que de la maintenir sauve de tout envahissement du dehors ; selon le noble enseignement de saint Basile, « il ne prend que la droite raison pour règle de sa conduite ; et fallût-il, pour faire son devoir, contredire tous les hommes, s'exposer à l'infamie et à tous les périls, jamais il ne consentira à dévier (2). »

Comme l'a dit encore saint Thomas, « il est contre la nature raisonnable de s'écarter de la justice par crainte de maux temporels. Car, au témoignage d'Aristote, il est des actions auxquelles nul ne doit se laisser aller par quelque crainte que ce soit : les commettre étant chose pire que de souffrir les dernières peines (3). » C'est cette intrépidité à tenir ferme sur le chemin de la justice, malgré les cris furieux de la sédition, malgré les regards farouches du tyran et jusque sous les ruines de l'univers, qui a inspiré à la poésie antique une de ses plus

(1) 2<sup>e</sup> Avent, 2<sup>e</sup> dis., 1<sup>re</sup> partie.

(2) *De legend. lib. gentil.*, vers. fin.

(3) 22<sup>e</sup> q, XIX, art. III, ad. 30.

sublimes images que tout le monde sait par cœur (1).

Ainsi la sagesse païenne concourt avec l'enseignement de l'Église pour nous apprendre que sacrifier le droit d'aller librement à Dieu par l'obéissance à la raison et à la justice, droit aussi essentiel que glorieux à notre nature, c'est la méconnaître et la détruire, c'est donc une indignité sans égale. « Qu'est-il de plus vil, disait, aux applaudissements de ses élèves, l'éloquent abbé Poullct, qu'est-il de plus vil que de cacher, d'étouffer ses sentiments, sa conviction, ses nobles penchants, pour obéir aux ordres dictés par la légèreté ou par le vice? Où reconnaissons-nous la puissance, la grandeur et la force? Est-ce dans cette barque à demi brisée, suivant à l'aventure le courant qui l'entraîne, ou dans ce navire, armé de toutes pièces, que la science et l'audace de l'homme dirigent au milieu de la tempête? Est-ce dans ce sable mobile que le moindre souffle enlève et dissipe dans les airs, ou dans la masse ferme et solide de ce roc qui brave l'effort des orages et fatigue le temps même? Est-ce dans ce frêle et aride rameau qui, détaché du tronc, est poussé, brisé par tous les pieds qui passent, par tous les vents qui soufflent? ou dans ce chêne qui enfonce ses puissantes racines dans le sol, élève sa tête dans les airs, étend autour de lui ses vastes branches? Est-ce dans l'homme qui jouit de toute la plénitude de sa liberté et de sa raison, qui ne fait que ce qu'il veut, c'est-à-dire que ce qu'il sait devoir faire, ce qu'il reconnaît bon et utile, ce qu'une conscience droite et pure lui inspire, ou dans cet être pusillanime, qui n'a ni pensée, ni volonté personnelle, mais qui est toujours prêt

(1) *Justum et tenacum propositi virtuti,  
Non civium ardor prava jubentium,  
Nec vultus instantis tyranni . . . .  
Mento quatit solidâ.  
Si fractus illabatur orbis.....*

à céder aux impulsions du dehors, moins par docilité que par faiblesse, moins par honte que par crainte, molle argile qui, selon l'énergique image d'un grand écrivain, porte toujours l'empreinte du dernier pied qui l'a foulée (1) ? »

Ce qui aggrave cet outrage à la dignité humaine, c'est l'imantité des causes de la peur en face de laquelle souvent on s'avilit. Qu'est-ce qui fait trembler l'esclave du respect humain ? quelle est la portée de ces menaces qui le font dévier d'une conduite où il devrait tenir ferme, même au prix des plus grands sacrifices, jusqu'à la mort ? On l'a déjà dit, et qui ne le sait ? c'est une parole de raillerie, un sourire de mépris ; parole et sourire de qui n'a droit à aucune considération. Quel contraste et comment comprendre qu'il suffise de si peu pour imposer cet indigne joug et des chaînes honteuses qu'on ne peut plus briser ? pour précipiter l'âme du haut de sa grandeur, l'arracher aux croyances qui font toute sa gloire, à ses devoirs les plus impérieux, à ses augustes et imprescriptibles droits ? Il y a là un mystère étrange.

La réponse est peut-être dans ce fait d'expérience que le respect humain sévit en raison de la perfection des croyances et des pratiques religieuses. Dans les religions de l'antiquité païenne, il est inconnu. Si l'on y subit son influence, c'est au profit, non à l'encontre, de la religion. Chez les protestants et les schismatiques, les croyances s'affirment dans toutes les circonstances les plus solennelles et en raison même de leur solennité. C'est au nom de la religion que s'ouvrent les assises de l'État ; sous ses auspices, que parlent les pouvoirs et les orateurs publics, qu'agissent les ministres. Le gouvernement prescrit des prières dans les circonstances importantes ; et les fou-

(1) Discours du 17 août 1846.



tionnaires, comme les parviculaires, se font gloire de se rendre au temple pour obéir.

Chez nous, la gloire est de paraître indifférent. Si cependant on se pïie à quelque acte extérieur de religion, — ceci est à noter avec soin — on évite ce qu'il y a de plus caractéristique et de plus décisif. On reste, autant que possible, dans l'indéterminé. On proclame Dieu et sa Providence; on omet d'invoquer tout ce qui tient à la Rédemption. On affecte à l'église une attitude respectueuse, mais froide et réservée. Quand la pratique religieuse doit mettre « le glaive dans le vif », alors surtout on a peur et l'on se cache : tel qui va, sans trop hésiter, s'agenouiller au commencement du carême pour recevoir les Cendres, craindra d'accomplir le devoir pascal, on ne s'enveloppera jamais d'un mystère assez profond, s'il se décide au grand acte qui seul peut acquitter complètement les devoirs de la foi.

Puisque le respect humain croit en audace et augmente en influence, selon que la religion est plus rigoureuse dans ses préceptes et dans sa portée sur le cœur, est-il difficile de conclure? La cause de sa puissance, c'est le prétexte qu'il fournit, c'est l'appui qu'il prête et l'encouragement qu'il donne, aux secrètes répulsions contre la doctrine qui contraint. Qu'elle se tienne à distance, dans des généralités vagues, propres à satisfaire le besoin impérieux de religion qui est le fond même de la nature humaine (1), sans la gêner dans ses mauvaises inclinations; on ne cherchera pas des alliances pour s'en défendre. Mais que la doctrine serre de près; qu'elle oblige le cœur à se connaître, à se dépouiller, à se refaire, tout aussitôt il se révolte.

Mais comment s'avouer à soi-même qu'on agit lâchement contre la dictée de la raison, contre l'impulsion de

.1) On sait que Plutarque a défini l'homme, *Animal religiosum*

la conscience, au profit de passions honteuses ? Cette voix intérieure qui condamne, si on pouvait l'assourdir ! ces répugnances, si on parvenait à les colorer ! Le respect humain est prêt à rendre ce service. On le subit d'abord, on prête l'oreille à ceux qui, faute de véritable autorité, grossissent la voix et rient avec bruit, en répétant que la chasteté est une chimère ; la pénitence, une hypocrisie ; la foi, un joug que la raison et la liberté doivent s'unir pour secouer. On arrive peu à peu à déclamer et à rire avec eux ; de victime du respect humain on en devient le ministre ; et l'on achève de se fortifier ainsi contre les convictions de l'éducation chrétienne, d'affaiblir la trempe de son baptême. Heureux si l'on ne se laisse pas entraîner jusqu'à crier avec les pervers qu'il est honteux de se contraindre, et que vivre sans songer à Dieu, ne relevant que de soi et de son orgueil, se plonger sans résistance dans les vices d'ignominie, c'est le droit et c'est le beau ! Ainsi en a-t-on vu éteindre en eux toute lumière, fausser le ressort de la conscience, perdre le sens du bien et se plonger dans un irrémédiable endurcissement. C'est la dernière tendance et le danger final de cette faiblesse qui déracine peu à peu l'âme de sa foi et la livre à la servitude de l'opinion (1) !

(1) Le P. Lejeune rend cette vérité d'expérience avec sa manière originale : « Satan, dit-il, connaît bien sa faiblesse, qu'il est beaucoup inférieur à Jésus : ce n'est qu'un ciron auprès d'un géant et encore bien moins. Même il voit qu'il vous est inférieur quand vous êtes en la grâce de Dieu, armé de son esprit et plein de bonnes résolutions. Ainsi il n'entre pas au cœur du royaume, il n'entreprend pas sur votre cœur de prime abord ; il voit bien qu'il y serait battu. Que fait-il ? il prend la frontière, le front, la partie la plus haute, la plus éminente. Il y bâtit une citadelle, qu'il appelle le *Fort de la honte* ; il y met pour commander un gouverneur qui s'appelle le capitaine *Que-dira-t-on* ? Moyennant cela, il est assuré qu'on n'entrera point en ses terres pour le troubler, pour ruiner son empire. Quand cela est fait, vous avez beau prêcher, remontrer, exhorter et inspirer, le capitaine *Que-dira-t-on* empêchera que vous n'entriez ; il rendra vains tous vos efforts. » Sermon. CCX : Du *sacrement de confirmation*... 3<sup>e</sup> point.

Si tel est le dernier mot du respect humain, combien ne faut-il pas toujours plus répéter à nos élèves qu'il est indigne d'un noble cœur? Comme il faut soulever tout ce que l'âme, dans la générosité de la jeunesse, peut ressentir de dégoût et d'horreur contre une tyrannie aussi dangereuse dans ses prétentions que vaine dans ses menaces et honteuse dans les causes d'où lui vient son crédit! Craindre de paraître chaste et vertueux, d'être appelé dévot! consentir à cacher sous un masque tout ce qui est le bel éclat de l'intelligence et la vraie grandeur de l'homme! trembler et faiblir à une parole de celui qui, faute de courage pour monter jusqu'au bien, se plait à rabaisser jusqu'à lui, sous le joug du mal, l'adolescent courageux dont il sent que la mâle conduite le confond!

Apprenons à nos élèves le vrai sens des mots d'indépendance et de liberté; la sainte indépendance qui secoue le joug de l'opinion pour que la conscience relève exclusivement de Dieu et de sa foi, comme les Francs nos ancêtres, de Dieu et de leur épée; de la liberté, la vraie et « glorieuse liberté des enfants de Dieu (1), dont Jésus-Christ ne nous a gratifiés (2) » que pour nous donner le droit et la force de tout braver, de tout dédaigner, de tout surmonter, afin d'aller à notre Père et de sauver, en l'atteignant, notre honneur comme notre salut!

(1) ROM. VIII, 21.

(2) GAL. IV, 31.



## CHAPITRE CINQUIÈME

### DE LA POLITESSE.

Au nombre des qualités qui doivent être cultivées dans les jeunes gens de bonne famille, saint Thomas n'hésite pas à mettre la politesse. A sa haute et logique manière, il en donne la raison : « L'homme vraiment noble ne se laisse jamais atteindre par le vice de la grossièreté, qui le marquerait de sa ressemblance : grossier en effet est celui qui fait la grossièreté. Or rien de plus indigne des desseins de Dieu, qui veut voir toute noblesse dans ses enfants, au point qu'ils ne se permettent jamais rien de grossier. Et ce n'est pas être assez noble que de conserver habituellement la politesse, mais de se laisser aller à rendre, à l'occasion, grossièreté pour grossièreté : il ne sort du sac que ce qui s'y trouve. Donc même dans ce cas, c'est être grossier que de rendre procédé pour procédé (1). » Que nos jeunes gens soient donc polis toujours et envers tous, en quelque circonstance qu'ils se trouvent.

L'Université de Paris, au témoignage de Rollin, prescrivait aux maîtres de former les élèves, « non seulement

(1) Verè nobilem nulla rusticitas superat, cum sibi assimilando : rusticus est qui rusticitatem facit... Aliquid rusticitatis est in eo qui, occasione sumptâ ab alio, rusticitatem facit. *De erudit. princ.*, lib. 1, cap. v.

en littérature, mais aussi dans le commerce ordinaire de la vie, aux manières et aux habitudes de bon goût, aux agréments de la politesse (1). » Dans un autre lieu, le sage auteur fait très bien comprendre en quelques mots la raison de la nécessité de cette culture et le moyen de la donner avantageusement :

« La politesse, dit-il, est une des qualités que les parents désirent le plus dans leurs enfants, et à laquelle ils sont pour l'ordinaire plus sensibles qu'à toutes les autres. Le cas qu'ils en font est fondé sur l'usage qu'ils ont du monde, où ils savent qu'on juge presque tout par le dehors. En effet, le manque de politesse rabat beaucoup du mérite le plus solide, et fait que la vertu même paraît moins estimable et moins aimable. Un diamant brut ne saurait point servir d'ornement : il faut le *polir* pour le faire paraître avec avantage. On ne peut donc s'appliquer de trop bonne heure à rendre les enfants civils et polis (2). »

La Bruyère parle de même : « Avec de la vertu, de la capacité et une bonne conduite, l'on peut être insupportable ; les manières que l'on néglige comme de petites choses sont souvent ce qui fait que les hommes décident de vous en bien ou en mal ; une légère attention à les avoir douces et polies prévient leurs mauvais jugements ; il ne faut presque rien pour être cru fier, incivil, méprisant, désobligeant ; il faut encore moins pour être estimé tout le contraire (3). »

L'importance que le monde attache à la politesse, qu'il va jusqu'à confondre avec l'éducation, est même un écueil à éviter. Rollin l'a compris ; et voilà pourquoi il indique

(1) Provideant magistri... ut sui discipuli... non solum in literaturâ, sed etiam in communi vitæ usu, civilem humanitatem politiorumque urbanitatem ediscant. *Stat. 16* — *Traité des Etudes*, liv. VII, 2<sup>e</sup> part., art. IV.

(2) *Ibid.* 1<sup>re</sup> partie, art. (X).

(3) *Caractères*, ch. V. *De la Société et de la Conversation*.

le milieu à tenir pour communiquer heureusement les manières polies : « Quand je parle ainsi, continue-t-il, je n'entends pas qu'on doive beaucoup exercer les enfants sur tous les raffinements de la civilité ; ni qu'on doive les dresser, par mesure et par méthode, à toutes ces cérémonies compassées qui règnent dans le monde. Ce petit manège n'est bon qu'à leur jeter du faux dans l'esprit et à les remplir d'une sottise vanité. D'ailleurs, cette civilité méthodique, qui ne consiste qu'en des formules de compliments fades, et cette affectation de tout faire par règle et par mesure, est souvent plus choquante qu'une rusticité toute naturelle. Il ne faut donc pas les tourmenter beaucoup, ni les chagriner pour des fautes qui leur échapperont sur cette matière. Un abord peu gracieux, une révérence mal faite, un chapeau ôté de mauvaise grâce, un compliment mal tourné : tout cela mérite qu'on leur donne quelques avis assaisonnés de douceur et de bonté, mais non qu'on les gronde vivement, ou qu'on leur en fasse honte devant les compagnies. L'usage du monde aura bientôt corrigé ces défauts. »

En maître sage et expérimenté, il touche ensuite à l'essentiel du sujet. « L'important, dit-il, est d'aller au principe et à la racine du mal, et de combattre dans les jeunes gens certaines dispositions directement opposées aux devoirs communs de la société et du commerce : une grossièreté féroce et rustique, qui empêche de faire réflexion à ce qui peut plaire ou déplaire à ceux avec qui on se trouve, un amour de soi-même qui n'est attentif qu'à ses commodités et à ses avantages, une hauteur et une fierté qui nous persuadent que tout nous est dû et que nous ne devons rien aux autres, un esprit de contradiction, de critique, de raillerie qui condamne tout et ne cherche qu'à faire peine : voilà les défauts auxquels il faut déclarer une guerre ouverte. Des jeunes gens qui auront été accoutumés à avoir de la complaisance pour

leurs compagnons, à leur faire plaisir, à leur céder dans l'occasion, à ne dire jamais rien de choquant contre eux, et à ne point se blesser eux-mêmes facilement des discours des autres, des jeunes gens de ce caractère auront bientôt appris, quand ils entreront dans le monde, les règles de la politesse et de la civilité. »

On ne saurait trop louer et imiter cette façon haute et simple d'envisager la politesse. Le vice opposé tient à des défauts constitutionnels, si l'on peut ainsi dire, qui, une fois combattus, laisseront couler de source des manières chrétiennes auxquelles il ne manquera plus que certaines formes de convention faciles à apprendre, des tournures gracieuses, une sorte de vernis auquel se prêtera facilement la nature délivrée de son égoïsme natif. Comme l'a dit encore La Bruyère, allant même plus au vif que Rollin, « l'incivilité est moins un vice que l'effet de plusieurs vices, de la sottise vanité, de l'ignorance de ses devoirs, de la paresse, de la stupidité, de la distraction, du mépris des autres, de la jalousie (1). » Supprimez la cause, l'effet disparaîtra promptement. La bonté de l'âme rayonnera d'elle-même; et, au prix de peu d'efforts, on verra « resplendir dans les regards cette urbanité vraiment chrétienne qui convient à des jeunes gens destinés à vivre dans le monde (2). »

C'est donc avec autant de justesse que de charmes que Joubert a dit : « La politesse est à la bonté ce que les paroles sont à la pensée. Elle n'agit pas seulement sur les manières, mais sur l'esprit et sur le cœur; elle rend modérés et doux tous les sentiments, toutes les opinions et toutes les paroles (3). » Aussi devons-nous dire encore

(1) Ch. XI : *De l'homme*.

(2) *Constit. S. M. ad calc. n° 6.*

(3) *Pensées*, tit. VIII, 98.

« De la bonté du cœur elle est la douce image.  
Et c'est la bonté qu'on chérit. »



avec lui, pour conclure d'une manière aussi gracieuse que décisive : « La politesse est la fleur de l'humanité. Qui n'est pas assez poli n'est pas assez humain (1). »

Les moralistes théologiens ont surtout insisté sur cette culture de la politesse qui s'adresse à l'âme, pour en extirper les racines même de l'incivilité et y déposer les germes des vertus dont la politesse est l'aimable épanouissement : « La douceur, dit très gracieusement Bossuet, et il entend ici par douceur une des fonctions et un des attraits de la politesse, la douceur n'est pas autre chose que la fleur de la charité qui, ayant rempli le dedans, répand ensuite sur l'extérieur une grâce simple et sans fard et un air de cordialité tempérée qui ne respire qu'une affection toute simple (2). »

Saint François de Sales, à l'éloge duquel ces paroles sont consacrées, en a lui-même fourni l'image; et il insiste, avec ses charmes inimitables de langage, sur la nécessité de s'occuper surtout d'améliorer le fonds, sans se contenter de polir l'extérieur. « L'huile d'olive, dit-il, qui prend toujours le dessus parmy les liqueurs, représente la douceur et débonnaireté, laquelle surmonte toutes choses, et excelle entre les vertus, comme estant la fleur de la charité, laquelle, selon saint Bernard, est en sa perfection, quand non seulement elle est patiente, mais quand, outre cela, elle est douce et débonnaire; mais prenez garde que cette huile mystique soit dedans votre cœur; car c'est un grand artifice de l'ennemy de faire que plusieurs s'amusement aux paroles et contenance extérieures de cette vertu.

« Ressouvenez-vous que l'Espouse du Cantique n'a pas seulement le miel en ses lèvres, mais encore sous la langue, c'est-à-dire dans la poitrine. Ainsi ne faut-il pas

(1) *Ibid.*, 94.

(2) *Panég.* de Saint François de Sales.

seulement avoir la parole douce à l'endroit du prochain ; mais encore toute la poitrine, c'est-à-dire tout l'intérieur de nostre âme (1). »

Il ne saurait entrer dans notre plan de donner les détails qu'on trouvera aisément dans les traités spéciaux. Il sera bon de les prendre quelquefois, surtout aux approches des vacances, pour texte de la conférence spirituelle du soir. Contentons-nous d'engager les éducateurs à simplifier, autant que possible, cet enseignement. Au lieu d'une longue nomenclature de pratiques difficiles à retenir, qu'on s'attache, comme les maîtres viennent de nous y inviter, à développer les principes d'où elles dérivent. C'est le moyen d'en faire comprendre la raison et l'importance relative, d'en graver le souvenir et d'en rendre l'habitude judicieuse, opportune et aisée.

Or il semble que trois principes suffisent pour tout expliquer et tout appliquer à propos. Ces principes sont trois vertus très importantes au jeune homme, et plus ou moins explicitement rappelées dans les pages antérieures : la défiance de soi ou la modestie, la possession de soi, ou la domination de l'âme sur le corps et sur elle-même, et le respect pour autrui, surtout pour les personnes d'autorité, d'âge et de qualité. Toutes les fautes que la politesse proscriit tiennent, de près ou de loin, à la violation d'un de ces grands chefs de devoirs. Ils sont d'ailleurs tellement impliqués l'un dans l'autre qu'une même faute les viole souvent tous à la fois.

On peut cependant rattacher à l'orgueil les manières hautaines, le parler prompt, affirmatif, tranchant ; la lenteur, la parcimonie, le refus des marques ordinaires de déférence et d'égards ; la mise prétentieuse, l'air suffisant. Que de peine éprouvent, en face de ces manières que l'en-

(1) *Introduction à la vie dévote.*

faute affecte quelquefois, ceux qui lui veulent du bien ! Car autant il est charmant, autant il attire à lui par la simplicité (1), qui annonce l'oubli de soi ; autant il repousse par une attitude qui accuse une âme pleine d'elle-même, à un âge cependant où se remplir de soi, c'est aimer le vide et se fermer au bien. Le Sage a dit quelles grâces rayonnent de la modestie du visage : *Ante verecundiam præibit gratia* (2) ; et comment tous les cœurs s'inclinent vers le jeune homme qui sait écouter en silence et avec respect : *Audi tacens, et pro reverentia accedet tibi bona gratia* (3). C'est là tout le secret de se faire aimer, d'acquiescer de l'expérience, de se corriger de ses défauts, etc... Oh ! les belles et utiles prescriptions de la vraie politesse chrétienne !

Au glorieux devoir de se posséder soi-même et de commander à tout ce qui est du corps, se rattache ce qui relève du maintien, de la mise et surtout de la retenue chrétienne. Selon la belle définition que saint Augustin a donnée de l'homme : *Anima corpore utens*, une intelligence servie par des organes, comme a si bien traduit le vicomte de Bonald, les relations de l'âme avec le corps sont celles de maître à serviteur. Ces relations expliquent et prescrivent tout. Que le serviteur obéisse (4), qu'il ne

(1) « On ne déplaît souvent que pour vouloir trop plaire. La simplicité plaît sans étude et sans art. »

BOUTEAU, Epître IX.

(2) ECCLES. XXXII.

(3) *Ibid.*, 8. « J'aime ces mots qui amollissent et modèrent la témérité de nos propositions, à l'aventure, aucunement, on dit, je pense et semblables ; et si j'eusse eu à dresser des enfants, je leur eusse tant mis à la bouche ceste façon de répondre, enquestante, non résolutive : *Qu'est-ce à dire ? je ne l'entends pas, il pourrait estre, est-il vray ?* qu'ils eussent plutôt gardé la forme d'apprenti à soixante ans que de représenter des docteurs à dix ans, comme ils sont : qui veulent guérir de l'ignorance, il faut la confesser. » MONTAIGNE, *Essays*, liv. III, chap. XXI.

(4) *Id quod est in homine præcipuum et excellens imperet ceteris non reluctantibus.* — *Serm. Domini in monte*, lib. I, cap. II.

premier jamais le dessus ; mais encore qu'il ait l'air de sentir l'autorité dont il relève, et qu'il lui fasse toujours honneur ! Ainsi jamais, en prenant la nourriture, la recherche avide de ce qui plaît au goût ; jamais une complaisance, plus ou moins accusée par le regard ou par la parole, dans les mets servis. Manger avec le moins de bruit possible, boire les yeux baissés, manier légèrement les instruments de table ; être attentif à la conversation ou à la lecture pour prendre en quelque manière le change sur une occupation de nature animale, faire diversion et donner ainsi une sorte de revanche à l'âme : voilà ce que prescrit la bonne politesse afin de sauver, autant que possible, la dignité d'une intelligence qui, en ces moments, n'est pas servie et qui doit craindre de servir.

Et de même, puisque le corps est le palais que cette intelligence habite, qu'il soit digne d'elle par sa tenue. Pas de ces postures nonchalantes qui semblent accuser un manque de charpente, un bâtiment en ruine qui ne se soutient que par des épontilles et des arcs-boutants. Pas de ces attitudes dépourvues d'assiette, ni de ces incessants balancements sur le siège, de ces mouvements inquiets des bras et des jambes, ramenés sans trêve l'un sur l'autre, comme des êtres turbulents qu'on ne peut réduire au repos. De l'ordre, de la propreté dans les vêtements ; rien de négligé, point de taches. Que pense-t-on des maîtres d'une maison où les gens de service se présentent les habits sales ou déchirés ? que serait-ce de sembler se plaire dans le désordre et d'affecter, comme il est de mode chez quelques-uns, le genre grossier dans le langage et la parure ? Comment expliquer un tel renversement ?

Mais bien moins encore l'affectation contraire. Oh ! quel outrage pour l'âme que ces soins exagérés donnés à la chevelure, cette espèce de prétention, comme disait Mon-

taigne, « de faire un sorci à chaque poil de la tête » ; cette sottise complaisance dans un nœud de cravate, cette importance à calculer des couleurs et des arrangements ! Le serviteur est devenu le maître ; l'âme se laisse négliger à son profit, en attendant qu'elle devienne l'infortunée esclave des passions d'ignominie. Tel est en effet le dernier terme de cette usurpation des sens. Les païens, même les moins exigeants, l'avaient compris : « J'aimerais mieux que votre chevelure sentit l'ail, disait un philosophe à un adolescent parfumé... » — « Vous m'êtes suspect avec les bonnes odeurs, Posthume, que vous exhalez sans cesse : Posthume, toujours sentir bon, c'est ne plus sentir bon (1). »

Saint Thomas insiste, dans son traité de l'éducation des princes, sur la modestie de la mise. Selon son habitude, donnant la raison dernière des choses : « Il est honteux, dit-il, que l'homme doué du don divin de l'intelligence, mendie la beauté des plus viles créatures, des vêtements et des parures. N'est-ce pas déjà une honte que d'être contraint de se vêtir, puisque c'est le résultat du péché ? » Et il cite le mot piquant de saint Bernard : « Se faire gloire de la parure, c'est imiter le voleur qui se glorifierait du fer chaud dont il a été marqué (2). »

Enfin le respect pour autrui, surtout pour les personnes qui se recommandent par leur âge, par leur autorité, par leurs vertus, impose des égards que doivent traduire des attentions, des marques de déférence, même au besoin certains sacrifices des commodités, des préférences et des goûts personnels. Le vieil esprit français de chevalerie, qui se manifestait surtout pour le sexe et pour l'âge, dis-

(1) Hoc mihi suspectum est, quod oles bene, Posthume, semper : Posthume, non bene olet, qui bene semper olet.

Max. Ib. Hier. 30.

(2) De credit. princip., lib. 3, cap. xvii.

paraît, hélas ! de jour en jour. Dans les lieux de réunions publiques, même dans les salons, on prend ses aises avec une liberté qui va jusqu'à l'impertinence. On oublie, on dédaigne les personnes présentes avec une grossièreté que nous avons entendu Rollin appeler si justement « rustique et féroce ». Quelles qualifications trouverait-il aujourd'hui ? On lâche autour de soi des nuages d'une fumée nauséabonde ; on parle haut, on laisse échapper des quolibets, des allusions blessantes ; on ne songe plus que se gêner est souvent un des devoirs les plus élémentaires de la charité, même quelquefois de la justice. Qu'importe que les autres souffrent, pourvu que l'on jouisse et que l'orgueil soit satisfait ? Bref, comme l'a dit Joubert, « être capable de respect est aujourd'hui presque aussi rare qu'en être digne (1). » Où allons-nous sur de telles pentes ? et combien il est temps que la bonne éducation chrétienne rappelle et inculque profondément dans l'âme de la jeunesse toutes les vertus trop oubliées dont le culte peut seul ramener des jours meilleurs !

(1) *Pensées*, tit. XVIII, 33.

## APPENDICE (1)

---

### DE L'ENFANT GATÉ

---

Messieurs (2),

Il y a au monde un petit être charmant et bienheureux, dont je veux, si vous le permettez, vous entretenir aujourd'hui. Or, vous me le permettrez assurément, parce que, de près ou de loin, ce petit être vous intéresse ; il appartient à un grand nombre de familles ; et s'il n'est pas à vous, il est peut-être à vos bons amis. Nous le connaissons donc, et nous au-si, il nous intéresse ; nous l'aimons en dépit, je dis même en raison, des peines qu'il peut nous donner ; et nous n'avons rien de plus à cœur que de détourner de sa tête chérie les malheurs qui le menacent.

Mais quelles contradictions ! Le petit être charmant qui donne des peines, des malheurs sur la tête du petit être bienheureux ! Ah ! Messieurs, c'est qu'en regardant de près, les causes d'une douce erreur étant supprimées, on trouve des réserves à faire. Un air satisfait de soi ; assez de confiance en un visage admiré, en des paroles désirées et applaudies ; de l'étonnement et de l'impatience en face des contradictions ; peu d'ardeur pour le travail, pour ne rien dire de trop blessant, et d'autant plus d'indolence et

(1) V. p. 103.

(2) Ce sujet a été traité en forme de discours à la distribution des prix du collège Sainte-Marie, à la Seyne-sur-Mer, le 31 juillet 1866.

de gout du plaisir : voilà ce qui tempère ses charmes et fait craindre pour son bonheur.

Si vous demandez comment, étant tel, on le trouve charmant et bienheureux, je réponds que son charme est dans l'œil qui le contemple ; son bonheur, dans le cœur qui l'aime.

Vous savez, Messieurs, quelle est, au désert, l'impression produite par une soif violente : l'imagination s'exalte, et elle voit au loin des eaux vives qui attirent. C'est ainsi que, sous l'impression d'un amour que les plus rares qualités peuvent seules satisfaire, l'enfant est charmant... aux yeux de sa mère, et bienheureux en ses désirs ; et aux yeux aussi et aux désirs de ceux qui, l'aimant du même amour que sa mère, se prêtent au même mirage. Pour tous les autres yeux du monde, il est tout le contraire ; il est *l'Enfant gâté !*

A Dieu ne plaise que je fasse ici le procès de la tendresse maternelle ! Quand j'ai si souvent réfléchi sur cette loi qui invite à n'aimer que ce qui a des charmes, et sur ce besoin qu'éprouvent en même temps, par une corrélation toute providentielle, la mère d'aimer et l'enfant d'être aimé, puis-je blâmer ce procédé ingénieux du cœur qui fait beau à plaisir ce qu'il veut aimer sans réserve ? Je me demande d'ailleurs s'il serait prudent d'en appeler ici de la mère au père. Le procédé dont je parle est contagieux ; et, s'il est entendu qu'il faille être sans péché pour jeter la première pierre, la tendresse maternelle, Messieurs, ne sera pas encore lapidée.

Je reste donc dans l'abstraction ; au bas du portrait que je vais esquisser, je ne demande pas mieux que nul ne puisse mettre un nom connu. Admettons, pour avoir le cœur à l'aise, que j'aie pris mes modèles dans la région des ombres et que ma parole, semblable à l'épée de ce roi poétique qui frappa des coups plus mémorables, ne menace que des fantômes :

*Frustrà ferro diverberet umbras !*

Les miens n'auront peut-être pas été inutiles, quand même les laides images qu'ils cherchent à atteindre n'auraient jamais eu leur réalité dans les âmes de nos chers élèves.

L'enfant gâté n'est pas d'une éducation facile. « Dans les labo-



« rieuses fonctions de l'éducation publique, dit un écrivain très  
« haut et très compétent, je n'ai jamais rien trouvé de plus dou-  
« loureux à voir, de plus pénible à élever, que les enfants gâtés ;  
« et je dois avouer que tous mes soins, tous mes efforts y ont  
« presque toujours échoué (1). » C'est surtout cette dernière  
considération qui m'a inspiré le choix de notre sujet ; nous ne nous  
plaindrions pas des peines que peut donner l'enfant gâté, si ces  
peines ne couraient pas grand risque de rester stériles. D'ailleurs  
l'illustre prélat que je viens de citer dénonce l'enfant gâté comme  
« l'ennemi mortel du respect (2). » Que faut-il de plus que de  
savoir notre grande vertu menacée, pour en finir avec une  
manière d'élever si déplorable ?... je voulais dire, pour se bien  
garder de commencer jamais.

Nous examinerons, aussi brièvement que possible, ce qui fait  
l'enfant gâté, ce qui porte à le faire tel, le *comment* et le *pour-*  
*quoi* de cette triste éducation ; — et quel doit être le sort de l'en-  
fant qui aurait été ainsi élevé.

I

Ce qui fait l'enfant gâté, c'est d'abord une préoccupation exa-  
gérée de sa santé. Que cette parole n'effraie aucune des bonnes  
mères qui me font l'honneur de m'écouter : ce n'est pas le soin  
de la santé que j'accuse. La santé d'un fils est un trésor pour la  
famille ; nous le savons, avant même que des recommandations  
tremblantes d'émotion et humides de larmes nous l'aient répété ;  
nous le croyons, puisque nous ne laissons pas plus de les entendre  
qu'on ne se lasse de les renouveler.

Aussi faisons-nous hautement profession de croire que des  
précautions assidues sont nécessaires pour épargner des maladies  
graves, des morts précoces, et cette foule d'indispositions qui,  
sans menacer directement la vie, la rendent pesante dans l'âge  
mûr ; qu'on n'a rien fait si l'on s'est borné à presser les enfants  
d'éviter certaines imprudences, de se plaindre aux premiers res-

(1) Mgr DUPANLOUF, *De l'Éducation*, liv. I<sup>er</sup>, chap. III.

(2) *Ibid.*

sentiments du mal ; qu'il faut encore écouter, observer, interroger, et, quand il est nécessaire, la nuit comme le jour.

Je n'ai donc à blâmer, dans le soin de la santé, que des préoccupations trop exclusives, ou seulement trop prédominantes. S'il est des biens plus précieux que la santé, il faut qu'ils soient l'objet d'une sollicitude plus haute ; or, nous regardons comme tels le travail et la vertu. Nous croyons que la santé, si désirable qu'elle soit, l'est moins encore pour elle-même que comme condition de liberté à l'esprit et au cœur pour développer leur énergie. Une âme généreuse est à l'aise dans un corps dispos ; et la devise la plus complète des vœux que nous croyons le mieux coordonnés pour le bonheur de nos chers élèves, c'est la maxime antique : *Mens sana in corpore sano*.

Voilà pourquoi la prospérité d'un visage d'enfant ne nous séduit pas au premier coup d'œil ; nous cherchons à nous assurer, avant d'admirer, que la vigueur du sang n'opprime pas celle de l'intelligence, et que les fortes couleurs de la physionomie laissent percer ce reflet des qualités morales qui a des grâces meilleures et un plus ravissant éclat. C'est qu'il est, en effet, bien à craindre qu'un enfant, s'il voit que sa chère petite santé a le privilège d'éveiller, avant toute autre chose, les inquiétudes, les joies, les alarmes de sa famille ; s'il entend répéter fréquemment cette maxime peu philosophique, et encore moins chrétienne : *la santé avant tout !* ne finisse par faire de cette santé le grand objet de sa vie. Or, les difficultés de la sagesse, la gêne du travail, ne seront-elles pas de nature à la compromettre ? Cette répugnance qu'il ressent à la peine n'est-elle pas déjà un symptôme avec lequel il faut bien se garder de jouer (1) ? Les habitants de Sybaris prenaient mal au côté, rien qu'en voyant de loin travailler les laboureurs : quant à lui, il pourra être assez fort pour regarder travailler ses camarades sans en souffrir ; mais il sera assez sage pour résister à leur exemple. Si on le presse, il se connaît des alliés naturels qui, au premier signal, accourent à son aide : un accès de toux

(1) Un enfant nous répondit un jour, comme nous le reprinions sur sa paresse : « Il y en a un, une fois, qui a voulu travailler, et puis..... il est mort. » Nous citons textuellement ses paroles, dont la naïveté trahit la conviction.

qui « fait mal à la poitrine de sa mère », ferme immédiatement tous les livres ; et le voilà en possession du droit de consumer la fleur de sa vie dans une oisiveté favorable à tous les vices, et en train de passer les années du collège de manière à emporter à la fin, pour tout éloge, celui de s'y être bien porté.

Messieurs, suis-je mal avisé de craindre, d'après de tels débuts, que son existence tout entière ne s'écoule sans acquérir d'autre mérite ? Et si un enfant est réservé à cette vie inerte, aurons-nous assez de larmes pour déplorer des faiblesses qui l'auront empêché de prendre du caractère et d'essayer son front aux couronnes de la virilité. Aimerons-nous moins nos enfants, voudrons-nous moins leur bonheur, si nous les formons à estimer plus que la vie le culte laborieux, mais honorable, du devoir, sans lequel la vie n'est qu'un poids de honte et de redoutable responsabilité ? Ayons plutôt confiance dans la vigueur que l'habitude du travail donnera à leurs organes, à cette époque critique de l'adolescence où l'homme devient le maître de modifier sa nature à sa volonté. Le travail est la loi de la vie : comment pourrait-il l'abréger ? Bien au contraire, en procurant à l'âme les joies salutaires d'un grand devoir accompli, il fortifie le corps ; comme certaines liqueurs exquisées donnent au vase fragile qui les renferme une trempe qui le durcit.

## II

Plus encore que les préoccupations exagérées de la santé, je redoute pour le jeune âge une participation prématurée aux divertissements du monde. Je n'ai pas à examiner ici ce que la raison chrétienne trouve à condamner dans ces divertissements, ce qu'elle réclame de larges et urgentes réformes pour y rétablir l'ordre totalement renversé. Je les prends tels qu'ils sont, et je déclare que rien ne serait plus désastreux pour un jeune homme que de le laisser suivre la pente qui l'y incline. J'ai déjà eu l'occasion de vous exprimer ma conviction sur ce danger : permettez-moi de vous dire que je ne me répéterais pas, dussé-je y revenir dix années de suite.

Dans l'âge mûr, un homme sage sait réduire ces divertisse-

ments à leur valeur. Sans subir d'entraînement, il les juge. Il déplore ce théâtre dégénéré qui, au lieu du spectacle d'une grande âme déployant son énergie contre le vice ou le malheur, ne s'adresse qu'aux sens, qu'il énerve en les flattant ; -- ces réunions vertigineuses ayant pour prétexte certaines courses fort en honneur aux temps de la décadence du vieux monde païen, et pour but réel le désir fiévreux de voir et d'être vu ; — ces voyages entrepris, non pour admirer et s'instruire, mais pour tromper l'ennui en changeant de société et de luxe. Voilà comment il juge, et il ne se livre pas. Il sait quelle part il doit faire, en se réservant d'ailleurs tout son cœur, à un besoin indispensable de distractions ; quelles concessions réclament les exigences sociales. Mais il n'est heureux pleinement que lorsqu'il rentre enfin dans son foyer et dans sa conscience, deux sanctuaires dont un homme est l'hôte d'autant plus assidu qu'il a l'âme plus grande. Il sent, comme l'a si bien dit un esprit éminent, que « les fêtes du monde sont « une belle chose..... quand on en est revenu (1) ; » — que « l'étude de nous-mêmes nous donne pour parvenir au bonheur « un but bien plus fixe que ces chimères, ces plaisirs tumultueux « qui nous éloignent de ce que nous cherchons, ou qui ne nous « distraient un moment que pour nous plonger ensuite dans l'en- « nui de nous-mêmes, dans la satiété, dans le vide, dans la « misère (2) ; » — qu'enfin ces distractions fussent-elles même d'une nature irréprochable, une vie qu'elles absorbent est « une « vie immorale par cela seul qu'elle étouffe les sentiments moraux « et les empêche de naître (3). » Ainsi il demeure debout et intact, comme un bloc de granit, au milieu de ce torrent de choses désordonnées dont l'écume peut le couvrir, mais ne saurait le détremper ; tandis que les âmes vulgaires se laissent entamer comme des roches sans consistance que le flot désagrège et dont il roule les débris dans son limon.

Mais le jeune homme, quand sa raison est loin d'être mûrie, que l'expérience lui fait défaut, et que l'ardeur de son imagination et de ses sens, le vague même de ses désirs, le livrent sans défense à toutes ses illusions : je vous demande quels ravages ne

(1) MAINE DE BIRAN, *Pensées*, 29 août 1814.

(2) *Ibid.*, année 1795.

(3) *Ibid.* 26 novembre 1816.

produira pas en lui cette vie dévorante dont il ne connaîtra les tristes réalités qu'après en avoir été la victime? Je livre mon appréhension aux réflexions de votre sagesse, Messieurs; et j'insiste seulement sur un résultat qui est plus qu'une menace pour l'avenir, qui est déjà sous nos yeux un mal actuel et croissant : c'est que la faiblesse dont je me plains paralyse considérablement la grande œuvre de l'éducation.

On voudrait former le talent par des études sérieuses qui aillent trouver la vérité au fond des choses : et l'on n'a sous la main que des esprits vagabonds, hâtifs, rebelles à la réflexion. On voudrait former la volonté à l'amour patient du devoir et lui ouvrir ces vraies perspectives de la vie qui préservent de tant d'écueils : et l'on sent son enseignement glisser sur des âmes qu'on s'étonne de trouver déjà durcies par le préjugé et obstinées à croire que le bonheur de la jeunesse est incompatible avec les efforts qu'exige la vertu. Le collège n'est donc plus l'école de la vie, où l'on doit apprendre, avant de se risquer dans la carrière, à penser, à sentir, à supporter ; c'est un temps de passage étranger à toute joie, que la fatalité condamne à subir pour y recevoir une instruction peu goûtée, et qu'il faut traverser le moins mal et le plus vite possible.

De là d'abord le dégoût du collège et le besoin maladif de le quitter au plus tôt ; j'ai déjà déploré devant vous ce symptôme qui s'aggrave. Comment s'y trouver bien ? Les reflets de la vie du monde, que les yeux inquiets du jeune homme voient toute de doux éclat, viennent s'éteindre, en les assombrissant, sur les murs qu'il habite. Il n'aperçoit dans toute l'existence qu'un point noir, c'est le temps qu'on travaille à faire de soi un bachelier. Hélas ! ce sont justement ces jours exceptionnels de tristesse qu'il traverse ! La nature voulait faire de ses quinze ans un printemps joyeux, le collège les couvre du linceul de l'hiver !

Le dégoût de la vie du collège ne saurait manquer d'atteindre tout ce que des maîtres, qui veulent être en même temps des pères, peuvent imaginer pour y attacher quelques attraits. Autrefois, par exemple, quand l'innocence de l'âge était encore à l'abri des atteintes du monde, les chers adolescents passaient volontiers le temps de la récréation à jouer. Rien, je l'assure, n'était plus

réjouissant que de voir avec quel entrain s'engageait la partie de barres, ou rebondissait la balle entre deux camps rivaux. On portait au jeu l'émulation du travail, et l'émulation une fois en éveil se reportait d'autant sur l'étude. Les jeux, en effet, sont une gymnastique simple, mais continue, exempte de contrainte et de dangers, qui « assouplit les membres et fortifie les organes ; ils « préviennent la stagnation du sang et la surexcitation du système nerveux, qui entraîne presque toujours après elle un « développement excessif de l'imagination et un affaiblissement « égal de la volonté (1). » Voilà pourquoi la récréation joyeusement employée est l'heureux présage d'une étude qui sera bien remplie.

Mais pour jouer ainsi de tout son cœur, il ne faut pas craindre « de paraître enfant, en s'amusant comme les enfants. » Bienheureux, dirons-nous avec le respectable ami du jeune âge qui nous prête ici quelques-unes de ses pensées, « bienheureux celui « qui sait garder longtemps l'enfance des mœurs et qui, jusque « dans les ardeurs de la jeunesse, sent encore se remuer dans son « cœur comme des réminiscences du premier âge (2) ! » L'antiquité nous a conservé le souvenir de plus d'un homme célèbre se plaisant, comme Scipion et Lœlius, à revenir à ces fraîches années pour en reprendre les ébats, même aux approches de la vieillesse. Et ne trouvons-nous pas des exemples encore mieux autorisés dans les premiers siècles de l'Eglise ? Quelle image riante et persuasive nous présente saint Jean, le plus sublime des apôtres, quand nous le voyons jouer avec une heureuse tourterelle ! Comme on est charmé quand on voit, sur la plage africain, de grands apologistes préluder aux fatigues d'une haute discussion en luttant d'adresse à jeter sur les flots tranquilles le caillou plat qui rebondit (3) ?

Hélas ! les enfants ne veulent plus être des enfants ; ils veulent être des hommes. Et comment s'y prennent-ils, juste ciel ! pour le devenir ? Est-ce par la virilité du caractère et le sérieux des pensées qu'ils anticipent sur l'âge mûr ? Non : une imitation déréglée ne s'essaie ordinairement que sur les travers. C'est par

(1) CH. SAINTE-FOY, *Heures sér. du jeune âge*, XVI.

(2) *Ibid.*

(3) MINUTIUS FELIX : *Octav.*, ad init.

leurs travers que l'enfant remarque les hommes et s'imagine qu'il les égalera. Certaines faiblesses, pour lesquelles quarante ans plaident les circonstances atténuantes, deviennent pour le « garçon de quinze ans » le sujet d'une ardente convoitise avant, et d'une fierté ridicule après. N'a-t-on pas lieu, Messieurs, de se croire grandi, quand on est entré une fois dans ces funestes salons où s'excite une soif factice qui use prématurément la délicatesse des organes, où l'on cause des choses les plus graves avec une légèreté sacrilège qui donne ainsi l'habitude de la critique suffisante et du dénigrement ? Montesquieu, en travaillant à définir la liberté, a dit les choses curieuses que vous savez sur les idées que certains hommes s'en sont faites (1). Il rit de ces Boyards qui se réputaient libres par ce qu'ils pouvaient porter la barbe longue, quand Pierre I<sup>er</sup> obligeait les serfs à aller le menton rasé. Notre siècle lui eût fourni un type plus ridicule encore, mais dont il n'aurait pas eu le courage de rire : c'est ce pauvre enfant qui se donne de grands airs parce qu'il a travesti en je ne sais quelle manière de fournaise nauséabonde des lèvres que la nature n'avait point faites si gracieuses et toutes roses pour un usage qui les flétrit. Assurément ce n'est pas sous un tel parfum que se révélera la vertu au baiser inquiet d'une bonne mère ; et vous pouvez pressentir ce que pèsent les jeux naïfs du collège à un petit homme ainsi contrefait !

Avec le dégoût des jeux naît celui des grands jours de réjouissance d'autrefois. Un grand congé, il y a vingt ans, qui pourrait en décrire l'ivresse ? Nous en avons une image encore assez gaie dans nos élèves ; car enfin, de toutes les libertés des écoles qu'on appelle libres, la moins contestée au dedans et au dehors, c'est celle de donner un vrai grand congé ; et je vous assure, Messieurs, que quand nous en annonçons le retour, nous ne recevons jamais froid accueil. Le réveil matinal, la fanfare toujours assez harmonieuse pourvu qu'elle oblige à répondre les plus rebelles des échos d'alentour, le dîner sur la pelouse au bord d'un petit ruisseau transparent, ou sur la plage de la plus belle des mers : cela charme encore nos élèves, et nous charme nous-mêmes en nous donnant

(1) *Esprit des lois*, liv. XI, chap. I et II.

l'assurance que leurs âmes sont toujours riches de leur simplicité. Mais en dehors des écoles libres le grand congé n'a gardé son nom que pour le dénaturer; il signifie une sortie de la prison du collège pour se ruer dans le tourbillon du monde. Hélas! et ces émancipés ont beaucoup de pitié pour ceux de leur âge qui conservent encore assez de vertu pour aimer les fêtes de la famille et de la nature; et eux ne savent pas toujours assez mettre leur fierté à justifier des dédains qui les honorent. Il arrive donc que ces joies de bon aloi, qui égalaient le collège et donnent patience pour l'éducation qu'on y reçoit, commencent par se déprécier. Combien de temps encore nos enfants leur seraient-ils fidèles, si on les laissait suivre des exemples qui ne les entraînent que pour les pervertir?

Que dire des fêtes religieuses? Un collège chrétien se fait un devoir de rendre aussi riantes que possible les habitudes de la piété. S'il évite avec soin toute recherche dans la tenue de la maison, n'ayant de luxe que la propreté et se faisant gloire d'être simple, il veut avoir une demeure digne du Dieu qui l'habite par sa grâce et sa majesté. Aux grands anniversaires de la Religion, le temple se pare d'or, de fleurs et de lumières, ornements moins chers à l'autel que les enfants qui l'entourent, brillants de joie sainte et de candeur; l'encens monte à la voûte; l'orgue excite et seconde les chants accentués; et dans leurs âmes si pleines le bonheur s'associe à l'innocence conservée ou aux premiers triomphes de la vertu, dont Dieu lui-même s'est fait personnellement la récompense. Qui ne comprend les ressources que ces souvenirs pourront leur offrir quelque jour dans la lutte contre le mal? Ils les suivraient dans leurs écarts, prêts à éveiller, sous l'influence de toute émotion généreuse, le souvenir d'une paix sans égale qu'il ne tient qu'à eux de goûter encore et de conserver à jamais. C'est ainsi qu'on voit le charbon qui a servi au saint lieu garder adhérent à sa cendre éteinte l'encens à demi consumé; mais quand de nouveau le feu le touche, il répand un parfum plein d'une sainte ivresse, et rappelle dans une atmosphère profane le sanctuaire où il ne brûla que pour Dieu.

Voilà pourquoi nous attachons tant de prix à nos cérémonies religieuses, et pourquoi nous n'avons reculé devant aucun sacri-



fice pour que le temple où elles se déploient leur permette tout leur éclat. Mais il nous faut des âmes candides pour en recevoir les impressions salutaires, et le contact du monde est surtout désastreux pour cette précieuse candeur. Il en est temps encore, Messieurs, unissons-nous pour la garantir et pour prévenir des ruines sur lesquelles ne tarderaient pas à s'écrouler les hautes espérances que le culte fidèle de la piété autorise à concevoir.

### III

Enfin, après les préoccupations exagérées de la santé et la participation prématurée aux divertissements du monde, je signale, comme avançant rapidement la triste œuvre de l'enfant gâté, le parti pris de ne pas le contraindre. On flatte ses appétits par des friandises ; ses vanités, par des caprices de parure ; son amour-propre, par des compliments ; tous ses désirs si variables, par mille prévenances obséquieuses ; sa mollesse, par des caresses plus vite encore offertes qu'acceptées. Le petit être charmant a un rire si doux, un si doux parler, quand on cède à tout ce qu'il veut ! Mais quelle figure ne ferait-il pas, si on lui ré-istait ! Une larme peut-être s'annonce, devant laquelle on se sent déjà pâlir !...

Cette conduite mène au renversement de l'éducation : qui devait commander obéit servilement, et l'enfant devient seigneur et maître au grand profit de sa mauvaise nature. « Voici le roi de la terre », disait un jour Thémistocle à ses amis ; et du doigt il montrait son fils, tout petit enfant, qui était monté sur le trône par les échelons que nous allons dire. Je suppose, en effet, Messieurs, pour peu que vous ayez oublié votre Plutarque, que vous partagez l'étonnement qu'une si singulière affirmation causa à ses interlocuteurs. Voici comment il les en fit revenir ; suivez ce raisonnement : « Cet enfant, continua Thémistocle, gouverne sa mère ; sa mère me gouverne ; moi, je gouverne Athènes ; Athènes gouverne la terre... » La conclusion était péremptoire. Est-ce que nous ne trouverions pas, en suivant cette série d'usurpations, nombre de petits rois dont la puissance, bien assise au

foyer paternel par un procédé renouvelé de ce charmant petit Grec, fait sentir son influence en dehors et plus haut ? Et nous accuseriez-vous de présomption, si nous croyions devoir attribuer à ce désordre une bonne part du malaise social dont tout le monde se plaint aujourd'hui ?

Mais nous-mêmes, n'usurpons pas. Voilà donc l'enfant affranchi du droit de se contraindre : qu'est-ce qui va se développer dans son âme ? Ce qui naît dans un champ sans culture : l'herbe malsaine, stérile, envahissante ; les mauvais instincts qui poussent d'eux-mêmes, par cela seul qu'on ne cultive pas, et qui aboutissent à étouffer la vertu et le talent, noble mais laborieuse moisson qui ne lève qu'au prix des plus généreux et des plus constants efforts.

#### IV

Voulez-vous, pour mieux comprendre la gravité de ce désordre, que nous allions à la racine même de l'erreur qui le produit ? Je dis que cette erreur c'est le désintéressement qui fait défaut à l'amour. Il y a deux manières d'aimer, dont les tendances sont tout à fait contraires. Aimer, c'est vouloir le bien de l'objet qu'on aime (1) ; mais on peut l'aimer pour soi-même, ou pour lui. Car on peut rapporter, en dernière analyse, ou à soi, ou à lui, le bien qu'on lui veut. Un maître, par exemple, aime ses gens de service ; il leur souhaite la probité, qui est pour eux un bien incontestable. Mais dans quelle fin leur souhaite-t-il la probité ? Si c'est pour obtenir que ses possessions et tous ses droits soient respectés par eux, il n'est pas désintéressé ; et je me hâte d'ajouter qu'un tel désintéressement n'est pas pour lui un devoir rigoureux envers des serviteurs.

Mais en est-il de même de la manière d'aimer un fils ? Messieurs, il n'y aurait ici qu'une voix pour affirmer que l'amour paternel vrai veut le bien d'un fils pour lui, non pour soi : sa règle est le désintéressement. Or la règle morale est une lumière (2) : l'amour paternel tire de son désintéressement la

(1) S. THOM, *æ* 2 *æ*, *quæst.* XXVI, art. IV,

(2) *Mandatum lucerna est; et lex, lux.* PROV. VI, 23.

clairvoyance. L'amour désintéressé sait donc en quoi consiste le vrai bien de l'enfant, et dans quelle proportion il doit en coordonner, pour atteindre ce but, les éléments de valeur diverse. Ainsi, le premier objet de ses efforts comme de ses vœux, ce sont les choses de durée ; car la valeur est en raison de la durée. Avant tout, les biens qui n'auront point de fin, les vertus chrétiennes dont la culture a droit à d'autant plus de sacrifices que leur épanouissement en sera éternel. En second lieu, les qualités solides de l'esprit et le travail qui les développe : c'est à elles qu'est attachée la considération, seule digne d'envie, des hommes de sens et de cœur. Elle vient lentement, mais elle dure ; qui l'a une fois obtenue prend en pitié la vogue que dispense le vulgaire, témoignage mensonger et récompense vaine des succès les plus équivoques. Viennent ensuite l'éclat et la variété des talents, qui sont le vernis de l'éducation intellectuelle ; enfin, mais seulement à ce rang qui est le leur, les avantages du corps, la santé, les grâces simples, la vigueur.

Qui aime dans cet ordre aime bien ; comme il aime avec désintéressement, il aime avec efficacité, sûr de réaliser ce qu'il souhaite, puisqu'il va dans le sens de l'amour divin et qu'il sait attendre parce qu'il n'aime point pour soi. Si l'enfant se montre moins tendre, un jour il rendra mieux ; et plus son cœur aura différé de s'ouvrir, plus fidèle sera sa reconnaissance. Fallût-il attendre une vie entière, l'amour désintéressé sera patient : à quoi bon l'éternité, sinon à donner les seuls dédommagements qui soient dignes d'eux à ceux qui avant tout ont eu le culte du devoir ?

Mais si l'amour manque de sa règle lumineuse, une grave déviation est à craindre ; dans sa fougue désordonnée il va se rechercher lui-même ; et le bien qu'il voudra à l'enfant, faussé par ce désir secret de se fournir à soi-même un sujet de jouir, court risque de n'être que chose frivole et perniciense. Ce qui se manifeste d'abord, c'est une certaine inquiétude sur le sentiment dont on voudrait être l'objet de la part du petit être chéri. On sollicite donc des réciprocitys, un petit sourire enchanteur, des paroles tendres, des caresses qui font frissonner d'aise. Or ce qui met à l'amour ce personnage charmant, cette physionomie

qui dispense le bonheur, ce sont les petits caprices satisfaits : on satisfait les petits caprices ; *do ut des*, c'est un contrat en forme. On en vient vite aux procédés des docteurs du « bon Horace » :

Blandi doctores. : : : : Dant crustula

Petits gâteaux, jouets, parures, promesses de plaisirs quelquefois hasardés, rien n'est épargné pour acquérir une preuve qu'on est bien avec le cher petit cœur. Que sera-ce, pour parvenir à s'assurer qu'on n'est pas seulement bien, mais mieux que tel ou tel autre ?... Car il est de la nature de l'inquiétude dont je parle de tourner vite à l'ombrage. Par contre, on prend ouvertement parti pour lui en tout ce qui le contrarie et tout ce qui assemble les nuages sur un front si ravissant quand il veut bien garder sa sérénité. On accuse un camarade qui est seul cause que sa gentillesse se dément quelquefois Et je crois en effet que la cause en est à un camarade ; mais le difficile est de savoir lequel Car l'enfant gâté, remarquez, Messieurs, est réciproquement le camarade du camarade incriminé. Or comme celui-ci ne manquera pas d'un même avocat employant la même défense, qui cherche se heurte contre un cercle dont le commencement est peut-être partout, sans qu'on puisse le saisir nulle part. On accuse encore un maître qui ne sait pas le prendre ; car par la douceur, dit la mère de l'enfant gâté, idéal toujours, qui pose devant nous, par la douceur on en fait tout ce qu'on veut. Et en réalité, si le maître consent à ne vouloir que ce que veut l'enfant, l'éducation sera toute de douceur, et l'enfant ne fera que ce que son maître voudra. Enfin on se tient à un parti pris de ne jamais mécontenter, quoi qu'il en coûte ; on se laissera plutôt démentir, parler impoliment, embrasser la tête couverte, désobéir ; en un mot on laissera trahir envers soi, au profit d'une tendresse qui n'y gagne que d'en être plus asservie, les imprescriptibles devoirs du respect.

Ai-je besoin d'expliquer maintenant comment cet amour ainsi faussé dans ses tendances, doit devenir aveugle et ne vouloir que choses frivoles et pernicieuses ? Dès qu'on tient à se sentir aimé et à le paraître, il faut viser à des qualités plutôt apparentes

que solides, qui, n'ayant que de l'éclat, tendent à se montrer et attirent promptement les regards. Or il n'en est pas ainsi des vraies richesses de l'âme ; le cœur les tient cachées par une sorte de pudeur ; il lui semble qu'elles s'évaporent en se découvrant ; il est réservé jusque dans l'expression de son propre amour qu'il laisse prouver à ses œuvres, jugeant suspect ou meséant le témoignage trop formel des paroles ou des caresses. Le roi Lear, vous le savez, Messieurs, reconnut trop tard que ce sont bien là les caractères de la piété filiale réelle. Combien de parents ne l'apprennent aussi que par une expérience douloureuse ! Jusque-là, ce qu'ils se plaisent à admirer dans leurs fils, ce sont les avantages de la figure, les jolies manières, la toilette soignée ; pour l'esprit, l'éclat de la mémoire, la répartie le parler prompt et satisfait. Un enfant ainsi composé sait faire une grâce, un compliment, une tendresse ; voilà de quoi payer l'amour qui se recherche. Il brille en société : voilà qui fait beaucoup d'honneur aux parents du petit prodige. Oui, mais c'est aussi ce qui a inspiré à un de nos vieux auteurs, accoutumé à dire rudement la vérité, ce langage que je cite sans trop demander grâce : « Il en va fort souvent au contraire de la vraie et bien réglée affection ; et le plus souvent nous nous sentons plus émus des trépignements, jeux et niaiseries puériles de nos enfants, que nous ne faisons par après de leurs actions toutes formées ; comme si nous les avions aimés pour notre passe-temps, ainsi que des guenons, non ainsi que des hommes (1). »

V

Ces paroles amères me font sentir le besoin de répéter ce que j'ai dit en commençant : je ne fais ici le procès à aucun enfant que j'aie en vue, bien moins encore à aucune famille. Si, m'attribuant des droits que je ne dois pas me reconnaître, je m'adressais à des parents, tandis que je n'ai autorité que sur leurs fils, en outre d'une usurpation, je commettrais une imprudence ; car j'aurais affaire à forte partie. Une mère me dirait : « Vous me faites la métaphysique de l'amour, que voulez-vous que j'y

(1) MONTAIGNE, *Essais*, liv. II, chap. VIII.

comprenez-vous ? Vous me parlez de Scipion et de Thémistocle, je ne connais pas ces gens-là ; je ne suis ni philosophe, ni savante, grâce à Dieu ! je suis mère. Pour faire exister la famille, Dieu y a placé une tête et un cœur ; le cœur, c'est moi : belle part que je paie d'ailleurs assez cher pour m'en acquitter de mon mieux. La tête, c'est un autre..... » Et puis tous les deux, la tête et le cœur, s'uniraient pour me dire : « A quoi pensez-vous de nous reprocher de vouloir être aimés de nos enfants ! Ne voyez-vous pas quelles séductions le monde multiplie pour arracher leur cœur à la famille ? Si nous n'aimons pas tendrement, le monde aura la préférence, et ce sera pour leur malheur. » Que répondriez-vous à ces raisons, mes Enfants ? Si elles pèchent, c'est par un excès d'amour dont vous auriez mauvaise grâce à vous plaindre :

.. .. *Delicta tamen quibus ignovisse velitis !*

Vous ne voudriez pas qu'on vous aimât moins. C'est donc sur vous que pèse la responsabilité des conséquences. Si vous êtes en train de devenir des enfants gâtés — question que je laisse à résoudre à la conscience de chacun — la faute en est à vous, à vos airs boudeurs, à cette tactique de marches en avant et de retraites, de chemins couverts et d'embuscades, qui vous rend maîtres de cœurs si faciles à surprendre. C'est donc vous que je prends à partie, c'est vous que j'invite à examiner, en quelques traits rapides, combien est lamentable ce sort d'enfant gâté que vous vous laissez faire à plaisir.

## VI

« On rit quelquefois, dit Mgr l'Évêque d'Orléans, en parlant des enfants gâtés ; je n'en ai jamais ri ; jamais la vue d'un enfant gâté n'a pu m'arracher un sourire : rien n'est moins plaisant..... C'est pour moi quelque chose d'effroyable ; effroyable dans le présent, effroyable dans l'avenir (1). » Et, en effet, le mot lui-même n'est-il pas de nature à justifier ces terreurs ? L'enfant gâté ! c'est-à-dire ce qu'il y a de plus aimable,

(1) *De l'Education*, liv. II, chap. III.

de plus digne d'intérêt, de plus riche en promesses, l'enfant tout cela flétri, profané, ravagé ! l'enfant gâté ! Peut-on en une parole plus concise, exprimer de plus grandes ruines ? Et je me demande par quelle légèreté fatale les mêmes mains qui traitent avec tant de tact une fleur exquise, une étoffe enrichie d'or, un rare travail d'art, ne se montrent indélicates que pour ce trésor des complaisances divines et des espérances de la famille dont ces gracieux objets ne sont qu'une bien imparfaite image !

Oui, Messieurs, l'enfant gâté, quoiqu'on en rie, est bien gâté ou bien près de l'être. Il est gâté, ou il le sera, dans son corps, dans son intelligence, dans son caractère. Les baisers qu'on lui prodigue avec une sorte de passion fanent son visage, comme disait Madame de Maintenon ; les friandises fatiguent ses organes et excitent une sensualité qui menace d'ôter à sa volonté l'empire nécessaire à la vertu. Les fantaisies de parure déplacent l'amour-propre dont les forces pourraient être tournées, par l'émulation, au profit des études, et font de l'enfant un esclave efféminé de la mode. Le voilà tout en quête de regards par l'étalage de sa toilette et sa tenue de petit-maitre, par une démarche, des manières, des paroles à chacune desquelles, comme disait Montaigne, il s'occupe de faire un sort.

Ces ravages sont plus déplorables encore dans son esprit. Évidemment son intelligence, ainsi détournée vers le dehors, perd toute consistance. Le défaut de direction sage et d'efforts l'énerve. L'étude le trouve impuissant et le dégoûte, en raison même de ce qu'elle est plus élevée et plus fructueuse. Et le poison des louanges qu'on prodigue avec la plus dangereuse complaisance ! A tout âge, les compliments peuvent faire tourner la tête ; mais l'expérience corrige, pour peu qu'on s'y prête, parce qu'elle apprend à découvrir souvent une dissonance qui heurte entre la louange et la qualité louée. On cherche à se rendre compte du compliment ; et, avec un regard un peu exercé, on en trouve la raison, ou dans un mobile d'intérêt qui se déguise mal, ou dans une bonhomie de caractère qui, par bienveillance ou par mollesse naturelle, se complait à dire à tout le monde des choses agréables qui en perdent d'autant leur prix. Mais l'enfant qui s'entend répéter qu'il est aimable, qu'il est sage, qu'il a du talent, n'a

guère de raisons de ne pas tenir tous ces éloges pour pure vérité. La conscience lui dit bien sourdement qu'il y aurait des réserves à faire ; mais pourquoi préférer son murmure importun à un témoignage bien accentué qui le charme ? Écouter sa conscience, ce serait, pour peu qu'il ait de logique naturelle, une raison de se condamner à la peine pour se réformer ; le compliment le balance agréablement sur un courant qu'il n'a qu'à descendre ; donc le compliment a raison. Si ce doux langage est tenu par des parents, des grands parents, des tantes, des sœurs aînées, son autorité persuasive s'accroît d'autant. Il le retient comme un écho dont il s'enchanté, comme un miroir dans lequel il se contemple grandir :

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi !..

Il rêve de fortune et de gloire faciles, voyant, comme le fils du Patriarche, toutes les moissons se courber devant sa gerbe, et tous les astres adorer son étoile. Ah ! Messieurs, cet enfant gâté de Jacob, vous souvenez-vous par combien de malheurs il lui fallut expier, dans l'âge mûr, l'indulgence partielle que le foyer paternel lui avait trop prodiguée ?

Et son caractère se gâte comme son esprit. Cette habitude de condescendance et d'obséquiosité dont on l'entoure empêche l'enfant de vivre par lui-même. C'est un lierre condamné à chercher un appui, ou à ramper dans la poussière faute de l'avoir trouvé. Et cependant, tout en croissant dans la langueur, cette âme est dure ; elle se concentre et se ferme dans ses complaisances pour des qualités imaginaires, n'apprenant ni à aimer, ni à souffrir, ni à donner : fleur charmante, destinée à réjouir ceux qui la cultivèrent par son éclat et ses parfums, par l'espoir de ses fruits, et qui, faute d'ouvrir son calice, laisse corrompre toutes ces richesses. Elle est, autant que frêle, irritable, capricieuse, servile, livrée au vice, incapable de comprendre les grandeurs de la vertu et de se tenir levée jusqu'à elle par la magnanimité de ses efforts. Quel avenir, je vous le demande, doit résulter d'une telle éducation ?



VII

« Gardez-vous donc, dit le Sage, d'oublier la fermeté dans l'éducation de vos enfants (1). » Si court que soit le temps pendant lequel on croirait pouvoir se permettre les faiblesses qui font l'enfant gâté, elles n'en auront pas moins de l'influence sur sa vie tout entière. L'Esprit-Saint l'a affirmé : « L'adolescent suivra jusque dans sa vieillesse la voie de ses premières années (2) »

Ne l'oublions jamais : c'est au bonheur de l'avenir qu'il faut songer avant tout. Oublions moins encore que l'avenir de la vie présente n'est pas le but le plus digne des sacrifices du moment : au-dessus de l'horizon que les plus vastes espérances de la nature ne peuvent dépasser s'étendent, aux yeux de la foi, des horizons meilleurs dont nos enfants sont les prédestinés. Voilà le terme qu'il faut atteindre au prix des derniers efforts. Certes, Messieurs, si ces magnifiques fleuves du Nouveau-Monde avaient le don de sentir, ils ne se repentiraient pas d'avoir coulé dans la contrainte entre les rocs solides qui les resserrent au sortir de leur source, lorsque, quittant soudain ces terres d'épreuve, ils s'élancent en libres flots et élargissent leur cours en des espaces glorieux qui n'ont pas plus de rivages que l'Océan.

Si nous voulons nous assurer contre les retours d'une tendresse qui pourrait reculer devant la rigueur, apprenons à la désintéresser. Dans tous nos rapports avec eux cherchons notre devoir et non pas notre satisfaction. Surtout qu'il ne nous vienne point au cœur l'appréhension d'en être pour cela moins aimés. Au contraire, un père et une mère ne seront réellement aimés qu'à condition d'unir dans une juste mesure la fermeté à la tendresse, et, pour en revenir à l'idée fondamentale des discours successifs dont vous avez été, Messieurs, les trop bienveillants auditeurs; à condition de tempérer l'amour par la crainte; c'est à ce prix que se forme ce mélange durable, qui consacre les rapports des parents

(1) PROV. XXIII.

(2) PROV. XXI.

et des fils, que nous avons appelé du beau nom de **RESPECT**. Non : aimer pour faire fléchir, ou parce qu'on a fléchi, à des caprices, ce n'est pas aimer ; c'est abuser d'une grandeur qui s'oublie au profit des funestes instincts de l'égoïsme : combien durera l'illusion que produira peut-être cette indigne contrefaçon de l'amour ?

Qu'on retarde tant qu'on voudra les graves enseignements de la sagesse, il faudra enfin en laisser entendre la voix ; il faudra quelque jour ouvrir les yeux de l'enfant sur les âpres réalités de la vie, et l'appeler à prendre sa part des préoccupations douloureuses qu'on lui aura longtemps dissimulées, dans la crainte mal inspirée de troubler la joie de sa première jeunesse ; il faudra employer la sévérité contre des écarts devenus menaçants pour son avenir. Eh bien ! je redoute à cette heure, si elle tarde trop, un dur et inutile désenchantement. Comment se comportera, en écoutant ce langage, un fils trop longtemps bercé par une tendresse sans contrepoids ? Le visage paternel sur lequel, le voile d'une longue indulgence se déchirant tout à coup, apparaît enfin le sombre reflet des épreuves dont toute vie est tissée, le foyer domestique que semble désertier subitement le fantôme du bonheur, ne vont-ils pas lui inspirer de l'éloignement ? C'est l'heure où d'autres visages, composés pour des joies coupables, promettent à son inexpérience de satisfaire toujours des penchants qui seuls ont été flattés jusque-là. Ne craignez-vous pas, Messieurs, que cet amour mal formé, ne s'étonne, ne se déconcerte et ne finisse par prendre son vol, comme ces oiseaux des beaux jours qui n'aiment notre ciel que lorsqu'il est clément, et qui, aux premiers frimas, partent ingrats vers des régions qui ne les ont pas vus naitre, mais qui leur promettent un plus fidèle soleil ?

Ainsi, vous ne voudrez pas tenir inconsidérément écarté de vos enfants ce qui doit les grandir et les fortifier pour les luttes de la virilité : les efforts, les contradictions, les froissements, les premiers combats, les premiers sacrifices. Vous n'accuserez pas trop vite leurs maîtres de manquer de tendresse. Assurément, nous ne nous vantons pas de posséder inaltérable cette rare égalité d'humeur que l'œuvre de l'éducation publique met, aujourd'hui surtout, à de si rudes épreuves ; mais, nous croyons pouvoir l'affirmer, nos sévérités n'ont en vue que le bien de nos

élèves ; et les courtes impatiences que leur légèreté peut quelquefois nous arracher ne nous ôtent pas le droit, mérité par des preuves non douteuses, de protester que nous les aimons. Qu'ils le veuillent ou non, et de quelque nom qu'on les appelle, vos fils auront des maîtres toujours : est-ce par des caresses que ceux de demain exigeront leur service ? et voulez-vous que nous formions vos enfants à croire qu'ils n'auront jamais autour d'eux que des complaisants agenouillés ?

S'ils trouvent près d'eux un camarade un peu difficile, ne soyez pas trop empressés à accourir. Laissez-les, sous la sauvegarde de notre discipline, apprendre à se suffire, en prévision du jour où, de plus sérieux ennemis menaçant leur bonheur, l'éloignement, la mort peut-être, aura replié cette aile maternelle si prompte à offrir un refuge quelquefois mal inspiré. Je dis plus : quand ce camarade devrait, en trompant notre vigilance qui ne saurait sur ce point être plus attentive, tenir à votre fils un langage, lui donner un exemple équivoque, soyez inquiets, mais non pas déconcertés. Opposez vos conseils et vos exemples ; avertissez des maîtres qui n'ont rien de plus à cœur que de venir en aide à l'innocence menacée. Mais n'oubliez pas qu'un jour cet enfant sera exposé dans le monde, sans autre défense que sa propre fermeté, à des enseignements et à des scandales dont le péril est inévitable et dont la fatale influence semble croître de plus en plus tristement. Quelle résistance pourra-il déployer, s'il a attendu ce moment pour apprendre que la vie est un combat où tout solide succès et toute paix désirable se paient au prix d'une victoire !

Puisque telle est la vie, d'après la volonté de Dieu qui sait mieux que les pères les plus sages, qui aime mieux que les meilleures des mères, consentez à ce que le collège en soit l'apprentissage ; et laissez-nous former vos enfants à manier cette noble épée du devoir qui sera l'honneur et la sécurité de leur vie.



# TABLE ANALYTIQUE

---

ERRATA .....	VI
PRÉFACE .....	VII

## INTRODUCTION

Objet du présent volume : Différence et relation entre l'éducation proprement dite et l'enseignement. — Que la discipline est nécessaire pour réussir en ces deux fonctions de l'éducation totale. 1  
Deux préjugés dont on doit encore avoir raison dès le début :  
1° insouciance de la formation du cœur et de la volonté; —  
2° la formation de l'esprit sacrifiée à l'acquisition des connaissances. — Cette acquisition n'est que le second but de l'enseignement. — Nécessité d'opposer de bons et fermes principes à ces deux erreurs. — Plan du présent volume..... 7

## CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

EDUCATION PROPREMENT DITE ET ENSEIGNEMENT; LEUR OBJET PROPRE ET LEUR BUT SPÉCIAL.

L'éducation, tout en se proposant pour objet et but suprême le développement de la vie surnaturelle, doit s'occuper des facultés de l'enfant dans sa propre sphère. — Objet propre de l'éducation et de l'enseignement..... 13

## PREMIÈRE CONSIDÉRATION

L'ÉDUCATION PROPREMENT DITE EST LA FORMATION DU CŒUR ET DE LA VOLONTÉ : C'EST LE PREMIER OBJET DE L'ÉDUCATEUR PAR RAPPORT AU BUT FINAL DE SA MISSION.

Manière étroite et superficielle d'entendre l'éducation dans le monde.  
— Définition et développement. — L'éducation doit former,

- donner des qualités, des habitudes. Qu'est-ce que former? qu'est-ce que donner des qualités et des habitudes? — Importance de cette œuvre; que tous les mots employés dans le langage pour l'exprimer impliquent l'idée de tirer en quelque manière du néant. — L'éducation doit élever. — Qu'est-ce qu'élever? Pourquoi le mot *Élève* a remplacé universellement le mot *Ecolier*? — Que le mot *élever* complète le sens du mot *former* et lui donne sa direction et son essor. — *Au plus haut* de la vertu morale et surnaturelle! telle est la devise de l'éducation chrétienne. . . . . 15
- Nécessité de suivre un ordre dans cette œuvre de former et d'élever. — Qu'aujourd'hui on se préoccupe presque exclusivement de développer les facultés qui mettent l'âme en relation avec le monde physique. — Que nous devons nous préoccuper avant tout de la formation des facultés morale, et pour l'ordre surnaturel. 20
- Tel est l'enseignement des siècles: Aristote. — Platon. — Cicéron. — Que les lettres doivent disposer à la vertu, sans pouvoir la donner par elles-mêmes. — Sénèque. — Quintilien. — Plutarque. — Comment le but de l'éducation est vraiment de rendre *l'honnête agréable*. — Enseignement des Pères de l'Eglise résumé dans un texte de saint Augustin. — Témoignage des modernes, même parmi les indifférents: Montaigne, Locke. — Témoignage des écrivains religieux: Pascal. — Rollin. — Joubert. — De Bonald. — *Le spectateur français*. — Témoignage des écrivains libéraux: M. Cousin. — M. Guizot. — Les hommes d'Etat anglais. . . . . 22
- La vérité de notre principe démontrée par l'étude de l'âme humaine, dans sa nature et ses besoins. — Nécessité de mettre de l'ordre dans le développement des facultés de l'âme; de les former selon leur importance, par rapport au but final. — Comparaison d'une harpe harmonisée. — Comparaison du vaisseau en marche. — La faculté la plus importante et dont la formation doit régler celle de toutes les autres, c'est la volonté. — Comparaison de la vie organique où tout relève du cœur. — Application à la vie morale dont la volonté est le foyer. . . . . 34
- Règles de formation des facultés sensibles; des facultés de l'esprit; influence de ces facultés sur la volonté. — Haute importance de leur culture. — Saint Thomas. — Baluès. — Bossnet. — De la prudence qui est la vertu de l'intelligence. — Décision de saint Antoine. — Quelques détails sur la formation du jugement et du raisonnement. — Heureux état d'une âme ainsi formée, d'après saint Augustin et d'après Baluès. — L'enfant Jésus en est l'exemplaire idéal et vivant. . . . . 39
- La distance où nous sommes aujourd'hui de ces principes donne la mesure de la décadence de l'éducation. — Erreurs qui ont cours aujourd'hui. — L'instruction *laïque obligatoire*. — Résultats funestes nécessaires. . . . . 44
- Qu'il faut avoir confiance en Dieu pour des jours meilleurs. — *Everso succurrere sæclo!* devise des éducateurs chrétiens. — Qu'ils doivent bien se garder de l'entraînement de l'opinion: conseil de Rollin. — Lumières et encouragements qui nous viennent de la dévotion au Sacré-Cœur. — En réservant à son Cœur seul l'honneur de cette manifestation miraculeuse, Dieu nous apprend, entre autres leçons, à estimer et à cultiver le cœur avant les autres facultés, à travailler à devenir, et à rendre nos élèves *bons*. — Grand exemple que nous donne saint Augustin dans une de ses leçons de philosophie. . . . . 46

## SECONDE CONSIDÉRATION

L'OBJET PRINCIPAL DE L'ENSEIGNEMENT EST DE FORMER L'ESPRIT ; ET CETTE FORMATION DOIT SE FAIRE PAR RAPPORT AU CŒUR ET A LA VOLONTÉ.

- But principal et but secondaire de l'enseignement : l'erreur opposée à notre principe consiste à prendre le moyen pour la fin, l'acquisition des connaissances pour la formation de l'esprit. — Cette erreur a été inspirée par l'esprit révolutionnaire et favorisée par les tendances matérielles du jour. — Elle a conduit à la prépondérance de l'enseignement scientifique. — Autorités modernes en faveur de notre principe : Descartes. — Sédilly. — De Bonald. — Guizot. — Cousin. — Balmès. — Ozanam. — L'abbé Pouillet. — M. l'abbé Lalanne. — M. Patin. — M. Le Play..... 52
- Comment l'enseignement peut devenir la formation de l'esprit ? — Trois degrés de cet enseignement : la Grammaire, la Littérature, la Philosophie ; de quelle manière les maîtres de mérite se servent de ces objets de l'enseignement pour cultiver l'esprit et rectifier le jugement. — L'esprit ainsi formé s'éclaire des reflets mêmes de la sagesse de Dieu..... 60
- Ce système de formation est une excellente préparation à la carrière spéciale de chaque élève. — Graves inconvénients de la méthode contraire. — En dehors de cette direction, l'enseignement surcharge et dégoûte l'esprit. — Triste état actuel des esprits, dû à ce faux système d'enseignement. — Invasion intestine de petits barbares, au témoignage de M. Le Play..... 64
- Cet état tient en grande partie au mode de préparation à l'examen du baccalauréat : autorité de M. de Margerie. — Que les grands ravages de cette préparation se manifestent précisément à l'époque où la bonne formation de l'esprit produirait ses meilleurs résultats. — La préoccupation de cette préparation rend les études superficielles et infructueuses. — Elle détourne de l'étude consciencieuse de la Religion. — Elle rend la vie du collège insupportable et ainsi la vraie formation impossible..... 67
- Les éducateurs consciencieux doivent employer leurs efforts et leur crédit à obtenir le temps nécessaire aux bonnes études : autorité du vicomte de Bonald. — Les exceptions ne prouvent rien contre la vérité du principe qui réclame pour l'éducation l'action du temps. — Comparaisons qui le démontrent. — Éloquente réfutation de l'objection tirée des études utilitaires, par l'abbé Pouillet..... 71
- Que le programme lui-même du baccalauréat porte aussi la responsabilité des funestes effets de la préparation. — Diverse- autorités qui le condamnent. — Mobilité déplorable des programmes qui se sont succédé. — Nécessité d'obtenir pour nous la liberté de rédiger nous-mêmes les programmes de notre enseignement... 74

## PREMIÈRE PARTIE

### DE LA DISCIPLINE

Deux sens du mot *discipline*. — L'idée qu'on doit se faire de la bonne discipline dépend de celle qu'on s'est faite de l'éducation. — Elle est exprimée dans un texte de la Sagesse. — La bonne discipline est celle qui inspire le désir sincère de l'éducation et une obéissance inspirée par l'amour. — Conditions de la bonne discipline..... 79

### CHAPITRE PREMIER

#### DE LA DISCIPLINE EN GÉNÉRAL.

La discipline implique doublement l'idée d'ordre : ordre extérieur dans les relations des maîtres avec les élèves et ordre intérieur dans l'âme des élèves..... 83

#### ARTICLE PREMIER

*La discipline dans les relations réciproques des éducateurs; de la nécessité du concours de plusieurs dans l'éducation.*

Les aptitudes individuelles étant bornées, un ensemble de talents et de vertus est nécessaire, dans les éducateurs, pour réfléchir le plus parfaitement possible la bonté divine sur les enfants, — et pour la communiquer à leurs âmes; — pour reproduire à leurs yeux la vie exemplaire du Sauveur. — Que ce concours ne peut être efficace qu'autant qu'il est sagement discipliné. — Texte de saint Augustin recommandant le concert. — Que le but général de l'œuvre doit être toujours en vue de tous. — Qu'il faut bien se garder d'intervenir maladroitement dans les réprimandes qu'un autre maître a faites à un élève; devoirs spéciaux des supérieurs à ce sujet..... 84

#### ARTICLE SECOND

*La discipline extérieure.*

En quoi elle consiste. — Combien elle est nécessaire en tout état de choses, mais surtout pour l'éducation. — L'ordre que fait régner la discipline est la condition nécessaire des bonnes habitudes à prendre. — Tableau des mauvaises inclinations de l'enfance, d'après M. l'abbé Lalanne, toujours prêtes à se développer, si l'ordre fait défaut. — Que l'honneur est justement attaché, par l'opinion, au collège bien discipliné. — Tableau d'une maison où l'ordre extérieur fait régner un bon esprit, d'après l'abbé Pouillet..... 92



## ARTICLE TROISIÈME.

*La discipline de la volonté.*

La discipline extérieure n'est que le signe et le moyen de celle de la volonté. — Deux motifs de la nécessité de cette discipline : toute l'éducation est à mettre l'ordre moral dans la volonté. — Cette tâche est difficile et pourquoi ? — Que l'ordre ne peut s'obtenir dans la volonté qu'au prix du sacrifice. — Grandeur et puissance de l'idée de sacrifice. — Détails d'application..... 98

## CHAPITRE SECOND

## DES MOYENS DE DÉVELOPPER DANS LES ÉLÈVES L'AMOUR DU DEVOIR

Dans quelle mesure il faut compter sur l'influence des attrait du devoir. — Conditions favorables à cette influence..... 105

## ARTICLE PREMIER

*De l'amour exemplaire du devoir dans la personne des éducateurs.*

Le prestige de l'autorité personnelle des maîtres tient surtout à l'idée que se feront les élèves de leur sincérité, et, par conséquent, à leur amour réel pour le devoir. — Combien il importe de ratifier par sa conduite les maximes qu'on répète aux élèves : diverses autorités. — Heureuse influence des maîtres sur leurs élèves quand ils en sont estimés. — La vie exemplaire des maîtres prouve que le devoir est facile et qu'il rend heureux. — Autorité de Maine de Biran et de Lamartine..... 106

## ARTICLE SECOND

*Du désintéressement dans les relations des éducateurs avec leurs élèves.*

Ce désintéressement est le premier devoir du maître ; c'est le point sur lequel son exemple aura surtout de l'efficacité..... 111

## I

Juste mesure d'économie que des administrateurs consciencieux doivent savoir tenir. — Qualités que doit avoir la nourriture d'après Rollin. — Elle ne doit pas viser à la recherche. — Eviter le luxe, mais s'appliquer à une grande propreté dans la tenue de la maison. — Se bien garder de briguer des élèves par la réclame. 111

## II

Importance du désintéressement en ce qui regarde tous les maîtres. — Quatre points en lesquels on peut le résumer. — I. Renoncer à

- toute recherche de soi. — II. Donner son temps sans réserve, à l'appel de l'obéissance. — Autorité de M. l'abbé Pouillet. — Savoir faire passer *la miséricorde avant le sacrifice*. — Détails : les occupations urgentes du moment, éviter de prendre le change. — La correction des copies; — désintéressement pendant la classe. 116
- III. Garder l'humeur égale : c'est le signe de l'amour désintéressé. — L'inégalité prouve que la personnalité est en cause : maxime de J. Pic. — *Pacem summa tenent!* application de cette maxime à l'autorité de l'éducateur. — Trois écueils de l'égalité d'humeur : la prévention, la précipitation, l'exagération.. . . . . 123
- IV. Condescendre à modifier la ligne de conduite selon les circonstances : que la règle ne saurait être rigoureusement inflexible : *cordeau de Joubert*. — Règles d'après lesquelles il faut modifier la ligne de conduite. — Nécessité d'étudier le caractère des enfants. — Leur laisser prudemment de l'aisance avec nous. 126

### ARTICLE TROISIÈME

#### *De la juste mesure à tenir entre l'indulgence et la sévérité.*

- S'écarter du milieu de la justice, c'est en quelque manière accuser de la personnalité dans la conduite. — Il est nécessaire d'unir dans une certaine proportion la sévérité et l'indulgence. — Autorité de Tertullien, de saint Ambroise, de saint Grégoire, du Concile de Trente, de Platon, de Joubert.. . . . . 129
- La meilleure proportion est celle qui, se gardant d'exclure la crainte, lui assigne une place secondaire et fait dominer l'indulgence. Recommandation de saint Paul. — L'indulgence est un besoin pour le maître qui a du cœur.. . . . . 132
- Le bon ordre consiste à inspirer d'abord une crainte généreuse : *passer du grave au doux*. — Allégorie gracieuse de saint François de Sales. — Que cette manière d'agir dispense d'employer les châtimens : autorité de Fénelon. — Limites que l'indulgence ne doit pas dépasser.. . . . . 136

### ARTICLE QUATRIÈME

#### *Appels fréquents à la raison et au cœur des élèves.*

- L'âme ainsi préparée est apte à entendre le langage de la raison et du cœur. — En appeler au cœur, c'est rappeler les beautés de la vertu et les obligations de la piété filiale. — En appeler à la raison et au cœur, c'est montrer les avantages d'obéir, afin d'entraîner la volonté; exemples; autorité de Fénelon. Que, en dernière analyse, c'est toujours à la raison qu'il faut en revenir.. . . . . 139
- Des appels à la raison et au cœur envers les élèves en général : il faut être prêt à les faire exceptionnellement dans toutes les circonstances qui les réclament, et régulièrement à la conférence spirituelle du soir. — Description de cet exercice par Mgr Dupanloup. — Détails pratiques sur les sujets qu'il peut embrasser. 142
- Qu'il faut être prêt à faire ces sortes d'appels en particulier : autorité de saint Grégoire. — Rôle paternel du directeur spirituel, manière dont il faut le remplir. — Conseils d'application : saint

François de Sales. — Pascal. — Fénelon. — Le P. Jouvency. — Nouvelle recommandation de croire les élèves bons. — De l'autorité des larmes. — Deux exemples de Rollin..... 146

### CHAPITRE TROISIÈME

#### DE L'ÉMULATION ET DE L'HONNEUR

Il faut appeler des aides à l'amour du devoir. — Combien il importe d'exciter dans cette fin l'émulation : témoignage de saint Jérôme. — Qu'il faut bien se fixer sur la nature de l'émulation, parce qu'elle conduit à l'envie. — *Genre prochain et différence prochaine* de l'émulation : témoignages de saint Thomas et d'Aristote. — Rapports de l'émulation avec l'honneur : l'honneur est la constatation du bien qui est l'objet de l'émulation ; — il en est donc lui-même l'objet. — De l'honneur vrai et de l'honneur faux. — Deux sens du mot honneur, qui établissent la division de ce chapitre..... 157

#### ARTICLE PREMIER

*Du sentiment de l'honneur comme mobile dans l'éducation.*

##### I

Honneur c'est justice, — témoignage de saint Thomas et de saint Augustin. — L'honneur est le plus excellent des biens extérieurs à l'âme : témoignage de saint Thomas, témoignage de Bossuet. — D'où peut venir et où peut conduire le manque du sentiment de l'honneur. — Réserves à faire dès à présent : il s'agit ici de l'enfance et d'une *vertu qui commence*. — L'honneur est la source d'avantages très désirables au point de vue social : témoignage de Bossuet. — Les élèves ont besoin d'être formés à se procurer ces avantages. — Dangers à éviter en excitant le sentiment de l'honneur..... 162

##### II

La fin se détermine d'après la nature même de l'honneur, qui est un témoignage. — Nous devons nous proposer, en recherchant l'honneur, de constater en nous la possession d'un bien réel : de là, les conditions de cette recherche..... 166

I. Avoir conscience que l'honneur est bien fondé. — Double erreur à craindre, d'après Bossuet. — 1° L'erreur sur la personne rend l'honneur indigne de notre estime, et nous doit porter à acquérir les biens qu'on nous attribue faussement. — Application aux élèves : places ou distinctions obtenues par erreur, ou par hasard, ou par surprise, ou de mauvaise foi. — 2° L'erreur sur la chose est plus grave que l'erreur sur la personne. — Préjugés du monde sur la nature du vrai bien, qui exercent leur influence dans les collèges. — Combien les maîtres doivent se garder d'y donner crédit. — Règles d'estime pour les biens qu'on peut ambitionner, d'après Bossuet. — Un élève formé d'après ces principes ne se

laissera pas entraîner plus tard par le faux point d'honneur ni par les flatteries dans le monde..... 168

II. Moyens de s'assurer que l'honneur a toute sa réalité : autorité de compétence et de sagesse en ceux qui le décernent. — Titres que présentent les parents vraiment chrétiens et les maîtres sages. — Combien les éloges des maîtres ont plus de valeur que ceux des camarades et amis. — Tant vaut l'homme, tant vaut son éloge ; et l'homme vaut en raison de son rapprochement vers Dieu.... 173

III. Mesure à garder dans l'appréciation de l'honneur : il est vide et impuissant à satisfaire le cœur. — L'honneur est la plus haute récompense que les hommes puissent offrir, mais sans proportion avec les exigences de l'âme destinée à l'infini. — Eclaircissement par une parole de Napoléon à Saint-Hélène. — Le mobile de l'honneur est imparfait et convient seulement à la vertu qui commence. — La vraie vertu a sa récompense au-dessus de l'honneur et sa réalité en dehors : témoignages de saint Augustin, d'Aristote, de Platon, de Virgile. — Elle doit viser à s'élever au-dessus du besoin de l'honneur. — Dans quelle mesure et comment on peut enseigner cette haute doctrine à des élèves..... 177

IV. Modération dans la recherche et la jouissance de l'honneur. — Témoignage des pafens. — Il faut s'inspirer, pour se modérer, de la crainte et de l'amour de Dieu..... 182

V. De la modestie par rapport à l'honneur : ne pas présumer de son mérite. — Ne pas faire ostentation des témoignages obtenus. — Parallèle des deux sens du mot *modestie* d'après Bossuet... 184

## ARTICLE SECOND

### *Des récompenses d'honneur dans le collège.*

Qu'il faut d'abord poser quelques règles d'application immédiate, avant d'entrer dans l'examen détaillé de ces récompenses.. 186

#### I

1. De quelle nature doivent être ces récompenses ? Nobles et simples — Exclusion des récompenses qui manquent de noblesse, d'après Rollin et Fénelon. — Des sorties et des congés, à ce point de vue de la noblesse des récompenses. — La simplicité est la condition et le moyen de la noblesse. — La récompense, qui est le signe de l'éloge obtenu, doit être en conséquence aussi simple que possible. — Couronnes civiques à Rome..... 186

II. Ordre à suivre dans les genres de mérite qu'on récompense : se rappeler la prééminence de la volonté et du jugement. — Détails. — Difficultés qui viennent des préjugés. — Flétrir les succès de la duplicité et honorer beaucoup le travail. — Prendre les moyens de s'assurer du travail avant de louer le succès. — *Des cahiers de correspondance*. — En appeler à l'avenir contre les préjugés qui déprécient la vertu : importance de ces appels à l'avenir. — Que les habitudes de bonne conduite tournent au profit de l'intelligence elle-même. — Que la piété est utile au talent, sans y suppléer cependant. — Que, chez les jeunes gens pieux, la moralité se transforme en intelligence..... 190

II

- I. Mettre de la mesure dans les éloges. — Y mettre de la précision, afin que l'élève loué n'exagère et ne généralise pas. — Ne pas louer longtemps les mêmes; trouver le moyen de louer tous les élèves tour à tour. — Le P. Cibier. — Qu'il ne faut pas être trop inflexible, dans l'appréciation des concours, pour la désignation de la première place..... 198
- L'éloge écrit : notes et bulletins. — Leurs avantages, d'abord comme constatation de l'état des élèves : nécessité de cette constatation régulière; — puis, comme constatation authentique et certaine, rendue telle par le contrôle réciproque des maîtres et par la connaissance qu'elle donne des élèves. — Enfin les bulletins établissent le concert des maîtres avec les familles. — Qu'il faut apporter à la rédaction tout le temps nécessaire. — Donner les notes par comparaison avec les bulletins précédents, seul moyen de bien juger du mérite de l'élève et d'intéresser les parents. — Importance des observations particulières. — Pourquoi on est sorti, dans ce paragraphe, du cadre tracé..... 201
- II. Trois degrés d'honneur en raison de la publicité. — Distinctions dans les classes ou les divisions. — Distinctions en face de la communauté : proclamation des notes. — Valeur de cette distinction. — Des sorties, au point de vue de la récompense d'honneur. — Inconvénients des sorties régulières, même au point de vue de l'esprit de famille. — Elles compromettent l'amour du travail et du devoir, qui est la condition de l'amour vrai de la famille. — Que la famille n'a pas toujours la part la plus grande dans les sorties. — Que la famille, le jour de la sortie, est trop en fête pour donner à l'enfant le vrai esprit de famille; désenchantement ultérieur qui est à craindre. — Combien sont préférables les visites des parents au collège. — Conseils pratiques sur le retour après les sorties, d'après Mgr Dupanloup..... 209
- En public, les prix. — Qu'il faut, autant que possible, chercher à couronner ce qui relève de la volonté : Mgr Parisi. — Prix d'honneur. — Prix de diligence : y attacher plus d'honneur qu'au prix d'excellence. — Avantage et moyen de faire entrer le travail soutenu dans le compte du mérite, même pour les prix ordinaires... 213

CHAPITRE IV

DE LA SURVEILLANCE

Comparaison de saint Jean Chrysostôme : la surveillance est nécessaire pour conjurer les orages qui menacent l'œuvre de salut des éducateurs. — Résumé du chapitre précédent. — Sans la surveillance l'éducation sera compromise..... 217

I

Diverses comparaisons qui font sentir cette nécessité. — Loi divine universelle qui oblige à conserver ou, plus exactement, à préser-

ver. — Saint Paul donne la sollicitude pour devoir caractéristique à quiconque préside. — Application de ce qui précède à l'éducation. — Belles paroles de l'abbé Poulet. — La surveillance doit conjurer le danger que chaque élève court du côté de lui-même d'abord ; — puis de ses camarades et du dehors. — Emouvante prière d'une mère à l'instituteur de son fils, dans saint Jean Chrysostôme. — Juda à Jacob..... 220

## II

**La surveillance doit être prévoyante.** 1° S'assurer d'avance de l'ordre matériel. — 2° Distribution préalable des élèves par groupes de divisions ; règle et principe de cette distribution. — Assignation préalable des places, qu'on peut ensuite modifier. — 3° Exactitude de chaque maître à se rendre à son poste de surveillance.... 225  
**Assidue.** — L'assiduité de la surveillance peut seule couvrir devant Dieu notre redoutable responsabilité. — Dans la limite du possible, et pour la part assignée par l'obéissance, il y a obligation rigoureuse d'empêcher le mal : ne pas prendre le change sur son devoir propre, sous prétexte de déplorer le mal qu'on sait ou qu'on croit être commis autour de soi. — Importance souveraine du dévouement à l'œuvre commune qui a été recommandé ailleurs.... 228  
**Discrète et loyale en général.** — Mesure et ménagements à garder. — Éviter les manières à surprises, les encouragements à la délation. — Exceptions prévues par la loi de Dieu..... 230

## III

Détails sommaires qui doivent être l'objet de toute surveillance en général..... 233  
**Des préfets :** les élèves ne doivent jamais être seuls. — Triple objet de la surveillance pendant l'étude. — Dans quelle mesure, et de quelle espèce, peut-on faire en surveillant, des lectures ou des exercices de piété ? à quelles conditions ? — Surveillance des récréations — Avantage des jeux pour le bon esprit. — Importance et difficulté d'en entretenir l'habitude. — Jeux qui doivent être interdits. — Surveillance des promenades et autres détails. — Haute importance de la surveillance des préfets. — Que la surveillance est l'écueil des établissements universitaires ; aveux officiels. — Nos préfets ont tous, grâce à l'esprit de foi dont s'inspire notre œuvre, les titres nécessaires à la confiance et au respect. — A quel point ces titres manquent dans les établissements universitaires ; ils sont notre gloire propre..... 234  
**Des professeurs :** l'obligation de surveiller les élèves pendant la classe est rigoureuse. — Elle suppose la science compétente et la préparation immédiate. — Autres détails..... 243

## CHAPITRE V

### DE LA RÉPRESSION

Qu'est-ce que réprimer ? — Combien il y faut mettre de calme. — Conditions de la répression sage et efficace..... 249

ARTICLE PREMIER

*Des dispositions que doivent avoir les maîtres quand ils exercent la répression.*

Ces dispositions dérivent du titre de père qui domine tous les titres du p-être éducateur. — Nous sommes les délégués des pères de famille et de Dieu lui-même à titre paternel. — Quatre dispositions ..... 250

I

Un bon père multiplie d'abord les prévenances de son amour. — La répression prématurée fait manquer le but de l'éducation : M<sup>re</sup> Dupanloup. — La fausse fermeté d'après Bossuet, ses dangers. — Formule de la juste mesure de condescendance et de patience, d'après Tacite. — Que souvent c'est la négligence des maîtres dans leurs devoirs qui les met dans la nécessité de punir. — Etre sobre de menaces. — Ces conditions remplies, il est de la bonté de châtier : *Justice es! encore clémence.* — Bénédiction de Jacob mourant. — Se tourner vers Dieu... ..... 252

II

Ce que la seconde condition ajoute à la précédente. — Qu'il ne faut jamais châtier sous le coup de l'émotion. — Autorité de Fénelon et de Rollin. — Qu'il faut aussi attendre que le premier mouvement de l'élève soit apaisé. — Qu'il n'est pas de la vertu du maître, ni du profit de son élève, de tenir à avoir raison. — Exemple que donnent quelquefois les hommes du monde... 257

III

Combien il est rare de punir avec calme. Saint Augustin recommande surtout le sentiment paternel aux maîtres, afin de punir modérément. — Détails pratiques sur le moyen d'agir sans passion, d'après Fénelon et Rollin..... 261

IV

Eloge de la clémence par Bossuet. — Qu'un bon maître doit quelquefois remettre les punitions qu'il a données. — Ne pas les donner trop longues, et pourquoi ? — Qu'il faut surtout ménager l'élève dans sa *crise d'adolescence* : description de cette crise. — Quels ménagements elle réclame. — Précieux résultats de la crise heureusement résolue. — Dans quelles conditions on peut pardonner. — Laisser du ressort et prévenir le découragement : détails. — Choisir le bon moment pour relever : autorité de Fleury..... 264

ARTICLE SECOND

*Des conditions que doivent avoir les pénitences.*

Ces conditions dérivent de la destination finale des pénitences, qui est d'amender. — Cette destination est impliquée dans l'idée de *châtier*, non dans celle de *punir* : *Punire* de *Πολύη* ; *castigare* de *castum agere*. — Toute peine doit être médicinale, d'après saint Thomas. — Qu'il faut tenir compte de l'exemple, et viser la préservation de tous non moins que la guérison du coupable... 269

I

C'est à la justice de déterminer l'opportunité et la mesure de la pénitence. — Il faut que la faute soit certaine : autorité de La Bruyère et de Fleury. — Que les enfants ont un sentiment très sûr de la justice, quand ils sont en cause. — Les punitions générales sont condamnables. — Des *responsables* : conditions rigoureuses pour ne pas blesser la justice en rendant des élèves responsables. — Il ne faut punir que les fautes émanant de la volonté : autorité de Fleury. — Si l'on a puni injustement, lever la punition..... 272

II

La modération dérive de la justice. — Le ministère de l'éducateur, qui exerce beaucoup la patience, expose surtout à sortir de la modération, quand il faut punir. — L'excès dans les punitions comprime le cœur des élèves et y entasse de la rancune : *obéir et haïr*. — Retour sur nous-mêmes, et pour le temps de notre enfance et pour le présent. — De la modération dans les termes ; injures condamnées par Rollin et par le P. Judde. — La modération est une condition nécessaire pour assurer à un maître l'appui de l'autorité supérieure. — Que l'échelle proportionnelle des fautes et des châtimens varie selon les lieux et les temps : exemple tiré des pénitences canoniques..... 278

Quelques règles d'application pour graduer la répression selon les fautes ; arrêter les fautes dès le commencement ; puissance du regard. — Commencer par les avertissements. — Des avertissements particuliers, leur ton, leur moment, leurs conditions de détail. — De l'avertissement donné par un tiers, et des divers moyens de le pratiquer. — Saint Basile réserve positivement à l'autorité supérieure certaines espèces de réprimandes. — Des avertissements publics et des avertissements par les préfets d'étude. — Qu'il faut, en certains cas, donner l'avertissement non pas tant aussitôt après la faute commise qu'avant la faute qu'on est exposé à commettre..... 280

Quand il en faut venir aux châtimens, s'efforcer d'abord d'attacher l'idée de peine à des choses d'elles-mêmes indifférentes. — S'interdire rigoureusement les punitions humiliantes ou nuisibles à la santé. — Se tenir plutôt en deçà de ce que la faute aurait mérité. — Se conformer au code des pénitences en usage. — Exclure autant que possible ce qui est peine purement matérielle, au



profit des châtimens d'ordre moral : autorité de Mgr Dupanloup. — De l'expulsion ; gravité de ce châtimens et hésitations nécessaires des bons maîtres avant de le prononcer : l'abbé Pouillet. — Dans quelles conditions l'expulsion devient nécessaire. — Rollin. Tout faire pour conjurer ce malheur. — Mettre les familles au courant, et en demeure de nous aider dans ce but. — Des expulsions de classe ou de division..... 287

111

Autorité de saint Augustin : comment les châtimens peuvent être utiles de leur nature. — Du *pensum* d'après Mgr Dupanloup ; ce qu'il a d'inutile et de dangereux. — De quelle manière le remplacer par quelque chose d'utile..... 293

SECONDE PARTIE

L'ÉDUCATION PROPREMENT DITE

Résumé de ce qui a été dit précédemment sur l'éducation : les deux sens du mot. — Nous l'entendons ici dans le sens propre et restreint. — Des principales vertus, ou des principaux chefs de devoirs, dont il faut donner l'habitude aux élèves..... 297

CHAPITRE PREMIER

DEVOIRS ENVERS DIEU

Ils sont tous renfermés dans le précepte de l'aimer, qui implique toute la religion. — Dans un sens plus restreint, ce sont les exercices de piété. — Quelques considérations préalables seront avantageuses pour préparer, par l'estime des choses de Dieu, à une sage pratique de la piété..... 299

ARTICLE PREMIER

*De la diminution des vérités de la foi dans l'opinion publique.*

Dangereuse erreur des chrétiens qui prétendent devoir concentrer la foi dans leur conscience. — Cette erreur est d'hier, elle fut inconnue des païens. — Exemples tirés de la poésie, de l'éloquence, de la politique, de la philosophie et de la science dans l'antiquité. — Quel monstrueux caractère d'ingratitude cette erreur présente, en se produisant aujourd'hui dans la plénitude des temps chrétiens. — Atteintes mortelles que, dans le plus grand nombre des hommes, en reçoit la piété. — État de langueur des âmes : *Mer morte* de M. Guizot. — Cet état explique nos malheurs..... 301

Combien cette indifférence systématique est surtout dangereuse dans l'éducation. — Nécessité rigoureuse de la foi pour la vie

morale du jeune homme : elle fortifie, elle préserve, elle relève. — Que la foi du jeune homme a besoin d'une culture assidue, — surtout en nos temps où l'indifférence et la fausse liberté règnent dans le monde et l'y menacent dès son entrée. — Les éducateurs doivent avant tout s'occuper de développer la foi : autorité de M. Guizot. — Opinion des hommes d'Etat contemporains d'Angleterre (en note). — *Fideles ac strenuos Christi discipulos instituere*..... 507

ARTICLE SECOND

*De l'estime des choses divines à communiquer aux élèves.*

Importance de cette estime..... 312

§ I. — Dieu.

Prière de saint Augustin au début de ses recherches de la vérité absolue, c'est-à-dire de Dieu. A quel point l'âme de saint Augustin est habituellement pénétrée de l'idée de Dieu. — C'est pour connaître Dieu qu'il lui demande de se connaître soi-même. — Qu'il faut, à son exemple, rendre l'idée simple et une de Dieu dominante dans l'âme des enfants. — Le résultat sera d'abord de mieux graver les enseignements de la foi dans leur estime et leur conviction. — Comment ces divers enseignements, en se rapprochant les uns des autres, complètent l'idée de Dieu et rendent plus facile la soumission qu'on lui doit..... 313

Un second résultat sera de communiquer aux enfants l'habitude de la pensée de Dieu. — Facilité que les études donnent pour acquérir cette habitude. — Autorité des Pères de l'Eglise et des philosophes spiritualistes. — Facilité qui provient de l'âge des enfants. — Ces résultats demandent beaucoup de patience et de concert, et aussi de discrétion. — Combien ce but est digne des efforts des prêtres-éducateurs..... 317

Textes destinés à rappeler la pensée de Dieu, de manière à la rendre ainsi pleine, dominante et habituelle. — Saint Denis l'aréopagite. — Saint Augustin. — Puissance, sur l'âme des élèves, de cette manière d'envisager Dieu dans l'ordre du monde : Ozanam et Euler. — Dieu envisagé dans l'ordre et la beauté du monde spirituel : saint Augustin, sa sublime prière..... 321

§ II. — Jésus-Christ.

La connaissance de Jésus-Christ est nécessaire pour donner à celle de Dieu son achèvement et sa garantie. — C'est Jésus-Christ clairement connu qui établira sur l'âme le règne de Dieu. — Connaître Jésus-Christ : question redoutable de résurrection ou de ruine. — Elle est capitale dans l'éducation des enfants..... 328

- I. Grandeurs de Jésus-Christ : Pascal. — Bossuet : *Élévations*. — Bossuet : sermon pour la *Toussaint*. . . . . 331
- II. Bonté de Jésus-Christ : Bossuet : *Discours sur l'histoire universelle*. — Le P. Lacordaire. — Saint Augustin. . . . . 336
- III. Droits de Jésus-Christ : Les titres de grandeur et de bonté de Jésus-Christ s'imposent de la manière la plus rigoureuse. — L'idée de ses perfections implique celle des droits les plus absolus à tous nos meilleurs sentiments et à toute notre obéissance. — Comment ces droits dérivent de la présence des deux natures dans l'unité de sa personne. — Que tout le travail de l'hérésie vise à dissoudre le composé divin de Jésus-Christ. — Arius, Nestorius, Eutychès. — Les protestants. — Les éclectiques et les jansénistes. — Les libéraux et les gallicans. . . . . 343
- Devoirs des bons maîtres en face de ces erreurs. — Réfutation de l'erreur fondamentale du naturalisme par Mgr Pio. — Résumé de l'instruction pastorale du même prélat contre ceux qui *dissolvent le Christ*. — Extrait de Bossuet sur la royauté de Jésus-Christ. 348

§ III. — L'ordre surnaturel. la grâce.

Combien la grâce est à la fois chose excellente et ignorée. . . . 353

- I. De la puissance des noms dans les choses spirituelles : exemples. — Le mot grâce fait exception et pourquoi. — Induction qu'on peut tirer de l'idée de gratuité, en se basant sur l'habitude des hommes opulents et généreux. — Profusion de la libéralité de Dieu quand il fournit à la dette de la nature, d'après saint Augustin. — Comment on peut de là conclure à la somptuosité des présents qu'on ne doit qu'à sa miséricordieuse générosité. . . 354
- II. Enseignement de Corneille de la Pierre sur les divers degrés des dons surnaturels : grâce, charité, adoption divine, dons du Saint-Esprit. — Comment, d'après Suarez, la grâce attire le Saint-Esprit dans l'âme qui la possède. — L'âme devienne le temple de la Très Sainte Trinité : autorité du P. Lacordaire. — Avantages que l'éducation tirera de la persuasion de cette suave et sublime vérité. — Réfutation des objections par le P. Lacordaire. . . . . 358
- III. On ne peut se faire l'idée de la grâce que négativement, en procédant par comparaison et par exclusion ; formule de saint Thomas. — Combien la grâce l'emporte sur les biens de la nature physique. — A quel point ces biens le cèdent aux biens intelligibles. — Et cependant ceux-ci le cèdent eux-mêmes incomparablement plus au moindre des biens de la grâce. — Quelques comparaisons. . . . . 364

ARTICLE TROISIÈME

*Pratique de la piété.*

I

- Des divers exercices de piété..... 369
- I. De la prière : différents sous de ce mot. — Besoins de prier particuliers à l'enfance ; sage mesure à y mettre. — Communiquer l'estime de la prière, et par quels moyens..... 369
- La sainte messe : détails pratiques sur la manière de s'y préparer et de la bien entendre. — Du chant des cantiques d'après Mgr Dupanloup. — Des prières par lesquelles on peut employer utilement le temps de la messe..... 372
- Des prières destinées à sanctifier les actions ordinaires et à les rendre méritoires. — Prières et pratiques au lever. — Au coucher : importance exceptionnelle du *grand silence*. — La prière avant le travail : double but qu'elle se propose. — Prière avant le repas : à quel point elle intéresse l'honneur de l'âme. — Comment Rollin déplore la perte de la coutume du *Benedicite*..... 374
- Des exercices laissés à l'initiative des enfants : importance de ces exercices libres, d'après Mgr Dupanloup. — La visite au Saint-Sacrement. — Le chapelet.... 380
- II. La sanctification du jour du Seigneur imposée solennellement et itérativement dans le Décalogue, et pourquoi ? — Obligation plus rigoureuse encore de la Loi nouvelle. — L'assistance à la messe réclame plus de ferveur le dimanche. — Autres exercices destinés à rendre le dimanche saint et riant. — Accoutumer les élèves au chant des psaumes, — au goût de la sainte liturgie : dom Guéranger. — Horreur pour le péché commis le dimanche. — Moyens de rendre riant la journée du dimanche, d'après Mgr Dupanloup. 387
- III. Raison de l'institution des fêtes ; secours qui en revient à la piété : autorité de Bossuet. — Autorité de Mgr Pie. — Comment, d'après saint Léon, les fêtes font vivre sous nos yeux les mystères de la foi. — Combien est précieuse et facile l'habitude de les observer. — Quelques exemples. — Principales dévotions de notre temps. — Qu'il faut toujours viser à la conséquence pratique de toutes les fêtes, qui est l'amendement de la vie. — Des retraites et leurs grands avantages..... 389
- IV. But que Dieu s'est proposé en instituant les sacrements. — Faire estimer grandement les sacrements : ils sont les signes de la grâce, dont la possession est en même temps incomparablement nécessaire et impossible à constater par elle-même : enseignement de saint Thomas. — Ils sont les instruments mêmes avec lesquels Dieu produit la grâce..... 396
- Le sacrement de Pénitence : il manifeste, incomparablement mieux que toutes les merveilles de la création, la puissance de Dieu ; et il associe à cette puissance l'âme pénitente, qui doit produire elle-même la matière du sacrement. — Libéralité divine qui fait revivre les grâces perdues et en accorde de nouvelles. — Dieu n'exige du pécheur que les conditions rigoureusement nécessaires dans son propre intérêt..... 399
- La sainte Eucharistie : très haute estime qu'elle mérite, comme étant le don substantiel de ce même Dieu dont la possession fera

- le bonheur du ciel ; — comme signifiant très clairement et opérant notre transfiguration en Dieu. — Admiration qu'elle mérite comme récompense des efforts qu'elle exige..... 402
- Régler avec sagesse l'usage des sacrements : réserve nécessaire du règlement sur ce point. — Chaque élève doit tenir compte de ses besoins et de ses attraits. — Règles données par saint François de Sales. — La communion fréquente est la grande bénédiction des collègues chrétiens..... 404
- V. Avantages des corps d'élite dans toute espèce d'association. — Les congrégations sont les corps d'élite des collèges ; services qu'elles rendent. — Biens qu'elles procurent à leurs membres. — Congrégations de la sainte Vierge : leur origine. — De la sollicitude qu'elles méritent de la part du directeur. — Moyens de les tenir en honneur. — Des rapports de la congrégation avec la conférence de Saint-Vincent de Paul. — Un mot sur la visite des pauvres et les autres œuvres de charité. — Résultats produits par la charité, qu'il importe surtout d'ambitionner pour nos élèves. — Fonction sociale, très nécessaire, de la charité dans les temps actuels. — Qu'il faut se former dès l'enfance à la pratique de cette vertu. — Règles de prudence dans la visite des pauvres. — Dans le règlement de la conférence au collège, ne pas tolérer l'esprit de parlementarisme ou d'indépendance..... 408

## II

- Quelles sont les qualités de la piété déterminées par les considérations précédentes et par la nature du jeune homme?..... 415
- Piété intelligente. — Nécessité de cette qualité. — De l'enseignement des choses de la piété, qui la rendra intelligente..... 416
- Piété raisonnable. — Application à la piété du procédé constitutif de la raison, l'abstraction. — Du respect qu'il faut attacher aux signes de la piété, et de l'usage qu'il en faut faire. — Exemple : le *signe de la croix*. — Du soin d'expliquer les cérémonies de l'Eglise avant les grands anniversaires religieux. — Observation sur les Saluts du Très-Saint Sacrement..... 416
- Autres qualités de la piété. — La rendre sage, généreuse et tendre. — Sens natif du mot piété. — De la solennité des fêtes religieuses, et de leur influence pour le présent et pour l'avenir des élèves. — Excellents conseils d'un premier président..... 421

## CHAPITRE SECOND

### DEVOIRS ENVERS LES PARENTS

Quelle haute place le commandement qui les prescrit occupe dans le Décalogue. — Il faut surtout les rappeler aujourd'hui, sous le coup des désastres qu'a amenés l'esprit révolutionnaire. — L'accomplissement cordial de ces devoirs est une des conséquences pratiques de l'accroissement du culte de Marie..... 425

## I

Pourquoi ce précepte est-il formulé par le mot d'HONNEUR? — Grande scène du livre de Josué, où est renouvelé le précepte de l'honneur

filial. — Dans les rapports de Joseph avec son père, c'est l'honneur qui domine. — Tobie. — Quelques traits d'histoire profane. — L'obéissance est réservée pour le chapitre suivant. . . . . 427

I I

Titres des parents à l'honneur : l'autorité. — Excellence de l'autorité paternelle. — Le respect de l'autorité paternelle forme à respecter toutes les autres autorités. . . . . 433

La sagesse. — Ce don est fait aux parents chrétiens au profit de leurs enfants. — Supériorité de la sagesse paternelle sur la science que le fils peut avoir acquise. — Les sciences exactes sont loin de pouvoir se passer de la sagesse acquise par l'expérience d'un père ; témoignage de M. Le Play. . . . . 435

Le dévouement. — Un fils doit tout à ses parents, même ce qu'il a pu acquérir par lui-même. . . . . 438

La sainteté. — Qu'il faut traiter ce point avec les élèves fort délicatement. — Que le prêtre-éducateur doit s'efforcer, en toute prudence d'ailleurs, de faire apprécier aux parents l'importance, pour leurs fils, de leurs exemples chrétiens. — Qu'en retour, la conduite chrétienne des fils rappelle souvent leurs parents à la foi. — Tobie, guérissant son père avec le fiel du monstre qu'il a vaincu, est le symbole de la lumière céleste rendue à leurs pères par la constance des fils à triompher du mal. — Le néophyte Félix baptisant au lit de mort son père, un des rois du Gabon. 439

I I I

Détails dans la conduite habituelle des enfants. — Combien il est messéant de *tutoyer* les parents. . . . . 443

Au collège, la correspondance avec les parents : elle doit être exacte et affectueuse. — De la visite des parents au collège; les recevoir avec respect et désintéressement. . . . . 445

## CHAPITRE TROISIÈME

### DEVOIRS ENVERS LES MAÎTRES

L'obéissance bien comprise résume tous les devoirs de l'élève envers ses maîtres. — Toute sagesse dépend de cette vertu. — Pourquoi on la recommande surtout envers les maîtres. . . . . 449

I

Sans l'obéissance, le but suprême de l'éducation ne saurait être atteint. . . . . 450

I. La raison droite et ferme est le trésor de l'âme. — Des écueils qui la menacent et du salut contre ces écueils. . . . . 450

Premier écueil : l'obscurité des vérités de détails d'après lesquelles il faut à chaque instant régler la conduite. — Hésitations de la raison. — Exemples. — Difficultés de trouver le milieu de la vertu. . . . . 451

Influences de l'intérêt personnel; on sait moins se conseiller soi-même que conseiller autrui. — Dieu l'a voulu ainsi pour nous

- rendre dépendants de nos semblables. — Comme la lumière, la vérité est dépendante des milieux. — Le milieu de l'amour-propre ; faute d'Eve, type de la plupart de nos fautes. — Maxime piquante de saint Bernard..... 453
- Défaut d'expérience : si jeunesse savait ! — Importance de l'expérience pour toutes les sciences pratiques. — Combien l'enfant manque d'expérience, détails. — Analogies tirées de la grammaire..... 454
- Comment l'obéissance est le salut contre ces écueils : elle supplée à l'inexpérience du jeune homme. — Elle affranchit des illusions de l'amour-propre. — Elle fait participer le jeune homme à la vue claire des règles de conduite, que l'expérience donne aux vieillards et aux sages, d'après saint Thomas..... 455
- II. Analogies de la liberté avec la raison, d'après saint Thomas. — La liberté a les mêmes ennemis que la raison ; elle a reçu une blessure originelle plus grave. — L'influence du journalisme, un des plus lamentables symptômes de la faiblesse de la volonté. — Le remède est dans l'obéissance et comment. — Autorité de M. Hamon. — Textes de la Sainte Ecriture qui établissent cet effet de l'obéissance. — Texte de saint Pierre avec le commentaire de saint Augustin..... 457

## II

- Quelle cause empêche d'obéir en de bonnes conditions. — Remèdes. — Les maîtres doivent s'efforcer d'acquérir l'autorité et les vertus qui commandent le respect. — Qu'il est quelquefois nécessaire de faire ressortir leurs titres à la confiance et à la reconnaissance..... 462

## CHAPITRE QUATRIÈME

### DEVOIRS ENVERS LES CONDISCIPLES

- Un mot de la charité..... 467

#### I. La pureté.

- Autorité de saint Jean Chrysostôme..... 467
- I. Autorité de saint Jean Chrysostôme et de Tertullien, — de Mapheo-Veggio. — Raison de l'excellence de cette vertu, d'après saint Thomas. — Honte de la volupté, persévérant malgré les efforts du paganisme pour s'en affranchir. — Raison profonde de cette honte d'après saint Augustin. — Gracieux tableau de la pureté de l'enfance par le R. P. Félix. — Riches et énergiques affirmations du P. Lacordaire. — De la pudeur, auréole et défense de la pureté. 468
- II. Les premiers dangers de l'adolescence, d'après le R. P. Félix. — Conjuration du monde, décrite par le même orateur. — Heure fatale, décrite par Balmès. — De là découle la nécessité de la surveillance infatigable, recommandée en son lieu..... 474
- Conniveuces perfides de l'opinion et iniques tolérances du monde. — Horreur que doit exciter le crime de l'inconduite à un jeune homme..... 477

Qu'il faut prémunir la jeunesse avec beaucoup de réserve, mais aussi avec assiduité et énergie : la vraie morale des saints Livres confirmée par l'expérience. — Description du mariage qu'a précédé, ou la chasteté ou l'inconduite, d'après saint Jean Chrysostôme. — Testament d'Autoine Courtois d'après M. Ch. de Ribbes. . . . . 480

III. Triste généralité des résultats du vice. — Ils atteignent plus ou moins tous les coupables. — Autorités à consulter. — Atteintes portées à l'intelligence : l'ange et la bête. — Nécessité de la chasteté pour l'intégrité de l'esprit, comme pour la pureté du cœur. — Parallèle . . . . . 483

## II. *Le Respect humain.*

Eloges adressés par saint Jean à la jeunesse chrétienne, victorieuse de la concupiscence. — Il reste encore à vaincre l'ennemi du dehors. — Sans parler ici des persécutions graves que nos temps agités peuvent laisser craindre, signalons le respect humain et son indigne et inexplicable puissance. . . . . 488

Définition. — Pourquoi le mot *respect* remplace ici le mot de *crainte* qui semble indiqué naturellement. — C'est la considération pour les hommes poussée à l'excès. — Indignité du respect humain : il asservit dans l'homme ce qu'il y a en lui de plus grand et de plus essentiellement libre : autorité de Bourdaloue. — Il est de la dignité humaine de sauver à tout prix la liberté des rapports avec Dieu : témoignage des saints Pères et des anciens. — L'abbé Pouillet. . . . . 490

L'inanité des causes de la peur aggrave cet outrage à la dignité humaine. — Essai d'explication de cette honteuse faiblesse : il est d'expérience que le respect humain sévit en raison de la perfection des croyances et des pratiques religieuses. — D'où l'on est en droit de conclure qu'il tire sa puissance du prétexte et de l'encouragement qu'il fournit aux secrètes répulsions du cœur. — Danger final redoutable du respect humain. — Le capitaine *Que dira-t-on* du P. Lejeune. . . . . 494

Combien il importe de former les élèves à dédaigner cette tyrannie indigne ; — à comprendre et à goûter la vraie indépendance et la vraie liberté. . . . . 497

## CHAPITRE V

### DE LA POLITESSE

Energiques paroles de saint Thomas. — Prescriptions de l'Université de Paris, d'après Rollin. — Raison du prix que le monde attache à la politesse, d'après Rollin et La Bruyère. — Mesure à garder dans cette culture. — La meilleure méthode est de remonter aux causes de l'incivilité. — Quelles sont ces causes d'après La Bruyère. — Maxime de Joubert : la politesse est à la bonté ce que les paroles sont à la pensée. — Essence de la vraie politesse, d'après saint François de Sales et Bossuet. . . . . 499

Qu'il est avantageux de simplifier l'enseignement de la politesse et d'en rattacher les pratiques aux principes ou chefs de devoirs d'où elles dérivent. . . . . 504



Des fautes contre la politesse qui viennent de l'oubli de la modestie ou de la défiance de soi : des grâces de la modestie d'après le Sage. — Des fautes qui relèvent du défaut d'empire de l'âme sur le corps : — dans la manière de prendre la nourriture ; — dans la tenue et la mise ; le milieu à garder. — Des fautes qu'engendre l'oubli du respect..... 308

APPENDICE. — L'enfant gâté.. .. 309

TABLE ANALYTIQUE. .... 331